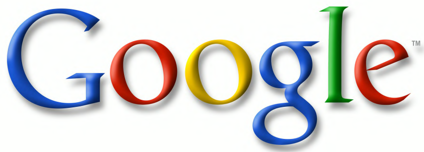
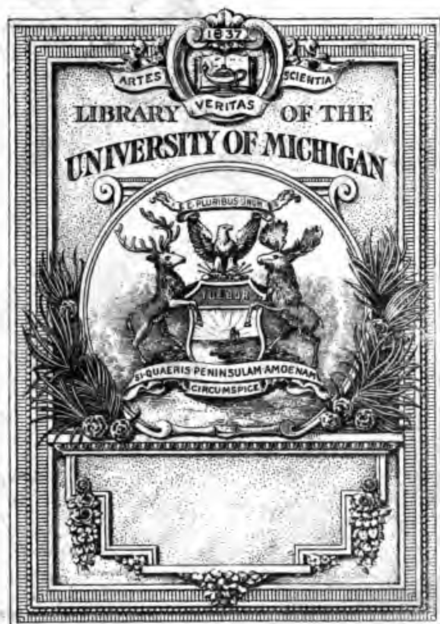
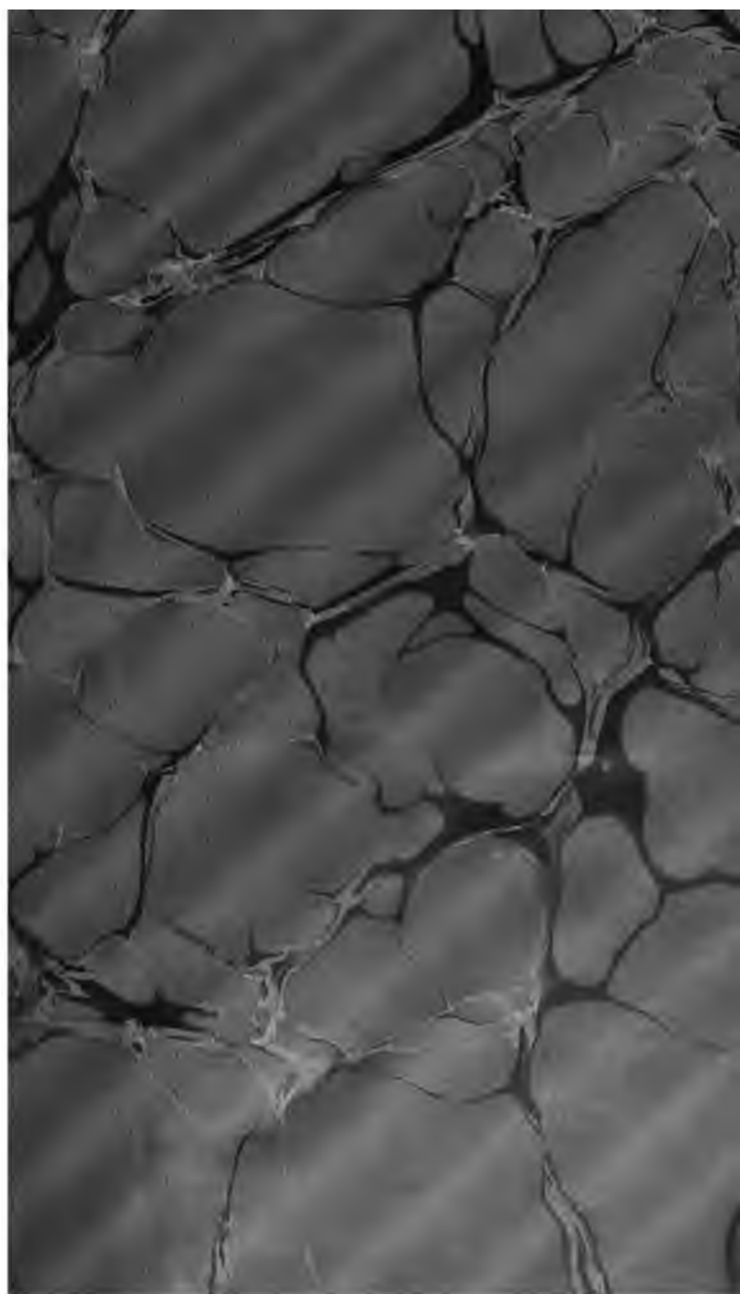





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



ogramme de 1902 Classe de Seconde

La Société française du XVIIe siècle

Lectures extraites des Mémoires et des Correspondances

par

PAUL BONNEFON



Librairie Armand Colin

Paris, 5, rue de Mézières

La

Société française

du XVIIe siècle

La

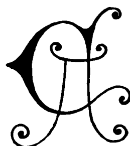
Société française
du XVIIe siècle

Lectures extraites

*des **Mémoires** et des **Correspondances***

PAR

PAUL BONNEFON



Librairie Armand Colin

Paris, 5, rue de Mézières

1903

INTRODUCTION

Quand on le voit de loin, dans le recul et le raccourci de l'histoire[1], le XVIIe siècle nous apparaît volontiers comme une suite de tapisseries harmonieuses de composition, représentant sous des couleurs et dans des attitudes nobles les hommes du temps et leurs actions. Ce sont le plus souvent des batailles qui font le sujet de ces scènes décoratives : le roi lui-même dirige la manœuvre, avec toute la majesté qui s'attache à sa personne, et sa suite, espacée comme il convient, évolue dans un paysage factice et solennel. Parfois encore le tableau représente quelque cérémonie officielle, lit de justice ou carrousel, et toujours le roi y préside avec une impassibilité qui ne se dément pas à des gens dont l'allure est aussi compassée que la sienne.

Et pourtant ces hommes, comme tous les hommes, eurent leurs passions qui les agitèrent et troublèrent souvent l'harmonie de leurs gestes. Si la règle, l'inflexible règle qui commençait dès lors à s'établir sur tout, réussit d'ordinaire à contenir la fougue de leur humeur, elle ne put changer le fond de leur tempérament et convertir en des êtres inoffensifs, faits seulement pour la parade, des natures fortement trempées, dont le sang bouillonnait sous le vernis de l'étiquette

qui recouvrait leur existence. Une pareille transformation ne pouvait être que l'œuvre du temps. Pour calmer la violence des appétits, pour adoucir la rudesse des contacts, il fallait que les mœurs changeassent et qu'aux générations de gentilshommes batailleurs et de bourgeois belliqueux succédassent des générations de nobles courtisans et de bourgeois pacifiques, préférant les douceurs de la vie aisée et la tranquillité des charges honorables aux incertitudes des jours de lutte et d'opposition. Les années, aidées par l'action du gouvernement royal, réussirent à opérer cette métamorphose, et les gens qui verront finir le siècle ne ressembleront guère à ceux qui le virent commencer. Mais, dans l'intervalle, l'opération n'alla pas sans difficultés, et ces éléments divers ne se fondirent qu'avec des résistances et des émotions.

Il n'est pas besoin de suivre ici pas à pas cette évolution dont on trouvera les principales étapes relevées plus loin par la plume même des contemporains. Il suffit d'en marquer à grands traits le sens général. C'est Henri IV qui en fut le premier artisan. Il avait eu trop à souffrir des turbulences des Français, avant d'être leur roi reconnu, pour leur laisser ensuite toute latitude de remuer et d'intriguer. Sa bonhomie narquoise, la causticité de son langage donnent le change sur son dessein, mais il ne cesse d'y travailler avec une persévérance soutenue. Sans doute, il l'eût poussé plus loin encore, si la destinée lui en avait laissé le loisir; du moins, il eut le mérite, en fondant son autorité, de respecter la liberté de conscience de ses sujets et d'établir les bases légales sur lesquelles elle pourrait s'exercer désormais.

La France avait besoin de repos et d'ordre, et ce besoin se faisait sentir partout, dans les aspirations

du peuple et jusque dans l'expression de la littérature nationale, car la poésie de Malherbe et la prose de Descartes allaient succéder à la poésie de Ronsard et à la prose de Montaigne comme la France des Bourbons à celle des Valois. La première obligation du roi était donc de travailler à cette union, qui devait avoir de si heureuses conséquences, et de contribuer à préparer une France laborieuse et féconde, occupée à se remettre des factions qui l'avaient déchirée si cruellement. Henri IV n'y faillit pas, et, par les moyens qu'il employa comme par l'esprit qui le guida, c'est bien lui qui a entrevu et commencé à fonder la royauté nouvelle, celle qui a régi le pays pendant deux siècles et assis la suprême autorité du roi sur la ruine des franchises de ses sujets.

Pour y réussir à son tour, Louis XIII n'avait ni les moyens de son père, ni l'agrément de son humeur. Aussi la réaction contre les oppositions diverses qui le gênaient devint-elle sous son règne plus directe et moins voilée. Taciturne et jaloux, sans morgue apparente, mais non sans susceptibilité, versatile et nonchalant, le roi, après avoir été quelques années le jouet des ambitieux et des favoris, eut le mérite de comprendre la haute politique du cardinal de Richelieu et de s'y associer. Et c'est la main énergique du tout-puissant ministre qui va réformer à sa guise, sous l'autorité d'un roi qui le subit en l'admirant, la France et ses institutions. On peut dire que, sous les précautions qu'il prit de pas heurter de front la susceptibilité du prince, Richelieu gouverna plutôt comme un maître que comme un ministre, et son pouvoir se fit sentir sans ménagement, même en des circonstances où l'indulgence eût été justifiée. A l'exercice d'une pareille puissance mise en œuvre de la sorte, s'il garde tou-

jours de l'ascendant sur les esprits, il n'obtient jamais d'empire sur les cœurs. La remarque est de Montesquieu, qui a tracé de Richelieu un raccourcis aisissant. « Il se soutint sans faveur, dit-il, uniquement par son propre génie et par la grandeur des affaires. Il fit jouer à son monarque le second rôle dans la monarchie et le premier dans l'Europe. Il avilit le roi et honora le règne. »

Que fallait-il de plus pour donner à la France une confiance en soi qu'elle n'avait jamais eue à un pareil degré ? Fort de ce sentiment, Richelieu ne manque rien de ce qui peut affermir le pouvoir royal. Il dote le pays d'institutions administratives qui aboutissent à la cour et reçoivent directement d'elle l'impulsion nécessaire pour agir. Il modifie le conseil d'État de façon à en faire le corps administratif par excellence de la monarchie, et il crée les intendants, c'est-à-dire des fonctionnaires qui, sous couleur de finances et n'appartenant à aucune branche de l'administration, représentèrent dans les provinces le pouvoir exécutif et contrôlèrent en son nom tous les ressorts de la vie publique. Le peuple ne perdit pas au changement, mais la noblesse en fut atteinte. Elle protesta vainement et Richelieu vint à bout de sa résistance, comme il réussit à dompter les réformés, par le fer et par le feu. Ceux-ci s'étaient solidement organisés pour conserver les franchises qui leur avaient été octroyées sous le précédent règne ; ces précautions ne leur servirent qu'à rendre leur défense plus prolongée et plus héroïque : il fallut se soumettre quand même, car la politique du cardinal-ministre ne voulait pas souffrir un état dans l'État.

Il est vrai que, pour empêcher l'esprit public de s'arrêter au souvenir de ces discordes civiles, Ri-

chelieu lui fournit bientôt une heureuse occasion de s'enorgueillir par le succès de toutes les entreprises guerrières qu'il fit diriger contre nos ennemis héréditaires et par l'incorporation à la France de la Lorraine et d'une partie de l'Alsace, de l'Artois et du Roussillon. C'était plus qu'il n'en fallait pour rassurer ceux que la puissance du ministre aurait pu inquiéter, et, à la faveur de ces victoires, le poids de son autorité sembla moins lourd. Elle donna à tous l'impression de sécurité nécessaire à la prospérité d'un pays. S'il est faux que

Un regard de Louis enfante des Corneille.

la bienveillance du pouvoir souverain contribue grandement à l'épanouissement des lettres et des arts, et Richelieu ne manqua pas de les encourager pour que cette gloire nouvelle embellît encore le lustre de son nom. La société se police et la noblesse, si fort tenue en main ailleurs, met sa coquetterie à garder quelque chose de sa bonne grâce et tourne au galant ne pouvant plus tourner au tragique. Jusqu'à Henri IV la France avait été trop tourmentée pour que l'urbanité y pût régner à son aise, et ce n'est pas la cour du Béarnais qui pouvait donner le ton sur ce point. Libre alors en ses propos et en ses mœurs, elle était devenue morose avec Louis XIII et les raffinés ne s'y plaisaient pas. De là des coteries littéraires et mondaines, de petites assemblées privées où l'on dissertait selon ses goûts. Richelieu ne perdait pas de vue ces plaisirs des Parisiens. Il laissa les mondains subtiliser à leur guise, parce que ces distractions quintessenciées ne pouvaient guère porter ombrage à sa politique, mais il ne se fit point faute de tenter d'embrigader les gens de lettres sous sa protection.

Ceux-ci ne se méprirent pas au sens de l'honneur qui leur était fait. Résister eût été téméraire, et ce désir de Richelieu devint l'origine de l'Académie française : désormais l'autorité suprême allait s'étendre sur les lettres françaises comme elle s'étendait partout ailleurs. Ne pouvant supprimer l'esprit, Richelieu l'asservissait, et le génie d'autrui qui l'inquiétait toujours — témoin Corneille — devint ainsi le tributaire de sa propre gloire. Un peu par goût et beaucoup par système, rien de ce qui touchait aux choses de l'esprit ne laissait le cardinal indifférent. Le public parisien raffole du théâtre et celui des provinces n'en est pas moins friand. Richelieu y prendra garde et les premiers acteurs qui réussiront à s'installer dans la capitale deviendront bien vite « troupe royale » ou « comédiens du roi ».

Enfin le journalisme commence à poindre. Sans doute, ce n'est pas encore le formidable organe d'informations qu'est devenue depuis la presse moderne, mais seulement un modeste feuillet double in-4° paraissant tous les huit jours sous le simple titre de *Gazette* et s'efforçant de donner en un texte serré des nouvelles de tous les pays. Cette innovation ne déplut pas à Richelieu qui vit bien vite tout le parti qu'on pouvait tirer d'un pareil concours. Il ne manqua pas d'user de cette voie pour faire parvenir au public quelques-unes des informations qu'il souhaitait de répandre, et les entrefilets officieux, les « communiqués » abondèrent bientôt chez le journaliste d'alors. Grâce à tous ces moyens, la monarchie eut la mainmise sur tout en France, et bientôt après rien ne lui échappa plus de l'administration du pays et des manifestations de sa pensée.

Telle était l'organisation puissante que Richelieu

avait entrepris de donner au pouvoir royal et qu'il eût à coup sûr réalisée, si la mort ne l'eût pas prématurément atteint en même temps que Louis XIII. Pour la parfaire et marcher dans le même sens que lui, le cardinal avait désigné un autre ministre, homme d'Église comme lui, quoique n'ayant pas pris les ordres sacrés, esprit retors et fin, et, malgré sa naissance italienne, tout dévoué aux intérêts de la couronne des Bourbons. En prenant le pouvoir des mains de Richelieu, Mazarin suivit la même ligne de conduite, avec la même persévérance, sinon avec la même force, bien que des difficultés eussent surgi qui paralysèrent ses efforts. Les nobles, aidés des gens de loi et du peuple, pensant qu'ils pourraient aisément reprendre sous un roi mineur les privilèges qu'on leur avait si violemment arrachés et regagner une influence qui avait été si pernicieuse à l'État, renouèrent leurs intrigues et troublèrent le pays. Ce que fut cette Fronde, qu'on prit d'abord pour un jeu d'enfants terribles et qui, fomentée et excitée par des ambitions turbulentes et brouillonnes, troubla profondément la monarchie, ce n'est pas le lieu de le dire en détail, et nous laissons aux contemporains dont nous avons rassemblé plus loin les témoignages le soin d'en décrire les aspects.

Comme il advient toujours, c'est le peuple qui paya les frais de la révolte, et les petits pâtirent, une fois de plus, des sottises des grands. La misère régnait partout dans les campagnes; abandonnés sans défense à la brutalité d'une soldatesque qui ravageait sans cesse le pays, les paysans ne pouvaient ni travailler, ni récolter le fruit de leur travail et il semblait que la France fut revenue de quelques siècles en arrière, à l'époque des Écorcheurs et des Grandes

Compagnies. Pour y porter remède, il fallait d'abord vaincre la rébellion et établir ensuite une administration plus juste et plus humaine. Mazarin ne put réaliser que la première de ces conditions et ramener la paix dans le pays; avare et tatillon, il était moins bien fait pour réaliser la seconde. Diplomate avant tout, cet Italien astucieux employa toutes les ressources de son habileté, toute la souplesse de son esprit pour le roi qu'il servait et le royaume qui était devenu sa patrie. Quand il mourut, lui aussi un peu prématurément, il laissait aux mains du jeune roi une France dont l'autorité était affermie au dedans comme au dehors et qui, par le traité des Pyrénées, avait vu ses conquêtes confirmées et agrandies et sa suprématie reconnue.

Sous le règne du prince qui commença alors à gouverner, la royauté devint bien vite décorative et absolue. Par ses airs, par ses allures et par la noblesse de son port, le roi fut autant le premier gentilhomme de son royaume, la personnification de la mode et du bon ton que le chef de l'État et l'incarnation du principe monarchique. Cette transformation est l'œuvre même de Louis XIV, de ses goûts et de ses habitudes. Magnifique et fastueux, attaché aux marques extérieures de son autorité suprême et aux hommages qu'elle lui valait, le roi fit de sa cour le centre des élégances, et de sa personne le modèle de la majesté. Tout converge vers ce centre et tout s'efforce d'imiter ce modèle. Fait pour l'adulation et la recevant sans en être gêné, plein de tact et de discernement, adroit, habile, gracieux partout et partout réservé, au physique et au moral, c'était bien le maître accompli qu'il fallait à une société dont le sens de la mesure était le principal caractère et pour laquelle l'élégance fut une

vertu. C'est le beau temps du règne, la période qui domine le siècle et lui a valu, comme au roi, le surnom de *grand*. Ce ne sont que fêtes à la cour, ballets, tournois, carrousels. Les lettres, les arts, tout rehausse la splendeur du roi et de ce qui l'entoure; il est le soleil éclatant qui luit sur ses peuples, les éclaire, les échauffe, et cette comparaison mythologique, traduite aux yeux de tous, résumera bientôt la portée de son action et de sa puissance.

De fait, il semble que cette lumière bienfaisante ait fait croître et épanouir sous elle toutes sortes de talents. La tragédie, ennoblie par Corneille, atteint alors sa perfection la plus complète sous l'inspiration de Racine. La comédie avec Molière devient l'expression la meilleure de l'esprit national, et l'humble fable, avec La Fontaine, s'élève à la hauteur d'une exquise leçon de poésie et de sagesse. Faut-il rappeler les élans que l'éloquence religieuse eut par la voix de Bossuet et par celle de Bourdaloue? On eût dit que la chaire chrétienne se faisait plus magnifique pour rendre ainsi hommage au monarque qu'elle devait conseiller et censurer. Les artistes, eux aussi, s'ingénient à servir, suivant leurs moyens, à la gloire du maître. Sur son désir, Versailles et Marly s'élèvent dans des lieux où il semble qu'il fût impossible de bâtir de pareilles demeures. Les peintres rivalisent pour retracer ses actions ou ses traits, les sculpteurs fixent dans le marbre son image souveraine, et comme s'il n'était pas assez des architectes de profession pour dresser des monuments à sa renommée, un médecin s'improvise architecte et imagine cette grandiose et inutile colonnade du Louvre, digne portique à la magnificence du roi.

On devine aisément, après cela, les défauts d'un

pareil système de gouvernement. La personne royale ainsi érigée en demi-dieu, il s'ensuit que ses faiblesses ne sauraient être blâmables et ses mauvaises actions sont presque des mérites aux yeux des courtisans; ses vices même, chantés par les poètes, gardent autour d'eux une certaine auréole. Le roi peut impunément afficher ses liaisons adultères et légitimer plus tard les enfants qui en sont nés : les premiers princes du royaume brigueront l'honneur de s'allier à ces rejetons illégitimes. Les ministres qui travaillent à gouverner l'État ne sont plus que des commis sous l'autorité du maître, qui veut tout décider par lui-même et qu'on ne trompe que plus aisément, si on sauve les apparences et si on conserve les attitudes effacées qu'il exige de ceux qui l'approchent. La moindre marque de caractère prend des allures de révolte, et n'être pas courtisan c'est être factieux. Tous ceux qui tentèrent de vivre à leur guise l'éprouvèrent. Port-Royal et ses solitaires furent tourmentés et bannis, parce qu'ils n'acceptèrent pas, les yeux fermés, l'autorité des conseillers théologiques du roi et qu'on persuada aisément à celui-ci que c'était là une audace insoutenable. Plus tard, les Huguenots pâtirent à leur tour de ces mauvaises dispositions pour tout ce qui s'éloignait de la religion d'État. Libertin converti, Louis XIV était tout disposé à conduire avec lui les mécréants au giron de l'Église. D'autre part, les nobles, réduits à n'être plus que des courtisans, ornaient les antichambres de Versailles et subsistaient surtout par les faveurs du roi. Ceux d'entre eux qui demeuraient dans leurs provinces y végétaient sans honneurs et sans pensions, trouvant leur vie au travail de paysans faméliques qui peinaient pour la noblesse et pour le fisc.

Il est vrai que le roi avait voulu, au temps de sa

prospérité, faire que son peuple fût dans l'abondance et que les impôts et les traitants épargnassent son labeur. Le parcimonieux Colbert encouragea ces vues et réussit à les faire prévaloir quelque temps. Par l'ordre de son administration, il fit disparaître pour un moment le déficit du trésor, tout en diminuant les impôts, et augmenta le rendement des revenus publics en établissant une assiette plus raisonnable. Toutes ces bonnes mesures eurent leur répercussion sur l'agriculture qui devint plus florissante sous les encouragements dont on la gratifiait. En protégeant le commerce et l'industrie de la France, il accrut son bien-être et l'eût fait prospérer encore davantage s'il n'avait pas entouré toutes ses réformes de règlements étroits et tracassiers. Mais Colbert mourut, fort peu regretté du peuple, pour qui il représentait la tyrannie fiscale, et de Louis XIV que sa parcimonie commençait à gêner. Les goûts de dépense du roi avaient augmenté et ses fantaisies ne connaissaient plus de limites. Ses succès furent suivis de revers, et la France éprouva alors les pires misères et les pires appréhensions. Le roi faisait bonne contenance à l'adversité, car son visage olympien ne devait refléter ni le chagrin ni l'inquiétude. Et lui-même, quand il mourut, à une heure où l'horizon politique s'était pourtant éclairci, il ne reçut pas d'autre hommage que les cris de soulagement qui avaient salué la dépouille de Colbert, car après avoir flatté son peuple, il l'avait écrasé et ruiné.

C'était payer trop cher la gloire d'un grand règne que l'acheter par de tels sacrifices, et la joie de la délivrance se manifesta sans contrainte, quand Louis XIV disparut de la scène qu'il avait si longtemps occupée.

Veut-on savoir, en quelques lignes, comment on apprécia, presque aussitôt après, son caractère et son œuvre? Prêtons l'oreille à ces paroles dont chacune fixe un trait et porte un enseignement : « Il avait les formes de la justice, de la politique et de la dévotion, et l'air d'un grand roi. Doux avec ses domestiques, libéral avec ses courtisans, avide avec ses peuples, inquiet avec ses ennemis, despotique dans sa famille, roi dans sa cour, dur dans les conseils, enfant dans celui de conscience, dupe de tout ce qui joue les princes : les ministres, les femmes et les dévots; toujours gouvernant et toujours gouverné; malheureux dans ses choix, aimant les sots, souffrant les talents, craignant l'esprit, sérieux dans ses amours, et, dans son dernier attachement, faible à faire pitié. Aucune force d'esprit dans ses succès, de la fermeté dans ses revers, du courage dans sa mort. Il aima la gloire et la religion, et on l'empêcha toute sa vie de connaître ni l'une ni l'autre. Il n'aurait eu presque aucun de tous ces défauts, s'il avait été mieux élevé, et s'il avait eu un peu plus d'esprit ».

Tel fut ce prince qui en modelant sur lui-même la royauté française lui donna les apparences de la grandeur. Son illusion essentielle fut de croire qu'il pouvait suffire à tout et que, par la constance d'un travail quotidien qui ne se démentit jamais, il pouvait gouverner la France du fond de son cabinet de Versailles. Le portrait si net que Montesquieu vient de tracer de Louis XIV met en un merveilleux relief les qualités et les défauts du roi.

Né dans la dernière partie du règne, Montesquieu parle déjà, dans ce morceau, le langage de l'histoire, avec cet accent de vérité convaincue que pouvait seul avoir quelqu'un qui avait senti l'inconvénient de ce

qu'il déplorait. Nous n'aurions pas manqué de citer, au cours même de ce volume, le jugement de Montesquieu, si nous ne nous étions fait une règle de n'y insérer que des témoignages absolument contemporains. C'est à ceux qui vécurent sous le grand roi, et à eux seuls, que nous avons demandé ce qu'ils pensaient de sa personne et de son siècle. Ce sont eux qui vont nous parler de ce qu'ils virent et de ce à quoi ils participèrent. Pour donner à leurs récits la juste mesure qu'ils doivent avoir, nous avons voulu, avant de les reproduire, marquer d'un trait les conditions de la vie du siècle et tracer au-dessus des hommes et des événements la silhouette de ceux qui les dominèrent. Mais maintenant, nous n'apercevrons plus la royauté et sa cour que de biais, pour ainsi dire, accessoirement et comme des acteurs secondaires d'une époque qu'ils occupent sans la résumer tout entière. Ce sont les gens qui ne vécurent pas d'une vie officielle qui nous arrêteront surtout et c'est à eux que nous essaierons de demander le secret de leur intimité.

Il y a à cela une double difficulté. D'abord, le XVIIe siècle ne se livre guère, et, même quand il paraît s'abandonner en confidences, il n'oublie pas une certaine réserve. Jamais alors un homme ne se fût peint sans réticences, à la Montaigne, par exemple, ou à la Jean-Jacques, pas plus qu'il ne se fût montré en public sans perruque et sans juste-au-corps. Ensuite, demandant aux gens eux-mêmes de nous conter ce qu'ils faisaient, il a fallu prendre dans leurs récits quelques scènes formant tableaux, et, à l'aide de ces visions successives, constituer une galerie qui embrasse le siècle entier. L'abandon y manque encore, nous le savons bien, et nous aurions souhaité de pouvoir accrocher quelques-unes de ces toiles à la manière hollandaise,

d'y mettre de ces magots qui choquaient si fort Louis XIV et qui nous agréeraient tant, parce qu'ils traduisent fidèlement la sincérité des attitudes familières et l'occupation de la vie quotidienne.

D'autres documents auraient pu y suppléer, mais ce sont des documents purement historiques et non des morceaux littéraires, des pièces qu'il faut interpréter, commenter, traduire — et parfois aussi trahir. — Nous n'aurions pas trouvé ainsi l'impression de sincérité spontanée, de vérité vécue que nous voulons laisser à ces morceaux, avec la leçon de style qui s'en dégage, car le style, c'est l'époque tout autant qu'il est l'homme même. C'est donc le témoignage des contemporains et des contemporains seuls qu'on trouvera recueilli ici.

De brèves notices, placées en tête de chaque extrait, en marqueront le sens et la portée. Et pour ne pas charger le récit de renseignements secondaires, nous avons renvoyé à la fin du volume tout ce qui est biographique et personnel aux auteurs. C'est là qu'il faut chercher, au nom de chacun d'eux, des indications sur sa personne et sur son œuvre. Aux grands noms qui sont l'honneur ordinaire des anthologies on trouvera mêlés des noms obscurs qu'on verra peut-être ici pour la première fois.

Nous avons fait aussi quelques emprunts au roman réaliste, cette histoire des gens qui n'en ont pas. Il commençait à naître alors, et sur des faits véritables il brode des aventures imaginaires.

C'est à dessein que nous avons glané ainsi. Pour ranimer une époque, on ne saurait s'en tenir exclusivement aux hommes en vue, à ceux que leur talent désigne pour le rôle de témoins qui font sensation sur la postérité. Il faut savoir interroger des mémoires

moins illustres et peut être plus fidèles; c'est une garantie de plus pour trouver cette vérité historique qu'il est si malaisé d'atteindre et si séduisant de chercher!

P. B.

Pour former ce recueil, si modeste qu'il soit, nous n'avons pas manqué de recourir aux travaux, classiques ou autres, dont le XVII[e] siècle a déjà été l'objet. Nous avons eu recours aussi à l'obligeance des fervents du *grand siècle* — car il garde, malgré tout, des admirateurs passionnés — et nous en avons recueilli des renseignements précieux. Nous avons contracté de la sorte des dettes de gratitude qu'il nous est très agréable de proclamer.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DU XVII[e] SIÈCLE

LA MORT D'HENRI IV

On sait comment le stupide attentat de Ravaillac vint plonger la France dans le deuil en poignardant le roi. Malherbe qui fait part de ce douloureux événement à son ami Peiresc, gentilhomme provençal, va nous en exposer les circonstances et nous retracer les sentiments des contemporains.

Jeudi au soir, au retour du couronnement de la reine, un nommé la Brosse, qui a été médecin de M. de Soissons, dit à M. de Vendôme qu'il avertit le roi que le lendemain il courrait une grande fortune; que s'il en échappait, il irait encore jusques à vingt-cinq ans. Cet avis fut donné au roi par M. de Vendôme ; mais il n'en fit que rire, et pensa qu'il en serait comme d'une infinité d'autres qu'il avait reçus sur ce même sujet. Sa réponse fut : « C'est un fou, et vous en êtes un autre. » Le lendemain au matin, soit que le roi pensât à cet avis, ou autrement, il pria Dieu extraordinairement, et même se fit apporter ses Heures dans le lit; de là il s'en alla aux Tuileries selon sa coutume, et ouït messe aux Feuillants. Après dîner, il fut quelque temps au cabinet de la reine, où il fit et dit mille bouffonneries avec M[me] de Guise et M[me] de la Châtre. M[me] de Guise sortit pour s'en aller solliciter un procès[1], et lui un peu après pour s'en aller à

[1] Solliciter les juges pour gagner un procès.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DU XVIIe SIÈCLE

LA MORT D'HENRI IV

On sait comment le stupide attentat de Ravaillac vint plonger la France dans le deuil en poignardant le roi. Malherbe qui fait part de ce douloureux événement à son ami Peiresc, gentilhomme provençal, va nous en exposer les circonstances et nous retracer les sentiments des contemporains.

Jeudi au soir, au retour du couronnement de la reine, un nommé la Brosse, qui a été médecin de M. de Soissons, dit à M. de Vendôme qu'il avertit le roi que le lendemain il courrait une grande fortune; que s'il en échappait, il irait encore jusques à vingt-cinq ans. Cet avis fut donné au roi par M. de Vendôme ; mais il n'en fit que rire, et pensa qu'il en serait comme d'une infinité d'autres qu'il avait reçus sur ce même sujet. Sa réponse fut : « C'est un fou, et vous en êtes un autre. » Le lendemain au matin, soit que le roi pensât à cet avis, ou autrement, il pria Dieu extraordinairement, et même se fit apporter ses Heures dans le lit; de là il s'en alla aux Tuileries selon sa coutume, et ouït messe aux Feuillants. Après dîner, il fut quelque temps au cabinet de la reine, où il fit et dit mille bouffonneries avec Mme de Guise et Mme de la Châtre. Mme de Guise sortit pour s'en aller solliciter un procès[1], et lui un peu après pour s'en aller à

[1] Solliciter les juges pour gagner un procès.

l'Arsenac[1]. Il délibéra longtemps s'il sortirait, et plusieurs fois dit à la reine : « Ma mie, irai-je, n'irai-je pas? » Il sortit même deux ou trois fois et puis tout d'un coup retourna et disait à la reine : « Ma mie, irai-je encore ? » et faisait de nouvelles doutes[2] d'aller ou de demeurer. Enfin il se résolut d'y aller, et, ayant plusieurs fois baisé la reine, lui dit adieu ; et entre autres choses que l'on a remarquées, il lui dit : « Je ne ferai qu'aller et venir et serai ici à cette heure même. » Comme il fut au bas de la montée, où sa carrosse[3] l'attendait, M. de Praslin, son capitaine des gardes, le voulut suivre. Il lui dit : « Allez-vous-en, je ne veux personne ; allez faire vos affaires. » Ainsi, n'ayant autour de lui que quelques gentilhommes et des valets de pied, il monta en carrosse, se mit au fond à la main gauche, et fit mettre M. d'Espernon à la main droite : auprès de lui à la portière était M. de Montbazon, M. de la Force ; à la portière du côté de M. d'Espernon était M. le maréchal de Laverdin, M. de Créquy ; au devant, M. le marquis de Mirebeau et M. le Premier[4]. Comme il fut à la Croix-du-Tirois[5], on lui demanda où il voulait aller : il commanda qu'on allât vers Saint-Innocent. Etant arrivé à la rue de la Ferronnerie, qui est la fin de celle de Saint-Honoré, pour aller à celle de Saint-Denis, devant la Salamandre, il se rencontra une charrette qui obligea la carrosse du roi à s'approcher plus près des boutiques de quincailleurs qui sont du côté de Saint-Innocent, et même d'aller un peu plus bellement[6], sans s'arrêter toutefois, combien qu'un[7] qui s'est hâté d'en

[1] La forme Arsenal a prévalu.

[2] Le mot *doute* fut féminin jusqu'à Malherbe.

[3] Même observation que ci-dessus pour *carrosse*.

[4] C'est-à-dire le Premier Écuyer.

[5] La Croix du Tiroir ou du Trahoir se trouvait placée au coin des rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré.

[6] Doucement.

[7] Nous dirions maintenant *bien que*.

faire imprimer le discours l'ait écrit de cette façon. Ce fut là qu'un abominable assassin, qui s'était rangé contre la prochaine boutique qui est celle du *Cœur couronné percé d'une flèche*[1], se jeta sur le roi et lui donna, coup sur coup, deux coups de couteau dans le côté gauche : l'un, prenant entre l'aisselle et le tétin, va en montant sans faire autre chose que glisser ; l'autre prend contre la cinq et sixième côte, et, en descendant en bas, coupe une grosse artère de celles qu'ils appellent « veineuses ». Le roi, par malheur et comme pour tenter davantage ce monstre, avait la main gauche sur l'épaule de M. de Montbazon, et de l'autre s'appuyait sur M. d'Espernon, auquel il parlait. Il jeta quelque petit cri, et fit quelques mouvements. M. de Montbazon lui ayant demandé : « Qu'est-ce, Sire ? » il lui répondit : « Ce n'est rien, ce n'est rien, » par deux fois ; mais la dernière il le dit si bas qu'on ne le put entendre. Voilà les seules paroles qu'il dit depuis qu'il fut blessé. Tout aussitôt la carrosse tourna vers le Louvre. Comme il fut au pied de la montée où il était monté en carrosse, qui est celle de la chambre de la reine, on lui donna du vin. Pendant que quelqu'un était déjà couru devant porter cette nouvelle. Le sieur de Cerisy, lieutenant de la compagnie de M. de Praslin, lui ayant soulevé la tête, il fit quelque mouvement des yeux, puis les referma aussitôt sans les plus ouvrir. Il fut porté en haut par M. de Montbazon, le comte de Curson en Quercy, et mis sur le lit de son cabinet, et sur les deux heures porté sur le lit de sa chambre, où il fut tout le lendemain et le dimanche, où chacun allait lui porter de l'eau bénite. Je ne vous dis rien des pleurs de la reine, cela se doit imaginer. Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant qu'à cette occasion. Tout le monde monta à cheval, les uns allant

[1] Les maisons de Paris n'étant pas numérotées on les désignait par l'enseigne des boutiques.

aux portes, les autres aux places, les autres aux ponts avec une affection extrême de témoigner sa fidélité. L'on envoya quand et quand deux compagnies des gardes à M. de Sully, pour conserver l'Arsenac et la Bastille s'il en était besoin ; mais tout cela fut inutile, car jamais il n'y eut autre trouble que celui de la douleur générale qu'apporta ce pitoyable inconvénient [1]. On donna des gardes aux ambassadeurs, et mêmement à celui d'Espagne que le peuple voulait tuer à l'heure même, et l'eût fait sans M. de Corbozon qui l'en empêcha; les gardes lui furent levées devant-hier.

Le lendemain, le roi et la reine allèrent au parlement, accompagnés de tout ce qu'il y avait de princes et de grands en cette cour, hormis M. de Vendôme; Mme sa femme y fut, qui contesta le rang avec Mme de Longueville, qui lui demeura. Il s'y passa quelques autres particularités ; mais ce ne serait jamais fait : il suffit de dire que d'un consentement universel, le roi fut couronné et la reine déclarée régente. Le jour même, il en fut fait de même à Rouen et à Orléans, et partout généralement il ne se parle que de concorde et d'obéissance. Ce coquin est d'Angoulême, nommé François de Ravaillac, grand et puissant homme, âgé d'environ trente-cinq ans, la barbe rouge et les cheveux noirs ; il est extrêmement résolu, et jusques ici n'avait rien dit sinon que ce matin. On ne dit point ce qu'il a dit. On parle si diversement de lui que je ne sais quasi qu'en écrire. M. d'Aix, le fut voir, auquel il répondit de sorte que l'on dit qu'il ne jugeait pas qu'il fût à propos de le faire trop parler. Il dit qu'il était résolu à tout ce qu'on lui voudrait ou qu'on lui voudra faire endurer ; toutefois on lui a dit qu'on allait écorcher devant lui son père et sa mère, et de fait on les est allé quérir ; cela lui a un peu attendri le cœur. Il fut trouvé saisi [2] de quelques billets pleins

[1] Accident.

[2] Nanti.

de croix et de caractères inconnus. M. de Vitry, qui le garda au commencement, dit qu'il en avait vu un où au-dessus était écrit : « Stances pour empêcher de sentir les douleurs des supplices. » Il dit que de tout autre jour, il ne pouvait courir fortune qu'au vendredi, mais qu'il avait vu l'occasion trop belle pour la laisser perdre. Son couteau était une espèce de baïonnette, qu'il dit avoir prise en un cabaret; le manche en est blanc, il n'a qu'environ deux doigts de dos, le reste est tranchant des deux côtés. Il dit qu'il y a fort longtemps qu'il a cette résolution, et que plusieurs fois il l'a quittée, toutefois qu'elle lui est toujours revenue. Il s'est confessé, à ce qu'il dit, plusieurs fois d'un homicide volontaire, toutefois qu'il n'a jamais désigné à ses confesseurs que ce fût le roi, d'autant qu'il sait bien qu'en matière de crime de lèse-majesté les confessions se révèlent ; il a nommé entre ses confesseurs un jésuite nommé le P. d'Aubigny. Il a été trois ans feuillant ; mais ayant eu quelque vision qu'il révéla aux religieux, ils le chassèrent de leur couvent. Enquis[1] d'où lui était arrivée premièrement cette méchante pensée, il dit que comme il fut en la conciergerie de cette ville, où il a été longtemps prisonnier (les uns disent à cause d'un vol dont il se purgea ; il dit qu'il y était pour six mille francs auxquels il était condamné), dit qu'étant un soir dans sa chambre, seul, il vit voler près de sa chandelle un papillon, qu'il jugea plus grand que les autres ; que plusieurs fois il le voulut prendre, mais toujours il disparaissait : cela lui fit croire que c'était autre chose qu'un papillon. Après avoir rêvé quelque temps, il se coucha sur la paille ; et, s'étant endormi, il lui fut avis qu'il voyait soixante hommes armés de toutes pièces qui se battaient auprès de lui, et qu'ayant discouru quelque temps là-dessus en lui-même, il jugea que c'était un préjugé de guerre, et que le moyen de

[1] Interrogé.

continuer la paix et le repos était de tuer le roi. Comme on lui remontra que c'était au contraire le moyen d'allumer la guerre, il dit qu'il le reconnaissait bien à cette heure, mais que lors il ne le jugeait pas comme cela.

Lorsque le bruit de la mort du roi fut porté chez M. de Beaulieu, il y avait un nommé Bouchet, qui a longtemps demeuré en Flandres, qui dit tout aussitôt qu'il se doutait bien qui avait fait le coup, et conta que depuis environ un an, il y a en ce pays-là dix-huit ou vingt qui font pénitence publique, et tous les mercredis et samedis se battent emmi[1] les rues; le plus méchant d'entre eux s'appelle le roi et est couronné d'épines. Ce sont tous gens qui, à juger par leurs pénitences, doivent avoir fait des méchancetés exécrables, et qui sont aisés à induire[2] en leur proposant quoi que ce soit pour accourcir leur pénitence, et se soumettent de faire tout ce qui leur est commandé par un confesseur. Il avait opinion que cela pouvait venir de quelqu'un de cette manière de gens, pour ce qu'il avait vu depuis quatre jours leur roi en cette ville. Ces gens s'appellent battus, et lui le roi des battus. Ce Bouchet fut tout aussitôt mené reconnaître ce criminel, mais il trouva que ce n'était pas lui. Les uns disent qu'il a été maître d'école à Tours; les autres, à Montpellier; les autres, qu'il a été des gardes de l'archiduc; les autres, son laquais; aucuns disent qu'il est marié à Bruxelles, et qu'il a trois enfants; la plupart ne croient pas qu'il soit marié; bien tient-on pour certain qu'il a été maître d'école. Il a été pris trois ou quatre autres coquins, l'un pour avoir dit que le fils ne survivrait guère après, l'autre qu'il y avait beaucoup de gens qui priaient Dieu pour ce maraud, et qu'il en était un, et que quant à lui il avait eu autrefois la même imagination[3]. Il a été pris

[1] Au milieu, *in medio*.
[2] Conduire.
[3] Pensée.

aussi un gentilhomme qui, voyant passer le roi, dit : « Voilà un beau roi ! » On ne parle que de telles pestes, et cela, grâce à Dieu, est le plus grand trouble que nous ayons, car tout est aussi tranquille ici et par tous les quartiers de deçà, que s'il n'était point arrivé de changement. L'on prépare les funérailles du roi ; je crois que vendredi prochain l'effigie [1] sera mise en public ; cette cérémonie se fera aux Tuileries, pour empêcher que tout le monde ne vienne au Louvre, et aussi qu'il sera plus à propos que cela se fasse hors du lieu où est le nouveau roi. Pour cette heure le corps du roi est dans une bière de plomb, en la chambre qui va des cabinets à la galerie, sur un lit couvert de drap d'or frisé, avec une croix de satin blanc ; deux archers du hoqueton [2] blanc, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, sont au chevet du lit ; et au pied deux hérauts d'armes avec leurs cottes, qui sont celles mêmes qu'ils portaient au couronnement. A la main droite du lit est un autel où l'on dit messe tous les jours, et des deux côtés du lit, y a toujours des religieux qui prient ; le lit est entre les deux croisées qui regardent sur la Seine, les pieds viennent vers la cheminée. Le roi Henri troisième sera enterré quatre ou cinq jours auparavant ; il y en avait qui proposaient de les enterrer l'un quand et l'autre ; mais la reine ne l'a pas voulu. Je crois que, cela fait, le roi fera son entrée. Tous les arcs qu'on avait dressés demeurent, et en a-t-on seulement ôté les tableaux. Je suis las d'écrire, mais si vous dirai-je encore que M. de Guise a protesté à la reine qu'il ne permettra plus que M. de Vendôme le précède, et que ce qu'il en a fait autrefois, ç'a été pour le respect du roi. Ceci me fait ressouvenir d'un des points de la harangue que fit M. le premier président, quand la reine fut déclarée régente, qui est que l'âge et l'expérience du feu

[1] Catafalque avec l'image du roi.

[2] Casaque brodée.

roi, le bien qu'il avait fait à la France de l'avoir tirée de tant de misères, avait été cause qu'ils ont passé au parlement beaucoup de choses contraires au bien du peuple ; mais à l'avenir si on leur en proposait de semblables, ils suppliaient le roi et la reine de les excuser s'ils en usaient d'autre façon. On a conseillé à M. de Sully de remettre ses charges ; il dit qu'il le veut faire ; ses amis l'en pressent, et croit-on qu'il le fera, quoique la reine les lui ait confirmées. Comme M. de Soissons fut venu, il l'alla trouver et l'accompagna au Louvre. J'avais dit qu'il n'y avait rien de changé ; mais si a[1] ; et ne fût-ce que cela. L'armée demeure debout jusques à ce que l'on ait vu ce que diront les étrangers.

MALHERBE.

Œuvres, éd. Ludovic Lalanne (les Grands Écrivains de la France), t. II, p. 167.

LA CAMPAGNE SOUS HENRI IV

Il est certain que la politique prudente et avisée du roi, secondé par Sully, avait ramené la paix et la sécurité. L'abbé de Marolles a tracé des campagnes d'alors un tableau sans doute beaucoup trop idyllique, mais qui n'en est pas moins un témoignage bon à citer.

Je revois en esprit, avec un plaisir non pareil, la beauté des campagnes d'alors ; il me semble qu'elles étaient plus fertiles qu'elles n'ont été depuis ; que les prairies étaient plus verdoyantes qu'elles ne sont à présent, et que nos arbres avaient plus de fruits. Il n'y avait rien de si doux que d'entendre le ramage des oiseaux, le mugissement des bœufs et les chansons des

[1] Tour vieilli qui ne manque pas de vivacité.

bergers. Le bétail était mené sûrement aux champs, et les laboureurs versaient les guérets pour y jeter les blés que les leveurs de taille et les gens de guerre n'avaient pas ravagés. Ils avaient leurs meubles et leurs provisions nécessaires, et couchaient dans leurs lits. Quand la saison de la récolte était venue, il y avait plaisir de voir les troupes de moissonneurs, courbés les uns près des autres, dépouiller les sillons, et ramasser au retour les javelles que les plus robustes liaient ensuite, tandis que les autres chargeaient les gerbes dans les charrettes, et que les enfants, gardant de loin les troupeaux, glanaient les épis qu'une oubliance affectée avait laissés pour les réjouir. Les robustes filles de village sciaient les blés, comme les garçons ; et le travail des uns et des autres était entrecoupé de temps en temps par un repas rustique, qui se prenait à l'ombre d'un cormier ou d'un poirier, qui abattait ses branches chargées de fruits, jusqu'à la portée de leurs bras.

Quand le soleil, sur les six heures du soir, commençait à perdre la force de ses rayons, on nous menait promener vers le champ des moissonneurs; et ma mère y venait aussi bien souvent elle-même, ayant toujours mes sœurs et quelqu'une de mes tantes avec elle, sans les autres filles et demoiselles suivantes. Il me semble que leur entretien était le plus doux du monde; et une modestie agréable, jointe aux soins d'une propreté bienséante aux personnes de condition, quoiqu'elles fussent seules, faisait bien voir que leur éloignement du grand monde ne leur avait point abattu le cœur, et ne les rendaient point plus grossières. Elles s'allaient toutes reposer en quelque bel endroit, d'où elles prenaient plaisir de regarder la récolte, tandis que nous autres enfants, sans avoir besoin de ce repos, nous allions nous mêler parmi les moissonneurs ; et prenant même leurs faucilles, nous essayons de couper les blés, comme eux.

Je me souviens qu'un jour m'échauffant peut-être un

peu trop à cet exercice, une demoiselle m'ayant demandé si M. l'abbé de Villeloin faisait cela? Je lui répondis que oui, comme si j'eusse regardé l'avenir par un esprit prophétique; et quand elle m'eut répliqué, comme je l'entendais? « Je ne sais, lui dis-je; mais quand cela serait, celui que vous dites ne se ferait point de tort, parce qu'autrefois d'aussi honnêtes gens que lui n'en auraient pas rougi. » J'avais appris cela, sans doute, dans la vie de quelqu'illustre romain et sans savoir ce que je disais, elle se prit à rire, et m'arracha la faucille de la main, de peur que je ne m'en fisse mal.

Après la moisson, les paysans choisissaient un jour de fête, pour s'assembler et faire un petit festin qu'ils appelaient l'oison de métive (c'est le mot de la province), à quoi ils conviaient non seulement leurs amis, mais encore leurs maîtres, qui les comblaient de joie, s'ils se donnaient la peine d'y aller.

Quand les bonnes gens faisaient les noces de leurs enfants, c'était un plaisir d'en voir l'appareil; car, outre les beaux habits de l'épousée, qui n'étaient pas moins que d'une robe rouge et d'une coiffure en broderie de faux clinquant et de perles de verre, les parents étaient vêtus de leurs robes bleues bien plissées, qu'ils tiraient de leurs coffres parfumés de lavande, de roses sèches et de romarin; je dis les hommes aussi bien que les femmes, car c'est ainsi qu'ils appelaient le manteau froncé qu'ils mettaient sur leurs épaules, ayant un collet haut et droit, comme celui du manteau de quelques religieux : et les paysannes proprement coiffées, y paraissaient avec leur corps-de-cotte[1] de deux couleurs. Les livrées des épousailles n'y étaient point oubliées; chacune les portait à sa ceinture ou sur le haut-de-manche. Il y avait un concert de musettes, de flûtes et de hautbois; et après un banquet somptueux, la danse rustique

[1] Corsage.

durait jusqu'au soir. On ne se plaignait point des impositions excessives : chacun payait sa taxe avec gaieté, et je n'ai point de mémoire d'avoir ouï dire qu'alors un passage de gens de guerre eût pillé une paroisse, bien loin d'avoir désolé des provinces entières, comme il ne s'est vu que trop souvent depuis, par la violence des ennemis.

Telle était la fin du règne du bon Henri IV, qui fut la fin de beaucoup de biens, et le commencement d'une infinité de maux, quand une furie enragée ôta la vie à ce grand Prince, dont je pense m'être aperçu de quelque funeste pronostic, lorsque le soir de la journée qu'il fut tué, une grande lueur pendant l'obscurité de la nuit, fit paraître toute la campagne en feu. Je la vis comme on était près de s'aller coucher, et ceux qui la virent avec moi, en furent saisis de quelque sorte d'effroi, mais cela dura fort peu ; et quoique plusieurs crurent que ce n'était qu'un éclair, si est-ce que comme il fut extraordinaire, quand on sut dès le lendemain la nouvelle de l'accident funeste, ma mère, qui était un peu crédule aux contes qui se faisaient des choses prodigieuses, ne manqua pas d'expliquer cette vision d'un indice certain du malheur qui était arrivé.

MICHEL DE MAROLLES.

Mémoires. Amsterdam, 1755, in-12, t. I, p. 20.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Voici un autre tableau plus large, sinon moins optimiste, de l'état de la France à la mort de Henri IV. L'économiste Antoine de Montchrétien l'adresse au jeune roi Louis XIII et à la régente sa mère. L'auteur a mis dans son récit beau-

coup d'illusion encore, sans doute pour faire accepter les quelques réserves bénignes qu'il avait à énoncer.

La France seule se peut passer de tout ce qu'elle a de terres voisines, et toutes les terres voisines nullement d'elle. Elle a des richesses infinies, connues et à connaître. Qui la considérera bien, c'est le plus complet corps du royaume que le Soleil puisse voir depuis son lever jusques à son coucher, dont les membres sont plus divers, et toutes fois mieux se rapportant selon la symétrie requise à un bel État. En chacune de ses provinces, sont ou se peuvent établir toutes sortes d'artifices beaux et utiles. Lui seul se peut être tout le monde... La moindre des provinces de la France fournit à vos Majestés ses blés, ses vins, son sel, ses toiles, ses laines, son fer, son huile, son pastel, la rendent plus riche que tous les Pérous du monde. C'est cela qui les transporte tous chez elle. Mais de ces grandes richesses la plus grande, c'est l'inépuisable abondance de ses hommes, qui[1] les saurait ménager : car ce sont gentils esprits, actifs et pleins d'intelligence, de qualité de feu, composés par une ingénieuse artificielle nature, capable d'inventer et de faire.

Ce discours semblera paradoxe : il ne l'est pas. Car, combien qu'à voir la France regorgeante d'hommes, on jugerait qu'elle en est foulée[2] et accablée, ce n'est, pour le dire en un mot, que faute d'ordre, et son plus grand bien, par l'ignorance ou négligence de les employer, devient son plus grand mal. Au reste, qui ne sait que cet ordre est l'entéléchie[3] des États, l'acte premier et plus parfait de ces grands corps organiques, et l'harmonie bien accordante des éléments dont ils sont composés.

Nul animal ne naît au monde plus imbécile que

[1] Pour qui.
[2] Pressée.
[3] Expression de la philosophie aristotélicienne fort employée alors. Elle désigne l'être dans toute sa puissance et sa perfection.

l'homme; mais en peu d'ans on le rend capable de grands services. Qui peut s'accommoder bien à propos de cet instrument vivant, de cet outil mouvant, susceptible de toute discipline, capable de toute opération se peut glorifier d'avoir atteint en sa maison le plus haut point d'économie[1]. Et en l'état de la police les peuples septentrionaux s'en servent en nos jours mieux et plus règlément que nous...

Nous manquons en France quasi tous généralement de cette science; et pourtant ne jouissons-nous assez amplement d'un si propre et si domestique bien pour n'en connaître l'usage, ou pour le négliger avec trop de nonchalance, à notre perte, et au détriment du public. De là vient que la plupart de nos hommes sont contraints d'aller chercher ailleurs lieu d'emploi et de travail, qui en Espagne, qui en Flandre. Combien d'autres au reste rôdent parmi nous, valides, robustes de corps, en pleine fleur d'âge et de santé, vagant jour et nuit deçà delà, sans profession ni demeure aucune déterminée, chacun le voit tous les jours avec étonnement. Les carrefours des villes, les grands chemins en fourmillent, et leur importunité tire hors des mains de la charité ce qu'elle n'avait coutume d'octroyer qu'à une vieille, faible et percluse indigence...

De vrai la France a cette gloire, incommunicable à tout autre pays que chez elle est établi de toute antiquité le vrai domicile de la liberté; que l'esclavage n'y trouve point de lieu; que le serf même d'un étranger est affranchi si tôt qu'il y a mis le pied. Mais, puisque, pour bonnes et chrétiennes raisons, on a aboli la servitude, reste que le public ait soin d'employer les hommes à des artifices et travaux qui joignent le profit particulier à son utilité commune.

L'homme plus entendu en fait de police n'est pas celui qui, par supplice rigoureux, extermine les brigands et voleurs, mais celui qui, par l'occupation qu'il

[1] C'est-à-dire l'art d'en régler la dépense.

donne à ceux qui sont commis à son gouvernement, empêche qu'il n'en soit point. Ce que l'on peut obtenir, dressant dans chaque province de ce royaume, plusieurs divers ateliers de diverses manufactures, selon qu'elles s'y trouveront commode. Et cela sans doute fera faire de belles pépinières d'artisans, qui causeront la plus grande richesse du pays. Et cela sans doute fera jeter à bas mille roues et mille potences, sans y employer les foudres de la Justice, dont les spectacles ne sont pas moins horribles que nécessaires.

... Il y a plusieurs sortes de serfs; mais ceux-là le sont plus naturellement, qui le sont volontairement; n'ayant aucune honte de mener une vie caïmande[1] et nécessiteuse d'autrui... Ce sont français indignes de ce nom de liberté, et qu'avec toute justice et équité naturelle on peut obliger au travail. Ainsi se provignera[2] l'industrie en un grand nombre d'hommes qui languissent inutiles. Ainsi se déchargera le public et se prouvera qu'il n'est point si petit art, qui ne donne la nourriture et le vêtement à son homme. Ainsi s'augmentera le commerce, qui n'est proprement que le résultat de l'artifice; que le bassin de sa fontaine où vient s'abreuver la nécessité publique, et qui répand par-dessus ses bords assez d'eau pour contenter les étrangers, sans leur permettre de puiser à même comme ils font.

Notre feu Roi d'immortelle mémoire a fait connaître en beaucoup de sujets l'honorable passion qu'il avait d'embellir son royaume de toutes sortes d'artifices. Il a reçu volontiers ce qu'on lui a proposé à cette fin, l'a favorisé d'avantageux privilèges, et quelques fois a fourni le principal nerf qui donne le mouvement. Son soin royal coulait curieusement par tous les membres de cet État et s'appliquait judicieusement à ce qui avait apparence de pouvoir contribuer à sa grandeur.

[1] Mendiante, quémandeuse.

[2] Multipliera.

Ces bons mouvements que Dieu sans doute lui mettait au cœur pour l'utilité de son peuple, ont été suivis de différents effets; les uns profitables, les autres non du tout répondant à la sincérité de ses intentions; mais toujours l'on y trouve matière de le reconnaître très grand prince et bon roi. A qui tente beaucoup de choses toutes ne peuvent pas réussir à souhait.

En ce louable désir qui le possédait, et duquel vous devez hériter aussi bien que de son sceptre, vos Majestés me permettront de leur noter un point digne de principale observation où l'erreur [1] est commun et presque naturel à tous les hommes. C'est que nous faisons ordinairement plus grand état des choses étrangères que des nôtres propres, et que nous cherchons bien loin ce que nous avons bien près. Pour voir la femme de notre voisin belle à nos yeux, agréable à notre fantaisie, il ne faut pas tout soudain haïr et mépriser la nôtre. Il serait plus à propos de juger sans passion, si le fard étranger, si l'air nouveau d'un visage, si l'ornement non domestique suborne point notre vue et n'apporte point d'illusions à notre jugement pour le corrompre, et s'avantager sur la beauté familière et naturelle que nous possédons; car en ce cas ne vaudrait-il pas mieux y ajouter ce qui nous peut plaire, puisqu'il nous est possible, et prendre tout sujet de contentement en ce que nous avons à la main, que nous pouvons jouir sans coût, acquérir sans peine et conserver sans danger.

Je désire faire entendre à vos Majestés que la France, vos uniques amours et vos plus chères délices, est pleine de ces beaux arts et métiers utiles dont les étrangers qui les pratiquent comme nous, voudraient bien pour toujours nous tromper, s'approprier contre

[1] *Erreur* a été masculin au XVI[e] siècle, alors qu'on refit du masculin, d'après le latin, les substantifs en *eur* provenant des mots latins en *or*, qui étaient tous féminins dans l'ancienne langue et qui ont presque tous, depuis lors, repris leur ancien genre.

tout droit la naïve[1] et légitime industrie. Mais qui voudra par un sain jugement connaître de ce fait, sans se laisser piper[2] à l'opinion ni à l'apparence, trouvera qu'ils n'ont rien, je ne dirai pas de plus, mais de si parfait en leur main qu'en celle des vôtres. Tout ce qu'ils en empruntent, c'est à l'aventure un peu de lustre et de fard étranger que nos hommes leur pourraient donner s'ils ne le négligeaient point, doués qu'ils sont naturellement plus que tous autres d'une singulière gentillesse et propriété. Il n'y a donc que ce mal, si c'est un mal, qu'ils ne peuvent être charlatans ni de la main ni de la parole; qu'ils n'enchérissent point la juste valeur de l'essence des choses par une vaine superficie; et qu'ils se montrent en un mot, plus propres à bien faire qu'à s'en vanter. Ajoutons-y un vice, lequel est plus nôtre que leur, que la plus grande part de nous ne sait pas reconnaître leur suffisance[3], et que de là ils viennent eux-mêmes à s'en défier. Finalement, pour conclure par leurs défauts plutôt que par leurs vertus, ils ne procèdent pas en leurs travaux avec trop bon ordre, et cela sans doute est un fort grand détourbier[4] à leur naturelle industrie.....

ANTOINE DE MONTCHRÉTIEN.

Traité de l'Economie politique. Rouen, 1615, p. 32.

UN ÉPISODE DES GUERRES CIVILES

Les réformés et la noblesse qu'Henri IV avait difficilement tenus en mains eurent, sous un roi mineur, une importance extrême et profitèrent de toutes les maladresses de la régence, si bien qu'ils finirent par prendre les armes et se soulever

[1] Naturel.
[2] Tromper.
[3] Capacité. Le mot n'avait pas encore le mauvais sens qu'il a maintenant.
[4] Empêchement, obstacle.

contre l'autorité royale. Le difficile dans ces circonstances troublées, c'est de reconnaître son devoir pour le remplir ensuite. On va voir par l'épisode suivant, d'abord avec quelle cruauté on traitait les places ennemies du roi de France, ensuite combien il était besoin que les chefs des troupes prissent leurs précautions avant d'exécuter ces procédés sommaires.

Lunel[1], qui n'est qu'une petite place très faible, s'étant rendue à composition après la prise de Sommières, l'armée marcha sans qu'on sût où elle allait, et passa devant un petit bourg, où il y avait une espèce de fort, dans lequel s'étaient retirés beaucoup de huguenots résolus de s'y défendre. M. d'Angoulême ne crut pas devoir s'y arrêter, négligeant ce lieu comme trop peu considérable ; et il fit continuer la marche de l'armée. Ces bonnes gens crurent pouvoir profiter de ce qu'on passait ainsi outre sans les attaquer, et espérant de faire quelque butin, ils résolurent, enflés qu'ils étaient de leur bonheur, de sortir et de donner sur la queue de l'armée. J'étais pour lors à la tête ; et les ayant aperçus et fait remarquer à M. de Cérillac, notre lieutenant-colonel, je lui dis que s'il voulait me laisser faire, je croyais pouvoir leur couper le passage pour le retour, et avec soixante hommes me rendre maître de leur porte avant qu'ils pussent la regagner. Cette proposition lui plut fort ; il me donna tout pouvoir de faire ce que je voudrais : et aussitôt je me coulai avec les soixante hommes que j'avais choisis, tout le long d'un fossé qui me couvrait de ces escarmoucheurs, lorsqu'ils ne songeaient qu'à la queue de l'armée, et non à la tête qu'ils savaient être si éloignée ; et se trouvant tout d'un coup surpris et coupés du côté qu'ils craignaient le moins, ils se mirent à courir de toute leur force vers leur porte : mais ils ne purent y arriver avant moi ; nous entrâmes, pêle mêle avec eux ; et comme mes soldats étaient un peu plus aguerris que

[1] Lunel, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montpellier. — Sommières, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nîmes, assiégé en 1622.

ces sortes de gens ramassés, nous n'eûmes pas beaucoup de peine à les pousser, et à nous rendre tout à fait maître de la porte. J'y laissai dix soldats pour la garder, et m'en allai avec les cinquante autres charger le reste du bourg, qui fut si épouvanté de cette surprise qu'il ne fit point de résistance.

Après avoir désarmé et mis dehors tout ce qu'il y avait d'hommes qui étaient à craindre, et laissé le reste sans m'en embarrasser, j'envoyai dire à M. de Cérillac le succès de mon entreprise, et le prier d'en donner avis à M. d'Angoulême, afin que je susse l'ordre qu'il voulait donner pour ce bourg. M. d'Angoulême m'envoya un gentilhomme me commander de sa part de raser la place avant que de la quitter. Je reçus cet ordre avec la soumission que je devais ; mais craignant que cela ne me fît une affaire quelque jour, je dis à ce gentilhomme qu'il ne trouvât point mauvais que je le priasse de dire à M. d'Angoulême que j'avais peine à raser la place, à moins que d'en avoir un ordre de lui par écrit. Ce gentilhomme prenant la chose au point d'honneur, me repartit que la parole qu'il me portait de la part de M. d'Angoulême, valait bien sans doute une lettre. « Il est vrai, Monsieur, lui dis-je, en des choses où il ne s'agit que de savoir si elles sont vraies ou fausses ; mais non pas dans une affaire comme celle-ci, où il faut pour ma sûreté que la parole demeure et subsiste ; ce qui ne se peut faire que par écrit. Ainsi ne trouvez pas mauvais, s'il vous plaît, que je vous prie de faire savoir à M. d'Angoulême que je ne rase et ne brûle point de place sans en avoir l'ordre entre mes mains. » Je croyais m'être assez expliqué pour faire connaître à ce gentilhomme, que je ne doutais pas de la vérité de son rapport, mais que je cherchais seulement les sûretés pour l'avenir. Cependant il s'offensa tout à fait de ce que je lui disais, et témoigna m'en vouloir faire une querelle particulière. Je lui dis qu'il n'y avait rien de si éloigné de ma pensée que de le vouloir offenser ; mais qu'aussi

ne devait-il pas vouloir m'engager dans une méchante affaire, en faisant un point d'honneur d'une chose qui ne l'était pas ; et que j'étais assuré que s'il était à ma place, il avait trop d'esprit pour ne pas prendre les mêmes mesures et les mêmes précautions que moi. Alors étant satisfait de ma réponse il s'en alla trouver M. d'Angoulême qui sur le champ m'écrivit un billet en ces termes : « Ceci est pour ordre que je vous donne de raser et de brûler la fortification et principale maison de Cabos, attendu que c'est un lieu qui sert de retraite aux ennemis du roi, et que cela est absolument nécessaire pour son service. D'Angoulême. » Après avoir reçu cet ordre, je commandai à tous les habitants d'emporter ce qu'ils voudraient, et envoyai publier dans les villages voisins qu'il était libre à chacun d'y venir prendre ce qu'il jugerait à propos, à condition qu'ils raseraient les fortifications, ou brûleraient ce qui ne pourrait être rasé. Cela dura deux jours entiers, au bout desquels je revins joindre l'armée.

Cette précaution dont j'avais crû devoir user avant de raser ce château me fut très utile dans la suite ; et il parut bien qu'il est bon de penser à l'avenir dans le temps présent et de prévoir pendant la guerre à ce qui peut arriver durant la paix. Car quelques années après, un receveur général de Guyenne qui avait une partie de son bien dans Cabos et à qui appartenaient les maisons que j'avais fait démolir ou brûler, vint faire ses plaintes à la Chambre des Comptes de ce qu'il ne pouvait plus lui présenter ses acquits et ses aveux, parce que tous ses papiers avaient été brûlés par un nommé de Pontis, qui dans la guerre avait pillé et brûlé le bourg et qui présentement était lieutenant aux gardes ; et il demandait qu'il lui fut permis de le poursuivre pour le contraindre de rétablir toutes choses en l'état où elles étaient auparavant. L'affaire fut portée au Parlement, où l'on informa et décréta contre moi. Comme je ne comparaissais point, je fus

assigné à son de trompe, et l'on me faisait mon procès par contumace. Dans cet étrange extrémité où je me trouvai tout d'un coup réduit pour le service du Roi, je l'allai trouver, et lui ayant conté mon affaire, je lui dis que j'étais très assuré que M. d'Angoulême m'avait donné son ordre par écrit, et que j'avais même beaucoup insisté pour l'avoir, mais que je ne me souvenais point où j'avais mis ce papier. Le Roi me dit d'aller trouver M. d'Angoulême et de le prier de me donner un billet de sa main qui portât que c'était lui qui m'avait commandé de faire raser ce château. Mais M. d'Angoulême traitant la chose cavalièrement et la tournant en raillerie me dit qu'il ne s'en souvenait point, et qu'il ne me donnerait point de billet.

Je revins trouver le Roi qui témoigna être fort surpris de la réponse de M. d'Angoulême, et qui me dit qu'il me ferait donner des lettres d'abolition. J'avoue que ce mot me déplut extraordinairement, ne pouvant goûter qu'on traitât l'action que j'avais faite par un ordre exprès du général, comme un crime qui méritât rémission. Je remerciai très humblement sa Majesté, lui disant que je ne me servirais que dans la dernière extrémité de ce qu'elle me faisait la grâce de m'offrir, et qu'il fallait que je remuasse encore une fois tous mes papiers. Mais je ne sais comment il arrivait toujours que dans la précipitation où j'étais, ce papier étant enveloppé d'un autre me tombait diverses fois entre les mains sans que je le pusse remarquer...

J'allai de nouveau renverser tous mes papiers, et je fus enfin assez heureux pour trouver celui que mon extrême précipitation m'avait empêché de voir jusqu'alors. Ainsi ayant porté par ordre du Roi au Parlement ce qui me servait de justification, je fis connaître mon innocence, et je fus en même temps déchargé de toutes poursuites. M. d'Angoulême l'ayant su n'en fit que rire, et dit seulement que j'avais eu peur pour cette fois. Telle est la conduite, et telles sont les railleries des Grands, qui font gloire de regarder avec indifférence les

malheurs où non seulement ils voient tomber mais où ils font tomber effectivement les petits, comme s'ils jugeaient qu'il fut indigne d'eux d'y prendre part. Et cet exemple fait voir qu'on ne peut manquer à prendre toujours ses sûretés avec eux, puisqu'ils engagent aisément dans le péril, et qu'ils y laissent aussi facilement ceux qu'ils y ont engagés.

PONTIS.

Mémoires, collection Michaud et Poujoulat, t. VI, p. 493.

LA ROCHELLE APRÈS LE SIÈGE

On sait après quels événements, qu'il est inutile de rapporter ici, la résistance des Réformés fut brisée. Un homme avait paru, sur ces entrefaites, dont l'énergie indomptable et la volonté de fer, mises au service de l'autorité du Roi, avaient assuré le triomphe de celui-ci. Mais au prix de quels sacrifices! Le récit d'un témoin oculaire nous montrera ce qu'il restait de la Rochelle quand elle se rendit à Louis XIII et comment celui-ci s'efforça de ne point aggraver le mal qu avait été fait de la sorte.

Le temps arriva que cette ville qui était toute l'espérance et tout l'appui du parti des hérétiques devait tomber entre les mains de son Prince légitime. L'extrémité où elle se trouva réduite par la famine fut telle qu'un très grand nombre de personnes mouraient de faim : et je dirai ici sur cela ce que j'appris ensuite de la propre bouche de mon hôte, étant entré dans la Rochelle. Car voulant me faire connaître quelle avait été l'extrémité de leur misère, il me protesta que pendant huit jours il s'était fait tirer de son sang et l'avait fait fricasser pour en nourrir son pauvre enfant, s'ôtant ainsi peu à peu la vie à soi-même pour conserver celle

de son fils[1]. L'éloquence du ministre Salbert qui était un homme d'une grande considération parmi eux servit beaucoup pour faire résoudre les Rochelais à souffrir de si grandes extrémités. L'entêtement de leur nouvelle religion les rendait comme insensibles à tout et l'obstination jointe à la grande autorité et à la conduite héroïque de Guiton, maire de la ville, qui se rendit si fameux durant ce siège, semblait leur donner de nouvelles forces et leur inspirer à toute heure un nouveau courage. Il suffit de dire pour donner quelque idée de sa fermeté, qu'un de ses amis lui montrant une personne de leur connaissance qui se mourait de langueur et de faim, il lui répondit froidement : « Vous étonnez-vous de cela? Il faut bien que vous et moi en venions là. » Et comme un autre lui disait que tout le monde mourait de faim, il repartit avec la même froideur : « Pourvu qu'il en reste un pour fermer les portes, c'est assez. » Mais il parut trop visiblement que le ciel se déclarait en faveur des armes du Roi. Les Rochelais le reconnurent eux-mêmes et furent obligés d'avouer qu'il y avait quelque chose d'étonnant de voir que le temps fut si beau en une saison comme celle de l'automne, où l'orage et la mer avaient accoutumé de faire trembler toute la Rochelle et de s'étendre jusques dans les rues. Ce qui augmentait encore l'étonnement de tout le monde, et pouvait passer pour un effet miraculeux de l'assistance de Dieu dans cette grande entreprise, fut que la peste étant alors furieuse dans les deux tiers du royaume, ce canton en demeura entièrement exempt au milieu des nécessités épouvantables d'une ville réduite en un si pitoyable état, et de l'infection qui a accoutumé d'accompagner les grandes armées principalement après un si long siège.

[1] Le fait n'est rien moins que prouvé, malgré le récit de Pontis. Il n'en est pas moins significatif et montre quel était le degré de la misère, puisque Pontis ajoute foi à cette affirmation et ne craint pas de la rapporter à son tour.

Les Rochelais voyant donc qu'il ne leur restait aucune espérance du côté de l'Angleterre dont la flotte avait fait inutilement divers efforts pour les secourir, ils commencèrent à traiter de la capitulation de la ville : et l'un des articles fut que le maire Guiton serait conservé dans tous les honneurs et dans tous les privilèges de sa dignité. Dix députés vinrent avec la ratification des articles le 20 d'octobre de l'année 1628 se jeter aux pieds du Roi dans sa chambre, où il était accompagné de M. le comte de Soissons, de MM. les cardinaux de Richelieu et de la Valette, de MM. de Chevreuse, de Bassompierre, de Schomberg, d'Effiat et autres : et là, ils implorèrent de nouveau la clémence de Sa Majesté, le sieur de la Gousse avocat du Roi au présidial portant la parole pour eux. En même temps les bourgeois se mirent sur les remparts et contrescarpes à crier : Vive le Roi. Quatre cents hommes furent nommés par Sa Majesté pour aller se rendre maîtres de la ville, préparer son logement, faire nettoyer les rues et les maisons, et mettre ordre à toutes choses pour son entrée. Elle choisit quatre capitaines et quatre lieutenants, dont j'étais un, pour les commander sous M. le duc d'Angoulême à qui elle nous ordonna d'obéir : et elle nous fit de très expresses défenses de causer le moindre désordre dans la ville, menaçant de faire une punition exemplaire s'il entendait quelques plaintes. Entre autres choses le Roi nous recommanda de ne point souffrir que les soldats vendissent le pain à ces pauvres affamés qui en manquaient depuis tant de temps, et de leur permettre seulement de recevoir quelques présents en cas qu'ils leur en offrissent d'eux-mêmes. Nous entrâmes donc dans la Rochelle avec cet ordre du Roi ; nous nous rendîmes maîtres des portes et plaçâmes en divers lieux des corps de garde. Nous trouvâmes cette ville en un état qui faisait horreur et compassion à tous ceux qui y entrèrent. Les rues et les maisons étaient infectées des corps morts qui

y étaient en grand nombre sans être ensevelis ni enterrés. Car sur la fin de ce siège les Rochelais ressemblant plutôt à des squelettes qu'à des hommes vivants, étaient devenus si languissants et si faibles, qu'ils n'avaient pas le courage de creuser des fosses, ni d'emporter les corps morts hors des maisons. Le plus grand présent qu'on pouvait faire à ceux qui restaient était de leur donner du pain, qu'ils préféraient à toutes choses comme étant le remède infaillible qui pouvait les empêcher de mourir, quoique ce remède même devenait à quelques-uns mortel par la grande avidité avec laquelle ils le mangeaient et s'étouffaient en même temps.

J'eus en cette occasion un différend avec un Rochelais qui pensa être cause de ma perte. Ayant donné quelques pains à un homme qui paraissait en avoir grand besoin, j'eus quelque envie d'une arquebuse qu'il avait et qui était fort belle ; je lui demandai s'il voulait la vendre, et le trouvant un peu difficile, je le pressai tant que je le fis enfin consentir à me la donner pour onze quarts d'écus. Mais lorsque je l'eus payé et que je m'en allai avec cette arme, il se repentit de me l'avoir vendue ou plutôt de n'avoir pas tant reçu de pain qu'il aurait voulu ; et commençant à entrer tout d'un coup en une fureur incroyable contre moi, il dit tout haut en sorte que je l'entendis : « Je voudrais que l'argent de ces onze quarts d'écus lui fut fondu sur le cœur et qu'il eut dans la tête le plomb qui est dans cette arquebuse ; il m'emporte ici mon arme qu'il m'a fait vendre malgré moi. » Étonné que je fus d'un compliment si brutal, je me retournai aussitôt vers lui et lui dis : « Comment, mon ami, vous ai-je fait tort en vous payant de votre arquebuse l'argent dont vous êtes convenu ? je vous avais cru jusqu'ici honnête homme, mais vous m'avez détrompé. » L'autre me paya sur le champ d'un démenti, et la patience m'échappant, sans avoir égard à la défense du Roi, et à l'extrémité où cet homme était réduit, je

lui déchargeai un soufflet sur sa joue toute décharnée, et lui dis qu'il devait penser à qui il parlait, et ne pas ainsi démentir un homme d'honneur. Alors étant tout furieux d'avoir reçu ce soufflet. il commença à crier et à tempêter. Il dit tout haut qu'il voulait s'en plaindre au Roi, qu'on lui faisait violence et qu'on l'outrageait contre la parole que Sa Majesté leur avait donnée. Je vis aussitôt jusqu'où irait cette affaire si je ne l'étouffais d'abord, me tenant bien assuré de porter ma tête sur l'échafaud si le Roi en entendait parler. Je fis donc tout mon possible et par moi-même et par mes amis, et par les parents de cet homme pour tâcher de l'apaiser ; je lui présentai encore dix-huit quarts d'écus, qu'il me refusa voulant se venger à quelque prix que ce fut. Mais enfin je le comblai par tant de prières et d'importunités de la part de ses meilleurs amis, qu'il s'adoucit; et je lui donnai pour sa peine de s'être mis si fort en colère environ une douzaine de pains par dessus ceux qu'il avait déjà reçus. Comme il vint ensuite me faire ses excuses, et qu'il me dit que l'extrême nécessité où ils étaient l'avait fait emporter de la sorte, je lui fis une remontrance charitable qu'il reçut fort bien, et lui fis entendre doucement, qu'un des grands points de la vie était de connaître ceux à qui on parlait, et de ne pas offenser les gens d'honneur par un démenti comme il avait fait. Je lui offris en même temps mon service et autant de pain pour lui ou pour ses amis qu'ils en auraient de besoin. Ainsi tout ce différend se termina à nous rendre bons amis.

PONTIS.

Mémoires, collection Michaud et Poujoulat, t. VI, p. 545.

L'ARRESTATION DE BASSOMPIERRE

Richelieu ne se montra pas moins résolu à l'égard de la noblesse. Il en poursuivit l'insolence avec une ténacité sans faiblesse et la châtia sans se lasser. Il est inutile de rappeler les épisodes les plus fameux de cette lutte. Nous rapporterons seulement le récit de l'arrestation de Bassompierre, d'après Bassompierre lui-même. Esprit vif et langue alerte, le maréchal n'avait pas assez épargné le cardinal, qui le fit prendre comme on va le voir, malgré la bienveillance de Louis XIII pour Bassompierre et garda celui-ci à la Bastille où il demeura tant que Richelieu vécut.

Sur le soir j'attendais l'heure d'aller à la comédie chez M. de Saint-Géran qui la donnait ce soir-là, et le bal ensuite, quand M. d'Epernon m'envoya prier de venir jusques chez Mme de Choisy, où il était; et y étant arrivé, il me dit que la reine mère avait été arrêtée le matin même à Compiègne, d'où le roi était parti pour venir coucher à Senlis; que Mme la princesse de Conti avait eu commandement par une lettre du roi que M. de la Ville aux Clercs lui avait portée, de s'en aller à Eu; que le roi avait fait Mme de la Flotte dame d'atour de la reine, et Mlle de Hautefort fille de la reine sa femme, et que toutes deux étaient venues à Senlis avec elle; que le premier médecin de la reine, M. Vautier, avait été amené prisonnier à la suite du roi, et finalement qu'il savait de bonne part qu'il avait été mis sur le tapis de nous arrêter, lui, le maréchal de Créquy et moi; qu'il n'y avait encore été rien conclu contre eux, mais qu'il avait été arrêté que l'on me ferait prisonnier le mardi à l'arrivée du roi à Paris, dont il m'avait voulu avertir afin que je songeasse à moi. Je lui demandai ce qu'il me conseillait de faire, et ce que lui-même voulait faire. Il me dit que s'il n'avait que cinquante ans, qu'il ne serait pas une heure à Paris et qu'il se mettrait en

lieu de sûreté d'où puis après il pourrait faire sa paix ; mais qu'étant proche de quatre-vingts ans il se sentait bien encore assez fort pour faire une traite, mais qu'il craindrait de demeurer le lendemain : c'était pourquoi, puisqu'il avait été si mal habile de venir encore faire le courtisan à son âge, il était bien employé qu'il en pâtît, et qu'il tenterait toutes choses et mettrait toutes pierres en œuvre pour se rétablir tellement quellement, et puis de s'en aller finir ses jours en paix dans son gouvernement ; mais pour moi qui étais encore jeune, en état de servir et d'attendre une meilleure fortune, il me conseillait de m'éloigner et de conserver ma liberté, et que il m'offrait de me prêter cinquante mille écus pour passer deux mauvaises années, que je lui rendrais quand il en viendrait de bonnes.

Je lui rendis premièrement très humbles grâces de son bon conseil et ensuite de son offre, et lui dis que ma modestie m'empêchait d'accepter le dernier et ma conscience d'effectuer l'autre, étant très innocent de tout crime et n'ayant jamais fait aucune action qui ne mérite plutôt louange et récompense que punition : qu'il a paru que j'ai toujours plutôt recherché la gloire que le profit, et que, préférant mon honneur non seulement à ma liberté mais à ma propre vie, je ne le mettrais jamais en compromis par une fuite qui pourrait faire soupçonner et douter de ma probité ; que depuis trente ans je servais la France et m'y étais attaché pour y faire ma fortune[1] ; que je n'en voulais point maintenant (que j'approche l'âge de cinquante ans) en chercher une nouvelle, et qu'ayant donné au roi mon service et ma vie je lui pouvais bien donner aussi ma liberté, qu'il me rendrait bientôt quand il jetterait les yeux sur mes services et ma fidélité ; qu'au pis aller j'aimais mieux vieillir et mourir dans une prison, jugé d'un chacun innocent et mon maître

[1] Bassompierre était Lorrain d'origine.

ingrat, que par une fuite inconsidérée me faire croire coupable et soupçonner méconnaissant des honneurs et charges que le roi m'a voulu départir; que je ne me pouvais imaginer que l'on me veuille mettre prisonnier n'ayant rien fait, ni m'y retenir quand on ne trouvera aucune charge contre moi; mais quand on voudra faire l'un et l'autre, que je le souffrirai avec grande constance et modération, et qu'au lieu de m'éloigner je me résolvais dès demain matin de m'aller présenter à Senlis au roi, ou pour me justifier si l'on m'accuse, ou pour entrer en prison si l'on me soupçonne, ou même pour mourir si on avait les doutes que l'on a pu prendre de moi, et quand on ne trouverait rien à redire à ma vie ni à ma conduite, pour mourir aussi, et généreusement et constamment, si ma mauvaise fortune ou la rage de mes ennemis me pousse jusques à cette extrémité.

Comme j'achevai ce discours M. d'Épernon, les larmes aux yeux, m'embrassa et me dit : « Je ne sais ce qui vous arrivera, et je prie Dieu de tout mon cœur que ce soit tout bien; mais je n'ai jamais connu gentilhomme mieux né que vous, ni qui mérite mieux toute bonne fortune : vous l'avez eue jusques ici; Dieu vous la conserve, et bien que j'appréhende la résolution que vous avez prise, je l'approuve néanmoins et vous conseille de la suivre, ayant ouï et pesé vos raisons. »

Il me pria ensuite de n'éventer point cette nouvelle qui bientôt serait publique, et me pria qu'au sortir de la comédie il me donnât à souper chez Mme de Choisy où il l'avait fait apprêter, et sur cela nous allâmes à la fête chez M. de Saint-Géran où je trouvai M. le maréchal de Créqui à qui M. d'Épernon le dit devant moi et ce que je voulais faire, qui l'approuva, et dit que pour lui, il ferait ce qu'il pourrait pour détourner l'orage, mais qu'il l'attendrait.

Peu après Mme la Comtesse divulgua l'arrêt[1] de la

[1] L'arrestation de la reine mère Marie de Médicis.

reine mère, et nous ouïmes la comédie, vîmes le bal, et à minuit vînmes souper chez Mme de Choisy où M. de Chevreuse vint, qui ne fut guère touché de l'éloignement de sa bonne sœur de la cour, et fut aussi gai que de coutume. Comme nous nous retirions, M. du Plessis Pralin arriva, qui dit à M. de Chevreuse de la part du roi que non par haine qu'il portât à sa maison, mais que pour le bien de son service il avait éloigné Mme sa sœur d'auprès de la reine-mère.

Le lendemain lundi vingtième jour de février je me levai devant le jour et brûlai plus de six mille lettres d'amour que j'avais autrefois reçues de diverses femmes, appréhendant que, si l'on me prenait prisonnier, on ne vînt chercher dans ma maison, et que l'on n'y trouvât quelque chose qui pût nuire, étant les seuls papiers que j'avais, qui eussent pu préjudicier à quelqu'un. Puis je mandai à M. le comte de Gramont que je m'en allais trouver le roi à Senlis, et que, s'il y voulait venir, je l'y mènerais, ce qu'il fit volontiers, et l'étant venu prendre à son logis, il monta en mon carrosse, et nous allâmes jusques à Louvre où nous trouvâmes M. le Comte, M. le cardinal de la Vallette, et M. de Bouillon qui montaient en carrosse, après s'être chauffés, pour passer à Senlis. Il voulut que M. de Gramont et moi nous nous missions en son carrosse pour y aller de compagnie, et me dit que je me vinsse chauffer : puis en montant quant et moi [1] dans la chambre, il me dit : « Je sais assurément que l'on vous veut arrêter; si vous m'en croyez vous vous retirerez, et si vous voulez, voilà deux coureurs qui vous mèneront bravement à dix lieues d'ici. » Je le remerciai très humblement et lui dis que n'ayant rien sur ma conscience de sinistre, je ne craignais rien aussi, et que j'aurais l'honneur de l'accompagner à Senlis, où nous arrivâmes peu après et trouvâmes le roi avec la reine sa femme dans sa chambre et MM^mes la

[1] *Quant et*, avec.

Princesse et de Guyméné. Il vint à nous et nous dit : « Voilà la bonne compagnie » ; puis ayant un peu parlé à M. le Comte et à M. le cardinal de la Vallette, il m'entretint assez longtemps, me disant qu'il avait fait ce qu'il avait pu pour porter la reine sa mère à se raccommoder avec M. le Cardinal, mais qu'il n'y avait su rien gagner, ne me dit jamais rien de M[me] la princesse de Conti : puis je lui dis que l'on m'avait donné avis qu'il me voulait faire arrêter et que j'étais venu le trouver afin que l'on n'eût point de peine à me chercher, et que, si je savais où c'est, je m'y en irais moi-même sans que l'on m'y menât. Il me dit là-dessus ces mêmes mots : « Comment, Betstein[1], aurais-tu la pensée que je le voulusse faire ? Tu sais bien que je t'aime » ; et je crois certes qu'à cette heure-là il le disait comme il le pensait. Sur cela on lui vint dire que M. le Cardinal était en sa chambre, et lors il prit congé de la compagnie, et me dit que je fisse avancer le lendemain matin de bonne heure la compagnie qui était en garde afin qu'elle la put faire à Paris, puis me donna le mot.

Nous demeurâmes quelque temps chez la reine, et puis nous vînmes tous souper chez M. de Longueville, et de là nous retournâmes chez la reine où était venu le roi après souper. Je vis bien qu'il y avait quelque chose contre moi ; car le roi baissait toujours la tête, jouant de la guitare sans me regarder et en toute la soirée ne me dit jamais un mot. Je le dis à M. de Gramont, nous allant coucher ensemble en un logis que l'on nous avait apprêté.

Le lendemain mardi vingt-cinquième jour de février, je me levai à six heures du matin, et comme j'étais devant le feu avec ma robe, le sieur de Launay, lieutenant des gardes du corps, entra en ma chambre et me dit : « Monsieur, c'est avec la larme à l'œil, et le cœur qui me saigne, que moi qui depuis vingt ans suis

[1] On nommait indifféremment le maréchal Bassompierre ou Betstein.

votre soldat, et ai toujours été sous vous, sois obligé de vous dire que le roi m'a commandé de vous arrêter. » Je ne ressentis aucune émotion particulière à ce discours et lui dis : « Monsieur, vous n'y aurez pas grand peine, étant venu exprès à ce sujet comme l'on m'en avait averti. J'ai toute ma vie été soumis aux volontés du roi qui peut disposer de moi et de ma liberté à sa volonté : » sur quoi je lui demandai s'il voulait que mes gens se retirassent, mais il me dit que non, et qu'il n'avait autre charge que de m'arrêter et puis de l'envoyer dire au roi, et que je pouvais parler à mes gens, écrire et mander tout ce qu'il me plairait, et que tout m'était permis. M. de Gramont alors se leva du lit et vint pleurant à moi, dont je me mis à rire, et lui dis que, s'il ne s'affligeait de ma prison non plus que moi, il n'en aurait aucun ressentiment, comme de vrai je ne m'en mis pas beaucoup en peine, ne croyant pas y demeurer longtemps. Launay ne voulut jamais qu'aucun des gardes qui étaient avec lui entrassent dans ma chambre, et peu après arrivèrent devant mon logis un carrosse du roi, ses mousquetaires à cheval, et trente de ses chevau-légers. Je me mis en carrosse avec Launay seul, et rencontrai en sortant Mme la Princesse qui montra être touchée de ma disgrâce ; puis marchâmes toujours deux cents pas devant le roi jusques à la porte de Saint-Martin que je tournai à gauche, et passant par la place Royale on me mena à la Bastille, où je mangeai avec le gouverneur M. du Tremblay [1], et puis il me mena dans la chambre où était autrefois M. le Prince, dans laquelle on m'enferma avec un seul valet.

Le mercredi vingt-sixième M. du Tremblay me vint voir le soir, et me dit de la part du roi qu'il ne m'avait point fait arrêter pour aucune faute que j'aie faite, et qu'il me tenait son bon serviteur, mais de peur que

[1] C'était le frère cadet du fameux Père Joseph, *l'Éminence grise*, le confident de Richelieu.

l'on ne me portât à mal faire ; et que je n'y demeurerai pas longtemps, dont j'eus beaucoup de consolation. Il me dit de plus que le roi lui avait commandé de me laisser toute liberté hormis celle de sortir ; que je pouvais prendre avec moi tels de mes gens que je voudrais, parler à qui je voudrais, et me promener par toute la Bastille. Il ajouta encore à mon logement une autre chambre auprès de la mienne pour mes gens. Je ne pris que deux valets et un cuisinier, et fus plus de deux mois sans vouloir sortir de ma chambre et n'en fusse point du tout sorti si le ventre ne m'eût enflé de telle sorte que je crus mourir.

BASSOMPIERRE.

Mémoires, éd. du marquis de Chantérac (Société de l'histoire de France, t. IV, p. 130).

RICHELIEU ET L'ÉVEIL DU PATRIOTISME

Au contact de la politique si logique et si ferme du cardinal, les Français commençaient à prendre conscience des véritables intérêts du pays, et le public qui, s'il avait tout d'abord su mauvais gré au ministre de la brutalité de ses entreprises et de la ténacité de ses desseins, sentait maintenant la hardiesse du plan et la justesse du cerveau qui l'avait conçu. A cet égard, la belle lettre de Voiture qui va suivre est significative. L'écrivain y parle maintes fois le langage de l'histoire au milieu de quelques flatteries exagérées ou de sentiments discutables.

Monsieur, je vous avoue que j'aime à me venger, et qu'après avoir souffert durant deux mois que vous vous soyez moqué de la bonne espérance que j'avais de nos affaires, vous en avoir ouï condamner la conduite par les événements, et vous avoir vu triompher des victoires de nos ennemis, je suis bien aise de vous

mander que nous avons repris Corbie. Cette nouvelle vous étonnera, sans doute, aussi bien que toute l'Europe; et vous trouverez étrange que ces gens que vous tenez si sages, et qui ont particulièrement sur nous cet avantage de bien garder ce qu'ils ont gagné, aient laissé reprendre une place sur laquelle on pouvait juger que tomberait tout l'effort de cette guerre, et qui, étant conservée ou étant reprise, devait donner pour cette année le prix et l'honneur des armes à l'un ou l'autre parti. Cependant nous en sommes les maîtres. Ceux que l'on avait jetés dedans ont été bien aises que le roi leur ait permis d'en sortir, et ont quitté avec joie ces bastions qu'ils avaient élevés et sous lesquels il semblait qu'ils se voulussent enterrer. Considérez donc, je vous prie, quelle a été la fin de cette expédition qui a fait tant de bruit. Il y avait trois ans que nos ennemis méditaient ce dessein et qu'ils nous menaçaient de cet orage. L'Espagne et l'Allemagne avaient fait pour cela leurs derniers efforts. L'empereur y avait envoyé ses meilleurs chefs et sa meilleure cavalerie. L'armée de Flandre avait donné toutes ses meilleures troupes. Il se forme de cela une armée de vingt-cinq mille chevaux, de quinze mille hommes de pied et de quarante canons. Cette nuée, grosse de foudre et d'éclairs, vient fondre sur la Picardie qu'elle trouve à découvert, toutes nos armes étant occupées ailleurs. Ils prennent d'abord la Capelle et le Catelet. Ils attaquent et prennent Corbie presque en neuf jours. Les voilà maitres de la rivière; ils la passent. Ils ravagent tout ce qui est entre la Somme et l'Oise : et tant que personne ne leur résiste, ils tiennent courageusement la campagne, ils tuent nos paysans et brûlent nos villages. Mais sur le premier bruit qui leur vient que Monsieur s'avance avec une armée, et que le roi le suit de près, ils se retirent, ils se retranchent derrière Corbie, et quand ils apprennent que l'on ne s'arrête point, que l'on marche à eux tête baissée, nos conquérants abandonnent leurs retran-

chements. Ces peuples si braves et si belliqueux, et que vous dites qui sont nés pour commander à tous les autres, fuient devant une armée qu'ils disaient être composée de nos cochers et de nos laquais ; et ces gens si déterminés, qui devaient percer la France jusques aux Pyrénées, qui menaçaient de piller Paris et d'y venir reprendre jusque dans Notre-Dame les drapeaux de la bataille d'Avein[1], nous permettent de faire la circonvallation d'une place qui leur est si importante, nous donnent le loisir d'y faire des forts, et ensuite de cela nous la laissent attaquer et prendre par force à leur vue. Voilà où se sont terminées les bravades de Piccolomini, qui nous envoyait dire par ses trompettes. tantôt qu'il souhaitait que nous eussions de la poudre, tantôt qu'il nous vînt de la cavalerie, et quand nous avons eu l'un et l'autre, il s'est bien gardé de nous attendre. De sorte, Monsieur, que, hors la Capelle et le Catelet, qui sont de nulle considération, tout le feu qu'a produit cette grande et victorieuse armée a été de prendre Corbie, pour la rendre et pour la remettre entre les mains du roi avec une contrescarpe, trois bastions et trois demi-lunes qu'elle n'avait pas. S'ils avaient pris dix autres de nos places avec un pareil succès, notre frontière en serait en meilleur état, et ils l'auraient mieux fortifiée que ceux qui jusqu'ici en ont eu la commission[2].

Vous semble-t-il que la reprise d'Amiens[3] ait été en rien plus importante ou plus glorieuse que celle-ci? Alors la puissance du royaume n'était point divertie[4] ailleurs; toutes nos forces furent jointes ensemble pour cet effort, et toute la France se trouva devant une place. Ici, au contraire, il nous a fallu reprendre celle-ci dans le fort d'une infinité d'autres affaires qui nous pressaient de tous côtés, en un temps où il sem-

[1] Où les Espagnols avaient été battus par nos troupes (mai 1635).

[2] La charge.

[3] 25 septembre 1597.

[4] Détournée.

blait que cet État fût épuisé de toutes choses, et en une saison en laquelle, outre les hommes, nous avions encore le ciel à combattre. Et au lieu que devant Amiens les Espagnols n'eurent une armée que cinq mois après le siège, pour nous le faire lever, ils en avaient une de quarante mille hommes à Corbie. devant que celui-ci fût commencé. Je m'assure que si cet événement ne vous fait pas devenir bon Français, au moins il vous mettra en colère contre les Espagnols, et que vous aurez dépit de vous être affectionné à des gens qui ont si peu de vigueur, et qui se savent si mal servir de leur avantage.

Cependant ceux qui, en haine de celui qui gouverne, haïssaient leur propre pays, et qui pour perdre un homme seul, voudraient que la France se perdit, se moquaient de tous les préparatifs que nous faisions pour remédier à cette surprise. Quand les troupes que nous avions ici levées prirent la route de Picardie, ils disaient que c'étaient des victimes que l'on allait immoler à nos ennemis, que cette armée se fondrait aux premières pluies,et que ces soldats qui n'étaient point aguerris fuiraient au premier aspect des troupes espagnoles. Puis, quand ces troupes dont on nous menaçait se furent retirées, que l'on prit dessein de bloquer Corbie, on condamna encore cette résolution. On disait qu'il était infaillible que les Espagnols l'auraient pourvue de toutes les choses nécessaires, ayant eu deux mois de loisir pour cela, et que nous consommerions devant cette place beaucoup de millions d'or et beaucoup de milliers d'hommes pour l'avoir peut-être dans trois ans. Mais quand on se résolut de l'attaquer par force, bien avant dans le mois de novembre, alors il n'y eut personne qui ne criât. Les mieux intentionnés avouaient qu'il y avait de l'aveuglement, et les autres disaient qu'on avait peur que nos soldats ne mourussent pas assez tôt de misère et de faim, et qu'on les voulait faire noyer dans leurs propres tranchées. Pour moi, quoique je susse les incommodités qui suivent

nécessairement les sièges qui se font en cette saison, j'arrêtai mon jugement. Je pensai que ceux qui avaient présidé à ce conseil avaient vu les mêmes choses que je voyais, et qu'ils en voyaient encore d'autres que je ne voyais pas ; et qu'ils ne se seraient pas engagés légèrement au siège d'une place sur laquelle toute la chrétienté avait les yeux : et dès que je fus assuré qu'elle était attaquée, je ne doutai quasi plus qu'elle ne dût être prise : car pour en parler sainement nous avons vu quelquefois M. le cardinal se tromper dans les choses qu'il a fait faire par les autres, mais nous ne l'avons point vu encore manquer dans les entreprises qu'il a voulu exécuter lui-même et qu'il a soutenues de sa présence. Je crus donc qu'il surmonterait toutes sortes de difficultés, et que celui qui avait pris la Rochelle malgré l'Océan, prendrait encore bien Corbie, en dépit des pluies et de l'hiver. Mais puisqu'il vient à propos de parler de lui et qu'il y a trois mois que je ne l'ai osé faire, permettez-le moi à cette heure et trouvez bon que dans l'abattement où vous met cette nouvelle, je prenne mon temps de dire ce que je pense.

Je ne suis pas de ceux qui, ayant dessein, comme vous dites, de convertir des éloges en brevets [1], font des miracles de toutes les actions de M. le cardinal, portent ses louanges au delà de ce que peuvent et doivent aller les hommes, et à force de vouloir trop faire croire du bien de lui, n'en disent que des choses incroyables. Mais aussi n'ai-je pas cette basse malignité de haïr un homme à cause qu'il est au-dessus des autres, et je ne me laisse pas non plus comporter aux affections et aux haines publiques que je sais être quasi toujours fort injustes. Je le considère avec un jugement que la passion ne fait pencher ni d'un côté ni d'autre, et je le vois des mêmes yeux que la postérité le verra. Mais lorsque, dans deux cents ans, ceux

[1] *Brevet*, acte royal, non scellé, accordé pour une pension, un bénéfice, etc.

qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli la Rochelle et abattu l'hérésie, et que par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois ; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglais ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à cette couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Avein, et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas un voisin sur lequel elle n'ait gagné des place ou des batailles : s'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines, quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui? et, à votre avis, l'aimeront-ils ou l'estimeront-ils moins, à cause que de son temps les rentes sur l'hôtel de ville se seront payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la chambre des comptes? Toutes les grandes choses coûtent beaucoup : les grands efforts abattent, et les puissants remèdes affaiblissent. Mais si l'on doit regarder les États comme immortels, y considérer les commodités à venir comme présentes, comptons combien cet homme, que l'on dit qui a ruiné la France, lui a épargné de millions par la seule prise de la Rochelle, laquelle, d'ici à deux mille ans, dans toutes les minorités des rois, dans tous les mécontentements des grands et toutes les occasions de révoltes, n'eût pas manqué de se rebeller, et nous eût obligés à une éternelle dépense.

Ce royaume n'avait que deux sortes d'ennemis qu'il dût craindre : les huguenots et les Espagnols [1], M. le cardinal, en entrant dans les affaires, se mit en l'esprit de ruiner tous les deux : pouvait-il former de plus glo-

[1] Voiture oublie de mentionner la noblesse que Richelieu abattit et fit plier.

rieux ni de plus utiles desseins ? Il est venu à bout de l'un et il n'a pas achevé l'autre ; mais s'il eût manqué au premier, ceux qui crient à cette heure que ç'a été une résolution téméraire, hors de temps et au-dessus de nos forces, que de vouloir attaquer et abattre celles d'Espagne, et que l'expérience l'a bien montré, n'auraient-ils pas condamné de même le dessein de perdre les huguenots ? n'auraient-ils pas dit qu'il ne fallait pas recommencer une entreprise où trois de nos rois avaient manqué, et à laquelle le feu roi n'avait osé penser ? et n'eussent-ils pas conclu, aussi faussement qu'ils font encore en cette autre affaire, que la chose n'était pas faisable, à cause qu'elle n'aurait pas été faite ? Mais jugeons, je vous supplie, s'il a tenu à lui ou à la fortune qu'il ne soit venu à bout de ce second dessein. Considérons quel chemin il a pris pour cela, quels ressorts il a fait jouer. Voyons s'il s'en est fallu beaucoup qu'il n'ait renversé ce grand arbre de la maison d'Autriche, et s'il n'a pas ébranlé jusques aux racines ce tronc qui de deux branches couvre le septentrion et le couchant, et qui donne de l'ombrage au reste de la terre.

Il fut chercher jusque sous le pôle ce héros qui semblait être destiné à y mettre le fer et à l'abattre[1]. Il fut l'esprit mêlé à ce foudre qui a rempli l'Allemagne de feux et d'éclairs, et dont le bruit a été entendu par tout le monde. Mais quand cet orage fut dissipé et que la fortune en eut détourné le coup, s'arrêta-t-il pour cela ? et ne mit-il pas encore une fois l'Empire en plus grand hasard qu'il n'avait été par les pertes de la bataille de Leipzig et de celle de Lutzen[2] ? Son adresse et ses pratiques nous firent avoir tout d'un coup une armée de quarante mille hommes dans le cœur de l'Allemagne, avec un chef qui avait toutes les qualités qu'il faut pour faire un changement dans un

[1] Gustave Adolphe, roi de Suède.

[2] Victoires remportées par Gustave Adolphe en 1631-1632.

État[1]. Que si le roi de Suède s'est jeté dans le péril plus avant que ne devait un homme de ses desseins et de sa condition, et si le duc de Friedland, pour trop différer son entreprise, l'a laissé découvrir, pouvait-il charmer la balle qui a tué celui-là au milieu de sa victoire, ou rendre celui-ci impénétrable aux coups de pertuisane? Que si, ensuite de tout cela, pour achever de perdre toutes choses, les chefs qui commandaient l'armée de nos alliés devant Nordlingen donnèrent la bataille à contretemps, était-il au pouvoir de M. le cardinal, étant à deux cents lieues de là, de changer conseil et d'arrêter la précipitation de ceux qui pour un empire (car c'était le prix de cette victoire) ne voulurent pas attendre trois jours? Vous voyez donc que, pour sauver la maison d'Autriche et pour détourner ses desseins que l'on dit à cette heure avoir été si téméraires, il a fallu que la fortune ait fait depuis trois miracles, c'est-à-dire trois grands événements qui vraisemblablement ne devaient point arriver : la mort du roi de Suède, celle du duc de Friedland[2], et la perte de la bataille de Nordlingen.

Vous me direz qu'il ne se peut pas plaindre de la fortune, pour l'avoir traversé en cela, puisqu'elle l'a servi fidèlement dans toutes les autres choses; que c'est elle qui lui a fait prendre des places, sans qu'il en eût jamais assiégé auparavant; qui lui a fait commander heureusement des armées, sans aucune expérience; qui l'a mené toujours comme par la main et sauvé d'entre les précipices où il s'était jeté, et enfin qui l'a fait souvent paraître hardi, sage et prévoyant. Voyons-le donc dans la mauvaise fortune et examinons s'il y a eu moins de hardiesse, de sagesse et de prévoyance.

Nos affaires n'allaient pas trop bien en Italie, et comme c'est le destin de la France de gagner des

[1] Bernard de Saxe-Weimar.

[2] Wallenstein, assassiné sur l'ordre de Ferdinand II, au moment où il allait faire défection.

batailles et de perdre des armées, la nôtre était fort dépérie depuis la dernière victoire qu'elle avait emportée sur les Espagnols. Nous n'avions guère plus de bonheur devant Dôle, où la longueur du siège nous en faisait attendre une mauvaise issue, quand on sut que les ennemis étaient entrés en Picardie, qu'ils avaient pris d'abord la Capelle, le Catelet et Corbie, et que ces trois places, qui devaient les arrêter plusieurs mois, les avaient à peine arrêtés huit jours. Tout est en feu, jusque sur les bords de la rivière d'Oise. Nous pouvons voir de nos faubourgs la fumée des villages qu'ils nous brûlent. Tout le monde prend l'alarme, et la capitale ville du royaume est en effroi. Sur cela, on a avis de Bourgogne que le siège de Dôle est levé, et de Saintonge qu'il y a quinze mille paysans révoltés qui tiennent la campagne, et que l'on craint que le Poitou et la Guyenne ne suivent cet exemple. Les mauvaises nouvelles viennent en foule, le ciel est couvert de tous côtés, l'orage nous bat de toutes parts, et il ne nous luit pas, de quelque endroit que ce soit, un rayon de bonne fortune. Dans ces ténèbres, M. le cardinal a-t-il vu moins clair ? a-t-il perdu la tramontane[1] ? Durant cette tempête n'a-t-il pas toujours tenu le gouvernail dans une main et la boussole dans l'autre ? s'est-il jeté dedans l'esquif pour se sauver ? et si le grand vaisseau qu'il conduisait avait à se perdre, n'a-t-il pas témoigné qu'il y voulait mourir devant tous les autres ? Est-ce la fortune qui l'a tiré de ce labyrinthe, ou si ç'a été sa prudence, sa constance et sa magnanimité ?

Nos ennemis sont à quinze lieues de Paris, et les siens sont dedans. Il y a tous les jours avis que l'on y fait des pratiques pour le perdre. La France et l'Espagne, par manière de dire, sont conjurées contre lui seul. Quelle contenance a tenue parmi tout cela cet homme que l'on disait qui s'étonnerait au moindre

[1] L'étoile polaire, la bonne direction.

mauvais succès et qui avait fait fortifier le Havre pour s'y jeter à la première mauvaise fortune ? Il n'a pas fait une démarche en arrière pour cela. Il a songé aux périls de l'État et non pas aux siens ; et tout le changement que l'on a vu en lui durant ce temps-là est, qu'au lieu qu'il n'avait accoutumé de sortir qu'accompagné de deux cents gardes, il se promena tous les jours suivi seulement de cinq ou six gentilshommes. Il faut avouer qu'une adversité soutenue de si bonne grâce et avec tant de force vaut mieux que beaucoup de prospérités et de victoires. Il ne me sembla pas si grand ni si victorieux le jour qu'il entra dans la Rochelle qu'il me le parut alors, et les voyages qu'il fit de sa maison à l'Arsenal me semblent plus glorieux pour lui que ceux qu'il a faits delà les monts, et desquels il est revenu avec Pignerol et Suse.

Ouvrez donc les yeux, je vous supplie, à tant de lumière. Ne haïssez pas plus longtemps un homme qui est si heureux à se venger de ses ennemis, et cessez de vouloir du mal à celui qui le sait tourner à sa gloire, et qui le porte si courageusement. Quittez votre parti devant qu'il vous quitte. Aussi bien une grande partie de ceux qui haïssaient M. le cardinal se sont convertis par le dernier miracle qu'il vient de faire ; et si la guerre peut finir, comme il y a espérance de l'espérer, il trouvera moyen de gagner bientôt tous les autres. Étant si sage qu'il est, il a connu, après tant d'expériences, ce qui est le meilleur, et il tournera ses desseins à rendre cet État le plus florissant de tous, après l'avoir rendu le plus redoutable. Il s'avisera d'une sorte d'ambition qui est plus belle que toutes les autres, et qui ne tombe dans l'esprit de personne, de se faire le meilleur et le plus aimé d'un royaume, et non pas le plus grand et le plus craint. Il connaît que les plus nobles et les plus assurées conquêtes sont celles des cœurs et des affections ; que les lauriers sont des plantes infertiles qui ne donnent au plus que de l'ombre, et qui ne valent pas les mois-

sons et les fruits dont la paix est couronnée. Il voit qu'il n'y a pas tant de sujet de louange à étendre de cent lieues les bornes d'un royaume, qu'à diminuer un sol de la taille [1], et qu'il y a moins de grandeur et de véritable gloire à défaire cent mille hommes qu'à en mettre vingt millions à leur aise et en sûreté. Aussi ce grand esprit, qui n'a été occupé jusqu'à présent qu'à songer aux moyens de fournir aux frais de la guerre, à lever de l'argent et des hommes, à prendre des villes et à gagner des batailles, ne s'occupera désormais qu'à rétablir le repos, la richesse et l'abondance. Cette même tête, qui nous a enfanté Pallas armée, nous la rendra avec son olive, paisible, douce et savante, suivie de tous les arts qui marchent d'ordinaire avec elle. Il ne se fera plus de nouveaux édits que pour régler le luxe et pour rétablir le commerce. Ces grands vaisseaux qui avaient été faits pour porter nos armes au delà du détroit ne serviront qu'à conduire nos marchandises et à tenir la mer libre et nous n'aurons plus la guerre qu'avec les corsaires. Alors les ennemis de M. le cardinal ne sauront plus que dire contre lui, comme ils n'ont su que faire jusqu'à cette heure. Alors les bourgeois de Paris seront ses gardes : et il connaîtra combien il est plus doux d'entendre ses louanges dans la bouche du peuple, que dans celle des poètes. Prévenez ce temps-là, je vous conjure, et n'attendez pas d'être de ses amis, jusques à ce que vous y soyez contraint. Que si vous voulez demeurer dans votre opinion, je n'entreprends pas de l'arracher par force, mais aussi ne soyez pas si injuste que de trouver mauvais que j'aie défendu la mienne, et je vous promets que je lirai volontiers tout ce que vous m'écrirez, quand les Espagnols auront repris Corbie. Je suis, Monsieur, votre, etc.

VOITURE.

Lettres, édit. A. Ubicini, t. I, p. 267.

[1] Diminuer l'impôt d'un sol.

CAPTIVITÉ DANS LES ÉTATS BARBARESQUES

Voiture fait allusion, dans la lettre qui précède, aux ravages des corsaires et à la nécessité qu'il y aurait de se défendre contre eux en employant à cela la marine française. On va voir par la lettre qui suit si cette crainte était exagérée. C'est saint Vincent de Paul qui raconte à un ami comment il fut pris et gardé par les corsaires, et son récit simple et sans rhétorique montre comment les choses se passaient au vrai. L'événement est un peu antérieur à Louis XIII (1607), mais sur ce point la situation n'avait guère changé.

... Je fus persuadé par un gentilhomme avec qui j'étais logé[1], de m'embarquer avec lui jusques à Narbonne, vu la faveur du temps qui était; ce que je fis pour plus tôt y être, et pour épargner, ou, pour mieux dire, pour ne jamais y être et tout perdre. Le vent nous fut aussi favorable qu'il fallait pour nous rendre ce jour à Narbonne, qui était faire cinquante lieues, si Dieu n'eût permis que trois brigantins[2] turcs, qui côtoyaient le golfe de Léon[3] (pour attraper les barques qui venaient de Beaucaire, où il y avait foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté), ne nous eussent donné la chasse et attaqués si vivement que deux ou trois des nôtres étant tués et tout le reste blessés, et même moi qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces filous et pires que tigres, les premiers éclats de la rage desquels furent de hâcher notre pilote en mille pièces pour avoir perdu un des principals[4] des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres leur tuèrent. Ce fait, nous

[1] A Marseille.

[2] Petit vaisseau à voiles et non ponté dont se servaient d'ordinaire les corsaires.

[3] Ou Lion.

[4] Le pluriel de ces mots n'était pas encore fixé avec certitude.

enchaînèrent, après nous avoir grossièrement pansés, poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendirent sans combattre, après les avoir volés; et enfin, chargés de marchandises, au bout de sept ou huit jours, prirent la route de Barbarie, tanière et spélongue[1] de voleurs sans aveu du Grand Turc, où étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec procès-verbal de notre capture, qu'ils disaient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient de là pour rendre libre le commerce aux Français. Leur procédure à notre vente fut d'après qu'ils nous eurent dépouillés tout nus, ils nous baillèrent à chacun une paire de brayes[2], un hoqueton de lin, avec une bonette, nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pourrait manger et qui non, pour montrer que nos plaies n'étaient point mortelles. Ce fait, nous ramenèrent à la place où les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour visiter nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies, et nous faisant cheminer le pas, trotter ou courir, puis tenir des fardeaux, puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer, et depuis par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique[3], souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable; lequel, à ce qu'il me disait, avait travaillé cinquante ans à la

[1] Caverne (Lat., *spelunca*).

[2] Culotte.

[3] Alchimiste.

recherche de la pierre philosophale; et en vain quant à la pierre, mais fort sûrement à autres sortes de transmutation des métaux. En foi de quoi je lui ai vu souvent fondre autant d'or que d'argent ensemble, le mettre en petites lamines[1], et puis mettre un lit de quelque poudre; puis un autre de lamines, et puis un autre de poudre dans un creuset ou vase à fondre des orfèvres, le tenir au feu vingt-quatre heures, puis l'ouvrir et trouver l'argent être devenu or; et plus souvent encore, congeler ou fixer l'argent vif en argent fin, qu'il vendait pour donner aux pauvres. Mon occupation était de tenir le feu à dix ou douze fourneaux, en quoi, Dieu merci, je n'avais plus de peine que de plaisir...

Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1605 jusques au mois d'août prochain qu'il fut pris et mené au grand Sultan pour travailler pour lui; mais en vain, car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à son neveu, vrai anthropomorphite[2], qui me revendit tôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire comme M. de Brèves[3], ambassadeur pour le roi en Turquie, venait avec bonnes et expresses patentes du Grand Turc, pour ramener les esclaves chrétiens. Un renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'emmena en son temat (ainsi s'appelle le lieu que l'on tient comme métayer du Grand Seigneur : car le peuple n'a rien; tout est au Sultan). Le temat de celui-ci était dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avait, comme grecque et chrétienne, mais schismatique, avait un bel esprit et m'affectionnait fort, et plus à la fin une naturellement turque qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu

[1] Lamelles.

[2] Partisan de l'*anthropomorphisme*, système qui prête à Dieu la figure ou les passions des hommes. La remarque de Vincent de Paul est obscure et inexacte.

[3] François Savary de Brèves, ambassadeur à Constantinople de 1591 à 1605.

pour retirer son mari de l'apostasie, le remettre au giron de l'Église, et me délivrer de son esclavage. Curieuse qu'elle était de savoir notre façon de vivre, elle me venait voir tous les jours aux champs où je fossiais[1], et après tout, me commanda de chanter louanges à mon Dieu. Le ressouvenir de *Quomodo cantabimus in terra aliena*[2] des enfants d'Israël captifs en Babylone me fit commencer avec la larme à l'œil le psaume *Super flumina Babylonis* et puis le *Salve, Regina*[3], et plusieurs autres choses en quoi elle prit autant de plaisir que la merveille en fut grande. Elle ne manqua point de dire à son mari, le soir, qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimait extrêmement bonne pour un récit que je lui avais fait de notre Dieu, et quelques louanges que je lui avais chanté en sa présence, en quoi, disait-elle, elle avait eu un si divin plaisir, qu'elle croyait point que le paradis de ses pères et celui qu'elle espérait un jour, fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie, que le plaisir qu'elle avait pendant que je louais mon Dieu, concluant qu'il y avait quelque merveille. Cette autre Caïphe ou ânesse de Belaam fit par ses discours que son mari me dit le lendemain qu'il ne tenait qu'à commodité que nous nous sauvissions[4] en France, mais qu'il y donnerait tel remède, dans peu de temps, que Dieu y serait loué. Ce peu de jours furent dix mois qu'il m'entretint dans ces vaines, mais à la fin exécutées espérances, au bout desquelles nous nous sauvâmes avec un petit esquif, et nous rendîmes le vingt-huitième de juin à Aigues-Mortes, et tôt après en Avignon, où Monseigneur le vice-légat[5] reçut publiquement le renégat avec la larme à l'œil et le sanglot au gosier, dans l'église

[1] Fossoyer, creuser la terre.
[2] Ce passage est tiré du psaume 137 qui est cité au-dessous.
[3] Antienne en l'honneur de la Vierge.
[4] Vieille forme.
[5] Pierre Montorio, qui gouvernait le Comtat au nom du pape.

Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des spectateurs.

SAINT VINCENT DE PAUL.

Lettres, publiées par un Père de la Mission, 1882, t. I, p. 4.

UNE AUBAINE SOUS LOUIS XIII

Pour continuer de donner une physionomie exacte de la vie et des mœurs sous Louis XIII, nous choisirons quelques épisodes où se marquent les façons de penser et d'agir du temps. Celui qui va suivre, rapporté par Pontis, va mettre en valeur l'humeur du roi et faire connaître une habitude héritée des règnes précédents, mais qui tendait à se perdre.

Le Roi étant retourné à Paris, il m'arriva quelque temps après une assez grande fortune selon le monde, surtout pour une personne comme moi, qui paraissais destiné à acquérir plus d'honneur que de bien, lorsque j'en voyais tant d'autres s'élever et s'enrichir en fort peu de temps. Un jour que le Roi était à Saint-Germain, et qu'il descendait l'escalier fort légèrement pour s'en aller à la chasse, je me rencontrai sur le même escalier; et sa Majesté ayant appuyé son bras sur le mien pour descendre plus vite et plus sûrement, je crus devoir me servir de cette occasion pour lui demander une aubaine[1] considérable d'une lingère de la Reine, Espagnole de nation, nommée Rachel de Viage, qui ne s'était point fait naturaliser, et qui était extrêmement malade. Je me contentai d'exposer pour lors la chose en deux mots, et de supplier le Roi d'avoir la bonté de se souvenir de moi, ainsi qu'il

[1] On nommait *aubaine*, dans l'ancien droit, le droit par lequel la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au souverain. Ce droit a été supprimé en 1819.

m'avait fait la grâce de me le promettre. Sa Majesté m'assura qu'elle s'en souviendrait. Et en effet quelques jours après lui ayant dit que cette lingère était à l'extrémité et ne pouvait pas passer la nuit, elle me promit l'aubaine. Comme je savais que je ne manquerais pas de compétiteurs, je suppliai instamment le Roi de m'assurer de sa protection, lui représentant qu'il y aurait bien des personnes qui s'efforceraient de m'enlever ce don de sa libéralité, comme étant plus digne d'eux que de moi. Le Roi me dit : « Allez, ne vous mettez pas en peine ; je vous promets de vous soutenir. » En effet Sa Majesté fit bien voir dans la suite qu'elle m'avait pris en sa protection, me préférant à plusieurs seigneurs qui témoignèrent un assez grand empressement pour avoir cette aubaine, qui était assurément très considérable, et que je pouvais regarder comme une récompense que le Roi avait la bonté de m'accorder pour mes services.

La lingère étant morte la même nuit, le lendemain dès le matin plusieurs grands seigneurs, comme le duc d'Elbeuf, le marquis de Rambouillet, grand Maître de la garde-robe, et quelques autres vinrent demander au Roi cette aubaine. Sa Majesté se souvenant de la parole qu'il m'avait donnée, répondit à tous ces messieurs qu'il n'en était plus le maître, et qu'il l'avait déjà accordée à quelqu'un. Le Roi ne leur en dit pas davantage pour lors : mais il s'en ouvrit néanmoins ensuite à M. le duc d'Elbeuf qui avait beaucoup de bonté pour moi, et qui ayant su que Sa Majesté m'avait donné cette aubaine, lui témoigna en avoir une grande joie. Il lui protesta même que s'il eût su qu'elle eût pensé à me faire cette grâce, il se serait joint avec moi pour l'en conjurer. Mais les autres n'étaient pas tous dans les mêmes sentiments que M. le duc d'Elbeuf, et principalement un des premiers officiers de la maison du Roi qui fit paraître assurément un peu trop d'ardeur pour obtenir cette aubaine, et qui même ayant su que Sa Majesté me l'avait pro-

mise, dit à l'huissier de la chambre de me refuser la porte le jour suivant. Ainsi lorsque je voulus prévenir les mauvais offices que je savais bien qu'on s'efforcerait de me rendre en cette affaire, et que je vins me présenter de grand matin à la porte de la chambre afin d'avoir audience des premiers, l'huissier me dit assez rudement que j'attendisse que le Roi fut levé. Je jugeai bien d'où cela pouvait venir, et connus sans peine qu'on ne me fermait la porte de la chambre du Roi, que pour me fermer en même temps la source de ses libéralités. Je crus néanmoins qu'un prince s'étant déclaré comme il avait fait fermerait la bouche à ses sujets, et que nul ne serait assez hardi ni assez puissant pour demander de nouveau, ou pour obtenir une grâce que Sa Majesté m'avait volontairement accordée.

J'attendis donc que le grand monde arrivât, et j'entrai avec quelques seigneurs dans la chambre. Je dis tout d'abord au Roi en le saluant que je le suppliais d'avoir la bonté de se souvenir de moi. Sa Majesté me répondit : « Je m'en suis souvenu, je vous donne ce que je vous ai promis, et qu'on s'est efforcé inutilement de vous ôter. Allez tout présentement trouver la Vrillière, et lui dites de ma part qû'il vous dresse le brevet de la donation de cette aubaine. » Je suppliai Sa Majesté de vouloir y envoyer quelqu'un de sa part, lui représentant que M. de la Vrillière pourrait bien me faire quelque difficulté. « Je vois bien, me repartit le Roi, que vous êtes accoutumé à prendre vos sûretés : allez devant, et j'y enverrai quelqu'un. » Je m'y en allai donc dans le moment ; et il m'arriva ce que j'avais prévu, qui est que M. de la Vrillière me dit qu'il fallait qu'il parlât lui-même au Roi de cette affaire, qu'il allait au Louvre, et qu'il lui en parlerait. Je voulus y être en personne, et montant en carrosse avec lui nous nous en allâmes chez le Roi. J'y trouvai MM. de Saint L. et de Saint G. qui ne jugeant pas de moi aussi favorablement que Sa Majesté, et

croyant que le don qu'elle me faisait était plus digne d'eux que de moi osèrent bien lui demander s'il savait combien valait cette aubaine. Le Roi leur dit: « Je crois qu'elle peut valoir cinquante mille francs. — Comment, Sire, lui dirent-ils! elle en vaut plus de deux cent mille. Quand votre Majesté aurait donné à M. de Pontis cinquante ou soixante mille livres, ne se trouverait-il pas bien récompensé? » Cette réponse trop hardie choqua fort le Roi, qui trouvant mauvais que ces personnes voulussent ainsi contrôler ses actions, leur répondit d'un ton plein d'autorité : « Les Rois se règlent dans ces choses par leur volonté; quand cette aubaine vaudrait cent mille écus, je la donnerais à Pontis avec encore plus de joie. Vous croyez que parce qu'il a peu de bien je devais lui donner peu. Et moi je voudrais au contraire lui donner encore plus que je ne lui donne, parce que je sais qu'ayant beaucoup de mérite il a peu de bien. » Cette réponse sortie de la bouche du Roi et prononcée, comme j'ai dit, avec fermeté fit taire tout le monde, et me causa une joie que je ne puis pas exprimer, de voir que Sa Majesté voulait bien me soutenir si hautement contre la puissance des Grands, qui croyaient avoir droit de s'opposer à la bonne volonté qu'il avait pour moi.

Le brevet m'ayant été expédié promptement, une personne de la Cour qui avait une charge considérable vint me faire ce beau compliment : « Monsieur, me dit-il, comme vous n'entendez pas les affaires, si vous voulez me donner la moitié de cette aubaine, je m'en vais vous rendre sûr possesseur de tout le reste sans que vous ayez aucun procès. » Comme je le connaissais pour un homme fort habile et un peu intéressé, je le remerciai fort civilement de ce bon office qu'il voulait me rendre, ou pour mieux dire, qu'il voulait se rendre à lui-même, lui disant que la charge n'était pas si pesante que je ne voulusse et ne pusse bien la porter moi seul. J'envoyai ensuite des soldats de ma

compagnie dans les maisons de campagne qui appartenaient à cette lingère dont j'étais établi héritier, et voulant reconnaître en quelque sorte la libéralité du Roi, je lui fis porter toutes les toiles de Hollande et batiste qui étaient dans sa boutique de Paris et entr'autres un très grand lit de point coupé que le Roi donna à la Reine, et qui était estimé à dix mille écus; comme il distribua aussi et fit présent de toutes les toiles aux filles de la Reine. Mais je reconnus depuis que ç'avait été une générosité un peu trop grande pour moi de redonner ainsi par présent une bonne partie de ce que le Roi m'avait donné. Car il m'arriva qu'après m'être défait de ces riches toiles et de ce lit magnifique, et avoir pris possession des terres et des autres biens de cette lingère, l'un de ses parents présenta requête au Parlement en conséquence d'une vieille lettre par laquelle il prétendait faire voir que cette Espagnole avait été naturalisée. Je me trouvai bien étourdi de cette nouvelle. Je résolus d'envoyer en Espagne un homme exprès qui pût s'informer plus particulièrement de la vérité. Mais ce grand voyage ne me valut autre chose que la perte de cinq cents écus que cet homme dépensa. Car après que l'affaire eut été poursuivie au Parlement, le procès ayant duré fort longtemps, il y eut enfin un arrêt rendu contre moi, portant que tous les fonds de terre appartiendraient au parent, et que les meubles, bestiaux et autres choses me demeureraient. Ainsi après que j'eus donné ce qu'il y avait de plus beau dans les meubles, je fus encore dépossédé des terres; et ce qui me devait valoir plus de deux cent mille livres, ne m'en valut pas dix mille, tous frais rabattus. Le Roi ne pouvant s'empêcher d'en rire avec moi me dit après que cet arrêt fut rendu: « Il faut avouer, Pontis, que tu es né pour être un homme d'honneur, mais non pas pour être un homme riche. — Sire, lui répondis-je en souriant, il a dépendu de moi d'être un homme d'honneur, mais il ne dépendra que de votre Majesté

de me faire, quand il lui plaira, un homme riche. — Mais d'où vient donc, me répliqua le Roi, que tu n'as pû garder cette aubaine? — Sire, lui repartis-je, votre Majesté me l'avait donnée; votre justice me l'a ôtée; mais votre Majesté est encore toute puissante pour me faire réparer avantageusement cette perte par quelque autre grâce. » Le Roi se contenta d'en rire, et je demeurai tel que j'étais auparavant.

PONTIS.

Mémoires, collec. Michaud et Poujoulat, t. VI, p, 556.

COMMENT ON NOURRISSAIT L'ARMÉE

C'est encore Pontis qui va nous le dire. Éloigné pour un temps de la cour et tenant garnison dans une ville de la frontière, il a tout le loisir de voir de près la vie des soldats et la façon dont on les paie. A vrai dire, il serait plus juste de parler de la façon dont on ne les payait pas. Mais ils étaient hommes de ressources et, avec la connivence de leur chef, savaient se tirer d'affaires sans qu'il en coutât trop à la finance et à l'autorité du roi.

J'eus d'assez grandes brouilleries avec les officiers de la Gabelle[1] dans le temps que je demeurai en garnison à Abbeville. Nos soldats qui n'étaient pas trop bien payés faisaient un petit trafic fort commode pour les bourgeois et pour eux-mêmes. Allant acheter du sel à Saint-Valery, ils le vendaient aux habitants à grand marché; et trouvant ainsi leur compte les uns et les autres, il n'y avait que les officiers de la Gabelle qui désespéraient de n'être pas assez forts pour empêcher ce qui ne leur était pas avantageux. Ces mes-

[1] C'était autrefois le nom de l'impôt sur le sel, et les officiers de la gabelle étaient les préposés à la perception de ce droit.

sieurs en firent grand bruit et s'en plaignirent à M. le duc d'Angoulême, qui les soutenait pour quelque considération particulière. Pour moi, comme je n'avais pas de quoi satisfaire et payer le régiment, je les laissais agir, ne voyant pas grand mal à cela, et y trouvant même l'intérêt du roi, qui trouvait ainsi moyen de faire subsister ses troupes sans rien débourser, et sans charger ses sujets. Je ne leur commandais pas néanmoins de le faire, mais je souffrais qu'ils le fissent sans m'y opposer.

Étant venu à Paris dans ce même temps pour rendre compte au Roi de la garnison, je fus jusqu'à près d'une heure après minuit à entretenir Sa Majesté de toutes choses... Comme je vins à parler de la garnison je dis au Roi, que je me trouvais extrêmement embarrassé, ne recevant point d'argent pour la paye des soldats. Et sur ce que Sa Majesté me demanda comment donc je pouvais faire subsister la garnison, je lui répondis avec toute la liberté qu'elle voulait que je prisse auprès d'elle, qu'ils avaient trouvé un moyen de se payer eux-mêmes. « Ils vont, Sire, lui dis-je, acheter du sel à bon marché et en tirent quelque argent, en attendant que votre Majesté puisse avoir pourvu à leur payement. » Le roi se mit aussitôt à rire et me dit : « Écoute, je ne les empêcherai pas d'être faux sauniers[1]; mais s'ils sont pris par la justice, je ne les empêcherai pas aussi d'être pendus. » Je lui répondis assez gaiement, qu'ils étaient braves soldats, et que j'étais fort trompé s'ils se laissaient prendre. Cela se passa ainsi en riant.

N'ayant pû me coucher plus tôt cette nuit que sur les trois heures, je me récompensai sur le jour, et je dormis jusqu'à huit heures du matin : ce qui m'empêcha de pouvoir me rendre sitôt auprès du Roi. Je fus bien heureux de lui avoir pû parler le soir de devant, car M. le duc d'Angoulême étant au Louvre dès le

[1] C'est-à-dire fraudeurs en sel.

matin, entretint beaucoup le roi des désordres que causait la garnison d'Abbeville. J'y arrivai sur ces entrefaites, et rencontrai quelques-uns de mes amis qui me dirent : « Vraiment on parle de toi là-haut d'une belle manière. » Je ne laissai pas de monter, n'ayant pas beaucoup d'appréhension à cause que j'avais parlé au Roi. Comme je fus à la porte de la chambre, le Roi qui me vit, et qui voulait avoir le plaisir de faire un peu discourir M. le duc d'Angoulême sur mon sujet en ma présence, me fit signe de l'œil de ne me pas montrer. Je compris à l'heure même ce que Sa Majesté me voulait dire : c'est pourquoi me coulant doucement derrière le monde qui se trouva dans la chambre, j'allai justement me placer derrière M. d'Angoulême, qui parlait avec beaucoup de chaleur contre notre garnison. Alors le Roi faisant l'étonné de ce qu'il disait, et voulant le faire donner de bonne foi dans le panneau, lui dit : « Mais quoi! Pontis n'est-t-il pas à Abbeville, et n'empêche-t-il pas ces désordres ? — Sire, lui répondit M. d'Angoulême, il y est, mais il fait comme les autres; on dit néanmoins qu'il y tient un peu la main. — Prenez garde lui dit le Roi, comme vous parlez, il y a un homme ici qui vous écoute. » En même temps je me présentai devant M. d'Angoulême, et lui dis comme en riant : « Vraiment, Monsieur, je vous suis bien obligé du bon office que vous me rendez auprès de Sa Majesté. » Lui, se trouvant extraordinairement surpris de me voir lorsqu'il ne me pensait pas si proche, me dit tout d'un coup en se rétractant avec un peu de précipitation : « Ah! Monsieur, Monsieur de Pontis, on m'avait bien dit cela de vous, mais je ne l'ai jamais cru. » Le Roi et tout le monde qui était dans la chambre ne put s'empêcher de rire en entendant cette rétraction si subite ; et je lui dis de nouveau assez prestement : « Vraiment, monsieur, je vous en suis encore plus obligé, de ce que ne l'ayant pas cru, vous l'avez voulu faire croire au Roi. » Il s'en tira comme il put, et toute la chose fut

tournée en raillerie, M. d'Angoulême me faisant l'honneur de m'assurer de son amitié et de ses services.

Étant retourné à ma garnison j'y trouvai plus grand bruit qu'auparavant. Car les soldats se voyant en quelque sorte appuyés à cause qu'on ne leur défendait point leur petit trafic, levaient le masque, et travaillaient assez hautement pour leur profit, sans se mettre en peine des officiers ni des archers[1] de la Gabelle, qui n'étaient pas les plus forts. Ils s'en allèrent un jour jusqu'au nombre de soixante ou quatre-vingts bien armés à Saint-Valery. Les officiers de la Gabelle en ayant eu avis mirent en campagne un aussi grand nombre d'archers, avec ordre de charger les soldats, et de les leur amener pieds et poings liés. Cet ordre était plus difficile à exécuter qu'à donner. S'étant rencontrés ils se battirent furieusement. Plusieurs archers y furent tués et quelques soldats blessés, mais les soldats eurent l'avantage. Lorsqu'ils furent arrivés à Abbeville, deux de ceux qui étaient blessés vinrent se retirer chez moi comme en un asile. Je commençai à crier contre eux, les appelant des coquins, de ce qu'ils jouaient ainsi à me perdre, et les fis sortir par une porte de derrière, les logeant néanmoins dans une pauvre maison où on les pansa fort secrètement. Les officiers de la Gabelle, piqués de ce désavantage et de cette disgrâce qu'avaient reçu leurs archers, me vinrent trouver aussitôt et firent grand bruit, se plaignant que toute la ville était en désordre à cause de nos soldats, et me menaçant d'en faire porter leurs plaintes jusqu'au Roi. Je feignis d'être fort en colère contre les soldats, et dis à ces officiers, que s'ils pouvaient en faire arrêter quelques-uns, j'en ferais justice sur le champ. Je me mis moi-même à en faire la recherche; et quoiqu'on ne put rien découvrir, ces officiers témoignèrent être si satisfaits de moi, outre qu'ils étaient extraordinairement fatigués et ennuyés

[1] Agents de justice ou de police.

de ces batteries qui ne leur étaient pas fort avantageuses, qu'ils vinrent un ou deux jours après me trouver pour me parler d'accommodement. Ils me dirent qu'ils voyaient bien que j'étais homme d'honneur, et très attaché aux intérêts et au service de Sa Majesté, et qu'ainsi ils ne pouvaient mieux faire pour arrêter tous ces désordres, que de s'adresser à moi-même, et me proposer un expédient dont ils s'étaient avisés, qui était de permettre à nos soldats d'aller acheter le sel à Saint-Valery, et qu'au lieu qu'ils le vendaient aux habitants d'Abbeville, ils l'apporteraient au grenier du Roi, où le même argent qu'ils recevaient des bourgeois leur serait payé. Je trouvai cette offre trop avantageuse pour nos gens, et voulant me faire prier sur cela, je dis à ces officiers qu'ils étaient trop honnêtes gens, et que ceux de la garnison ne méritaient pas cette grâce, que je voulais absolument faire prendre les coupables. Mais soit qu'ils jugeassent favorablement de mon intention ou autrement, ils me pressèrent et me conjurèrent si bien sur cela, que je fus contraint de leur accorder ce que je souhaitais plus qu'eux. Je fis donc la proposition aux soldats, qui l'acceptèrent de tout leur cœur, ayant depuis vendu leur sel au grenier du Roi, et ne laissant pas aussi de s'accommoder secrètement avec les bourgeois. Contenant ainsi à fort bon marché les uns et les autres, je gagnai par ce moyen et avec l'agrément du Roi l'affection de tout le monde, et surtout des habitants qui ne pouvaient assez me témoigner leur reconnaissance, de ce qu'empêchant par une bonne discipline, qu'ils ne reçussent aucun tort de la garnison, je souffrais même qu'ils se procurassent par leur moyen un avantage si considérable.

PONTIS.

Mémoires, coll. Michaud et Poujoulat, t. VI, p. 601.

MÉCHANT TOUR D'UN JEUNE PAGE A UNE BOULANGÈRE

Dans toutes ces circonstances, c'est le peuple qui pâtissait et on ne se souciait que médiocrement de l'épargner. Les mœurs étaient restées brutales, surtout à son égard, et on le traitait, principalement en province, sans ménagement. La scène qui suit est une scène de roman, dans laquelle il faut faire quelque part à la fantaisie, mais dans laquelle il entre certainement beaucoup de vérité. L'auteur la rapporte comme si elle était toute naturelle, sans un mot de regret, et le lecteur, si elle n'eût pas été dans les mœurs, en eût remarqué l'invraisemblance et la cruauté.

Gelaze revenait une après-dînée du château, et rêvait fort profondément à quelque chose, lorsque la boulangère qui était une pauvre femme fort simple, le retira de ses pensées, en l'appelant par son nom, et lui demandant ce qui le rendait si mélancolique, lui qui avait accoutumé d'être si joyeux : « Hélas! mamie, lui répondit Gelaze, c'est pour l'amour de vous, que je parais ainsi triste : n'avez-vous pas laissé brûler une claie des cerises de Madame dans votre four? C'étaient des plus belles griotes[1] du jardin. Madame en est tellement outrée de déplaisir, qu'elle a juré de ne boire ni ne manger, que vous n'en ayez été châtiée exemplairement, vous et votre mari. — Est-il possible! reprit la Fournière[2]. — Je vous réponds que cela est trop vrai, pour le bien que je vous veux, repartit Gelaze; car vous me faites si grande pitié que j'en ai le cœur tout transi. Monsieur dispute encore contre Madame à donner les mains pour vous faire punir; mais vous savez quelle puissance ont les femmes à persuader leurs maris : elle fera tant qu'il accordera sa prière,

[1] Espèces de cerises aigres à courtes queues.

[2] C'est le nom de celle qui tient un four banal.

et vous serez pris prisonniers à même temps pour être pendus deux heures après. — Comment pendus ? dit la pauvre femme ; nous pendrait-on pour si peu de chose ? que Madame nous fasse plutôt payer dix francs. — Ho ho, ma mie, reprit Gelaze, vous montrez bien que vous ne savez guère ce que c'est du monde, de dire que ce soit peu de chose de fâcher les Grands : tous les jours, ils font pendre quand il leur plaît des gens bien plus haut hupés que vous, pour la valeur de cinq ou six sols; cela n'est-il pas moulé dans les Édits[1] ? Au reste, d'espérer d'en pouvoir sortir, en payant une grosse amende, cela n'est pas trop assuré : le meilleur pour vous et votre mari, serait d'essayer à vous sauver en quelque lieu de la forêt, en attendant que vos amis s'emploient à moyenner[2] votre paix ». Voilà cette pauvre boulangère tellement épouvantée, qu'elle faillit à tomber de son haut de l'effroi qui la saisit à ces paroles, qui lui furent prononcées avec une façon sérieuse, et d'un air qui semblait compatir à son malheur. Le mari vint là-dessus, qui ne fut pas moins facile à persuader que sa femme; tous deux après avoir embrassé étroitement les genoux de Gelaze, et l'avoir supplié bien humblement avec larmes de parler pour eux, durant leur absence, se résolurent à charger trois petits enfants, avec deux pains bis sur leur âne, s'enfuir ainsi dans les bois avant que d'être appréhendés par la justice. Gelaze leur promit toute assistance, et cependant me vint avertir de la façon dont il avait joué cette pièce, me disant le reste de son dessein, que je trouvai presque aussi hardi que risible. Je ne pus voir passer sans pitié ces pauvres idiots avec leur chétif bagage, et fus tout prêt de rompre tout en les détrompant. Enfin je fus d'avis qu'un valet de Gelaze les suivrait de loin, et les ferait revenir du bois lorsque la nuit serait venue, les

[1] C'est-à-dire imprimé.

[2] Procurer par entremise.

assurant de leur grâce. Ils eurent grande peine à consentir de retourner à leur maison, et n'eut été la considération de leurs petits enfants, je crois qu'ils eussent mieux aimé coucher dans les bois que de se venir exposer à la potence qu'ils croyaient être préparée pour eux. Ils passèrent toute la nuit chez eux en de grandes alarmes ; leur maisonnette était située sur le chemin par où l'on monte au château, et chaque bruit qu'ils entendaient des passants leur faisait prêter l'oreille avec crainte. Le matin, Gelaze les alla voir, rassurant aucunement[1] leur esprit troublé, et leur dit qu'il était question qu'ils fissent un coup de partie[2]; qu'il avait tant fait avec ses amis auprès de Madame, qu'elle était aucunement ébranlée, mais qu'il fallait achever le reste de l'ouvrage, en s'efforçant de lui faire pitié : que pour cet effet il les accompagnerait à la porte de sa chambre afin qu'ils se jetassent avec leurs enfants à ses pieds, pour lui demander humblement pardon. Mais qu'il fallait en cette occasion crier et pleurer de bonne sorte. La pauvre Fournière et son mari se résolurent à faire tous leurs efforts pour se tirer de cette peine, et ne manquèrent pas de venir en corps attendre notre Maîtresse au passage, à l'heure qu'elle devait aller de son appartement à celui de son mari. La moitié des gens du château, qui ne savaient rien de l'intrigue, se tinrent avec les affligés, par curiosité d'apprendre ce qu'ils demandaient ainsi éplorés, n'en ayant jamais pu rien tirer de leur bouche. Si bien que lorsque notre Maîtresse sortit de sa chambre, elle fut surprise de voir le vestibule si plein de personnes, n'en pouvant imaginer l'occasion. Mais lorsque le Fournier, sa femme et ses enfants se vinrent jeter à ses pieds en lui criant miséricorde, elle s'épouvanta tout à fait. Les cris avaient été concertés à un si haut ton, et la Fournière fit si bien jouer tous les instru-

[1] En quelque façon.

[2] Jouer un coup décisif.

ments de sa grâce, marchant de toute sa force sur le pied d'un de ses enfants et pinçant les bras d'un autre qu'elle portait, afin de lui faire garder la mesure, qu'on n'entendit jamais rien de tel. Notre Maîtresse voulut deux ou trois fois parler, pour demander ce que c'était; mais les timides complaignants étaient en trop bonne humeur d'essayer à lui faire pitié, pour s'arrêter en si beau chemin : les clameurs redoublèrent toujours, avec des tons aigres et discordants, tout ce qui se put : et la bonne dame à qui s'adressaient tous ces cris en eut des tremblements d'effroi, qui ne la quittèrent de plus de trois heures. Enfin, tout ce qu'on put discerner des mots intelligibles parmi cette grande confusion fut : « Grâce, Madame, miséricorde, que nous ne soyons point pendus. » Ce qui ne fit qu'accroître l'émotion de notre Maîtresse ; après une grande heure de désordre et de bruit, où personne ne s'entendait, la dame du logis reprit ses sens, et demanda tout de nouveau quel sujet on avait de recourir à elle avec tant de larmes; et la Fournière lui dit ingénuement que c'était pour le crime de la claie des griotes brûlées au four. Ce qui la rendit comme interdite au commencement, et la mit après en une si grande colère, que si les lois eussent été aussi rigoureuses que Gelaze l'avait fait accroire à ses pauvres hébétés, il eut été pendu lui-même dans deux heures. Toutes les personnes qu'elle aimait approuvèrent son ressentiment, et ne firent autre chose que de mettre de l'huile au feu. Cependant, notre cabale agit en faveur de Gelaze, et fit excuser près de notre Maître cet indiscret effet de son humeur plaisante et gaie.

TRISTAN L'HERMITE

Le Page disgrâcié, éd. Aug. Dietrich
Bibl. elzévirienne, 1898, p. 334.

ÉCOLIERS ET PAYSANS

C'est le même auteur qui va nous fournir ce trait de mœurs : une querelle qui met aux prises des écoliers et des paysans. Les écoliers sont agressifs et arrogants, les paysans peu endurants et brutaux ; bref, la scène qui se passe dans les environs d'une ville universitaire, probablement Bordeaux, devient vite sanglante. Nous n'en rapportons que la première partie, car les écoliers ne voulant pas rester sur leur déroute reviennent en force le lendemain et le guet est obligé d'intervenir pour éviter de plus grands désastres et que la querelle ne se prolonge en s'envenimant.

Ce fut un certain jour de fête que nous sortîmes de de la ville, pour nous aller promener quatorze ou quinze bons garçons, entre lesquels il y avait quelques philosophes, quelques poètes et quelques orateurs, mais parmi cela beaucoup de jeunes débauchés d'assez bon naturel pour aimer les belles connaissances, mais trop paresseux pour les pouvoir posséder. Nous étions quatre ou cinq, qui nous étions chargés chacun d'un livre pour nous divertir en attendant l'heure de la collation que nous devions faire en un village qui n'est qu'à un petit quart de lieue de la ville; les autres avaient seulement pris des épées, soit pour ce qu'ils avaient quelques querelles particulières, soit qu'ils appréhendassent ce qui leur advint : qui fut de recevoir un affront par les paysans, qui sont rudes et hauts à la main[1] en ce quartier. Nous trouvâmes un agréable endroit pour lire à l'ombre, couchés sur le ventre, au bord d'un ruisseau, où le gazon était mol et frais. Nous y fîmes des déclamations en vers et en prose, et nous nous entretînmes avec plaisir en ce beau lieu, tandis que deux de notre troupe allèrent donner ordre à la collation que nous devions faire au village prochain,

[1] Récalcitrants, difficiles à manier.

[illegible] le bon vin, et d'excel-
[illegible] les fricassées de poulets, [illegible] compagnie. Au retour de ces [illegible] payer le repas qu'ils avaient [illegible] se leva pour se conduire à [illegible] astre ardent et malin, qui n'éclai- [illegible] faillit à nous conduire dans le tombeau. Un malheur inévitable voulut que nous fussions détournés de notre dessein par le son d'une cornemuse, qui nous attira vers un endroit du village, où plusieurs jeunes rustiques, filles et garçons, dansaient un branle [1]. Tout le reste des habitants du lieu présidait à cet innocent spectacle, assis sur des arbres, couchés par terre de part et d'autre. Un grand garçon de notre troupe qui était d'amoureuse complexion et d'humeur fière et hautaine, nous fit prendre garde en passant à la gentillesse d'une villageoise, dont la taille était assez belle, le tour du visage fort joli, et les yeux bien fendus, noirs et brillants. Celui-ci ne se contenta pas de nous faire admirer la pastourelle ; il nous pria encore de nous arrêter tant soit peu, tandis qu'il danserait un tour avec elle ; nous lui rendîmes cette complaisance, et lui, mettant aussitôt son épée et son manteau entre les mains d'un de ses compagnons, vint brusquement saisir la main de la fille. La fortune voulut qu'il la prit du côté que la tenait un gros coquin, qui en était féru, et qui ne prit point de plaisir à s'en voir ainsi séparer. Il n'en put dissimuler son mal talent [2] à notre écolier, auquel il serra la main d'une étrange sorte. Le jeune garçon en rit au commencement, et nous cria en latin que la jalousie avait transformé la main de ce lourdaud en tenailles ; ensuite de cela, il s'en plaignit à ce rustique et l'avertit qu'il le frapperait, s'il ne tenait sa main plus doucement ; mais le paysan ne l'entendit pas, ou fit semblant de

[illegible]

[illegible]

ne le pas entendre. Notre camarade, après ces souffrances, quitta tout à coup la main de la fille, et donna de toute sa force un souflet à son serviteur, pour lui apprendre par démonstration la civilité qu'il lui devait. Le paysan ne dit mot en façon quelconque, après cette vive remontrance, et quitta la danse, pour s'aller asseoir sous les arbres, où étaient tous ceux du village. Je ne puis m'imaginer quelle harangue il leur fit pour les émouvoir ; mais je vous dirai qu'en fort peu de temps nous vîmes venir à nous deux cents paysans armés de perches, de fourches et de cailloux. A leur arrivée, Lanchastre, c'est ainsi que se nommait l'auteur de la sédition, n'eut que le loisir de se jeter à son épée, et tous les autres de dégainer : mais la partie était si faible de notre côté, que nous ne pouvions rien faire de mieux que de combattre en retraite. Lanchastre coucha d'abord trois payans sur le carreau, ce qui fut cause de sa perte : car sans cette effusion de sang, possible que cette grosse troupe se serait contentée de nous repousser sans assommer aucun des nôtres. Nous trouvâmes le moyen de gagner un chemin étroit et creux ; qui nous était assez favorable au commencement, pource que par ce moyen nous avions tous nos ennemis devant nous ; mais ils s'avisèrent bientôt de l'invention de nous combattre plus avantageusement, et montant de côté et d'autre dans des vignes, dont il était bordé, nous couvrirent d'une telle grêle de cailloux, que nous en fûmes mis en désordre. Nous n'étions plus qu'à une portée de pistolet de la ville, lorsque par un furieux malheur Lanchastre voulant frapper un paysan qui l'assaillait du haut d'un fossé de vigne, se laissa tomber dans le fossé. Nous nous retirions si vite que nous ne nous aperçûmes pas de ce désastre que longtemps après, et quand nous eûmes gagné une petite éminence, d'où nous vinmes à le découvrir, qui se défendait encore ; mais il ne dura pas longtemps, car il fut en peu de temps assommé par ces brutaux à coups de perches

et de pierres, sans qu'il nous fut possible d'en approcher pour le secourir, tant nous avions de gens sur les bras, qui nous couvraient de cailloux, dont ils nous cassèrent deux ou trois épées, et nous eussent massacrés si nous ne fussions entrés dans la ville, quoique nos manteaux entortillés autour de notre bras, nous servissent de rondache[1].

TRISTAN L'HERMITE.

Le Page disgrâcié, éd. Aug. Dietrich (Bibl. elzévirienne), p. 361.

LA VIE DE COLLÈGE

Comment préparait-on la jeunesse et à quels maîtres la confiait-on pour polir ses manières et adoucir ses mœurs? Un autre romancier d'alors, Charles Sorel, va nous le dire dans son roman réaliste de *Francion* et le tableau, assurément peu flatté, qu'il y trace d'un collège de son temps, avec ses maîtres et ses écoliers, nous donnera une idée peu avantageuse d'une éducation où la vie était si mesquine et si chiche et les maîtres si peu généreux.

Quelquefois j'entendais discourir mon père des universités où sont les Collèges, pour instruire la jeunesse, tous remplis d'enfants de toute sorte de maisons, et je souhaitais passionnément d'y être afin de jouir d'une si bonne compagnie, au lieu qu'alors je n'en avais point du tout, si ce n'était des badauds du village. Mon père voyant que mon naturel me portait fort aux lettres, ne m'en voulait pas distraire, d'autant qu'il savait que de suivre les armes comme lui, c'était un très méchant métier. Or parce que les Collèges de notre pays n'étaient pas à sa fantaisie, malgré les

[1] Bouclier

doléances de ma mère, ayant affaire à Paris il m'y amena, et me donna en pension à un maître du Collège de Lisieux[1], que quelqu'un de ses amis lui avait enseigné. Après qu'il m'eut bien recommandé à un certain avocat de ses anciennes connaissances, et l'eut supplié de me fournir tout ce qui me serait nécessaire, il s'en retourna en Bretagne, et me laissa entre les mains des pédants[2], qui ayant examiné mon petit savoir, me jugèrent digne de la cinquième, encore ne fut-ce que par faveur.

O quel changement je remarquai, et que je fus bien loin de mon compte! je ne jouissais pas de toutes les délices que je m'étais promises ; qu'il m'était étrange de n'être plus avec mon père, qui me menait quelquefois en des seigneuries qu'il avait hors de la Bretagne.

Que j'étais fâché d'avoir perdu la douce liberté que j'avais, courant parmi les champs d'un côté et d'autre, allant abattre des noix, et cueillir du raisin aux vignes sans craindre les messiers[3], et suivant quelquefois ceux qui allaient à la chasse. J'étais alors plus enfermé qu'un religieux dans son cloître, et étais obligé de me trouver au service divin, au repas, et à la leçon à de certaines heures, au son de la cloche par qui toutes choses étaient là compassées. Au lieu de mon curé qui ne me disait pas un mot plus haut que l'autre, j'avais un régent à l'aspect terrible qui se promenait toujours avec un fouet à la main, dont il se savait aussi bien escrimer qu'homme de sa sorte. Je ne pense pas que Denis le tyran, après le misérable revers de sa fortune, s'était fait maître d'école, afin de commander toujours, gardât une gravité de monarque beaucoup plus grande.

[1] Fondé par Guy d'Harcourt, évêque de Lisieux.

[2] Les pédants, c'est-à-dire les pédagogues, furent maintes fois représentés dans les romans et les comédies du XVIIe siècle et toujours sous un jour peu avantageux. Le portrait que Sorel en fait ici est un des plus significatifs.

[3] Le messier était un garde préposé autrefois à la surveillance des fruits de la terre quand ils arrivaient à maturité.

La loi qui m'était la plus fâcheuse à observer sous son empire, était qu'il ne fallait jamais parler autrement que latin, et que je ne me pouvais désaccoutumer de lâcher quelques mots de ma langue maternelle : de sorte qu'on me donnait toujours ce que l'on appelle le signe, qui me faisait encourir une punition. Pour moi, je pensai qu'il fallait que je fisse comme les disciples de Pythagoras, dont j'entendais assez discourir, et que je fusse sept ans à garder le silence comme eux, puisque sitôt que j'ouvrais la bouche l'on m'accusait avec des paroles aussi atroces que si j'eusse été le plus grand scélérat du monde. Mais il eut été besoin de me couper la langue, car en étant bien pourvu, je n'avais garde de la laisser moisir. A la fin donc pour contenter l'ennui qu'elle avait de caqueter, force me fut de lui faire prononcer tous les beaux mots de latin que j'avais appris, auxquels j'en ajoutais d'autres de français écorché pour faire mes discours.

Mon maître de chambre [1] était un jeune homme glorieux [2] et impertinent au possible, il se faisait appeler Hortensius par excellence, comme s'il fut descendu de cet ancien orateur qui vivait à Rome du temps de Cicéron, ou comme si son éloquence eut été pareille à la sienne. Son nom était, je pense, le Heurteur, mais il l'avait voulu déguiser, afin qu'il eut quelque chose de romain, et que l'on crut que la langue latine lui était comme maternelle [3]. Ainsi plusieurs auteurs de notre siècle ont sottement habillé leurs noms à la romanesque, et les ont fait terminer en *us*, afin que leurs livres aient plus d'éclat, et que les ignorants les croyent être composés par des anciens personnages. Je ne veux point nommer ces pédants-là, il ne faut

[1] On nommait ainsi les surveillants, sorte de maîtres d'études.

[2] Vaniteux.

[3] C'était en effet l'habitude de latiniser les noms de famille et le moindre Dubois devenait volontiers *Sylvius*.

qu'aller à la rue Saint-Jacques[1] l'on y verra leurs œuvres, et l'on y apprendra qu'ils sont.

Mais encore que notre maître commit une semblable sottise, et qu'il eut beaucourp de vices insupportables, tout ce que nous étions d'écoliers nous n'en recevions pas d'affliction, comme de voir sa très étroite chicheté qui lui faisait épargner la plus grande partie de notre pension, pour ne nous nourrir que de regardeaux[2]. J'appris alors à mon grand regret que toutes les paroles qui expriment les malheurs qui arrivent aux écoliers se commencent par un P, avec une fatalité très remarquable; car il y a pédant, peine, peur, punition, prison, pauvreté, petite portion, poux, puces et punaises avec encore bien d'autres, pour chercher lesquelles il faudrait avoir un dictionnaire, et bien du loisir.

A déjeuner et à goûter, nous étions à la miséricorde d'un méchant cuistre qui pour ne nous point donner notre pitance, s'en allait promener par le commandement de son maître, à l'heure qu'elle était ordonnée, afin que ce fut autant d'épargné, et que nous écoulassions jusques au dîner, où nous ne pouvions pas nous recourre[3], car l'on ne nous baillait que ce que l'on voulait bien que nous mangeassions. Au reste jamais l'on ne nous présentait de raves, de salade, de moutarde, ni de vinaigre, craignant que nous n'eussions trop d'appétit.

Hortensius était de ceux qui aimaient les sentences que l'on trouvait écrites au Temple d'Apollon, et principalement il estimait celle-ci : *Ne quid nimis*[4], laquelle il avait écrite au-dessus de la porte de sa cuisine pour faire voir qu'il n'entendait pas que l'on mit rien de trop aux banquets que l'on y apprêterait.

Hé Dieu ! quelle piteuse chère au prix de celle que

[1] Où les librairies abondaient.
[2] Rogatons.
[3] Rattraper.
[4] Rien de trop ; pas de superflu.

faisaient seulement les porchers de notre village, encore disait-on que nous étions des gourmands, et fallait-il mettre la main dans le plat l'un après l'autre par certains compas. Notre pédant faisait ses mignons de ceux qui ne mangeaient guère, et se contentaient d'une fort petite portion qu'il leur donnait. C'étaient des enfants de Paris, délicats, à qui il fallait peu de nourriture ; mais à moi il m'en fallait beaucoup plus, d'autant que je n'avais pas été élevé si mignardement : néanmoins je n'étais pas mieux partagé ; et si[1] mon maître disait que j'en avais plus que quatre, que je ne mangeais pas, mais que je dévorais. Bref je ne pouvais entrer en ses bonnes grâces. Il faisait toujours à table un petit sermon sur l'abstinence, qui s'adressait particulièrement à moi ; il alléguait Cicéron qui dit qu'il ne faut manger que pour vivre, non pas vivre pour manger. Là dessus il apportait des exemples de la sobriété des anciens, et n'oubliait pas l'histoire de ce capitaine qui fut trouvé faisant rôtir des raves à son feu pour son repas ; de surplus, il nous remontrait que l'esprit ne peut faire ses fonctions quand le corps est par trop chargé de viande, et il disait, que nous avions été mis chez lui pour étudier, non pas pour manger hors de raison, et que pour ce sujet nous devions plutôt penser à l'un qu'à l'autre.

Mais si quelque médecin se fut trouvé là, et eut tenu notre parti comme le plus juste, il eut bien prouvé qu'il n'est rien de pire à la santé des enfants que de les faire jeûner. Et puis voyez comme il avait bonne raison de prêcher l'abstinence, tandis que nous étions huit à l'entour d'une éclanche[2] de brebis, il avait un chapon à lui tout seul.

Jamais Tantale ne fut si tenté aux enfers par les pommes où il ne peut atteindre que nous l'étions par ces bons morceaux où nous n'osions toucher.

[1] Pourtant.

[2] Épaule.

Quand quelqu'un de nous avait failli, il lui donnait une patience qui lui était profitable : c'était qu'il le faisait jeûner quelques jours au pain et à l'eau, ainsi ne dépensant rien d'ailleurs en verges. Aux jours de récréation, comme à la Saint-Martin, aux Rois, et à Carême-prenant[1], il ne nous faisait pas apprêter une meilleure cuisine, si nous ne donnions chacun un écu d'extraordinaire, et encore je pense qu'il gagnait beaucoup sur les festins qu'il nous faisait, d'autant qu'il nous contentait de peu de chose, nous qui étions accoutumés au jeûne ; et ayant quelque volaille bouillie avec quelques pièces de rôti, nous pensions être aux plus somptueux banquets de Lucullus et d'Apicius, dont il ne nous parlait jamais qu'en les appelant infâmes, vilains et pourceaux : de cette sorte il s'enrichissait au détriment de nos pauvres ventres qui criaient vengeance contre lui, et certes je craignais le plus souvent que les araignées ne fissent leurs toiles sur mes mâchoires à faute de les remuer, et d'y envoyer balayer à point nommé. Dieu sait quelles inventions je trouvais pour dérober ce qui m'était besoin.

Nous étions aux noces lorsque le principal, qui était un assez brave homme, festoyait quelques-uns de ses amis : car nous allions sur le dessert présenter des épigrammes[2] aux conviés, qui pour récompense nous donnaient tant de fruits, tant de gâteaux et de tarte, et quelquefois tant de viande lorsqu'elle n'était pas encore desservie que nous décousions la doublure de nos robes pour y fourrer tout comme dans une besace.

Les meilleurs repas que j'ai pris chez les plus grands princes du monde, ne m'ont point été si délicieux que ceux que je prenais après avoir fait cette conquête par ma poésie. O vous misérables vers que j'ai faits depuis, encore ne m'avez-vous jamais fait obtenir de

[1] Le Carnaval.

[2] Petites pièces de poésie.

salaire qui valut celui-là que je prisais autant qu'un Empire !

CH. SOREL.

Histoire comique de Francion, 1633, p. 209.

UNE FÊTE BOURGEOISE TROUBLEE PAR DES JEUNES GENS DE QUALITÉ

Quand des écervelés aussi mal dressés étaient lâchés dans le monde, il n'est pire sottise qu'ils ne fissent. Ennemis des bourgeois et affectant plus encore de l'être, ils ne perdaient aucune occasion de troubler la tranquillité des gens et de provoquer le tumulte dans les milieux paisibles où on les admettait. L'incident qui suit ressemble à la querelle des écoliers et des paysans contée par Tristan L'Hermite, mais le tableau que Sorel en a tracé est plus précis et montre mieux, par le choix des détails, les mœurs bourgeoises et l'humeur de ceux qui prétendaient être de la noblesse. L'antagonisme des castes est saisi sur le vif dans un de ces moments qui servent à le faire comprendre.

La maison où le bal se tenait était chez un homme d'affaires, c'est-à-dire chez un homme de finance et de parti selon la nouvelle façon de parler, lequel s'étant marié depuis peu et se voyant dans la haute fortune, voulait que son bonheur parût aux yeux de chacun, ne croyant pas être parfaitement heureux si les autres ne le savaient. Il faut croire qu'il désirait premièrement que ses richesses fussent connues par sa magnificence, et l'on y ajoutait encore, ayant épousé une très belle femme, il était de cette humeur, qu'il souhaitait que l'on la vît, se glorifiant de la posséder après qu'elle en avait refusé beaucoup d'autres. Sa salle [1] était parée d'une tapisserie des plus exquises; il y avait

[1] Nous dirions aujourd'hui son salon.

des chandeliers de cristal[1], attachés fort près à près au plancher, qui par leur réflexion et leur éclat redoublaient la clarté des flambeaux qu'ils portaient. Il y avait douze violons des meilleurs de Paris, montés sur un petit théâtre, que l'on avait fait au coin de la salle. Force chaises et tabourets avaient été mis partout. Les dames et les demoiselles les plus qualifiées[2] étaient assises au premier rang, et il y avait quelques femmes que la beauté et la jeunesse mettaient à l'égal des filles. Elles faisaient plus d'un demi-cercle qui laissait de l'espace pour danser, et derrière il y avait des dames plus âgées, qui par leurs ajustements et leur contenance étudiée, témoignaient qu'elles prétendaient encore à la bonne mine, et qu'elles ne pensaient point être au rebut. Quelques hommes étaient assis en confusion parmi elles, et vers la porte il y en avait une grosse foule qui étaient debout. Les plus galants, entre lesquels était Néophile, refusant des chaises, quoiqu'ils fussent de condition, étendaient leurs manteaux par terre, et s'allaient coucher aux pieds des belles dames, où ils se trouvaient encore trop honorés, et tantôt les uns, et tantôt les autres étaient pris pour danser.

Le bruit se fit grand et la place demeura petite, pour l'arrivée de quelques gens que l'on n'attendait pas. C'était des hommes d'épée, qui allaient partout sans y être mandés, lesquels troublèrent la tranquillité et le plaisir de l'assemblée. Ils se donnaient une grande liberté, et parlaient si haut qu'ils en étaient importuns. Ils se figuraient que tout ce qui était là était au-dessous d'eux, n'étant qu'une assemblée de gens de ville, et pour ce que les demoiselles qu'ils abordaient les considéraient moins que quelques jeunes hommes de leur connaissance, ils eurent dessein de s'en venger et de se railler d'eux, principalement d'un nommé Berynte, qui dansait souvent, et qui faisait trop l'entendu à leur

[1] C'est-à-dire des lustres.

[2] De la meilleure qualité.

gré. A la seconde courante qu'il mena, Lepanthe, un de ces déterminés, se mit en place et le suivit comme s'il c'eût été son ombre : quand il faisait la révérence, il la faisait pareillement; lorsqu'il dansait, il dansait aussi avec les mêmes pas et les mêmes postures, de sorte que c'était une moquerie manifeste. Berynte voulait faire bonne mine et donner à connaître qu'il ne se souciait point de cela, mais pourtant cela le lassait, et quelques filles étaient honteuses de danser avec lui pour ce sujet, craignant de servir de risée. Enfin la persécution de Lepanthe cessa par lui-même, car en faisant toutes ses simagrées, il ne prit pas garde à un carreau rompu qui se trouva sous ses pieds, et que quelqu'un y fit peut être glisser exprès, tellement qu'il fit une grande glissade, et fut tombé tout à fait, s'il ne se fût retenu au bras d'une chaise. Plusieurs se gardaient d'en rire avec éclat, pour ne point irriter la brutalité de cet homme, qui ne cherchait que des occasions d'outrager quelqu'un. Mais toute sa colère se tourna vers Berynte, comme s'il eut été cause de cet accident; il tâcha de l'offenser de paroles, disant assez haut beaucoup de calomnies contre lui... mais Polyandre qui le connaissait, le voulant apaiser, lui remontra, que Berynte n'avait rien dit pour l'offenser, et qu'au contraire, il s'était tenu dans l'humilité... Soit qu'il crût ceci ou non, il n'en parla plus. Il s'amusa à en attaquer d'autres avec ses compagnons, et leurs railleries s'adressaient même à quelques femmes qui ne leur plaisaient pas.

Plusieurs personnes pacifiques qui étaient là se trouvaient scandalisées du désordre que ces gens-ci apportaient, et des affronts qu'ils voulaient faire à ceux qui n'étaient pas de leur profession.

... Pendant ce discours la danse continuait, et l'on croyait qu'il eut été honteux de la cesser à cause de la présence des gens d'épée. Néanmoins ils n'étaient guère plus modestes qu'au commencement, et causaient toujours du mécontentement quelque part. Ce

qui déplaisait davantage, c'est que deux ou trois demoiselles les ayant voulu prendre pour danser afin de voir ce qu'ils savaient faire, les uns avaient dansé avec des postures ridicules, et les autres avaient refusé tout à plat, quoiqu'ils s'en fussent bien acquitté, s'ils eussent voulu. Cela était fort désobligeant; et l'on disait qu'ils montraient qu'ils n'étaient venus là, qu'afin que l'on leur donnât du passe-temps, ce qui n'était point supportable; il y en eût même un si suffisant, que comme une demoiselle[1] le vint prendre pour une courante continue, quoiqu'elle fût de bonne mine et femme d'un homme de robe qui n'était point à mépriser, il lui dit d'un ton dédaigneux : « Je pense, ma bonne demoiselle, que vous ne savez pas que je suis Calidon; je n'ai jamais dansé ailleurs qu'au Bal du Louvre. Me prenez-vous pour quelque secrétaire ou auditeur? qu'est-ce que je puis avoir qui me déguise tant? Est-ce que je n'ai pas mes plumes? » Il disait ceci, parce qu'étant nu tête de peur de gâter sa belle chevelure, il tenait son chapeau en main, qui était à moitié caché sous son manteau. Alors cette demoiselle qui était femme d'esprit et se sentait fort piquée du refus de cette arrogant, lui repartit : « Il est vrai, Monsieur, qu'à la plume l'on connaît l'oiseau. » Il demeura interdit de cette repartie, qu'il ne savait comment prendre. Il jurait que si c'eut été un homme il lui en eut demandé l'explication; et pour ce qu'il n'osait attaquer une femme, il prenait résolution de s'en venger sur le premier bourgeois qui lui déplairait. Lorsqu'il était dans cette pensée, de nouveau monde arrivant dans la salle, il se trouva un peu poussé et s'adressant à celui qui était derrière lui, qu'il prenait pour un homme de peu de conséquence, il lui dit fièrement : « Je vous prie de ne pas m'incommoder davantage. »

[1] On donnait alors le nom de demoiselle à des femmes mariées de la bourgeoisie.

L'autre lui répartit assez doucement, que c'était une foule d'hommes qui se jettait sur lui, lesquels il ne pouvait retenir. Là-dessus il vint un second choc plus fort que le premier, ce qui fâcha Calidon de telle sorte, que se tournant vers le même, il lui dit en jurant : « Je te donnerai cent coups d'éperon, bourgeois, si tu ne t'arrêtes. » Il fut fort étonné lorsque cet homme lui répondit résolument : « Je suis aussi bien gentilhomme que vous. » En même temps, Calidon lui voulut donner un soufflet, mais l'autre le repoussa, et se faisant place, il tira du fourreau une épée qu'il portait. Il fut mis incontinent hors de la salle et de la maison par quantité de gens, mais Calidon étant sorti après, prit l'épée d'un page, et sachant que son ennemi était passé dans une rue prochaine, il l'alla assaillir à la clarté de la lune, qui était fort belle alors. Il se défendit généreusement, et donna un coup dans le bras de Calidon, et un autre dans le ventre, et le voyant abattu il se sauva. Quelqu'un de ceux qui l'avaient remarqué, dirent que c'était Hermodan, gentilhomme d'aussi bonne maison que Calidon, lequel ce Calidon avait pris pour un homme de ville, l'ayant vu habillé modestement, parce qu'il portait le deuil et son humeur brutale avait fait qu'il l'avait attaqué indiscrètement. Lorsque l'on sut au bal, comment Calidon avait été traité, plusieurs dirent que c'était une juste punition de ce que ces gens-ci étaient venus troubler leur assemblée, et que l'ordonnance du ciel en était d'autant plus à admirer, qu'ils avaient été punis les uns par les autres, Calidon prenant Hermodan pour un bourgeois, qui étaient une condition qu'ils haïssaient possible tous deux autant l'un que l'autre, et que l'un ayant été bafoué, l'autre en récompense était assez bien blessé pour s'en souvenir. Il y eut peu de gens d'une autre opinion, sinon qu'il s'en trouva qui soutinrent qu'Hermodan n'était pas du nombre des insolents et qu'il s'était aussi comporté généreusement envers Calidon. Lepanthe et ses com-

pagnons les avaient suivis pour les séparer, mais ils n'y furent pas assez à temps, et ne servirent qu'à faire porter le blessé chez soi, pour panser ses plaies. L'on disait qu'il n'en réchapperait pas, comme de fait, il en mourut deux jours après; mais la plupart de ceux qui étaient demeurés au bal ne furent guère émus de la nouvelle qu'ils eurent de ses blessures, étant une chose ordinaire dans Paris d'entendre parler de duels, de rencontres, et de meurtres. Il n'y avait là personne qui trempât en cette querelle, et puis le combat s'était fait dehors, tellement que le bal ne laissa pas de continuer encore quelque temps.

CH. SOREL.

Polyandre, Histoire comique. Paris, 1648, p. 177.

LE COMMERCE FRANÇAIS : LA CHAPELLERIE, LES TOILES ET LES DRAPS

Quelle était la situation du commerce français sous Louis XIII, quelles ressources les artisans avaient-ils et quelles étaient leurs doléances? Antoine de Montchrétien va nous le dire avec son éloquence verbeuse et son style lourd, mais plein d'idées. On y trouvera des détails qui sont caractéristiques de la situation d'alors, mais on y lira aussi des remarques qui semblent d'hier, et qui pourraient être d'aujourd'hui. C'est que, dans la suite des temps et dans la variété des événements, le caractère français reste le même, avec ses qualités et avec ses faiblesses et que, maintenant comme sous Louis XIII, il ne met pas à résister à ses rivaux toute l'énergie, toute la ténacité, que ceux-ci ne manquent pas de lui opposer.

Je ne trouve aucun métier qui nous soit si purement et franchement demeuré. Car je crois que tout autant de chapeaux de laine, de poil de lapin ou de castor, qui se portent en France, sont façonnés de notre main. Recherchant les causes pourquoi les étrangers si curieux

de nous introduire leurs manufactures n'ont point encore mis les doigts à celles-ci, je n'en trouve qu'une : c'est que notre tête change trop souvent de forme et qu'en ce seul point ils ne sauraient faire profit de notre inconstance; mais, s'ils ne peuvent gagner sur la façon, ils nous trompent sur la matière. Combien y a-t-il de maîtres chapeliers ruinés, et qui se ruinent tous les jours, pour la fraude des laines d'Espagne, que les Flamands nous apportent en suin[1] ? Cela provient de ce qu'ils la vendent toute emballée. Venant à la déployer et nettoyer on trouvera en telle balle vingt-cinq ou trente livres de ballieures[2] ou de pierres enveloppées dans la laine, et cette laine en outre toute pleine de sable. Tel qui l'a voulu remarquer a jugé le déchet de plus d'un quarteron par livre. Les Espagnols ont cet artifice que, voulant tondre leurs agneaux, ils les baignent et puis les font courir par le sable, afin d'en saupoudrer la laine; puis ils la coupent et mettent en paquet. Double tromperie : car cela même la fait peser et pourrir. Tout cela se vérifie par un procès intenté à la cour du Parlement de Rouen par des maîtres chapeliers à l'encontre d'un marchand flamand. Pour remède, il faudrait ordonner que les laines venues fussent désemballées et mises en grenier, puis visitées. Cela obligerait les facteurs flamands qui sont en Espagne, et possible[3] consentent à la fraude, d'y donner ordre par delà. D'où viendrait une autre commodité : c'est que la marchandise faite d'étoffe étrangère, pourrie pour la plupart, et laquelle par conséquent ne peut rien valoir et boit la pluie comme une éponge, deviendrait de meilleur usage, au lieu que bien souvent elle ne vaut qu'à brûler[4].

[1] « *Suint*, se dit proprement de la laine grasse, telle qu'elle sort de dessus la peau des moutons avant qu'elle soit lavée. » (Th. Corneille, *Dict. des arts et des sciences*, 1694).

[2] Balayures, débris.

[3] Peut-être.

[4] Elle n'est bonne qu'à brûler.

Ce règlement se pratique à Lyon, où les chapeliers ont obtins[1] que les laines soient lavées et nettoyées devant que d'être exposées en vente. Au reste ce que dessus ne doit faire naître l'opinion que les laines étrangères soient meilleures que les nôtres, ou que nous puissions nous en passer. Car, pour le premier, c'est chose certaine que les laines de Berri sont plus douces et meilleures que celles d'Espagne même, comme en fait foi la chapellerie qui s'en fait à Bourges, Orléans, Paris et Lyon. Et, pour le second, si toutes nos laines nous demeuraient, nous en aurions à revendre.

Comme la chair est plus près que la chemise, la chemise l'est aussi plus que le pourpoint[2], ce qui nous avertit de parler de la fabrique des toiles premier que de la draperie. De toutes les manufactures qui peuvent donner en ce royaume, moyen de vivre à beaucoup de personnes, hommes, femmes, enfants, celle-ci est la plus universelle et plus commune. Nous avons cet avantage qu'en France elle est plus fidèlement et abondamment pratiquée que partout ailleurs, que nul autre pays n'en a les étoffes si bonnes ni l'artifice plus exquis. Les Hollandais, qui ont entrepris[3] sur tous nos ouvrages, comme ayant pris à tâche d'en abolir la pratique et de nous en ravir l'ancien crédit, ont voulu empiéter sur celle-ci principalement. Mais ils nous ont trouvés de plus facile persuasion que les barbares mêmes, lesquels, formant leur jugement et réglant leur choix par la bonté essentielle et par le meilleur usage des choses non sur une opinion anticipée, ont préféré toujours les toiles de France à celles de Hollande, ont toujours découvert les suppositions[4] et contrefactures[5] des flamands, quoi qu'ils emballassent

[1] Obtenu.

[2] *Pourpoint*, partie de l'habit qui couvrait alors le corps de l'homme depuis le cou jusqu'à la ceinture.

[3] Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) note : « *Entreprendre* avec la préposition *sur* se dit pour *usurper*. »

[4] Faussetés.

[5] Nous dirions aujourd'hui *contrefaçons*.

leurs marchandises comme est la nôtre, et la marquassent de la marque de nos douanes. Car toute espèce de déguisement n'est point crime parmi ce peuple, pourvu qu'il en puisse tirer quelque avantage. Leurs menées succédèrent[1] mieux auprès de Henri le Grand, père et mari de Vos Majestés, duquel enfin ils obtinrent et permission et secours d'argent pour établir leur fabrique en ce royaume. Tout le bien qui en est provenu, ç'a été l'avilissement des toiles de coffre qui s'y font bonnes et loyales, à la seule perte de vos sujets; car, au regard de l'artifice et manufacture, nos artisans ont fait connaître combien ils ont la main plus industrieuse et délicate que tous autres et qu'ils avaient raison de s'opposer à ceux qui venaient dans leur propre maison leur ravir la gloire et le fruit d'une si belle et universelle industrie.

Il me semble que je dois représenter à vos Majestés comme il ne peut que nos toiles blanches ne passent toujours en bonté et valeur les hollandaises; car, posé le cas que nos chanvres soient pareils, notre curage[2], au jugement de ceux qui s'y connaissent, est toujours naturel et meilleur que celui dont ils sont contraints d'user, d'autant que nos eaux sont douces, et les leurs sont maques, c'est-à-dire demi-salées; d'où vient que par cette acrimonie, qui de vrai blanchit, mais au reste ronge et consomme les toiles, elles perdent la moitié de leur usage et durée. Aussi maintenant aiment-ils mieux, en la liberté qu'ils ont de vivre et de ménager[3] en France, venir s'habituer en lieux propres et commodes au blanchissement de cette manufacture que d'y travailler chez eux-mêmes. Que si vos Majestés ne prennent le soin de leurs sujets, pour les remettre en possession de leurs droits et en débouter les usurpateurs, dont le nombre s'accroît tous

[1] Réussirent.
[2] Montchrétien parle du *rouissage* du chanvre et des opérations par lesquelles on le nettoie.
[3] Établir leur ménage.

les jours, ils s'en vont perdre la propriété de cette fabrique. Car dès à présent il se trouvera qu'il y a plus de nos propres hommes, débauchés du service de leurs maîtres ou par promesse ou par augmentation de loyer, qui travaillent pour eux, que pour ceux du pays.

Ici vos Majestés doivent se souvenir que les hommes réduits à ne rien faire sont induits à mal faire ; qu'elles doivent, pour le bien, repos et richesse de l'État, conserver en tout et par tout, l'exercice des familles qui sont les pépinières de la République ; que cet exercice doit être considéré doublement : par les hommes et par les femmes ; que l'oisiveté corrompt la vigueur des uns et la chasteté des autres ; que celui-ci, étant commun à tous les deux sexes, mais principalement à ceux de l'un et de l'autre qui aiment et pourchassent la paix et qui vivent en toute simplicité, il doit être tant plus soigneusement entretenu. Davantage, les femmes, qui mettent quasi toute leur ménagerie[1] en cette manufacture, et y font bien souvent plus de fruit en ne bougeant de leurs maisons que leurs maris en tracassant péniblement deçà delà, méritent bien votre compassion, et que, joignant leurs prières à l'utilité et nécessité que nous avons de ce travail, vous leur en conserviez la pleine et entière possession. Mais de plus, l'avantage que vous en tirez sur les autres peuples vous oblige de renouveler et pratiquer les moyens de le retenir tout et de prendre occasion de faire le transport, la vente et distribution, par la main des vôtres, comme il s'est fait autrefois. Car pour conclure ce point, vos Majestés considéreront, s'il leur plaît, que nous n'avons aucun meilleur expédient que celui-ci pour nous accommoder du trafic étranger, principalement de celui d'Espagne, qui seul nous tient lieu de tous, à cause que premièrement les toiles pour faire voiles ne se peuvent recouvrer d'ailleurs ; secondement

[1] Soin du ménage.

que le négoce des Indes ne se peut faire que par le moyen des toiles blanches et écrues de Normandie, de Bretagne et d'autres provinces de ce royaume; car, pour le regard de celles de Hollande, Flandres et Allemagne, il ne s'y en transporte guères. Ainsi il demeure constant que cette fabrique est l'une des principales mines de la France; que pour elle le Potosi[1] vomit presque toute sa plate[2]; et que sans elle les Espagnols mêmes ne la pourraient apporter en Espagne. S'ils ont des navires, nous en avons les ailes ; et ces autres encore, lesquels en tout et partout, à droite et à gauche, cherchent de profiter à nos dépens, et s'en servent bien souvent pour voler et pour approcher en volant l'Orient et l'Occident, le Septentrion et le Midi, dans l'espace de peu de jours; mais c'est assez parlé de ce point ; passons aux autres.

La nécessité des choses en fait le travail, et l'usage en produit l'abondance. Le soin et l'artifice ont toujours l'œil ouvert et la main à l'œuvre, pour en emplir le défaut. Si nous n'avions besoin de tant de linge, pourquoi en ferait-on autant ? Il est ainsi des habillements...

De tous les vêtements les plus communs se font de toile ou de drap. Celui qui peut s'imaginer tant et tant de milliaces[3] d'hommes, qui fourmillent en ce royaume, cessera de s'émerveiller du grand nombre qu'il en faut et comprendra quand et quand[4] comme le labeur de tant de personnes y peut être continuellement employé. Aussi la draperie étant nécessaire à l'usage de tous, grands et petits, riches et pauvres, elle est presque exercée en toutes les provinces de ce royaume, quoique plus abondamment aux unes qu'aux autres. Car, cela dépendant de la commodité des

[1] Potosi, montagne de la Bolivie contenant des mines d'argent.

[2] Argent (espagnol, *plata*).

[3] « Terme dont on se sert pour quelque sorte de mépris pour exprimer un fort grand nombre ». *Dict. Académie*, (1694).

[4] Tournure déjà vieillie alors : en même temps.

laines, toutes n'y peuvent vacquer[1] avec semblable profit et partant ne s'y employent-elles pas également. Mais en tout cas, s'il s'en trouve[2] une qui ne s'en puisse fournir elle-même, une autre lui peut plus que suffisamment satisfaire. Comme, pour exemple, le Berry, la Picardie et la Normandie, en la quantité d'étoffes et d'ouvriers qu'elles ont, peuvent-elles pas accommoder de cette manufacture la Bretagne et plusieurs autres provinces, si besoin était? Est-ce donc notre nécessité qui l'évoque[3] d'Angleterre? ou notre souffrance, qui l'introduit? Sommes-nous contraints, pour en avoir faute, de la décharger de ce qu'elle a de superflu? Ou, si par manque de police nous laissons anéantir notre industrie et divertir notre labeur, à quel jeu jouons-nous de laisser transporter nos laines, et nos artisans chômaent de besogne? Sommes-nous aveugles ou insensés? Les étrangers, à notre vu et à notre su, vendent leur marchandise vicieuse et mal conditionnée pour la plupart, dans les magasins et halles publiques, et la française, bonne et loyale, est condamnée à garder la boutique! Ils inventent toujours quelque nouvelle fraude pour nous attraper, cependant que la fidélité de l'artifice expire et meurt de faim entre nos mains! Car quelle draperie a jamais eu telle réputation en bonté et beauté que la nôtre du sceau[4]? La dixième part de notre monde pour le moins, qui jadis travaillait et vivait, voire profitait de ce négoce, crie et se plaint ou de demeurer oisive ou de n'avoir plus moyen de s'employer, tandis que la liberté étrangère gagne pied à pied et veut en usurper l'entière possession.

Nos écoliers nous font la loi. Car qui ne sait que les Anglais ont appris de nous cette fabrique? Qui de

[1] Servir.

[2] Tournure très obscure, c'est-à-dire s'il se trouve une province qui ne puisse pas avoir assez de laine par elle-même.

[3] Qui appelle la laine.

[4] Timbré du sceau royal.

nouveau viendrait à Hampton[1] et autres lieux où elle est plus exercée, et ne saurait comme il en va, serait bien étonné de n'entendre presque en tous les ateliers que le langage français. Encore parmi les Anglais vivent plusieurs des nôtres, qui leur ont mis ou vu mettre la navette à la main. Auparavant ils apportaient en ce royaume une partie de leurs laines pour être mises en œuvre; et l'autre en Flandres par traité des rois fait et continué avec les comtes. L'étape en était à Bruges, ville autrefois très riche et renommée pour la manufacture et commerce de la draperie, voire la capitale du pays. Aussi, qui considérera premièrement le gain qui en provient, secondement le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui peuvent y être employés, conclura tout soudain, suivant la nécessité que tous généralement en ont, qu'en tout état bien réglé, ils doivent être bien soigneusement entretenus et conservés, sans souffrir qu'on les supprime ou détourne. Car comme pourrons-nous retenir la qualité de bons ménagers, si nous cessons une fois de nous vêtir des laines de nos brebis, ou bien si, permettant qu'on les enlève de nos mains, nous les recevons des autres façonnées avec autant d'infidélité que de fard? Pour le moins, qui achète trois aunes du drap de France pour faire un manteau n'en perd pas demi-aune à la première pluie. Qui ne sait que les Anglais lui donnent la gêne et l'étirent pour l'allonger, n'a guère hanté parmi eux.

Il y a quelque années qu'ils en apportèrent d'un voyage à plus de cent mille écus en ce royaume. Il fut mis en arrêt par le bailli de Rouen, à la sollicitation des gardes drapiers, et confisqué pour être vicieux et non conditionné selon le traité des Princes. A bon droit, disait-on publiquement à Londres, sur le bruit qui en vint. Par la bonté de notre Roi, ils en obtinrent délivrance, faveur qu'en tel cas nous n'eussions sans

[1] Dans le comté de Middlesex.

doute jamais obtenue d'eux, puisqu'ils tiennent telle rigueur que la meilleure draperie de France, portée en Angleterre, est confisquée et brûlée. Voyons ensuite comme ils ménagent leurs disgrâces et en font des avantages. Pour n'être plus en hasard de tomber en telle peine, ils recherchent et obtiennent une permis-mission de remporter leur marchandise qu'on ne jugera bonne et loyale, sans en payer acquit ni impôt, et par là s'ouvrent un moyen de nous tromper et de frauder par un même les droits du Roi. Car au reste ils ne laissent pas de la vendre et débiter en pleine halle; elle ne repasse jamais la mer. Sommes-nous obligés par contrat à nous laisser tromper de la sorte ? et jusques à quand ?

On ne saurait nier qu'il ne se fabrique grand nombre de draperie en France, mais non à la moitié près de ce qui s'en faisait par le passé. Cela procède bien en partie de la soie, qui s'est mise en trop grande vogue parmi nous. Mais toutefois la principale cause vient du cours que la marchandise étrangère y prend, et, qui ne le coupera, nos fleuves deviendront petits ruisseaux et nos ruisseaux tariront du tout à la fin. Déjà connaît-on à vue d'œil, comme ce négoce déchoit. En tel bourg de ce royaume, où il s'en faisait à plus de quatre ou cinq cents mille livres, il ne s'en fait pas maintenant à trente mille. Qu'on juge à proportion des villes. On entend bruire et plaindre le peuple, en tous les lieux où cette manufacture a domicile, qu'il est réduit à chômer et mourir de faim, faute de besogne. Ces exemples montrent déjà la mauvaise conséquence de l'admettre et la juste raison de l'exclure. Mais que sera-ce si les Anglais, comme ils se vantent, obtiennent de vos Majestés la permission d'établir leur manufacture dans la France même ? Vraiment, si cela est, c'est bien pour gâter tout. Combien sont plus sages les Flamands, qui depuis peu de jours ont défendu l'apport des draps d'Angleterre, ayant reconnu qu'à cette cause commençait déjà à diminuer le travail de leurs

hommes, considérable sur tout en ce point pour sa facilité, laquelle est telle que depuis quatre ans jusques à quatre-vingts, toutes sortes de personnes, les aveugles et manchots mêmes, y peuvent être employés et gagner leur pain. Le même firent, il y a quelques années, ceux de Hambourg, d'autant que les Anglais ne se voulaient en leur négoce aucunement servir des hommes du pays, comme à présent ils ne font et ne veulent faire en France. Vos Majestés sont conjurées d'apporter à tout ce que dessus l'ordre requis par les prières et supplications très humbles d'un nombre infini de vos sujets, par les tendres soupirs des femmes, par les cris pitoyables de leurs enfants. Permettez que tous ensemble vous remontrent en toute soumission que leur métier est le seul héritage d'eux et de leur postérité ; qu'outre la liberté ils n'ont rien que ce revenu ; que, si les étrangers s'en désirent approprier l'usage, ils ne font ne plus ne moins que celui qui par tyrannie voudrait exterminer quelqu'un de sa possession ; qu'étant nés en France, c'est raison qu'ils y vivent, ce qu'ils ne pourraient faire, si on leur ôtait le seul moyen qu'ils en ont ; qu'étant destinés pour travailler, il faut aussi qu'ils soient employés à cela. La requête des peuples à leur prince est utile, juste et légitime, qui demande le bannissement de l'oisiveté mère de tous les vices, cause de tous péchés, qui fait offre et soumet les auteurs à servir loyalement au bien de son état, qui recherche de sa grâce un ordre raisonnable, par lequel ils soient rendus jouissants des privilèges naturels, avec lesquels ils sont venus au monde et desquels ils se peuvent justement avantager au préjudice de tous autres.

ANTOINE DE MONTCHRÉTIEN.

Traité de l'économie politique, p. 84.

LES TROIS ÉTATS DU ROYAUME : LE CLERGÉ

C'est Richelieu qui va nous dire l'exacte situation des divers ordres de l'État, et, en exposant leur condition, présentera les réformes qu'on y pouvait introduire. Le Clergé voyait les nombreux bénéfices réservés à des laïques et son recrutement se ressentait de cette infériorité. On remarquera cependant que si Richelieu s'exprime avec abondance sur le haut clergé, il ne dit rien du clergé des paroisses et des campagnes, car celui-ci, par ses aspirations comme par ses goûts, était plus voisin du peuple que des évêques ou des abbés. Il le néglige et il en fut à peu près toujours ainsi jusqu'à la Révolution.

Quand je me souviens que j'ai vu dans ma jeunesse les gentilshommes et autres personnes laïques, posséder par confidence[1], non seulement la plupart des prieurés et abbayes, mais aussi des cures et évêchés, et quand je considère qu'en mes premières années la licence était si grande dans les monastères d'hommes et de femmes, qu'on ne trouvait en ce temps-là que des scandales et de mauvais exemples en la plupart des lieux où l'on devait chercher l'édification, j'avoue que je ne reçois pas peu de consolation de voir que ces désordres aient été si absolument bannis sous votre règne, que maintenant les confidences et le dérèglement des monastères soient plus rares que les légitimes possessions, et que les religions bien vivantes ne l'étaient en ce temps-là.

Pour continuer et augmenter cette bénédiction, Votre Majesté n'a autre chose à faire, à mon avis, que d'avoir un soin particulier de remplir les évêchés de personnages de mérite et de vie exemplaire; de ne point donner les abbayes et autres bénéfices simples de sa

[1] « Convention secrète et illicite par laquelle un homme donne un bénéfice à un autre, à la charge de lui rendre ou de lui en laisser le revenu. » (*Dict. Acad.* 1694).

nomination, qu'à des personnes de probité reconnue, de priver de sa vue et de sa grâce ceux qui mènent une vie trop libre dans une si sainte condition comme est celle qui lie particulièrement les hommes à Dieu, et de châtier exemplairement les scandaleux.

On pourrait proposer beaucoup d'autres expédients pour la réformation du clergé ; mais pourvu que Votre Majesté veuille observer ces quatre conditions, et traiter favorablement les gens de bien de cette profession, elle satisfera à son devoir, et rendra les ecclésiastiques de son état, ou tels en effet qu'ils doivent être, ou au moins si prudents, qu'ils travailleront à le devenir.

Je dois à ce propos représenter à Votre Majesté qu'il faut bien prendre garde à ne se tromper pas au jugement de la capacité des évêques. Tel pour être savant peut être estimé capable, qui en effet se trouvera fort mal propre à cette charge, qui outre la science, requiert zèle, courage, vigilance, piété, charité et activité tout ensemble. Il ne suffit pas seulement d'être honnête et homme de bien, pour être bon évêque ; mais étant bon pour soi, il faut de plus l'être pour les autres.

J'ai souvent appréhendé que les gens de bonne maison se continssent plus difficilement en leur devoir, et fussent moins réglés en leur vie, que d'autres ; beaucoup, touchés de cette crainte, estiment que les docteurs d'aussi bonne vie que de basse naissance, sont plus propres à tels emplois que ceux qui sont d'extraction plus haute ; mais il y a beaucoup de choses à considérer sur ce sujet.

Pour avoir un évêque à souhait, il le faudrait savant, plein de piété, de zèle et de bonne naissance, parce que d'ordinaire l'autorité requise en telles charges ne ne se trouve que dans les personnes de qualité. Mais étant difficile de rencontrer toutes ces conditions en un même sujet, je dirai hardiment que les bonnes mœurs, qui sans contredit doivent être considérées plus que toutes autres choses, étant présupposées, la qualité et l'autorité, qui d'ordinaire est sa compagne,

doivent être préférées à la plus grande science : ayant souvent vu des gens doctes être fort mauvais évêques, ou pour n'être pas propres à gouverner, à cause de la bassesse de leur extraction, ou pour vivre avec un ménage, qui ayant du rapport avec leur naissance, approche beaucoup de l'avarice ; au lieu que la noblesse qui a de la vertu, a souvent un particulier désir d'honneur et de gloire, qui produit les mêmes effets que le zèle, causé par le pur amour de Dieu, qu'elle vit d'ordinaire avec lustre et libéralité conforme à telle charge, et sait mieux la façon d'agir et de converser avec le monde.

Il faut surtout qu'un évêque soit humble et charitable, qu'il ait de la science et de la piété, un courage ferme et un zèle ardent pour l'église et pour le salut des âmes.

Ceux qui recherchent les évêchés par ambition et par intérêt, pour faire leur fortune, sont d'ordinaire ceux qui s'attachent à faire leur cour, pour obtenir par importunité ce qu'ils ne peuvent espérer de leur mérite ; aussi ne doit-on pas les choisir, mais ceux qui sont appelés de Dieu à cet état, ce qui se connaît par leur manière de vie différente, ceux-ci s'exerçant aux fonctions ecclésiastiques qui se pratiquent dans les séminaires ; et il serait fort utile que Votre Majesté déclarât qu'elle ne choisira que ceux qui auront passé un temps considérable après leurs études, à travailler aux dites fonctions dans les séminaires, qui sont les lieux établis pour les apprendre ; n'étant pas raisonnable que le plus difficile et le plus important métier du monde s'entreprenne sans l'avoir appris, vu qu'il n'est pas permis d'exercer les moindres et les plus vils sans avoir fait plusieurs années d'apprentissage.

Après tout, la meilleure règle qu'on puisse avoir en ce choix, est de n'en avoir point de générale, mais de choisir quelquefois des gens savants, d'autres fois des personnes moins lettrées et plus nobles, des jeunes gens en certaines occasions, et de vieux en d'autres,

selon que les sujets de ces diverses conditions se trouveront propres au gouvernement.

J'ai toujours eu cette pensée, mais quelque soin qu'on ait pu prendre de s'en bien servir, j'avoue avoir été quelquefois trompé, aussi est-il très difficile de ne l'être pas en des jugements d'autant moins aisés, qu'il est presque impossible de pénétrer l'intérieur des hommes ou d'arrêter leur inconstance. Souvent ils n'ont pas plutôt changé de condition, qu'ils changent d'humeur, ou pour mieux dire, qu'ils découvrent celle qu'ils avaient dissimulée jusqu'alors, pour parvenir à leurs fins. Pendant que de tels esprits vivent dans la misère, ils n'ont autre soin que de donner des apparences de beaucoup de bonnes qualités qu'ils n'ont pas, et lorsqu'ils sont parvenus à ce qu'ils désirent, ils ne se contraignent plus à cacher les mauvaises qu'ils ont toujours eues.

Cependant si l'on apporte les précautions que je propose au choix qu'on voudra faire, quand même elles ne réussiraient pas toujours, on sera suffisamment déchargé devant Dieu, et je dis hardiment, que Votre Majesté n'aura rien à craindre, pourvu qu'obligeant ceux qui auront été choisis avec cette circonspection, de résider dans leurs diocèses, d'y établir des séminaires pour l'instruction de leurs ecclésiastiques, d'y visiter leur troupeau, ainsi qu'ils y sont obligés par les canons, elle leur donnera le moyen de s'acquitter de ce devoir avec fruit. Je parle ainsi, Sire, parce qu'il leur est maintenant tout à fait impossible, par les entreprises que les officiers de Votre Majesté sont tous les jours sur leur juridiction.

Six choses sont principalement à désirer, pour faire que les âmes qui leur sont commises reçoivent d'eux toute l'assistance qu'elles en doivent attendre. Trois dépendent de votre propre autorité, une de Rome simplement, et les deux autres de Rome et de votre autorité tout ensemble.

Les trois premières sont les règlements des appels

comme d'abus, celui des cas privilégiés, et la suppression de la Régale prétendue pour la Sainte Chapelle de Paris, sur la plus grande partie des évêchés de ce royaume, jusqu'à ce que ceux que nomme Votre Majesté aient fait leur serment de fidélité. La quatrième est un règlement en la pluralité des sentences requises par les canons, pour la punition d'un crime commis par un ecclésiastique, afin que les coupables ne puissent à l'avenir s'exempter du châtiment qu'ils méritent, par les longueurs des formalités qui se pratiquent. Et les deux autres, qui dépendent de l'autorité souveraine de l'Église, et de la vôtre tout ensemble, sont les exemptions des chapitres, et le droit de présenter aux cures, qu'ont divers abbés et divers séculiers.

Le cardinal de Richelieu.

Testament politique, éd. Foncemagne, 1764, p. 103.

LA NOBLESSE

Si Richelieu était l'ennemi déclaré de la haute noblesse, intrigante et arrogante, et s'il poursuivit ses écarts pour les punir avec une sévérité inlassable, il porte de la sympathie à la noblesse provinciale et s'efforce de maintenir son bien-être et de consolider ses privilèges. De fait, elle méritait plus de bienveillance que la noblesse de cour et c'est elle qui devait être pendant longtemps l'appui le plus ferme de la royauté.

Après avoir représenté à Votre Majesté ce que j'estime absolument nécessaire pour le rétablissement du premier ordre de votre royaume, je passe au second, et dis qu'il faut considérer la noblesse comme un des principaux nerfs de l'État, capable de contribuer beaucoup à sa conservation et à son établissement. Elle a

été depuis quelque temps si rabaissée par le grand nombre des officiers que le malheur du siècle a élevés à son préjudice, qu'elle a grand besoin d'être soutenue contre les entreprises de tels gens[1]. L'opulence et l'orgueil des uns accablent la nécessité des autres, qui ne sont riches qu'en courage, ce qui les porte à employer librement leur vie pour l'État, dont les officiers tirent la substance.

Comme il les faut soutenir contre ceux qui les oppriment, il faut avoir un soin particulier d'empêcher qu'ils ne traitent ceux qui sont au-dessous d'eux, comme ils sont traités des autres. C'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont nés dans cet ordre, d'user de violence envers le peuple, à qui Dieu semble avoir plutôt donné des bras pour gagner sa vie, que pour la défendre. Il est très important d'arrêter le cours de tels désordres par une sévérité qui fasse que les plus faibles de vos sujets, bien que désarmés, aient à l'ombre de vos lois autant de sûreté que ceux qui ont les armes à la main.

La noblesse ayant témoigné en la guerre, heureusement terminée par la paix, qu'elle était héritière de la vertu de ses ancêtres, ce qui donna lieu à César de la préférer à tout autre, il est besoin de la discipliner, en sorte qu'elle puisse acquérir de nouveau et conserver sa première réputation, et que l'État en soit utilement servi.

Ceux-là étant préjudiciables au public qui ne lui sont pas utiles, il est certain que la noblesse qui ne lui sert point à la guerre, n'est pas seulement inutile, mais à charge à l'État, qui peut en ce cas être comparé au corps qui supporte le bras paralytique, comme un faix[2] qui le charge au lieu de le soulager.

Comme les gentilshommes méritent d'être bien traités lorsqu'ils font bien, il faut leur être sévère s'ils

[1] D'après l'Académie (1694) le mot *gens* « est féminin quand l'adjectif le précède et masculin quand l'adjectif le suit ».

[2] Fardeau.

manquent à ce à quoi leur naissance les oblige, et je ne fais aucune difficulté de dire que ceux qui dégénérant de la vertu de leurs aïeuls, manquent de servir la couronne de leurs épées et de leurs vies, avec la constance et la fermeté que les lois de l'État requièrent, mériteraient d'être privés des avantages de leur naissance, et réduits à porter une partie du faix du peuple.

L'honneur leur devant être plus cher que la vie, il vaudrait beaucoup mieux les châtier par la privation de l'un que de l'autre. Oter la vie à des personnes qui l'exposent tous les jours pour une pure imagination d'honneur, est beaucoup moins que leur ôter l'honneur et leur laisser la vie, qui leur est en cet état un supplice perpétuel.

S'il faut ne rien oublier pour maintenir la noblesse en la vraie vertu de ses pères, on ne doit aussi rien omettre pour la conserver en la possession des biens qu'ils lui ont laissés, et procurer qu'elle en puisse acquérir de nouveaux.

Ainsi qu'il est impossible de trouver un remède à tous maux, aussi est-il très difficile de mettre en avant un expédient général propre aux fins que je propose. Les divers mariages qui se font en ce royaume en chaque famille, au lieu qu'aux autres États il n'y a souvent que l'aîné qui se marie, sont une des vraies causes que les maisons les plus puissantes se ruinent en peu de temps. Mais si cette coutume appauvrit les familles particulières, elle enrichit tellement l'État, dont la force consiste en la multitude de gens de main, qu'au lieu de s'en plaindre, il s'en faut louer, et au lieu de la changer, tâcher seulement de donner moyen à ceux qu'elle met au monde, de subsister dans la pureté du cœur qu'ils tirent de leur naissance.

Il faut à cette fin distinguer la noblesse qui est à la cour, d'avec celle qui demeure à la campagne. Celle qui est à la cour sera notablement soulagée, si on retranche le luxe et les insupportables dépenses qui s'y sont introduites peu à peu, étant certain qu'un tel

règlement leur sera aussi utile que toutes les pensions qu'on leur donne. Quant à celle de la campagne, bien qu'elle ne reçoive pas tant de soulagement d'un tel ordre, parce que sa misère ne lui permet pas de faire des dépenses superflues, elle ne laissera pas de ressentir l'effet de ce remède si nécessaire à tout l'État, qu'il ne peut sans lui éviter sa ruine.

Si Votre Majesté ajoute au règlement qu'il lui plaira d'apporter à ce désordre, l'établissement de cinquante compagnies de gendarmes[1], et de pareil nombre de chevau-légers[2], payés dans les provinces, aux conditions qui seront ci-après spécifiées, elle ne donnera pas peu de moyen de subsister à la noblesse, qui s'y trouvera la moins aisée. Si ensuite elle supprime la vénalité des gouvernements du royaume, et de toutes les charges militaires, que cet ordre paye assez par le prix de son sang; si elle pratique le même ordre en ce qui concerne les charges de sa maison, si elle fait qu'au lieu que maintenant toutes sortes de gens y sont reçus par le sale trafic de leur bourse, l'entrée en soit fermée à l'avenir à ceux qui n'auront pas le bonheur d'être d'une naissance noble; si même elle n'est plus ouverte à ceux qui auront cet avantage que par le choix que Votre Majesté fera d'eux, en considération de leur mérite, toute la noblesse recevra utilité et honneur tout ensemble d'un si bon règlement. Au lieu que maintenant les gentilshommes ne peuvent s'élever aux charges et dignités, qu'au prix de leur ruine, leur fidélité sera d'autant plus assurée à l'avenir, que plus ils seront gratifiés, moins ils se croiront redevables des honneurs qu'ils devront à leur bourse et à celles de leurs créanciers qui ne les font jamais souvenir de ce qu'ils leurs doivent, qu'ils n'aient quelque déplaisir d'être élevés par cette voie. Si de plus votre bonté

[1] *Gendarmes*, hommes d'armes d'une compagnie d'ordonnance, c'est-à-dire qui ne faisaient partie d'aucun régiment.

[2] « Se dit des cavaliers légèrement armés, à la distinction des gendarmes qui étaient autrefois pesamment armés. » (*Dict. Acad.*, 1694.)

s'étend jusqu'à vouloir être soigneux de gratifier leurs enfants (qui se trouveront avoir la science et la piété requise) pour posséder des bénéfices d'une partie de ceux qui sont en votre collation, cet ordre vous sera d'autant plus obligé, que les déchargeant d'une partie du faix qui les accable, vous leur donnerez le vrai moyen de maintenir leurs maisons, puisque le soutien et la conservation des meilleures dépend souvent de ceux qui épousant la condition ecclésiastique, considèrent volontiers leurs neveux comme leurs enfants, et n'ont point de plus grand contentement que d'en faire élever quelques-uns aux lettres et à la vertu, pour pouvoir, s'ils s'en rendent capables, être pourvus de quelques-uns des bénéfices qu'ils possèdent.

On pourrait mettre en avant beaucoup d'autres choses pour le soulagement de la noblesse, mais j'en supprime toutes les pensées, après avoir considéré qu'ainsi qu'il serait fort aisé de les écrire, il serait fort difficile et peut-être impossible de les pratiquer.

Richelieu.

Testament politique, p. 184.

LA JUSTICE ET LA VÉNALITÉ DES CHARGES

Ce fut une des faiblesses de l'ancien régime et peu d'hommes d'Etat la comprirent, ou s'ils la comprirent, comme Richelieu, ils ne voulurent pas y porter remède. On va voir pour quelles raisons le cardinal s'en abstint, et comment son esprit politique fut en défaut devant une réforme qu'il était assez énergique pour opérer, comme son regard était assez clairvoyant pour la découvrir.

Il est beaucoup plus aisé de reconnaître les défauts de la justice, que d'en prescrire les remèdes. Il n'y a personne qui ne voie que ceux qui sont établis pour

tenir la balance juste en toutes choses, l'ont eux-mêmes tellement chargée d'un côté à leur avantage, qu'il n'y a plus de contrepoids.

Les déréglements de la justice sont venus à tel point, qu'ils ne peuvent passer plus avant. J'entrerais dans le détail de ces désordres, et en celui des remèdes qu'on y peut apporter, si la connaissance que j'ai de celui qui remplit présentement la première charge de la justice, et du dessein qu'il a de la rendre aussi pure que la corruption des hommes le peut souffrir, ne m'obligeait à me contenter de proposer seulement à Votre Majesté certains remèdes généraux pour arrêter le cours des principaux désordres.

Au jugement de la plus grande partie du monde, le plus souverain consiste à supprimer la vénalité, à éteindre l'hérédité des offices, et à les donner gratuitement à des personnes d'une capacité et d'une probité si connues, que leur mérite ne puisse être contesté par l'envie même. Mais comme ce n'est pas chose qui se puisse faire en ce temps, et qu'il sera difficile de pratiquer cet expédient, en quelqu'autre que ce puisse être, il serait maintenant inutile de proposer des moyens pour parvenir à cette fin.

Lorsqu'on voudra entreprendre ce dessein, il s'en trouvera sans doute qui ne se peuvent prévoir maintenant, et ceux qu'on pourrait prescrire ne seraient plus de saison lorsqu'on voudrait mettre la main à l'œuvre. Cependant bien qu'il soit presque toujours dangereux d'être singulier dans son avis, je ne puis que je ne dise hardiment, qu'en l'état présent des affaires et en celui qu'on peut prévoir pour l'avenir, il vaut mieux selon ma pensée continuer la vénalité et l'hérédité des offices, qu'en changer tout à fait l'établissement.

Il y a tant d'inconvénients à craindre en un tel changement, qu'ainsi bien que les élections aux bénéfices soient plus anciennes et plus canoniques que les nominations des Rois, si est-ce toutefois que les grands

abus qui s'y sont commis, et qu'il serait impossible d'empêcher, rendent l'usage des nominations plus supportable, comme sujet à moins de mauvaises conséquences. Aussi, bien que la suppression de la vénalité et de l'hérédité des offices soit conforme à la raison et à toutes les constitutions du droit, si est-ce néanmoins que les abus inévitables qui se commettraient en la distribution des charges, si, dépendantes de la simple volonté des Rois, elles dépendaient par conséquent de la faveur et de l'artifice de ceux qui se trouveraient plus puissants auprès d'eux, rendent la façon par laquelle on y pourvoit maintenant plus tolérable que celle dont on s'est servi par le passé, à cause des grands inconvénients qui l'ont toujours accompagnée.

Il faudrait être aveugle pour ne connaître pas la différence qu'il y a entre ces deux partis, et ne désirer pas de tout son cœur la suppression de la vénalité et de l'hérédité des offices, supposé qu'en ce cas les charges fussent distribuées par la pure considération de la vertu. Aussi est-il impossible de ne reconnaître pas qu'en tel cas les artifices de la cour pourraient plus que la raison, et la faveur plus que le mérite.

Rien ne donna tant de moyen au duc de Guise de se rendre puissant dans la Ligue contre le Roi et son État, que le grand nombre d'officiers qu'avait introduit son crédit dans les principales charges du royaume. Et j'ai appris du duc de Sully, que cette considération fut le plus puissant motif qui porta le feu Roi à l'établissement du droit annuel; que ce grand prince n'eut pas tant d'égard au revenu qu'il en pouvait tirer, qu'au désir de se garantir à l'avenir de pareils inconvénients; et qu'encore que le fisc pût beaucoup sur lui, la raison d'état y fut plus puissante en cette occasion.

Au nouvel établissement d'une république, on ne saurait sans crime n'en bannir pas la vénalité, parce qu'en tel cas la raison veut qu'on établisse les lois les plus parfaites que la société des hommes le peut

souffrir. Mais la prudence ne permet pas d'agir de même pied en une ancienne monarchie, dont les imperfections ont passé en habitude, et dont le désordre fait (non sans utilité) partie de l'ordre de l'État. Il faut en ce cas succomber à sa faiblesse, et se contenter plutôt d'une règle modérée que d'en établir une plus austère, et qui serait peut-être moins convenable, sa rigueur étant capable de causer quelque ébranlement à ce qu'on veut affermir.

Je sais bien qu'on dit d'ordinaire que celui qui achète en gros la justice, la peut vendre en détail; mais il est vrai toutefois qu'un officier qui met la plus grande partie de son bien à une charge, ne sera pas peu retenu de mal faire, par la crainte qu'il aura de perdre tout ce qu'il a vaillant, et qu'en tel cas le prix des offices n'est pas un mauvais gage de la fidélité des officiers.

Les plaintes qu'on fait de la vénalité ont été communes en tous les âges de la monarchie; mais bien qu'on les ait toujours reconnues raisonnables en elles-mêmes, on n'a pas laissé de tolérer le désordre qui en était la cause, présupposant que nous ne sommes pas capables de l'austère perfection qu'elles ont pour fin.

Il faudrait être ignorant dans l'histoire, pour ne savoir pas que quelques-uns de ceux qui l'ont écrite, n'épargnant pas même le roi Saint Louis, ont taxé son règne, parce que de son temps on ne donnait pas les charges gratuitement ; qu'ils en condamnent d'autres qui sont venus ensuite, parce que le trafic des offices était déjà si public, qu'on affermait les deniers qui en provenaient, et qu'ils rendent la mémoire du grand roi François odieuse, parce que c'est le premier qui mû par la nécessité de son siècle, les mit en commerce réglé, qui a toujours duré depuis. J'avoue que c'est un grand malheur à ce prince d'être le premier auteur de cet établissement; mais peut-être ne serait-il pas si condamnable, si on savait bien les raisons qui l'y ont contraint. La connaissance

qu'il avait que les particuliers vendaient ses grâces à son insu, et l'importance des grandes affaires dont il était accablé, lui firent croire qu'il n'y avait point de meilleur et de plus prompt expédient pour tirer volontairement du bien de ses sujets, que de leur donner de l'honneur pour de l'argent.

Le feu Roi assisté d'un fort bon conseil dans une profonde paix, et un règne exempt de nécessité, ajouta l'établissement du droit annuel[1] à la vénalité introduite par ce grand prince. Il n'est pas à présumer qu'il l'ait fait sans quelque considération, et sans en avoir prévu, autant que la prudence humaine le peut permettre, les conséquences et les suites; et c'est une chose assurée, que ce qui est fait par les princes, dont la conduite a été judicieuse, ne peut être changé avec raison, si l'expérience n'en fait connaître le préjudice, et si l'on ne voit clairement qu'on peut faire mieux.

Les désordres qui ont été établis par des nécessités publiques, et qui se sont fortifiés par des raisons d'État, ne se peuvent réformer qu'avec le temps. Il en faut ramener doucement les esprits, et ne point passer d'une extrémité à l'autre. Un architecte qui, par l'excellence de son art, corrige les défauts d'un ancien bâtiment, et qui s'en l'abattre le réduit à quelque symétrie supportable, mérite bien plus de louange que celui qui le ruine tout à fait pour refaire un nouvel édifice parfait et accompli.

Difficilement pourrait-on changer l'ordre établi pour la disposition des offices, sans altérer le cœur de ceux qui les possèdent, auquel cas il serait à craindre qu'au lieu que par le passé, ils n'ont pas peu servi à retenir les peuples dans leur devoir, ils contribuassent à l'avenir plus qu'aucuns autres à leurs débauches. Il est quelquefois de la prudence d'affaiblir les remèdes

[1] « *Droit annuel*, se dit de ce que certains officiers payent au Roi chaque année pour conserver leur charge à leurs héritiers, laquelle à faute de ce payement vaquerait à leur mort au profit du roi ». (*Dict. Acad.* 1694).

pour qu'ils fassent plus d'effet. Et les ordres les plus conformes à la raison ne sont pas toujours les meilleurs, parce qu'ils ne sont pas quelquefois proportionnés à la portée de ceux qui les doivent pratiquer. Au lieu que la suppression de la vénalité et de l'hérédité des offices devrait ouvrir la porte à la vertu, elle l'ouvrirait aux brigues et aux factions, et remplirait les charges d'officiers de basse extraction, souvent plus chargés de latin que de biens, dont il arriverait beaucoup d'inconvénients. Si l'on pouvait entrer aux charges sans argent, le commerce se trouverait abandonné de beaucoup de gens, qui éblouis de la splendeur des dignités courraient plutôt aux offices et à leur ruine tout ensemble, qu'ils ne se porteraient au trafic qui rend les familles abondantes.

RICHELIEU.

Testament politique, p. 197.

LES OFFICES DE FINANCES

Ils étaient trop nombreux et trop compliqués. Richelieu eut souhaité les réduire et simplifier leur action. Il est probable que si son autorité avait été plus paisible et moins discutée, elle se fut exercée dans ce sens et qu'elle eût abouti aux améliorations qui sont exposées ci-dessous.

Les financiers et les partisans[1] sont une classe séparée, préjudiciable à l'État, mais pourtant nécessaire.

Ce genre d'officiers est un mal dont on ne saurait se passer, mais qu'il faut réduire à des termes suppor-

[1] « Celui qui a fait un traité, un parti avec le Roi pour des affaires de finances. » (*Dict. Acad.* 1694).

tables. Leur excès et le dérèglement qui s'est glissé parmi eux, est venu à tel point qu'il ne se peut souffrir. Ils ne sauraient s'agrandir davantage sans ruiner l'État et sans se perdre eux-mêmes ; donnant lieu de s'emparer de leurs biens sur la simple connaissance des excessives richesses qu'ils auront amassées en peu de temps, et sur la différence qui se vérifiera entre ce qu'ils avaient lorsqu'ils sont entrés en charge, et ce dont ils seront trouvés possesseurs.

Je sais bien qu'un tel procédé peut être sujet à de grandes méprises, et qu'il pourrait servir de prétexte à des violences bien injustes. Aussi je ne touche pas ce point en passant pour en conseiller la pratique sujette à beaucoup d'abus : mais je soutiens qu'on ne saurait s'en plaindre justement, si on s'y gouvernait avec telle circonspection qu'en châtiant ceux qu'on trouverait être riches en peu de temps par la seule industrie de leurs mains, on ne touchât point sous ce prétexte, au bien de ceux qui se sont rendus riches ou par leur parcimonie, l'un des plus innocents moyens que les hommes aient de s'accroître, ou par les gratifications émanées de la pure faveur de leur maître, qui les exempte de crime, ou par les pures récompenses qui ont été données à leurs services, qui en est un autre moyen non seulement irréprochable, mais le plus légitime qui puisse être ; puisqu'étant utile aux particuliers, il est avantageux à l'État qui sera toujours mieux servi, quand ceux qui le servent utilement seront mieux traités.

Il est absolument nécessaire de remédier aux dérèglements des financiers, autrement ils causeraient enfin la ruine du royaume, qui change tellement de face par leurs voleries, que si on n'en arrêtait le cours dans peu de temps, il ne serait plus reconnaissable. L'or et l'argent dont ils regorgent, leur donne l'alliance des meilleures maisons du royaume, qui s'abâtardissent par ce moyen, et ne produisent plus que des hommes aussi éloignés de la générosité de leurs

ancêtres, qu'ils le sont souvent de la ressemblance de leur visage.

Je puis dire pour l'avoir vu, qu'en beaucoup d'occasions leur négligence ou leur malice a beaucoup préjudicié aux affaires publiques. Après avoir bien pensé à tous les remèdes des maux dont ils sont cause, j'ose dire qu'il n'y en a point de meilleur que de les réduire au moindre nombre qu'il sera possible, et faire servir par commission, aux occasions importantes, des gens de bien propres aux emplois qui leur seront donnés, et non des personnes qui étant pourvues en titre, pensent en avoir un suffisant pour voler impunément. Il sera fort aisé dans une profonde paix de supprimer beaucoup d'officiers de cette nature, et par ce moyen de délivrer l'État de ceux qui sans lui rendre aucun service, tirent toute sa substance en peu de temps.

Je sais bien qu'on peut dire qu'on les traite d'ordinaire comme des sangsues, à qui l'on fait souvent avec un grain de sel rendre tout le sang qu'elles ont sucé, et comme des éponges qu'on laisse remplir, parce qu'en les pressant on exprime tout le suc qu'elles avaient tiré auparavant. Mais c'est un mauvais expédient à mon avis, et j'estime les traités et les compositions que l'on fait quelquefois avec les financiers un remède pire que le mal ; puisqu'à proprement parler, c'est leur donner un titre pour voler de nouveau dans l'espérance d'une nouvelle grâce, et que si par ce moyen on tire quelque chose de leur bourse, ils recouvrent non seulement le principal qu'ils ont donné, mais encore l'intérêt à bien plus haut prix que celui de l'ordonnance. Ce qui me fait conclure, qu'outre certains officiers nécessaires, comme un trésorier de l'épargne [1], un receveur général deux ou trois trésoriers de France en chaque généralité [2],

[1] *L'épargne* était le trésor royal. C'étaient les trésoriers de l'épargne qui recevaient les sommes perçues par l'État et fournissaient les fonds nécessaires aux dépenses publiques.

[2] Henri III avait établi dans chaque *généralité*, c'est-à-dire dans chaque circonscription d'un bureau de finance, des receveurs généraux pour les impôts et des trésoriers pour l'administration des domaines.

et autant d'élus aux élections [1], dont on ne saurait se passer; ce ne sera pas rendre un petit service à l'État, si en désintéressant les particuliers, qui de bonne foi ont donné de leur argent pour s'avancer par de tels emplois selon le cours du temps, on supprime tout le reste. Sans ce remède, quelque règlement qu'on puisse faire, il sera tout à fait impossible de conserver l'argent du Roi, n'y ayant point de croix ni de supplices assez grands pour empêcher que beaucoup d'officiers de ce genre ne s'approprient une partie de ce qui leur passera par les mains.

RICHELIEU.

Testament politique, p. 221.

LE PEUPLE

C'est sur lui que retombaient les inconvénients des deux autres états; c'est sur lui aussi que s'exerçaient les charges de la justice et les manœuvres des gens du fisc. Dans quelle mesure fallait-il l'alléger et le préserver de ces tribulations? Pas trop, dit Richelieu, car le manque de souci donne au peuple le sentiment de ses droits et il développe cette considération à l'aide des arguments suivants, sans se préoccuper de savoir si le danger qu'il redoutait n'était pas chimérique et s'il n'était pas possible d'améliorer le sort des Français sans éveiller leur instinct de réformes.

Tous les politiques sont d'accord que si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir. Leur fondement est, qu'ayant moins de connaissance que les autres ordres de l'État beaucoup plus cultivés et plus instruits, s'ils

[1] Les élections étaient des circonscriptions financières soumises à des élus, fonctionnaires royaux chargés de répartir certains impôts et de juger les différends soulevés à cette occasion.

n'étaient retenus par quelque nécessité, difficilement demeureraient-ils dans les règles qui leur sont prescrites par la raison et par les lois.

La raison ne permet pas de les exempter de toutes charges ; parce qu'en perdant en tel cas la marque de leur sujétion, ils perdraient aussi la mémoire de leur condition, et que s'ils étaient libres de tributs, ils penseraient l'être de l'obéissance. Il les faut comparer aux mulets qui étant accoutumés à la charge, se gâtent par un long repos plus que par le travail. Mais, ainsi que ce travail doit être modéré, et qu'il faut que la charge de ces animaux soit proportionnée à leurs forces, il en est de même des subsides à l'égard des peuples ; s'ils n'étaient modérés, lors même qu'ils seraient utiles au public, ils ne laisseraient pas d'être injustes.

Je sais bien que lorsque les Rois entreprennent des travaux publics, on dit avec vérité que ce que le peuple y gagne leur revient par le payement de la taille ; de même peut-on soutenir que ce que les Rois tirent du peuple, lui retourne, et qu'il ne l'avance que pour le retirer, par la jouissance de son repos et de son bien, qui ne peut lui être conservé, s'il ne contribue à la subsistance de l'État.

Je sais de plus que plusieurs princes ont perdu leurs États et leurs sujets pour n'entretenir pas les forces nécessaires à leur conservation, de peur de les charger, et que certains sujets sont tombés dans la servitude de leurs ennemis, pour vouloir trop de liberté sous leur souverain naturel ; mais il y a un certain point qui ne peut être outrepassé sans injustice ; le sens commun apprenant à un chacun qu'il doit y avoir proportion entre le fardeau et les forces de ceux qui le supportent. Cette proportion doit être si religieusement observée, qu'ainsi qu'un prince ne peut être estimé bon, s'il tire plus qu'il ne faut de ses sujets ; les meilleurs ne sont pas toujours ceux qui ne lèvent jamais que ce qu'il faut.

Au reste, comme lorsqu'un homme étant blessé, le cœur qui s'affaiblit par la perte du sang qu'il répand, n'attire à son secours celui des parties basses, qu'après que la plus grande partie de celui des hautes est épuisée ; ainsi, aux grandes nécessités de l'État, les souverains doivent, autant qu'ils peuvent, se prévaloir de l'abondance des riches, avant que de saigner les pauvres extraordinairement. C'est le meilleur conseil que puisse prendre Votre Majesté qui le pratiquera fort aisément, puisqu'elle peut tirer à l'avenir la principale subsistance de son État de ses fermes générales, qui intéressent plus les riches que les pauvres, en ce que ceux-ci dépensant moins, ils ne contribuent pas tant à ce qui en revient.

RICHELIEU.

Testament politique, p. 225.

LA MARQUISE DE RAMBOUILLET ET SES AMIS

Les mœurs polies commençaient alors à s'établir. Tandis que la main rude et ferme de Richelieu faisait la royauté stable, la haute société prenait des habitudes d'un luxe plus intelligent et plus raffiné. Sans doute, sous la forme quintessenciée des manières imitées des romans, la rudesse du fond paraissait encore ; mais il y avait un effort visible et un progrès réel dans le sens de la politesse et du goût. L'un des principaux artisans de cette évolution bienfaisante fut la marquise de Rambouillet, sur la personne de qui on va trouver des renseignements circonstanciés écrits par la plume de Tallemant des Réaux.

Mme de Rambouillet est fille, comme j'ai déjà dit, de feu M. le marquis de Pisani, et d'une Savelli, veuve d'un Ursins. Sa mère était une habile femme ; elle eut soin de l'entretenir dans la langue italienne afin qu'elle

sût également cette langue et la française. On fit toujours cas de cette dame-là à la cour, et Henri IV l'envoya, avec Mme de Guise, surintendante de la maison de la Reine, recevoir la Reine-mère à Marseille. Elle maria sa fille devant douze ans avec M. le vidame du Mans. Mme de Rambouillet dit qu'elle regarda d'abord son mari, qui avait alors une fois autant d'âge qu'elle, comme un homme fait, et qu'elle se regarda comme un enfant, et que cela lui est toujours demeuré dans l'esprit, et l'a portée à le respecter davantage. Hors les procès, jamais il n'y a eu un homme plus complaisant pour sa femme. Elle m'a avoué qu'il a toujours été amoureux d'elle, et ne croyait pas qu'on put avoir plus d'esprit qu'elle en avait. A la vérité, il n'avait pas grand'peine à lui être complaisant, car elle n'a jamais rien voulu que de raisonnable. Cependant elle jure que si on l'eût laissée jusqu'à vingt ans, et qu'on ne l'eût point obligée après à se marier, elle fut demeurée fille. Je la croirais bien capable de cette résolution, quand je considère que dès vingt ans elle ne voulut plus aller aux assemblées du Louvre; chose assez étrange pour une belle et jeune personne et qui est de qualité. Elle disait qu'elle n'y trouvait rien de plaisant, que de voir comme on se pressait pour y entrer, et que quelquefois il lui est arrivé de se mettre en une chambre pour se divertir du méchant ordre qu'il y a pour ces choses-là en France. Ce n'est pas qu'elle n'aimât le divertissement, mais c'était en particulier. A l'entrée qu'on devait faire à la Reine-mère, quand Henri IV la fit couronner, Mme de Rambouillet était une des belles qui devaient être de la cérémonie.

Elle a toujours aimé les belles choses, et elle allait apprendre le latin, seulement pour lire Virgile, quand une maladie l'en empêcha. Depuis, elle n'y a pas songé, et s'est contentée de l'espagnol. C'est une personne habile en toutes choses. Elle fut elle-même l'architecte de l'hôtel de Rambouillet, qui était la maison de son

père. Mal satisfaite de tous les desseins[1] qu'on lui faisait (c'était du temps du maréchal d'Ancre, car alors on ne savait que faire une salle à un côté, une chambre à l'autre, et un escalier au milieu : d'ailleurs la place était fort irrégulière et d'une assez petite étendue), un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier : « Vite, du papier ; j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. » Sur l'heure elle en fit le dessin, car naturellement elle sait dessiner ; et dès qu'elle a vu une maison, elle en tire le plan fort aisément. De là vient qu'elle faisait tant la guerre à Voiture de ce qu'il ne retenait jamais rien des beaux bâtiments qu'il voyait ; et c'est ce qui a donné lieu à cette ingénieuse badinerie qu'il lui écrivit sur le Valentin[2]. On suivit le dessin de Mme de Rambouillet de point en point. C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté, pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers, et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres ; et cela est si vrai, que la Reine-mère, quand elle fit bâtir le Luxembourg, ordonna aux architectes d'aller voir l'hôtel de Rambouillet, et ce soin ne leur fut pas inutile. C'est la première qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné ; et c'est ce qui a donné à sa grand'chambre le nom de la chambre bleue. J'ai dit ailleurs que Mme la Princesse et le cardinal de La Valette étaient fort de ses amis. L'hôtel de Rambouillet était, pour ainsi dire, le théâtre de tous les divertissements, et c'était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus galant à la cour, et de plus poli parmi les beaux esprits du siècle. Elle dit qu'elle ne conçoit pas de plus grand plaisir au monde que d'envoyer de l'argent aux gens, sans qu'ils puissent savoir d'où il vient. Elle passe bien plus avant que ceux qui

[1] *Dessein* signifiait alors le plan d'un bâtiment.

[2] C'est une allusion à la lettre que Voiture écrivit à Mme de Rambouillet pour lui donner la description d'un château royal de la maison de Savoie, le Valentin, proche Turin (*Œuvres de Voiture*, éd. Ubicini, t. I, p. 315).

disent que donner est un plaisir de roi, car elle dit que c'est un plaisir de Dieu...

Jamais il n'y a eu une meilleure amie. M. d'Andilly[1], qui faisait le professeur en amitié, lui dit un jour qu'il la voulait instruire amplement en cette belle science; il lui faisait des leçons prolixes; elle, pour trancher tout d'un coup, lui dit: « Bien loin de ne pas faire toutes choses au monde pour mes amis, si je savais qu'il y eût un fort honnête homme aux Indes, sans le connaître autrement, je tâcherais de faire pour lui tout ce qui serait à son avantage. — Quoi! s'écria M. d'Andilly, vous en savez jusque-là! Je n'ai plus rien à vous montrer. »

Madame de Rambouillet est encore présentement d'humeur à se divertir de tout. Un de ses plus grands plaisirs était de surprendre les gens. Une fois elle fit une galanterie à M. de Lisieux[2] à laquelle il ne s'attendait pas. Il l'alla voir à Rambouillet. Il y a au pied du château une fort grande prairie, au milieu de laquelle par une bizarrerie de la nature, se trouve comme un cercle de grosses roches, entre lesquelles s'élèvent de grands arbres qui font un ombrage très agréable. C'est le lieu où Rabelais se divertissait, à ce qu'on dit dans le pays; car le cardinal du Bellay, à qui il était, et MM. de Rambouillet, comme proches parents, allaient fort souvent passer le temps à cette maison; et encore aujourd'hui on appelle une certaine roche creuse et enfumée la Marmite de Rabelais. La marquise proposa donc à M. de Lisieux d'aller se promener dans la prairie. Quand il fut assez près de ces roches pour entrevoir à travers les feuilles des arbres, il aperçut en divers endroits je ne sais quoi de brillant. Etant plus proche, il lui sembla qu'il discernait des femmes, et qu'elles étaient vêtues en nymphes. La

[1] Robert Arnauld d'Andilly (1599-1674).

[2] L'évêque de Lisieux, Philippe de Cospéan, prédicateur renommé de son temps.

marquise, au commencement, ne faisait pas semblant de rien voir de ce qu'il voyait. Enfin, étant parvenus jusqu'aux roches, ils trouvèrent M[lle] Rambouillet et toutes les demoiselles de la maison, vêtues effectivement en nymphes, qui, assises sur ces roches, faisaient le plus agréable spectacle du monde. Le bonhomme en fut si charmé, que depuis il ne voyait jamais la marquise sans lui parler des roches de Rambouillet.

Si elle eût été en état de faire de grandes dépenses, elle eût bien fait de plus chères galanteries. Je lui ai entendu dire que le plus grand plaisir qu'elle eût pu avoir, eût été de faire bâtir une belle maison au bout du parc de Rambouillet, si secrètement que personne de ses amis n'en sût rien (et avec un peu de soin la chose n'était pas impossible, parce que le lieu est assez écarté, et que ce parc est un des plus grands de France, et même éloigné d'une portée de mousquet du château, qui n'est qu'un bâtiment à l'antique); qu'elle eût voulu ensuite mener à Rambouillet ses meilleurs amis, et le lendemain, en se promenant dans le parc, leur proposer d'aller voir une belle maison qu'un de ses voisins avait fait faire depuis quelque temps : « Et après bien des détours, je les aurais menés, disait-elle, dans ma nouvelle maison, que je leur aurais fait voir, sans qu'il parut un seul de mes gens, mais seulement des personnes qu'ils n'eussent jamais vues; et enfin je les aurais priés de demeurer quelques jours, en ce beau lieu, dont le maître était assez mon ami pour le trouver bon. Je vous laisse à penser, ajoutait-elle, quel aurait été leur étonnement lorsqu'ils auraient su que tout ce secret n'aurait été que pour les surprendre agréablement. »

Elle attrapa plaisamment le comte de Guiche, aujourd'hui le maréchal de Gramont [1]. Il était encore fort jeune quand il commença à aller à l'hôtel de Rambouillet. Un soir, comme il prenait congé de M[me] la

[1] Antoine de Gramont, maréchal de France (1604-1678).

marquise, M. de Chaudebonne [1], le plus intime des amis de Mme de Rambouillet, qui était fort familier avec lui, lui dit : « Comte, ne t'en vas point, soupe céans. — Jésus ! vous moquez-vous ? s'écria la marquise ; le voulez-vous faire mourir de faim ? — Elle se moque elle-même, reprit Chaudebonne, demeure, je t'en prie. » Enfin il demeura. Mlle Paulet [2], car tout cela était concerté, arriva en ce moment avec Mlle de Rambouillet ; on sert, et la table n'était couverte que de choses que le comte n'aimait pas. En causant, on lui avait fait dire, à diverses fois, toutes ses aversions. Il y avait entre autres choses un grand potage au lait et un gros coq d'Inde. Mlle Paulet y joua admirablement son personnage. « Monsieur le comte, disait-elle, il n'y eut jamais un si bon potage au lait ; vous en plaît-il sur votre assiette ? — Mon Dieu ! le bon coq d'Inde ! il est aussi tendre qu'une gelinotte. — Vous ne mangez point du blanc que je vous ai servi ; il vous faut donner du rissolé, de ces petits endroits de dessus le dos. » Elle se tuait de lui en donner, et lui de la remercier. Il était déferré ; il ne savait que penser d'un si pauvre souper. Il émiait [3] du pain entre ses doigts. Enfin, après que tout le monde se fut bien diverti, Mme de Rambouillet dit au maître-d'hôtel : « Apportez donc quelque autre chose, M. le comte ne trouve rien là à son goût. » Alors on servit un souper magnifique, mais ce ne fut pas sans rire.

On lui fit encore une malice à Rambouillet. Un soir qu'il avait mangé force champignons, on gagna son valet de chambre qui donna tous les pourpoints des habits que son maître avait apportés. On les étrécit promptement. Le matin, Chaudebonne le va voir comme il s'habillait ; mais quand il voulut

[1] C'était aussi le protecteur de Voiture.

[2] Angélique Paulet, surnommée *la Lionne* à cause de sa belle chevelure fauve et qui donna son nom à une taxe, le *Paulette ;* c'est l'impôt que nous avons déjà vu nommé par Richelieu droit annuel.

[3] *Émier*, émietter.

mettre son pourpoint, il le trouva trop étroit de quatre grands doigts. « Ce pourpoint-là est bien étroit, dit-il à son valet de chambre; donnez-moi celui de l'habit que je mis hier. » Il ne le trouve pas plus large que l'autre. « Essayons-les tous, » dit-il. Mais tous lui étaient également étroits. « Qu'est ceci ? ajouta-t-il, suis-je enflé ? serait-ce d'avoir trop mangé de champignons ? — Cela pourrait bien être, dit Chaudebonne, vous en mangeâtes hier au soir à crever. » Tous ceux qui le virent lui en dirent autant, et voyez ce que c'est que l'imagination. Il avait, comme vous pouvez penser, le teint tout aussi bon que la veille; cependant il y découvrait, ce lui semblait, je ne sais quoi de livide. La messe sonne, c'était un dimanche : il fut contraint d'y aller en robe de chambre. La messe dite, il commence à s'inquiéter de cette prétendue enflure, et il disait en riant du bout des dents : « Ce serait pourtant une belle fin que de mourir à vingt et un ans pour avoir mangé des champignons ! » Comme on vit que cela allait trop avant, Chaudebonne dit qu'en attendant qu'on pût avoir du contre-poison, il était d'avis qu'on fit une recette dont il se souvenait. Il se mit aussitôt à l'écrire, et la donna au comte. Il y avait : *Recipe*[1] de bons ciseaux, et décous ton pourpoint. Or, quelque temps après, comme si c'eût été pour venger le comte, Mlle de Rambouillet et M. de Chaudebonne mangèrent effectivement de mauvais champignons, et on ne sait ce qui en fut arrivé, si Mlle de Rambouillet n'eût trouvé de la thériaque[2] dans un cabinet, où elle chercha à tous hasards.

Mme de Rambouillet a eu six enfants : Mme de Montausier est l'aînée de tous; Mme d'Hyères est la la seconde; M. de Pisani était après. Il y avait un

[1] Prends.

[2] « *Thériaque*, composition médicinale qui est faite avec de la chair de vipère et plusieurs autres ingrédients et que l'on donne pour fortifier le cœur et pour servir d'antidote contre le venin et le poison. » (*Dict. Acad.*, 1694).

garçon bien fait qui mourut de la peste à huit ans. Sa gouvernante alla voir un pestiféré, et au sortir de là fut assez sotte pour baiser cet enfant; elle et lui en moururent. Mme de Rambouillet, Mme de Montausier et Mlle Paulet l'assistèrent jusques au dernier soupir. Mme de Saint-Etienne est après, puis Mme de Pisani. Toutes sont religieuses, hors la première et la dernière des filles, qui est Mlle de Rambouillet.

M. de Pisani vint beau, blanc et droit au monde, mais il eut l'épine du dos démise en nourrice, sans qu'on le sût, et en devint si contrefait, qu'on ne lui pouvait faire de cuirasse. Cela lui gâta jusques aux traits du visage, et il demeura fort petit, ce qui semblait d'autant plus étrange que son père, sa mère et ses sœurs sont tous grands. On disait les sapins de Rambouillet autrefois, parce qu'ils étaient je ne sais combien de frères de grande taille et point gros. En revanche, M. de Pisani avait beaucoup d'esprit et beaucoup de cœur. De peur qu'on ne le fît d'église, il ne voulut jamais étudier, ni même lire en français, et il ne commença à y prendre quelque goût que quand on imprima la traduction de ces huit oraisons de Cicéron, dont il y en a trois de M. d'Ablancourt et une de M. Patru. Il les aimait et les lisait à toute heure. Il raisonnait comme s'il eût eu toute la logique du monde dans la tête. Il avait l'esprit adroit, et chez les dames il était quelquefois mieux reçu que les mieux bâtis. Un jour, pour avoir de l'argent, il fit accroire à son père et à sa mère, qui en vingt-huit ans n'avaient couché qu'une nuit à Rambouillet, qu'il y avait du bois mort dans le parc et qu'il le faudrait ôter; et en ayant eu la permission, il fit couper six cents cordes du plus beau et du meilleur. Il disait à M. le Prince en disputant, car ils disputaient souvent : « Faites-moi prince du sang au lieu de vous, et ayez toutes les raisons du monde : je gagnerai toujours contre vous. » Il voulut le suivre en toutes ses campagnes, quoique ce fut une terrible figure à cheval que le marquis de Pisani. On disait que

c'était le chameau du bagage de M. le Prince. Il y fut tué enfin : ce fut à la bataille de Nortlingue, il était à l'aile du maréchal de Gramont, qui fut rompue. Le chevalier de Gramont lui cria : « Viens par ici, Pisani, c'est le plus sûr. » Il ne voulut pas apparemment se sauver en si mauvaise compagnie, car le chevalier était fort décrié pour la bravoure ; il alla par ailleurs, et rencontra des Cravates[1] qui le massacrèrent...

Revenons au plaisir qu'avait Mme de Rambouillet à surprendre les gens. Elle fit faire un grand cabinet avec trois grandes croisées, à trois faces différentes, qui répondaient sur le jardin des Quinze-Vingts, sur le jardin de l'hôtel de Chevreuse, et sur le jardin de l'hôtel de Rambouillet. Elle le fit bâtir, peindre et meubler, sans que personne de cette grande foule de gens qui allaient chez elle s'en fût aperçu. Elle faisait passer les ouvriers par-dessus la muraille, pour aller travailler de l'autre côté, car ce cabinet est en saillie sur le jardin des Quinze-Vingts. Le seul M. Arnault eut la curiosité de monter sur une échelle qu'il trouva appuyée à la muraille du jardin ; mais quelqu'un l'appela qu'il n'était encore qu'au second échelon ; depuis il n'y pensa plus. Un soir donc qu'il y avait grande compagnie à l'hôtel de Rambouillet, tout d'un coup on entend du bruit derrière la tapisserie, une porte s'ouvre, et Mlle de Rambouillet, aujourd'hui Mme de Montausier, vêtue superbement, paraît dans un grand cabinet tout à fait magnifique, et merveilleusement bien éclairé. Je vous laisse à penser si le monde fut surpris. Ils savaient que derrière cette tapisserie il n'y avait que le jardin des Quinze-Vingts, et sans avoir eu le moindre soupçon, ils voyaient un cabinet si beau, si bien peint, et presque aussi grand qu'une chambre, qui semblait apporté là par enchantement. M. Chapelain[2], quelques jours après, y fit attacher secrètement

[1] « On appelle *Cravates* certaine milice à cheval » (*Dict. Acad.*, 1694).

[2] Cette ode a été publiée dans le recueil de Sercy, 5e partie (1660), p. 405.

un rouleau de vélin, où était cette ode, où Zyrphée, reine d'Argennes, dit qu'elle a fait cette loge pour mettre Arthénice à couvert de l'injure des ans; car, comme nous dirons bientôt, Mme de Rambouillet avait bien des incommodités. Aurait-on cru, après cela, qu'il se fût trouvé un chevalier, et encore un chevalier qui descend d'un des neuf preux, qui, sans respecter la reine d'Argennes, ni la grande Arthénice, ôtat à ce cabinet, que depuis on appela la loge de Zyrphée, une de ses plus grandes beautés? Car M. de Chevreuse s'avisa de bâtir je ne sais quelle garde-robe dont la croisée qui donnait sur son jardin fut bouchée. On lui en fit des reproches. « Il est vrai, dit-il, que M. de Rambouillet est mon bon ami et mon bon voisin et que même je lui dois la vie; mais où voulait-il que je misse mes habits? » Notez qu'il avait quarante chambres de reste.

Depuis la mort de M. de Rambouillet, Mme de Montausier a fait de l'appartement de Monsieur son père un appartement magnifique et commode tout ensemble. Quand il fut achevé, elle voulut le dédier[1], et pour cela elle y donna à souper à Madame sa mère. Elle, sa sœur de Rambouillet et Mme de Saint-Etienne, qui était alors ici religieuse, la servirent à table, sans que pas un homme, pas même M. de Montausier, eût le crédit d'y entrer. Mme de Rambouillet fit aussi quelque chose à son appartement qui n'est pas moins beau, ni moins bien pratiqué, et je me souviens qu'on disait à la mère et à la fille, voyant tant d'alcôves et d'oratoires, qu'elles prenaient tous les ans quelque chose sur l'hôtel de Chevreuse pour venger l'injure qu'on avait faite à Zyrphée.

Un jour Mme de Rambouillet, entrant dans ce cabinet, aperçut assez loin un grand jet d'eau qu'elle n'avait point accoutumé de voir. Ce jet d'eau était dans le parterre du logement de Mademoiselle. On avait des-

[1] Le consacrer.

sein d'y faire un bassin, depuis on n'y pensa plus. On découvre ce parterre aisément de cette loge. Elle considéra qu'il n'y avait pas si loin qu'on ne pût conduire cette eau facilement dans le jardin de l'hôtel de Rambouillet. Elle parle à Mme d'Aiguillon[1] pour en avoir la décharge; car la fontaine de l'hôtel de Rambouillet n'a qu'un filet d'eau. Mme d'Aiguillon fut quelque temps sans lui en rendre réponse, et Mme de Rambouillet lui envoya ce madrigal pour l'en faire ressouvenir, car elle en a fait quelquefois de bien jolis :

Orante, dont les soins obligent tout le monde,
Gardez que le cristal dont se forme cette onde,
Qui dans le grand parterre a son trône établi,
A la fin ne se perde au fleuve de l'oubli.

Mais il se trouva que cette eau n'avait été conduite là qu'afin de la conduire après au Palais-Cardinal[2], c'est-à-dire que, comme il la fallait faire passer par là auprès, il fut de la bienséance d'en donner un peu à Mademoiselle; mais la décharge était pour remplir le grand rond d'eau du Palais-Cardinal.

Il est temps de parler des incommodités de Mme de Rambouillet. Elle en a une dont il faut dire l'histoire, si on peut parler ainsi, car cela a fait croire à ceux que ne voient les choses que de loin, qu'il y avait de la vision.

Mme de Rambouillet pouvait avoir trente-cinq ans ou environ, quand elle s'aperçut que le feu lui échauffait étrangement le sang, et lui causait des faiblesses. Elle qui aimait fort à se chauffer ne s'en abstint pas pour cela absolument; au contraire, dès que le froid fut revenu, elle voulut voir si son incommodité continuerait; elle trouva que c'était encore pis. Elle essaya encore l'hiver suivant, mais elle ne pouvait plus s'approcher du feu. Quelques années après, le soleil lui causa la même incommodité : elle ne se voulait pour-

[1] C'était la nièce du cardinal de Richelieu.

[2] Construit par Richelieu, le Palais-Cardinal est devenu depuis le Palais-Royal.

tant point rendre, car personne n'a jamais tant aimé à se promener et à considérer les beaux endroits du paysage de Paris. Cependant il fallut y renoncer, au moins tandis qu'il faisait soleil, car une fois qu'elle voulut aller à Saint-Cloud, elle n'était pas encore à l'entrée du Cours qu'elle s'évanouit, et on lui voyait visiblement bouillir le sang dans les veines, car elle a la peau fort délicate. Avec l'âge son incommodité s'augmenta; je lui ai vu un érysipèle pour une poêle de feu qu'on avait oubliée par mégarde sous son lit. La voilà donc réduite à demeurer presque toujours chez elle, et à ne se chauffer jamais. La nécessité lui fit emprunter des Espagnols l'invention des alcôves, qui sont aujourd'hui si fort en vogue à Paris. La compagnie se va chauffer dans l'antichambre. Quand il gèle, elle se tient sur son lit; les jambes dans un sac de peau d'ours, et elle dit plaisamment, à cause de la grande quantité de coiffes qu'elle met l'hiver, qu'elle devient sourde à la Saint-Martin, et qu'elle recouvre l'ouïe à Pâques. Pendant les grands et longs froids de l'hiver passé, elle se hasarda de faire un peu de feu dans une petite cheminée qu'on a pratiquée dans sa petite alcôve. On mettait un grand écran du côté du lit, qui, étant plus éloigné qu'autrefois, n'en recevait qu'une chaleur fort tempérée. Cependant cela ne dura pas longtemps, car elle en reçut à la fin de l'incommodité; et cet été qu'il a fait un furieux chaud, elle en a pensé mourir, quoique sa maison soit fort fraîche... Dans ce voyage de Rambouillet, elle fit dans le parc une belle chose; mais elle se garda de le dire à ceux qui la furent voir. J'y fus attrapé comme les autres. Chavaroche, intendant de la maison, autrefois gouverneur du marquis de Pisani, eut charge de me faire tout voir. Il me fit faire mille tours; enfin il me mena en un endroit où j'entendis un grand bruit, comme d'une grande chute d'eau. Moi qui avais toujours ouï dire qu'il n'y avait que des eaux basses à Rambouillet, imaginez-vous à quel point je fus surpris,

quand je vis une cascade, un jet et une nappe d'eau dans le bassin où la cascade tombait; un autre bassin ensuite avec un gros bouillon d'eau, et au bout de tout cela un grand carré, où il y a un jet d'eau d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires, avec une nappe d'eau encore, qui conduit toute cette eau dans la prairie où elle se perd. Ajoutez que tout ce que je viens de vous représenter est ombragé des plus beaux arbres du monde. Toute cette eau venait d'un grand étang qui est dans le parc en un endroit plus élevé que le reste. Elle l'avait fait conduire par un tuyau hors de terre, si à propos, que la cascade sortait d'entre les branches d'un grand chêne, et on avait si bien entrelacé les arbres qui étaient derrière celui-là, qu'il était impossible de découvrir ce tuyau. La marquise, pour surprendre M. de Montausier, qui y devait aller, fit travailler avec toute la diligence imaginable. La veille de son arrivée, on fut obligé, la nuit étant survenue, de mettre plusieurs lanternes sur les arbres et d'éclairer aux ouvriers avec des flambeaux; mais sans compter pour rien le plaisir que lui donna le bel effet que faisaient toutes ces lumières entre les feuilles des arbres et dans l'eau des bassins et du grand carré, elle eut une joie étrange de l'étonnement où se trouva le lendemain le marquis, quand on lui montra tant de belles choses.

Mme de Rambouillet a toujours un peu trop affecté de deviner certaines choses. Elle m'en a conté plusieurs qu'elle avait devinées ou prédites. Le feu Roi[1] étant à l'extrémité, on disait : « Le Roi mourra aujourd'hui; » puis : « Il mourra demain. — Non, dit-elle, il ne mourra que le jour de l'Ascension, comme j'ai dit il y a un mois. » Le matin de ce jour-là on dit qu'il se portait mieux : elle soutint toujours qu'il mourrait dans le jour; en effet, il mourut le soir. Elle ne pouvait souffrir le Roi; il lui déplaisait étrangement : tout ce

[1] Louis XIII.

qu'il faisait lui semblait contre la bienséance. Mlle de Rambouillet disait : « J'ai peur que l'aversion que ma mère a pour le Roi ne la fasse damner ». .

Mme de Rambouillet est un peu trop complimenteuse pour certaines gens qui n'en valent pas trop la peine ; mais c'est un défaut que peu de personnes ont aujourd'hui, car il n'y a plus guère de civilité. Elle est un peu trop délicate, et le mot de teigneux dans une satire, ou dans une épigramme, lui donne, dit-elle, une vilaine idée... Cela va dans l'excès, surtout quand on est en liberté. Son mari et elle vivaient un peu trop en cérémonie.

Hors qu'elle branle un peu la tête, et cela lui vient d'avoir mangé trop d'ambre[1] autrefois, elle ne choque point encore quoiqu'elle ait près de soixante-dix ans. Elle a le teint beau, et les sottes gens ont dit que c'était pour cela qu'elle ne voulait point voir le feu, comme s'il n'y avait point d'écrans au monde. Elle dit que ce qu'elle souhaiterait le plus pour sa personne, ce serait de se pouvoir chauffer tout son saoul. Elle alla à la campagne l'automne passé, qu'il ne faisait ni froid ni chaud ; mais cela lui arrive rarement, et ce n'était qu'à une demi-lieue de Paris. Une maladie lui rendit les lèvres d'une vilaine couleur ; depuis elle y a toujours mis du rouge. J'aimerais mieux qu'elle n'y mît rien. Au reste, elle a l'esprit aussi net, et la mémoire aussi présente que si elle n'avait que trente ans. C'est d'elle que je tiens la plus grande et la meilleure partie de ce que j'ai écrit et de ce que j'écrirai dans ce livre. Elle lit toute une journée sans la moindre incommodité, et c'est ce qui la divertit le plus. Je la trouve un peu trop persuadée, pour ne rien dire de pis, que la maison des Savellis est la meilleure maison du monde.

TALLEMANT DES RÉAUX.

Historiettes, 2e édit. par Monmerqué, 1861, t. III, p. 211.

[1] On s'en servait pour se parfumer.

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les littérateurs, eux aussi. séduits par le calme et par la tranquillité qui leur était faite, se livraient sans embarras à leurs goûts et nouaient entre eux d'agréables commerces. Ils aimaient se réunir ensemble pour discuter sur des questions littéraires et agiter des problèmes de goût. On verra comment le bruit de ces réunions arriva aux oreilles du cardinal et comment son sens de l'ordre y vit un moyen d'agir sur la langue et sur la littérature du pays. Il s'efforça de gagner à lui les littérateurs qui s'étaient groupés de la sorte, sans autre règle que leurs préférences personnelles, et d'en former un corps d'état dont l'action allait se faire sentir sur l'esprit et le goût publics.

Environ l'année 1629 quelques particuliers logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode dans cette grande ville, que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étaient tous gens de lettres, et d'un mérite fort au-dessus du commun : M. Godeau, maintenant évêque de Grasse, qui n'était pas encore ecclésiastique, M. de Gombault, M. Conrart, M. Giry, feu M. Habert, commissaire de l'artillerie, M. l'abbé de Cerisy, son frère, M. de Serisay et M. de Malleville. Ils s'assemblaient chez M. Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé pour les recevoir, et au cœur de la ville, d'où tous les autres étaient presque également éloignés. Là, ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres qui lui en disaient librement leur avis; et leurs conférences étaient suivies, tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre

ans, et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entr'eux, c'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable. De sorte que quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là, et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un âge d'or, durant lequel avec toute l'innocence, et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit, sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits, et la vie raisonnable ont de plus doux, et de plus charmant.

Ils avaient arrêté de n'en parler à personne; et cela fut observé fort exactement pendant ce temps là. Le premier qui y manqua, fut M. de Malleville (car il n'y a point de mal de l'accuser d'une faute qu'un événement si heureux a effacée). Il en dit quelque chose à M. Faret, qui venait alors de faire imprimer son *Honnête-Homme*, et qui ayant obtenu de se trouver à une de leurs conférences, y porta un exemplaire de son livre qu'il leur donna.

Il s'en retourna avec beaucoup de satisfaction, tant des avis qu'il reçut d'eux sur cet ouvrage, que de tout ce qui se passa dans le reste de la conversation. Mais comme il est difficile qu'un secret que nous avons éventé ne devienne tout public bientôt après, et qu'un autre nous soit plus fidèle que nous ne l'avons été à nous-mêmes, M. des Marets, et M. de Boisrobert, eurent connaissance de ces assemblées, par le moyen de M. Faret. M. des Marets y vint plusieurs fois, et y lut le premier volume de l'Ariane qu'il composait alors. M. de Boisrobert désira aussi d'y assister, et il n'y avait point d'apparence de lui en refuser l'entrée ; car outre qu'il était ami de la plupart de ces Messieurs, sa fortune même lui donnait quelque autorité, et le rendait plus considérable. Il s'y trouva donc : et quand il eut vu de quelle sorte les ouvrages y étaient examinés, et que ce n'était pas là un commerce de compliment et de flatteries, où chacun donnât des éloges pour en recevoir, mais qu'on y reprenait har-

diment et franchement toutes les fautes jusques aux moindres, il en fut rempli de joie et d'admiration. Il était alors en sa plus haute faveur auprès du cardinal de Richelieu, et son plus grand soin était de délasser l'esprit de son maître, après le bruit et l'embarras des affaires, tantôt par ces agréables contes qu'il faisait mieux que personne du monde, tantôt en lui rapportant toutes les petites nouvelles de la Cour et de la ville; et ce divertissement était si utile au cardinal, que son premier médecin M. Citois avait accoutumé de lui dire : « Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé, mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mettez une drachme[1] de Boisrobert. » Parmi ces entretiens familiers M. de Boisrobert, qui l'entretenait de tout, ne manqua pas de lui faire un récit avantageux de la petite assemblée qu'il avait vue, et des personnes qui la composaient ; et le cardinal qui avait l'esprit naturellement porté aux grandes choses, qui aimait surtout la langue française, en laquelle il écrivait lui-même fort bien, après avoir loué ce dessein, demanda à M. de Boisrobert si ces personnes ne voudraient point faire un Corps et s'assembler régulièrement et sous une autorité publique. M. de Boisrobert ayant répondu qu'à son avis cette proposition serait reçue avec joie, il lui commanda de la faire, et d'offrir à ces Messieurs sa protection pour leur compagnie qu'il ferait établir par Lettres patentes, et à chacun d'eux en particulier son affection qu'il leur témoignerait en toutes rencontres.

Quand ces offres eurent été faites, et qu'il fut question de résoudre en particulier ce que l'on devait répondre, à peine y eut-il aucun de ces Messieurs qui n'en témoignât du déplaisir, et ne regrettât que l'honneur qu'on leur faisait vînt troubler la douceur et la familiarité de leurs conférences; quelques-uns même,

[1] C'était la huitième partie d'une once. Cela veut dire plaisamment qu'il fallait ajouter à toutes les médications un peu de la bonne humeur de Boisrobert.

et surtout MM. de Serisay, et de Malleville, étaient d'avis qu'on s'excusât envers le cardinal le mieux qu'on pourrait; mais ces deux là, outre les raisons générales qui leur étaient communes avec les autres, en avaient une particulière qui les regardait, M. de Serisay était intendant de la maison du duc de la Rochefoucault, et M. de Malleville était secrétaire du maréchal de Bassompierre. On considérait ces deux seigneurs comme ennemis du cardinal; le premier ne se sentant pas bien à la Cour, s'était retiré en son gouvernement de Poitou, et l'autre était déjà prisonnier dans la Bastille : Or vous savez en quelle réputation était alors ce ministre : on croyait que se voyant en une place si enviée, et si exposée aux entreprises des grands, il n'y en avait presque point chez qui il n'eût quelqu'un à ses gages pour lui donner avis de tous leurs desseins. Ces deux Messieurs craignaient donc que cette liaison qu'ils auraient avec lui par le moyen d'une Académie dont il serait le fondateur et le protecteur, ne donnât à parler à beaucoup de gens, et ne les rendit suspects à leurs maîtres. Ainsi ils n'oublièrent rien pour persuader à la compagnie ce qu'ils désiraient. A la fin pourtant il passa à l'opinion contraire, qui était celle de M. Chapelain : car comme il n'avait ni passion, ni intérêt contre le cardinal, auquel il était connu, et qui lui avait même témoigné l'estime qu'il faisait de lui, et en lui donnant une pension, il leur représenta, qu'à la vérité ils se fussent bien passé que leurs conférences eussent ainsi éclaté; mais qu'en l'état où les choses se trouvaient réduites, il ne leur était pas libre de suivre le plus agréable de ces deux partis; qu'ils avaient affaire à un homme qui ne voulait pas médiocrement ce qu'il voulait, et qui n'avait pas accoutumé de trouver de la résistance, ou de la souffrir impunément; qu'il tiendrait à injure le mépris qu'on ferait de sa protection, et s'en pourrait ressentir contre chaque particulier. Que du moins, puisque par les lois du royaume toutes sortes d'assemblées qui se

faisaient sans autorité du Prince étaient défendues, pour peu qu'il en eut envie, il lui serait fort aisé de faire malgré eux-mêmes cesser les leurs, et de rompre par ce moyen une société que chacun d'eux désirait être éternelle. Sur ces raisons il fut arrêté que M. de Boisrobert serait prié de remercier très humblement M. le cardinal de l'honneur qu'il leur faisait, et de l'assurer qu'encore qu'ils n'eussent jamais eu une si haute pensée, et qu'ils fussent fort surpris du dessein de son Éminence, ils étaient tous résolus de suivre ses volontés. Le cardinal reçut leur réponse avec une grande satisfaction, et donnant divers témoignages qu'il prenait cet établissement à cœur, commanda à M. de Boisrobert de leur dire qu'ils s'assemblassent comme de coutume, et qu'augmentant leur compagnie, ainsi qu'ils le jugeraient à propos, ils avisassent entre eux quelle forme et quelles lois il serait bon de lui donner à l'avenir.

Cela se passait ainsi au commencement de l'année 1634. En ce même temps, M. Conrart, chez qui les assemblées s'étaient faites jusques alors, vint à se marier; ayant donc prié tous ces Messieurs, comme ses amis particuliers d'assister à son contrat, ils avisèrent entr'eux qu'à l'avenir sa maison ne serait plus si propre qu'auparavant pour leurs conférences : ainsi on commença à s'assembler chez M. des Marets, et à penser sérieusement, suivant l'intention du cardinal, à l'établissement de l'Académie[1].

PELLISSON.

Histoire de l'Académie Française, éd. Ch. L. Livet, 1858, t. I, p. 8.

[1] Les lettres patentes qui l'instituèrent sont de janvier 1635.

PORTRAIT DE LA MARQUISE DE RAMBOUILLET ET DE SES FILLES

Sous la plume de Tallemant des Réaux, c'est la chronique qui parle. Sous celle de Mlle de Scudéry, c'est le roman. Il était fatal que l'imagination de ses contemporains prêtât encore des grâces à une personne aussi accomplie que Mme de Rambouillet et la regardât comme un modèle de bienséance et de bon goût. On va voir comment le roman idéalise encore ses qualités et donne à ses défauts un air d'agrément qui les rendait sympathiques. C'est bien le même portrait que Mlle de Scudéry trace après Tallemant des Réaux, mais dans le ton et dans l'allure, on sentira toute la différence qui séparait un *anecdotier* d'un personnage du roman de l'*Astrée*, car c'est sous des noms imaginaires et poétiques, comme dans l'*Astrée*, que Mlle de Scudéry va peindre Mme de Rambouillet et ses filles.

Imaginez-vous la beauté même, si vous voulez concevoir celle de cette admirable personne. Je ne vous dis point que vous vous figuriez celle que nos peintres donnent à Vénus, pour comprendre la sienne, car elle ne serait pas assez modeste ; ni celle de Pallas, parce qu'elle serait trop fière ; ni celle de Junon, qui ne serait pas assez charmante ; ni celle de Diane, qui serait un peu trop sauvage ; mais je vous dirai que, pour représenter Cléomire [1], il faudrait prendre de toutes les figures qu'on donne à ces déesses ce qu'elles ont de beau, et l'on en ferait peut-être une passable peinture. Cléomire est grande et bien faite : tous les traits de son visage sont admirables ; la délicatesse de son teint ne se peut exprimer ; la majesté de toute sa personne est digne d'admiration, et il sort je ne sais quel éclat de ses yeux qui imprime le respect dans l'âme de tous ceux qui la regardent ; et pour moi, je vous avoue que je n'ai jamais pu approcher

[1] Mme de Rambouillet.

Cléomire sans sentir dans mon cœur je ne sais quelle crainte respectueuse, qui m'a obligé de songer plus à moi, étant auprès d'elle, qu'en nul autre lieu du monde où j'aie jamais été. Au reste, les yeux de Cléomire sont si admirablement beaux, qu'on ne les a jamais pu bien représenter : ce sont pourtant des yeux qui, en donnant de l'admiration, n'ont pas produit ce que les autres beaux yeux ont accoutumé de produire dans le cœur de ceux qui les voient; car enfin, en donnant de l'amour, ils ont toujours donné en même temps de la crainte et du respect, et, par un privilège particulier, ils ont purifié tous les cœurs qu'ils ont embrasés. Il y a même parmi leur éclat et parmi leur douceur une modestie si grande, qu'elle se communique à ceux qui la voient, et je suis fortement persuadé qu'il n'y a point d'homme au monde qui eût l'audace d'avoir une pensée criminelle en la présence de Cléomire. Sa physionomie est la plus belle et la plus noble que je vis jamais, et il paraît une tranquillité sur son visage qui fait voir clairement quelle est celle de son âme. On voit même que toutes ses passions sont soumises à sa raison et ne font point de guerre intestine dans son cœur ; en effet, je ne pense point que l'incarnat qu'on voit sur ses joues ait jamais passé ses limites et se soit épanché sur tout son visage, si ce n'a été par la chaleur de l'été ou par la pudeur, mais jamais par la colère ni par aucun dérèglement de l'âme : ainsi Cléomire, étant toujours également tranquille, est toujours également belle. Enfin, si on voulait donner un corps à la Chasteté pour la faire adorer par toute la terre, je voudrais représenter Cléomire; si on en voulait donner un à la Gloire pour la faire aimer par tout le monde, je voudrais encore faire sa peinture, et, si l'on en donnait un à la Vertu, je voudrais aussi la représenter...

Au reste, l'esprit et l'âme de cette merveilleuse personne surpassent de beaucoup sa beauté : le premier n'a point de bornes dans son étendue, et l'autre n'a

point d'égale en générosité, en constance, en bonté, en justice et en pureté. L'esprit de Cléomire n'est pas un de ces esprits qui n'ont de lumière que celle que la nature leur donne, car elle l'a cultivé soigneusement; et je pense pouvoir dire qu'il n'est point de belles connaissances qu'elle n'ait acquises. Elle sait diverses langues, et n'ignore presque rien de ce qui mérite d'être su ; mais elle le sait sans faire semblant de le savoir, et on dirait, à l'entendre parler, tant elle est modeste, qu'elle ne parle de toutes choses admirablement, comme elle fait, que par le simple sens commun et par le seul usage du monde. Cependant elle se connaît à tout : les sciences les plus élevées ne passent pas sa connaissance; les arts les plus difficiles sont connus d'elle parfaitement... Au reste, jamais personne n'a eu une connaissance si délicate qu'elle pour les beaux ouvrages de prose ni pour les vers; elle en juge pourtant avec une modération merveilleuse, ne quittant jamais la bienséance de son sexe, quoiqu'elle soit beaucoup au-dessus... Il n'y a personne en toute la cour, qui ait quelque esprit et quelque vertu, qui n'aille chez elle. Rien n'est trouvé beau, si elle ne l'a approuvé : il ne vient pas même un étranger qui ne veuille voir Cléomire et lui rendre hommage; et il n'est pas jusqu'aux excellents artisans qui ne veuillent que leurs ouvrages aient la gloire d'avoir son approbation. Tout ce qu'il y a de gens qui écrivent en Phénicie [1] ont chanté ses louanges; et elle possède si merveilleusement l'estime de tout le monde, qu'il ne s'est jamais trouvé personne qui l'ait pu voir, sans dire d'elle mille choses avantageuses, sans être également charmé de sa beauté, de son esprit, de sa douceur et de sa générosité....

L'aînée qui s'appelle Philonide [2] est une personne dont la naissance est des plus heureuses du monde;

[1] En France.

[2] Julie Lucie d'Angenne, fille de la marquise de Rambouillet, et qui devint la duchesse de Montausier.

car elle a tout ensemble beaucoup de beauté, beaucoup d'agrément, beaucoup d'esprit, et toutes les inclinations nobles et généreuses. Sa taille est des plus grandes et des mieux faites ; sa beauté est de bonne mine ; sa grâce est la plus naturelle qui sera jamais ; son esprit est le plus charmant, le plus aisé et le plus galant du monde ; elle écrit aussi bien qu'elle parle et elle parle aussi bien qu'on peut parler. Elle est merveilleusement éclairée en toutes les belles choses et n'ignore rien de tout ce qu'une personne de sa condition doit savoir, et elle danse bien jusqu'à donner de l'amour quand même elle n'aurait rien d'aimable que cela. Mais ce qu'il y a de merveilleux est qu'elle est tellement née pour le monde, pour les grandes fêtes et pour faire les honneurs d'une grande cour, qu'on ne peut pas l'être davantage. La parure lui sied si bien et l'embarrasse si peu qu'on dirait qu'elle ne peut être autrement, et les plaisirs la cherchent de telle sorte que je ne pense pas qu'elle ait jamais été enrhumée en un jour où il y ait eu un divertissement à recevoir ; et si je l'ai vue quelquefois malade, ç'a été en certains temps mélancoliques où il n'y avait rien d'agréable à faire ; encore ne l'était-elle qu'autant qu'il le fallait être pour attirer toute la cour dans sa chambre et non pas assez pour se priver de la conversation. Au reste, elle a une multitude d'amies et d'amis si prodigieuse, pour ne rien dire de ses amants[1], qu'on est quelquefois épouvanté comment elle peut faire pour répondre à l'amitié de tant de personnes à la fois. Cependant elle ne laisse pas de les satisfaire toutes. Je suis pourtant persuadé, quoi qu'elle puisse dire, qu'il n'est pas possible qu'elle aime autant de gens qu'il y en a pour qui elle semble être obligée d'avoir de l'amitié, et je suis assuré qu'il faut qu'il y en ait un grand nombre pour qui elle n'a que de l'estime, de la civilité et quelque reconnais-

[1] Nous dirions de ses *amoureux*.

sance. Cependant on ne laisse pas d'être content d'elle et de l'aimer comme si elle aimait effectivement. Ce n'est pas que je ne croie qu'elle a un petit nombre d'amis et d'amies qui sont assez avant dans son cœur, mais ce nombre choisi n'est pas aisé à discerner d'avec les autres, et je crois qu'elle seule sait positivement qui elle aime et combien elle aime. Elle a pourtant une tendresse générale pour tous ceux qui s'attachent à la voir, qui fait qu'elle est la plus officieuse du monde ; ayant encore un charme si particulier dans la conversation, pour peu que les gens qui sont avec elle lui plaisent, qu'il suffirait, pour devenir amoureux de Philonide, de passer une après-dînée à sa ruelle, quand même on y serait sans la voir, et en un de ces jours d'été où les dames font une nuit artificielle dans leurs chambres pour éviter la grande chaleur.

... Au reste, il y a une différence entre Philonide et Anacrise [1], qui est considérable et qui en met beaucoup en leur bonheur; car la première ne s'ennuie presque jamais; elle prend de tous les lieux où elle est ce qu'il y a d'agréable, sans se mettre en chagrin de ce qui ne l'est pas, et porte partout où elle va un esprit d'accommodement qui lui fait trouver du plaisir dans les provinces les plus éloignées de la cour. Mais, pour Anacrise, il y a si peu de choses qui la satisfassent, si peu de personnes qui lui plaisent, un si petit nombre de plaisirs qui touchent son inclination, qu'il n'est presque pas possible que les choses s'ajustent jamais si parfaitement qu'elle puisse passer un jour tout à fait heureuse en toute une année, tant elle a l'imagination délicate, le goût exquis et particulier et l'humeur difficile à contenter. Anacrise est pourtant si heureuse, que ces chagrins même sont divertissants : car, lorsqu'on lui entend exagérer la longueur d'un

[1] Angélique Clarice, plus tard Mme de Grignan, la plus jeune des filles de Mme de Rambouillet.

jour passé à la campagne, ou celle d'une après-dînée en mauvaise compagnie, elle le fait si agréablement et d'une manière si charmante qu'il n'est pas possible de ne l'admirer point, et de ne pardonner pas à une personne d'autant d'esprit que celle-là d'être plus difficile qu'une autre au choix des gens à qui elle veut donner son estime et accorder sa conversation.

MADELEINE DE SCUDÉRY.

Artamène ou le Grand Cyrus. Paris, 1649-1653, vol. VII (1653), p. 489.

LA CARTE DU TENDRE

A ces personnes raffinées il fallait des passe-temps qui ne fussent point banals. On a vu comment Mme de Rambouillet se divertissait à surpendre agréablement les gens qui l'approchaient. On va voir comment, à son exemple, la société polie d'alors aimait à disserter sur les sentiments moraux, à en analyser les mobiles et les résultats. Cette scène de roman, tracée par Mlle de Scudéry, est la fidèle image des mœurs de ce petit monde précieux et les Clélies n'étaient pas rares dans le Paris d'alors. Bien des personnes s'occupaient, comme elle, à découvrir ou à décrire quelque partie inconnue du royaume de Galanterie et cet amusement fit bientôt fureur.

« Eh! de grâce, aimable Clélie, s'écria Herminius, dites-moi où j'en suis, je vous en conjure. » — « Vous en êtes encore à Nouvelle Amitié, reprit-elle en riant, et vous ne serez de longtemps plus loin. » — « Du moins, répliqua-t-il en souriant aussi bien qu'elle, ne serais-je pas marri de savoir combien il y a de Nouvelle Amitié à Tendre. » — « A mon avis, reprit Aronce, peu de gens savent la carte de ce pays-là. » — « C'est pourtant un voyage que beaucoup de gens veulent faire, répliqua Herminius, et qui mériterait bien qu'on

sut la route qui peut conduire à un aussi aimable lieu; et si la belle Clélie voulait me faire la grâce de me l'enseigner, je lui en aurais une obligation éternelle. » — « Peut-être vous imaginez-vous, reprit Clélie, qu'il n'y a qu'une petite promenade, de Nouvelle Amitié à Tendre; c'est pourquoi avant que de vous y engager, je veux bien vous promettre de vous donner la carte de ce pays qu'Aronce croit qui n'en a point. » — « Eh! de grâce, Madame, lui dit-il alors, s'il est vrai qu'il y en ait une donnez-la-moi aussi bien qu'à Herminius. » Aronce n'eut pas plus tôt dit cela qu'Horace fit la même prière, que je demandai la même grâce, et que Fenice pressa aussi fort Clélie de nous donner la carte d'un pays dont personne n'avait encore fait de plan. Nous ne nous imaginâmes pourtant alors autre chose, sinon que Clélie écrirait quelque agréable lettre qui nous instruirait de ses véritables sentiments; mais lorsque nous la pressâmes, (elle nous dit qu'elle l'avait promise à Herminius, que ce serait à lui qu'elle l'enverrait, et que ce sera le lendemain.) De sorte que, comme nous savions que Clélie écrivait fort galamment, nous eûmes beaucoup d'impatience de voir la lettre que nous présupposions qu'elle devait écrire à Herminius; et Herminius lui-même en eut tant, qu'il écrivit dès le lendemain au matin un billet à Clélie pour la sommer de sa parole; et, comme il était fort court, je crois que je ne mentirai pas, quand je vous dirai qu'il était tel :

Herminius à la belle Clélie

« Comme je ne puis aller de Nouvelle Amitié à Tendre, si vous ne tenez votre parole, je vous demande la carte que vous m'avez promise; mais, en vous la demandant, je m'engage à partir dès que je l'aurai reçue, pour faire un voyage que j'imagine si agréable, que j'aimerais mieux l'avoir fait que d'avoir vu toute la terre, quand même je devrais recevoir un tribut de toutes les nations qui sont au monde. »

Lorsque Clélie reçut ce billet, j'ai su qu'elle avait oublié ce qu'elle avait promis à Herminius, et que n'ayant écouté toutes les prières que nous lui avions faites que comme une chose qui nous divertissait alors, elle avait pensé qu'il ne nous en souviendrait plus le lendemain. De sorte que d'abord le billet d'Herminius la surprit: mais comme dans ce temps-là il lui passa dans l'esprit une imagination qui la divertit elle-même, elle pensa qu'elle pourrait effectivement divertir les autres; si bien que, sans hésiter un moment, elle prit des tablettes, et écrivit ce qu'elle avait si agréablement imaginé; et elle l'exécuta si vite qu'en une demi-heure elle eut commencé et achevé ce qu'elle avait pensé; après quoi joignant un billet à ce qu'elle avait fait, elle l'envoya à Herminius, avec qui Aronce et moi nous étions alors. Mais nous fûmes bien étonnés lorsqu'Herminius, après avoir vu ce que Clélie lui venait d'envoyer, nous fit voir que c'était effectivement une carte dessinée de sa main, qui enseignait par où l'on pouvait aller de Nouvelle Amitié à Tendre, et qui ressemble tellement à une véritable carte qu'il y a des mers, des rivières, des montagnes, un lac, des villes et des villages; et pour vous le faire voir, Madame, voyez, je vous prie, une copie de cette ingénieuse carte, que j'ai toujours conservée soigneusement depuis cela.

A ces mots, Célère donna effectivement la carte qui suit cette page à la princesse des Léontins, qui en fut agréablement surprise; mais afin qu'elle en connût mieux tout l'artifice, il lui expliqua l'intention que Clélie avait eue, et qu'elle avait elle-même expliquée à Herminius, dans le billet qui accompagnait cette carte. Si bien qu'après que la princesse des Léontins l'eut entre les mains, Célère lui parla ainsi :

« Vous vous souvenez sans doute bien, Madame, qu'Herminius avait prié Clélie de lui enseigner par où l'on pouvait aller de Nouvelle Amitié à Tendre; de sorte qu'il faut commencer par cette première ville,

qui est au bas de cette carte, pour aller aux autres; car afin que vous compreniez mieux le dessein de Clélie, vous verrez qu'elle a imaginé qu'on peut avoir de la tendresse par trois causes différentes : ou par une grande estime, ou par reconnaissance, ou par inclination; et c'est ce qui l'a obligée d'établir ces trois villes de Tendre sur trois rivières qui portent ces trois noms, et de faire aussi trois routes différentes pour y aller. Si bien que comme on dit Cumes sur la mer d'Ionie et Cumes sur la mer Tyrrhène, elle fait qu'on dit Tendre sur Inclination, Tendre sur Estime et Tendre sur Reconnaissance. Cependant, comme elle a présupposé que la tendresse qui naît par inclination n'a besoin de rien autre chose pour être ce qu'elle est, Clélie, comme vous le voyez, Madame, n'a mis nul village le long des bords de cette rivière, qui va si vite qu'on n'a que faire de logement le long de ses rives, pour aller de Nouvelle Amitié à Tendre. Mais pour aller à Tendre sur Estime, il n'en est pas de même; car Clélie a ingénieusement mis autant de villages qu'il y a de petites et de grandes choses qui peuvent contribuer à faire naître par estime cette tendresse dont elle entend parler. En effet, vous voyez que de Nouvelle Amitié on passe à un lieu qu'elle appelle Grand Esprit, parce que c'est ce qui commence ordinairement l'estime; ensuite vous voyez ces agréables villages de Jolis Vers, de Billet galant, et de Billet doux, qui sont les opérations les plus ordinaires du grand esprit dans les commencements d'une amitié.

» Ensuite pour faire un plus grand progrès dans cette route, vous voyez Sincérité, Grand Cœur, Probité, Générosité, Respect, Exactitude, et Bonté, qui est tout contre Tendre, pour faire connaître qu'il ne peut y avoir de véritable estime sans bonté, et qu'on ne peut arriver à Tendre de ce côté-là sans avoir cette précieuse qualité. Après cela, Madame, il faut, s'il vous plaît, retourner à Nouvelle Amitié pour voir par



La carte du Tendre.

quelle route on va de là à Tendre sur Reconnaissance. Voyez donc, je vous en prie, comment il faut aller d'abord de Nouvelle Amitié à Complaisance, ensuite à ce petit village qui se nomme Soumission, et qui en touche un autre fort agréable, qui s'appelle Petits Soins. Voyez, dis-je, que de là il faut passer par Assiduité, pour faire entendre que ce n'est pas assez d'avoir pendant quelques jours tous ces petits soins obligeants qui donnent tant de reconnaissance, si on ne les a assidûment. Ensuite vous voyez qu'il faut passer à un autre village qui s'appelle Empressement, et ne faire pas comme certaines gens tranquilles, qui ne se hâtent pas d'un moment, quelque prière qu'on leur fasse, et qui sont incapables d'avoir cet empressement qui oblige quelquefois si fort. Après cela vous voyez qu'il faut passer à Grands Services, et que pour marquer qu'il y a peu de gens qui en rendent de tels, ce village est plus petit que les autres. Ensuite, il faut passer à Sensibilité, pour faire connaître qu'il faut sentir jusques aux plus petites douleurs de ceux qu'on aime; après, il faut pour arriver à Tendre passer par Tendresse, car l'amitié attire l'amitié. Ensuite, il faut aller à Obéissance, n'y ayant presque rien qui engage plus le cœur de ceux à qui on obéit que de le faire aveuglément, et pour arriver enfin où l'on veut aller, il faut passer à Constante Amitié, qui est sans doute le chemin le plus sûr pour arriver à Tendre sur Reconnaissance.

» Mais, Madame, comme il n'y a point de chemins où l'on ne se puisse égarer, Clélie a fait, comme vous le pouvez voir, que si ceux qui sont à Nouvelle Amitié prenaient un peu plus à droite, ou un peu plus à gauche, ils s'égareraient aussi; car, si au partir de Grand Esprit on allait à Négligence, que vous voyez tout contre sur cette carte, qu'ensuite, continuant cet égarement, on allât à Inégalité, de là à Tiédeur, à Légèreté et à Oubli, au lieu de se trouver à Tendre sur Estime, on se trouveraient au Lac d'Indifférence, que

vous voyez marqué sur cette carte, et qui, par ses eaux tranquilles, représente sans doute fort juste la chose dont il porte le nom en cet endroit. De l'autre côté, si au partir de Nouvelle Amitié on prenait un peu trop à gauche, et qu'on allât à Indiscrétion, à Perfidie, à Orgueil, à Médisance ou à Méchanceté, au lieu de se trouver à Tendre sur Reconnaissance, on se trouverait à la Mer d'Inimitié, où tous les vaisseaux font naufrage, et qui, par l'agitation de ses vagues, convient sans doute fort juste avec cette impétueuse passion que Clélie veut représenter.

» Ainsi elle fait voir par ces routes différentes qu'il faut avoir mille bonnes qualités pour l'obliger à avoir une amitié tendre, et que ceux qui en ont de meilleures ne peuvent avoir part qu'à sa haine ou à son indifférence. Aussi cette sage fille voulant faire connnaître sur cette carte qu'elle n'avait jamais eu d'amour: et qu'elle n'aurait jamais dans le cœur que de la tendresse, fait que la Rivière d'Inclination se jette dans une mer qu'elle appelle la Mer Dangereuse, parce qu'il est assez dangereux à une femme d'aller un peu au delà des dernières bornes de l'amitié ; et elle fait ensuite qu'au delà de cette mer, c'est ce que nous appelons Terres inconnues, parce qu'en effet nous ne savons point ce qu'il y a, et que nous ne croyons pas que personne ait été plus loin qu'Hercule ; de sorte que, de cette façon, elle a trouvé lieu de faire une agréable morale d'amitié par un simple jeu de son esprit, et de faire entendre d'une manière assez particulière qu'elle n'a point eu d'amour et qu'elle n'en peut avoir.

» Aussi Aronce, Herminius et moi trouvâmes-nous cette carte si galante, que nous la sûmes devant que de nous séparer. Clélie priait pourtant instamment celui pour qui elle l'avait faite, de ne la montrer qu'à cinq ou six personnes qu'elle aimait assez pour la leur faire voir; car comme ce n'était qu'un simple enjouement de son esprit, elle ne voulait pas que de sottes gens, qui ne sauraient pas le commencement de la

chose, et qui ne seraient pas capables d'entendre cette nouvelle galanterie, allassent en parler selon leur caprice ou la grossièreté de leur esprit. Elle ne put pourtant être obéie, parce qu'il y eut une certaine constellation[1] qui fit que quoiqu'on ne voulût montrer cette carte qu'à peu de personnes, elle fit pourtant un si grand bruit par le monde, qu'on ne parlait que de la carte de Tendre. Tout ce qu'il y avait de gens d'esprit à Capoue[2] écrivirent quelque chose à la louange de cette carte, soit en vers, soit en prose, car elle servit de sujet à un poème fort ingénieux, à d'autres vers fort galants, à de fort belles lettres, à de fort agréables billets et à des conversations si divertissantes que Clélie soutenait qu'elles valaient mille fois mieux que sa carte, et l'on ne voyait alors personne à qui l'on ne demandât s'il voulait aller à Tendre. En effet, cela fournit durant quelque temps d'un si agréable sujet de s'entretenir, qu'il n'y eut jamais rien de plus divertissant.

» Au commencement, Clélie fut bien fâchée qu'on en parlât tant : « Car enfin, disait-elle un jour à Herminius, pensez-vous que je trouve bon qu'une bagatelle que j'ai pensé qui avait quelque chose de plaisant pour notre cabale en particulier, devienne publique, et que ce que j'ai fait pour n'être vu que de cinq ou six personnes qui ont infiniment de l'esprit, qui l'ont délicat et connaissant, soit vu de deux mille qui n'en ont guère, qui l'ont mal tourné et peu éclairé, et qui entendent fort mal les plus belles choses ? Je sais bien, poursuivit-elle, que ceux qui savent que cela a commencé par une conversation qui m'a donné lieu d'imaginer cette carte en un instant ne trouveront pas cette galanterie chimérique ni extravagante ; mais, comme il y a de fort étranges gens par le monde, j'appréhende extrêmement qu'il y en ait qui s'imaginent que j'ai pensé

[1] Façon un peu précieuse de dire qu'une mauvaise étoile voulut que le secret fut ébruité.

[2] A Paris.

à cela fort sérieusement, que j'ai rêvé plusieurs jours pour le chercher, et que je crois avoir fait une chose admirable. Cependant c'est une folie d'un moment, que je ne regarde tout au plus que comme une bagatelle qui a peut-être quelque galanterie et quelque nouveauté pour ceux qui ont l'esprit assez bien tourné pour l'entendre. »

» Clélie n'avait pourtant pas raison de s'inquiéter, Madame, car il est certain que tout le monde prit tout à fait bien cette nouvelle invention de faire savoir par où l'on peut acquérir la tendresse d'une honnête personne ; et qu'à la réserve de quelques gens grossiers, stupides, malicieux, ou mauvais plaisants, dont l'approbation était indifférente à Clélie, on en parla avec louange. Encore tira-t-on même quelque divertissement de la sottise de ces gens-là ; car il y eut un homme entre les autres qui, après avoir vu cette carte qu'il avait demandé à voir avec une opiniâtreté étrange, et après l'avoir fort entendu louer à de plus honnêtes gens que lui, demanda grossièrement à quoi cela servait et de quelle utilité était cette carte : « Je ne sais pas, lui répliqua celui à qui il parlait, après l'avoir repliée fort diligemment, si elle servira à quelqu'un ; mais je sais bien qu'elle ne vous conduira jamais à Tendre. »

MADELEINE DE SCUDÉRY.

Clélie. Histoire romaine, Paris. 1656, t. I. p. 391.

LES CONVERSATIONS PROVINCIALES

Les passe-temps factices occupaient et absorbaient si bien le beau monde d'alors qu'il se sentait et se croyait exilé aussitôt qu'il quittait Paris et ses agréments. Dans le court billet qui va suivre, Racan nous montre quelle idée très défavorable on se faisait de la province, en comparaison des plaisirs de

la capitale. Les goûts des délicats étaient trop peu naturels pour se plaire aux beautés de la nature champêtre, eux qui ne se trouvaient à leur aise que dans une *ruelle*, devisant entre eux sur des sujets galants et posant des cas de conscience mondaine.

Madame[1], je voudrais vous pouvoir exprimer le contentement que j'ai de recevoir de vos lettres. Je pensais que quelque paresseuse que vous soyez d'écrire, vous me seriez plus libérale d'une faveur qui vous coûte si peu, et encore que je sois le plus indigne sujet à qui vous puissiez penser, je m'imagine qu'en la solitude où vous êtes maintenant, vous avez assez d'heures inutiles pour m'en donner quelques-unes. Il faut que je vous assure qu'il m'est insupportable de vous voir préférer la compagnie des bois et des rochers à la mienne. Plus je pense au sujet qui vous retient à la campagne, et plus je trouve de raisons qui vous obligent à revenir voir Paris, hors duquel il n'y a point de salut pour les belles, ni pour les honnêtes gens. Ni le soin de conserver une maison ou une seigneurie, ni les tendresses d'amitié que Monsieur votre père vous témoigne ne sont point raisons qui vous doivent faire préférer le séjour des bêtes à celui des dieux. Certes, Madame, les larmes me viennent aux yeux, toutes les fois que je pense qu'il faille qu'un esprit fait comme le vôtre soit réduit à entretenir des gens qui n'ont jamais vu le Louvre qu'en peinture, et qui parlent du Cours[2] et des Tuileries comme nous parlerions de la situation de Goa ou des promenoirs du roi de Narcingue. Peut-être qu'à l'instant même que vous recevrez cette lettre, quelqu'un est en peine de savoir de vous combien M. le Grand a de coudées de haut au-dessus de la taille ordinaire des autres hommes, ou quelque autre s'imagine qu'un roman est l'histoire des Romains, et comme vous vous

[1] Sous le nom d'Arténice c'est à Mme de Thermes que Racan s'adresse.

[2] Le Cours la Reine, rendez-vous du beau monde.

efforcez de répondre à ces impertinentes questions, un troisième vous interrompt pour vous demander si l'évêque d'Albrestat[1] ne dit pas tous les jours son bréviaire. Voilà, Madame, les agréables divertissements où vous passez la plus belle saison de votre vie. Cependant votre beauté se passe aussi bien que votre jeunesse. Vingt ans au plus vous en feront voir la fin, et alors tous les biens que vous épargnez maintenant en votre solitude, ne seront pas capables de racheter un des jours que vous aurez perdus. Les avantages que vous avez par-dessus les autres femmes ne vous garantiront pas des misères à quoi elles sont toutes sujettes. Le temps ne va pas plus lentement pour les belles que pour les laides. Les rides ne respectent non plus le teint de la belle marquise que celui de madame de M... Croyez-moi, Madame, jouissez des plaisirs de la vie pendant que vous en avez le moyen, et soyez désormais meilleure ménagère de vos années que de vos rentes.

RACAN.

Œuvres, éd. Tenant de Latour (*Bibl. elzévirienne*), t. I, p. 314.

PRÉCIEUX ET PRÉCIEUSES A LA CAMPAGNE

Quand Précieux ou Précieuses prenaient la résolution de quitter Paris ce n'était pas pour aller loin, et ils comptaient bien jouir aux champs de quelques-uns au moins des agréments qu'ils goûtaient. Voici le récit d'une de ces excursions à deux pas de Paris, tracé par la plume de Voiture qui la fit en compagnie de quelques belles dames qu'il énumère. Les plaisirs qu'ils y trouvèrent sont décrits comme il convient,

[1] Christian de Brunswick, évêque administrateur d'Alberstadt, un des plus cruels chefs de bande de la Guerre de Trente ans.

avec un badinage subtil et raffiné qui leur conserve leur saveur propre et donne le ton de ces amusements savamment gradués.

... Vous saurez donc, Monseigneur[1], que six jours après l'éclipse, et quinze jours après ma mort[2]; M[me] la Princesse[3], M[lle] de Bourbon, M[me] du Vigean[4], M[me] Aubry, M[lle] de Rambouillet, M[lle] Paulet, et M. de Chaudebonne et moi partîmes de Paris sur les six heures du soir, pour aller à la Barre, où M[me] du Vigean devait donner la collation à M[me] la Princesse. Nous ne trouvâmes en chemin autre chose digne d'être remarquée, si ce n'est qu'à Ormesson nous vîmes un grand chien qui vint à la portière du carrosse me faire fête (ce dont je fus fort joyeux).

... De là nous arrivâmes à la Barre et entrâmes dans une salle où l'on ne marchait que sur des roses et de la fleur d'orange. M[me] la Princesse, après avoir admiré cette magnificence, voulut aller voir les promenoirs en attendant l'heure du souper. Le soleil se couchait dans une nuée d'or et d'azur, et ne donnait de ses rayons qu'autant qu'il en faut pour faire une lumière douce et agréable ; l'air était sans vent et sans chaleur, et il semblait que la terre et le ciel, à l'envi de M[me] du Vigean, voulaient festoyer la plus belle princesse du monde. Après avoir passé un grand parterre et de grands jardins tous pleins d'orangers, elle arriva en un bois où il y avait plus de cent ans que le jour n'était entré qu'à cette heure-là, qu'il y entra avec elle. Au bout d'une allée grande à perte de vue, nous trouvâmes une fontaine qui jetait toute seule plus

[1] Le cardinal de La Valette, fils du duc d'Épernon.

[2] Voiture fait allusion à une aventure qui lui arriva sur le chemin de Bagnolet. Il prétendait y avoir été tué à coups d'éventail.

[3] La princesse de Condé, mère du Grand Condé et sa fille, M[lle] de Bourbon, la future M[me] de Longueville.

[4] M[me] du Vigean possédait à la Barre, près de Montmorency, une charmante résidence où se donna la fête en question. Nous avons déjà fourni des détails sur les autres personnes qui y assistèrent.

d'eau que toutes celles de Tivoli. A l'entour étaient rangés vingt-quatre violons, qui avaient de la peine à surmonter le bruit qu'elle faisait en tombant. Quand nous nous en fûmes approchés, nous découvrîmes dans une niche qui était dans une palissade, une Diane à l'âge de onze ou douze ans, et plus belle que les forêts de Grèce et de Thessalie ne l'avaient jamais vue. Elle portait son arc et ses flèches dans ses yeux, et avait tous les rayons de son frère à l'entour d'elle. Dans une autre niche auprès était une de ses nymphes, assez belle et assez gentille pour être une de sa suite. Ceux qui ne croient pas les fables crurent que c'était Mlle de Bourbon et la pucelle Priande. Et à la vérité elles leur ressemblaient extrêmement. Tout le monde était sans proférer une parole, en admiration de tant d'objets qui étonnaient en même temps les yeux et les oreilles, quand tout à coup la déesse sauta de sa niche, et avec une grâce qui ne se peut représenter, commença un bal qui dura quelque temps alentour de la fontaine.

Cela est étrange, Monseigneur, qu'au milieu de tant de plaisirs qui doivent remplir entièrement et attacher l'esprit de ceux qui en jouissaient, on ne laissa pas de se souvenir de vous, et que tout le monde dit que quelque chose manquait à tant de contentements, puisque vous et Mme de Rambouillet n'y étiez pas. Alors je pris une harpe et chantai :

> Pues quiso mi suerte dura,
> Que faltando mi Señor,
> Tambien faltasse mi dama[1].

Et continuai le reste si mélodieusement et si tristement qu'il n'y eut personne en la compagnie à qui les larmes n'en vinssent aux yeux, et qui ne pleurât abondamment. Et cela eût duré trop longtemps si les

[1] Puisque mon destin rigoureux a voulu qu'en perdant mon seigneur je perdisse aussi ma dame.

violons n'eussent vitement donné une sarabande si gaie, que tout le monde se leva aussi joyeux que si de rien n'eût été. Et ainsi sautant, dansant, voltigeant, pirouettant, cabriolant, nous arrivâmes au logis où nous trouvâmes une table qui semblait avoir été servie par les fées. Ceci, Monseigneur, est un endroit de l'aventure qui ne se peut décrire. Et certes il n'y a point de couleurs ni de figures en la rhétorique qui puissent représenter six potages, qui d'abord se présentèrent à nos yeux. Cela y fut particulièrement remarquable, que n'y ayant que des déesses à la table et deux demi-dieux, à savoir M. de Chaudebonne et moi, tout le monde y mangea, ne plus ne moins que si c'eussent été véritablement des personnes mortelles. Aussi, à dire le vrai, jamais rien ne fut mieux servi : et entre autres choses, il y eut douze sortes de viandes et de déguisements, dont personne n'a encore jamais ouï parler et dont on ne sait pas encore le nom...

... Au sortir de table, le bruit des violons fit monter tout le monde en haut, où l'on trouva une chambre si bien éclairée qu'il semblait que le jour qui n'était plus dessus la terre s'y fût retiré tout entier. Là, le bal commença, en meilleur ordre et plus beau qu'il n'avait été à l'entour de la fontaine. Et la plus magnifique chose qui y fût, c'est, Monseigneur, que j'y dansai. Mlle de Bourbon jugea qu'à la vérité je dansais mal, mais que je tirais bien des armes, pour ce qu'à la fin de toutes les cadences il semblait que je me misse en garde. Le bal continuait avec beaucoup de plaisir quand tout à coup un grand bruit que l'on entendit dehors obligea toutes les dames à mettre la tête à la fenêtre : et l'on vit sortir du grand bois qui était à trois cents pas de la maison un tel nombre de feux d'artifice, qu'il semblait que toutes les branches et les troncs des arbres se convertissent en fusées; que toutes les étoiles du ciel tombassent, et que la sphère du feu voulût prendre la place de la moyenne région de l'air. Ce sont, Monseigneur, trois hyperboles, lesquelles

appréciées et réduites à la juste valeur des choses, valent trois douzaines de fusées. Après s'être remis de l'étonnement où cette surprise avait mis chacun ; on se résolut de partir et on reprit le chemin de Paris à la lueur de vingt flambeaux.

... Nous étions environ une lieue par delà Saint-Denis, et il était deux heures après minuit. Le travail du chemin, le veiller, l'exercice du bal et de la promenade m'avaient extrêmement appesanti, quand il arriva un accident que je crus devoir être cause de ma totale destruction. Il y a une petite bourgade entre Paris et Saint-Denis, qu'on nomme la Villette. Au sortir de là, nous rencontrâmes trois carrosses, dans lesquels s'en retournaient les violons que nous avions fait jouer tout le jour. Le diable alla mettre en l'esprit de M[lle] de Rambouillet de leur faire commander de nous suivre et d'aller donner des sérénades toute la nuit. Cette proposition me fit dresser les cheveux en la tête. Cependant tout le monde l'approuva. On fit arrêter les carrosses, on leur alla dire le commandement. Mais, de bonne fortune, les bonnes gens avaient laissé leurs violons à la Barre, et Dieu les bénit. Enfin nous arrivâmes à Paris. Et ce que je m'en vais vous dire est plus épouvantable que tout le reste. Nous vîmes qu'une grande obscurité couvrait toute la ville, et au lieu que nous l'avions laissée, il n'y avait que sept heures, pleine de bruit, d'hommes, de chevaux et de carrosses, nous trouvâmes un grand silence et une effroyable solitude partout, et les rues tellement dépeuplées que nous n'y rencontrâmes pas un homme, et vîmes seulement quelques animaux qui, à la lueur des flambeaux, se cachaient.

VOITURE.

Œuvres, éd. Ubicini. Paris, 1855, in-12, t. I, p. 45.

LE LANGAGE ET LE STYLE DE L'HONNÊTE HOMME

On sent tout ce que cette existence a de factice et combien ce style est voulu et recherché. On le sentait également alors et quelques écrivains, dont Racan, qui pourtant aimait la société et ses agréments, se refusaient à parler et à écrire de la sorte. On va voir comment il s'en explique à Chapelain, dont le goût n'était pas parfait et avait quelquefois versé dans ces travers.

... Donnez tel nom qu'il vous plaira à ma prose, de galante, de naïve et d'enjouée, je suis résolu de me tenir dans les préceptes de mon premier maître[1] et de ne chercher jamais ni nombre ni cadence à mes périodes, ni autre ornement que la netteté de bien exprimer mes pensées.

Ce bonhomme comparait la prose au marcher ordinaire, et la poésie à la danse, et disait qu'aux choses que nous sommes obligés de faire on y doit tolérer même négligence, mais que ce que nous faisons par vanité, c'est être ridicule que de n'y être que médiocre. Les boiteux et les goutteux ne se peuvent pas empêcher de marcher, mais il n'y a rien qui les oblige à danser la valse ou les cinq pas[2]. Les pédants et les Bas-Bretons sont quelquefois obligés d'écrire en français, mais on ne les force point à faire des odes ou des sonnets; et l'on ne saurait faire une bonne raillerie des grimaces que font les premiers en leur marcher ordinaire, pourvu qu'ils ne se produisent point dans le bal, ni des mauvaises phrases et des latinités que feront les autres dans leur prose, pourvu qu'ils ne montent point sur le Parnasse, et qu'ils se contentent de s'en servir à écrire à leurs amis familiers, comme je fais.

[1] Malherbe.

[2] Danse qui avait cinq pas.

Je me fais fort pour l'Académie qu'à cette condition qu'ils ne gâteront point notre poésie de leurs phrases latines, on permettra à ces docteurs du pays latin d'écrire en prose française avec autant de négligence que moi, comme l'on fera aux impotents de se promener au Cours et aux Tuileries en telle posture qu'ils voudront. Il n'y a jamais eu que les sectateurs de Belleville et de Balzac qui aient voulu nous obliger à avoir toujours la jambe tendue dans nos promenades, et l'esprit dans nos lettres familières. Je crois que vous ne serez pas de leur sentiment; c'est pourquoi je ne vous avertis point de la résolution que j'ai prise de ne me jamais divertir du conseil de mon premier maître, quelque avis que vous me donniez au contraire. C'est en cela seul que vous ne trouveriez pas en moi la même docilité que vous avez trouvée quand vous m'avez fait l'honneur de corriger mes vers.

Je ne sais point d'autre finesse pour polir ma prose quand elle doit être vue en public que de la récrire plusieurs fois, comme les orfèvres passent l'argent par plusieurs fontes pour le raffiner; et certes, l'Académie et ma réputation avons grande obligation au jeune levron[1] enfermé qui mangea ma harangue[2], et qui m'obligea de la récrire par cœur. Si elle eût paru au même état que je l'avais apprêtée pour le dîner de ce folâtre animal, elle eût agacé les oreilles délicates de ces Messieurs, comme font des bruits trop avancés, et m'eût fait chasser comme un rustique du cabinet des Muses.

J'ai vu des Gascons qui ne pouvaient comprendre que la politesse des lettres put compatir avec les qualités éminentes d'un homme de guerre, et quand on leur disait que quelqu'un de leur pays et de leur connaissance écrivait bien en prose et en vers, ils ne

[1] Jeune lévrier.

[2] *Discours contre les sciences*, prononcé par Racan à l'Académie le 9 juillet 1635 (*Œuvres*, t. I, p. 237).

manquaient jamais de repartir qu'il était fort homme d'honneur.

Il y a céans un gentilhomme qui me touche de fort près, qui, après avoir été sept ans au collège, s'est défait de son latin comme d'un habit indécent à un cavalier, et a cru que c'était assez imiter la valeur, la bonne conduite et la gentillesse des maréchaux de Toiras, d'Effiat et de feu Chantal[1] que d'imiter leur mauvaise orthographe. Pour moi, je ne passe point si à coup d'une extrémité à l'autre, et crois pouvoir être soldat sans être tout à fait brutal. Il est vrai que j'estime qu'un peu de négligence sied bien dans les lettres que les personnes de notre profession écrivent à leurs amis familiers, et voudrais pouvoir trouver un milieu entre le style de Balzac et celui du pays d'Adieusias[2], c'est ce que je cherche avec autant de soin que la quadrature du cercle, et ce que je ne trouverai jamais; et pendant que je serai en quête d'un milieu tant désiré, où je crois que consiste le style d'un honnête homme, je me suis résolu de commencer les lettres que je vous enverrai sans préparation, et de laisser conduire ma plume au hasard, comme mes pas dans mes promenades, où, quelquefois, quand je me suis proposé d'aller le long de mes ruisseaux cueillir quelque fleurette champêtre pour vous présenter, ma rêverie m'emporte aux travers des landes, où je ne trouve que des ajoncs et des bruyères...

RACAN.

Œuvres, éd. Tenant de Latour (*Bibl. elzévirienne*), t. I, p. 339.

[1] Le baron de Chantal, père de Mme de Sévigné.

[2] La Gascogne.

CORNEILLE ET SCUDÉRY

Racan regrette ci-dessus que Balzac ne montre pas plus d'abandon dans ses lettres familières et y soit toujours froid et guindé. On jugera bientôt si ce reproche est fondé, en lisant les lignes suivantes adressées par Balzac à Georges de Scudéry, à propos d'une question qui divisa longtemps la Cour et la Ville, la question du *Cid*, et qui occupa les premiers travaux de l'Académie naissante. Suivant sa coutume, Balzac ne se prononce pas ; il renvoie dos à dos les parties adverses en faisant valoir les raisons pour ou contre. Cependant sa sympathie allait à Corneille dont le haut idéal séduisait son esprit. Mais cette sympathie, toute réelle qu'elle fut, s'exprimait en formules compassées qu'on souhaiterait ne pas trouver dans une lettre familière.

Vous n'avez pas pris conseil du secrétaire de Florence [1] en la distribution de vos bienfaits ; il vous eût dit que vous les deviez verser goutte à goutte, et qu'il faut faire durer les grâces. Mais la grandeur de courage [2], dont vous faites profession, est au-dessus de ces maximes peu généreuses. Elle épanche le bien à pleines mains, et vous penseriez n'avoir point donné, si vous n'aviez enrichi : j'ai trouvé dans un même paquet votre lettre, votre requête, votre tragédie et vos *Observations sur le Cid*. Voilà bien des faveurs tout à la fois. Si vous eussiez été bon ménager, vous aviez de quoi recevoir quatre remerciements séparés. Mais, sans doute, c'est que vous avez voulu vous garantir de trois mauvais compliments, en vous contentant de celui-ci. Je ne prétends pas, Monsieur, qu'il m'acquitte de ce que je vous dois. Il vous témoignera seulement que je confesse vous devoir beaucoup, et que le désert

[1] Machiavel. Cette façon prétentieuse de parler veut dire que Scudéry n'avait pas usé de calcul dans l'envoi de ses libéralités.

[2] Ce mot, dit l'Académie (1694), se prend quelquefois pour *sentiment*, *passion*.

ne m'a pas rendu si sauvage, que je ne sois touché des raretés qu'on nous apporte du monde. Je mets en ce nombre là, les présents que vous m'avez faits, et vous savez bien que ce n'est pas d'aujourd'hui que j'estime les choses que vous savez faire. J'ai été un des premiers qui ai recueilli[1] avec honneur vos muses naissantes, et qui battis des mains lorsque vos premiers essais furent récités. Depuis ce temps-là, mon estime a crû avec vos forces, et ayant donné des applaudissements à un commencement de belle espérance, je ne puis pas légitimement refuser ma voix à des productions achevées. Mais le mérite de vos vers est ignoré de fort peu de gens : votre prose en a surpris quelques-uns, qui ne vous connaissaient pas tout entier, et comme elle a une quantité de grâces outre celles de la nouveauté, elle a eu aussi quantité de partisans, dont je ne suis pas le moins passionné. Ce n'est pourtant pas à moi de connaître du différend qui est entre vous et M. Corneille, et à mon ordinaire, je doute plus volontiers que je ne résous. Bien vous dirai-je qu'il me semble que vous l'attaquez avec force et adresse, et qu'il y a du bon sens, de la subtilité, et de la galanterie[2] même, en la plupart des objections que vous lui faites. Considérez néanmoins, Monsieur, que toute la France entre en cause avec lui, et qu'il n'y a pas un des juges, dont le bruit est que vous êtes convenus[3] ensemble, qui n'ait loué ce que vous désirez qu'il condamne. De sorte que, quand vos arguments seraient invincibles, et que votre adversaire même y acquiescerait, il aurait de quoi se consoler glorieusement de la perte de son procès, et vous pourrait dire que d'avoir satisfait tout un royaume est quelque chose de plus grand et de meilleur que d'avoir fait une pièce régulière. Il n'y a point d'architecte d'Italie

[1] Nous dirions aujourd'hui accueilli.

[2] Courtoisie.

[3] On supposait bien à tort alors que Scudéry et Corneille étaient d'accord entre eux dans leur dispute.

qui ne trouve des défauts en la structure de Fontainebleau, qui ne l'appelle un monstre de pierre : ce monstre néanmoins est la belle demeure des rois, et la cour y loge commodément. Il y a des beautés parfaites qui sont effacées par d'autres beautés qui ont plus d'agrément et moins de perfection. Et, parce que l'acquis n'est pas si noble que le naturel, ni le travail des hommes si estimable que les dons du Ciel, on vous pourrait encore dire que savoir l'art de plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans art. Aristote blâme la *Fleur* d'Agathon[1], quoi qu'il dise qu'elle fût agréable ; et l'Œdipe peut-être n'agréait pas, quoique Aristote l'approuve. Or, s'il est vrai que la satisfaction des spectateurs soit la fin que se proposent les spectacles, et que les maîtres même du métier aient quelquefois appelé de César au peuple, *le Cid* du poète français ayant plu, aussi bien que *la Fleur* du poète grec, ne serait-il point vrai qu'il a obtenu la fin de la représentation et qu'il est arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par le chemin d'Aristote, ni par les adresses de sa *Poétique ?* Mais vous dites qu'il a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement. Je connais beaucoup de gens qui feraient vanité d'une telle accusation, et vous me confesserez vous-même que la magie serait une chose excellente, si c'était une chose permise. Ce serait, à dire vrai, une belle chose de pouvoir faire des prodiges innocemment, de faire voir le soleil quand il est nuit, d'apporter des festins sans viande ni officiers, de changer en pistoles les feuilles de chêne, et le verre en diamant. C'est ce que vous reprochez à l'auteur du *Cid,* qui, vous avouant qu'il a violé les règles de l'art, vous oblige de lui avouer qu'il a un secret qui a mieux réussi que l'art même ; et, ne vous niant pas qu'il a trompé toute la cour et tout le peuple, ne vous laisse conclure de là sinon qu'il est

[1] Agathon avait composé une tragédie dont le sujet était tout d'imagination et Aristote en fait la remarque dans sa *Poétique.*

plus fin que toute la cour et que tout le peuple, et que la tromperie, qui s'étend à un si grand nombre de personnes, est moins une fraude qu'une conquête. Cela étant, Monsieur, je ne doute point que Messieurs de l'Académie ne se trouvent bien empêchés dans le jugement de votre procès, et que d'un côté vos raisons ne les ébranlent, et de l'autre l'approbation publique ne les retienne. Je serais en la même peine si j'étais en la même délibération, et si, de bonne fortune, je ne venais de trouver votre arrêt dans les registres de l'antiquité. Il a été prononcé, il y a plus de quinze cents ans, par un philosophe de la famille stoïque, mais un philosophe dont la dureté n'était point impénétrable à la joie, duquel il nous reste des satires et des tragédies, qui vivait sous le règne d'un empereur poète et comédien, au siècle des vers et de la musique. Voici les termes de cet authentique arrêt, et je vous les laisse interpréter à vos dames[1], pour lesquelles vous avez bien entrepris une plus longue et plus difficile traduction :

Illud multum est primo adspectu oculos occupasse, etiamsi contemplatio diligens inventura est quod arguat; si me interrogas, major ille est qui judicium abstulit, quam qui meruit[2].

Votre adversaire trouve son compte dans cet arrêt, par ce favorable mot de *major est;* et vous avez aussi ce que vous pouvez désirer, ne désirant rien, à mon avis, que de prouver que *judicium abstulit.* Ainsi vous l'emportez dans le cabinet, et il a gagné au théâtre. Si *le Cid* est coupable, c'est d'un crime qui a eu sa récompense ; s'il est puni, ce sera après avoir triomphé. S'il faut que Platon le bannisse de sa République, il

[1] Sa sœur et sa femme avec lesquelles il traduisait les discours académiques de J.-B. Manzini.

[2] « C'est beaucoup d'occuper l'attention, dès le premier moment, quand bien même on devrait y trouver à redire plus tard, à la réflexion. A mon avis, il est plus difficile d'obtenir les suffrages que de les gagner. » (Sénèque, *Ép. à Lucilius*, C. 3).

faut qu'il le couronne de fleurs en le bannissant, et ne le traite pas plus mal qu'il a traité autrefois Homère. Si Aristote trouve quelque chose à désirer en sa conduite, il doit le laisser jouir de sa bonne fortune, et ne pas condamner un dessein que le succès a justifié. Vous êtes trop bon pour en vouloir davantage. Vous savez qu'on apporte souvent du tempérament aux lois, et que l'équité conserve ce que la justice pourrait ruiner. N'insistez point sur cette exacte et rigoureuse justice. Ne vous attachez point avec tant de scrupules à la souveraine raison : qui voudrait la contenter, et suivre ses desseins et sa régularité, serait obligé de lui bâtir un plus beau monde que celui-ci. Il faudrait lui faire une nouvelle nature des choses, et lui aller chercher des idées au-dessus du ciel. Je parle pour mon intérêt. Si vous la croyez, vous ne trouverez rien qui mérite d'être aimé, et par conséquent je suis en hasard de perdre vos bonnes grâces, bien qu'elles me soient extrêmement chères, et que je sois passionnément, Monsieur, votre...

BALZAC.

Œuvres (Paris, 1665, in-folio), t. I, p. 541 (27 août 1637

L'ÉDUCATION DE LOUIS XIV

Le jeune roi n'avait que cinq ans à la mort de son père. Il était encore abandonné aux soins féminins quand il monta sur le trône, et ce n'est qu'un peu plus tard qu'il commença à recevoir une éducation virile. On apprendra ce qu'elle fut par le témoignage même de son valet de chambre, qui a eu le soin d'écrire ses Mémoires. Sans doute, en les composant, celui-ci semble donner trop d'importance à son action sur le jeune monarque, mais le tableau est vrai dans son ensemble et si quelques détails sont contredits par d'autres contemporains, la plupart sont, au contraire, confirmés soit par eux, soit par Louis XIV lui-même.

L'an 1645, après que le roi fut tiré des mains des femmes[1], que le gouverneur, le sous-gouverneur, les premiers valets de chambre entrèrent dans les fonctions de leurs charges, je fus le premier qui couchai dans la chambre de Sa Majesté; ce qui l'étonna d'abord, ne voyant plus de femmes auprès de lui : mais ce qui lui fit le plus de peine était que je ne pouvais lui fournir des contes de Peau d'Ane, avec lesquels les femmes avaient coutume de l'endormir.

Je le dis un jour à la reine, et que, si Sa Majesté l'avait agréable, je lui lirais quelque bon livre; que, s'il s'endormait, à la bonne heure; mais que, s'il ne s'endormait pas, il pouvait retenir quelque chose de la lecture. Elle me demanda quel livre : je lui dis que je croyais qu'on ne pouvait lui en lire un meilleur que l'histoire de France; que je lui ferais remarquer les rois vicieux pour lui donner de l'aversion du vice, et les vertueux pour lui donner de l'émulation et l'envie de les imiter. La reine le trouva fort bon; et je dois ce témoignage à la vérité, que d'elle-même elle s'est toujours portée au bien quand son esprit n'a point été prévenu. M. de Beaumont me donna l'histoire faite par Mézeray[2], que je lisais tous les soirs d'un ton de conte; en sorte que le roi y prenait plaisir, et promettait bien de ressembler aux plus généreux de ses ancêtres, se mettant fort en colère lorsqu'on lui disait qu'il serait un second Louis-le-Fainéant; car bien souvent je lui faisais la guerre sur ses défauts, ainsi que la reine me l'avait commandé.

Un jour à Rueil, ayant remarqué qu'en tous ses jeux il faisait le personnage de valet, je me mis dans son fauteuil et me couvris; ce qu'il trouva si mauvais, qu'il alla s'en plaindre à la reine : ce que je souhaitais. Aussitôt elle me fit appeler, et me demanda en

[1] Louis XIV avait sept ans. Son gouverneur était le duc de Villeroy et son précepteur Hardouin de Beaumont de Péréfixe.

[2] L'*Histoire de France* de Mézeray (1610-1683) a longtemps joui d'une grande réputation.

souriant pourquoi je m'asseyais dans la chambre du roi, et me couvrais en sa présence. Je lui dis que, puisque le roi faisait mon métier, il était raisonnable que je fisse le sien, et que je ne perdrais rien au change ; qu'il faisait toujours le valet dans ses divertissements, et que c'était un mauvais préjugé. La reine, qu'on n'avait pas encore prévenue là-dessus, lui en fit une rude réprimande.

Quant à la lecture de l'histoire de France, elle ne plut point à M. le cardinal (Mazarin) ; car un soir, à Fontainebleau, le roi étant couché, et moi déshabillé en robe de chambre, lui lisant l'histoire de Hugues Capet, Son Eminence vint à passer dans la chambre du roi pour de là descendre dans le jardin de la Vallière, et aller à la conciergerie où il logeait. Il vint dans le balustre[1], où il vit le roi qui fit semblant de dormir dès qu'il l'aperçut, et me demanda quel livre je lisais : je lui dis ingénuement que je lisais l'histoire de France, à cause de la peine que le roi avait à s'endormir, si on ne lui faisait quelque conte. Il partit fort brusquement, sans approuver ce que je faisais ; et n'osant le blâmer, il voulut me laisser à deviner le sujet de son brusque départ. Il dit, à son coucher, à ses familiers que je faisais le gouverneur du roi et que je lui apprenais l'histoire. Le lendemain, un de mes amis, qui en avait ouï parler, me dit en passant auprès de moi : « Chez Son Eminence vous ne fûtes pas bon courtisan hier au soir. — Je vous entends bien, lui dis-je ; mais je ne saurais faire autrement : tant que je vivrai, j'irai droit, et je ferai mon devoir tant que je pourrai ; pour l'événement, je ne m'en mets pas en peine, car il dépend de Dieu[2]. »

Comme le roi croissait, le soin qu'on prenait de son éducation croissait aussi, et l'on mettait des espions

[1] « *Balustre*, se prend aussi pour un assemblage de plusieurs balustres servant de clôture dans une église ou dans une chambre. » (*Dict. Académie*, 1694.)

[2] A l'encontre de Laporte, Mme de Motteville prétend que Mazarin contraignait Louis XIV au travail et le poussait à apprendre son métier de roi.

auprès de sa personne, non pas, à la vérité, de crainte qu'on ne l'entretint de mauvaises choses, mais bien de peur qu'on ne lui inspirât de bons sentiments; car en ce temps-là le plus grand crime dont on pût se rendre coupable était de faire entendre au roi qu'il n'était justement le maître qu'autant qu'il s'en rendrait digne. Les bons livres étaient aussi suspects dans son cabinet que les gens de bien; et le beau catéchisme royal de M. Godeau n'y fut pas plus tôt, qu'il disparut, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu.

M. de Beaumont, précepteur de Sa Majesté, prenait cependant grand soin de l'instruire, et je puis dire avec vérité qu'à toutes les leçons où j'étais présent, j'étais témoin qu'il n'omettait rien de ce qui dépendait de sa charge; mais ceux qui étaient auprès de sa personne, au lieu de lui faire pratiquer les préceptes qu'il avait reçus, s'amusaient à jouer ou à solliciter leurs affaires...

M. de Beaumont disant un jour à Son Éminence que le roi ne s'appliquait point à l'étude, qu'il devait y employer son autorité et lui en faire des réprimandes, parce qu'il était à craindre qu'un jour il ne fit de même dans les grandes affaires, il lui répondit : « Ne vous mettez pas en peine, reposez-vous-en sur moi; il n'en saura que trop; car, quand il vient au conseil, il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit. »

Ce qui nuisait encore beaucoup à l'instruction du roi, c'est que, ses véritables serviteurs ne lui laissant rien passer, cela lui faisait une peine extrême; ce qui n'est que trop ordinaire à tous les enfants : de sorte qu'il demeurait chez lui le moins qu'il pouvait, et qu'il était toujours chez la reine, où tout le monde l'applaudissait et où il n'éprouvait jamais de contradiction.

La reine était fort aise qu'il se plût chez elle; mais elle ne s'apercevait pas que c'était plutôt pour les raisons que je viens de dire que par affection, quoiqu'il en ait toujours eu beaucoup pour la reine, et beaucoup

plus même que les enfants de cette condition n'ont accoutumé d'en avoir pour leur mère.

Je dis un jour à la reine qu'elle le gâtait; que chez lui on ne lui souffrait rien, et que chez elle tout lui était permis; que je la suppliais très humblement encore une fois de se souvenir qu'elle avait dit autrefois, que, si Dieu lui faisait la grâce d'avoir des enfants, elle les ferait bien mieux élever que n'avait été le feu roi. A cela elle me demanda si M. de Villeroy ne s'en acquittait pas bien. Je lui dis que je croyais que tout le monde faisait son devoir, mais qu'elle y avait le principal intérêt. Elle me commanda de lui dire si ceux qui étaient auprès de lui pour son éducation ne s'en acquittaient pas bien, et qu'en mon particulier je lui disse tout ce que je croyais à propos, comme si c'était mon fils. Je lui dis que je m'attirerais la haine de la plupart de ceux qui étaient auprès du roi; à quoi elle ne me donna d'autre remède, sinon que je leur disse qu'elle me l'avait commandé.

Il arriva plusieurs fois qu'étant seul avec M. de Villeroy, voyant le roi faire des badineries, après avoir bien attendu que le gouverneur fît sa charge, voyant qu'il ne disait mot, je disais tout ce que je pouvais à cet enfant-roi pour le faire penser à ce qu'il était et à ce qu'il devait faire; et après que j'avais bien prôné, le gouverneur disait : « La Porte vous dit vrai, sire, La Porte vous dit vrai. » C'était là toutes ses instructions, et jamais de lui-même, ni en général ni en particulier, il ne lui disait rien qui lui pût déplaire, ayant une telle complaisance, que le roi lui-même s'en apercevait quelquefois et s'en moquait : particulièrement lorsque Sa Majesté l'appelait, et lui disait : « Monsieur le maréchal, » il répondait : « Oui, sire, » avant de savoir ce qu'on lui voulait, tant il avait peur de lui refuser quelque chose.

Cette complaisance pensa coûter une fois la vie au roi à Fontainebleau; car, après s'être déshabillé pour se coucher, il se mit à faire cent sauts et cent culbutes

sur son lit avant de se mettre dedans; mais enfin il en fit une si grande, qu'il alla de l'autre côté du lit à la renverse se donner de la tête contre l'estrade, dont le coup retentit si fort, que je ne savais qu'en croire. Je courus aussitôt au roi, et l'ayant reporté sur son lit, il se trouva que ce n'était rien qu'une légère blessure, le tapis de pied qui était sur des ais[1] pliants ayant paré le coup; en sorte que Sa Majesté eut moins de mal de sa blessure que M. le gouverneur de la peur dont il fut tellement saisi, qu'il demeura un quart d'heure sans pouvoir remuer de sa place. Il se serait fort aisément exempté cette peine, s'il eût empêché les culbutes comme il devait.

La complaisance de la reine pensa faire aussi une autre chose qui ne valait pas mieux. Le roi, ayant fait un fort dans le jardin du Palais-Royal, s'échauffa tant à l'attaquer, qu'il était tout trempé de sueur. On lui vint dire que la reine s'allait mettre au bain : il courut vite pour s'y mettre avec elle; et m'ayant commandé de le déshabiller pour cet effet, je ne voulus pas : il l'alla dire à la reine, qui n'osa le refuser. Je dis à Sa Majesté que c'était pour le faire mourir que de le mettre dans le bain en l'état où il était. Comme je vis qu'elle ne me répondait autre chose, sinon qu'il le voulait, je lui dis que je l'en avertissais, et que, s'il en arrivait accident, elle ne s'en prit point à moi. Quand elle vit que je me déchargeais de l'événement sur elle, elle dit qu'il fallait donc le demander à Vautier, son premier médecin. Je l'envoyai promptement chercher; et étant arrivé à temps, il dit à la reine qu'il ne répondait pas de la vie du roi, s'il se mettait dans le bain dans l'état où il était.

Le soir, je pris sujet là-dessus pour lui faire un chapitre sur la complaisance que l'on a pour les grands; je l'avais déjà grondé pour quelque chose qu'il avait fait, ce qui l'engagea à me demander si je

[1] « *Ais*, planches de bois. » (*Dict. Acad.* 1694.)

grondais mes enfants comme je le grondais. Je lui répondis que, si j'avais des enfants qui fissent les choses qu'il faisait, non seulement je les gronderais, mais je les châtierais sévèrement, et qu'il n'était pas permis à des gens de notre condition d'être des sots, si nous ne voulions mourir de faim; mais que les rois, quelque sots qu'ils fussent, étaient assurés de ne manquer de rien. Le soir donc, étant en particulier avec lui, je lui demandai s'il trouvait mauvais ce que je lui avais dit : il me répondit que non. Je lui dis qu'il avait raison, parce que je ne le disais pas pour moi, mais pour lui, et que ceux qui avaient de la complaisance pour tous ses défauts ne le faisaient pas pour lui, mais pour eux; qu'ils se cherchaient, et non pas lui, que leur but était de se faire aimer de Sa Majesté pour faire leur fortune, et que le mien était de contribuer autant que je pourrais à le rendre honnête homme; que, s'il le trouvait mauvais, je ne lui dirais jamais rien, mais que, si un jour il était ce que je souhaitais qu'il fut, il m'en saurait gré, et qu'autrement il n'y aurait pas grande satisfaction d'être auprès de lui.

P. DE LA PORTE.

Mémoires (Collection Michaud et Poujoulat), t. VIII, p. 44.

LA JOURNÉE DE LA REINE RÉGENTE

Comment Anne d'Autriche remplit-elle le double devoir qui lui était échu à la mort de son mari? Une des femmes qui l'approchèrent de plus près nous l'apprendra. Comme éducatrice, il semble que la reine ne veilla pas avec assez de soin sur les défauts de son fils. Comme régente, et malgré ses déclarations précédentes, elle se laissa trop vite aller à l'influence du cardinal Mazarin. On verra ci-dessous quelques traits de sa personnalité intime, qui aideront à bien connaître son carac-

tère et celui de son fils. Il est certain, notamment, que Louis XIV tenait de sa mère le grand appétit dont ses sujets remarquèrent toujours qu'il était doué.

Elle s'éveillait pour l'ordinaire entre dix et onze heures, et les jours de dévotion [1] à neuf, et elle faisait toujours une longue prière avant que d'appeler celle qui couchait auprès d'elle. D'abord qu'on avait annoncé son réveil, ses principaux officiers lui venaient faire leur cour, et souvent d'autres personnes y entraient, et particulièrement certaines dames qui lui venaient parler des aumônes de charité qui étaient à faire à Paris, dans toute la France, et même au dehors. Car ses libéralités en tout temps étaient grandes, et s'étendaient généralement sur tout ce qui regardait la piété, son application étant sans relâche à tous les besoins qu'on avait de sa protection et de sa justice.

Les hommes n'étaient pas exclus de ses audiences. Dans ses premières heures, elle en donnait souvent à plusieurs, et entrait dans toutes les affaires dont ils lui parlaient, selon qu'elle le jugeait nécessaire. Le Roi ne manquait jamais, non plus que Monsieur [2] de la venir voir dès le matin, pour ne la quitter qu'à l'heure de leur retraite, excepté dans les heures de leurs repas et de leurs jeux, l'enfance ne leur permettant pas encore de manger avec elle, comme ils firent depuis.

Après une demi-heure de conversation et que ceux qui avaient eu à parler à elle avaient eu leur audience, elle se levait, prenait une robe de chambre, et, après avoir fait une seconde prière, elle déjeunait de grand appétit. Son déjeuner était toujours bon, car elle avait une santé admirable. On lui servait, après son bouillon, des côtelettes, des saucisses et du pain bouilli. Elle mangeait d'ordinaire de tout cela un peu, et n'en

[1] Les jours où elle communiait.

[2] Le nom de Monsieur était toujours réservé au second fils de France. C'était alors Philippe, frère cadet du roi, duc d'Anjou, puis duc d'Orléans.

dînait pas moins. Elle prenait ensuite sa chemise [1] que le Roi lui donnait en la baisant tendrement ; et cette coutume lui a duré longtemps. Après avoir mis son corps de jupe [2] elle prenait un peignoir blanc et passait une hongreline [3] noire, et en cet état elle entendait la messe fort dévotement ; et, cette sainte action finie elle venait à sa toilette. Il y avait alors un plaisir non pareil à la voir se coiffer et s'habiller. Elle était adroite, et ses belles mains en cet emploi faisaient admirer toutes leurs perfections de tous ceux qui les voyaient. Elle avait les plus beaux cheveux du monde, de couleur châtain clair ; ils étaient fort longs et en grande quantité, qui se sont conservés longtemps sans que les années aient eu le pouvoir de détruire leur beauté. Elle s'habillait avec le soin et la curiosité [4] permise aux personnes qui veulent être bien sans luxe, sans or ni argent, sans fard et sans façon extraordinaire. Il était néanmoins aisé de voir, à travers la modestie [5] de ses habits, qu'elle pouvait être sensible à un peu d'amour-propre.

Après la mort du feu Roi, elle cessa de mettre du rouge, ce qui augmenta la blancheur et la netteté de son teint. Au lieu de rien diminuer de son éclat, on l'en estima davantage, et l'approbation publique obligea les dames à suivre son exemple. Elle prit alors la coutume de garder la chambre un jour ou deux pour se reposer de temps en temps et ne voir que les personnes qui lui étaient plus familières et la pouvaient moins importuner. Dans les autres jours, elle donnait facilement audience à tous ceux qui la lui demandaient, tant sur les affaires générales que sur les particulières. Comme elle avait du bons sens et beaucoup de raison,

[1] Camisole.

[2] Corsage.

[3] « Sorte d'habillement de femme qui n'est plus guère en usage, dit le *Dict. de l'Académie*, en 1694.

[4] Empressement.

[5] Simplicité.

elle les satisfaisait tous par des réponses accompagnées de bonté; et ceux qui l'aimaient auraient toujours voulu qu'elle eût agi par ses propres lumières, comme d'abord elle en avait eu l'intention, pour éviter le blâme qu'elle avait vu donner au feu Roi, qui avait trop abandonné son autorité au cardinal de Richelieu, disant souvent à ses serviteurs qu'elle n'en voulait pas faire autant. Mais, par malheur pour ceux qui étaient à elle, ses résolutions furent affaiblies par le désir du repos et par la peine qu'elle trouva dans la multiplicité des affaires qui sont inséparables du gouvernement d'un grand royaume. Dans la suite des temps, elle devint plus paresseuse, et apprit par son expérience que Dieu n'a pas placé des rois sur des trônes pour ne point agir, mais pour souffrir quelques-unes des misères qui sont attachées à toutes sortes d'états.

La Reine ne dînait pas souvent en public servie par ses officiers, mais presque toujours dans son petit cabinet, servie par ses femmes. Le Roi et Monsieur très souvent lui tenaient compagnie, et quasi jamais n'y manquaient. Au sortir de son dîner, elle se retirait un peu dans sa chambre pour être quelque temps seule, et donnait souvent une heure à Dieu par quelque lecture dévote qu'elle faisait dans son oratoire. Ensuite elle allait tenir le cercle [1], ou bien elle sortait et allait voir des religieuses ou faire quelques dévotions; d'où étant revenue, elle se donnait encore quelque temps aux princesses et aux dames de qualité qui venaient faire leur cour.

Étant revenue dans le temps que M. le duc d'Orléans [2] fut à la cour, il venait tous les jours la voir. M. le Prince et M. le duc d'Enghien y venaient aussi quelquefois. Mais, comme dans le commencement de la régence, ils n'étaient pas encore du petit conseil secret, comme ils furent depuis, ils se retiraient de

[1] « La compagnie des princesses et des duchesses assises en rond à droite et à gauche de la reine » (*Dict. Acad.*, 1694).

[2] Son beau-frère.

bonne heure. Le duc d'Orléans y demeurait fort tard et M. le cardinal n'y manquait jamais à la belle heure du soir, que la conversation se faisait publiquement entre la Reine, les princes et le ministre; ce qui faisait qu'en ce temps la cour était fort grosse. La Reine se retirait ensuite en son particulier. Le duc d'Orléans, après un entretien secret, s'en allait au Luxembourg, et laissait le cardinal Mazarin avec la Reine. Ce ministre y demeurait quelquefois une heure, quelquefois plus. Les portes du cabinet demeuraient ouvertes après la sortie du duc d'Orléans; et les gens de la belle cour, qui étaient dans la petite chambre du Palais-Royal joignant le cabinet, demeuraient là à causer, attendant la fin du conseil. Quand il était fini, la Reine, peu de temps après, donnait le bonsoir à tout ce qui s'appelle le grand monde. La foule des grands seigneurs et des courtisans demeurait dans le grand cabinet, et c'était là que se pratiquait sans doute tout ce que la galanterie et les folles intrigues pouvaient produire. Peu d'hommes, avec quatre ou cinq personnes de notre sexe, avaient l'honneur de rester avec la Reine, à toutes les heures où elle était en son particulier. Ces hommes étaient le commandeur de Jars, Beringhen, Chandenier, capitaine des gardes du Roi, Guitaut, capitaine des gardes de la Reine, et Comminges, son neveu et son lieutenant. Quelquefois d'autres s'y fourraient, et la Reine en grondait fort et se plaignait qu'ils y prenaient racine. Outre ceux que j'ai nommés, il y en avait d'autres qui lui étaient agréables quand ils y voulaient demeurer, comme le maréchal de Gramont, Créqui, Mortemart; ceux enfin dont les grands noms ou leurs charges portent leurs privilèges avec eux. Pour des femmes, il n'y avait que Mlle de Beaumont, Mme de Bregy, ma sœur et moi; et une madame Hebert, mère de Mme de Bregy, quelquefois, mais rarement, qui n'était ni muette, ni philosophe, et qui n'était guère écoutée....

Quand elle avait donné le bonsoir et que le cardinal

Mazarin l'avait quittée, elle entrait dans son oratoire, où elle demeurait en prière plus d'une heure; puis après elle en sortait pour souper à onze heures. Son souper fini, nous en mangions les restes sans ordre ni mesure, nous servant pour tout appareil de sa serviette à laver et du reste de son pain; et, quoique ce repas fût mal ordonné, il n'était point désagréable, par la qualité des personnes qui s'y rencontraient, et parce que c'était le sujet de la raillerie et de la conversation de la Reine, qui nous faisait part de ce qu'elle avait de bon, et qui riait fort de ce que ses femmes qui la servaient et qui n'étaient pas les plus polies du monde, nous dérobaient tout ce qu'elles pouvaient attraper pour le garder pour le lendemain. Ensuite de ce festin nous allions la trouver dans son cabinet, où recommençait une conversation gaie et libre qui nous conduisait jusqu'à minuit ou une heure; et quand elle était déshabillée, et souvent couchée et prête à s'endormir, nous la quittions pour en aller faire autant.

Mme DE MOTTEVILLE.

Mémoires, collection Michaud et Poujoulat, t. X, p. 67.

UN INCIDENT DE COUR

Sous l'influence de la reine, espagnole de naissance, et par conséquent amoureuse de l'étiquette, celle-ci commençait à s'établir étroitement à la cour de France en attendant que le jeune roi la fixât lui-même avec précision. Le petit incident rapporté ci-dessous fera comprendre ce qui en était déjà et comment la reine savait la faire observer, autant par inclination naturelle que pour empêcher qu'on n'invoquât le fait acquis pour s'y soustraire.

Le lendemain, au lever de la Reine, il arriva une petite aventure à une dame de la Cour, assez dure et

fâcheuse pour être mise au rang des amertumes qu'on goûte souvent dans le cours de la vie. La duchesse de Schomberg, en perdant le nom de Mme de Hautefort, avait quitté ses prétentions sur la charge de dame d'atour, que possédait encore sa grand'mère Mme de la Flotte, moyennant deux cent mille livres de récompense; mais, comme le désir de la faveur est une chaîne invisible qui attache tous les hommes à la personne des Rois, les uns par inclication, les autres par intérêt, et que peu de personnes s'en séparent volontiers, Mme de Schomberg faisait souvent ce qu'elle pouvait pour regagner les bonnes grâces de la Reine, et aurait souhaité reprendre auprès d'elle cette familiarité du temps passé. Il est de l'ordre, que la dame d'honneur doit toujours servir la Reine de droit, si ce n'est qu'elle cède cet honneur à une princesse du sang en lui présentant la chemise; et quand la dame d'atour y est, elle partage avec elle le service sur certaines choses. Mme de Schomberg, depuis son mariage, s'étant trouvée seule auprès de la Reine, avait eu l'honneur de la servir, et la Reine l'avait reçue agréablement, pour lui faire grâce, et ne la pas rebuter; mais, non pas comme ayant aucun droit de représenter la dame d'atour en cette occasion. Elle voulut jouir du même privilège, Mme la Princesse y étant présente et Mme la marquise de Senecey. La Reine lui dit alors, et assez sévèrement (car l'ancienne amitié était tout à fait effacée) : « Madame, vous ne voyez pas que Mme de Senecey est là; et que vous faites sa charge. » La duchesse de Schomberg lui répondit assez brusquement, qu'elle la voyait bien; mais, que ce qu'elle faisait était la sienne. La Reine un peu émue répartit aussitôt : « Votre charge! Madame, et n'y avez-vous pas renoncé en vous mariant, pour 200 000 livres, que je vous fis donner de récompense? — Oui, Madame, lui dit Mme de Schomberg; mais je ne les ai pas encore reçues. C'est pourquoi je croyais être en droit de l'exercer. — Oh! bien, Madame, vous serez payée, lui

répondit la Reine; il y a assez d'argent en France pour cela; mais, cependant, sachez qu'il est difficile de rentrer dans mon cœur, quand une fois on en est sorti. » Cette dame, touchée d'une sensible douleur, ne répondit alors que par des larmes, et ne laissa pas de suivre la Reine tout le jour, sans même se pouvoir empêcher de pleurer devant elle. Elle se fit cette violence, pour ne pas donner des embarras à son mari, qui lui avait souhaité le retour de sa faveur passée. La Reine attendrie de pitié, pour adoucir sa douleur, lui parla et lui fit quelques caresses; mais, à ce que m'a dit depuis cette dame, elle revint chez elle avec intention de ne plus prétendre aux bonnes grâces de cette princesse. Elle se contenta de la voir ensuite comme les duchesses, qui ne viennent au Louvre qu'à l'heure du cercle. Puis, quelque temps après, sans bruit ni sans plainte, elle et le maréchal de Schomberg allèrent dans leur maison et dans leur gouvernement vivre de cette vie chrétienne, qui seule peut donner le repos de l'esprit et la tranquillité de l'âme. Cette petite histoire fit un grand bruit à la Cour : chacun en cette occasion en parlait selon son sentiment particulier. Quelques-uns blâmèrent Mme de Schomberg, d'imprudence d'avoir voulu se hasarder à recevoir ce déplaisir, et d'autres accusaient la Reine de trop de rudesse, vu qu'elle n'en avait jamais pour personne. Quelques heures après lui ayant demandé ce que c'était que cette aventure qui faisait du bruit, elle me dit tout ce que j'ai écrit, et me dit de plus avec bonté, qu'elle avait été fâchée de ce que cette dame l'avait forcée, contre son humeur, de lui causer ce chagrin, vu qu'elle n'aimait point à faire de la peine à qui que ce soit; mais qu'elle n'avait pas voulu être prise pour dupe, et qu'elle avait bien vu qu'elle agissait de cette manière, non pas pour travailler à regagner son amitié, puisque ce motif eût été obligeant; mais purement pour demeurer dans la prétention de sa charge, malgré elle, afin de tâcher sans doute de la conserver à d'Escarts sa sœur, pour qui

elle avait toujours eu une grande aversion; et qu'il n'était pas juste, que pour être Reine, elle fût servie malgré elle de ceux qui ne lui plaisaient pas. La duchesse de Schomberg m'a depuis confirmé les mêmes choses, m'assurant qu'elle aurait souhaité de conserver sa charge à sa sœur.

Mme DE MOTTEVILLE.

Mémoires, collec. Michaud et Poujoulat, t. X. p. 131.

UNE JOURNÉE D'ÉMOTION A PARIS ET A LA COUR

La noblesse, maintenue en soumission, par la fermeté de Richelieu, n'avait pas abandonné ses prétentions et attendait l'occasion de les faire valoir. Elle espéra la trouver sous un roi mineur asservi à une régente et à un ministre étranger. Avec le concours du Parlement et des gens de loi, toujours prêts à grossir leur autorité, avec le concours de la population parisienne, dont la confiance n'avait pas été malaisée à capter, quelques grands du royaume, ambitieux et turbulents, comptaient bien pouvoir tirer de cet état de choses qu'ils préparaient à plaisir, un surcroit d'influence et des avantages matériels. L'un des plus convaincus de ces brouillons était coadjuteur de Paris, le futur cardinal de Retz, dont la plume alerte et ferme va nous tracer quelque épisode de la première Fronde.

Je ne vous puis exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel[1]; et le mouvement qui s'y fit dès le second. La tristesse, ou plutôt l'abattement, saisit jusques aux enfants; l'on se regardait et l'on ne se disait rien.

L'on éclata tout d'un coup : l'on s'émut, l'on courut,

[1] Conseiller au Parlement et l'un des chefs les plus considérés de l'opposition à la Cour. La reine l'avait fait saisir le 26 août 1648 et transporter à Saint-Germain.

l'on cria, l'on ferma les boutiques. J'en fus averti, et quoique je ne fusse pas insensible à la manière dont j'avais été joué la veille au Palais-Royal, où l'on m'avait même prié de faire savoir à ceux qui étaient de mes amis dans le Parlement que la bataille de Lens n'y avait causé que des mouvements de modération et de douceur, quoique, dis-je, je fusse très piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la Reine et de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville[1] et à Piot, chanoine de Notre-Dame et présentement chartreux, qui avaient dîné chez moi. Je sortis en rochet et camail[2], et je ne fus pas au Marché-Neuf que je fus accablé d'une foule de peuple, qui hurlait plutôt qu'il ne criait. Je m'en démêlai en leur disant que la Reine leur ferait justice. Je trouvai sur le Pont-Neuf le maréchal de la Meilleraie à la tête des gardes, qui, bien qu'il n'eût encore en tête[3] que quelques enfants qui disaient des injures et qui jetaient des pierres aux soldats, ne laissait pas d'être fort embarrassé, parce qu'il voyait que les nuages commençaient à se grossir de tous côtés. Il fut très aise de me voir, il m'exhorta à dire à la Reine la vérité. Il s'offrit d'en venir lui même rendre témoignage. J'en fus très aise à mon tour, et nous allâmes ensemble au Palais-Royal, suivis d'un nombre infini de peuple, qui criait : « Broussel! Broussel! »

Nous trouvâmes la Reine dans le grand cabinet, accompagnée de M. le duc d'Orléans, du cardinal Mazarin, de M. de Longueville, du maréchal de Villeroi, de l'abbé de la Rivière, de Bautru, de Guitaut, capitaine de ses gardes, et de Nogent. Elle ne me reçut ni bien ni mal. Elle était trop fière et trop aigre pour avoir de la honte de ce qu'elle m'avait dit la veille; et

[1] C'étaient les deux écrivains membres de l'Académie française.

[2] Habits sacerdotaux que portent les évêques. Retz sortait de Notre-Dame.

[3] Devant lui.

le Cardinal n'était pas assez honnête pour en avoir de la bonne[1]. Il me parut toutefois un peu embarrassé, et il me fit une espèce de galimatias par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il y avait eu des raisons toutes nouvelles qui avaient obligé la Reine à se porter à la résolution que l'on avait prise. Je feignis que je prenais pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, et je lui répondis simplement que j'étais venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandements de la Reine, et pour contribuer de tout ce qui serait en mon pouvoir au repos et à la tranquillité. La Reine me fit un petit signe de la tête, comme pour me remercier; mais je sus depuis qu'elle avait remarqué, et remarqué en mal, cette dernière parole, qui était pourtant très innocente et même fort dans l'ordre, en la bouche d'un coadjuteur de Paris. Mais il est vrai de dire qu'auprès des princes il est aussi dangereux et presque aussi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal.

Le maréchal de la Meilleraie, qui vit que la Rivière, Bautru et Nogent traitaient l'émotion de bagatelle, et qu'ils la tournaient même en ridicule, s'emporta : il parla avec force, il s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, et je confirmai ce qu'il avait dit et prédit du mouvement. Le Cardinal sourit malignement, et la Reine se mit en colère, en proférant, de son fausset aigre et élevé, ces propres mots : « Il y a de la révolte à s'imaginer que l'on se puisse révolter; voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent. L'autorité du Roi y donnera bon ordre. » Le Cardinal, qui s'aperçut à mon visage que j'étais un peu ému de ce discours, prit la parole, et, avec un ton doux, il répondit à la Reine : « Plût à Dieu, Madame, que tout le monde parlât avec la même sincérité que parle M. le Coadjuteur! Il craint pour son troupeau; il craint pour

[1] De la bonne honte, un regret procédant d'un bon sentiment.

la ville; il craint pour l'autorité de Votre Majesté. Je suis persuadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine; mais le scrupule sur cette matière est en lui une religion[1] louable. » La Reine, qui entendait le jargon du Cardinal, se remit tout d'un coup : elle me fit des honnêtetés, et j'y répondis par un profond respect, et par une mine si niaise, que la Rivière dit à l'oreille à Bautru, de qui je le sus quatre jours après : « Voyez ce que c'est que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci. Le Coadjuteur est homme du monde; il a de l'esprit : il prend pour bon ce que la Reine lui vient de dire. » La vérité est que tout ce qui était dans ce cabinet jouait la comédie : je faisais l'innocent, et je ne l'étais pas, au moins en ce fait; le Cardinal faisait l'assuré, et il ne l'était pas si fort qu'il le paraissait; il y eut quelques moments où la Reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus aigre; M. de Longueville témoignait de la tristesse, et il était dans une joie sensible, parce que c'était l'homme du monde qui aimait le mieux les commencements de toutes affaires; M. le duc d'Orléans faisait l'empressé et le passionné en parlant à la Reine, et je ne l'ai jamais vu siffler avec plus d'indolence qu'il siffla une demi-heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise; le maréchal de Villeroi faisait le gai pour faire sa cour au ministre, et il m'avouait en particulier, les larmes aux yeux, que l'État était sur le bord du précipice; Bautru et Nogent bouffonnaient, et représentaient, pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu'il avait quatre vingts ans), qui animait le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très bien l'un et l'autre que la tragédie ne serait peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul et unique abbé de la Rivière était convaincu que l'émotion du peuple n'était qu'une fumée : il le soutenait à la Reine, qui l'eût voulu croire, quand même elle eût été

[1] Croyance.

persuadée du contraire ; et je remarquai dans un même instant, et par la disposition de la Reine, qui était la personne du monde la plus hardie, et par celle de la Rivière, qui était le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité et la peur outrée produisent les mêmes effets lorsque le péril n'est pas connu.

Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre, le maréchal de la Meilleraie, qui jusque-là était demeuré très ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui du capitan[1] : il changea tout d'un coup et de ton et de sentiment sur ce que le bonhomme[2] Vennes, lieutenant-colonel des gardes, vint dire à la Reine que les bourgeois menaçaient de forcer les gardes. Comme il était tout pétri de bile et de contretemps[3], il se mit en colère jusques à l'emportement et même jusques à la fureur. Il s'écria qu'il fallait périr plutôt que de souffrir cette insolence, et il pressa que l'on lui permît de prendre les gardes, les officiers de la maison et tous les courtisans qui étaient dans les antichambres, en assurant qu'il terrasserait toute la canaille. La Reine donna même avec ardeur dans son sens; mais ce sens ne fut appuyé de personne; et vous verrez par l'événement qu'il n'y en a jamais eu un de plus réprouvé. Le Chancelier[4] entra dans le cabinet à ce moment. Il était si faible de son naturel qu'il n'y avait jamais dit, jusques à cette occasion, aucune parole de vérité; mais en celle-ci la complaisance céda à la peur. Il parla, et il parla selon ce que lui dictait ce qu'il avait vu dans les rues. J'observai que le Cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il n'en avait jamais vu. Mais Senneterre, qui entra presque en même temps, effaça en moins d'un rien ces premières idées, en assurant que

[1] Le matamore.
[2] Brave homme.
[3] Fâché de voir que tout allait mal.
[4] Séguier.

la chaleur du peuple commençait à se ralentir, que l'on ne prenait point les armes, et qu'avec un peu de patience tout irait bien.

Il n'y a rien de si dangereux que la flatterie dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre fait qu'il croit à tout ce qui l'empêche d'y remédier. Ces avis, qui arrivaient de moment à autre faisaient perdre inutilement ceux dans lesquels on peut dire que le salut de l'État était enfermé. Le vieux Guitaut, homme de peu de sens, mais très affectionné, s'en impatienta plus que les autres, et il dit, d'un ton de voix encore plus rauque qu'à son ordinaire, qu'il ne comprenait pas comme il était possible de s'endormir en l'état où étaient les choses. Il ajouta je ne sais quoi entre ses dents, que je n'entendis pas, mais qui apparemment piqua le Cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimait pas, et qui lui répondit : « Hé bien! Monsieur de Guitaut, quel est votre avis ? —Mon avis est, Monsieur, lui repartit brusquement Guitaut, de rendre ce vieux coquin de Broussel mort ou vif. » Je pris la parole et je lui dis : « Le premier ne serait ni de la piété ni de la prudence de la Reine; le second pourrait faire cesser le tumulte. » La Reine rougit à ce mot, et elle s'écria : « Je vous entends, M. le Coadjuteur; vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel : je l'étranglerais plutôt avec ces deux mains. » Et en achevant cette dernière syllabe, elle me les porta presque au visage, en ajoutant : « Et ceux qui... » Le Cardinal, qui ne douta point qu'elle ne m'allât dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança; il lui parla à l'oreille. Elle se composa, et à un point que, si je ne l'eusse bien connue, elle m'eût paru bien radoucie.

Le lieutenant civil [1] entra à ce moment dans le cabinet, avec une pâleur mortelle sur le visage, et je n'ai jamais vu à la comédie italienne de peur si naïve-

[1] Officier de justice qui connaissait des causes civiles.

ment et si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la Reine en lui racontant des aventures de rien qui lui étaient arrivées depuis son logis jusques au Palais-Royal. Admirez, je vous supplie, la sympathie des âmes timides. Le cardinal Mazarin n'avait jusque-là été que médiocrement touché de ce que M. de la Meilleraie et moi lui avions dit avec assez de vigueur, et la Rivière n'en avait pas été seulement ému. La frayeur du lieutenant civil se glissa, je crois, par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit, dans leur cœur. Ils nous parurent tout à coup métamorphosés; ils ne me traitèrent plus de ridicule; ils avouèrent que l'affaire méritait de la réflexion; ils consultèrent, et ils souffrirent que MM. de Longueville, le Chancelier, le maréchal de Villeroi et celui de la Meilleraie, et le Coadjuteur prouvassent, par bonnes raisons, qu'il fallait rendre Broussel devant que les peuples, qui menaçaient de prendre les armes, les eussent prises effectivement.

Nous éprouvâmes en ce rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le Cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisaient les uns les autres, conclut à se donner encore du têmps jusques au lendemain, et de faire connaître, en attendant, au peuple, que la Reine lui accordait la liberté de Broussel, pourvu qu'il se séparât et qu'il ne continuât pas à la demander en foule. Le Cardinal ajouta que personne ne pouvait plus agréablement ni plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piège; mais je ne m'en pus défendre, et d'autant moins que le maréchal de la Meilleraie, qui n'avait point de vue[1], y donna même avec impétuosité, et m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la Reine qu'il sortirait avec moi dans les rues, et que nous y ferions des merveilles. « Je n'en doute point, lui répondis-je, pourvu qu'il

[1] Qui n'y voyait pas loin.

plaise à la Reine de nous faire expédier en bonne forme la promesse de la liberté des prisonniers; car je n'ai pas assez de crédit parmi le peuple pour m'en faire croire sans cela. » L'on me loua de ma modestie. Le maréchal ne douta de rien : « La parole de la Reine valait mieux que tous les écrits ! » En un mot, l'on se moqua de moi, et je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage où peut-être jamais particulier se soit rencontré. Je voulus répliquer; mais la Reine entra brusquement dans sa chambre grise; Monsieur me poussa, mais tendrement, avec ses deux mains, en me disant : « Rendez le repos à l'État; » le maréchal m'entraîna, et tous les gardes du corps me portaient amoureusement sur leurs bras, en me criant : « Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal. » Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchait pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvais. Je pris toutefois, sans balancer, le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance et de faire mes efforts pour apaiser le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, et de lui dire simplement que la Reine m'avait assuré qu'elle rendrait Broussel, pourvu que l'on fît cesser l'émotion.

L'impétuosité du maréchal de la Meilleraie ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions; car au lieu de venir avec moi comme il l'avait dit, il se mit à la tête des chevau-légers de la garde, et il s'avança, l'épée à la main, en criant de toute sa force : « Vive le Roi ! Liberté à Broussel ! » Comme il était vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avait qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria aux armes. Un crocheteur mit un sabre à la main vis-à-vis des

Quinze-Vingts : le maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent; l'on courut de tous côtés aux armes; une foule de peuple, qui m'avait suivi depuis le Palais-Royal, me porta plutôt qu'elle ne me poussa jusques à la Croix-du-Tiroir, et j'y trouvai le maréchal de la Meilleraie aux mains avec une grosse troupe de bourgeois, qui avaient pris les armes dans la rue de l'Arbre-Sec. Je me jetai dans la foule pour essayer de les séparer, et je crus que les uns et les autres porteraient au moins quelque respect à mon habit et à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument; car le méréchal, qui était fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour commander aux chevau-légers de ne plus tirer; et les bourgeois s'arrêtèrent, et se contentèrent de faire ferme dans le carrefour; mais il y en eut vingt ou trente qui sortirent avec des hallebardes et des mousquetons de la rue des Prouvelles, qui ne furent pas si modérés, et qui ne me voyant pas ou ne me voulant pas voir, firent une charge fort brusque aux chevau-légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui était auprès du maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes pages, qui portait le derrière de ma soutane, et me donnèrent à moi-même un coup de pierre au-dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plus tôt relevé, qu'un garçon d'apothicaire m'appuya le mousqueton dans la tête. Quoique je ne le connusse point du tout, je crus qu'il était bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, et je lui dis au contraire : « Ah! malheureux! si ton père te voyait... » Il s'imagina que j'étais le meilleur ami de son père, que je n'avais pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement. Mon habit lui frappa les yeux : il me demanda si j'étais Monsieur le Coadjuteur; et aussitôt que je le lui eus dit, il cria : « Vive le Coadjuteur! » Tout le monde fit le même cri; l'on courut à moi; et le maréchal de la Meilleraie se retira avec plus de liberté au Palais-

Royal, parce que j'affectai, pour lui en donner le temps, de marcher du côté des halles.

Tout le monde me suivit, et j'en eus besoin, car je trouvai cette fourmilière de fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, je les injuriai, je les menaçai : enfin je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris, parce que, si ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit, qui s'approchait, la ville eut été infailliblement pillée[1].

Je n'ai guère eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là ; et elle fut si grande, que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venais de rendre devait produire au Palais-Royal. Je dis devait ; car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire. J'y allai avec trente ou quarante mille hommes qui me suivaient, mais sans armes, et je trouvai à la barrière le maréchal de la Meilleraie, qui, transporté de la manière dont j'en avais usé à son égard, m'embrassa presque jusques à m'étouffer ; et il me dit ces propres paroles : « Je suis un fou, je suis un brutal, j'ai failli à perdre l'État, et vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la Reine en Français véritables et en gens de bien ; et prenons des dates pour faire pendre à notre témoignage, à la majorité du Roi, ces pestes de l'État, ces flatteurs infâmes, qui font croire à la Reine que cette affaire n'est rien. » Il fit une apostrophe aux officiers des gardes, en achevant cette dernière parole, la plus touchante, la plus pathétique et la plus éloquente qui soit peut-être jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre, et il me porta plutôt qu'il ne me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant et en me montrant de la main : « Voilà celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à qui Votre Majesté doit le salut de sa garde et peut être celui du Palais-Royal. » La Reine se mit à

[1] Le beau rôle que Retz se prête si complaisamment n'est pas absolument démontré, mais son récit si vif donne une idée juste de ce qu'étaient alors les émotions populaires.

sourire, mais d'une sorte de souris ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant; et pour empêcher M. le Maréchal de la Meilleraie de continer mon éloge, je pris la parole : « Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé, qui se vient jeter aux pieds de Votre Majesté. — Il est bien coupable et peu soumis, repartit la Reine avec un visage plein de feu; si il a été aussi furieux que l'on me l'a voulu faire croire, comment se serait-il pu adoucir en si peu de temps? » Le maréchal, qui remarqua aussi bien que moi le ton de la Reine, se mit en colère, et il lui dit en jurant : « Madame, un homme de bien ne vous peut flatter en l'extrémité où sont les choses. Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur pierre à Paris. » Je voulus ouvrir la bouche, pour appuyer ce que disait le maréchal; la Reine me la ferma, en me disant d'un air de moquerie : « Allez vous reposer, Monsieur; vous avez bien travaillé. »

Le cardinal de RETZ.

Mémoires, éd. des *Grands écrivains*, t. II, p. 12.

LA FUITE DE LA COUR

La comédie et même la farce se mêlèrent toujours ainsi aux agitations de la Fronde. Mais la reine se lasse de cette opposition, si proche d'elle, et, prenant peur, voulant aussi mieux combattre Paris insurgé contre son autorité, elle se décide à fuir sa capitale et va se réfugier aux environs. Cet exode eut lieu le 6 janvier 1649, on va voir dans quelles conditions. Le lendemain paraissait une déclaration par laquelle la régente faisait connaître que le roi était sorti pour ne point rester en butte aux entreprises des mécontents. Ceux-ci s'agitèrent encore davantage et ce fut la guerre ouverte entre la royauté et les Parisiens frondeurs.

La veille des Rois, ce jour si célèbre, et dont on parlera sans doute dans les siècles à venir, j'allai le soir chez la Reine, où j'avais accoutumé de passer la plus grande partie de ma vie. Je la trouvai dans son petit cabinet tranquillement occupée à regarder jouer le Roi, et nonchalamment appuyée sur le coin de la table, qui ne paraissait penser qu'à ce qu'elle voyait. En arrivant, je me mis derrière sa chaise pour prendre le même divertissement, et pour faire ce que les gens de la Cour font quasi toujours, qui est de passer beaucoup d'heures inutilement. Un moment après, Mme de la Trémouille, qui était assise auprès d'elle, me faisant signe de l'œil, je me penchai vers elle pour savoir ce qu'elle me voulait dire. Cette dame, qui n'était pas des moins habiles du monde, me parlant fort bas, me dit : « Il court un bruit par Paris que la Reine part cette nuit. » Je fus surprise de ce discours. Pour y répondre, je ne fis que lui montrer la Reine et le repos de son esprit; et haussant les épaules, je m'étonnai avec elle de cette pensée qui me parut un peu chimérique.

La Reine passa le reste du soir avec cette égalité d'esprit dont elle accompagnait toutes les actions de sa vie ; et tout ce que nous y aurions pu remarquer fut qu'elle nous parut plus gaie qu'à l'ordinaire. Les princes et le ministre[1] lui firent leur cour selon leur coutume ; mais ils n'y tardèrent pas, parce qu'ils allaient souper chez le maréchal de Gramont, qui tous les ans ce même jour leur donnait un grand repas. La Reine ne parla que de dévotion, et nous dit qu'elle irait le lendemain passer sa journée au Val-de-Grâce. Monsieur[2], notre petit prince, en lui donnant le bonsoir, lui fit promettre qu'il irait avec elle, et s'en alla coucher avec cette pensée. Pour divertir le Roi, la Reine voulut séparer un gâteau, et nous fit l'honneur à Mlle de Bregy, à ma sœur et à moi, qui seules étions

[1] Mazarin.
[2] Le second fils de la reine.

avec elle, de nous y faire prendre part avec le Roi et elle. Nous la fîmes la Reine de la fève, parce que la fève s'était trouvée dans la part de la Vierge; et pour faire bonne mine, elle commanda qu'on nous apportât une bouteille d'hippocras [1], dont nous bûmes devant elle ; et nous qui n'avions pas une plus grande affaire que celle de nous divertir, nous forçâmes la Reine d'en boire un peu. Nous voulûmes satisfaire aux obligations des extravagantes folies de ce jour et nous criâmes : La Reine boit ! Nous soupâmes à notre ordinaire dans sa garde-robe des restes de son souper, et nous fîmes bonne chère sans nulle inquiétude. Après souper nous parlâmes d'un repas, que nous devait donner deux jours après le marquis de Villequier, capitaine des gardes ; et cette princesse ordonna elle-même de ceux qui en devaient être, et dit qu'il fallait y faire venir la petite bande de violons de M. le Prince, pour nous y mieux divertir. Nous fûmes si dupes enfin que nous nous moquâmes avec elle de ceux qui avaient dit qu'elle partirait cette même nuit; et jamais elle ne nous parut plus cordiale et de meilleure humeur.

La Reine nous avoua, depuis l'exécution de cette grande aventure, qu'elle eut alors de la peine à s'empêcher de rire; et qu'ensuite elle eut quelque bonté pour nous, et quelque compassion de nous laisser dans une ville qu'elle quittait avec dessein de l'assiéger; mais nous lui avons toujours maintenu qu'elle ne fut point alors susceptible d'aucun sentiment de pitié et que la vengeance et la joie occupèrent entièrement son cœur. Comme la Reine fut prête de se déshabiller et qu'il était déjà tard, Beringhen, premier écuyer, qu'elle avait envoyé chercher, entra dans son cabinet. En le voyant, elle se leva, le prit à part pour lui commander les carrosses du Roi. Un peu après minuit, en se levant de dessus son siège, elle nous dit qu'elle allait

[1] Breuvage composé de vin sucré et aromatisé.

parler à M. le Premier[1] d'une affaire de charité. Si dans ce moment nous eussions été capables de défiance et pas tout à fait aveugles, ces paroles de la Reine nous auraient pu ouvrir les yeux, parce qu'elle n'avait pas accoutumé de nous rendre raison des commandements qu'elle faisait, et nous eussions connu qu'en cas de voyage le premier écuyer devait être du secret; mais comme la Reine parlait souvent à M. le Premier, nous n'y pensâmes pas, et nous nous occupâmes à parler de ces agréables bagatelles qui font toute la belle conversation. Après ses ordres donnés, la Reine se déshabilla; et comme elle était prête de se coucher, Mlle de Beaumont, qui venait de souper chez Beringhen, que la Reine venait d'instruire, nous dit à Comminges et à moi qu'il y avait quelque dessein en campagne et que ce qui se disait n'était pas une affaire de raillerie. Elle l'avait aperçu par un discours que lui avait fait la maréchale de Gramont, à qui son mari avait dit le grand secret du jour, qui le sut parce que tout ce dessein se devait exécuter chez lui; et quoique la maréchale de Gramont n'eût rien dit à son amie, elle l'avait tellement pressée de partir avec elle ce même jour que ces marques de tendresses, jointes au bruit qui en était commun dans Paris, avaient donné de grands soupçons à cette fille. Comminges et moi commençâmes alors à ouvrir les yeux, et nous contâmes à Mlle de Beaumont que la Reine ayant envoyé quérir M. le Premier, elle nous avait voulu justifier sa conversation avec lui, ce qui nous avait paru en quelque sorte une affectation extraordinaire. Alors nous eûmes sujet de craindre et de douter; mais comme ce mal était sans remède et qu'on n'appréhende jamais beaucoup un péril qu'on ne connaît point entièrement, après avoir un peu raisonné ensemble sur nos misères, quand nous vîmes la Reine dans son lit, nous donnâmes le bonsoir à Comminges et à Villequier, capi-

[1] Le premier écuyer.

taine des gardes, qui était arrivé un instant avant notre séparation ; nous nous allâmes coucher, en disant que l'événement nous apprendrait la vérité de toutes ces illusions.

Aussitôt que nous fûmes parties, les portes du Palais-Royal se fermèrent avec commandement de ne les plus ouvrir. La Reine se releva pour penser à ses affaires et ne fit part de son secret qu'à sa première femme de chambre qui couchait auprès d'elle. On donna les ordres nécessaires aux capitaines des gardes, que nous avions laissés dans la chambre de la Reine pas plus savants que nous. Le maréchal de Villeroi, à qui on donna la connaissance de cette résolution quand il fut nécessaire qu'il la sût, laissa dormir le Roi jusques à trois heures du matin, puis le fit lever, lui et Monsieur, pour les faire monter dans le carrosse qui les attendait à la porte du jardin du Palais-Royal. La Reine se joignit au Roi et à Monsieur. Ces trois personnes Royales furent suivies du maréchal de Villeroi, de Villequier et de Guitaut, capitaines des gardes de leurs Majestés, de Comminges, lieutenant des gardes de la Reine, et de Mme de Beauvais sa première femme de chambre. Ils descendirent par un petit escalier dérobé, qui de l'appartement de la Reine allait dans le jardin, et sortant par cette petite porte qui est par delà le Rondeau, montèrent dans les carrosses qui les attendaient. La Reine étant au Cours [1], qui était le lieu du rendez-vous, s'y arrêta pour attendre que le duc d'Orléans, M. le Prince et toute la maison royale fût venue la joindre.

Après le souper et le jeu qui finit chez le maréchal de Gramont plutôt qu'à l'ordinaire, le duc d'Orléans et M. le prince de Condé s'en allèrent chacun chez eux, pour donner ordre à leurs affaires domestiques et faire sortir de Paris leurs familles. Le ministre demeura où il était, s'amusant à jouer pendant que ses confidents

[1] Le Cours La Reine.

firent emporter ce qu'il avait de plus précieux et sortir ses nièces qui étaient encore auprès de Mme de Senecey. L'heure du rendez-vous le pressant de partir, il se mit dans un carrosse avec quelques-uns de ses amis qu'il avertit alors de ce qui se passait et s'en alla trouver la Reine qui l'attendait déjà dans le Cours. Là, se trouvèrent les personnes les plus considérables de la Cour, qui ne furent averties qu'à l'instant de sa sortie, dont furent sa dame d'honneur, ses filles et beaucoup d'autres. Chacun alla chercher son ami, l'emmenait avec lui pour se sauver ensemble et quitter cette ville qui allait être l'objet de la colère de son Roi ; et tous ceux qui purent prendre la fuite, le firent avec empressement. Les domestiques du ministre, qui voyaient que leur maître avait une grande part au succès de ce voyage [1], furent les plus diligents à faire leur retraite ; et jamais nuit sans assaut et sans guerre ne fut remplie de tant d'horreur et de trouble. Je fus avertie comme les autres, à l'heure que la Reine partit, et un de mes amis, domestique du cardinal Mazarin, vint heurter à ma porte avec un carrosse à six chevaux pour me convier de suivre la Reine ; mais je ne voulus pas le faire pour plusieurs raisons, qui toutes regardaient ma commodité et mon repos. Le duc d'Orléans étant arrivé au Luxembourg, fit éveiller Madame [2], qui se leva toute troublée de cette nouvelle : il fit aussi lever Mesdemoiselles ses filles, et toutes ensemble s'en allèrent où la Reine les attendait. Mademoiselle, fille aînée du duc d'Orléans, avait été avertie par la Reine même, qui lui avait envoyé Comminges aussitôt après que nous l'eûmes quittée, et cette princesse, avec la même surprise que les autres, alla se joindre, selon l'ordre qu'elle en avait reçu, avec la famille Royale. Le prince de Condé en fit autant dans sa maison. Mme la Princesse sa mère, qui prétendait que M. le Prince ne devait point

[1] Avait grand intérêt à ce que ce voyage réussit.

[2] Sa seconde femme.

avoir de secret pour elle, fut surprise de voir qu'il lui en avait caché un si grand. Elle en fut touchée ; mais comme il n'était pas temps de gronder, elle prit Mme la Princesse sa belle-fille et le petit duc d'Anghien son petit-fils encore au maillot, et vint de même grossir la troupe du Cours.

Mme de Longueville, qui était demeurée à coucher à l'hôtel de Condé, à cause du jour des Rois, fut avertie et sollicitée par Mme la Princesse sa mère, de sortir avec elle ; mais cette princesse, qui avait l'esprit rempli de beaucoup de grands desseins, s'excusa et lui dit qu'elle n'osait sortir de Paris sans les ordres de M. son mari. Mme la Princesse ne prenant pas ses raisons pour bonnes la pressa de partir ; et comme elle ne le voulait pas faire, elle fut obligée de lui dire qu'elle pouvait la laisser sans crainte et qu'elle savait bien que les Parisiens ne lui feraient point de mal. Enfin, elle refusa si constamment de la suivre, que Mme la Princesse fut contrainte de la laisser dans cette grande ville, où elle voulait établir sa puissance [1]. Elle y régna quelque temps et ce qu'elle y fit doit avoir une grande place dans l'histoire de notre siècle. La Reine avait écrit par M. le Prince un billet à Mme la Princesse, pour la convier de la suivre, où [2] Mme de Longueville avait eu part et fort civilement : de sorte que la Reine ne la voyant point, en fut un peu surprise. Mais n'ayant nulle vue [3] de ce qui arriva depuis, l'excuse [4] fut reçue pour bonne, et dans l'occupation que lui donnait sa retraite, elle [5] ne s'amusa pas longtemps à regretter l'absence de Mme de Longueville. Le prince de Conti fut de la partie, et toute la maison Royale étant assemblée, elle prit le chemin de Saint-Germain-en-Laye. Le Roi,

[1] Mme de Longueville fut en effet, comme on le sait, un des personnages les plus influents de la Fronde.

[2] Dans lequel.

[3] Prévision.

[4] De Mme de Longueville.

[5] La reine.

la Reine et toute la Cour se trouvèrent en ce lieu sans lit, sans officiers, sans meubles, sans linge, et sans rien de tout ce qui était nécessaire au service des personnes Royales et de toutes les autres qui les avaient suivies. La Reine, étant arrivée, coucha dans un petit lit que le cardinal Mazarin avait fait sortir de Paris quelques jours auparavant à cette intention. Il avait de même pourvu à la nécessité du Roi, et il se trouva aussi deux autres petits lits de camp, dont l'un servit à Monsieur, et l'autre demeura pour lui[1]. M[me] la duchesse d'Orléans coucha une nuit sur la paille, et Mademoiselle aussi. Tous ceux qui avaient suivi la Cour eurent la même destinée; et en peu d'heures la paille devint si chère à Saint-Germain qu'on ne pouvait pas en trouver pour de l'argent.

M[me] de MOTTEVILLE.

Mémoires, collec. Michaud et Poujoulat, t. X, p. 230.

UNE SCÈNE DE LA FRONDE: RETZ ET LA ROCHEFOUCAULD

Alors une coalition domina dans Paris. Comme au temps de la Ligue, la population de la ville devint l'instrument des appétits et des passions des grands groupés autour de Condé et de sa famille. Chaque chef agissait pour soi et le peuple était pour l'un ou pour l'autre sans trop savoir pour quelle raison. Il serait trop long de résumer ici l'histoire de cette sanglante tragi-comédie et les épisodes en sont trop nombreux pour rapporter tous ceux qui mériteraient de l être. Nous reproduisons une scène qui eut lieu au Palais de justice en 1651 entre l'inévitable coadjuteur et le duc de La Rochefoucauld. Elle montrera combien les esprits étaient échauffés entre ces alliés et de quels procédés ils usaient les uns à l'égard des autres. Retz a laissé de la scène un récit très

[1] Pour le roi.

vivant qui fournirait matière à un rapprochement profitable avec celui de la Rochefoucauld que nous avons choisi.

Ces bruits semés dans le monde par les partisans du Coadjuteur, et renouvelés encore avec tant d'audace devant le Parlement assemblé et en présence de M. le Prince [1], le devaient trouver sans doute plus sensible à cette injure, qu'il ne le parut alors : il fut maître de son ressentiment et ne répondit rien au Coadjuteur; mais, en même temps, on vint avertir le Premier Président que la grand salle était remplie de gens armés, et qu'étant de partis si opposés, il n'était pas possible qu'il n'arrivât quelque grand malheur, si on n'y apportait un prompt remède. Alors le Premier Président dit à M. le Prince que la compagnie lui serait obligée, s'il lui plaisait de faire retirer tous ceux qui l'avaient suivi; qu'on était assemblé pour remédier aux désordres de l'Etat et non pas pour les augmenter, et que personne ne croirait avoir la liberté entière d'opiner tant qu'on verrait le Palais, qui devait être l'asile de la justice, servir ainsi de place d'armes. M. le Prince s'offrit sans hésiter de faire retirer ses amis, et pria le duc de la Rochefoucauld de les faire sortir sans désordre. En même temps, le Coadjuteur se leva; et, voulant que l'on crût qu'il le fallait traiter d'égal avec M. le Prince en cette rencontre, il dit qu'il allait donc de son côté faire la même chose, et, sans attendre de réponse, sortit de la grand chambre pour aller parler à ses amis. Le duc de la Rochefoucauld, indigné de ce procédé, marchait huit ou dix pas derrière lui, et il était encore dans le parquet [2] des huissiers, lorsque le Coadjuteur était déjà arrivé dans la grand salle. A sa vue, tout ce qui tenait son parti mit l'épée à la main sans en savoir la raison, et les amis de M. le Prince firent aussi la même chose; chacun se rangea du côté

[1] Condé que son arrestation et ses déboires avec la Cour avaient mis à la tête des mécontents parisiens.

[2] L'endroit où se tenaient les huissiers.

qu'il servait, et, en un instant, les deux troupes ne furent séparées que de la longueur de leurs épées, sans que, parmi un si grand nombre de braves gens, animés par tant de haines différentes et par tant d'intérêts contraires, il s'en trouvât aucun qui allongeât un coup d'épée, ou qui tirât un coup de pistolet. Le Coadjuteur, voyant un si grand désordre, connut le péril où il était, et voulut, pour s'en tirer, retourner dans la grand chambre; mais en arrivant à la porte de la salle par où il était sorti, il trouva que le duc de la Rochefoucauld s'en était rendu le maître. Il essaya de l'ouvrir avec effort, mais, comme elle ne s'ouvrait que par la moitié, et que le duc de la Rochefoucauld la tenait, il la referma en sorte, dans le temps que le Coadjuteur rentrait, qu'il l'arrêta ayant la tête passée du côté du parquet des huissiers et le corps dans la grand salle. On pouvait croire que cette occasion tenterait le duc de la Rochefoucauld, après tout ce qui s'était passé entre eux, et que les raisons générales et particulières le pousseraient à perdre son plus mortel ennemi, puisqu'avec la satisfaction de s'en venger, il vengeait encore M. le Prince des paroles audacieuses qu'on venait de dire contre lui. Le duc de la Rochefoucauld trouvait juste aussi que la vie du Coadjuteur répondit de l'évènement du désordre qu'il avait ému, et duquel le succès[1] aurait sans doute été terrible; mais, considérant qu'on ne se battait point dans la salle, et que de ceux qui étaient amis du Coadjuteur dans le parquet des huissiers, pas un ne mettait l'épée à la main pour le défendre, il n'eut pas le même prétexte pour l'attaquer qu'il aurait eu si le combat eût été commencé en quelque endroit. Les gens même de M. le Prince qui étaient près du duc de la Rochefoucauld ne sentaient pas de quel poids était le service qu'ils pouvaient rendre à leur maître; et enfin l'un, pour ne vouloir pas faire une action qui eût paru cruelle, et

[1] L'issue.

les autres, pour être irrésolus dans une si grande affaire, donnèrent temps à Champlâtreux, fils du Premier Président, d'arriver, avec ordre de la grand chambre de dégager le Coadjuteur, ce qu'il fit, et ainsi il le retira du plus grand péril où il se fût jamais trouvé. Le duc de la Rochefoucauld, le voyant entre les mains de Champlâtreux, retourna dans la grand chambre prendre sa place, et le Coadjuteur y arriva dans le même temps, avec le trouble qu'un péril tel que celui qu'il venait d'éviter lui devait causer. Il commença par se plaindre à l'assemblée de la violence du duc de la Rochefoucauld. Il dit qu'il avait été près d'être assassiné, et qu'on ne l'avait tenu à la porte que pour l'exposer à tout ce que ses ennemis auraient voulu entreprendre contre sa personne. Le duc de la Rochefoucauld, se tournant vers le Premier Président, répondit qu'il fallait sans doute que la peur eût ôté au Coadjuteur la liberté de juger de ce qui s'était passé; qu'autrement il aurait vu qu'il n'avait pas eu dessein de le perdre, puisqu'il ne l'avait pas fait, ayant eu longtemps sa vie entre ses mains; qu'en effet il s'était rendu maître de la porte et l'avait empêché de rentrer, mais qu'il ne s'était pas cru obligé de remédier à sa peur en exposant M. le Prince et le Parlement à une sédition, que ceux de son parti avaient émue [1] en le voyant arriver. Ce discours fut suivi de quelques paroles aigres et piquantes, qui obligèrent le duc de Brissac, beau-frère du duc de Retz, de répondre; et le duc de la Rochefoucauld et lui résolurent de se battre le jour même sans seconds; mais, comme le sujet de leur querelle était public, elle fut accordée, au sortir du Palais, par M. le duc d'Orléans.

Cette affaire, qui apparemment devait avoir tant de suites, finit ce qui pouvait le plus contribuer au désordre; car le Coadjuteur évita de retourner au Palais, et ainsi ne se trouvant plus où était M. le

[1] Suscitée.

Prince, il n'y eut plus lieu de craindre un accident pareil à celui qui avait été si près d'arriver. Néanmoins, comme la fortune règle les événements plus souvent que la conduite des hommes, elle fit rencontrer M. le Prince et le Coadjuteur dans le temps qu'ils se cherchaient le moins, mais dans un état, à la vérité, bien différent de celui où ils avaient été au Palais; car un jour que M. le Prince en sortait avec le duc de la Rochefoucauld, dans son carrosse, et suivi d'une foule innombrable de peuple, il rencontra la procession de Notre-Dame, et le Coadjuteur, revêtu de ses habits pontificaux, marchant après plusieurs châsses et reliques. M. le Prince s'arrêta aussitôt pour rendre un plus grand respect à l'Eglise, et le Coadjuteur, continuant son chemin sans s'émouvoir, lorsqu'il fut vis-à-vis de M. le Prince, lui fit une profonde révérence, et lui donna sa bénédiction et au duc de la Rochefoucauld aussi. Elle fut reçue de l'un et de l'autre avec toutes les apparences de respect, bien que nul des deux ne souhaitât qu'elle eût l'effet que le Coadjuteur pouvait désirer. En même temps, le peuple qui suivait le carrosse de M. le Prince, ému d'une telle rencontre, dit mille injures au Coadjuteur, et se préparait à le mettre en pièces si M. le Prince n'eût fait descendre ses gens pour apaiser le tumulte.

LA ROCHEFOUCAULD.

Mémoires, éd. *des Grands Ecrivains*, t. II, p. 283.

TROUBLES AUX CHAMPS

Voici une autre scène qui montre sous un jour différent comment les passions agissaient dans un milieu populaire, à quelques lieues de Paris, dans les campagnes de la Brie. Cet épisode est un peu antérieur chronologiquement au pré-

cédent, car Condé est dans les armées du roi pour assiéger Paris et n'avait pas encore passé aux ennemis de la couronne. La ville est assiégée par les troupes royales et il s'agit de la ravitailler. On va voir comment cette opération est souvent entravée par des mécomptes inattendus. Mais les paysans sont d'accord avec les Parisiens et c'est cette entente qu'il convient surtout de noter.

Quelque temps après on fit le blocus de Paris. M. le prince de Condé avait commandé à quelques-uns de ses gardes de se poster à Alfort, proche le pont de Charenton, pour empêcher les paysans d'y mener des vivres. Ces messieurs rencontrèrent un marchand de pourceaux qui en avait grand nombre, et encore quantité de veaux que d'autres gens menaient dans des charettes. Ils poussèrent tout cela devant eux, avec dessein de les conduire à Lagny, où était le marquis de Persan, qui y commandait pour le roi. Il fallait passer par Sussy, lieu de ma demeure. Aussitôt que nos paysans les aperçurent de loin, ils sonnèrent le tocsin et se mirent tous sous les armes, à dessein de leur ôter leur butin et de courir sur eux; ce qu'ils firent, le prévôt du lieu à leur tête. Je me tourmentais extraordinairement pour les en empêcher, car je ne doutais pas qu'ils allaient faire une sottise. Je dis à un de leurs capitaines, qui était un peu plus raisonnable que les autres, qu'il eût à bien faire connaître à ses camarades qu'il ne fallait point arrêter les gens du roi; qu'au contraire l'on devait leur donner aide et secours, s'ils en avaient besoin, et qu'assurément ceux que l'on voyait approcher avec le butin n'agissaient pas sans ordre. Il me quitta et doubla le pas pour leur aller dire ce que je lui avais représenté. La plupart répondirent : « Madame de La Guette est mazarine. Il ne faut pas la croire » (c'était le nom que l'on donnait en ce temps-là à ceux qui étaient affectionnés au service du roi). Néanmoins ce prévôt y songea plus d'une fois et leur dit : « Messieurs, il faut les laisser passer aussitôt qu'ils nous auront approchés et que nous

aurons vu leur ordre. » Ils le montrèrent d'abord, et on les régala de quelques bouteilles de vin à l'entrée de la porte du lieu, en dehors. Pendant tout ce temps-là, un de ces marchands avait couru à Paris, chez M. le duc d'Elbœuf, pour demander secours contre les gens qui avaient enlevé leur marchandise et pour la ravoir s'il y avait moyen. On commanda soixante ou quatre-vingts maîtres pour courir après. Ils arrivèrent justement dans le temps que ces gardes se rafraîchissaient. Aussitôt que les paysans aperçurent les parlementaires proche d'eux (c'est ainsi qu'on appelait les ennemis du roi), ils rentrèrent au plus vite dans l'enceinte de leurs murailles et laissèrent ces pauvres gardes, qui n'étaient que sept, à la merci de ces gens-là. On en vint au Qui-vive? de part et d'autre; les gardes parlèrent les premiers et dirent : Vive le roi ! Les autres dirent : Vive le parlement! et tout d'un temps nos misérables paysans s'avisèrent de crier aussi : Vive le parlement ! Il fallait être fou pour en venir là. Les parlementaires tirèrent force coups de pistolet sans faire mal à personne, n'étant pas des plus adroits ni des plus aguerris. Les gardes prient qu'on ouvre le guichet de la porte pour leur sauver la vie. Il fut ouvert, et quatre rentrèrent; les trois autres s'étant démêlés adroitement, ils échappèrent à soixante ou quatre-vingts cavaliers. Aussitôt que les quatre malheureux furent entrés, ces rustiques se jetèrent sur eux et leur donnèrent cent coups. Ils mirent pistolet, hallebarde et serpe en œuvre avec une telle cruauté qu'ils les mirent tout en sang. Deux se sauvèrent chez ma nourrice; et y étant courue au plus vite pour y mettre ordre, car infailliblement ils les auraient achevés, je les réprimandai fort aigrement et leur fis reconnaître la faute qu'ils venaient de faire, que je croyais que M. le Prince ne leur pardonnerait jamais; qu'il n'y avait pas de temps à perdre et qu'il fallait aller trouver M. d'Angoulême pour le supplier très humblement d'intercéder pour eux près de Son Altesse.

Ils m'écoutèrent attentivement et se retirèrent chacun chez soi en me faisant de grandes révérences et me remerciant du bon avis que je leur donnais. J'entrai chez ma nourrice pour secourir ces pauvres cavaliers, qui s'étaient mis dessous son lit, et j'envoyai chercher le chirurgien pendant qu'on les retirait par les pieds. On eut de la peine à les avoir, car ils n'avaient plus de forces, par la quantité de sang qu'ils avaient perdu : l'un avait un bras cassé d'un coup de pistolet, et l'autre un coup de hallebarde dans la cuisse, avec de bons coups de bâtons par-dessus le marché. Je les laissai entre les mains du chirurgien, à qui je les recommandai, pour promptement secourir un autre que cinq ou six mutins voulaient achever de tuer, quoique le pauvre garçon se fût réfugié dans une maison. Aussitôt que ces misérables paysans m'aperçurent, ils crièrent : « Voilà encore madame de La Guette ; notre coup est manqué. » J'entre brusquement et leur dis cent choses en colère ; ils se retirèrent tous. Je trouvai ce pauvre cavalier en un plus pitoyable état que les autres. Il avait un coup de pistolet au-dessous d'un des tétins et un grand coup d'estramaçon [1] sur la tête, qui pénétrait jusqu'à l'os. Il était en sang de tous côtés. Quand il me vit, il s'écria : « Madame, si monsieur votre mari avait été ici, je ne serais pas traité de la sorte. — Je vous en réponds, lui dis-je ; les paysans n'auraient pas fait la faute qu'ils viennent de faire. D'où connaissez-vous mon mari ? — Je le connais, Madame, pour avoir été un de ses cavaliers. Je me nomme La Ferté ; et si vous n'avez compassion de moi, je suis un homme perdu ; ces misérables ont comploté de me venir tuer cette nuit. — Ne craignez rien, lui dis-je ; je vous tiens sous ma protection ; ils n'oseraient seulement y songer ; il suffit qu'ils sachent que je vous ai vu. Cependant il faut visiter vos plaies, aussitôt que le chirurgien aura fait avec vos cama-

[1] Coup donné du tranchant d'une épée.

rades ; et je vous quitterai point que je ne sache l'état où vous êtes. »

Mme DE LA GUETTE.

Mémoires, éd. Moreau. *Bibliothèque elzévirienne*, p. 63.

TOURS DE GUERRE

L'argent est le nerf de la guerre : de la guerre civile comme de l'autre. Et pour s'en procurer on use des mêmes moyens d'une et d'autre part. Ces moyens paraissent seulement beaucoup plus coupables quand ils s'exercent sur des compatriotes que sur des étrangers. Gourville n'avait pas assez de scrupules pour s'embarrasser de cette distinction et le mauvais tour qu'il rapporte, sans repentir d'ailleurs, lui sembla, quand il le fit, un tour de bonne guerre. D'autant que l'usage auquel il le destinait n'était pas plus avouable que la manière dont il se l'était procuré. Il s'agissait tout simplement d'enlever le Coadjuteur et de le mettre hors d'état de nuire à Condé qui le détestait chaque jour davantage.

M. le Prince, m'ayant donné trois cents pistoles et deux chevaux, me dit qu'il ne doutait pas que je ne vinsse bien à bout du reste. Mais, en chemin faisant, trouvant qu'il me fallait au moins prendre quinze ou seize hommes pour les faire venir à Paris, tant à pied qu'à cheval, je considérai la médiocrité de mes finances. Je ne laissai pas de marcher avec confiance, espérant que la fortune m'assisterait comme elle avait fait en plusieurs autres occasions où je voyais peu d'espérance de faire réussir mes desseins. Étant arrivé en Angoumois, je fis quelques tours aux environs de la Rochefoucauld, où j'avais des parents, et m'assurai d'en faire venir quelques-uns à Paris et d'y joindre de leurs amis avec d'autres qui étaient encore de ma connaissance. Je m'assurai aussi de trois jeunes hommes qui avaient été laquais dans la maison de la

Rochefoucauld et qui savaient bien les rues de Paris. Et m'étant rendu à la Rochefoucauld, le sieur Mathière, frère de M. Tabouret, qui levait la taille de ces côtés-là, y étant venu, me vint voir; et, lui ayant demandé des nouvelles de la recette et quand il portait son argent à Angoulême, il me dit que, lorsqu'il y avait sept ou huit mille livres, qu'il y faisait un tour. Je considérai que la fortune me présentait cette occasion pour favoriser mes desseins par le secours que je pourrais trouver, en prenant bien mes mesures; et l'ayant fait questionner sur l'argent qu'il pouvait avoir, j'appris que cela pouvait aller à plus de quatre mille livres, sans compter quatre ou cinq cents livres qu'il avait reçues à la Rochefoucauld. Je me proposai de profiter de l'occasion que ma bonne fortune me présentait, et, laissant passer quelques jours qu'il eut augmenté sa recette, je fis observer sa marche. Ayant appris qu'il était dans une bourgade et qu'il avait envoyé dans les villages des environs pour faire venir en ce lieu-là les collecteurs[1] du voisinage y apporter leur argent, je pris quatre hommes qui avaient leurs chevaux, de ceux dont je m'étais déjà assuré, et deux à pied avec chacun un fusil, et m'en allai au lieu où il était. Et n'ayant pas eu de peine, en y arrivant, d'apprendre le cabaret où il faisait sa recette, je mis pied à terre avec deux des cavaliers; j'entrai dans sa chambre le pistolet à la main, et lui demandai : « Qui vive? » M'ayant répondu : « Vivent les Princes! » je lui dis : « Vive le Roi! » Il s'écria : « Hé! Monsieur, vous savez bien que c'est pour lui que j'amasse de l'argent. » Lors, je lui dis : « J'ai besoin, M. Mathière, de celui que vous avez pour le service de Messieurs les Princes. » Et m'approchant d'une table où il comptait de l'argent qu'un collecteur lui avait apporté, je me saisis d'une grosse bourse qui était dessus, où il y en avait trois ou quatre autres attachées pour mettre les différentes

[1] Ceux qui percevaient les tailles dans chaque paroisse.

espèces d'or qui avaient cours dans ce temps-là, et, ayant vu un sac où il y avait de l'argent dans un coffre qui était ouvert, et m'en étant saisi, je lui demandai ce qu'il pouvait y avoir en tout cela. Il me dit qu'il y avait plus de cinq mille livres. Je lui dis que, comme j'avais besoin de ses chevaux, je lui donnerais une quittance de huit mille livres. En effet, je l'écrivis et la signai, ayant mis qu'il lui en serait tenu compte comme ayant reçu de lui cette somme pour le service de Messieurs les Princes. Un de mes gens m'étant venu dire que l'on s'était saisi de trois chevaux, je voulus faire des honnêtetés à M. Mathière; mais, comme il me parut qu'il ne recevait pas trop bien mon compliment, je lui donnai le bonsoir et m'en allai avec mes deux hommes montés et un cheval en main. Après avoir marché un quart de lieue, ayant laissé deux hommes pour voir si on ne me ferait point suivre par quelqu'un, je les attendis, et, ayant su d'eux qu'ils n'avaient vu personne, je pris au travers des champs pour quitter le chemin, je m'en allai chez un de mes parents du côté de Saint-Claud [1], avec deux cavaliers qui étaient avec moi. Je dis aux autres d'aller à un village, à quelque distance de là, attendre de mes nouvelles. Je convins avec le sieur de la Plante (ce parent s'appelait ainsi) qu'il ferait marcher les gens que nous avions résolu en différentes troupes. Je lui laissai l'argent qu'il jugea à propos pour donner grassement à ceux qui devaient faire le voyage de Paris, pour s'y rendre et pour s'en retourner chez eux, et le lieu où ils sauraient de mes nouvelles en arrivant à Paris; je donnai la même adresse à ceux qui conduiraient les autres petites troupes, et pour lors je pris le nom de M. de la Mothe, disant qu'il faudrait s'informer où j'étais, sous ce nom-là, à l'adresse que j'avais donnée à Paris. Je m'en allai joindre mes autres gens au village que je leur avais marqué; je laissai l'argent

[1] Village de la Charente.

nécessaire à l'un d'eux pour les conduire à Paris à la même adresse et leur dis de s'en aller par le grand chemin, mais doucement, afin de me donner le temps d'y arriver avant eux, et je m'y rendis sans être entré dans le chemin d'Orléans.

Ayant vu à Paris des gens à qui je pouvais me confier, j'appris que M. le Coadjuteur allait tous les soirs à l'hôtel de Chevreuse, dans la rue Saint Thomas-du-Louvre, d'où il ne sortait point devant minuit. L'ayant fait observer, on me rapporta qu'il s'en retournait toujours par le guichet et sur le quai. A mesure que mes gens arrivaient d'Angoumois, je les logeais par petites troupes dans des cabarets, et, peu de jours après, le courrier que j'avais envoyé à Damvillers étant revenu, il me dit que j'aurais incessamment les cavaliers que j'avais demandés, dont il y en avait deux qui savaient parfaitement bien le chemin qu'il fallait tenir ainsi que je l'avais mandé, et que le reste de la compagnie, qui était entretenue à Damvillers, viendrait au voisinage de Reims et y serait le jour que j'avais marqué. Il me nomma aussi les villages par où ils devaient passer, pour y venir en cas que je ne les trouvasse pas arrivés. Les dix cavaliers, avec l'officier que j'avais demandé, étant arrivés, je les fis loger dans des cabarets du côté du Roule. Je commençai d'espérer du succès de mon entreprise, et, croyant qu'il fallait que ce fût le plus tôt qu'il se pourrait, je disposai toutes mes affaires pour l'exécution. Je donnai par écrit à mes gens ce que chacun aurait à faire, et, le soir de l'entreprise étant venu, pour n'être pas découvert par les passants, j'en avais fait mettre quinze ou seize dans un endroit où l'on descend sur le bord de la rivière et où quelquefois on décharge des foins et autres choses. Ceux-là étaient destinés, deux pour se saisir des laquais qui portaient les flambeaux et les éteindre, deux pour arrêter les chevaux du carrosse, deux pour monter sur le siège du cocher pour le tenir, et les autres pour empêcher les laquais de

descendre de derrière le carrosse pour donner avis de ce qui se passerait. Moi, je devais me présenter à la portière avec un bâton d'exempt[1], deux hommes à mes côtés, deux à l'autre portière avec des armes, et j'aurais dit que j'arrêtais M. le Coadjuteur de la part du Roi; je l'aurais monté derrière un cavalier, ayant là un cheval tout prêt que mon valet m'y tenait, des chevaux à l'autre guichet pour monter quatre cavaliers que j'avais amené de la Rochefoucauld, et un cheval en main avec des bottes pour faire monter M. le Coadjuteur quand je l'aurais jugé à propos; et le cavalier que j'avais destiné pour mettre derrière M. le Coadjuteur avait un bon coussinet, que j'avais fait faire exprès, avec une sangle fort large et assez grande pour les embrasser tous deux; je l'avais fait venir auprès des galeries du Louvre avec un autre cavalier qui m'avait dit que les autres étaient au bout du Cours. Le tout étant disposé à onze heures, et ayant été averti par deux hommes que j'avais mis pour le suivre, l'un d'eux m'étant venu dire qu'il était entré dans l'hôtel de Chevreuse, et m'étant assuré qu'il y était encore, après que mon affaire fut toute disposée, je ne doutai plus du succès, et je comptais déjà mon coadjuteur à Damvillers.

Environ minuit, un de mes hommes m'étant venu dire qu'il était sorti quatre ou cinq carrosses de l'hôtel de Chevreuse, mais qu'il n'avait point aperçu celui de M. le Coadjuteur, ce qui m'embarrassa un peu, j'allai heurter à la porte de l'hôtel de Chevreuse. Quelque temps après, le suisse, à moitié déshabillé, ouvrit, et, lui ayant demandé si M. le Coadjuteur n'était pas encore là, il me dit qu'il était sorti dans le carrosse de Mme de Rhodes, ce qui me surprit et me fâcha beaucoup; je jugeai que ce qui avait fait que mes gens ne l'avaient pas remarqué, c'est qu'il n'était pas dans

[1] C'était le signe distinctif de l'autorité des officiers de certaines compagnies des gardes.

son carrosse et qu'on n'avait point allumé de flambeau devant. Je renvoyai tout mon monde et me retirai fort déconcerté. Le lendemain, ayant vu les gens qui étaient dans la confidence et leur ayant dit ce qui s'était passé, ils furent d'avis que je devais renvoyer mes gens et m'en retourner, de crainte que quelqu'un ne se fut aperçu de quelque chose qui aurait donné l'alarme; mais l'extrême désir que j'avais de venir à bout de l'entreprise me fit souhaiter de faire encore une tentative le soir. Mais, soit qu'on eut eu quelque connaissance de mon dessein ou que le hasard le fit, M. le Coadjuteur alla passer la soirée chez Mme la présidente de Pomereu. Je fis aussitôt partir les cavaliers pour les renvoyer à Damvillers, et les autres en Angoumois, à la réserve de trois que je gardai avec moi pour m'en retourner à Bordeaux, où j'arrivai un peu confus. Mais, après que j'eus rendu compte à M. le Prince de toute la conduite que j'avais tenue dans cette affaire, il me louangea beaucoup et me cajola fort sur l'ordre de bataille que j'avais fait pour l'exécution et sur l'entreprise que j'avais faite contre le receveur des tailles en Angoumois. On ne peut pas mieux traiter une personne qu'il me traita alors et depuis : il me faisait souvent l'honneur de me parler de toutes les affaires qui se passaient.

GOURVILLE.

Mémoires, éd. Lecestre. *Soc. de l'histoire de France*, t. I, p. 36.

UNE APPLICATION DE LA QUESTION

Toutes les tentatives des Frondeurs n'avaient pas l'issue de celle que Gourville avait tramée contre le Coadjuteur. Parfois ils réussissaient à s'emparer de leurs ennemis et alors ils les traitaient avec une férocité révoltante. En voici la preuve. Bordeaux, comme Paris, était du parti des Frondeurs. Ce fut

même le dernier soutien de la Fronde qui y eut encore beau jeu quand Paris ne tenait déjà plus pour elle, car elle avait su y fomenter un terrible mouvement populaire, nommé l'Ormée, et dont le boucher Dureteste était l'un des chefs, sous l'autorité du prince de Conti. Malheur à qui portait ombrage à cette faction! Jacques de Filhot, secrétaire de la chambre du roi, l'apprit à ses dépens pour avoir voulu essayer de servir l'autorité royale. On le soumit à la question dans les formes qu'on va lire, et cette torture que Racine raillait fera sans doute frémir les lecteurs d'aujourd'hui.

Ce fait, je me lève et leur demande où il fallait aller. On me fait descendre sept ou huit marches. Là, j'aperçus un homme qui préparait des cordages qu'il attachait à un banc qui pouvait avoir dix à douze pieds de long, et m'ayant arraché moi-même mon pourpoint, je retroussai les manches de mes chemises et je m'allai asseoir sur le banc de la question, avec résolution, si la violence de tous m'obligeait à dire quelque chose, d'accuser quelques-uns des principaux factieux, afin que, nommant des bien intentionnés, je les pusse décharger tous de la mort, ce qui n'aurait pas resté de mettre parmi les factieux du trouble et de la division. Celui qui était préposé à donner la question commença à me tourner les bras par derrière, comme l'on fait à ceux à qui l'on donne l'estrapade[1], et après les passa dans deux anneaux de fer; et il m'attacha les deux jambes, proche les pieds, à une corde qui répondait à une roue qu'il tourna pour allonger mon corps, après avoir mis deux boulets de canon sous mes reins, environ de quarante livres de balles, pour m'appuyer comme on avait fait au sieur Ithier.

Cependant Pontalier écrivait de sa main les intendits[2] que lui et le greffier prenaient sur la procédure. On porta le premier à Dureteste, qui était assis au bout du banc du côté des pieds, lequel me dit d'abord :

[1] Supplice qui consistait à élever en l'air le patient ligotté par derrière.

[2] Pièces de procédure concernant les faits articulés et dont la preuve est à faire.

« Il y a assez de preuves dans la procédure pour vous faire mourir : mais tout ce que nous prétendons de vous est de savoir les complices qui trempent en la dite conspiration. » Et ensuite il commença à m'interroger sur le premier intendit, s'il n'était pas vrai que Chastaing avait eu ordre de m'aller attendre au Tourne; si je n'avais pas fait un traité avec M. de Marin; s'il n'avait pas été envoyé à M. de Candalle et si je n'avais pas reçu des ordres de la cour et de M. le cardinal Mazarin? — Et ayant répondu que cela était faux, il cria à cet homme, qui était au derrière de moi, et qui avait déjà passé un cordillon autour du bras gauche : « Tire! tire! » — A l'instant il commença à tourner à force de bras une roue à laquelle le cordillon était attaché. J'avoue que je laissai échapper quelques cris, étant impossible d'exprimer par des paroles les douleurs que pareils tourments me faisaient souffrir, quoiqu'il n'appartienne qu'à ceux qui ont passé dans ces supplices d'en parler.

Le temps qui s'employait à chaque intendit allait à peu près jusque à un quart d'heure.

Pontalier ayant porté le second intendit, Dureteste me dit : « Vous ne pouvez pas nier que vous n'avez vu David à Cadillac, et que vous n'ayez conféré avec MM. de Marin et de Théobon, à Podensac? » Et ayant répondu que je ne savais ce que c'était, lors Dureteste commença à dire de nouveau que l'on tirât; ce qui fut fait comme auparavant.

Le même Pontalier lui porte le troisième intendit, sur lequel j'avais à répondre s'il n'était pas vrai que M. du Sault, conseiller au Parlement, et moi, avec plusieurs autres de la ville de toutes conditions, n'avions pas eu diverses conférences secrètes en divers lieux, touchant la dite conspiration. Sur quoi ayant répondu que cela était faux et supposé, on me persécuta à l'ordinaire. Mais, grand Dieu! quelles douleurs ne souffrais-je pas!

Le quatrième intendit ayant été donné à Dureteste,

il m'interpella que j'eusse à déclarer s'il n'était pas véritable que M. de Candalle avec toute l'armée, feignant d'aller à La Teste de Buch, devait venir à la Porte Saint-Julien, de laquelle on se devait saisir? et si on ne devait pas faire des signaux aux coureurs et autres choses impertinentes et inutiles à écrire? — Sur quoi ayant dit que je ne savais rien de tout cela, on me serra à l'ordinaire et avec plus de furie que de coutume, pendant lesquels tourments je disais tout haut : « Seigneur, si je suis coupable, faites que je ne puisse supporter la violence de ces douleurs, sans leur avouer tout ce qu'ils désirent de moi ! »

Au cinquième intendit, on passa du bras gauche au bras droit, que j'avais eu démi il y a cinq ou six ans. mais toujours mon autre bras garrotté, sans avoir relâché les cordillons qui le serraient. Dureteste me demanda : « Quand vous avez été avec M. du Sault, de quoi vous êtes-vous entretenus? — Je répondis : « De choses indifférentes et des nouvelles que nous apprenions de divers endroits. » — Lors il me dit : « Rien que cela? » — « Non, » lui dis-je. — Et lui, tout transporté, cria : « Tire, tire ! » — J'avoue ici que le coup de cordillon me répondit au cœur, et il me sembla ouïr mes os qui se plaignaient en craquetant. Comme j'eus exhalé ma douleur par ma plainte, je me trouvai si altéré que je n'en pouvais plus ; et m'étant adressé à Hugla, je le priai de me donner, pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, une goutte d'eau pour mettre sur ma langue. Lequel me répondit d'un visage fier : « Lorsque vous aurez parlé comme il le faut, vous aurez de tout ce qu'il vous plaira ! » — Ce refus me fit grand mal au cœur, d'autant plus que je le croyais de mes amis, et que sans reproches je lui avais quelquefois fait bonne chère [1].

Pontalier, qui écrivait toujours les intendits sur la procédure, porte ensuite le sixième à la main de

[1] Bon accueil.

Dureteste. Dans ce même temps, Janet se jette à genoux devant moi, ayant les mains jointes et le chapeau à la main, et me dit : « M. Filhot! je vous demande miséricorde ? — A moi? lui repartis-je : et que m'avez-vous fait? — Ha ! dit-il, je vous la demande pour vous même. — J'ai grand besoin, lui répartis-je, que Dieu me la fasse et qu'il me seconde : mais demandez-là aussi pour vous. — Il me dit lors : Vous n'avez vu que des roses. — Eh bien, dis-je, allons aux épines : frappez hardiment puisque vous me tenez en vos mains ». — Lors Dureteste me demanda si je ne savais pas que Roux eut reçu trois cents pistoles à Cadillac et si je n'avais pas eu pouvoir d'emprunter de l'argent pour l'employer à l'effet de la dite conspiration. Je répartis que cela était une imposture et une fausseté. — « Tirez ! » dit Dureteste. Ce fut à ce coup que je croyais que mon épaule fut rompue, mes os brisés et mes nerfs rompus. Je bus pour lors abondamment de l'eau : mais c'était de celle qui découlait le long de mes joues par la sueur que me causait la rigueur des tourments.

Pontalier porte le septième intendit, qui m'interpellait sur la plupart des autres précédents, pour tâcher de me faire vaciller et de me surprendre. Mais Dieu, qui vint visiblement à mon secours en cette occasion, me fit la grâce de redoubler mes forces, qui étaient tout à fait abattues. Dureteste, enfonçant son chapeau sur la tête et le relevant d'une main : « Quoi ! vous ne voulez rien avouer ? dit-il. — Je n'ai garde, lui dis-je, puisque je ne sais rien ; et vous ne pouvez prétendre autre chose de moi que le mal que vous me ferez souffrir. » — Lors il dit d'un ton de voix furieux : « Tire, tire ! » — Après que j'eus un peu charmé le mal par les cris et par les plaintes, je m'adressai à Dieu pour le supplier de ne m'abandonner point en ce besoin ; et je priai aussi la Vierge de m'être favorable et de me donner la patience de supporter cette horrible persécution, étant véritable qu'il me semblait avoir au-dedans de mes mains des charbons tous ardents, et une sueur

froide me prit si grande que mon haut de chausse en était tout percé. Et comme le bras droit pouvait être vu de mes commissaires, Dureteste dit à cet homme qui faisait l'office de me serrer : « Coquin, il y un cordillon qui est rompu ou qui lâche, » et s'avança incontinent lui-même pour le voir. Je lui dis, comme il passait : « Monsieur, je n'entends point cela ; » et je priai le geheneur[1] de faire comme il avait accoutumé et de ne m'épargner point. Ce qui l'obligea, pour se garantir de reproches, à faire ses efforts pour me bien serrer : mais en vérité je l'ouïs soupirer diverses fois, qui était une marque de la compassion qu'il avait de moi.

Le dit Pontalier ayant porté à Dureteste le huitième intendit, on me demanda s'il n'était pas vrai qu'on se devait saisir de la porte de Saint-Julien et couper la gorge à ceux qui étaient de garde ce jour là à la dite porte ; et combien ils devaient être et que je leur nommasse les principaux des bourgeois du quartier du Chapeau-Rouge, de la Rousselle, et autres endroits de la ville, qui en avait le commandement, et autres choses dont je ne puis me souvenir, à force que j'étais faible. Et leur ayant répondu que je ne savais ce que c'était, il y eut deux ou trois de ces commissaires qui crièrent tous à la fois : « Serre, serre ! » A force d'avoir crié je ne criais plus et je ne faisais que panteler, en recommandant toujours mon âme à Dieu, et le priais, dans mon cœur, de me laisser mourir plutôt que de rien dire qui put préjudicier aux gens de bien et fidèles serviteurs du Roi.

Comme j'ai promis de dire nettement la vérité de ma persécution, il faut que je dise ici que Dureteste dit d'un ton grave : « Je voudrais avoir donné un verre de mon sang et ne voir point ceci ! » ne sachant s'il disait cela par compassion qu'il eut de mes souffrances, ou par le déplaisir qu'il avait de n'avoir pu tirer une seule parole de ce qu'ils prétendaient me faire

[1] Celui qui applique la question, le bourreau.

avouer par la rigueur des tourments. Et ensuite il me dit : « Allons à l'extraordinaire. »

Pendant que Pontalier parachevait le neuvième intendit, cet homme, choisi pour me donner la question, s'étant retiré de derrière mes épaules et laissé toujours mes deux bras garrotés, sans avoir lâché aucun des cordillons, vint au bas du banc pour me tourmenter de tous les côtés, et après qu'on m'eut interrogé sur diverses choses que la violence des tourments m'a fait oublier et à quoi j'avais répondu comme à l'ordinaire, on me donna un coup de cordillon à la jambe gauche si cruel, qu'il me sembla qu'on m'avait rompu l'os de la jambe. Cette douleur nouvelle, avec tout ce que je souffrais de mes bras et de mon épaule, ne se pouvant exprimer par de simples paroles, m'oblige à finir la narration de mes peines et à supprimer une partie du récit de mes souffrances, de peur que la seule lecture de ce triste spectacle ne blesse les yeux et le cœur de tous les gens de bien qui verront ce procès-verbal ; me contentant de les assurer qu'après quatorze intendits, à tous lesquels on me donna un coup de cordillon, je ne répondis autre chose, si ce n'est : « Je ne sais que c'est », — ou : « Cela est faux. »

Après que ces juges, qui étaient mes parties, se furent lassés de me persécuter et que par le secours et assistance du Ciel j'eus surmonté la rage et la grandeur des tourments, Durcteste commanda à ce donneur de question de lâcher les cordillons. Je puis dire avec vérité que cette grâce me fut plus cruelle que toute leur félonie et que je ne ressentis jamais plus de douleur que lorsqu'ils cessèrent de me tourmenter. Je pris la fin de mes supplices pour le commencement de nouvelles gênes et je crus véritablement qu'il me fallait mourir, lorsque mes persécuteurs prirent la résolution de me laisser vivre. D'abord, les bras me devinrent fort enflés, et l'on ne m'eut pas plus tôt levé de dessus le banc, que je tombai dans de fréquentes convulsions,

comme si j'eusse été dans la dernière agonie. Je voulais porter mes deux bras l'un sur l'autre pour offrir mes plaies au Grand Dieu, qui a tant souffert pour l'amour de nous; mais une nouvelle faiblesse me mit en état de recevoir du secours même de ceux qui venaient de me faire tant souffrir. Ils me firent revenir de cette courte mort et se mirent en état de me transporter hors de ce lieu. Je ne puis dire au vrai qui me porta et combien ils étaient; mais, étant revenu à moi, j'aperçus un nombre d'Ormistes qui étaient tous en la chambre du Conseil pour voir l'issue de la tragédie, auxquels je dis, comme je passais : « Voyez, Messieurs, en l'état qu'on m'a mis! » Ils tournèrent la tête vers le grand fossé, et n'eurent point assez de félonie pour me voir dans cette extrémité. Comme je fus plus avant, je vis une quantité d'archers du guet, qui étaient, comme j'ai appris depuis, tous prêts, avec les dits Ormistes, pour s'aller saisir de ceux qu'ils estimaient que je nommerais. Dureteste, qui marchait au derrière de moi, étant au-devant des prisons, cria : « Vergus (qui est le concierge), qu'on donne un lit à cet homme, et que personne ne parle à lui, sans ordre de Son Altesse. » — On me monte dans la prison, où, par un bonheur après mon infortune, il se trouva deux personnes pour mon secours : la première fut une fille de Charité, qui est de Paris, nommée Mlle Geneviève, laquelle était allée porter la charité aux prisonniers, et, ayant appris qu'on venait de me donner la question, elle ne voulait point sortir sans me voir; l'autre fut M. Babel, chirurgien, qui, étant allé voir un prisonnier malade, se trouva à propos pour me donner un secours que je ne pouvais espérer sans cette rencontre ou sans un billet de Son Altesse, qui eut été un remède bien tardif, mon médecin ne m'ayant pu voir que le lendemain avec ordre de Son Altesse. Il y eut encore une charité qui me fut faite par un cabaretier qui avait porté du vin aux prisonniers, lequel, m'ayant vu tout percé d'eau qui découlait de toutes parts,

m'alla quérir une de ses chemises pour me changer. On me déshabilla, et, m'ayant détaché mes souliers, ils se trouvèrent plein d'eau de la sueur qui avait découlé de mon corps.

Jacques de FILHOT.

Journal, éd. Communay, p. 132.

PILLAGE DES CAMPAGNES

Le passage des troupes royales ou frondeuses était toujours une source de déboires pour le pays qu'elles traversaient avec leur cortège ordinaire de fourrageurs et de picoreurs. Tout était bon au butin du soldat lâché dans les champs et, sur ce chapitre, amis ou ennemis se conduisaient de même. Le tableau que trace de ces méfaits Mme de La Guette en donnera une juste idée et des troubles au milieu desquels vivaient les villageois, incertains de leurs biens, massacrés parfois après avoir été dévalisés.

L'armée de Lorraine se retira en son pays, et, tous tant que nous étions de réfugiés à Gros-Bois, nous nous en retournâmes en nos maisons. L'affaire de la porte Saint-Antoine arriva ensuite[1]. Nous eûmes en nos quartiers quelques troupes du roi qu'on y avait envoyées se rafraîchir. C'était dans le commencement de la moisson. J'appris que les gens de guerre fourrageaient dans mes grains. J'avais en ce temps-là deux ménages assez amples et assez bien conduits à une lieue l'un de l'autre ; et je puis dire que j'étais laboureuse de bonne foi, puisque je tenais mes terres par mes mains. Je montai à cheval, la canne à la main, pour aller trouver MM. les fourrageurs, et dans la plus belle disposition du monde pour en frotter quelques-

[1] Le 2 juillet 1652.

uns si j'avais trouvé de la résistance; mais aussitôt qu'ils me virent et qu'ils se furent informés qui j'étais, ils s'en vinrent à moi et me dirent : « Madame, nous nous étions mis dans vos grains pour fourrager, comme vous voyez; mais nous allons sortir tout à l'heure pour aller chez vos voisins. » Je leur dis : « Vous me faites plaisir, » et leur demandai : « Êtes-vous cavaliers ou fantassins? — Nous sommes l'un et l'autre, me dirent-ils. » Il y en eut deux qui s'offrirent pour garder ce qui m'appartenait; je les acceptai, et ils s'en acquittèrent fort bien. Je mis pied à terre pour voir de quelle façon ces bonnes gens travaillent quand ils pêchent en eau trouble. J'en voyais plusieurs qui se servaient de faux, d'autres de fléaux, d'autres de faucilles, d'autres de tonneaux pour battre le blé, d'autres qui portaient des trousses; et la plupart étaient faits comme des démons. Je les quittai et m'en retournai chez moi. Par bonne fortune, ils ne demeurèrent pas longtemps où ils étaient; tous les paysans s'en trouvèrent mieux; mais il courait toujours quelque bruit sourd que les Lorrains revenaient. Cela m'inquiétait fort. Néanmoins, il y eut des gentilshommes qui me dirent de ne me point mettre en peine, que l'on disait qu'ils devaient aller du côté de Saint-Denis, et qu'ainsi notre Brie serait à couvert; que pourtant ils tiendraient un homme à Lagny pour apprendre leur marche, et qu'ils m'en donneraient avis. Au lieu de l'avis que j'attendais incessamment, je vis plusieurs gens de guerre à ma porte, qui y frappèrent assez ferme. J'y fus moi-même et l'ouvris tout entière. Je leur dis : « Messieurs, que demandez-vous? » Ils se mirent à jurer et blasphémer horriblement le nom de Dieu; mais sans m'étonner, je leur dis : « Que cherchez-vous, encore une fois? — Nous voulons entrer là-dedans! — Mort de ma vie! Je vous en empêcherai bien, et vous trouve bien hardis de venir frapper à ma porte. Retirez-vous seulement et sans bruit. » Comme ils virent ma résolution, ils me demandèrent qui j'étais.

Je leur dis tout en colère : « Allez vous en informer dans le lieu; on vous le dira. » Un de la bande, qui paraissait le plus honnête, mit pied à terre et me dit : « Madame, vous êtes une femme perdue; car voici l'armée du roi, qui va passer à un quart de lieue d'ici, et tous les picoreurs se jetteront chez vous, sans que vous leur puissiez résister. Comme vous êtes la plus brave et la plus généreuse de toutes les femmes, selon les apparences, nous voulons vous rendre service; voyez en quoi vous nous voulez employer. » — Comme je vis que c'était de bon, je commençai à parler beau[1], et dis : « Je ne vous connais ni les uns ni les autres; mais je prie celui d'entre vous qui est le plus connu dans l'armée de demeurer ici en sauvegarde. Je suis assurée que M. le maréchal de Turenne n'en sera point fâché; mon mari a l'honneur d'être son très humble serviteur. » Ils voulaient tous demeurer; je dis : « Non, il n'en faut qu'un. » Celui qui m'avait parlé y demeura. Il était Italien de nation et officier dans le régiment de M. le cardinal Mazarin. Je remerciai tous les autres, qui s'en allèrent chercher fortune ailleurs, après avoir goûté de mon vin. Aussitôt que l'on sut que j'avais un officier chez moi, toutes les femmes et les filles y accoururent, et quantité d'hommes, pour se mettre en sûreté. Incontinent après, tout le lieu fut plein de picoreurs qui faisaient un ravage épouvantable. Je priai mon Italien de se mettre sur ma porte jusqu'à ce que tout cela fût passé. Plusieurs lui demandèrent ce qu'il faisait là. « Je suis en sauvegarde ici de la part de M. le maréchal de Turenne, leur répondit-il. La maison appartient à M. de La Guette. » La plupart disaient : « Nous sommes serviteurs de M. de La Guette. » Quand tout fut passé, je dis à son valet de lui dire que je le priais de rentrer et qu'il prit la peine de monter à ma chambre. Aussitôt qu'il y fut, je fis apporter la collation; il en avait

[1] Bien.

besoin, car il mangeait de grand appétit. Quand sa première faim fut passée, il me dit : « Madame, vous ne savez pas une nouvelle, que je vas vous dire ; c'est que les Lorrains nous suivent de fort près. Voyez où est votre lieu de retraite, afin que je vous y accompagne : car je vous réponds qu'il ne sera point demain neuf heures du matin qu'ils ne soient ici. Vous ne seriez pas aise de tomber entre leurs mains et de me voir massacrer en votre présence; vous savez, Madame, qu'ils sont ennemis du roi, et par conséquent les nôtres. Partez donc avec votre petite famille, car il n'y a point de temps à perdre. » Je lui dis : « Monsieur, vous m'apprenez là une étrange nouvelle ; mais je ne partirai point que tout ce peuple ici ne soit en lieu de sûreté ; et s'il y a quelqu'un qui doive périr, il faut que ce soit moi; voilà à quoi je suis résolue. » Il me pressa fort de faire autrement, mais je ne le voulus jamais.

Sur ces entrefaites, il m'arriva trois gardes que M. de Vibrac, capitaine de Gros-Bois, m'avait envoyés pour m'escorter, et me mandait de tout quitter pour m'en venir au plus vite au château avec mes petits enfants; que les Lorrains approchaient fort et qu'il n'y avait point de temps à perdre. Je fus inébranlable; car j'étais résolue de faire une bonne action. Je renvoyai deux gardes et fis dire à M. de Vibrac que je partirais le lendemain de grand matin. Cependant je fis marcher tout ce peuple, qui était en grand nombre, et les fis accompagner par mon Italien et ce garde qui m'était resté. Ils n'avaient qu'un fort petit trajet de chemin à faire; mais ce qui était le plus embarrassant, il fallait passer la rivière de Marne dans un bac. Tout cela se fit heureusement, par la grâce de Dieu. Ensuite il fut question de songer à moi. Je partis pour Gros-Bois à six heures du matin et m'en allai les mains vides. Cela veut dire que j'emportai très peu de choses et abandonnai tout le reste à la merci des gens de guerre. J'arrivai à bon port avec mes gardes et plu-

sieurs personnes du lieu qui étaient restées et qui me suivirent. Je trouvai là des sauvegardes du Roi, des sauvegardes de M. le Prince, des sauvegardes du duc de Lorraine, ces deux-là mêmes qui y étaient venus la première fois. Il y en avait aussi du duc de Vitemberg. M. de Turenne trouva bon que mon Italien y demeurât. Le château était conservé comme la prunelle de l'œil. Il y avait plus de dix mille paysans réfugiés, et plusieurs de la noblesse du pays ; car tout y accourut. La première rencontre que je fis dans ma chambre, ce fut d'une de mes servantes à qui les Lorrains avait donné un grand coup d'estramaçon sur la tête et plusieurs autres coups, en sorte qu'elle était tout en sang. Elle me dit en pleurant : « Madame, votre maison, vos chevaux et bestiaux sont pillés ; tous vos gens sont en fuite. » Cette femme était économe de la maison que je n'habitais pas, et était fort entendue. J'en eus un extrême regret, car elle mourut quatre jours après. Pour mon pillage qui se fit à droite et à gauche dans tout le temps que les Lorrains séjournèrent là, j'eus pour plus de soixante mille francs de perte. Je puis dire que tout cela ne me toucha nullement, n'ayant jamais eu d'attache au bien et en ayant fait un mépris toute ma vie. Pour la vertu, c'est ce que je considère fort, en quelque lieu qu'elle se trouve ; et quiconque la possède, possède tout.

Mme de La Guette.

Mémoires, éd. Moreau, *Bibliothèque elzévirienne*, p. 91.

MADEMOISELLE ET LE JACOBIN

La Fronde ne dura pas toujours ; elle dut mettre bas les armes et laisser Paris au roi. Les chefs de cette menée factieuse durent s'éloigner pour la plupart pour éviter les châtiments qu'ils avaient mérités. De ce nombre était la duchesse

de Montpensier, celle que l'histoire connaît surtout sous le nom de la Grande Mademoiselle, la cousine germaine de Louis XIV, que son humeur aventureuse avait conduite dans la foule des mécontents. Elle s'y était distinguée par l'audace de ses décisions et avait, dit-on, tiré le canon de la Bastille sur l'armée royale qui assiégeait Paris. La victoire de celle-ci était donc le signal de la fuite de la princesse. Elle ne manqua pas de gagner le large aussitôt qu'elle se sentit menacée et c'est en chemin que lui arriva l'amusante aventure qui suit.

Dès que j'eus passé la rivière de Marne, je ne songeai plus à Paris, je me sentis toute résolue à faire tout ce que le destin voudrait de moi. Nous trouvâmes quantité de cavaliers de la garnison de Melun, qui ne nous dirent mot. Nous fîmes repaître nos chevaux à Brie-Comte-Robert dans une hôtellerie hors de la ville; l'hôte nous dit beaucoup de mal des troupes des princes; nous renchérîmes là-dessus. Comme nous allions manger de la viande qui était dans le carrosse, on nous vînt dire que l'on entendait sonner une cloche, ce qui nous allarma : nous demandâmes ce que c'était, l'hôtesse nous dit que l'on sonnait cette cloche quand il arrivait des carrosses ou des cavaliers; la peur nous prit, nous nous en allâmes, et achevâmes notre dînée dans le carrosse. Nous arrivâmes à une heure de nuit à une maison de M[me] Bouthillier qui s'appelle l'Epine, où nous étions en sûreté, parce qu'elle est fossoyée : M[me] de Frontenac dit au concierge : « C'est une dame de mes amies qui est avec moi, qu'on lui accommode une chambre. » Nous soupâmes fort bien de notre dîner, il en resta pour faire des grillades : comme M[me] de Bouthillier a des ménages par toutes ses maisons, nous fîmes des fricassées de poulets et de pigeons, il était trop tard pour en faire rôtir. Nous devions partir de grand matin, on en rôtit toute la nuit pour le lendemain, il y avait des fromages admirables, jamais je n'en ai autant mangé; je fis manger nos femmes avec moi, le comte de Holac et mes gens : ils étaient si étonnés de se voir ainsi à table avec moi,

que pour peu que ceux qui nous servaient eussent été habiles, ils eussent aisément reconnu que c'était une farce. Nous avions pris chacun un nom, nous nous appellions mon frère, ma sœur, mon cousin et ma cousine; cette plaisanterie nous réjouit quelques jours.

J'envoyai de là la Guérinière trouver M. le Prince et M. de Lorraine, pour leur donner avis de la manière dont j'étais sortie de Paris, et comme Monsieur en avait usé pour moi, et que je m'en allais à Pons, où j'attendrais de leurs nouvelles devant que de m'en aller dans des provinces plus éloignées. Je partis le lendemain de bon matin sans rencontrer personne qu'à Provins : comme j'étais descendue à une montagne, il passa l'enseigne des gendarmes de la Reine qui nous salua, comme on fait ordinairement des dames qui ont l'air de qualité, et après être passé il se retourna et nous regarda, et ensuite fit quantité de révérences bien basses : je me tins droite pour ne pas faire connaître que ce fut moi. Nous allâmes faire repaître nos chevaux à un village à deux lieues de là; lorsque j'arrivai, je mis pied à terre, et j'entrai dans la cuisine du logis, où il y avait un jacobin[1] qui était à table, et comme il n'avait point son manteau noir et qu'il était vêtu de blanc, je ne savais de quel ordre il était : je le lui demandai. Il me dit : « Vous êtes bien curieuse. » Je lui répondis que ma curiosité était raisonnable, sur quoi il me dit : « Je suis jacobin. » Je lui demandai d'où il venait, il me dit de Nancy; il voulut savoir aussi d'où je venais, je lui dis de Paris. Je m'informai de lui quelle nouvelle on disait de Lorraine, et particulièrement de M. de Lorraine, et si on l'aimait bien; il me dit que oui, et que c'était un brave prince. Il me demanda ensuite si les nouvelles qu'il avait apprises à Troyes du retour du Roi à Paris étaient véritables; je lui dis que oui, et qu'il était arrivé depuis deux jours,

[1] Ou dominicain.

et que M. le duc d'Orléans et Mademoiselle s'en étaient allés. Il me dit : « J'en suis fâché, Monsieur est un bon homme et Mademoiselle une brave fille, elle porterait aussi bien une pique qu'un masque[1], elle a du courage. » Il me demanda : « Ne la connaissez-vous point? » Je lui répondis que non : « Quoi, ne savez-vous pas qu'elle a sauté les murailles d'Orléans pour y entrer et qu'elle a sauvé la vie à M. le Prince à Saint-Antoine? » Je lui dis que j'en avais entendu parler. Il me demanda si je ne l'avais jamais vue, je lui dis que non : il se mit à me dépeindre, et me dit : « C'est une grande fille de belle taille, grande comme vous, assez belle, elle a le visage assez long, le nez grand je ne sais pas si vous lui ressemblez autant de visage que de taille, si vous ôtiez votre masque je le verrais. » Je lui dis que je ne le pouvais pas ôter, que j'avais eu la petite vérole depuis peu, et que j'en étais encore rouge. Je lui demandai s'il avait autrefois parlé à elle, il me dit : « Mille fois, je la reconnaîtrais entre cent personnes, je la voyais aux Feuillants où elle entendait la messe, et en notre maison de Saint-Honoré, où elle venait presque tous les premiers dimanches du mois avec la Reine, et je connais son aumônier. » Je lui demandai si elle était dévote, il me dit que non, qu'il lui prit une fois envie de l'être, mais qu'elle s'en ennuya, et que cela s'était passé, elle s'y était prise trop violemment pour que cela pût durer. Je lui demandai s'il connaissait sa belle-mère[2], il me dit que oui, qu'elle était de ces saintes qu'on ne fête point : « C'est une femme, dit-il, qui est toujours dans une chaise, qui ne fait pas un pas, et qui est une vraie cendreuse; pour Mademoiselle elle a de l'esprit et va vite, il y a bien de la différence entr'elles. Et vous, Madame, qui me questionnez tant, qui êtes-vous? » Je lui dis que j'étais la veuve d'un gentilhomme de

[1] C'est-à-dire le masque que, pour suivre la mode, les femmes mettaient sur le visage.

[2] La seconde femme du duc d'Orléans.

Sologne, que ma maison avait été pillée par l'armée, lorsqu'elle avait passé en ce pays-là, que j'étais retirée pour lors à Orléans, d'où j'avais été assez malheureuse de sortir le jour que Mademoiselle y arriva, et ma belle-sœur qu'il voyait avec moi. Il me dit : « Si vous venez jamais à Paris, venez nous voir dans notre couvent de Saint-Honoré. » Je lui dis que j'étais de la religion [1], il voulut me convertir; je lui répondis que c'était une affaire trop sérieuse pour la traiter à la passade, que j'espérais d'aller l'hiver à Paris, qu'alors nous parlerions de controverse : il me dit son nom, et je l'ai oublié, puis nous nous séparâmes. Comme il partait, il se plaignit d'être las, je lui demandai si les jacobins n'allaient point à cheval ou dans des coches; il me dit que oui, et que, lorsqu'il était parti de Troyes, il avait voulu se mettre dans le coche, que le cocher avait été trop cher, qu'il s'était dépité, que depuis il l'avait trouvé par le chemin qui n'avait personne, qu'il l'avait prié de s'y mettre pour rien, qu'il ne l'avait pas voulu, et qu'il avait du cœur, que l'habit qu'il portait n'empêchait pas que l'on ne sentit le bien ou le mal.

M[lle] de MONTPENSIER.

Mémoires, collect. Michaud et Poujoulat, t. IV, p. 149.

LE CARDINAL DE RETZ PRISONNIER A VINCENNES

Tous les Frondeurs ne s'en tirèrent pas à si bon compte que M[lle] de Montpensier. Le cardinal de Retz fut de ce nombre. Il avait d'abord été toléré à la cour; il avait même gagné un chapeau cardinalice sur ces entrefaites; mais la paix n'était pas sincère et il gardait une attitude froide et réservée qui ne pouvait que déplaire. Pour l'empêcher de nuire, on l'arrêta brusquement et on l'enferma au donjon de Vincennes. Tout prince de l'Église qu'il était, on l'y traita comme on va voir.

[1] De la religion prétendue réformée, c'est-à-dire huguenote.

J'arrivai à Vincennes entre huit et neuf heures du soir, et, M. le maréchal d'Albret m'ayant demandé, à la descente du carrosse, si je n'avais rien à faire savoir au Roi, je lui répondis que je croirais manquer au respect que je lui devais si je prenais cette liberté. L'on me mena dans une grande chambre, où il n'y avait ni tapisserie, ni lit; celui que l'on y apporta, sur les onze heures, était de taffetas de la Chine, étoffe peu propre pour un ameublement d'hiver. J'y dormis très bien, ce que l'on ne doit pas attribuer à la fermeté, parce que le malheur fait naturellement cet effet en moi. J'ai éprouvé, en plus d'une occasion, qu'il m'éveille le jour et qu'il m'assoupit la nuit. Ce n'est pas force, et je l'ai connu après que je me suis bien examiné moi-même, parce que j'ai senti que ce sommeil ne vient que de l'abattement où je suis, dans les moments où la réflexion que je fais sur ce qui me chagrine n'est pas divertie par les efforts que je fais pour m'en garantir. Je trouve une satisfaction sensible à me développer, pour ainsi parler, moi-même, et à vous rendre compte des mouvements les plus cachés et les plus intérieurs de mon âme.

Je fus obligé de me lever, le lendemain, sans feu, parce qu'il n'y avait point de bois pour en faire, et les trois exempts que l'on avait mis auprès de moi eurent la bonté de m'assurer que je n'en manquerais pas le lendemain. Celui qui demeura seul à ma garde le prit pour lui, et je fus quinze jours, à Noël, dans une chambre grande comme une église, sans me chauffer. Cet exempt s'appelait Croisat; il était Gascon, et il avait été, au moins à ce que l'on disait, valet de chambre de M. Servien. Je ne crois pas que l'on eut pu trouver encore sous le ciel un autre homme fait comme celui-là. Il me vola mon linge, mes habits, mes souliers; et j'étais obligé de demeurer quelquefois dans le lit huit ou dix jours, faute d'avoir de quoi m'habiller. Je ne crus pas que l'on me pût faire un traitement pareil sans un ordre supérieur et sans un dessein

formé de me faire mourir de chagrin. Je m'armai contre ce dessein et je me résolus à ne pas mourir, au moins de cette sorte de mort. Je me divertis, au commencement, à faire la vie de mon exempt, qui, sans exagération, était aussi fripon que Lazarille de Tormes et que le Buscon[1]. Je l'accoutumai à ne plus me tourmenter, à force de lui faire connaître que je ne me tourmentais de rien. Je ne lui témoignai jamais aucun chagrin, je ne me plaignis de quoi que ce soit, et je ne lui laissai pas seulement voir que je m'aperçusse de ce qu'il disait pour me fâcher, quoiqu'il ne proférât pas un mot qui ne fût à cette intention. Il fit travailler à un petit jardin de deux ou trois toises, qui était dans la cour du donjon; et comme je lui demandai ce qu'il en prétendait faire, il me répondit que son dessein était d'y planter des asperges : vous remarquerez qu'elles ne viennent qu'au bout de trois ans. Voilà l'une de ses plus grandes douceurs; il y en avait tous les jours une vingtaine de cette force. Je les buvais toutes avec douceur, et cette douceur l'effarouchait, parce qu'il disait que je me moquais de lui.

Les instances du chapitre et des curés de Paris, qui firent pour moi tout ce qui était en leur pouvoir, quoique mon oncle, qui était le plus faible des hommes et de plus, jaloux jusques au ridicule de moi, ne les appuyât que très mollement, leurs instances, dis-je, obligèrent la cour à s'expliquer des causes de ma prison, par la bouche de M. le Chancelier, qui, en la présence du Roi et de la Reine, dit à tous ces corps que Sa Majesté ne m'avait fait arrêter que pour mon propre bien, et pour m'empêcher d'exécuter ce que l'on avait sujet de croire que j'avais dans l'esprit...

Il est vrai que mes amis prirent un grand avantage de cette réponse, qui fut relevée de toutes ses couleurs, en deux ou trois libelles très spirituels. M. de

[1] Ce sont deux héros de romans espagnols, dont le moindre défaut est la délicatesse.

Caumartin fit, dans cette occasion et dans les suivantes, tout ce que l'amitié la plus véritable et tout ce que l'honneur le plus épuré peuvent produire. M. d'Haqueville y redoubla ses soins et son zèle pour moi. Le chapitre de Notre-Dame fit chanter tous les jours une antienne publique et expresse pour ma liberté. Aucun des curés ne me manqua, à la réserve de celui de Saint-Barthélemy. La Sorbonne se signala; il y eut même beaucoup de religieux qui se déclarèrent. Monsieur de Châlon[1] échauffait les cœurs et les esprits, et par sa réputation et par son exemple. Ce soulèvement obligea la cour à me traiter un peu mieux que dans les commencements. L'on me donna des livres, mais par compte, et sans papier ni encre; et l'on m'accorda un valet de chambre, et un médecin, à propos duquel je suis bien aise de ne pas omettre une circonstance qui est remarquable. Ce médecin, qui était homme de mérite et de réputation dans sa profession, et qui s'appelait Vacherot, me dit, le jour qu'il entra à Vincennes, que M. de Caumartin l'avait chargé de me dire que Goisel, cet avocat qui avait prédit la liberté de M. de Beaufort, l'avait assuré que j'aurais la mienne dans le mois de mars, mais qu'elle serait imparfaite, et que je ne l'aurais entière et pleine qu'au mois d'août. Vous verrez par les suites que le présage fut juste.

Je m'occupai fort à l'étude dans le cours de ma prison de Vincennes, qui dura quinze mois, et au point que les jours ne me suffisaient pas et que j'y employais même les nuits. Je fis un étude[2] particulier de la langue latine, qui me fit connaître que l'on ne s'y peut jamais trop appliquer, parce que c'est un étude qui comprend toutes les autres. Je travaillai sur la grecque, que j'avais fort aimée autrefois, et à laquelle je retrouvai encore un nouveau goût. Je composai, à l'imita-

[1] L'évêque de Châlon.

[2] *Étude* pouvait encore être employé au masculin.

tion de Boëce[1], une *Consolation de théologie*, par laquelle je prouvais que tout homme qui est prisonnier doit essayer d'être le *vinctus in Christo*[2] dont parle saint Paul. Je ramassai, dans une manière de *sylva*[3], beaucoup de matières différentes, et entre autre une application, à l'usage de l'Église de Paris, de ce qui était contenu dans le livre des actes de celle de Milan, dressé par les cardinaux Borromées, et j'intitulai cet ouvrage : *Partus Vincennarum*[4]. Mon exempt n'oubliait rien pour troubler la tranquillité de mes études et pour tenter de me donner du chagrin. Il me dit un jour que le Roi lui avait commandé de me faire prendre l'air et de me mener sur le haut du donjon. Comme il crut que j'y avais pris du divertissement, il m'annonça, avec une joie qui paraissait dans ses yeux, qu'il avait reçu un contre-ordre; je lui répondis qu'il était venu tout à propos, parce que l'air, qui était trop vif au-dessus du donjon, m'avait fait mal à la tête. Quatre jours après, il me proposa de descendre au jeu de paume, pour y voir jouer mes gardes; je le priai de m'en excuser, parce qu'il me semblait que l'air y devait y être trop humide. Il m'y força en me disant que le Roi, qui avait plus de soin de ma santé que je ne le croyais, lui avait demandé de me faire faire exercice. Il me pria de l'excuser à son tour de ce qu'il ne m'y faisait plus descendre, pour « quelque considération, ajouta-t-il, que je ne vous puis dire ». Je m'étais mis, pour vous dire le vrai, assez au-dessus de toutes ces petites chicaneries, qui ne me touchaient pas dans le fond et pour lesquelles je n'avais que du mépris; mais je vous confesse que je n'avais pas la même supériorité d'âme pour la substance (si l'on se peut servir de ce terme) de la prison; et la vue de me trouver tous les matins, en me réveillant, entre les

[1] Auteur d'une *Consolation philosophique*.
[2] Enchaîné dans le Christ.
[3] Recueil.
[4] Le produit de Vincennes.

mains de mes ennemis, me faisait assez sentir que je n'étais rien moins que stoïque. Ame qui vive ne s'aperçut de mon chagrin; mais il fut extrême par cette unique raison ou déraison, car c'est en effet de l'orgueil humain; et je me souviens que je me disais, vingt fois le jour, à moi-même que la prison d'État était le plus sensible de tous les malheurs sans exception. Je ne connaissais pas encore celui des dettes.

Vous avez déjà vu que je divertissais mon ennui par mon étude. J'y joignis quelquefois du relâchement. J'avais des lapins sur le haut du donjon, j'avais des tourterelles dans une des tourelles, j'avais des pigeons dans l'autre. Les continuelles instances de l'Église de Paris faisaient que l'on m'accordait, de temps en temps, ces petits divertissements; mais l'on les troublait toujours par mille et mille chicanes. Ils ne laissaient pas de m'amuser, et d'autant plus agréablement, que je les avais aussi prévus mille et mille fois, en faisant réflexion à quoi je me pourrais occuper, si il m'arrivait jamais d'être arrêté. Il n'est pas concevable combien l'on se trouve soulagé quand l'on rencontre, dans les malheurs où l'on tombe, les consolations, quoique petites, que l'on s'y est imaginées par avance.

Je ne m'occupais pas si fort à ces diversions, que je ne songeasse avec une extrême application à me sauver; et le commerce que j'eus toujours au dehors, et sans discontinuation, me donnait lieu d'y pouvoir penser, et avec espérance et avec fruit.

Le cardinal DE RETZ,

Mémoires, éd. *des Grands Écrivains*, t. IV, p. 455.

L'ÉVASION DU CARDINAL DE RETZ

Retz n'était pas homme à supporter indéfiniment cet état de choses et la contrainte qui en résultait pour lui. Transporté du donjon de Vincennes au château de Nantes, il y fut traité avec plus de ménagement. Là les chances d'évasion étaient plus nombreuses et le prisonnier ne manqua pas d'en profiter. Enfermé à Nantes au mois de mars il parvient à s'échapper en août. La prédiction qu'on lui avait faite était ainsi accomplie, mais au prix de quels périls!

Je m'allais quelquefois promener sur une manière de ravelin[1], qui répond[2] sur la rivière de Loire; et j'avais observé que, comme nous étions au mois d'août, la rivière ne battait pas contre la muraille et laissait un petit espace de terre entre elle et le bastion. J'avais aussi remarqué qu'entre le jardin qui était sur ce bastion et la terrasse sur laquelle mes gardes demeuraient quand je me promenais, il y avait une porte que Chalucet[3] y avait fait mettre pour empêcher les soldats d'y aller manger son verjus. Je formai sur ces observations mon dessein, qui fut de tirer, sans faire semblant de rien, cette porte après moi, qui, étant à jour par des treillis, n'empêcherait pas les gardes de me voir, mais qui les empêcherait au moins de pouvoir venir à moi; de me faire descendre par une corde que mon médecin et l'abbé Rousseau, frère de mon intendant, me tiendraient, et de faire trouver des chevaux au bas du ravelin et pour moi et pour quatre gentilshommes que je faisais état de mener avec moi. Ce projet était d'une exécution très difficile. Il ne se pouvait exécuter qu'en plein jour, entre deux sentinelles qui n'étaient qu'à trente pas l'une de l'autre, à

[1] Angle saillant d'une fortification.

[2] Qui donne sur.

[3] Gouverneur du château.

la portée d'un demi-pistolet, et qu'à la vue de mes six gardes, qui me pouvaient tirer à travers des barreaux de la porte. Il fallait que les quatre gentilshommes qui devaient venir avec moi et favoriser mon évasion fussent bien justes à se trouver au bas du ravelin, parce que leur apparition pouvait aisément donner de l'ombrage. Je ne me pouvais pas passer d'un moindre nombre, parce que j'étais obligé de passer par une place qui est toute proche et qui était le promenoir ordinaire des gardes du Maréchal[1]. Si mon dessein n'eût été que de sortir de prison, il eût suffi d'avoir les égards nécessaires à tout ce que je viens de vous marquer; mais, comme il s'étendait plus loin, et que j'avais formé celui d'aller droit à Paris et d'y paraître publiquement, j'avais encore d'autres précautions à observer, qui étaient, sans comparaison, plus difficiles. Il fallait que je passasse, en diligence, de Nantes à Paris, si je ne voulais être arrêté par les chemins, où les courriers du maréchal de la Meilleraie ne manqueraient pas de donner l'alarme; il fallait que je prisse mes mesures à Paris même, où il m'était aussi important que mes amis fussent avertis de ma marche, qu'il me l'était que les autres n'en fussent point informés. Voilà bien des cordes, dont la moindre qui eût manqué eût déconcerté la machine... Tout ce plan fut renversé en un moment, quoique aucune des machines sur lesquelles il était bâti n'eut manqué.

Je me sauvai un samedi 8 d'août, à cinq heures du soir; la porte du petit jardin se referma après moi presque naturellement; je descendis, un bâton entre les jambes, très heureusement, du bastion, qui avait quarante pieds de haut. Un valet de chambre, qui est encore à moi, qui s'appelle Fromentin, amusa mes gardes en les faisant boire. Ils s'amusaient eux-mêmes à regarder un jacobin qui se baignait et qui, de plus, se noyait. La sentinelle, qui était à vingt pas de moi,

[1] De la Meilleraie, gouverneur de Nantes.

mais en lieu d'où elle ne pouvait pourtant me joindre, n'osa me tirer, parce que, lorsque je lui vis compasser[1] sa mèche, je lui criai que je le ferais pendre si il tirait, et il avoua, à la question, qu'il crut, sur cette menace, que le Maréchal était de concert avec moi. Deux petits pages qui se baignaient, et qui, me voyant suspendu à la corde, crièrent que je me sauvais, ne furent pas écoutés, parce que tout le monde s'imagina qu'ils appelaient les gens au secours du jacobin qui se baignait. Mes quatre gentilshommes se trouvèrent à point nommé au bas du ravelin, où ils avaient fait semblant de faire abreuver leurs chevaux, comme si ils eussent voulu aller à la chasse. Je fus à cheval moi-même devant qu'il y eut eu seulement la moindre alarme, et, comme j'avais quarante-deux relais posés entre Nantes et Paris, j'y serais arrivé infailliblement le mardi à la pointe du jour, sans un accident que je puis dire avoir été le fatal et le décisif du reste de ma vie.....

Aussitôt que je fus à cheval, je pris la route de Mauve, qui est, si je ne me trompe, à cinq lieues de Nantes, sur la rivière, et où nous étions convenus que M. de Brissac et M. le chevalier de Sévigné[2] m'attendraient avec un bateau pour la passer. La Ralde, écuyer de M. le duc de Brissac, qui marchait devant moi, me dit qu'il fallait galoper d'abord pour ne pas donner le temps aux gardes du Maréchal de fermer la porte d'une petite rue du faubourg où était leur quartier, et par laquelle il fallait nécessairement passer. J'avais un des meilleurs chevaux du monde, et qui avait coûté mille écus à M. de Brissac. Je ne lui abandonnai pas toutefois la main, parce que le pavé était très mauvais et très glissant ; mais un gentilhomme à moi, qui s'appelait Boisguérin, m'ayant crié de mettre le pistolet à la main, parce qu'il voyait deux gardes

[1] Préparer.

[2] Beau-frère de la marquise.

du Maréchal, qui ne songeaient pourtant pas à nous, je l'y mis effectivement; et en le présentant à la tête de celui de ces gardes qui était le plus près de moi, pour l'empêcher de se saisir de la bride de mon cheval, le soleil, qui était encore haut, donna dans la platine; la réverbération fit peur à mon cheval, qui était vif et vigoureux; il fit un grand soubresaut et il retomba des quatre pieds. J'en fus quitte pour l'épaule gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. Un gentilhomme à moi, appelé Beauchesne, me releva; il me remit à cheval; et, quoique je souffrisse des douleurs effroyables et que je fusse obligé de me tirer les cheveux, de temps en temps, pour m'empêcher de m'évanouir, j'achevai ma course de cinq lieues devant que M. le Grand Maître[1], qui me suivait à toute bride, m'eût pu joindre. Je trouvai au lieu destiné M. de Brissac et M. le chevalier de Sévigné, avec le bateau. Je m'évanouis en y entrant. L'on me fit revenir en me jetant un verre d'eau sur le visage. Je voulus remonter à cheval quand nous eûmes passé la rivière; mais les forces me manquèrent, et M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une fort grosse meule de foin, où il me laissa avec un gentilhomme à moi, appelé Montet, qui me tenait entre ses bras. Il emmena avec lui Joli, qui, seul avec Montet, m'avait pu suivre, les chevaux des trois autres ayant manqué; et il tira droit à Beaupréau, en dessein d'y assembler la noblesse pour me venir tirer de ma meule de foin.

Cependant qu'elle se mettra en état de cela, je me sens obligé de vous raconter deux ou trois actions particulières de mes pauvres domestiques, qui ne méritent pas d'être oubliées. Paris, docteur de Navarre, qui avait donné le signal, avec son chapeau, aux quatre gentilshommes qui me servirent en cette occasion, fut trouvé sur le bord de l'eau par Coulon, écuyer du Maréchal, qui le prit, en lui donnant même quel-

[1] Le grand maître de l'artillerie, fils du maréchal.

ques gourmades. Le docteur ne perdit point le jugement, et il dit à Coulon, d'un ton niais et normand : « Je le dirai à M. le Maréchal que vous vous amusez à battre un pauvre prêtre, parce que vous n'osez vous prendre à M. le Cardinal, qui a de bons pistolets à l'arçon de sa selle. » Coulon prit cela pour bon, et il lui demanda où j'étais. « Ne le voyez-vous pas, répondit le docteur, qui entre dans ce village? » Vous remarquerez, s'il vous plait, qu'il m'avait vu passer l'eau. Il se sauva ainsi, et il faut avouer que cette présence d'esprit n'est pas commune. En voici une de cœur qui n'est pas moindre. Celui pour qui le docteur me voulut faire passer, quand il dit à Coulon que j'entrais dans un village qu'il lui montrait était ce Beauchesne dont je vous ai parlé ci-dessus, dont le cheval était outré [1], et qui n'avait pu me suivre. Coulon, le prenant pour moi, courut à lui, et, comme il se voyait soutenu par beaucoup de cavaliers qui étaient près de le joindre, il l'aborda le pistolet à la main. Beauchesne l'arrêta sur cul en la même posture, et il eut la fermeté de s'apercevoir, dans cet instant, qu'il y avait un bateau à dix ou douze pas de lui. Il se jeta dedans, et cependant qu'il arrêtait Coulon, en lui montrant un de ses pistolets, il mit l'autre à la tête du batelier et le força de passer la rivière. Sa résolution ne le sauva pas seulement, mais elle contribua à me faire sauver moi-même, parce que le Grand Maître, ne trouvant plus ce bateau, fut obligé d'aller passer l'eau beaucoup plus bas.

Je reviens à ma meule de foin. J'y demeurai caché plus de sept heures, avec une incommodité que je ne puis vous exprimer. J'avais l'épaule rompue et démise; j'y avais une contusion terrible; la fièvre me prit sur les neuf heures du soir; l'altération qu'elle me donnait était encore cruellement augmentée par la chaleur du foin nouveau. Quoique je fusse sur le bord de

[1] Fourbu.

la rivière, je n'osais boire, parce que, si nous fussions sortis de la meule, Montet et moi, nous n'eussions eu personne pour raccommoder le foin qui eut paru remué et qui eût donné lieu, par conséquent, à ceux qui couraient après moi d'y fouiller. Nous n'entendions que des cavaliers qui passaient à droite et à gauche. Nous reconnûmes même Coulon à sa voix. L'incommodité de la soif est incroyable et inconcevable à qui ne l'a pas éprouvée. M. de la Poise-Saint-Offanges, homme de qualité du pays, que M. de Brissac avait averti en passant chez lui, vint, sur les deux heures après minuit, me prendre dans cette meule de foin, après qu'il eut remarqué qu'il n'y avait plus de cavalerie aux environs. Il me mit sur une civière à fumier, et il me fit porter par deux paysans dans la grange d'une maison qui était à lui, à une lieue de là. Il m'y ensevelit encore dans le foin; mais, comme j'y avais de quoi boire, je m'y trouvais même délicieusement.

M. et Mme de Brissac m'y vinrent prendre au bout de sept ou huit heures, avec quinze ou vingt chevaux, et ils me menèrent à Beaupréau, où je trouvai l'abbé de Bélesbat qui les y était venu voir, et où je ne demeurai qu'une nuit, et jusques à ce que la noblesse fût assemblée. M. de Brissac était fort aimé dans tout le pays; il mit ensemble, dans ce peu de temps, plus de deux cents gentilshommes. M. de Rais qui l'était encore plus dans son quartier, le joignit, à quatre lieues de là, avec trois cents. Nous passâmes presque à la vue de Nantes, d'où quelques gardes du Maréchal sortirent pour escarmoucher. Ils furent repoussés vigoureusement, jusque dans la barrière, et nous arrivâmes à Machecoul, qui est dans le pays de Rais, avec toute sorte de sûreté.

Le cardinal de RETZ.

Mémoires éd. *des Grands Écrivains*, t. IV, p. 505.

LE MARIAGE DU ROI

Pendant quinze ans, Mazarin avait rêvé de marier le jeune roi de France à la fille du roi d'Espagne. Il espérait que cette alliance mettrait fin aux rivalités des deux nations que le traité des Pyrénées allait faire cesser. Ce n'est pas le lieu de dire ici comment sa politique réussit à cette union. Mais on va voir sous quels auspices et dans quelles conditions le mariage s'effectua, quel protocole solennel on suivit pour l'accomplir. Malgré tout cela, quelques incidents se produisirent à la cérémonie, comme un peu d'humanité se glissa dans cette foule compassée et jusque dans les gestes de ces souverains en représentation.

Quelque temps après mon arrivée, Son Éminence me dit qu'il n'oubliait pas qu'il était mon débiteur; mais qu'il ne serait plus attrapé par moi, comme il l'avait déjà été deux fois par ma retraite dans mon diocèse; et, en effet, le lendemain de ce discours, M. Le Tellier me vint dire de la part du roi que Sa Majesté m'avait fait l'honneur de me nommer pour le suivre et assister à son mariage. Je crois que la reine, qui était bien aise que j'eusse l'honneur de jouer avec elle tous les jours, contribua un peu à me faire donner cet ordre. Je fis tout le voyage du mariage, où il ne se passa rien de fort extraordinaire. Je me souviens seulement que, lorsque la cour était à Avignon pendant la semaine sainte, Mme de Lyonne, qui avait été à Madrid exprès pour savoir comment l'infante était faite, arriva d'Espagne. Le Roi et la Reine furent bien aises de pouvoir être informés de tout ce qu'elle avait remarqué; et après quelques discours touchant le teint et la beauté de l'infante qui ont été trouvés fort ressemblants, elle dit qu'elle ne pouvait faire connaître comme elle était, qu'en allant mettre un habit qu'elle avait pris le soin de faire faire sur le même modèle que celui que l'infante portait; qu'elle s'était adressée

à son tailleur, qu'elle avait pris de la même étoffe, et elle sortit de la chambre de la reine ; et après quelque temps, elle revint avec un vertugadin[1], qui était la manière dont les hommes et filles s'habillent en Espagne, qui parut assez extraordinaire. Le roi, après avoir examiné assez curieusement Mme de Lyonne, dit : « Mais du moins elle n'est pas si petite que vous êtes. » Mme de Lyonne, imprudemment mais sincèrement, répondit qu'elle était de la même taille qu'elle, et que la mesure du tailleur avait été fort juste. Alors le roi, s'approchant de la reine, lui dit assez haut pour l'avoir entendu : « Vous voulez donc, madame, que j'épouse une naine. » A ce mot la reine rougit fort, et il me parut que depuis ce temps-là, elle n'avait jamais regardé de bon œil Mme de Lyonne.

Le voyage continua par le Languedoc, après par la Guyenne, et enfin on arriva à Saint-Jean-de-Luz, où, après qu'on eut mis ordre à tout ce qui avait été concerté, le roi d'Espagne étant arrivé à Irun avec l'infante et don Louis de Haro, son premier ministre, et autres officiers et grands seigneurs, on commença d'ouvrir les entrevues, dans l'endroit qui avait été préparé, entre Son Eminence et don Louis de Haro. Je suivis Son Eminence pendant plusieurs jours que les conférences se firent. Après que MM. les ministres, suivis des secrétaires d'État, de part et d'autre, avaient fini leurs conférences, qui duraient ordinairement deux heures et demie ou environ, on laissait entrer les personnes considérables qui étaient à la suite des ministres. Son Eminence et don Louis de Haro entraient dans des conversations sur beaucoup de choses particulières et souvent fort agréables. M. le Cardinal avait plus de finesse, de jugement, et plus de manège de cour que don Louis. Ce dernier ne manquait pas de bon sens ni de réflexion. Si j'avais retenu tout ce qui

[1] « *Vertugade*, gros et large bourrelet que les dames avaient accoutumé de porter au-dessous de leur corps de robe. » (*Dict. Acad.* 1694). Le *vertugadin* était moins large, mais non moins démodé.

se disait dans ces entretiens, la relation en serait et agréable et utile ; mais la 'plus grande partie m'est échappée de la mémoire.

Je me souviens que don Louis de Haro avait exactement remarqué la magnificence des personnes qui accompagnaient Son Eminence : et, en effet, on ne peut rien voir de plus éclatant que la broderie d'or et d'argent dont tous nos Français étaient parés ; il n'en était pas de même des Espagnols dont les habits étaient presque unis, sans autre ornement que quelque broderie de soie et de cordons de diamants de petite valeur. Leurs équipages et leurs domestiques n'étaient pas au-dessus de la modestie. Cette magnificence des Français ayant été fort admirée par don Louis de Haro, il dit à son Éminence qu'il y avait sujet de croire que toute la noblesse de France serait incommodée d'une aussi considérable dépense, et qu'elle aurait de la peine à s'en relever. Le Cardinal répondit que le danger n'en était pas si grand que Son Excellence le croyait, car les marchands en perdraient la moitié. Cette raillerie ayant amusé le Cardinal, il parla à son tour de la grande modestie des Espagnols qui ne répondait pas à la grandeur d'un aussi puissant monarque d'Espagne, qui avait tous les trésors de la terre dans l'étendue de ses États. Don Louis répondit qu'il fallait se conduire selon les occasions ; qu'ils étaient venus avec un mortel déplaisir de perdre tout ce que l'Espagne avait de plus précieux, qui consistait en la personne de l'infante ; que c'était à la France à paraître dans la joie et dans l'abondance ; mais que les Espagnols se trouvant privés d'une princesse capable par son mérite et par les grandes qualités qu'elle avait pour gouverner tout un monde, qu'ils étaient dans le deuil et ne pouvaient permettre aucune magnificence, mais que l'Espagne viendrait, dans quelques jours, prendre une fille de France pour reine d'Espagne ; qu'alors on verrait bien d'autres dépenses et magnificences que celles qui paraissent dans les Français. Cette rodo-

montade espagnole arrêta la raillerie de Son Eminence, qu'il aurait un peu plus poussée.

Puisque nous sommes sur les dépenses des Français, il ne sera pas inutile de dire qu'on ne saurait trop l'admirer, et je doute que, dans le temps des triomphes des empereurs de Rome, on ait vu rien de plus éclatant ni de plus riche qu'était toute la cour ; mais surtout on n'a jamais vu dans un si petit endroit tant de diamants, de pierreries, d'or et de broderies que l'on en voyait dans une grande bibliothèque de Récolets [1], au milieu du port de Saint-Jean-de-Luz, où l'on avait étalé tous les meubles et habits qui étaient préparés pour le roi et pour son équipage. Je m'y trouvai un jour que Sa Majesté vint elle-même voir ce spectacle dont elle était ravie ; et M. le duc de Roquelaure étant à la suite, le roi lui demanda qu'est-ce qu'il disait de tout ce qui paraissait dans ce lieu. M. de Roquelaure, avec son accent gascon, lui dit : « Parbleu, sire, il me semble que Moncrot se marie. » Moncrot passait alors pour le plus riche partisan du royaume, et celui qui avait le plus profité des avances qu'il avait faites dans le temps de la guerre, contre lequel il y avait beaucoup de plaintes, et qu'on regardait comme ayant levé des droits fort à la charge du peuple ; il pouvait bien se faire que M. de Roquelaure n'eût pas sujet d'en être content. Cette réponse fit rire toute la compagnie, et rendit le roi un peu pensif. Je ne sais si cette raillerie fit quelque effet sur Sa Majesté ; mais il est certain que, dans la recherche qui fut faite quelques années après sur les partisans, Moncrot fut un des plus exactement recherchés et taxés, et qu'il mourut en prison, n'ayant voulu ou pu payer sa taxe.

Les conférences entre les ministres de France et d'Espagne étant sur leur fin, et tout ayant été concerté et agréé de toutes parts, on prit le jour de l'entrevue des deux rois. Chacun avait ses apparte-

[1] Religieux réformés de l'ordre de Saint-François.

ments séparés, et d'une telle manière si bien disposés, qu'il y avait une grande salle dont une partie était en France et l'autre en Espagne. Les Espagnols meublèrent leurs appartements d'une manière très magnifique; il n'avait point paru en France de si belles tapisseries que celles qui étaient dans tous leurs appartements d'Espagne. Celles de France parurent très peu de chose, quand on examinait et qu'on voyait celles d'Espagne ; et ils remportaient sur cela l'avantage sur nous; mais nous tachâmes de nous dédommager sur les grands festins que l'on avait préparés pour les Espagnols, qui parurent surprenants à cette nation, qui n'avait point encore vu tant de quantité de mets, ni si bien apprêtés. Quant à eux, tout le régal qu'ils firent aux Français, ce ne fut que de vins d'Espagne, de café, de chocolat et du thé et autres liqueurs; rien de fort solide, ni de bon goût dans les plats.

On trouva à propos que l'entrevue du roi d'Espagne et de la Reine sa sœur, se fit un jour plus tôt que celle des deux rois. Le roi d'Espagne partit avec l'infante de Fontarabie, et la reine de Saint-Jean-de-Luz; ils arrivèrent presque à même temps dans l'île de la Conférence. La reine, dès qu'elle vit le roi son frère, s'avança avec un air très content et gracieux, et, ce semble, dans le dessein de saluer son cher frère à la manière de France. Le roi d'Espagne, accoutumé à une plus grande gravité, ne parut pas si sensible. La conversation fut d'une petite heure assez particulière et presque pas entendue par ceux qui s'y trouvèrent. L'infante était à côté de la reine, et Son Eminence après l'infante. Je me trouvai placé derrière M. le Cardinal et dans un endroit où l'on pouvait regarder la porte par laquelle on était entré, et de cette porte, qui était ouverte, on pouvait voir le Cardinal et l'infante ; mais non pas l'endroit où étaient le roi d'Espagne et la reine. Cela avait été ainsi ordonné sans doute, comme il me parut peu de temps après que je vis le roi à cette porte, regardant avec beaucoup

d'attention l'infante. Peu de temps après, l'infante ayant jeté les yeux sur la personne du roi et s'y attachant, le Cardinal lui dit : « *Che vi pare di questo cavaliere*[1] ? » L'infante répondit : « *Me pare muy lindo*[2]; » et en effet le roi était assurément le mieux fait de tout son royaume.

Je me trouvai à la première entrevue des deux rois. Le roi commença le premier à faire un compliment au roi d'Espagne et lui dit, qu'il était bien fâché de lui avoir donné de la peine, et de l'avoir exposé à la fatigue qu'il avait soufferte dans un si long voyage qu'il avait fait, et par l'éloignement où il était de la reine sa femme et de son fils. Le roi d'Espagne répondit, que l'honneur et le plaisir de le voir et l'affection qu'il avait pour sa fille lui avaient fait supporter la fatigue qu'il avait eue, avec plaisir. Le reste de la conversation fut fort court. Le roi d'Espagne était d'une belle taille, assez agréable de visage, mais paraissant avoir peu de santé. Il était si grave qu'il ne regardait personne. Il avait un habit très modeste, mais un très beau diamant à son chapeau.

Les rois se retirèrent chacun dans son royaume, jusqu'au jour qu'on avait arrêté de revenir dans le même endroit pour signer et faire le serment de la paix, remettre l'infante à la reine, mère du roi, et prendre congé chacun pour se retirer tout à fait. Le jour destiné pour le départ des deux rois étant arrivé, chacun, à l'heure marquée, le roi dans son royaume avec Son Eminence et toute la cour, le roi d'Espagne aussi dans son royaume avec don Louis de Haro et tous les grands d'Espagne et autres seigneurs, il y avait une table, au milieu de la salle, d'environ deux ou trois pieds de largeur, où il y avait deux tapis et deux crucifix, l'un dans l'appartement du roi et l'autre dans celui du roi d'Espagne ; on porta à chaque roi un

[1] Que vous semble de ce cavalier ?
[2] Il me semble très bien.

carreau[1], et tous deux s'étant mis à genoux, M. de Lyonne, du côté de France, et Pimentel du côté d'Espagne, commencèrent chacun à lire le contrat de mariage du roi et de l'infante qui avait été dressé en français et en espagnol. Tout ce qu'il y avait de plus considérable était chacun dans le département de son souverain, debout.

La lecture du contrat de mariage fut assez longue ; et quand elle fut finie, chacun des rois fit le serment de paix, chacun sur son crucifix; et après, Son Eminence étant passée dans l'appartement du roi d'Espagne, et don Louis de Haro dans celui de France, chacun des deux ministres présenta aux rois, avec assez de confusion, savoir : le Cardinal, les seigneurs de la cour de France qu'il nommait au roi d'Espagne, et don Louis de Haro, les seigneurs de la cour d'Espagne qu'il nommait au roi. Le roi d'Espagne, après avoir ouï nommer quelques-uns des premiers présentés, demanda au Cardinal lequel était M. de Turenne[2]; et étant venu, il le regarda avec plus d'attention que les autres. Après que toute cette cérémonie fut faite, le roi d'Espagne remit l'infante entre les mains de la reine. Il embrassa l'infante avec quelques larmes qu'il versa, et les deux rois s'étant embrassés et salués, chacun se retira. Le roi conduisit l'infante à deux cents pas au delà de la conférence, où il se trouva un magnifique ambigu[3]. Leurs Majestés s'étant mises à table, il parut que l'infante fut surprise de l'abondance et de la propreté de ce repas; il parut même qu'elle en avait besoin, car elle mangea pendant plus d'une heure au delà de ce qu'on peut exprimer. La cour paraissait fort contente, et l'on se retira à Saint-Jean-de-Luz où la cérémonie du mariage se devait faire.

Nous étions douze évêques à la suite de la cour, et

[1] Coussin carré.

[2] Mademoiselle rapporte dans ses mémoires que le roi d'Espagne dit en voyant Turenne : « Cet homme m'a donné de méchantes heures. »

[3] Repas où l'on sert à la fois des viandes froides et du dessert.

je me trouvais le dernier sacré. C'était à eux à choisir entre eux celui qui ferait le sermon du mariage ; mais tous mes anciens s'en étant excusés, je me trouvai obligé de faire cette fonction à laquelle je ne m'étais pas attendu. M. l'évêque de Bayonne, comme étant l'évêque du lieu, fit le mariage. Il y arriva une contestation qui fit quelque peine, et qu'il n'est pas inutile de remarquer. Ce fut de savoir si MM. les ducs et pairs et maréchaux de France seraient assis pendant la messe et les cérémonies du mariage. Il avait été décidé dans le Conseil du roi qu'ils seraient debout. On n'avait pas prévu, ni même, ce me semble, dû prévoir quelle serait la place et la séance des évêques qui étaient présents. C'était l'usage de leur mettre des bancs à côté de l'Epitre dans le chœur de l'église, et vis-à-vis la place qu'on donnait aux ambassadeurs des têtes couronnées du côté de l'Evangile. Cela avait été ainsi destiné, et, dès le matin, il y avait eu des évêques qui avaient été y prendre leur séance, afin d'éviter la presse qu'il y aurait et la difficulté d'entrer dans l'église. Cependant, comme MM. les ducs virent qu'ils n'avaient point de place désignée, ayant été en demander une qui leur convînt, et en ayant été refusés, n'y ayant pas eu d'exemple pour de semblables cérémonies, ils s'avisèrent de demander qu'on ne donnât pas aux évêques la place qu'on leur avait destinée. La chose ayant été pressamment sollicitée, M. le cardinal Mazarin, pour donner quelque satisfaction à MM. les ducs, envoya faire ôter les bancs préparés pour les évêques. Cela fut aussitôt exécuté, non sans quelque scandale et quelque bruit.

Sur cette expédition, ce qu'il y avait d'évêques se trouvant trop maltraités, ils s'assemblèrent dans la sacristie et prirent la délibération d'aller faire des remontrances à Son Eminence sur un procédé si violent, et on députa M. l'évêque de Rennes, grand aumônier de la reine mère et depuis archevêque d'Auch, et moi, premier aumônier de Monsieur, qui n'avions



pas d'intérêt personnel à l'affaire dont il était question, attendu que nous avions nos places par nos charges, M. de Rennes auprès de la reine mère, et moi auprès de Monsieur. Nous fûmes chez M. le Cardinal ; M. de Rennes, comme plus ancien, porta la parole ; et l'on ne peut, ni plus fortement, ni plus vivement appuyer les intérêts des évêques et leur droit qu'il le fit ; mais Son Eminence était tout à fait disposée à donner à MM. les ducs ce qu'il leur avait déjà accordé, et ne pouvant répondre à toutes les fortes raisons de M. de Rennes, il se retrancha sur ce qu'il dit que c'était la volonté du roi, et que c'était pour éviter des désordres qui ne manqueraient pas d'arriver, si on mettait une si grande distinction et qu'on donnât une si sensible mortification aux ducs et pairs du royaume.

La conversation dura assez longtemps, et M. de Rennes et moi fûmes obligés de sortir sans avoir obtenu nos demandes. Nous fûmes obligés d'aller rendre compte à MM. nos confrères dans la sacristie, et après avoir bien considéré et raisonné sur la matière de laquelle il s'agissait, il fut résolu que les évêques se retireraient, et n'assisteraient pas à cette cérémonie. De sorte qu'il ne resta que M. l'évêque de Bayonne qui, comme évêque du lieu, devait faire la cérémonie du mariage. M. le Cardinal faisait la fonction de grand aumônier. M. de Rennes était dans le sentiment de sortir de l'église, si je l'avais suivi ; mais M. de Langres, qui avait acheté chèrement la charge de grand aumônier de la nouvelle reine, dit qu'il ne voulait pas hasarder de perdre sa charge, et qu'il voulait faire sa fonction d'aumônier. Dans ce temps, le roi et toute la cour étant arrivés, ceux qui avaient des charges demeurèrent dans leurs fonctions, et les autres évêques se retirèrent. La cérémonie se fit dans toutes les formes accoutumées d'être observées en pareilles rencontres.

Cette contestation des ducs et des évêques ne laissa pas de faire quelque éclat ; et un des évêques s'étant

trouvé, l'après-dîner, chez Son Eminence où il y avait des ducs et des maréchaux de France, M. le Cardinal, qui voulut tourner cet incident en raillerie, dit à cet évêque qu'il avait été bien heureux, et que si le roi n'avait pas décidé ce différend, il y serait arrivé de grands désordres; et qu'un maréchal de France, en cas que les évêques n'eussent pas voulu quitter les bancs où ils s'étaient mis, avait pris la résolution de les en faire sortir par force et de leur déchirer leur rochet. Cette bravoure de ce maréchal avait déjà été rendue publique, et on en avait nommé l'auteur, qui n'était pas de ceux qui eussent fait de grandes expéditions à la guerre, ce qui obligea cet évêque de répondre à Son Eminence que ce maréchal aurait pu s'adresser à tel évêque que de sa vie il n'aurait eu une plus chaude occasion[1]. Cette repartie réjouit fort le Cardinal et la compagnie.

Daniel de Cosnac.

Mémoires, éd. du comte Jules de Cosnac (*Société de l'histoire de France*), t. II, p. 36.

LE ROI APRÈS LA MORT DE MAZARIN

Le mariage du roi avait été le triomphe diplomatique de Mazarin et l'apogée de sa politique. Partout, grâce à son sens des réalités, l'influence française prédominait. C'est alors, à ce moment solennel, que Mazarin disparut, seize mois seulement après le traité des Pyrénées, laissant le pouvoir à un jeune roi de vingt-deux ans, impatient de l'exercer. Louis XIV se mit à l'œuvre aussitôt qu'il fut délivré de la tutelle salutaire, mais gênante, du cardinal, et il le fit avec une décision qui surprit son entourage.

Ces premiers jours ne furent occupés qu'à parler des immenses richesses que laissait le cardinal. Le Tellier,

[1] Cet évêque était Cosnac lui-même et le maréchal de Villeroy, ancien gouverneur de Louis XIV.

comme son ami, nous dit alors, à la duchesse de Navailles et à moi, qu'il avait eu trois millions cinq cent mille livres des charges de la maison de la Reine, que le Roi lui avait données et que le ministre avait vendues, jusqu'à celles de lavandière; qu'ainsi cette somme, qui composait une portion de ses trésors, ne venait point de l'épargne. Il nous dit aussi, pour excuser ses grandes richesses et nous montrer qu'elles n'étaient point prises sur le peuple, qu'il faisait de grands ménages et trafics dans ses gouvernements, et particulièrement dans Brouage[1]; qu'il jouissait de plusieurs fonds destinés au payement des ambassadeurs, de l'artillerie, de l'amirauté, et ainsi du reste, qu'il se chargeait d'y satisfaire, et ne le faisait pas, en quoi il est à croire qu'il prenait beaucoup, sans qu'on pût le convaincre de rien prendre à l'épargne. J'ai ouï dire en ce même temps au même Le Tellier, parlant du cardinal, que ce ministre avait eu deux supérieures passions, le désir de la gloire et celui du bien; qu'en mourant, sa grande fortune, dont il parut trop occupé, avait beaucoup diminué le mérite de ses belles actions, et qu'ainsi il avait manqué de remplir l'un de ses désirs pour avoir trop donné à l'autre. Je lui ai ouï dire aussi que deux jours avant que le cardinal mourût il avait voulu écrire son testament et le mettre au net en de beaux termes; que comme il y travaillait il le pressa de le quitter, de peur que cette application ne l'affaiblît trop, et que le cardinal se dépita contre lui et lui dit demi en colère, et pourtant en riant: « Laissez-moi faire, la contrainte que vous me faites est pire que la mort; » et qu'il parut en cet instant parler de la mort comme s'il en eût raillé, mais que dans quelque autre moment il lui avait dit d'un ton fort sérieux : « Voici un étrange passage, Monsieur, car je suis homme et pécheur, et je dois craindre les jugements de Dieu, mais enfin il faut espérer en sa miséricorde. »

[1] Sur la vente du sel.

Ses nièces à qui il laissait de grands trésors ne le regrettèrent guère. Un certain Italien, leur domestique, leur reprochant leur ingratitude, leur dit : « Mesdemoiselles, vous vengez tous les Français de la dureté que M. le cardinal votre oncle a eue pour eux, par celle que vous avez pour lui. » Il disait vrai, car le cardinal Mazarin, généralement parlant, avait un grand mépris pour la nation.

Le Roi succéda au royaume de France le jour de la mort de Louis XIII son père, n'ayant alors que quatre ans, mais on peut dire que le jour de la mort du cardinal fut véritablement celui de son avènement à la couronne, celui où il commença d'être Roi, et de faire voir qu'il était digne de l'être; car ce fut alors qu'il voulut prendre lui-même le soin de toutes ses affaires, et que toutes les grâces qu'il pouvait répandre sur les grands et sur les petits ne dépendissent que de lui. Pour cela il commença de régler sa vie de cette manière.

Il prit la résolution de se lever à huit ou neuf heures, quoiqu'il se couchât fort tard. En quittant le lit il s'occupait à prier Dieu, et à s'habiller. Ses affaires alors l'obligèrent le matin de faire fermer la porte de sa chambre, tant pour vaquer à ce grand travail, que pour éviter la presse. Le maréchal de Villeroi, comme ayant été son gouverneur, et estimé mériter d'être son premier ministre, avait seul la permission de le voir; et dans cette préférence il trouvait la consolation de ses autres privations. Environ à dix heures le Roi entrait au conseil, et y demeurait jusqu'à midi. Ensuite il allait à la messe, et le reste du temps jusqu'à son dîner il le donnait au public, et aux Reines en particulier. Après le repas, il demeurait souvent et assez longtemps avec la famille royale; puis il retournait travailler avec quelques-uns de ses ministres. Il donnait des audiences à qui lui en demandait, écoutait patiemment ceux qui se présentaient pour lui parler. Il prenait des placets de tous ceux qui lui en voulaient

donner, et y faisait réponse à certains jours qui étaient marqués pour cela, comme il y en avait aussi un pour un conseil de conscience qui avait été établi dans le commencement de la régence, qu'il rétablit en ce temps-là. Comme le seul désir de la gloire et de remplir tous les devoirs d'un grand Roi occupait alors son cœur tout entier, en s'appliquant au travail, il commença de le goûter; et l'envie qu'il avait d'apprendre toutes les choses qui lui étaient nécessaires fit qu'il y devint bientôt savant. Son grand sens, et ses bonnes intentions firent connaître les semences d'une science universelle, qui avaient été cachées à ceux qui ne le voyaient pas dans le particulier. Car il parut tout d'un coup politique dans les affaires d'état, théologien dans celles de l'église, exact en celles de finance; parlant juste, prenant toujours le bon parti dans les conseils, sensible aux intérêts des particuliers, mais ennemi de l'intrigue et de la flatterie, et sévère envers les grands de son royaume qu'il soupçonnait avoir envie de le gouverner. Il était aimable de sa personne, honnête et de facile accès à tout le monde, mais avec un air grand et sérieux, qui imprimait le respect et la crainte dans le public, et empêchait ceux qu'il considérait le plus de s'émanciper même dans le particulier, quoiqu'il fût familier et enjoué avec les dames. Une des choses qui put un peu contribuer à faire prendre au Roi cette conduite, fut la réputation qu'avait acquise le Roi d'Angleterre depuis qu'il était remonté sur le trône. Les grandes louanges qu'il entendait lui donner sur la manière dont il gouvernait son royaume, bien moins soumis à ses Rois que le nôtre, lui donnèrent de l'émulation et augmentèrent encore, s'il se pouvait, la passion qu'il avait de se rendre plus grand et plus glorieux que tous les princes, qui avaient jusques ici porté des couronnes.

Mme de MOTTEVILLE.

Mémoires, collec. Michaud et Poujoulat, t. X, p. 507.

LA DISGRACE DE FOUQUET

Lorsque le roi eut commencé à s'acquitter ainsi des principaux de ses devoirs, il ne confia plus aux ministres la décision des affaires de l'état, ou, du moins, il contrôla par une surveillance étroite leur administration. Mazarin avait laissé pour principaux ministres Séguier aux sceaux, Lionne aux affaires étrangères, Le Tellier à la guerre, Fouquet aux finances. Nul d'entre eux ne pouvait ambitionner la première place dans le conseil du roi. Seul, Fouquet aurait pu y prétendre et sans doute il y songea. Mais Colbert réussit à le perdre auparavant dans l'esprit du roi et fut cause de la catastrophe qui ruina si complètement la faveur du surintendant.

On partit pour Nantes quatre jours après. Fouquet fit le voyage avec Lionne, son ami, et Le Tellier mena Colbert avec lui. Ils prirent des cabanes[1] à Orléans et s'embarquèrent sur la Loire. Les courtisans disaient hautement que ce voyage serait fatal à Fouquet ou à Colbert. On voyait assez qu'ils ne pouvaient pas vivre ensemble, et que l'un des deux perdrait bientôt l'autre. Mais le commun avis était que Fouquet serait le plus faible; et le malheureux Roze m'a conté qu'étant à Fontainebleau deux jours avant le voyage de Nantes, il trouva sur le grand escalier de la cour du Cheval blanc Syron de la Sironade, qui lui dit tout bas en passant : « Monsieur Roze, on va faire le procès au surintendant, et il sera pendu. » Roze se mit à rire et passa son chemin.

Mais, pour revenir au voyage, le jeune Brienne avait aussi pris une cabane à Orléans, et y avait donné place à un commis de Nouveau, général des postes. Ils virent passer l'une après l'autre les deux cabanes où étaient les ministres, magnifiquement parées et menées chacune par douze ou quinze rameurs. Le commis de

[1] Choisy veut sans doute dire des *gabares*.

la poste dit en les voyant passer : « L'une de ces deux cabanes fera naufrage à Nantes », voulant faire entendre que ce voyage se faisait pour perdre Fouquet ou Colbert. Brienne le pressa de lui dire ce qu'il en savait, mais il fit le mystérieux, et il y a apparence qu'il en avait seulement ouï parler chez Nouveau, homme de bonne chère, où toute la cour était tous les jours.

Fouquet avait été averti par ses amis il y avait plus d'un mois. Il avait profité de leurs avis, et croyait s'être mis à couvert de l'orage en ouvrant son cœur au roi, et lui parlant cette fois avec sincérité; mais il n'était plus temps. Le roi, outré contre lui d'avoir vu cinq mois durant qu'il le trompait, avait pris ses mesures avec Colbert, et les choses étaient trop avancées pour les changer. Il dissimula à son ordinaire, et il lui fit plus de caresses que jamais. Il fit le voyage en poste à cheval, suivi de M. le Prince et de M. le Duc, de M. de Turenne, de M. de Bouillon, et d'une trentaine de courtisans, et fut régalé en chemin (je crois à Saumur) par Nouveau, général des postes. Il arriva à Nantes le 1er septembre, il alla loger dans le château. Fouquet fit marquer son logis à l'autre bout de la ville; on n'en devina pas d'abord la raison. On a su depuis qu'il y avait dans cette maison un aqueduc sous terre, qui rendait à la rivière, et qu'il songeait à se sauver par là dans Belle-Isle[1], en cas qu'on vînt pour l'arrêter. Il était parti de Fontainebleau avec la fièvre tierce, et la fatigue du voyage avait redoublé ses accès. Le roi, à qui l'on dit qu'il était assez mal, ordonna au comte de Brienne d'aller savoir de ses nouvelles. Le comte arriva dans la maison à trois heures après midi, et trouva Mme la surintendante avec Gourville dans une salle, qui faisait danser devant elle des paysannes de Belle-Isle. Elle lui dit que M. le surintendant ne voyait personne, et qu'il était dans son accès. Il répliqua qu'il fallait

[1] Qui lui appartenait.

qu'il le vît, et qu'il venait lui parler de la part du roi. On le fit monter; il trouva le surintendant couché sur son lit dans des robes de chambre, tremblant la fièvre assez fort. Il lui dit que le roi était en peine de sa santé, et qu'il l'envoyait pour savoir de ses nouvelles. Le surintendant reçut le compliment avec grande joie, et s'écria : « Le roi a bien de la bonté pour moi. » Il pria ensuite Brienne de dire au roi qu'il lui répondait des États de Bretagne; que plusieurs députés l'étaient venus trouver, et qu'ils feraient tout ce que Sa Majesté souhaitait, et au delà. Brienne voulait s'en aller, de peur de l'incommoder. Il le pria de s'asseoir au chevet de son lit, et lui dit avec un air gai : « Monsieur vous êtes de mes amis. » (Ils s'étaient raccommodés depuis trois ou quatre mois, et le surintendant lui avait fait payer seize mille livres sur ce qui lui était dû de ses pensions.) Il lui dit donc : « Vous êtes de mes amis; je vais m'ouvrir à vous. Colbert est perdu, et ce sera demain le plus beau jour de ma vie. » Il lui demanda ensuite s'il n'y avait rien de nouveau à la cour. Brienne lui dit que ce matin-là on n'entrait plus chez le roi par le chemin ordinaire, qu'il fallait passer l'un après l'autre par un petit corridor fort étroit; que Roze, secrétaire du cabinet, écrivait sur une petite table dans ce corridor, et qu'il était obligé de se lever à chaque personne qui passait; que M. de Gêvres, capitaine des gardes du corps en quartier[1], et Chamarante, premier valet de chambre, étaient seuls à la porte du cabinet; que le roi y avait été enfermé tout le matin, et que, quand il était entré dans le cabinet, le roi avait jeté un grand morceau de taffetas vert sur une table couverte de papiers; que tous ces petit changements donnaient à raisonner aux courtisans. Il n'ajouta pas qu'il venait de voir dans sa rue, à cent pas de sa porte, deux mousquetaires qui paraissaient y être par ordre, et qui l'avaient fort exa-

[1] *En quartier*, dont c'était la période, *le quartier*, de service.

miné en passant. Fouquet lui dit que tout cela regardait Colbert; et Brienne n'osa lui dire qu'il n'en croyait rien.

Brienne, étant retourné au château rendre compte de sa commission, trouva l'appartement du roi ouvert à son ordinaire; on ne passait plus par le corridor. Le roi lui ordonna de retourner le soir cher M. le surintendant, et de lui dire qu'il ne manquât pas d'être au conseil le lendemain à sept heures du matin. Brienne n'y alla qu'à onze heures du soir, et trouva Fouquet abattu de corps et d'esprit. La fièvre l'avait extrêmement tourmenté, et il lui était venu tant d'avis et de tant de côtés qu'enfin il avait ouvert les yeux. Toute la rue et les environs de sa maison étaient remplis de mousquetaires. « Monsieur, dit-il à Brienne, on vient de me dire que Chevigny, capitaine aux gardes (ç'a été depuis le fameux P. de Chevigny, Prêtre de l'Oratoire), est monté sur deux grands bateaux avec sa compagnie, pour aller se saisir de Belle-Isle. Gourville me presse de me sauver par l'aqueduc. » Il lui dit alors qu'il y avait un aqueduc dans sa maison, et que, malgré tous les mousquetaires du monde, il pouvait encore gagner la rivière, où un petit bateau l'attendait : c'était être passablement indiscret. « Mais, ajouta-t-il avec fermeté, je n'en veux rien faire, il en faut courir le risque. Je ne puis croire que tout ceci soit contre moi. » Il conta alors à Brienne qu'à Fontainebleau il avait représenté au roi que, le cardinal faisait tout à sa tête et sans observer aucune formalité, il lui avait fait faire beaucoup de choses, dont il pourrait être recherché[1]; que lui en son particulier avait aussi fait des fautes considérables et des dépenses excessives; et que, pour mettre sa conscience et son honneur en sûreté, il suppliait le roi de lui pardonner tout le passé et qu'il était persuadé que Sa Majesté avait eu la bonté de le faire. Il se coucha là-dessus tranquille ou non. Brienne crut, ou fit sem-

[1] Sur lesquelles on pourrait faire des recherches, des enquêtes.

blant de croire tout ce qu'il lui avait dit, et s'en alla. Il y retourna le lendemain à six heures du matin suivant l'ordre du roi, pour faire lever M. le surintendant, afin qu'il fût au château à sept heures du matin précises. Mais il trouva les portes de la maison gardées par les mousquetaires, qui lui dirent que le surintendant était déjà parti pour aller chez le roi. Il vit bien alors que c'était un homme perdu, et il revint au château à toute bride. Fouquet était déjà au conseil, il avait vu les mousquetaires rangés en bataille dans la place, et avait cru que le roi voulait aller à la chasse. Il monta en haut. Le conseil se tint à l'ordinaire; le roi lui demanda encore quatre-ving-dix mille livres pour distribuer aux officiers de la marine. Le Tellier sortit du conseil le premier, et mit dans la main de Boucherat, qui depuis est devenu chancelier et qu'il trouva dans l'antichambre, un petit billet, en lui disant à l'oreille : « Lisez vite, et exécutez. » Boucherat était alors maître des requêtes et conseiller d'honneur au parlement de Paris, et faisait les fonctions de commissaire du roi aux États de Bretagne. Il descendit le degré, ouvrit son billet et y lut ces mots : Le roi vous ordonne d'aller tout à l'heure mettre le scellé chez M. le surintendant », qui descendait lui-même le degré, pendant que Boucherat lisait, et en passant il lui donna le bonjour. Il monta ensuite dans sa chaise pour aller à la messe.

Cependant Artagnan, capitaine-lieutenant des mousquetaires, avait eu ordre du roi de l'arrêter au sortir du conseil, mais hors de l'enceinte du château pour ne pas fâcher le capitaine des gardes du corps. Il l'avait manqué d'un moment, parce qu'ayant vu descendre M. Le Tellier, il l'avait suivi au bout de la cour, où il s'était allé promener sous des arbres avec la Feuillade. Il lui demanda s'il n'y avait rien de changé. Le Tellier lui dit que non, et pendant ce temps-là Fouquet était passé. Artagnan, tout éperdu, courut dans la place qui est dans le château. Il demanda tout bas à Roze s'il

n'avait point vu M. le surintendant. Roze lui dit qu'il était sorti du conseil. Il alla tout courant le chercher, et le trouva dans sa chaise qui allait à la messe. Il lui envoya dire par Maupertuis qu'il eût bien voulu lui dire une parole. Le surintendant sortit aussitôt de sa chaise, et Artagnan, sans perdre de temps, lui dit : « Monsieur, je vous arrête par ordre du roi. » Il ne parut point étonné et lui dit seulement : « Mais, Monsieur d'Artagnan, est-ce bien moi que vous voulez ? — Oui, Monsieur, reprit Artagnan », et sans plus de discours le fit monter dans un carrosse entouré de cent mousquetaires, qui le conduisirent sur le champ au château d'Angers. Boucherat pendant ce temps-là se saisissait de tous ses papiers.

Roze était monté dans la chambre du roi. Il trouva à la porte Maupertuis qui lui dit tout bas : « Monsieur, faites-moi parler au roi. » Roze lui dit de s'adresser aux huissiers de la chambre. Maupertuis dit que les huissiers se moquaient de lui et lui fermaient la porte au nez. Roze lui répliqua qu'il en était bien fâché ; mais Maupertuis lui ayant dit avec fermeté : « Eh bien, Monsieur, vous en répondrez en votre propre et privé nom, » Roze eut peur, et s'avança vers la porte du cabinet du roi. Aussitôt le marquis de Gèvres, Chamarante et quelques autres courtisans lui dirent que le roi voulait être seul. Roze ne laissa pas de gratter à la porte du cabinet. Le roi était enfermé avec M. Le Tellier, et vint ouvrir lui-même la porte, en disant d'un ton chagrin : « Qui est-ce qui est là ? » Roze lui dit que Maupertuis voulait absolument lui parler. On le fit entrer, et il dit au roi que M. le surintendant avait été arrêté. Alors Sa Majesté passa dans la chambre, et dit tout haut aux courtisans qui s'y trouvèrent : « J'ai fait arrêter le surintendant. Il est temps que je fasse moi-même mes affaires. »

L'abbé DE CHOISY.

Mémoires, éd. Lescure, t. I, p. 137.

LES GRANDS-JOURS D'AUVERGNE

Pour asseoir solidement partout son autorité et vaincre toutes les résistances, le roi envoya dans les provinces des tribunaux extraordinaires, connus sous les noms de *Grands-Jours* et composés de magistrats parisiens chargés de connaître et de poursuivre les crimes que des tribunaux ordinaires n'auraient pas pu châtier. C'est ainsi que des Grands-Jours vinrent tenir leurs assises à Clermont, en Auvergne, le 26 septembre 1665. Cette délégation judiciaire était présidée par le président de Novion et avait pour procureur général Talon. Esprit Fléchier, le futur évêque de Nîmes, l'accompagna à la suite du conseiller de Caumartin. C'est lui qui nous a tracé un tableau fameux de cette assemblée. Nous en citerons tout d'abord le début parce que, outre qu'il montre un sentiment de la nature assez rare alors, il peint sur le vif les habitudes d'une ville de province.

Le lendemain, nous partîmes pour Clermont, où tous les Messieurs des Grands-Jours se rendirent avec beaucoup de bruit et autant de magnificence qu'ils purent. Ces deux villes[1] sont éloignées de deux lieues l'une de l'autre, mais le chemin en est si beau, qu'il peut passer pour une longue allée de promenade; il est bordé de faux[2] des deux côtés, plantés à égale distance, qui sont arrosés continuellement de deux ruisseaux d'une eau fort claire et fort vive, qui se font comme deux canaux naturels pour divertir la vue de ceux qui passent, et pour entretenir la fraîcheur et la verdure des arbres. On découvre en éloignement les montagnes du Forez d'un côté, et une grande étendue de prairies qui sont d'un vert bien plus frais et plus vif que celui des autres pays. Une infinité de ruisseaux serpentent dedans, et font voir un beau cristal qui s'écoule à petit bruit dans un lit de la plus belle verdure du monde. On voit de l'autre les montagnes

[1] Riom et Clermont-Ferrand.
[2] Hêtres (*Fagus*.)

d'Auvergne fort proches, qui bornent la vue si agréablement, que les yeux ne voudraient point aller plus loin, car elles sont revêtues d'un vert mêlé qui fait un fort bel effet, et d'ailleurs d'une grande fertilité.

Tout le peuple de Clermont et de Montferrand était sorti de leur ville pour voir passer cette troupe de magistrats qui venaient leur rendre justice; tous les corps assemblés étaient venus au-devant, et les derniers attendaient, d'espace en espace, le temps de débiter leurs harangues, en pleine campagne, remplies, pour la plupart, de lune et de soleil, de grands et de petits jours. Après avoir essuyé toutes ces mauvaises rencontres, nous entrâmes dans la ville, où il fallut encore entendre des harangueurs qui ne voulurent rien perdre de toutes leurs études passées, et qui prétendirent se mettre en réputation par une ostentation fort ennuyeuse de leur méchante éloquence; après quoi chacun se retira bien fatigué dans la maison qu'on lui avait préparée. M. Talon alla d'abord visiter les prisons, pour voir si elles étaient sûres et capables de contenir autant de criminels qu'il espérait en faire arrêter, et, suivant les chambres et les cachots, il minutait déjà les conclusions qu'il devait donner; il fut ensuite au palais pour le faire disposer, et prit tous les soins nécessaires pour mettre la justice en état de se faire craindre.

Le samedi et le dimanche, car nous étions arrivés le vendredi, se passèrent à considérer un peu la ville, ou à entendre une infinité de compliments particuliers des principaux officiers des justices voisines, qui venaient s'humilier devant celle de Paris, et des religieux de différentes couleurs, qui venaient en corps citer saint Paul et saint Augustin, comparer les Grands-Jours au jugement universel, et rapporter tout ce que leur fournit l'Écriture qui peut s'appliquer au sujet de la justice des hommes. Un jésuite à la tête de son collège, et un capucin, le plus vénérable de sa province,

se signalèrent entre les autres à citer les plus beaux endroits des saints pères à la louange des Grands-Jours, et firent voir que saint Augustin et saint Ambroise avaient prophétisé ce qui se passe présentement en Auvergne.

Pour la ville de Clermont, il n'y a guère de ville en France plus désagréable. La situation n'en est pas fort commode, à cause qu'elle est au pied des montagnes. Les rues y sont si étroites, que la plus grande y est la juste mesure d'un carrosse; aussi deux carrosses y font un embarras à faire damner les cochers, qui jurent bien mieux ici qu'ailleurs, et qui brûleraient peut-être la ville s'ils étaient en plus grand nombre, et si l'eau de mille belles fontaines n'était prête d'éteindre le feu. Les maisons y sont assez belles, et, ce qui est admirable, toutes soutenues en l'air, la coutume étant de creuser des caves au-dessous des fondements, qui ne sont appuyés que sur un peu de terre suspendue, et qui tient si ferme qu'il n'en est jamais arrivé aucun accident. En récompense, la ville est bien peuplée; et si les femmes y sont laides, on peut dire qu'elles y sont bien fécondes. C'est une vérité constante qu'une dame qui mourut il y a quelques années, âgée de quatre-vingts ans, fit le dénombrement de ses neveux et nièces, en compta jusqu'au nombre de quatre cent soixante-neuf vivants, et plus de mille autres morts, qu'elle avait vus durant sa vie[1]. J'en ai vu la table généalogique que M. Blaise Pascal, son fils, qui a été si connu par ses inventions mathématiques et par les *Lettres provinciales*, en a fait dresser pour la rareté du fait. Après cela, peut-on douter de la propagation prodigieuse d'Israël pendant le temps de la servitude? Il est vrai que depuis Abraham on n'a point ouï parler d'une postérité aussi nombreuse, et qu'on peut dire qu'elle approche bien

[1] Cette mère de famille se nommait Jeanne Enjobert, femme d'Etienne Pascal.

du nombre des étoiles du ciel. Quoi qu'il en soit, on fait honneur au sacrement, et Dieu donne la plénitude de sa grâce multipliante ; et une dame nous disait un jour fort plaisamment que le jour du jugement n'arriverait chez eux que longtemps après qu'il aurait passé par tout le reste du monde. Cette grande bénédiction continue, et deux ou trois dames que nous avons vues, et qui paraissent encore bien fraîches, comptent le dix-huitième de leurs enfants, et quelques autres, que l'on prenait pour jeunes, ne comptaient pour rien de n'avoir eu que dix garçons. Aussi la vérole, qui est la contagion des enfants, s'étant répandue, s'est enfin lassée dans la ville, et, après en avoir emporté plus de mille, elle s'est retirée de dépit qu'elle a eu qu'il n'y parut pas.

Toutes les dames de la ville vinrent pour rendre leurs respects à nos dames, non pas successivement, mais en troupe. On ne saurait recevoir une visite que la chambre ne soit toute pleine; on ne peut suffire à fournir des chaises : il se passe longtemps à placer tout ce petit monde; vous diriez que c'est une conférence ou une assemblée; tant le cercle est grand. J'ai ouï dire que c'est une grande fatigue de saluer tant de personnes à la fois, et qu'on se trouvait bien embarrassé et devant et après tant de baisers. Comme la plupart ne sont pas faites aux cérémonies de la cour, et ne savent que leur façon de province, elles vont en grand nombre, afin de n'être pas si remarquées, et de se rassurer les unes les autres. C'est une chose plaisante de les voir entrer, l'une les bras croisés, l'autre les bras baissés comme une poupée; toute leur conversation est bagatelle, et c'est un bonheur pour elles quand elles peuvent tourner le discours à leur coutume, et parler des points d'Aurillac[1]. Les échevines rendirent leur visite en corps, et firent le présent de la ville. La personne qui nous parut plus rai-

[1] Dentelles de fil fort réputées alors.

sonnable fut Mme Périer[1]; les louanges que Mme la marquise de Sablé lui donne, la réputation que M. Pascal, son frère, s'était acquise, et sa propre vertu, la rendent très considérable dans la ville, et quelque gloire qu'elle tire de l'estime où elle est, et de la parenté qu'elle a eue, elle serait illustre, quand il n'y aurait point de marquise de Sablé, et quand il n'y aurait jamais eu de M. Pascal.

FLÉCHIER.

Mémoires sur les Grands-Jours, éd. Chéruel et Sainte-Beuve, p. 37.

UN PROCÈS AUX GRANDS-JOURS D'AUVERGNE

Mais les magistrats parisiens ne s'étaient pas déplacés ainsi pour regarder la nature et entendre des harangues provinciales. Ils devaient faire des enquêtes sur les troubles de la province et voulurent débuter par un coup d'éclat en arrêtant un noble fort bien apparenté. La chose n'alla pas toute seule, comme on va le voir. Pourtant après maint incident de procédure, force resta au roi et aux gens de loi, et ceux-ci purent dans la suite, se montrer moins énergiques qu'ils avaient dû l'être au début.

Je remarquai par toute la campagne et dans Clermont, lorsque j'y fus arrivé, que la terreur était générale. Toute la noblesse était en fuite, et il ne restait pas un gentilhomme qui ne se fût examiné, qui n'eût repassé tous les mauvais endroits de sa vie, et qui ne tachât de réparer le tort qu'il pouvait avoir fait à ses sujets, pour arrêter les plaintes qu'on pouvait faire. Il se faisait mille conversions, qui venaient moins de la grâce de Dieu que de la justice des hommes, et qui ne laissaient pas d'être avantageuses, pour être con-

[1] Gilberte Pascal, sœur de Blaise.

traintes. Ceux qui avaient été les tyrans des pauvres devenaient leurs suppliants, et il se faisait plus de restitutions qu'il ne s'en fait au grand jubilé de l'année sainte. La prison de M. de La Mothe de Canillac était le principal sujet de leur épouvante.

A peine étions-nous arrivés, après le 25 septembre, que M. le président et M. Talon conclurent ensemble de faire arrêter M. le vicomte de La Mothe de Canillac, fort considéré par sa qualité dans la province, et, au sentiment de tous, le plus innocent de tous les Canillac. La comparaison que j'en fais avec les autres de son nom ne le justifie pas tout à fait, et ces sortes d'innocents ne veulent dire que moins coupables. L'ordre fut donné au premier huissier de prendre avec lui le prévôt d'Auvergne, avec ses archers, et de ne lui communiquer ses ordres que lorsqu'il faudrait les exécuter, parce qu'il savait qu'il était des intimes amis du vicomte, et qu'il venait même de donner à dîner ce jour-là. Ils allèrent donc ensemble dans la maison, où il était déjà couché, et l'huissier lui ayant intimé ses ordres d'un ton de voix un peu éclatant, comme il a le ton un peu haut, le criminel fut si étonné, qu'il ne sut depuis ce qu'il faisait, si ce n'est qu'il mit entre les mains du prévôt quelques lettres qu'on tient qu'il venait de recevoir d'une maîtresse, car il était homme à galanterie. Il fut conduit dans les prisons de la ville, attendant qu'on lui fit son procès. On l'avait fort raillé à table sur les Grands-Jours ; mais il se trouvait si innocent, qu'il ne se croyait point en danger, et qu'il ne craignait point de s'exposer à la plus sévère justice ; il déplorait même l'obstination de quelques gentilshommes de ses amis qu'il avait avertis de se retirer, et qui demeuraient encore, contre ses avis, dans la province. Voilà comme on s'aveugle dans ses intérêts propres, et particulièrement dans la confiance de son innocence. Cependant il est accusé, il est pris le premier ; il est Canillac ; il a été d'un mauvais parti. Voici le fait :

Dans le temps des guerres civiles, M. de La Mothe, qui avait quelque crédit dans la province, fut sollicité de s'attacher aux intérêts de M. le Prince [1], et reçut une somme d'argent de lui pour lever des troupes de cavalerie. Il employa ses soins et ses amis, et particulièrement un gentilhomme nommé d'Orsonnette, à qui il donna 5.000 francs pour faire quelques compagnies de cavaliers ; et croyant avoir mis ordre à toutes choses, il se rendit auprès de M. le Prince, qui, ne trouvant pas son argent bien employé, et ne voyant pas venir des troupes aussi promptement que l'exigeait la nécessité de ses affaires, en témoigna quelques plaintes et s'emporta contre le vicomte. Lui, qui est assez fier de son naturel, ne souffrit pas les reproches qu'on lui faisait là-dessus, et, se retirant du parti du Prince, se rendit en Auvergne et demanda compte à d'Orsonnette de l'argent qu'il lui avait confié. Ce gentilhomme ne lui rendit ni argent ni cavaliers ; soit qu'il eût considéré qu'il fallait lever des troupes contre le parti du roi, soit qu'il eût besoin de la somme qu'on lui avait remise entre les mains, il n'exécuta point les ordres qu'il avait reçus, et suivit les lois que la fidélité ou la nécessité lui proposèrent. Il fut pourtant contraint de rendre raison de sa conduite, d'avouer la dette et de s'obliger à restituer cet argent. On prétend qu'on lui donna une année entière de terme ; après quoi, faisant difficulté de payer, au lieu d'un procès, il se fit entre eux une querelle de gentilhomme, et la haine croissant avec le temps, ils en vinrent à des voies de fait. Le malheur de l'un et de l'autre fit qu'ils se rencontrèrent accompagnés de leurs domestiques. On tient que M. de La Mothe avait l'avantage du nombre, et que sur cette confiance il attaqua son ennemi, qui, se voyant plus faible, se mit en fuite. Quoi qu'il en soit, M. de La Mothe blessa son ennemi et un de ses gens, tua son fauconnier qui fuyait avec lui ; voilà le fait.

[1] Condé, alors à la tête des mécontents.

L'accusé et l'accusateur sont présentement d'accord, et c'est le procureur général qui lui fait partie au nom du roi.

On a parlé diversement de la conduite de ces Messieurs qui le firent arrêter si subitement. Les uns ont cru que M. le Président a voulu faire voir qu'il suivait aveuglément les intérêts de la justice du roi, et qu'il avait oublié toutes les considérations qui le pouvaient toucher, en arrêtant d'abord un homme qui est dans son alliance; les autres se sont imaginés qu'il avait voulu commencer par un grand exemple, et faire trembler tout le reste de la noblesse, en faisant le procès à un homme de qualité, et qui paraissait le plus innocent de la famille. D'autres ont estimé que le nom de Canillac étant extrêmement décrié à la cour, on ne pouvait pas mieux faire valoir auprès du roi l'autorité des Grands-Jours qu'en arrêtant un gentilhomme de ce nom, quoiqu'il ne fût pas des plus criminels. Je n'entre point dans ces considérations particulières; mais je sais bien que des gens qui jugent fort sagement des choses, ont trouvé que M. le président et M. Talon auraient bien pu consulter les principaux de ces Messieurs sur cette affaire, et principalement M. de Caumartin, qui tenait parmi eux un rang assez considérable, et qu'ils auraient mieux fait de n'épouvanter pas d'abord un grand nombre de gentilshommes qui se retirèrent d'abord après cette prise. En effet, pour ne pas laisser échapper la capture d'un demi-coupable, on fit perdre l'occasion d'arrêter cent criminels ; et tout le monde est d'accord que cette première capture est un bon coup pour le juge, mais non pas pour la justice. Si le fait était comme sa parenté l'expose, il y aurait fort peu à craindre pour lui ; mais je doute fort que les charges soient conformes à leur relation ; et je crois que le nom de Canillac et le malheur d'avoir porté les armes contre le roi seront deux chefs d'accusation tacite qui ne serviront pas beaucoup à le faire absoudre.

Mme de La Mothe, sa femme, avec Mlle sa fille, âgée de onze à douze ans, se jettent tous les jours aux pieds des juges, et implorent toutes les lois, la larme à l'œil ; mais ils plaignent son malheur, sans oser lui donner espérance de le soulager. Le 8 et le 9 octobre, dans l'extrémité de sa douleur, elle est venue, avec toute sa parenté, conjurer M. de Caumartin, qui tient les sceaux, de lui accorder des lettres de rémission et de grâce pour M. son mari, sur un exposé qui fait le cas tout à fait rémissible. Quoique M. de Caumartin eût bien de la disposition à les leur donner, il ne voulut pourtant pas le faire, sans en avoir conféré avec M. le président et M. Talon, qui furent d'avis qu'il ne fallait point en donner; que la cour aurait sujet de se plaindre, et que cela romprait toutes les mesures de la justice. Ils alléguaient deux raisons : la première, que les desseins des Grands-Jours n'étant que d'abréger les procédures et de faire bonne et prompte justice, il fallait éviter toutes les choses qui pouvaient donner lieu aux accusés de chicaner et de reculer le jugement de leurs procès, comme étaient les lettres de grâce ; la seconde, que ce serait une conséquence pour tous les autres criminels, qui prétendraient le même droit. Enfin, ils prétendaient que la déclaration du roi était contraire. Ils proposaient un expédient qui était que M. de Caumartin demandât à voir le procès, pour voir si l'exposé était conforme aux charges, ce qu'ils croyaient ne pouvoir être, et qu'ainsi il éludât adroitement. M. de Caumartin ne trouvait pas cet expédient à propos, parce qu'il est inouï de voir deux fois un procès, une fois comme juge, l'autre fois comme maître des requêtes tenant le sceau. Il alléguait : 1° que la déclaration du roi portait exclusion de toute abolition, mais qu'elle n'excluait pas les rémissions ; 2° que ces lettres qu'on appelle de rémission sont plutôt lettres de justice que de grâce, qu'on ne saurait refuser au dernier des sujets du roi, lorsqu'il expose qu'il s'est trouvé innocemment à quelque meurtre, ou qu'il a tué sans sortir

des bornes d'une juste défense ; 3° qu'étant accusé d'affectation[1], il fallait en ôter le soupçon, faisant les voies de droit libres ; 4° que n'ayant aucune instruction de la cour sur cela, il n'avait qu'à suivre la loi et l'ordonnance, sans qu'on pût le blâmer avec raison ; 5° si l'exposé n'était pas conforme, les témoins ne serviraient de rien ; que s'il l'était, on ne le pouvait condamner, quand il n'aurait pas des lettres. Il parla le matin devant qu'on fût assemblé à l'audience, et tous les conseillers à qui il s'en ouvrit confidemment furent de son avis. Il est vrai que l'ayant proposé avant qu'on eût commencé l'audience, les plus anciens se retirèrent, et dirent qu'ils n'avaient point d'avis à lui donner là-dessus. Il résolut donc d'accorder ces lettres, et trouva cet expédient : il fit passer un appointement[2] entre l'accusé et l'accusateur qui sont d'accord, pour tous les moyens d'obreption[3] et de subreption[4], et réponse à iceux, de n'employer que ce qui est dans le procès, et fit promettre que les lettres scellées seraient d'abord commises entre les mains du greffier, pour être présentées le lendemain. Les lettres furent lues le lendemain samedi, 10 du mois, M. de La Mothe ayant été conduit à l'audience et mis dans la posture accoutumée. Ainsi la grâce fut accordée, sans que le procès fût reculé d'un moment. Chacun informa la cour de son procédé, et M. de Caumartin fut loué de tout le monde, d'avoir donné cette satisfaction à la parenté d'un homme de qualité, et d'avoir satisfait à toute sorte de justice. Nous attendons l'issue du procès[5].

FLÉCHIER

Mémoires des Grands-Jours, éd. Chéruel et Sainte-Beuve, p. 53.

[1] Passion.

[2] Règlement judiciaire sur une affaire avant de la juger au fond.

[3] Omission.

[4] Fausseté.

[5] Il fut jugé le 23 octobre et Canillac condamné pour assassinat fut exécuté.

UNE VISITE A PORT-ROYAL DES CHAMPS

L'histoire de Port-Royal coule, paisible et solitaire, tout le long du XVIIe siècle. Elle devint bruyante seulement quand les passions l'agitèrent et quand la vie de pieuses personnes put prendre aux yeux du roi, excité par des animosités théologiques, une importance qu'elle n'aurait assurément pas eue en des temps moins calmes et lorsque l'autorité souveraine était plus discutée. Quelle était, au juste, l'existence de ces pieux solitaires? Chacun d'eux aurait pu nous le dire, car ils écrivaient beaucoup et ils aimaient à parler de leur thébaïde et de leurs compagnons. Nous avons préféré le demander à un témoin désintéressé, à la Grande Mademoiselle, la cousine germaine de Louis XIV, qui n'obéissait qu'à de rares préjugés, voulait voir par ses yeux et ensuite disait avec franchise ce qu'elle avait aperçu ainsi.

Un jour quelqu'un me dit que le Port-Royal des Champs n'était qu'à deux lieues de Limours, il me prit la plus grande envie du monde d'y aller; il est bon de dire d'où procédait cette curiosité, une abbaye de l'Ordre de Saint-Bernard n'est pas extraordinaire à voir. Jansénius, évêque d'Ypres (et qui était mort en opinion de sainteté par la vie qu'il avait menée, à ce que j'ai ouï dire à ma belle-mère, qui en a fort entendu parler en Flandres lorsqu'elle y était, pendant sa vie, et après sa mort, même je crois qu'elle l'a vu), avait écrit de la grâce sur ce qu'en a dit Saint-Augustin. L'abbé de Saint-Cyran, homme très savant, et qui a aussi fort bien vécu, entra dans la même opinion; le cardinal de Richelieu, soit qu'il appréhendât que ces opinions ne fussent nuisibles à la religion, soit qu'il craignît des gens dont le savoir et la vertu donnaient des lumières nouvelles (on en faisait voir qui avaient été cachées) le fit mettre en prison où il a été jusqu'à la régence, en ce temps la Reine le fit sortir. Cet abbé hantait le couvent du Port-Royal qui

est au faubourg Saint-Jacques. M. Arnauld[1] avait quantité de filles et de sœurs en ce monastère : il s'adonna à la dévotion avec M. d'Andilly son frère et M. Le Maître son neveu, ils étaient très souvent en cette maison où ils servaient Dieu avec grand zèle, et le prochain avec beaucoup de charité; il y allait beaucoup de docteurs les visiter, ainsi par leur moyen il y avait toujours de bons prédicateurs dans l'église du Port-Royal. La France devint fort tranquille, la campagne put être habitée en toute sûreté par les religieuses, et pour les gens du monde; les religieuses du Port-Royal de Paris en envoyèrent en celui des Champs. Ces Messieurs que j'ai nommés se retirèrent au dehors; à leur exemple beaucoup de gens, qui voulaient abandonner le monde, y allèrent, ils se mirent tous à écrire, et firent des traductions admirables; ils travaillaient à leur jardin, et assistaient les pauvres des environs, ils y menaient une vie qui n'est pas ordinaire; ils portaient la pénitence plus loin pour des gens du monde que ne font les religieux qui en ont plus à faire que ces Messieurs, parce qu'ils ménagent plus leurs intérêts que leur conscience et celle de leur prochain. Cela déchaîna contre eux particulièrement les Jésuites, ils les nommèrent Jansénistes, comme on dirait les Calvinistes, afin que ce nom qui a du rapport à l'autre effrayât le monde et les fît passer pour des hérétiques. Comme ce sont des questions de théologie, et qu'il n'appartient pas aux femmes d'en parler ni même à beaucoup d'hommes, c'est à ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et le caractère d'en connaître de les décider. Ce qu'on peut dire des mœurs de cette compagnie, c'est qu'elles sont admirables et d'exemple : ils prêchent et ils écrivent avec la plus belle éloquence du monde, font des ouvrages merveilleux à la gloire de Dieu et des saints. Ils ont

[1] Antoine Arnauld, surnommé le Grand Arnauld (1602-1694). — Arnauld d'Andilly, son frère aîné (1588-1674). — Louis Le Maître de Sacy (1613-1684).

fait depuis la traduction de l'office que l'église fait du Saint-Sacrement, et on dit qu'il n'y a rien qui doive plus convaincre les Huguenots, et prouver par raisons fortes et évidentes les vérités de notre religion à ceux qui sont assez malheureux pour manquer de foi. Leur dévotion est sincère; retirés du commerce du monde, ils sont sans intérêts, sans ambition, et charitables au dernier point : si leur doctrine est mauvaise, il faut espérer qu'avec de bonnes mœurs ils obtiendront par leurs prières les lumières nécessaires pour se reconnaître et la changer. Cette doctrine donc a fait grand bruit dans la Sorbonne, où l'on a condamné des propositions de Jansénius, à quoi la compagnie du Port-Royal a souscrit et s'est soumise à l'église et au Saint-Père avec le dernier respect. Cette dispute a causé beaucoup de scandale à la religion, et les Huguenots en ont tiré de grands avantages, parce que les Jésuites ont écrit des lettres contre leur sévérité, et eux contre les Jésuites sur leur relâchement : en cela il y a eu peu d'esprit de charité. Ceux qui n'aimaient pas les Jésuites disaient que la congrégation mangeait toujours du pain pétri de haine contre MM. Arnauld et Le Maître, parce que leur grand-père avocat célèbre, nommé Marion, plaida contre eux du temps du Roi mon grand-père. Pour moi je ne puis croire cela d'une si illustre compagnie, où il y a eu tant d'habiles gens et de saints personnages : je crois que c'était un zèle ardent pour la gloire de Dieu qui a emporté ces bons pères, et qui les a empêchés d'avoir toute la considération que leurs anciens eussent pu avoir. Assurément il n'y eût jamais moins de prédicateurs qu'ils ont maintenant parmi eux, ni moins de bonnes plumes, et cela paraît par leurs lettres; c'est pourquoi par toutes sortes de raisons, ils eussent mieux fait de ne pas écrire, et si les Jansénistes les eussent tourmentés par leurs écrits ils se doivent défendre par leur silence, et le tort serait demeuré aux autres.

Il y avait à Port-Royal des Champs un petit collège, où l'on recevait des pensionnaires, qui étaient parfaitement élevés en la crainte de Dieu, aux belles-lettres, et en mille sciences qu'on leur apprenait, qui sont nécessaires dans le monde, et pour bien vivre : de sorte que contre l'ordinaire des écoliers qui sortent fort sots du collège, et à qui il faut du temps avant que de parvenir à la société des hommes et des honnêtes gens, ceux-là au sortir de leurs études avaient la même politesse que s'ils eussent été nourris dans la Cour et le grand monde. On fit défenses à ceux qui tenaient le collège de recevoir des enfants, et les ordres furent portés par un exempt des gardes du corps du Roi. En cette rencontre on connut visiblement que les Jésuites avaient agi : on crut aussi que le cardinal de Retz y avait bonne part, parce que l'on croyait qu'il avait des amis particuliers dans le Port-Royal, et cela peut être, il n'est pas extraordinaire qu'un archevêque ait commerce avec des docteurs de Sorbonne; assurément ce qui s'appelle jansénistes ne faisait rien contre le service du Roi. J'allai donc en cette maison du Port-Royal : lorsque j'y arrivai, j'y demandai M. d'Andilly, je le connais, parce qu'il a été secrétaire des commandements de S. A. R. Il y avait plusieurs années que je ne l'avais vu. On me dit qu'il était dans sa chambre; je l'ai voulu voir, je jetai d'abord les yeux sur sa table, il me dit : « Vous êtes curieuse, vous voulez voir à quoi je m'amuse présentement, je traduis quelques endroits des œuvres de sainte Thérèse ». Je l'en remerciai, et lui dis : « J'aime cette sainte extrêmement, et je serais fort aise de voir ce qu'elle a fait en bons termes, jusqu'ici on a mal traduit ses œuvres. » J'entrai dans le couvent, où je trouvai une communauté fort nombreuse, et des religieuses d'une mine dévote, naïve, simple et sans aucune façon; leur église était fort ajustée. Je me promenai par tout le couvent, et je regardais tout, je croyais ne rien voir dans cette maison de ce que j'ai

vu dans les autres, je la trouvai toule pareille à toutes les abbayes réformées de l'Ordre de Saint-Bernard. Ces religieuses furent assez étonnées de ce que je me récriai : « Voilà des saints et des saintes, » lorsque je vis leurs images dans leurs cellules; elles n'osèrent me questionner là-dessus. Lorsque je sortis, M. d'Andilly me dit : « Vous avez vu qu'il y a ici des images des saints, qu'on les prie et qu'on les révère, que nos sœurs ont des chapelets, et que l'on y voit des reliques. » Je lui dis : « Il est vrai que j'avais ouï dire que l'on ne faisait pas cas de cela en ce lieu, et je suis bien aise d'en être éclaircie. » M. d'Andilly me dit : « Vous vous en allez à la Cour, vous prendrez la peine de rendre ce témoignage à la Reine de ce que vous avez vu. » Je l'assurai que je le ferais très volontiers, et lui m'assura des prières de toute la communauté et des siennes, et me tint mille beaux discours pour m'obliger à être dévote. Je m'en allai fort satisfaite de ce que j'avais vu et ouï.

Mlle de MONTPENSIER.

Mémoires, collect. Michaud et Poujoulat, t. IV, p. 244.

LES CARROSSES A CINQ SOLS

La suprême autorité de Louis XIV était de moins en moins contestée et son pouvoir avait vaincu toutes les résistances au dedans. C'est l'époque où la royauté devient la plus entreprenante au dehors et s'engage dans des campagnes où nous ne pouvons pas la suivre. Nous préférons nous borner à marquer ici quelques progrès de la vie quotidienne ou quelques aspects des mœurs du temps. Voici tout d'abord l'inauguration des carrosses à cinq sols imaginés par Blaise Pascal et subventionnés par le duc de Roannez. Ce sont les ancêtres de nos modernes omnibus et leur route, pareille aux lignes actuelles, devait mettre en communication les divers

quartiers de Paris entre eux. Gilberte Pascal va nous dire d'une plume alerte et vive les premiers essais de cette tentative originale.

Comme chacun s'est chargé d'un emploi particulier dans l'affaire des carrosses, j'ai brigué avec empressement celui de vous faire savoir les bons succès, et j'ai eu assez de faveur pour l'obtenir. Ainsi, Monsieur, toutes les fois que vous verrez de mon écriture, vous pourrez vous assurer qu'il y a de bonnes nouvelles.

L'établissement commença samedi à sept heures du matin, mais avec un éclat et une pompe merveilleux. On distribua les sept carrosses dont on a fourni cette première route. On en envoya trois à la porte Saint-Antoine et quatre devant Luxembourg où se trouvèrent en même temps deux commissaires du Châtelet en robe, quatre gardes de M. le grand prévôt, dix ou douze archers de la ville et autant d'hommes à cheval.

Quand toutes les choses furent en état, Messieurs les commissaires proclamèrent l'établissement, et en ayant remontré les utilités, ils exhortèrent les bourgeois de tenir main-forte, et déclarèrent à tout le peuple que si on faisait la moindre insulte la punition serait rigoureuse, et ils dirent tout cela de la part du roi. Ensuite ils délivrèrent aux cochers chacun leurs casaques, qui sont bleues, des couleurs du roi et de la ville, avec les armes du roi et de la ville en broderies sur l'estomac, puis ils commandèrent la marche. Alors il partit un carrosse avec un garde de M. le grand prévôt dedans. Une demi-heure après on en fit partir un autre, et puis les deux autres dans des distances pareilles, ayant chacun un garde qui y demeurèrent tout ce jour-là. En même temps les archers de la ville et les gens de cheval se répandirent dans toute la route. Du côté de la porte Saint-Antoine on pratiqua les mêmes cérémonies, à la même heure, pour les trois carrosses qui s'y étaient rendus ; et on observa les mêmes choses

qu'à l'autre côté pour les gardes, pour les archers et pour les gens de cheval. Enfin la chose a été si bien conduite qu'il n'est pas arrivé le moindre désordre, et ces carrosses-là marchent aussi paisiblement comme les autres.

Cependant la chose a réussi si heureusement que dès la première matinée il y eut quantité de carrosses pleins, et il y alla même plusieurs femmes ; mais l'après-dînée ce fut une si grande foule qu'on ne pouvait en approcher, et les autres jours ont été pareils ; de sorte qu'on voit par expérience que le plus grand inconvénient qui s'y trouve, c'est celui que vous avez appréhendé ; car on voit le monde dans les rues qui attend un carrosse pour se mettre dedans, mais quand il arrive il se trouve plein ; cela est fâcheux, mais on se console, car on sait qu'il en viendra un autre dans un demi-quart d'heure : cependant quand cet autre arrive, il se trouve qu'il est encore plein, et quand cela est arrivé ainsi plusieurs fois, on est contraint de s'en aller à pied ; et afin que vous ne croyez pas que je dis cela par hyperbole, c'est que cela m'est arrivé à moi-même. J'attendais à la porte de Saint-Merry, dans la rue de la Verrerie, ayant grand envie de m'en retourner en carrosse, parce que la traite est un peu longue de là chez mon frère, mais j'eus le déplaisir d'en voir passer cinq devant moi, sans pouvoir y avoir place parce qu'ils étaient tous pleins ; et pendant ce temps-là j'entendais les bénédictions qu'on donnait aux auteurs d'un établissement si avantageux et si utile au public ; et comme chacun disait son sentiment, il y en avait qui disaient que cela était parfaitement bien inventé, mais que c'était une grande faute de n'avoir mis que sept carrosses sur une route ; et qu'il n'y en avait pas pour la moitié du monde qui en avait besoin, et qu'il fallait y en avoir mis pour le moins vingt : j'écoutais tout cela, et j'étais de si mauvaise humeur d'avoir manqué cinq carrosses que j'étais presque de leur sentiment dans ce moment-là. Enfin c'est un

applaudissement si universel que l'on peut dire que jamais rien n'a si bien commencé.

Le premier et le second jour, le monde était rangé sur le Pont-Neuf et dans toutes les rues pour les voir passer, et c'était une chose plaisante de voir tous les artisans cesser leur ouvrage pour les regarder, en sorte que l'on ne fit rien samedi dans toute la route, non plus que si c'eût été une fête. On ne voyait partout que des visages riants, mais ce n'était pas un rire de moquerie, mais un rire d'agrément et de joie, et cette commodité se trouve si grande que tout le monde la souhaite, chacun dans son quartier.

Les marchands de la rue Saint-Denis demandent une route avec tant d'insistance qu'ils parlaient même de présenter requête. On se disposait à leur en donner une dans huit jours; mais hier au matin M. de Roannez, M. de Crenan et M. le grand prévôt étant tous trois au Louvre, le roi s'entretint de cette nouvelle avec beaucoup d'agrément et en s'adressant à ces Messieurs il leur dit : « Et notre route, ne l'établirez-vous pas bientôt ? » Cette parole du roi les oblige de penser à celle de la rue Saint-Honoré et de différer de quelques jours celle de la rue Saint-Denis. Au reste, le roi en parlant de cela dit qu'il voulait qu'on punit rigoureusement ceux qui feraient la moindre insolence, et qu'il ne voulait point qu'on troublât en rien cet établissement.

Voilà en quel état est présentement l'affaire ; je m'assure que vous ne serez pas moins surpris que nous de ce grand succès : il a surpassé de beaucoup toutes nos espérances. Je ne manquerai pas de vous mander exactement tout ce qui arrivera de bon, suivant la charge qu'on m'en a donné, pour suppléer au défaut de mon frère qui s'en serait chargé avec beaucoup de joie s'il pouvait écrire.

Je souhaite de tout mon cœur d'avoir matière pour vous entretenir toutes les semaines, et pour votre

satisfaction et pour d'autres raisons que vous pouvez bien deviner.

Votre très obéissante servante, G. PASCAL.

J'ajouterai[1] à ce que dessus qu'avant-hier, au petit coucher du roi, une batterie dangereuse fut entreprise contre nous par deux personnes de la cour, les plus élevées en qualité et en esprit, qui allait à la ruiner en la tournant en ridicule et qui eut donné lieu d'entreprendre tout; mais le roi y répondit si obligeamment et si sèchement pour la beauté de l'affaire et pour nous, qu'on rengaina promptement. Je n'ai plus de papier, Adieu, je suis tout à vous.

Gilberte (PASCAL, M[me] PÉRIER).

Lettres, opuscules et mémoires, publiés par P. Faugère. p. 80.

GALANTERIES BOURGEOISES : UNE QUÊTE A L'ÉGLISE

Les gens que nous voyons se plaindre ainsi des *carrosses à cinq sols* sont les bourgeois et gens du commun, qui ont encore l'habitude de se servir de ce genre de locomotion, plus perfectionné qu'au temps de Pascal, mais sujet toujours à quelques caprices. Nous les surprenons ainsi dans l'intimité d'un des actes de leur existence. Que ne pouvons-nous les saisir encore de la sorte dans le train quotidien de leur manière de vivre et de leurs habitudes. Les gens heureux n'ont pas d'histoire, dit-on. Ceci n'est qu'à moitié vrai, mais l'histoire néglige volontiers les petites gens, non parce qu'ils sont heureux, mais parce qu'elle pense n'avoir pas assez à en dire. Par bonheur que le roman y supplée, et c'est lui qui, par la plume de Furetière, va nous décrire ci-dessous une scène des mœurs bourgeoises de l'époque.

[1] Cette apostille est de Blaise Pascal.

Je dirai seulement que c'est le centre de toute la galanterie bourgeoise du quartier, et qu'elle est très fréquentée, à cause que la licence de causer y est assez grande. C'est là que, sur le midi, arrive une caravane de demoiselles à fleur de corde[1], dont les mères, il y dix ans, portaient le chaperon[2], qui était la vraie marque et le caractère de la bourgeoisie, mais qu'elles ont tellement rogné petit à petit, qu'il s'est évanoui tout à fait. Il n'est pas besoin de dire qu'il y venait aussi des muguets et des galants, car la conséquence en est assez naturelle : chacune avait sa suite plus ou moins nombreuse, selon que sa beauté ou son bonheur les y attirait.

Cette assemblée fut bien plus grande que de coutume un jour d'une grande fête qu'on y solennisait. Outre qu'on s'y empressait par dévotion, les amoureux de la symphonie y étaient aussi attirés par un concert de vingt-quatre violons de la grande bande ; d'autres y couraient pour entendre un prédicateur poli[3]. C'était un jeune abbé sans abbaye, c'est-à-dire un tonsuré de bonne famille, où l'un des enfants est toujours abbé de son nom. Il avait un surplis ou rochet[4] bordé de dentelle, bien plissé et bien empesé ; il avait la barbe bien retroussée, ses cheveux étaient fort frisés, afin qu'ils parussent plus courts, et il affectait de parler un peu gras, pour avoir le langage plus mignard. Il voulait qu'on jugeât de l'excellence de son sermon par les chaises, qui y étaient louées deux sous marqués. Aussi avait-il fait tout son possible pour mendier des auditeurs, et particulièrement des gens à carrosse.

[1] Terme du jeu de paume, qui se disait quand la balle frisait la corde et allait sortir du jeu.

[2] « C'était un bonnet qui avait un bourrelet sur le haut et une queue pendante sur les épaules » (*Dict. Acad.*, 1694).

[3] On s'accorde à voir dans cette esquisse le portrait de l'abbé Cottin ou de l'abbé Cassagne, ridiculisés par Boileau.

[4] Le surplis et le rochet sont deux vêtements ecclésiastiques différents. Le surplis en mousseline a des manches larges et des ailes dans le dos. Le rochet a des manches étroites et sert surtout aux évêques.

Il avait envoyé chez tous ses amis les prier d'y assister, ayant fait pour cela des billets semblables à ceux d'un enterrement, hormis qu'ils n'étaient pas imprimés.

Une belle fille qui devait y quêter ce jour-là y avait encore attiré force monde, et tous les polis qui voulaient avoir quelque part en ses bonnes grâces y étaient accourus exprès pour lui donner quelque grosse pièce dans sa tasse : car c'était une pierre de touche pour connaître la beauté d'une fille ou l'amour d'un homme que cette quête. Celui qui donnait la plus grosse pièce était estimé le plus amoureux, et la demoiselle qui avait fait la plus grosse somme était estimée la plus belle. De sorte que, comme autrefois, pour soutenir la beauté d'une maîtresse, la preuve cavalière était de se présenter la lance à la main en un tournoi contre tous venants, de même la preuve bourgeoise était en ces derniers temps de faire présenter sa maîtresse la tasse à la main en une quête, contre tous les galants.

Certainement la quêteuse était belle, et si elle eût été née hors la bourgeoisie, je veux dire si elle eût été élevée parmi le beau monde, elle pouvait donner beaucoup d'amour à un honnête homme. N'attendez pas pourtant que je vous la décrive ici, comme on a coutume de faire en ces occasions ; car, quand je vous aurais dit qu'elle était de la riche taille, qu'elle avait les yeux bleus et bien fendus, les cheveux blonds et bien frisés, et plusieurs autres particularités de sa personne, vous ne la reconnaîtriez pas pour cela, et ce ne serait pas à dire qu'elle fût entièrement belle ; car elle pourrait avoir des taches de rousseur ou des marques de petite vérole. Témoin plusieurs héros et héroïnes, qui sont beaux et blancs en papier et sous le masque de roman, qui sont bien laids et bien basanés en chair et en os et à découvert. J'aurais bien plutôt fait de vous la faire peindre au devant du livre, si le libraire en voulait faire la dépense. Cela serait bien aussi nécessaire que tant de figures, tant de combats,

de temples et de navires, qui ne servent de rien qu'à faire acheter plus cher les livres. Ce n'est pas que je veuille blâmer les images, car on dirait que je voudrais reprendre les plus beaux endroits de nos ouvrages modernes [1].

Je reviens à ma belle quêteuse, et pour l'amour d'elle je veux passer sous silence (du moins jusqu'à une autre fois) toutes les autres aventures qui arrivèrent cette journée-là dans cette grande assemblée de gens enrôlés sous les étendards de la galanterie. Cette fille était pour lors dans son lustre, s'étant parée de tout son possible, et ayant été coiffée par une demoiselle suivante du voisinage, qui avait appris immédiatement de la Prime. Elle ne s'était pas contentée d'emprunter des diamants, elle avait aussi un laquais d'emprunt qui lui portait la queue, afin de paraître davantage. Or, quoique cela ne fût pas de sa condition, néanmoins elle fut bien aise de ménager cette occasion de contenter sa vanité; car on ne doit point trouver à redire à tout ce qui se fait pour le service et l'avantage de l'Église. Quant à son meneur, c'était le maître clerc du logis, qu'elle avait pris par nécessité autant que par ostentation; car le moyen sans cela de traverser l'Église sur des chaises, sur lesquelles on entendait le sermon, à moins que d'avoir une assurance de danseur de corde? Avec ces avantages, elle fit fort bien le profit de la sacristie; mais avant que je la quitte, je suis encore obligé de vous dire qu'elle était fort jeune, car cela est nécessaire à l'Histoire, comme aussi que son esprit avait alors beaucoup d'innocence, d'ingénuité ou de sottise. Je n'ose dire assurément laquelle elle avait de ces trois belles qualités; vous en jugerez vous-même par la suite.

A cette solennité se trouva un homme amphibie, qui était le matin avocat et le soir courtisan; il portait

[1] C'était la mode, en effet, de mettre de belles figures dans les livres, et le poète La Serre, en particulier, était renommé pour cela.

le matin la robe du Palais pour plaider ou écouter, et le soir il portait les grands canons et les galands [1] d'or, pour aller cajoler les dames. C'était un de ces jeunes bourgeois qui, malgré leur naissance et leur éducation, veulent passer pour des gens du bel air, et qui croyent, quand ils sont vêtus à la mode et qu'ils méprisent ou raillent leur parenté, qu'ils ont acquis un grand degré d'élévation au-dessus de leurs semblables. Celui-ci n'était pas reconnaissable quand il avait changé d'habit. Les cheveux assez courts, qu'on lui voyait le matin au Palais, étaient couverts le soir d'une belle perruque blonde, très fréquemment visitée par un peigne qu'il avait plus souvent à la main que dans sa poche. Son chapeau avait pour elle un si grand respect, qu'il n'osait presque jamais lui toucher. Son collet de manteau était bien poudré, sa garniture fort enflée, son linge orné de dentelle ; et ce qui le parait le plus était que, par bonheur, il avait un porreau [2] au bas de la joue, qui lui donnait un honnête prétexte d'y mettre une mouche. Enfin il était ajusté de manière qu'un provincial n'aurait jamais manqué de le prendre pour modèle pour se bien mettre. Mais j'ai eu tort de dire qu'il n'était pas reconnaissable : sa mine, son geste, sa contenance et son entretien le faisaient assez connaître, car il est bien plus difficile d'en changer que de vêtement, et toutes ses grimaces et affectations faisaient voir qu'il n'imitait les gens de la cour qu'en ce qu'ils avaient de défectueux et de ridicule. C'est ce qu'on peut dire, en passant, qui arrive à tous les imitateurs, en quelque genre que ce soit.

Cet homme donc n'eut pas sitôt jeté les yeux sur Javotte (tel était le nom de la demoiselle charitable qui quêtait) qu'il en devint fort passionné, chose pour lui fort peu extraordinaire, car c'était, à vrai dire, un

[1] *Canons*, ruches empesées qui ornaient le bas de la culotte. — *Galands*, nœuds de rubans aux habits.

[2] Verrue.

amoureux universel. Néanmoins, pour cette fois, l'amour banda son arc plus fort, ou le tira de plus près, de sorte que la flèche enfonça plus avant dans son cœur qu'elle n'avait accoutumé. Je ne vous saurais dire précisément quelle fut l'émotion que son cœur sentit à l'approche de cette belle (car personne pour lors ne lui tâta le pouls), mais je sais bien que ce fut ce jour-là précisément qu'il fit un vœu solennel de lui rendre service. Bientôt après, une heureuse occasion s'en présenta tout à propos. Elle vint quêter à un jeune homme qui était auprès de lui. C'était un autre petit clerc du logis, très malicieux, qui était en colère contre elle parce qu'elle avait retiré les clefs de la cave des mains d'une servante qui lui donnait du vin. Comme il vit qu'elle faisait vanité de faire voir que sa tasse était pleine d'or et de grosses pièces blanches, il tira de sa poche une poignée de deniers; il en arrosa sa tasse pour lui faire dépit et couvrit toutes les pièces qu'elle étalait en parade. La quêteuse en rougit de honte et du doigt elle écarta le plus qu'elle pût cette menue monnaie, qui, malgré toute son adresse, ne parût encore que trop. Ce fut alors que Nicodème (ainsi s'appelait le nouveau blessé), lui présentant une pistole[1] feignit de lui en demander la monnaie; mais il ne fit que retirer de la tasse les deniers, et il lui donna le reste en pur don.

FURETIÈRE.

Le roman bourgeois, éd. Ed. Fournier (*Bibl. elzévirienne*), 1854, in-12, p. 30.

MÉSAVENTURES D'UN GALANT ÉCONDUIT

Sans doute le romancier, quand il raconte de la sorte quelque scène bourgeoise, a le tort d'appuyer un peu trop fort

[1] La pistole valait dix francs et le denier n'était que la douzième partie d'un sou.

sur certains traits. C'est encore, et même davantage, le défaut du tableau burlesque cité plus bas. Mais, à côté de remarques évidemment exagérées, que de choses justes, que d'incidents qui évoquent la véritable manière de vivre, les habitudes et les intérieurs d'autrefois. C'est là ce qu'il faut voir surtout dans le récit de Furetière, qui serait simplement plaisant à ne le lire qu'en passant, mais qui devient instructif à le suivre en dégageant la scène d'intérieur qu'il représente.

Cependant Nicodème, qui ne savait rien de ces nouveaux incidents, alla le soir même voir Javotte sa vraie maîtresse; et ayant mis des canons blancs, s'étant bien frisé et bien poudré, il arriva en chaise fort gai, retroussant sa moustache, et gringottant un air nouveau. Il rencontra dans la salle la mère et la fille, toutes deux bourgeoisement occupées à ourler quelque linge pour achever le trousseau de l'accordée. Le froid accueil qu'elles lui firent le surprit un peu, et commençant la conversation par l'ouvrage qu'elles tenaient : « Certes, ma bonne maman, lui dit-il, notre fille nous aura bien d'obligation, car je me doute bien que ce linge, à quoi vous travaillez, est pour elle. » La prétendue belle-mère lui répondit assez brusquement : « Oui, Monsieur, c'est pour elle, mais il vous passera bien loin du nez. Je vous trouve bien hardi de venir encore céans, après nous avoir voulu affronter[1]. Là, là, ma fille est jeune et ne manquera pas de partis ; nous ne sommes pas des personnes à aller plaider à l'officialité[2] pour avoir un gendre. Allez trouver votre autre maîtresse à qui vous avez promis mariage. Nous ne voulons pas être cause qu'elle soit déshonorée. » Nicodème, encore plus étonné, jura qu'il n'avait aucun engagement qu'avec sa fille. « Vraiment, reprit aussitôt la procureuse[3], il nous en ferait bien accroire, si nous n'avions de quoi le convaincre. » Et appelant sa servante, elle lui dit : « Julienne, allez quérir un papier

[1] « Tromper sous prétexte de bonne foi ». (*Dict. Acad.*, 1694).

[2] Tribunal ecclésiastique qui connaissait des procès pour mariages.

[3] Femme d'un procureur.

qui est là haut sur le manteau de la cheminée, que je lui fasse voir son bec jaune. » Quand il fut apporté : « Tenez, dit-elle, voyez si je parle par cœur. » Nicodème pensa tomber de son haut en le lisant ; car il connaissait le cœur de Lucrèce, et il ne pouvait concevoir qu'une si fière personne voulût plaider à l'officialité pour avoir un mari. Il savait qu'elle n'avait reçu sa promesse qu'en riant, et sans fonder sur cela aucune espérance ni dessein de mariage. Aussi n'en avait-elle point parlé depuis ; de sorte qu'il s'imagina que cela n'était point fait par son ordre. Il dit donc à sa belle-mère : « Voilà une pièce que quelque ennemi me joue ; s'il ne tient qu'à cela, je vous apporte dès demain une main levée de cette opposition par-devant notaires. »

« Je n'ai que faire, répondit-elle, de notaires ni d'avocats, je ne veux point donner ma fille à ces débauchés et à ces amoureux des onze mille vierges. Je veux un homme qui soit bon mari, et qui gagne bien sa vie. »

Nicodème qui ne trouvait pas là grande satisfaction, et d'ailleurs impatient de savoir la cause de cette brouillerie, prit congé d'elles peu de temps après. Il ne fut pas assez hardi pour saluer en sortant sa maîtresse, de la manière qu'il est permis aux amants déclarés. Pour Javotte, elle se contenta de lui faire une réverence muette ; mais en se levant elle laissa tomber un peloton de fil et ses ciseaux qui étaient sur sa jupe. Nicodème se jette aussitôt avec précipitation à ses pieds pour les relever, Javotte se baisse de son côté pour le prévenir ; et se reculant tous deux en même temps, leurs deux fronts se heurtent avec telle violence qu'ils se firent chacun une bosse. Nicodème, au désespoir de ce malheur, voulut se retirer promptement ; mais il ne prit pas garde à un buffet boîteux qui était derrière lui, qu'il choqua si rudement qu'il en fit tomber une belle porcelaine, qui était une fille unique fort estimée dans la maison. Là-dessus la mère

éclate en injures contre lui; il fait mille excuses, et en veut ramasser les morceaux pour en renvoyer une pareille. Mais en marchant brusquement avec des souliers neufs sur un plancher bien frotté, et tel qu'il devait être pour des fiançailles, le pied lui glissa; et comme en ces occasions on tâche à se retenir à ce qu'on trouve, il se prit aux houppes des cordons qui tenaient le miroir attaché; or le poids de son corps les ayant rompus, Nicodème et le miroir tombèrent en même temps. Le plus blessé des deux néanmoins, ce fut le miroir, car il se cassa en mille pièces; Nicodème en fut quitte pour deux contusions assez légères. La procureuse s'écriant plus fort qu'auparavant, lui dit : « Qui m'a amené ici ce ruine-maisons ? Ce brise-tout ? » Et se met en état de le chasser avec le manche du balai. Nicodème tout honteux gagna la porte de la salle; mais étant en colère, il l'ouvrit avec tant de violence, qu'elle alla donner contre un theorbe [1] qu'un voisin avait laissé contre la muraille, qui fut entièrement brisé. Bien lui en prit qu'il était tard; car en plein jour, au bruit que faisait la procureuse, la huée aurait fait courir les petits enfants après lui. Il s'en alla donc également rouge de honte et de colère et à cause de l'heure ne pouvant rien faire ce soir-là, il se résolut d'attendre au jour d'après à voir Lucrèce.

FURETIÈRE.

Le roman bourgeois, éd. Ed. Fournier (*Bibl. elzévirienne*), p. 96.

LE SPECTACLE EN PROVINCE

Sous la plume de Scarron comme sous celle de Furetière les incidents comiques ne sont pas épargnés, et d'autant que,

[1] On prononçait *thuorbe* (*Dict. Acad.*, 1694). Espèce de luth à long manche qui servait à accompagner la voix.

outre son humeur qui le poussait vers le plaisant des choses, il faisait profession de retracer l'existence des pauvres comédiens nomades, dans ce *Roman comique* qui est resté l'histoire des mésaventures des acteurs provinciaux au temps du grand Roi. On ne saurait oublier que Molière mena cette vie et en connut les mésaventures. Ce qu'elles furent, il serait impossible de le dire ici. Du moins y trouvera-t-on le tableau pittoresque et animé d'une représentation provinciale, troublée, comme il arrivait souvent, par un incident futile qui mettait les spectateurs aux prises et les acteurs aux abois.

La pauvre troupe n'avait pas encore bien fait ses affaires dans la ville du Mans, mais un homme de condition, qui aimait fort la comédie, suppléa à l'humeur chiche des Manceaux. Il avait la plus grande partie de son bien dans le Maine, avait pris une maison dans le Mans, et y attirait souvent des personnes de condition de ses amis, tant courtisans que provinciaux, et même quelques beaux esprits de Paris, entre lesquels il se trouvait des poètes du premier ordre ; enfin, il était une espèce de Mécénas moderne. Il aimait passionnément la comédie et tous ceux qui s'en mêlaient ; c'est ce qui attirait tous les ans dans la capitale du Maine les meilleures troupes de comédiens du royaume.

Ce seigneur que je vous dis arriva au Mans dans le temps que nos pauvres comédiens en voulaient sortir, mal satisfaits de l'auditoire manceau : il les pria d'y demeurer encore quinze jours pour l'amour de lui ; et, pour les y obliger, il leur donna cent pistoles, et leur en promit autant quand ils s'en iraient. Il était bien aise de donner le divertissement de la comédie à plusieurs personnes de qualité de l'un et l'autre sexe qui arrivèrent au Mans dans le même temps, et qui y devaient faire quelque séjour à sa prière.

Ce seigneur, que j'appellerai le marquis d'Orsé[1], était grand chasseur, et avait fait venir au Mans son équipage de chasse, qui était un des plus beaux qui

[1] Les commentateurs croient que c'était le comte de Tessé.

fut en France. Les landes et les forêts du Maine font un des plus agréables pays de chasse qui se puisse trouver dans tout le reste de la France, soit pour le cerf, soit pour le lièvre. En ce temps-là, la ville du Mans se trouva pleine de chasseurs que le bruit de cette grande fête y attira, la plupart avec leurs femmes, qui furent ravies de voir les dames de la cour pour pouvoir en parler le reste de leurs jours auprès de leur feu.

Ce n'est pas une petite ambition aux provinciaux que de pouvoir dire quelquefois qu'ils ont vu en tel lieu et en tel temps des gens de la cour dont ils prononcent toujours le nom tout sec, comme, par exemple : « Je perdis mon argent contre Roquelaure ; Créqui a tant gagné ; Coëtquin court le cerf en Touraine ; » et, si on leur laisse quelquefois entamer un discours de politique ou de guerre, ils ne déparlent pas (si j'ose ainsi dire) jusqu'à ce qu'ils aient épuisé la matière autant qu'ils en sont capables. Finissons la digression. Le Mans donc se trouva plein de noblesse grosse et menue. Les hôtelleries furent pleines d'hôtes, et la plupart des gros bourgeois qui logèrent des personnes de qualité ou de nobles campagnards de leurs amis salirent en peu de temps tous leurs draps fins et leur linge damassé.

Les comédiens ouvrirent leur théâtre en humeur de bien faire, comme des comédiens payés par avance... Ce jour-là on joua le *Dom Japhet*[1], ouvrage de théâtre aussi enjoué que celui qui l'a fait a sujet de l'être peu. L'auditoire fut nombreux, la pièce fut bien présentée, et tout le monde fut satisfait, à la réserve du désastreux Ragotin. Il vint tard à la comédie ; et, pour la punition de ses péchés, il se plaça derrière un gentilhomme provincial à large échine, et couvert d'une grosse casaque qui grossissait beaucoup sa figure. Il était d'une taille si haute au-dessus des plus grandes,

[1] *Dom Japhet d'Arménie*, comédie de Scarron lui-même.

que, quoiqu'il fut assis, Ragotin, qui n'était séparé de lui que d'un rang de sièges, crut qu'il était debout; il lui cria incessamment qu'il s'assit comme les autres, ne pouvant croire qu'un homme assis ne dût pas avoir sa tête au niveau de toutes celles de la compagnie. Ce gentilhomme, qui se nommait la Baguenodière, ignora longtemps que Ragotin parlât à lui. Enfin Ragotin l'appela monsieur à la plume verte, et comme véritablement il en avait une bien touffue, bien sale et peu fine, il tourna la tête, et vit le petit impatient qui lui dit assez rudement qu'il s'assit. La Baguenodière en fut si peu ému qu'il se retourna vers le théâtre comme si de rien n'eût été. Ragotin lui cria une seconde fois de s'asseoir. Il tourna encore la tête vers lui, le regarda, et se retourna vers le théâtre. Ragotin recria; la Baguenodière tourna la tête pour la troisième fois, regarda son homme, et pour la troisième fois se retourna vers le théâtre. Tant que dura la comédie, Ragotin lui cria de même force qu'il s'assit, et la Baguenodière le regarda toujours d'un même flegme, capable de faire enrager tout le genre humain. On eût pu comparer la Baguenodière à un grand dogue, et Ragotin à un roquet qui aboie après lui. Enfin tout le monde prit garde à ce qui se passait entre le plus grand et le plus petit homme de la compagnie, et tout le monde commença d'en rire dans le temps que Ragotin commença d'en jurer d'impatience, sans que la Baguenodière fit autre chose que de le regarder froidement. Ce la Baguenodière était le plus grand homme et le plus grand brutal du monde; il demanda avec sa froideur accoutumée à deux gentilhommes qui étaient auprès de lui de quoi ils riaient. Ils lui dirent ingénument que c'était de lui et de Ragotin, et pensaient bien par là le congratuler plutôt que de lui déplaire. Ils lui déplurent pourtant, et un : « Vous êtes de bons sots », que la Baguenodière, d'un visage refrogné, leur lâcha assez mal à propos, leur apprit qu'il prenait assez mal la chose, et les obligea à lui

répartir, chacun pour sa part, d'un grand soufflet. La Baguenodière ne put d'abord que les pousser des coudes à droite et à gauche, ses mains étant embarrassées dans sa casaque, et, avant qu'il les eut libres, les gentilshommes, qui étaient frères et fort actifs de leur naturel, lui donnèrent une demi-douzaine de soufflets, dont les intervalles furent par hasard si bien compensés, que ceux qui les entendirent sans les voir donner crurent que quelqu'un avait frappé six fois des mains l'une contre l'autre à intervalles égaux. Enfin la Baguenodière tira ses mains de dessous sa lourde casaque; mais, pressé comme il était des deux frères qui le gourmaient comme des lions, ses longs bras n'eurent pas leurs mouvements libres. Il voulut reculer, et il tomba à la renverse sur un homme qui était derrière lui, et le renversa lui et son siège sur le malheureux Ragotin, qui fut renversé sur un autre, qui fut renversé sur un troisième, et ainsi de suite jusqu'où finissaient les sièges, dont une file entière fut renversée comme des quilles.

Le bruit des tombants, des dames foulées, des belles qui avaient peur, des enfants qui criaient, des gens qui parlaient, de ceux qui riaient, de ceux qui se plaignaient et de ceux qui battaient des mains, fit une rumeur infernale. Jamais un aussi petit sujet ne causa de plus grands accidents; et ce qu'il y eut de merveilleux, c'est qu'il n'y eut pas une épée de tirée, quoique le principal démêlé fût entre des personnes qui en portaient, et qu'il y en eût plus de cent dans la compagnie. Mais ce qui fut encore plus merveilleux, c'est que la Baguenodière se gourma et fut gourmé sans s'émouvoir non plus que de l'affaire du monde la plus indifférente; et de plus, on remarqua que, de toute l'après-dînée, il n'avait ouvert la bouche que pour dire les quatre malheureux mots qui lui attirèrent cette grêle de souffletades, et ne l'ouvrit pas jusqu'au soir, tant ce grand homme avait de flegme et une taciturnité proportionnée à sa taille.

Ce hideux chaos de tant de personnes et de sièges mêlés les uns dans les autres fut longtemps à se débrouiller. Tandis que l'on y travaillait, et que les plus charitables se mettaient entre la Baguenodière et ses ennemis, on entendit des hurlements effroyables qui sortaient comme de dessous terre. Qui pouvait-ce être que Ragotin ? En vérité, quand la fortune a commencé de persécuter un misérable, elle le persécute toujours. Le siège du pauvre petit était justement posé sur l'ais qui couvre l'égout du tripot. Cet égout est toujours au milieu, immédiatement sous la corde. Il sert à recevoir l'eau de la pluie, et l'ais qui le couvre se lève comme un dessus de boîte. Comme les ans viennent à bout de toutes choses, l'ais de ce tripot où se faisait la comédie était fort pourri, et s'était rompu sous Ragotin, quand un homme honnêtement pesant l'accabla de son poids et de son siège. Cet homme fourra une jambe dans le trou où Ragotin était tout entier ; cette jambe était bottée et l'éperon en piquait Ragotin à la gorge, ce qui lui faisait faire ces furieux hurlements que l'on ne pouvait deviner. Quelqu'un donna la main à cet homme, et, dans le temps que sa jambe, engagée dans le trou, changea de place, Ragotin lui mordit le pied si serré, que cet homme crut être mordu d'un serpent et fit un cri qui fit tressaillir celui qui le secourait, qui de peur en lâcha prise. Enfin il se reconnut, redonna la main à cet homme qui ne criait plus parce que Ragotin ne le mordait plus, et tous deux ensemble déterrèrent le petit, qui ne vit pas plutôt la lumière du jour, que, menaçant tout le monde de la tête et des yeux, et principalement tous ceux qu'il vit rire en le regardant, il se fourra dans la presse de ceux qui sortaient, méditant quelque chose de bien glorieux pour lui et bien funeste pour la Baguenodière.

Je n'ai pas su de quelle façon la Baguenodière fut accommodé avec les deux frères, si tant il y a qu'il le fut ; du moins n'ai-je pas entendu dire qu'ils se soient depuis rien fait les uns aux autres.

Et voilà ce qui troubla en quelque façon la première représentation que firent nos comédiens devant l'illustre compagnie qui se trouvait lors dans la ville du Mans.

SCARRON

Le roman comique, éd. Victor Fournel (*Bibl. elzévirienne*), t. II, p. 68.

INCIDENT DE VOYAGE

Pour se rendre ainsi de ville en ville, les pauvres comédiens nomades devaient courir de gîte en gîte et vivre au hasard des chemins. Ce qu'était pareille existence et ce qu'elle apportait d'imprévu dans un temps où il n'était pas rare, Scarron a essayé de le dire. Nous citerons seulement un mauvais tour joué ainsi par les comédiens ambulants, au cours de leurs pérégrinations, car ils ne pâtissaient pas seulement des rebuffades du public, il savaient aussi s'égayer à ses dépens à l'occasion, et ceci prouvera la malice dont ils étaient capables.

Ils n'allèrent donc pas loin, et, ayant trouvé dans le prochain bourg une hôtellerie qui n'était par encore fermée, ils y demandèrent à coucher. On les mit dans une chambre où était déjà couché un hôte, noble ou roturier, qui y avait soupé, et qui, ayant à faire diligence pour des affaires qui ne sont pas venues à ma connaissance, faisait état de partir à la pointe du jour. L'arrivée des comédiens ne servit pas au dessein qu'il avait d'être à cheval de bonne heure : car il en fut éveillé, et peut-être en pesta-t-il en son âme; mais la présence de deux hommes d'assez bonne mine fut, possible[1], cause qu'il n'en témoigna rien. La Rancune[2], qui était d'une accostante manière, lui fit d'abord des

[1] Peut-être.

[2] Les comédiens portaient des noms de convention.

excuses de ce qu'ils troublaient son repos, et lui demanda ensuite d'où il venait. Il lui dit qu'il venait d'Anjou et qu'il s'en allait en Normandie pour une affaire pressée. La Rancune, en se déshabillant et pendant qu'on chauffait des draps, continuait ses questions; mais comme elles n'étaient utiles ni à l'un ni à l'autre, et que le pauvre homme qu'on avait éveillé n'y trouvait pas son compte, il le pria de le laisser dormir. La Rancune lui en fit des excuses fort cordiales, et en même temps, l'amour-propre lui faisant oublier celui du prochain, il fit dessein de s'approprier une paire de bottes neuves qu'un garçon de l'hôtellerie venait de rapporter dans la chambre après les avoir nettoyées. L'Olive, qui n'avait alors autre envie que de bien dormir, se jeta dans le lit, et La Rancune demeura auprès du feu, non tant pour voir la fin du fagot qu'on avait allumé que pour contenter la noble ambition d'avoir une paire de bottes neuves aux dépens d'autrui. Quand il crut l'homme qu'il allait voler bien et dûment endormi, il prit ses bottes, qui étaient au pied de son lit, et, les ayant chaussées à cru, sans oublier de s'attacher les éperons, s'alla mettre, ainsi botté et éperonné qu'il était auprès de l'Olive. Il faut croire qu'il se tint sur le bord du lit, de peur que ses jambes armées ne touchassent aux jambes nues de son camarade, qui ne se fût pas tu d'une si nouvelle façon de se mettre entre deux draps, et ainsi aurait pu faire avorter son entreprise.

Le reste de la nuit se passa assez paisiblement. La Rancune dormit, ou en fit le semblant. Les coqs chantèrent, le jour vint, et l'homme qui couchait dans la chambre de nos comédiens se fit allumer du feu et s'habilla. Il fut question de se botter : une servante lui présenta les vieilles bottes de la Rancune, qu'il rebuta rudement ; on lui soutint qu'elles étaient à lui ; il se mit en colère et fit une rumeur diabolique. L'hôte monta dans la chambre et lui jura, foi de maître cabaretier, qu'il n'y ait point d'autres bottes que les

siennes non seulement dans la maison, mais aussi dans le village, le curé même n'allant jamais à cheval. Là-dessus, il lui voulut parler des bonnes qualités de son curé, et lui conter de quelle façon il avait eu sa cure, et depuis quand il la possédait. Ce babil de l'hôte acheva de lui faire perdre patience. La Rancune et l'Olive, qui s'étaient éveillés au bruit, prirent connaissance de l'affaire, et la Rancune exagéra l'énormité du cas et dit à l'hôte que cela était bien vilain. « Je me soucie d'une paire de bottes neuves comme d'une savate, disait le pauvre débotté à la Rancune; mais il y va d'une affaire de grande importance pour un homme de condition à qui j'aimerais moins avoir manqué qu'à mon propre père, et, si je trouvais les plus méchantes bottes du monde à vendre, j'en donnerais plus qu'on m'en demanderait. » La Rancune, qui s'était mis le corps hors du lit, haussait les épaules de temps en temps et ne lui répondait rien, se repaissant les yeux de l'hôte et de la servante, qui cherchaient inutilement les bottes, et du malheureux qui les avait perdues, qui cependant maudissait sa vie et méditait peut-être quelque chose de funeste, quand la Rancune, par une générosité sans exemple et qui ne lui était pas ordinaire, dit tout haut en s'enfonçant dans son lit, comme un homme qui meurt d'envie de dormir : « Morbleu ! Monsieur, ne faites plus tant de bruit pour vos bottes, et prenez les miennes, mais à condition que vous nous laisserez dormir, comme vous voulûtes hier que j'en fisse autant. » Le malheureux, qui ne l'était plus puisqu'il retrouvait des bottes, eut peine à croire ce qu'il entendait; il fit un grand galimatias de mauvais remercîment, d'un ton de voix si passionné que la Rancune eut peur qu'à la fin il ne le vînt embrasser dans son lit. Il s'écria donc en colère, et jurant doctement : « Eh ! morbleu ! Monsieur que vous êtes fâcheux et quand vous perdez vos bottes, et quand vous remerciez ceux qui vous en donnent ! Au nom de Dieu prenez les miennes encore un coup, et ie ne vous demande

autre chose sinon que vous nous laissiez dormir, ou bien rendez-moi mes bottes et faites tant de bruit que vous voudrez. » Il ouvrait la bouche pour répliquer, quand la Rancune s'écria : « Ah ! mon Dieu ! que je dorme ou que mes bottes me demeurent ! » Le maître du logis, à qui une façon de parler si absolue avait donné beaucoup de respect pour la Rancune, poussa hors de la chambre son hôte, qui n'en eût pas demeuré là, tant il avait de ressentiment[1] d'une paire de bottes si généreusement donnée. Il fallut pourtant sortir de la chambre et s'aller botter dans la cuisine, et lors la Rancune se laissa aller au sommeil plus tranquillement qu'il n'avait fait la nuit, sa faculté de dormir n'étant plus combattue du désir de voler des bottes et de la crainte d'être pris sur le fait. Pour l'Olive, qui avait mieux employé la nuit que lui, il se leva de grand matin, et, s'étant fait tirer du vin, s'amusa à boire, n'ayant rien de meilleur à faire.

SCARRON.

Le roman comique, éd. Victor Fournel (*Bibl. elzévirienne*), t. I, p. 261.

UN MAUVAIS GITE

A lire ainsi le récit de Scarron, on serait porté à croire que le romancier exagère et que son esprit plaisant a imaginé l'incident qu'il retrace si gaiement. Il n'en est rien et les mémoires du temps nous rapportent des visions aussi etranges. Qu'on lise, pour s'en convaincre, le tableau suivant fait par Bussy-Rabutin de la façon dont on était traité par des hobereaux de province quand on les visitait, et on verra si la scène véridique n'est pas aussi grotesque que l'incident inventé. Le roman réaliste n'a fait que mettre en œuvre ce qui se passait tous les jours; et qu'ils descendissent à

[1] « Le souvenir qu'on garde des bienfaits ou des injures ». (*Dict. Acad.*, 1694.

croyait un véritable Augustin, traitât au hasard une matière dont il était alors question et qu'elle avait tant à cœur : et moi j'avais toutes les peines du monde à m'empêcher de rire de voir ces femmes si fort trompées, et de songer que c'était un huguenot qui passait pour Augustin; car Beauvoir était de la religion. Enfin on apporta le souper; et les dames ayant demandé Beauvoir, un laquais qui était instruit répondit qu'il se trouvait mal, et qu'il s'était mis au lit sans vouloir rien prendre.

Le souper fut aussi méchant que le feu : les potages n'étaient que de l'eau bouillie; de toute la viande qu'on servit, il n'y avait rien qui ne fût vivant quand nous étions arrivés: le pain était frais et n'était pas cuit, le vin était aigre et trouble, le linge n'était pas seulement humide, il était mouillé, et la chaleur des potages faisait fumer la nappe. Ce nuage acheva de nous ôter le peu de lumière que rendait une petite chandelle de 24 à la livre. Un autre désagrément de ce repas, c'était que les cuillers (qui véritablement étaient d'argent) étaient de l'épaisseur de l'oripeau; pour moi, qui ne suis pas heureux, il m'en tomba une entre les mains qui était à moitié rompue, de sorte qu'en la retirant de ma bouche elle s'accrocha à ma lèvre de dessus et faillit à me la déchirer. Il est vrai que pour nous consoler, la maîtresse du logis nous accablait de sottes excuses. La suite infinie de tant d'incommodités me parut abattre un peu la comtesse, si bien que pour la réjouir je lui dis à l'oreille qui était l'Augustin : l'éclat de rire la prit en le regardant, et le révérend père et moi, qui mourions d'envie de nous moquer, fûmes ravis de trouver un sujet de ne plus nous contraindre. Nous découvrîmes donc à la dame campagnarde la mascarade de Beauvoir et, sous le prétexte de cette plaisanterie, nous nous abandonnâmes aux éclats de rire du traitement qu'on nous faisait. La dame me parut en être fort aise, croyant que cela ferait diversion et nous ferait oublier son méchant feu et son maudit repas.

bois couvert de neige qu'ils mirent sur les chenets; une servante de peine vint ensuite avec une botte de paille si mouillée qu'elle ne put jamais l'allumer; et cela faillit à nous faire étouffer de fumée. Enfin elle fut contrainte de recourir aux paillasse des lits, et tout ce que cela put faire après que nous eûmes longtemps attendu, ce fut de faire fondre la neige qui était sur le bois, et de faire une espèce de mare qui, nous gagnant les pieds, nous fit reculer jusqu'au milieu de la chambre.

Véritablement nous trouvâmes cela si plaisant, la comtesse et moi, que, nous regardant l'un l'autre nous éclatâmes de rire.

Dans ce moment-là un de ses laquais me vint dire qu'un Augustin qui ne faisait que d'arriver de Moulins était à la porte de la chambre, et qu'il avait des lettres à me donner de la part du lieutenant-colonel de mon régiment. Je me levai pour lui aller parler; et comme je fus à la porte, je reconnus Beauvoir, qui, du collet de son grand manteau de deuil qu'il portait, avait fait un capuchon, et avait noué ses cheveux par derrière. Je ne fis pas semblant de rien; et lui ayant dit d'approcher de la cheminée, et que nous parlerions d'affaires après souper, je le présentai à la maîtresse de la maison. Elle fut bien éloignée de le reconnaître, puisque la comtesse même le méconnut. Aussitôt qu'il fut assis, il se mit à nous parler des accidents de la vie, qu'elle était sujette à mille incommodités, parmi lesquelles il comptait pour beaucoup celles du froid et du chaud excessifs; qu'il n'en trouvait pourtant pas de plus grandes que celles des méchants gîtes; que si quelque chose eût pu l'obliger à murmurer contre la Providence, c'eût été celle-là; mais qu'enfin il s'y était accoutumé par la grande résignation qu'il avait aux volontés de Dieu. La dame du logis écoutait cela comme un sermon, et lui disait que les religieux de son ordre les visitaient souvent, et leur faisaient bien l'honneur de les aimer. La comtesse trouvait plaisant que cet homme, qu'elle

croyait un véritable Augustin, traitât au hasard une matière dont il était alors question et qu'elle avait tant à cœur : et moi j'avais toutes les peines du monde à m'empêcher de rire de voir ces femmes si fort trompées, et de songer que c'était un huguenot qui passait pour Augustin; car Beauvoir était de la religion. Enfin on apporta le souper; et les dames ayant demandé Beauvoir, un laquais qui était instruit répondit qu'il se trouvait mal, et qu'il s'était mis au lit sans vouloir rien prendre.

Le souper fut aussi méchant que le feu : les potages n'étaient que de l'eau bouillie; de toute la viande qu'on servit, il n'y avait rien qui ne fût vivant quand nous étions arrivés: le pain était frais et n'était pas cuit, le vin était aigre et trouble, le linge n'était pas seulement humide, il était mouillé, et la chaleur des potages faisait fumer la nappe. Ce nuage acheva de nous ôter le peu de lumière que rendait une petite chandelle de 24 à la livre. Un autre désagrément de ce repas, c'était que les cuillers (qui véritablement étaient d'argent) étaient de l'épaisseur de l'oripeau; pour moi, qui ne suis pas heureux, il m'en tomba une entre les mains qui était à moitié rompue, de sorte qu'en la retirant de ma bouche elle s'accrocha à ma lèvre de dessus et faillit à me la déchirer. Il est vrai que pour nous consoler, la maîtresse du logis nous accablait de sottes excuses. La suite infinie de tant d'incommodités me parut abattre un peu la comtesse, si bien que pour la réjouir je lui dis à l'oreille qui était l'Augustin : l'éclat de rire la prit en le regardant, et le révérend père et moi, qui mourions d'envie de nous moquer, fûmes ravis de trouver un sujet de ne plus nous contraindre. Nous découvrîmes donc à la dame campagnarde la mascarade de Beauvoir et, sous le prétexte de cette plaisanterie, nous nous abandonnâmes aux éclats de rire du traitement qu'on nous faisait. La dame me parut en être fort aise, croyant que cela ferait diversion et nous ferait oublier son méchant feu et son maudit repas.

Afin qu'il n'y manquât rien pour qu'il fût de tous points détestable, il était encore fort long, et si l'on eut pu manger quelque chose, la digestion du premier service eût été faite quand on apportait le second. Enfin nous en vîmes le bout, mais non pas sans impatience; car encore que nous eussions ri jusqu'aux larmes, c'était un rire à deux mains : nous ne laissions pas de mourir de froid, et nous pleurions de douleur aussi bien que de joie.

Au sortir de la table, je dis à la comtesse qu'il était tard et que je lui conseillais de se retirer pour partir à la pointe du jour, parce que j'avais ouï dire que la journée du lendemain était longue et difficile. La dame du logis, qui crut (comme la plupart des gens de province) qu'elle ne témoignerait pas assez d'empressement si elle ne tâchait de nous faire partir fort tard, me démentit le plus obligeamment qu'elle put sur la journée du lendemain; qu'au reste madame sa cousine se trouverait mal de se coucher sitôt après le souper, et que la digestion n'était pas faite. « Oh ! pour la digestion, madame, lui dis-je, vous n'en devez point être en peine, je vous en réponds; madame votre cousine n'a pas l'estomac si méchant que vous pensez. — Mais, monsieur, me dit-elle niaisement, vous nous ferez bien l'honneur de prendre un méchant déjeuner avant que de partir? — Eh, mon Dieu, madame, lui répondis-je, n'êtes-vous pas contente du souper que vous nous avez donné : vous voulez donc faire crever les gens? » Elle me répliqua que j'étais trop obligeant, et que puisque madame sa cousine se voulait retirer, il fallait savoir s'il y avait du feu dans sa chambre. La comtesse ne put se retenir de répondre que cela ne la devait pas empêcher d'y aller et qu'elle ne pouvait rien perdre au change. En effet, le bois n'était pas encore allumé dans la salle et nous n'avions d'autre apparence de feu que par une fort grande fumée qui commençait à nous étouffer. On se prépara donc à mener la comtesse dans sa chambre; mais nous fûmes bien surpris quand nous

vîmes qu'il nous fallait traverser une grande cour par la neige haute de plus d'un pied. Cependant, pour sortir de cette maudite salle où nous avions tant souffert, nous ne trouvions rien de difficile; au contraire, ce nous fut un avantage d'avoir été accoutumés à la fatigue, car nous ne sentîmes point de différence dans ce long trajet de la cour. La comtesse étant enfin arrivée à sa chambre où le feu n'était pas meilleur que dans la salle, nous nous disposâmes à partir pour la nôtre : il en faut parler ainsi, car c'était un autre voyage au travers de la cour. La dame voulut nous y venir conduire, et nous la laissâmes faire de peur des compliments. Aussitôt qu'elle en fut sortie, nous allâmes trouver la comtesse pour rire avec elle en liberté de tout ce qui nous était arrivé, et nous nous retirâmes. Je ne ferai point la description de sa chambre; je dirai seulement que, quoiqu'elle fut extraordinairement malpropre et délabrée, c'était un palais auprès de la nôtre. On faisait des tonneaux dans l'endroit où l'on nous mit, et nous couchâmes dans le lit du tonnelier. Quand nous avions la tête sur le chevet, la couverture ne passait qu'un peu nos genoux, de sorte que nous fûmes contraints de lier les bouts d'un lit de plumes que nous avions sur de la paille pour toutes choses, avec les draps et la couverture, afin d'avoir les jambes à couvert. A la vérité nous nous trouvâmes le matin plus las que si nous eussions toute la nuit couru la poste. Il ne faut pas demander si nous fûmes diligents à nous lever.

BUSSY-RABUTIN.

Mémoires, éd. Ludovic Lalanne, 1857, t. I, p. 70.

ÉTRANGES PLAISIRS A LA TRANCHÉE

C'est encore Bussy qui va nous rapporter l'incroyable aventure qui suit. Elle fit beaucoup de bruit, dit-il, et certes nul ne trouvera qu'un pareil fait ne méritât pas d'en faire. C'était en 1647, au siège de Lérida, que de jeunes gentilshommes passaient leurs temps de l'étrange façon qu'on va voir. Ces écervelés ne prenaient pas garde à la profanation qu'ils commettaient pour se divertir et, si la chose n'avait pas fait tant de bruit, Bussy n'eut assurément pas songé à coucher dans ses mémoires un incident si caractéristique pourtant des habitudes et des mœurs de la jeune noblesse d'alors.

Le lendemain 2 juin, il arriva à ce siège une aventure à laquelle j'eus part, qui fit tant de bruit et dont on parla si diversement, que je ne trouve pas mal à propos d'en dire ici le détail au vrai.

Le chevalier de la Vallière, maréchal de camp de jour à la tranchée du maréchal de Gramont, me sachant de garde à la tranchée du prince, m'envoya prier du grand matin à dîner, me mandant que Barbantane, lieutenant des gendarmes d'Enghien, et Jumeaux, maréchal de bataille, deux de mes meilleurs amis, s'y trouveraient. J'acceptai le parti, et je me rendis sur les sept heures à l'ouverture de la tranchée du maréchal, qui était dans les masures d'une vieille église ruinée. Je ne fus pas arrivé qu'on nous fit déjeuner; nous avions les petits violons du prince : pendant qu'ils jouaient, Barbantane ne sachant à quoi s'amuser, lève le dessus d'une tombe et trouve dedans un corps tout entier, sur lequel était encore le linge dont il avait été enseveli. Il nous apporte le cadavre, et la Bretèche, guidon des gendarmes d'Enghien, l'ayant pris de l'autre main, ils se mettent à le faire danser entre eux deux; cela me fit horreur, et je leur témoignai tant de fois trouver ce plaisir-là ridicule, qu'ils reportèrent le cadavre dans son cercueil. L'heure

de dîner étant venue, nous nous mettons à table avec la gaîté qu'on a en de pareilles rencontres, et dîmes mille chansons que nous apprenions au chevalier de la Vallière (qui n'avait point été en France depuis trois ou quatre ans) ; nous fîmes une fort grande débauche. Sur la fin du repas le marquis de la Trousse, qui devait relever le chevalier, étant venu voir ce qu'il avait à faire la nuit d'après, et nous trouvant à table, dit à la Vallière : « Achevez, mon camarade, je ne veux point vous interrompre. » Le chevalier qui était brave, et qui n'était pas si ivre qu'il ne sût bien qu'il était à propos qu'il fît voir à la Trousse ce qu'il avait fait et ce qu'il lui semblait qu'il fallait faire, nous quitta, dit-il, pour un moment, mais il nous manqua de parole : car un moment après un de ses gens s'en vint, en criant, nous dire que son maître venait d'être tué. En effet la Trousse qui affectait d'ordinaire de s'exposer sans nécessité, et de marcher sur le revers de la tranchée plutôt que d'y entrer, fut cause que le chevalier qui n'en voulut pas moins faire que lui, reçut un coup de mousquet dans la tête. Nous achevâmes de dîner comme si de rien n'eût été, tant il est vrai que la guerre endurcit les gens et leur ôte tout sentiment d'humanité. Jumeaux n'oublia pas son intérêt, et nous laissant achever, il alla demander au prince le gouvernement de Fleix, vacant par la mort du chevalier, lequel il obtint.

Les accidents qui arrivèrent à la plupart de ceux qui s'étaient trouvés à cette débauche, firent dire que le corps que Barbantane avait tiré du tombeau était un corps saint : cependant cela était faux ; il n'y avait nulle dévotion à cette église ; c'était un corps qui avait été embaumé, ou que la grande sécheresse du pays avait empêché de se corrompre ; et puis si c'eût été un corps saint et que Dieu eût voulu châtier le manque de respect qu'on aurait eu pour lui, la punition ne devait tomber que sur Barbantane et sur la Bretêche, et non pas encore sur Jumeaux qui mourut bientôt

après de maladie, sur le chevalier de la Vallière qui fut tué le même jour, et sur moi qui fus fort malade la même année ; tous trois pourtant n'avions eu aucune part à tout ce que l'on avait fait à ce corps; mais on aime à trouver des causes merveilleuses aux événements les plus communs et les plus naturels.

Bussy-Rabutin

Mémoires, éd. Ludovic Lalanne, 1857, t. I, p. 147.

MÉDECINS ET CHIRURGIENS

Chaque corps de métier, sous l'ancien régime, avait ses attributions nettement tracées et ses droits bien déterminés. Il en résultait un sentiment un peu étroit de ses prérogatives, mais une résolution très grande de les sauvegarder. On verra ci-dessous un incident d'un conflit assez aigre qui s'éleva entre les médecins et les chirurgiens-barbiers, qui leur étaient inférieurs et voulaient paraître leurs égaux et se soustraire aux marques de déférence qu'ils devaient à la Faculté de Paris. La lutte fut vive de part et d'autre et la façon acerbe dont s'exprime à ce sujet le médecin Gui Patin montre bien comment les adversaires se traitaient mutuellement.

Nous sommes ici en procès avec nos chirurgiens-barbiers, qui ont voulu faire une union avec les chirurgiens de Saint-Côme[1], nos anciens ennemis ; ces marchands de pommade étaient des misérables coquins presque tous arracheurs de dents et fort ignorants, qui ont attiré les chirurgiens-barbiers à leur cordelle, en les faisant participants de leurs maisons et de leurs prétendus privilèges, et entre autres d'avoir dans leur salle en leurs examens une longue robe noire et un bonnet carré, et en ce cas-là ils nous demandent que

[1] La confrérie des chirurgiens était placée sous l'invocation de Saint-Côme et avait son établissement près de l'église de ce nom).

nous assistions à leurs actes, j'entends notre doyen, qui y va accompagné de deux docteurs, qu'il choisit à son gré parmi les compagnons sûrs. Ils parlent des degrés de bacheliers et de licences et autres telles cérémonies et vanités tout à fait indécentes à de tels laquais bottés. La cause s'en plaidera pendant un mois, et je crois que les desseins audacieux de cette superbe racaille seront bridés et réglés, et, en attendant, notre doyen n'assiste à aucun de leurs actes. Les chirurgiens de Saint-Côme ne sont-ils pas plaisants ? Ils ont une permission du roi d'environ 300 ans, dans laquelle il leur est fait licence de s'assembler; ils prétendent, se disent-ils, de ce mot de licence, qu'il leur est permis de faire des licenciés en chirurgie, ce qu'il n'ont pourtant jamais entrepris par ci-devant; si on leur cédait sur ce point, ils auraient aussitôt des prétentions au doctorat et nous feraient des docteurs pas latins qui ne sauraient ni lire ni écrire. Nous ne prétendons pas empêcher qu'il y ait à Saint-Côme des chirurgiens, ni que les autres s'unissent avec eux, mais seulement nous voulons avoir une compagnie de chirurgiens-barbiers comme nous avons eu jusqu'ici, laquelle relève de notre Faculté, qui prête tous les ans serment de fidélité dans nos écoles, entre les mains de notre doyen en grande assemblée de la faculté, et nous paye tous les ans une certaine somme de redevance dans les droits que nous avons sur leurs actes. Mais nous ne voulons ni robes, ni bonnets, ni licences, ni tels autres abus, il sont déjà assez glorieux et assez sots sans se fournir de tel apparat.

Ce matin, 7 février, M. Talon, avocat général, a parlé dans la chambre, où il a tout à fait conclu pour nous contre les chirurgiens : ensuite de son plaidoyer, messieurs ont été aux avis et aussitôt s'est ensuivi arrêt, par lequel nous avons obtenu tout ce que nous demandions. Tous les chirurgiens-barbiers iront à Saint-Côme et seront mêlés avec les autres ; défense à

eux d'appeler leur maison collège, ordonné que l'inscription qui est sur Saint-Côme, où il y a *Collegium chiriatricum*, etc., sera biffée ; l'union des deux communautés de chirurgiens confirmée ; tous réduits sous l'autorité et juridiction des médecins de la Faculté, selon les contrats anciens, et entre autres de celui de 1577, et de l'an 1644, etc. Sur quoi ils ont fait de grandes clameurs ; aussitôt M. le premier président a retourné aux avis et puis a dit : « Et néanmoins permis à ceux qui par ci-devant ont été reçus à Saint-Côme, en robe et en bonnet, d'en porter le reste de leur vie s'ils sont maîtres ès arts de l'université de Paris, sans tirer à conséquence ; » cette clause ne nous déplaît point, car outre qu'ils sont en petit nombre, et qu'ils mourront bientôt, elle donne exclusion de robes et de bonnets à tous les autres qui y pourraient prétendre à l'avenir. Voilà donc les chirurgiens de Saint-Côme abattus, et leur maison livrée à nos chirurgiens-barbiers, qui nous sont tous soumis ; l'arrêt s'imprimera : ceux de Saint-Côme nous menacent déjà d'une requête civile, que nous ne craignons point. Le lendemain 8 de février nous fûmes remercier M. le président, M. Talon, avocat général, et M. de Nesmond ; nous étions environ 70, deux à deux, tout le monde se réjouissait du gain de notre cause : et il ne se rencontra pas un de ces chirurgiens de Saint-Côme par les rues.

Nos chirurgiens sont la plupart de grands coquins. Par le moyen du premier barbier du roi, qu'ils aimeraient mieux avoir pour chef de leur compagnie que d'être soumis à notre Faculté, qui les a élevés, conservés et entretenus jusqu'à présent, ils ont obtenu un arrêt d'en haut portant défense d'exécuter notre arrêt contre eux. Dès le lendemain ils ont cemmencé à nous morguer et à faire remettre sur leur porte le mot de *collegium* qu'ils avaient effacé. Trois jours après, notre doyen a fait casser cet arrêt par un autre qui leur commande de le retirer et de ne plus parler de

cette affaire, et d'obéir à l'arrêt du parlement. Le roi même a dit qu'il ne s'en voulait pas mêler. Voilà une race de vipères qui continuellement se rebelle contre la justice et l'honnêteté.

Les voilà pourtant sanglés, et réduits au devoir; il n'y a que la force qui les puisse dominer, et n'attendez d'eux ni raison, ni humilité : ce n'est pas pour rien qu'on dit glorieux barbier. Nous avons été persécutés par les apothicaires, nous le venons d'être par les chirurgiens, mais grâce à Dieu nous en sommes venus à bout. Il y a encore d'honnêtes gens en France, qui savent combien un médecin est incomparablement au-dessus de ces misérables ignorants, et je me glorifie pas peu d'avoir contribué à leur abaissement,

GUI PATIN

Correspondance, extraits par Armand Brette, p. 224, 304 et 333.

LA MORT DE MADAME

C'est un de ces événements qui n'eurent que fort peu d'importance, en leur temps, et dont le souvenir s'est pourtant conservé très vivant, grâce à Bossuet dont l'éloquence l'a dramatisé, et grâce à Mme de La Fayette qui l'a conté avec cette netteté d'observation si séduisante dans ses écrits. On en lira plus loin un troisième récit, composé par la Grande Mademoiselle, avec des mérites tout à fait différents. Par sa situation particulière, elle pouvait tout voir et tout dire, et c'est à ce titre que ce qu'elle rapporte doit être rapproché de ce qu'ont dit Bossuet et Mme de La Fayette, dans un langage plus expressif peut-être, à coup sûr plus apprêté et moins propre à donner une idée exacte de la vie d'une princesse dont la mort fit tant de sensation.

L'on me vint dire que la Reine sortait, M. de Longueville me mena jusqu'à son carrosse; je courais

afin de ne pas faire attendre la Reine ; M. le comte d'Ayen me dit : « Madame se meurt, le Roi m'a commandé de chercher M. Valot, et de le mener à Saint-Cloud en diligence. » Lorsque je fus dans le carrosse, la Reine me dit : « Madame n'en peut plus, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'elle croit avoir été empoisonnée. » Je me récriai, et dis : « Ah ! quelle horreur ! je suis au désespoir de ce bruit-là ; et sans songer à ce que je disais, (nous sommes de bonnes gens de notre race », je lui demandai ce que c'était. Elle me répondit que dans le salon de Saint-Cloud, où elle était en bonne santé, elle avait demandé à boire de l'eau de chicorée, que son apothicaire lui en avait donné, qu'après l'avoir bue, elle s'était mise à crier qu'elle sentait un feu dans son estomac, qu'elle criait sans cesse, qu'on était venu avertir le Roi et chercher M. Valot. La Reine se mit fort à la plaindre, et parla fort de tous les chagrins que Monsieur lui avait donnés, qu'elle était tout en larmes lorsqu'elle était partie, qu'il semblait qu'elle avait prévu son mal. Un gentilhomme que la Reine y avait envoyé arriva, il lui dit que Madame l'avait chargé de lui dire qu'elle se mourait, que si elle la voulait trouver encore, elle la suppliait très humblement d'y aller bientôt, parce que si elle tardait, elle la trouverait morte. Nous étions sur le canal à la promenade ; nous montâmes en carrosse, et allâmes trouver le Roi qui soupait, parce qu'il prenait des eaux. Le maréchal de Bellefonds dit à la Reine qu'elle ferait bien de ne pas y aller ; elle était indéterminée, je la priai de trouver bon que j'y courusse, elle en faisait difficulté, dans le moment que le Roi vint qui lui dit : « Si vous voulez venir, voilà mon carrosse. » La comtesse de Soissons se mit avec nous : à moitié chemin nous trouvâmes M. Valot qui en revenait. Il dit au Roi que ce n'était qu'une colique, que son mal ne serait ni long, ni dangereux. Lorsque nous arrivâmes à Saint-Cloud, nous ne trouvâmes quasi personne qui parut affligé : Monsieur semblait

être fort étonné. Nous la vîmes sur un petit lit qu'on lui avait fait à la ruelle, tout échevelée, elle n'avait pas eu assez de relâche pour se faire coiffer de nuit, sa chemise dénouée au cou et aux bras, le visage pâle, le nez retiré, elle avait la figure d'une personne morte. Elle nous dit : « Vous voyez l'état où je suis, » nous nous mîmes à pleurer. Mesdames de Montespan et la Vallière y vinrent, elle faisait des efforts horribles pour vomir. Monsieur lui disait : « Madame faites vos efforts pour vomir, afin que cette bile ne vous étouffe pas. » Elle voyait la tranquillité de tout le monde avec peine, quoiqu'elle fut en état de devoir faire une grande pitié ; elle parla au Roi quelques moments tout bas, je m'approchai d'elle, je lui pris la main, elle me serra la mienne, et me dit : « Vous perdez une bonne amie, qui commençait à vous aimer fort, et à vous bien connaître ; » je ne lui répondis que par mes larmes. Elle demandait l'émétique, les médecins disaient que cela lui serait inutile, que ces sortes de coliques duraient quelquefois neuf à dix heures, qu'elles ne passaient jamais les 24. Le Roi voulut raisonner avec eux, ils ne savaient que lui répondre ; il leur dit : « On n'a jamais laissé mourir une femme sans lui donner aucun secours ; » ils se regardaient, et ne disaient mot. On causait, on allait et revenait dans cette chambre, on y riait comme si Madame avait été dans un autre état : je m'en allai à un coin parler à Mme d'Épernon qui était touchée d'un tel spectacle, je lui dis que j'étais étonnée qu'on ne parlât pas de Dieu à Madame, que cela était honteux pour tout ce que nous étions là. Elle répondit qu'elle avait demandé à se confesser, que le curé de Saint-Cloud était venu, que c'était un homme qu'elle ne connaissait pas, qu'elle avait été confessée dans un moment. Monsieur s'approcha, je lui dis : « On ne songe pas que Madame est en état de mourir, et qu'il lui faudrait parler de Dieu » ; il me répondit que j'avais raison, il me dit que son confesseur était un capucin qui n'était propre qu'à lui

faire honneur dans un carrosse, pour que le public vit qu'elle en avait un, qu'il fallait un autre homme pour lui parler de la mort. Qui pourrait-on trouver qui eût bon air à mettre dans la gazette, pour avoir assisté Madame? Je lui répondis que le meilleur air qu'un confesseur dût avoir dans ce moment-là, était celui d'être homme de bien et habile ; il me dit : « Ah ! j'ai trouvé le fait, l'abbé Bossuet qui est nommé à l'évêché de Condom, Madame l'entretenait quelquefois ; ainsi ce sera son fait. » Il l'alla proposer au Roi, qui lui dit qu'il s'en devait être plus tôt avisé, et lui avoir déjà fait recevoir ses sacrements. Il lui dit : « J'attends que vous soyez parti, parce que si vous y êtes, il faudrait aller reconduire Notre-Seigneur à l'église, et il y a fort loin. » Madame se fit remettre dans son lit, le Roi l'embrassa, et lui dit adieu ; elle lui tint des discours fort tendres, elle en fit de même à la Reine; pour moi qui étais au pied de son lit tout en larmes, je n'eus pas la force de l'approcher. Nous retournâmes à Versailles, la Reine alla souper, M. de Lauzun[1] y arriva au sortir de table, je m'approchai de lui pour lui dire : « Voici un incident qui va bien me déconcerter » ; il me répondit : « J'en suis persuadé, et je crois que ceci va rompre tous vos projets. » Je lui répondis que cela en pourrait différer l'exécution, que, quoiqu'il pût arriver, je ne changerais pas de sentiments ; je m'en allai coucher, la Reine me dit qu'elle irait le lendemain à Paris, et que nous verrions Madame en chemin. Elle mourut à trois heures, et le Roi en fut informé à six : il résolut de quitter les eaux et de prendre médecine. L'on me vint dire la mort de Madame qui me donna un sensible déplaisir : je n'avais point dormi de toute la nuit, je faisais réflexion que, si elle mourait et que Monsieur se mit en tête de m'épouser, cela m'embarrasserait; que, quoi qu'il pût arriver, je ne changerais

[1] Le comte de Lauzun dont Mademoiselle était amoureuse et qu'elle voulait épouser.

jamais de sentiments, qu'il fallait attendre un certain temps pour rompre avec Monsieur, qu'il en faudrait laisser passer un autre, avant que de déclarer ce que j'avais dans la tête : l'imagination de cette longueur me mettait au désespoir. J'étais dans ces sortes d'incertitudes, lorsqu'on me vint dire que Madame était morte : cela redoubla ma peine ; je m'en allai toute troublée chez la Reine, elle me dit : « Je m'en vais à la messe du Roi. » Nous le trouvâmes en robe de chambre. Il dit : « Je n'oserais me montrer devant ma cousine ; » je lui dis : « Lorsqu'on est le maître et le cousin germain, il n'y a point de façon à faire. » Il pleurait Madame, après la messe il me parla de mort, et s'en alla prendre sa médecine à une fenêtre, et me dit : « Voyez-moi faire afin de faire finir les façons que vous faites quand vous devez en prendre. » Monsieur de Condom vint rendre compte à la Reine de la mort de Madame ; il nous conta comme Dieu lui avait fait de grandes grâces, qu'elle était morte avec des sentiments d'une très bonne chrétienne; qu'il n'en n'avait pas été surpris, parce que depuis quelque temps elle prenait plaisir à lui parler de son salut; qu'elle lui avait même ordonné d'aller l'entretenir là-dessus aux heures qu'elle n'avait personne chez elle; qu'elle était bien aise de savoir sa religion à fond, dont elle avait été jusque-là assez ignorante, et qu'elle voulait commencer par là à faire son salut; qu'il y avait été, et qu'il l'avait trouvée dans de très bonnes dispositions; que, lorsqu'elle l'avait vu, elle lui avait dit : « J'ai songé trop tard à me vouloir sauver ; » qu'il avait raison d'être satisfait des sentiments de douleur dans lesquels elle était morte.

Après que le roi eût dîné et fût habillé, il vint chez la Reine pleurer; il me dit : « Ma cousine, venez avec moi pour que nous parlions de ce qu'il faudra faire pour feue Madame, afin que je donne mes ordres à Saintot, » qui était présent, il était dans la ruelle de la Reine. Après qu'il eut parlé de ce qu'il y avait à faire et que

je lui eus donné mes avis, il me dit : « Ma cousine, voilà une place vacante, la voulez-vous remplir? » Je devins pâle comme la mort; je lui répondis toute tremblante : « Vous êtes le maître, je n'aurai jamais d'autre volonté que la vôtre ; » il me pressa extrêmement, je lui répondis toujours que je n'avais rien à lui répondre que cela. Il me dit, « Y avez-vous de l'aversion? » Je ne lui répondis encore rien. Il me dit : « J'y songerai et je vous en parlerai. » La Reine s'alla promener, je la suivis; on ne parla que de la mort de Madame et du soupçon qu'elle avait eu d'être empoisonnée, et de la manière dont Monsieur et elle avaient vécu ensemble depuis longtemps. On se disait les uns aux autres si on croyait qu'il se mariât; la plupart des gens qui tenaient ce discours me regardaient, je ne faisait nul semblant d'y prendre garde. Sur les bruits que je viens de dire, l'on fit assembler tous les médecins du Roi, de feue Madame et de Monsieur, quelques-uns de Paris, celui de l'ambassadeur d'Angleterre, avec tous les habiles chirurgiens qui ouvrirent Madame; ils lui trouvèrent les parties nobles bien saines, ce qui surprit tout le monde, parce qu'elle était délicate et quasi toujours malade : ils demeurèrent d'accord qu'elle était morte d'une bile échauffée. L'ambassadeur d'Angleterre y était présent, auquel ils firent voir qu'elle ne pouvait être morte que d'une colique qu'ils appelèrent un choléra morbus. Voilà ce qui nous fut rapporté devant la Reine, chacun questionna à son tour les médecins, qui nous en faisaient la relation, celui d'Angleterre ne laissa pas de faire un écrit qui déplût extrêmement à Monsieur, parce qu'il l'envoya dans son pays. Le roi d'Angleterre se plaignit, parce qu'il croyait que Madame avait été empoisonnée ; tous ces sots bruits me faisaient de très grandes peines.

Mlle DE MONTPENSIER

Mémoires, collect. Michaud et Poujoulat, t. IV, p. 424.

LE SUPPLICE DU CHEVALIER DE ROHAN

Les méfaits du chevalier de Rohan occupaient fort la chronique sous le règne de Louis XIV. Ce qu'il était et ce qu'il avait fait le marquis de La Fare va nous le dire dans un morceau qui résume assez exactement cette sombre histoire et le dénouement qu'elle eut. C'est la passion du jeu qui perdit le chevalier, comme elle fut funeste à beaucoup d'autres en ce temps-là. C'était la passion dominante du moment et, si elle ne poussa pas ses autres victimes jusqu'au crime du chevalier de Rohan, du moins elle obscurcit trop souvent le sens moral des gens de cour et des grandes dames, jusqu'au point de leur faire commettre des vilenies, qui, pour en être moins graves, n'en étaient pas moins honteuses.

Il ne faut pas oublier de parler de la mort du chevalier de Rohan, qui eut la tête tranchée au mois de novembre 1674. Il a été le seul homme de qualité jusqu'au jour que j'écris ceci, puni de mort sous le règne du Roi, pour crime de lèse-majesté. Il était de l'illustre maison de Rohan, qui, comme celle de Bouillon, a eu dans ces derniers temps le rang de prince en France. C'était l'homme de son temps le mieux fait, de la plus grande mine, et qui avait les plus belles jambes. Cette particularité paraîtra peut-être petite et basse ; mais il ne faut pas mépriser les dons de la nature, pour petits qu'ils soient, quand on les a dans la perfection. Au reste, c'était un composé de qualités contraires. Il avait quelquefois beaucoup d'esprit, et souvent peu. Sa bile échauffée lui fournissait ce qu'on appelle de bons mots. Il était capable de hauteur, de fierté, et d'une action de courage. Il l'était aussi de faiblesse et de mauvais procédés, comme il le fit voir dans une affaire qu'il avait eue avec M. le chevalier de Lorraine, qui valait mieux que lui ; car il osa avancer qu'un jour étant à cheval, il l'avait frappé de sa canne, chose dont il s'est dédit après beaucoup de menteries avérées. Ce même chevalier de Rohan avait eu autrefois un pro-

cédé avec le Roi, encore jeune, et sous la tutelle du cardinal, qui lui avait donné la réputation. Voici le fait en peu de mots.

On jouait fort gros jeu chez le cardinal : le chevalier de Rohan, après avoir beaucoup perdu, se trouva devoir au Roi une grosse somme. On était convenu qu'on ne payerait qu'en louis d'or, et après en avoir compté au Roi sept ou huit cents, il lui compta deux cents pistoles d'Espagne ou environ. Le Roi ne voulut pas les recevoir, et dit qu'il fallait des louis. Alors le chevalier de Rohan prit brusquement les deux cents pistoles d'Espagne et les jeta par la fenêtre, disant : « Puisque Votre Majesté ne les veut pas, elles ne sont bonnes à rien. » Le Roi, piqué, se plaignit au cardinal de cette insolence, et le cardinal comme son gouverneur lui dit : « Sire, le chevalier de Rohan a joué en Roi, et vous en chevalier de Rohan. » Ce procédé donna du relief au chevalier de Rohan dans le public, et au Roi, malgré son orgueil et son amour-propre, une idée de ce chevalier, dont il aurait pu profiter s'il l'avait su faire. Une marque que ce que je dis est vrai, c'est qu'après un grand dérèglement, beaucoup d'extravagances et un mépris de la cour marqué en plusieurs occasions, le Roi l'avait encore agréé pour la charge de colonel des gardes, lorsqu'elle sortit de la maison de Gramont; grâce dont il ne sut pas profiter, et qui l'aurait garanti d'une mort tragique.

Cet homme, tel que je viens de le dépeindre, perdu de dettes, mal à la cour, ne sachant où donner de la tête, et susceptible d'idées vastes, vaines et fausses, trouva un homme comme lui, hors qu'il avait plus d'esprit, et plus de courage pour affronter la mort. C'était la Truaumont, ancien officier, qui espéra, se servant du chevalier de Rohan comme d'un fantôme, faire une grande fortune en introduisant les Hollandais en Normandie, d'où il était, et où il avait beaucoup d'habitudes. Le mécontentement des peuples, et la Guyenne et la Bretagne, prêtes à se soulever, le con-

firmèrent dans cette pensée. Ces messieurs se servirent d'un maître d'école hollandais, et leur traité fut effectivement fait et ratifié. Les Hollandais embarquèrent des troupes sur leur flotte, et ne s'éloignèrent pas beaucoup pendant cette campagne des côtes de Normandie, où on les devait recevoir. Les États de Hollande étaient convenus, entre autres choses, que, quand tous leurs préparatifs seraient faits, ils feraient mettre certaines nouvelles dans leurs gazettes, et elles y furent mises. La Truaumont partit pour aller assembler ses amis en Normandie, mais sous un autre prétexte, ne leur ayant pas voulu découvrir tout à fait la trahison. Un de ses neveux, nommé le chevalier de Préault, avait engagé dans leur dessein Mme de Villiers, autrement Bordeville, femme de qualité dont il était amoureux et aimé, qui avait des terres en ce pays-là, et M. le chevalier de Rohan était enfin sur le point de partir lui-même quand il fut arrêté et mené à la Bastille. Le Roi, en même temps, envoya Brissac, major de ses gardes, à Rouen, pour prendre la Truaumont. Celui-ci, sans s'émouvoir, dit à Brissac, son ancien ami : « Je m'en vais te suivre, laisse-moi seulement pour quelque nécessité entrer dans mon cabinet. » Brissac, follement, le laisse faire, et fut bien étonné de l'en voir sortir avec deux pistolets. Il appela les gardes qui étaient à la porte de la chambre, qui, au lieu seulement de le désarmer et de le prendre en vie, le tirèrent et le blessèrent d'un coup dont il mourut le lendemain, avant que le premier président ait pu lui faire donner la question, et par conséquent sans rien avouer. Cet incident aurait pu dans la suite sauver la vie au chevalier de Rohan, si, après avoir tout nié à ses autres juges, il n'avait pas sottement tout avoué à Besons, qui lui arracha son secret en lui promettant sa grâce, action indigne d'un juge. Le maitre d'école fut pendu, et le chevalier de Rohan eut la tête coupée avec le chevalier de Préault et Mme de Villiers, qui mourut plus constamment que le chevalier de Rohan

même, car il fut d'abord étonné, et montra quelque faiblesse dès qu'il put soupçonner quel serait son sort; mais il se remit ensuite, et reçut la mort avec résignation et fermeté. Il avait été fort bien vu des dames, et, on prétendait qu'il avait aimé Mme de Montespan même. Quoiqu'elle n'eût pas répondu à sa passion elle fut touchée de sa mort; mais elle n'eut pas le courage de demander sa grâce. Le Roi, à ce que j'ai ouï dire, fut tenté de la lui donner lui-même; Le Tellier et Louvois lui représentèrent que dans la conjoncture présente un exemple étant nécessaire, et qu'il n'en pouvait faire un grand à meilleure marché, puisque le chevalier de Rohan était d'une grande naissance, et cependant sans suite et sans amis, mal avec sa mère et avec tous ceux de sa famille dont aucun n'osa se jeter aux pieds du roi. Cela fut trouvé fort mauvais dans le public. On blâma fort sa mère et sa parente, Mme de Soubise, qui étaient en ce temps-là fort bien avec le Roi, à ce qu'on prétendait, quoique leur commerce fut caché. Mme de Montespan, comme j'ai dit, maîtresse du Roi déclarée depuis longtemps, fut chargée du même blâme dans cette occasion, et ce n'est pas la seule où elle ait montré un cœur dur, peu sensible à la pitié et à la reconnaissance. Je me suis peut-être trop étendu sur cette mort; mais il m'a semblé que cet incident ne laissait pas d'être propre à faire connaître en partie l'esprit de ce temps-là.

Le marquis de La Fare.

Mémoires, éd. Raunié, p. 144.

L'AFFAIRE DES POISONS

Voici un autre épisode qui montre sous un jour aussi défavorable une partie des mœurs du temps de Louis XIV. C'est la fameuse affaire des poisons, dans laquelle tant de personnes furent impliquées, à la suite de la marquise de Brin-

villiers. Cette cause célèbre est caractéristique de certaines habitudes d'esprit, des superstitions et des croyances cabalistiques qui dominaient encore bien des cerveaux. Sans doute ce n'est là qu'un dramatique fait divers et à coup sûr il n'eut pas toute l'importance historique qu'on a voulu lui donner, mais bien des gens y furent compromis qu'un peu moins de crédulité eût mis à l'abri de pareilles imputations.

On ne peut s'empêcher de parler de la Chambre des poisons, qui fut établie avec raison pour punir les coupables et arrêter les progrès de ce crime qui augmentait chaque jour; mais Louvois s'en servit pour ses vengeances et pour ses inimitiés particulières. On vit plusieurs personnes de la première qualité, et innocentes, citées devant ce tribunal, la plupart assez légèrement.

Ce qui donna lieu à la première idée de ce crime, qui était alors commun en France, fut l'affaire de Mme de Brinvilliers, fille du lieutenant civil d'Aubray, petite femme qui avait été jolie et galante, mais qui depuis un certain temps visitait les hôpitaux et faisait la dévote. Elle était dans un commerce étroit avec un homme nommé Sainte-Croix, Gascon qui vivait d'industrie, et qui avait été à la Bastille, où il avait appris la composition des poisons d'un prisonnier Italien. Il se piquait aussi de chimie. Cet homme, en travaillant un poison violent et prompt, laissa tomber son masque de verre qui le garantissait de la malignité du venin, et en mourut subitement. Lorsqu'on leva son scellé, on trouva une cassette, que Mme de Brinvilliers réclama avec empressement. La justice en ordonna l'ouverture, et les poisons s'y trouvèrent étiquetés, avec l'effet qu'ils devaient faire; mais dès que la dame en eut avis, elle s'enfuit en Angleterre. On fit l'essai de ses poisons sur plusieurs animaux; ainsi son crime fut avéré, et Desgrais, exempt habile, mis en campagne pour la chercher. Il faut remarquer que dans le même temps, et même auparavant, l'archevêque de Paris avait été averti par les confesseurs des paroisses, que plusieurs

personnes s'accusaient d'empoisonnement. Il était arrivé que bien des gens étaient morts de maladies lentes inconnues, entre autres le père et le frère de la Brinvilliers. Elle ne fut pas longtemps en Angleterre, où le roi Charles la faisait chercher. A la fin on la prit à Liège, et elle fut amenée à Paris, où elle eut la tête tranchée, supplice trop doux pour elle. Mais comme sa famille était des plus puissantes de la robe, elle fut épargnée par ses juges, quoique convaincue d'avoir empoisonné non seulement son père et son frère, mais même plusieurs pauvres à l'hôpital, et plusieurs paysans à la campagne, dans la seule vue de faire l'essai de ses poisons. Dès qu'on fut sur ces voies, des soupçons et les indices de crimes semblables tombèrent sur d'autres gens. On en trouva qui en faisaient comme un commerce, entre autres la Vigoureux et la Voisin, qui, en disant la bonne aventure, avaient donné à plusieurs dames de quoi se défaire de leurs maris, et même de leurs amants quand elles en étaient lasses. Comme la curiosité naturelle au sexe, et même à plusieurs hommes, avait amené chez ces femmes quelques gens de la première qualité, qui n'avaient pourtant point songé à empoisonner personne, il était arrivé que des dames leur avaient fait des questions sur la vie du tiers et du quart et même sur celle du Roi et de ses maîtresses. Cela donna un beau champ à Louvois, homme malin et haineux, pour perdre ceux à qui il en voulait. D'ailleurs la comtesse de Soissons, ennemie de Mme de Montespan, à qui elle avait refusé de céder sa charge de surintendante de la Reine, fut assez légèrement, je crois, décrétée de prise de corps; et parce qu'elle craignit la prison et l'artifice de ses ennemis, elle se retira en Flandre. Sa sœur, la duchesse de Bouillon, parut avec confiance et hauteur devant les juges, accompagnée de tous ses amis, qui étaient en grand nombre, et ce qu'il y avait de plus considérable. Cela déplut à la cour, et fut cause de son premier exil. Le duc de Luxembourg, capitaine des gardes du corps,

le même qui a gagné de grandes batailles, brouillé avec Louvois, qui avait été de ses amis, et accusé mal à propos pour avoir consulté un nommé Le Sage, alla se remettre prisonnier à la Bastille, et essuya la rigueur des juges, qui le déclarèrent innocent. Il est vrai que sa trop grande curiosité, et son trop grand commerce avec les femmes pouvaient avoir jeté quelque soupçon sur lui : mais il ne méritait pas l'affront qu'on lui fit. Il est étonnant que Louvois en cette occasion ait poussé jusque-là les premières têtes de l'Etat, sans que ni eux, ni leurs parents et enfants même s'en soient ressentis. Je ne sais s'il faut l'attribuer à l'autorité du Roi ou à la bassesse des grands seigneurs, qui a été excessive sous ce règne, aussi bien que le mépris que les ministres et le Roi ont fait de ce qu'il y avait de plus grand dans l'Etat, à commencer par son frère et par les princes de son sang.

Le marquis de LA FARE.

Mémoires, éd. Raunié, p. 212.

LE LANGAGE ET LES HABITUDES DE COUR

La vie de cour, l'habitude de se réunir autour du roi et d'accomplir de concert avec lui divers actes quotidiens devait amener bien vite une étiquette précise et créer un bon ton pour les manières comme pour le langage. Sans doute, avant Louis XIV, la cour de France avait ses règles et ses coutumes, mais elles étaient moins fixes, moins précises et leur accomplissement ne prenait pas encore les airs rituels et consacrés qu'il devait avoir sous la suprématie absolue du Grand Roi. Et des expressions consacrées surgissent alors dans le langage courant et sous la plume des chroniqueurs pour désigner toutes ces cérémonies d'un protocole qui masque la rudesse des mœurs, sans pourtant l'effacer tout à fait.

« Je parle à vous, ma chère cousine, êtes-vous devenue folle, ou suis-je devenu fou depuis vingt ans que nous ne nous sommes vus? Il me semble que dans ce temps-là nous parlions pour nous faire entendre. Que veut dire : *Il y a eu toilette?* Et puisque Madame, en montrant la Marquise, ne veut pas que je me serve du mot de commentaire, et qu'elle croit que c'est un vol que je fais à César, je veux bien rendre à César ce qui, selon elle, est à César, et vous demander, non pas un commentaire, mais une explication de cette façon de parler, en vous assurant que je l'entends moins que l'arabe. »

« Que vous me faites de pitié, mon pauvre cousin, répliqua la dame, vous parlez comme un franc corsaire, et vous avez eu raison de nous dire que vous avez perdu sur la mer toute la politesse que vous aviez acquise ici avant votre départ; est-il possible que vous n'entendiez pas, quand j'ai dit qu'il y a eu toilette, que cela veut dire que la Cour a vu la Reine d'Angleterre et Madame à sa toilette. »

« Mais, ma pauvre cousine, est-il possible, répondit le Commandeur, si c'est cela que vous avez voulu dire, que vous ne l'ayez pas dit d'abord, sans vouloir nous l'exprimer par un énigme[1], ou pour parler plus juste, par un franc galimatias? »

« Vous voudriez donc que les gens de qualité parlassent comme les gens ordinaires, » dit la dame,

« Oui, sans doute, répondit le Commandeur, quand les gens ordinaires parlent bien, et qu'ils se font entendre, et je crois que je renoncerais à la qualité, si elle faisait perdre le bon sens; mais comme je les crois l'un et l'autre fort compatibles, trouvez bon que je vous dise que ces quolifichets de mots nouveaux mal inventés, et de façons de parler mal appliquées, ne sont que des ouvrages de quelques jeunes gens évaporés et ignorants qui s'en servent sans savoir pourquoi. »

[1] En 1694, le *Dictionnaire de l'Académie* fit *énigme* féminin.

« Ha, mon cher cousin, s'écria la dame, je suis bien fâchée d'être obligée de vous dire que ces sentiments-là vous donnent d'un air de vieillard, et que ces jeunes gens à qui vous en voulez tant ne voudraient pas vous ressembler. »

« Sans que je n'aie pas l'intention de fâcher personne, dit le Commandeur, je pourrais vous répondre que je ne trouve rien en eux qui me fasse envie, si vous en exceptez le bonheur de vous plaire, ma belle cousine, ajouta-t-il, en se radoucissant, car je vois bien qu'ils sont reçus chez vous mieux que moi, quoiqu'il dût peut-être y avoir plus de rapport en nos inclinations, comme il y en a dans le reste; mais laissons cela, et revenons à vos mots nouveaux.

« L'explication de votre toilette me fait deviner ce que vous avez voulu dire, lorsque vous avez dit en même jargon qu'il y a eu appartement, qu'il y a eu canal, et comme je crois que ni le canal, ni l'appartement ne s'absentent pas de Fontainebleau, non plus que de Versailles, je m'imagine, sans être sûr pourtant si je m'imagine bien, que cela veut dire que la Cour s'assemblait les soirs dans l'appartement du Roi pour y jouer, et pour y prendre les autres divertissements qui s'y rencontrent, et qu'elle se promenait l'après-dînée le long du canal. »

« Vous y voilà, dit la dame, et j'espère que vous vous humaniserez à la fin avec nous. »

« J'aurai bien de la peine, madame, à m'accoutumer à votre langage, répliqua le Commandeur, tant que vous ne me parlerez que d'une manière qui n'est pas intelligible.

« Vous me direz peut-être que c'est pour abréger, qu'on dit : *Il y a appartement, il y a canal;* et moi je vous réponds que cela obscurcit et n'abrège rien, puisqu'il est aussi court de dire : On va ce soir à l'appartement, on va un tel jour sur le canal, ou le long du canal. »

« Et pourquoi, reprit la dame, ne dirait-on pas, il y

a appartement, il y a canal ? puisqu'on dit bien : il y a bal, il y a comédie, il y a opéra. »

« C'est, madame, répliqua le Commandeur, parce que le bal, l'opéra et la comédie sont des actions qu'on représente devant nous, et que le canal et l'appartement ne nous représentent aucune action, et ne sont que la scène ou le lieu des divertissements qu'on y prend ; de sorte que lorsqu'on dit qu'il y a appartement, c'est comme si on disait : il y a théâtre, pour dire, il y a comédie, ou il y a opéra, parce que l'opéra et la comédie se représentent sur un théâtre, ou comme si on disait : il y a salon, pour exprimer qu'il y a bal, parce que le bal se donne d'ordinaire dans un salon, d'où vous pouvez juger que c'est parler fort improprement. »

« Cependant, répondit la dame, des gens de très bon goût ont trouvé que *il y a appartement* est une façon de parler fort significative, et fort bien inventée pour exprimer en peu de mots ce bel assemblage de divertissements qui se trouvent dans le grand et magnifique appartement de Versailles : la musique, la danse, la collation, les liqueurs, toute sorte de jeux, la conversation, et surtout cette agréable liberté qu'on y a de changer de divertissements, et d'aller de plaisir en plaisir, comme les abeilles vont de fleur en fleur. Ainsi, monsieur le Commandeur, ajouta-t-elle, je vous demande grâce pour cette nouvelle façon de parler, et je vous conseille de me l'accorder ; car, entre nous, elle est déjà si bien établie, qu'il serait fort inutile que vous entreprissiez de la détruire. »

« On ferait pour vous, madame, des choses plus difficiles que celle que vous me demandez, répondit le Commandeur ; cependant s'il faut de nécessité une façon de parler affectée, pour exprimer que la Cour doit s'assembler dans l'appartement du Roi, j'aimerais beaucoup mieux dire qu'on doit tenir appartement, comme on dit tenir table, cela pourrait faire entendre que la Cour l'occuperait, au lieu que il y a appartement n'exprime

point qu'il y ait personne dedans, et ne donne pas, comme vous le prétendez, la moindre idée de tous les divertissements qui se trouvent dans ce beau lieu, et dont vous venez de nous faire une agréable description.

« Mais je consens de m'en servir, puisque vous le voulez, à condition que vous m'abandonnerez il y a toilette, et il y a canal, qui ne sont peut-être pas encore si bien établis ; car si je vous les laisse passer, ajouta-t-il, en riant, je prévois qu'il faudra encore que je vous accorde bientôt il y a Marly, et qu'ensuite il faudra que je dise avec vous : il y a eu Fontainebleau, il y aura Chambort, il y aura Compiègne, et ainsi de tous les lieux de divertissements où la Cour se transportera ? »

Cette raillerie du Commandeur embarrassa d'abord la dame, qui n'était pas résolue de lui abandonner il y a toilette, ni il y a canal, mais elle se rassura sur-le-champ; et quoi qu'elle n'eût point encore entendu dire il y a Marly, elle en entreprit la défense, et dit au Commandeur que dès qu'on l'aurait dit à Versailles, elle le redirait avec plaisir, et qu'elle le trouvait par avance fort bien imaginé.

« Puisque vous approuvez il y a Marly, reprit le Commandeur, je vous conseille de vous attribuer l'invention de cette nouvelle façon de parler, et d'y joindre encore il y a Trianon, il y a Ménagerie, il y a Parc, il y a Allées, il y a Jets d'eau, et toutes les autres de cette nature que je vous donne libéralement, avec promesse de ne vous disputer jamais la gloire de les avoir inventées.

« Mais que veut dire, poursuivit-il, cette autre extraordinaire façon de parler ; *je suis toute dérangée ?* »

« Ho, pour dérangée, monsieur le Commandeur, répondit brusquement la marquise, je ne crois pas qu'un autre que vous y puisse trouver à redire, et ce mot a l'approbation de tout ce qui a le goût fin ».

« J'avoue, madame, répondit le Commandeur, tout corsaire qu'il était, que quand il est prononcé par une

aussi belle bouche que la vôtre, il emprunte de vous des charmes qu'il n'a pas par lui-même ; mais comme ce sont des charmes étrangers que vous répandez indifféremment sur tout ce que vous dites, trouvez bon que nous les séparions de cette façon de parler, et qu'en l'examinant seule, je vous dise que le mot de dérangé suppose diverses choses qu'on avait mises auparavant dans quelque ordre ; cela étant ainsi, comment pouvez-vous dire que vous êtes toute dérangée ? quand vous êtes trois jours absente de la Cour, puisqu'à la Cour, comme ici vous n'êtes toujours qu'une seule personne, et qu'il faudrait, pour parler juste, si vous vouliez marquer quelque dérangement en vous, qu'au lieu de dire, je suis toute dérangée, vous dissiez au moins que votre absence de la Cour dérange tous vos desseins, ou votre manière de vivre, cela pourrait être supportable, et ne serait encore guère bon, parce que le mot de déranger ne doit être proprement appliqué qu'à des choses matérielles, et si au lieu de dire, je suis toute dérangée, vous disiez, je suis toute désorientée, qui est un terme dont on se servait autrefois, il me semble qu'il exprimerait mieux ce que vous voulez dire. »

« Ah fi, monsieur le Commandeur, désorientée, ce mot sent le collet monté, et je l'ai entendu dire à ma grand'mère. »

« Elle avait tort, madame, de se servir d'un si vieux mot, devant une aussi jeune personne que vous, répliqua le Commandeur, et j'ai encore plus de tort de contredire et de reprendre une dame aussi aimable que vous l'êtes. »

« Monsieur le Commandeur, dit alors la jeune marquise, n'a point perdu les manières de la vieille Cour, qui étaient de dire toujours des choses obligeantes aux femmes de qualité, du moins c'est ainsi que je l'ai entendu dire à ma mère ; car vous jugez bien que de l'air dont je suis, je ne puis pas avoir vu ce temps-là, et les jeunes gens de mon âge ont pris des airs fort

différents, et ne s'amusent pas à imiter en cela les vieux courtisans. »

« Ils sont trop habiles, madame, répondit le Commandeur, pour imiter leurs pères dans la civilité qu'ils ont toujours eue pour les dames, c'étaient de plaisants rêveurs, et de bons impertinents d'en user ainsi. Ils n'est rien tel que de les traiter cavalièrement, et d'attendre qu'elles fassent toutes les avances, cela est bien plus commode que n'étaient les manières d'agir du temps passé, où souvent un galant homme était assez fat pour servir une dame avec autant de discrétion et de respect, que de fidélité et de tendresse. Il est bien plus galant de ne souhaiter d'en être aimé, que pour avoir le plaisir de le publier, ou pour la piller et s'enrichir de sa dépouille. »

« Mais, avec tout cela, dit alors la marquise, sur une lueur de raison qui vint lui éclairer l'esprit, monsieur le Commandeur n'a pas trop de tort de désapprouver les manières d'agir de plusieurs de nos jeunes gens ; car il est vrai qu'il y en a beaucoup qui sont très malhonnêtes avec les femmes de la première qualité ; ils ne se contentent pas d'en parler en des termes fort désobligeants en leur absence ; celle-ci est laide à leur gré, celle-là est fardée, l'autre sent mauvais ; ils leur disent encore souvent des duretés en face ; s'ils savent leur âge, ils ne leur en feraient pas grâce d'une année ; si elles ont eu quelque affaire avec quelqu'un d'entr'eux, comme il leur en aura conté jusqu'aux moindres circonstances, ils les leur jetteront au nez devant une grosse compagnie ; s'ils perdent leur argent au jeu, ils jettent les cartes, ils les déchirent avec fureur ; ils jurent entre leurs dents, et murmurent sans cesse ; s'il arrive quelque occasion de dispute dans le jeu, ils la poussent jusqu'à la brutalité et ils n'y relâchent jamais rien de leurs intérêts.

« Je ne puis encore souffrir ces airs d'incivilité qu'ils se donnent dans leurs conversations ordinaires, ils ne se contentent pas de n'y plus donner de *Monsieur*

à personne et de s'appeler entr'eux par leur nom, comme s'ils appelaient leurs valets, ils disent encore en parlant des duchesses et des autres femmes de la première qualité, la celle-ci, la celle-là, la bonne une telle, sans les appeler madame, comme s'ils parlaient de quelques soubrettes, et parlant de certains prélats des plus qualifiés ils en usent avec la même familiarité et ne disent jamais que le bon L... Vous m'avouerez que cela est violent ».

« Il est vrai que cela est fort », répondit la dame, pour enchérir sur le cela est violent de la marquise, par une façon de parler encore plus nouvelle.

« Mais, reprit la marquise, ce qui augmente le ridicule de ces jeunes messieurs qui perdent ainsi le respect qui est dû à toutes les femmes de qualité, c'est que lorsqu'ils parlent de leurs femmes qui sont souvent par leur naissance fort au-dessous de celles qu'ils traitent si familièrement, ils disent toujours *Madame une telle*, et il n'y a pas jusqu'aux bourgeois qui ne les imitent en cela, et qui croiraient se rabaisser s'ils avaient dit ma femme une fois en leur vie ».

« Cependant, dit le Commandeur, c'est la manière dont les maris qui savent vivre doivent nommer leurs femmes, quand ils en parlent en compagnie; c'est ainsi que les plus honnêtes gens et les plus qualifiés en usaient en France avant mon départ, et c'est une vaine affectation à un homme qui donne le nom et le rang à sa femme d'en user autrement. J'avoue que mes oreilles ne peuvent s'accoutumer à un si mauvais usage, quoique les jeunes gens aient pris grand soin de l'introduire, et qu'il n'y ait presque plus que ceux d'un âge avancé qui n'aient pas donné dans cette vanité; et toutes les fois que j'entends certains maris que je ne suis obligé de connaître; ni de savoir s'ils sont mariés, parler de leurs femmes avec cette cérémonie, il me prend envie de leur demander qui est le mari de la dame dont ils parlent, afin de ne pas tomber dans un inconvénient pareil à celui qui est arrivé depuis peu :

comme l'aventure m'a paru plaisante, je crois que vous serez bien aise de la savoir.

« Il y a quelques jours, poursuivit le Commandeur, que je me trouvai en une compagnie où était un jeune homme de robe ; et comme il y parlait de sa femme qu'il nomma toujours Mme Guillemot, il arriva un jeune courtisan étourdi qui ne le connaissait pas : « Vous connaissez donc Mme Guillemot, lui dit-il ? Ma foi, c'est une jolie femme ; » et continuant à parler sans attendre qu'il lui répondit : « Je vais vous conter comment j'ai fait connaissance avec elle, ce fut le carnaval dernier en courant le bal », alors il fit avec beaucoup de franchise le récit d'une aventure galante entre lui et Mme Guillemot, qui ne devait pas plaire à M. Guillemot son mari, et il se serait épargné le chagrin de l'apprendre en si bonne compagnie s'il l'avait appelée sa femme. »

« Je ne puis souffrir encore, dit la marquise certaines bourgeoises, qui parlant de leurs filles, les appellent toujours Mademoiselle une telle, ce qui n'est supportable qu'à des mères qui ont des filles de la première qualité, et encore font-elles beaucoup mieux de les appeler leurs filles. »

« Il y a aussi, dit la dame, parmi la bourgeoisie de Paris de grandes filles prêtes à marier qui, parlant de leurs mères, les appellent toujours *ma Bonne*, et beaucoup de femmes de la ville et même de la Cour qui se servent entr'elles de cette mauvaise façon de parler qui ne convient à mon avis qu'à ce qu'on appelle des commères de quartier. »

« Et il y a des bourgeois et des bourgeoises, ajouta la marquise, qui en parlant l'un de l'autre disent *mon époux* et *mon épouse*, au lieu de dire mon mari et ma femme, qui est la bonne manière de se nommer. »

« Les femmes, reprit le Commandeur, peuvent avec bienséance en parlant de leurs maris dire Monsieur un tel, et y ajouter même les titres qu'ils ont par leurs charges ou par leurs dignités, parce que ce ne sont

pas elles qui les leurs communiquent ; il en est de même des enfants à l'égard de leurs pères et de leurs mères ; mais il n'y a rien de plus fade à mon gré que de voir un mari en parlant de sa femme, dire Madame la marquise d'un tel lieu, Madame la Présidente une telle, et il faut être un homme du premier rang pour pouvoir avec bienséance donner un titre à sa femme, lorsqu'on parle d'elle ; et si on ne veut pas se servir du terme de ma femme, qui me semble le meilleur de tous et le plus naturel, il faut au moins que le mari se contente de l'appeler simplement de son nom sans faire aucune mention du titre qu'elle porte, de marquise ou de comtesse, de Présidente, etc. »

« Vous voyez quantité de jeunes gens de qualité, reprit la marquise, qui viennent chez nous avec une tabatière à la main, le visage et les doigts tous sales de tabac, dont ils prennent sans cesse à notre nez, et en font prendre aux autres ; s'il y a de grandes chaises de commodité, ils s'en saisissent d'abord, et ils auront l'incivilité de ne les pas offrir à une dame ; ils s'y étendent, ils s'y renversent à demi couchés, ils s'y bercent, ils mettent leurs jambes sur d'autres sièges ou sur l'un des bras du fauteuil où ils sont assis, ils les croisent et se mettent quelquefois en des postures encore plus indécentes, croyant que cela à l'air de qualité d'en user ainsi, et au lieu de nous dire quelque chose d'obligeant ou d'agréable, ils nous rompent la tête tout le jour à nous chanter mal quelques airs de l'opéra ; je vous avoue que cela m'ennuie à la mort et me donne des vapeurs horribles. »

CALLIÈRES.

Des mots à la mode, 1692, in-12, p. 27.

FAÇONS DE PARLER BOURGEOISES

En face des courtisans raffinés, les bourgeois gardent leurs façons de sentir et de dire; ils se bornent à s'exprimer tout bonnement, sans raffiner, et si quelque pléonasme, quelque tournure vicieuse émaille leur discours, ceux qui les reprennent ne sauraient se vanter de s'exprimer mieux. Pourtant en notant leurs erreurs de diction, on note aussi leurs manières de vivre et c'est à ce titre surtout que la leçon de beau langage qui va suivre est maintenant instructive pour nous.

« Il est vrai, dit alors le Commandeur, qu'il est assez surprenant de voir que non seulement les gens du commun, mais même des gens d'une condition plus relevée, qui ont des commerces si fréquents et si nécessaires avec les gens de la Cour, aient tant de façons de parler différentes de celles des courtisans, sans qu'ils s'en aperçoivent.

« J'allai il y a quelques jours dîner chez un riche bourgeois de Paris, qui me fit sentir cette différence; c'est un fort honnête homme, mais qui ne sait pas ces délicatesses de notre langue, qu'il est bon cependant de ne pas ignorer.

« On nous servit d'abord deux potages et quelques entrées. « Laquelle aimez-vous mieux de ces deux soupes, me dit-il, pour moi j'aime la soupe de santé. »

« Quand on eut desservi les potages, il demanda à boire, et il me dit ayant le verre à la main : « Monsieur, permettez-moi de saluer vos grâces. »

« Il prit un gigot de mouton, et dit en le coupant : « Quand l'éclanche est tendre, je l'aime mieux que les petits pieds ; » et après qu'on eut mangé de l'entremets, il dit à ses gens : « Qu'on nous apporte le dessert. »

« J'avoue, dit l'abbé, que je ne m'aperçois point en quoi cet homme a manqué en parlant ainsi. »

« Ce n'est pas, répliqua le Commandeur, une grande

faute que de dire une soupe de santé au lieu d'un potage de santé, une éclanche pour un gigot, de petits pieds pour du gibier, le dessert pour le fruit, et je salue vos grâces, pour exprimer qu'on boit à la santé de quelqu'un ; ces différences ne roulent que sur des délicatesses de notre langue de la nature de celles que madame vient de nous faire remarquer. »

« Quoi, dit l'abbé, un homme qui dit à son ami, je vous prie de venir manger de ma soupe, ne parle pas français. »

« Il parle français, répondit le Commandeur ; mais il ne s'exprime pas noblement, parce que cette façon de parler, pour dire qu'on prie quelqu'un à dîner, est populaire ; et quoique le mot soupe soit français et en usage dans cette manière de s'exprimer familière et triviale, le bel usage veut qu'on dise un potage de santé, et non pas une soupe de santé ; le même usage fait qu'on dit toujours à la Cour, on a servi les potages, on est aux potages, et jamais on a servi les soupes, on est aux soupes, et qu'on y dit toujours, on est au fruit, on a servi le fruit, et jamais on est au dessert, on a servi le dessert, qui est le terme dont les gens de la ville s'expriment d'ordinaire en pareil cas. On pourrait même dire en faveur du mot de dessert, qu'il est plus propre et plus étendu pour signifier le dernier service ; parce qu'on y sert autre chose que du fruit, surtout en certains temps de l'année où les fruits manquent, cependant cela n'empêche pas que le dessert ne soit une façon de parler purement bourgeoise, et qui n'est d'aucun usage à la Cour.

« Il en est de même du mot d'éclanche pour dire un gigot de mouton ; c'est un mot particulier aux bourgeois de Paris, qui a peu d'usage à la Cour et dans les provinces.

« Cela me fait souvenir, poursuivit le Commandeur, d'une autre façon de parler qui est encore particulière aux Parisiens ; ils vous diront : Apportez à goûter à ces enfants, donnez-leur du fruit et des confitures pour leur

goûter, pour dire : Apportez la collation à ces enfants, donnez-leur du fruit et des confitures pour leur collation.

« Je reviens à mon homme ; lorsque nous fûmes sortis de table il me dit, en me faisant une grande révérence : « Priez Dieu, monsieur, pour les maltraités. »

« Nous entrâmes dans sa chambre où il y avait un beau portrait de lui ; et comme il vit que je le regardais avec attention : « Il n'y a pas longtemps que je me suis fais tirer par Rigaud[1], me dit-il, c'est un des meilleurs peintres de Paris, et tous ceux qui voient ce portrait trouvent que j'y suis fort bien tiré. »

« Un homme du monde aurait dit en pareil cas : « Il n'y a pas longtemps que je me suis fait peindre par Rigaud, ou que je lui ai fait faire mon portrait ; tous ceux qui le voient trouvent qu'il me ressemble fort, et il ne se serait pas servi du mot tirer qui n'a aucun usage dans ce sens que parmi la bourgeoisie.

« Je regardai de belles porcelaines qui étaient sur sa cheminée : « Comment trouvez-vous ces pourcelines ; » me dit-il.

« On apporta des sièges ; et comme un de ses gens me présentait une chaise à bras où il n'y avait point de carreau : « Mets-y donc un coussin, lui dit-il, ne vois-tu pas cette pile de coussins ? »

» Il ne savait pas la différence qu'il y a entre ces deux termes, qu'on dit coussin de carrosse, et carreau pour mettre sur un siège ou pour se mettre à genoux, et qu'on n'a jamais dit à la Cour une pile de coussins pour dire une pile de carreaux. « Assisons-nous, me dit-il : car j'ai lu dans l'école de Salerne, *post prandium sta*[2]. »

« Il n'est pas le seul, reprit le duc, qui cite mal à propos ce qu'on appelle des tripes de latin, et qui

[1] Hyacinthe Rigaud (1659-1743), le plus fameux peintre de portraits du XVII[e] siècle.

[2] Asseois-toi après le repas,

dit assisons-nous ou sisons-nous ; il y en a d'autres qui disent, assoyons-nous ou soyons-nous ; et cependant je crois qu'il faut dire asseyons-nous. »

« Cela n'est pas douteux, dit le Commandeur ; mais pour revenir à mon bourgeois, il m'entretint de ses maladies et de ses remèdes ; il me dit qu'il était sujet à des défluxions, au lieu de dire à des fluxions, et qu'il était fort incommodé d'un rhumatice. »

« Ce dernier mot, dit le duc, me fait souvenir d'une réponse assez plaisante du feu maréchal de la Feuillade. Un homme de la Cour lui dit : J'ai un rhumatice qui m'incommode fort. « Il vous faut de l'exercisme pour vous guérir, lui répondit le maréchal. »

« Mon bourgeois, continua le Commandeur, me dit encore qu'il avait souvent les gouttes, et qu'il avait eu les fièvres plus d'un an ; qu'il prenait des pilures, au lieu de dire des pilules : mais qu'il s'était bien gardé de prendre du quinquina ; que c'était un méchant remède, et que son médecin le lui avait dit.

« Il ne savait pas que la goutte et la fièvre se nomment toujours en singulier par les gens du monde, et qu'il n'y a que les bourgeois qui les nomment au pluriel, de même qu'il n'y a que les dupes des médecins qui ne prennent pas du quinquina quand ils ont la fièvre.

« Il fit venir son fils qui était un petit garçon de sept ans : « Jeannot, faites serviteur, » lui dit-il, il raconta toutes ses gentillesses, dit qu'il était mièvre et sémillant : « Ce n'est pas parce qu'il est mon fils, ajouta-t-il ; mais il a plus d'esprit qu'il n'est gros. — Il a de qui tenir, répondit un autre bourgeois qu'il appelait son compère. »

« Cette manière de s'appeler est fort commune parmi la bourgeoisie, reprit le duc ; et on dit que la plupart des bourgeois se nomment compères comme les gentilshommes de campagne s'appellent cousins. »

« Il est vrai, répondit le Commandeur, que ces termes d'alliances sont fort ordinaires entr'eux ; et un gentilhomme de province qui est parent d'un homme de la

Cour au septième degré, trouve fort à redire quand il ne l'appelle pas son cousin ; il vous fera sa généalogie souvent aussi embrouillée que celle de Mathieu Gareau pour prouver cette parenté ; il s'y fera descendre sans titre et sans preuve de quelque chevalier du temps des croisades, et il tâchera d'y faire entrer par bricole quelque maréchal de France, ou quelqu'autre officier de la Couronne. »

CALLIÈRES.

Des façons de parler bourgeoises, 1693, in-12, p. 35.

LES DOMESTIQUES

Quels étaient le rôle et la situation des gens de service dans les familles du Grand Siècle? Il serait intéressant de l'apprendre par les confidences de quelqu'un d'entre eux. Faute de cela, on peut connaître à peu près la façon dont on les traitait en écoutant les conseils de quelque écrivain moraliste : exprimer ce qui devrait être est parfois une bonne manière d'indiquer ce qui est. C'est l'honnête abbé Claude Fleury qui philosophe sur ce sujet et qui va nous instruire avec une bonne foi évidente de ce qu'était le sort des domestiques de son temps et de ce qu'il aurait dû être.

Rien n'est plus éloigné non seulement de l'esprit du christianisme mais de l'humanité, que cet esprit tyrannique qui fait regarder les valets comme des animaux d'une autre espèce, nés pour nous servir et pour satisfaire à toutes nos fantaisies, pour qui nous ne devons avoir aucun égard, et que nous ne regardons que comme des instruments de notre commodité. Deux sortes de personnes sont sujettes à cette injustice : les grands seigneurs accoutumés dès l'enfance à se distinguer de tout le reste des hommes, et à se regarder comme des divinités terrestres; les gens de fortune, sans éducation et sans principes de vertu,

qui cherchent à s'élever en imitant les défauts des grands. Heureusement les mœurs de la France nous portent naturellement à l'humanité, ne souffrant point d'esclaves, mais seulement des serviteurs mercenaires qui s'engagent volontairement pour une certaine récompense.

Nous considérerons comment on doit les choisir et les faire entrer dans le service; comment on doit s'en servir et les traiter tant qu'ils servent; enfin ce que l'on doit observer à leur sortie. Je ne dirai presque rien de moi, mais ce que j'ai appris de ceux qui en ont l'expérience, et qui m'ont engagé à l'écrire.

Premièrement il faut avoir le moins de domestiques qu'il est possible. Non seulement pour épargner la dépense et le soin de les conduire; mais encore plus pour éviter la paresse et la vanité. Faites par vous-mêmes tout ce que vous pouvez faire, et ne vous faites servir que quand la force ou le temps vous manque. Voyez les paysans, les artisans et le reste du petit peuple. Ils n'ont besoin de personne pour s'habiller, se lever et se coucher, pour se faire à manger et pour tout le reste qui occupe chez vous tant de domestiques. Tandis que les hommes travaillent au dehors, les femmes font le ménage au dedans. Quand ils sont malades, ils se servent l'un l'autre. Ils élèvent eux-mêmes leurs enfants, qui les servent à leur tour. Voilà la vie naturelle : que tous travaillent selon leurs forces, que les jeunes servent les vieux, que les sains servent les malades.

Il est vrai que les riches laboureurs ont des serviteurs à gages et des gens de journée, mais ce n'est ni pour s'en faire suivre, ni pour les occuper au service de leurs personnes; c'est pour partager avec eux le travail, et en faire plus en même temps. Tout de même il semble raisonnable qu'un magistrat, un homme d'affaires, un homme de lettres, un ecclésiastique, se fasse servir dans les besoins ordinaires de la vie, pour avoir plus de temps à donner aux affaires publiques,

à l'étude, ou aux fonctions de la religion. Il faut même accorder quelque chose à la bienséance, qui ne permet pas à un grand seigneur d'aller seul et à pied par la ville, comme un bourgeois; ni à un riche bourgeois de porter un gros fardeau sur ses épaules, quoiqu'il ait assez de force pour le faire. Mais il ne semble point raisonnable qu'un jeune homme de petite naissance, parce qu'il est riche, se fasse suivre de trois ou quatre laquais, qu'il ait des valets de chambre et d'autres domestiques à proportion, passant sa vie dans des visites inutiles, dans le jeu et les divertissements.

Il ne faut point dire que ce sont des pauvres que l'on nourrit; ce sont des fainéants que l'on entretient, et que l'on détourne de l'agriculture et des autres travaux utiles. Si vous voulez nourrir des pauvres, nourrissez les malades, les vieilles gens et les autres invalides. Soutenez des artisans prêts à succomber, faute d'un petit secours, et tant d'autres pauvres que la honte empêche de se découvrir à tout le monde. Ce n'est donc que la vanité et la mollesse qui fait prendre cette multitude de domestiques superflus. Une femme vaine aime à se faire parer comme une idole, à ne pas marcher un pas sans être soutenue, sans que l'on porte sa robe, que plusieurs personnes la suivent : tout cela grossit l'idée qu'elle a de sa personne. Elle s'imagine même assez naturellement être plus sage et plus habile que tous ceux qui lui obéissent. Ne vous laissez pas tromper à l'exemple des autres, et réduisez la bienséance à celle qui est indispensable; mais de quelque qualité que vous soyez, et quelque bienséance que vous puissiez vous figurer, ne prenez jamais de domestiques que vous ne puissiez entretenir et récompenser honnêtement. Craignez ce terrible péché de retenir le loyer des mercenaires, l'un des quatre qui crie vengeance devant Dieu, suivant le langage de l'Écriture; et si vous êtes pauvre vivez en pauvre.

Comme l'on n'aime pas les domestiques qui changent souvent de maîtres, aussi les maîtres se décrient quand

ils changent souvent de domestiques, et ces changements dérangent le bon ordre d'une maison. Car le nouveau domestique apporte d'ordinaire, en entrant, quelque mauvaise manière, qui nuit aux autres; et il lui faut du temps pour quitter ses vieilles habitudes, et en prendre de nouvelles. Il faut donc les examiner auparavant, préférant toujours ceux dont on connait la naissance et la vie qu'ils ont menée jusques alors, aux coureurs et aux inconnus. Dans les grandes familles, on doit autant qu'il se peut les conserver et les élever par degrés, soit qu'on leur donne des gages, ou une récompense après un certain nombre d'années : il est bon qu'elle soit fixe et qu'ils sachent ce qu'ils ont à espérer, que les gages ou la récompense soient un peu au-dessous de ce qu'on veut qu'ils aient effectivement afin de donner lieu à quelque gratification extraordinaire, qui les excite à bien servir.

Tant que le domestique est en service, le maître lui doit trois choses : la subsistance, l'occupation et la correction. C'est ce que dit l'Ecriture : le pain, la correction et le travail pour l'esclave. Ajoutons au pain la récompense, pour nos serviteurs, qui sont tous libres. Ces trois choses sont également nécessaires. Le pain sans travail et sans correction rend le serviteur insolent; le travail sans nourriture suffisante le met dans l'impuissance de servir, le réduit au désespoir, et le rend capable de toutes sortes de crimes. La nourriture des domestiques doit être bonne et abondante : mais il faudrait s'il était possible en retrancher toute sorte de délicatesse : ce qui est difficile dans les maisons où on tient de grandes tables. La plupart ayant été élevés pauvrement ne gardent point de mesure dans l'abondance, et tombent bientôt malades; et les délices des grandes maisons les rendent insolents, et leur font ensuite trouver bien rude la vie frugale des artisans. Celui qui nourrit délicatement son serviteur dès la jeunesse, le sentira rebelle dans la suite, dit le sage. En carême on doit avoir un soin particulier que les domes-

tiques soient bien nourris, pour ôter les prétextes de se dispenser du jeûne : et par la même raison le maître doit s'assujettir à dîner à une heure convenable, il ne faut pas attendre qu'ils se plaignent pour savoir s'ils sont bien nourris. La femme forte dans l'Écriture se lève avant le jour, pour distribuer la nourriture à ses domestiques.

Elle a soin aussi qu'ils soient bien vêtus, en sorte qu'ils ne craignent point le froid de l'hiver. Voilà le vrai usage des habits. Mais parmi nous, ceux qui habillent leurs domestiques se piquent souvent d'une magnificence et d'une propreté, qui ne convient point à des valets et ne sert qu'à leur donner de la vanité. Après avoir porté longtemps une riche livrée, des perruques et des cravates de grand prix, il est difficile qu'ils se réduisent à reprendre leurs haillons, pour entrer dans une boutique, ou à retourner à la campagne vêtus de toile comme auparavant.

Quant au travail, il ne doit pas être excessif. Il faut avoir égard à la force des domestiques et ne les pas pousser à bout, ni se prévaloir de l'avantage que l'on a sur eux. Il y a des maîtres si inhumains, qu'ils ménagent moins leurs valets que leurs chevaux, parce que les valets ne leur coûtent point d'argent. Si c'étaient des esclaves, ils les conserveraient avec soin. Toutefois la loi de Dieu recommande l'humanité même envers les esclaves. « Si la pauvreté réduit ton frère à se vendre à toi, tu ne le traiteras pas comme un esclave, mais comme un mercenaire. » Et ensuite : « Ne l'opprime pas par ta puissance : mais crains ton Dieu. » Et pour conclusion de cette loi : « Car les enfants d'Israël sont mes esclaves que j'ai tirés de la terre d'Egypte. »

Mais d'ailleurs il est fort recommandé de ne point souffrir que les serviteurs soient oisifs. « Fais travailler ton serviteur et tu trouveras du repos; lâche-lui la main, il cherchera la liberté. Jette-le dans le travail, qu'il ne soit point oisif : car l'oisiveté enseigne bien de la malice. Fais-le travailler comme il lui convient,

et s'il n'obéit pas charge-le de fers pesants. » C'est ainsi que l'on traitait les esclaves indociles. Il y a parmi nous des domestiques qu'il est difficile d'occuper continuellement : comme les laquais, qui doivent être toujours prêts à suivre le maître, à aller où il les envoie, à l'avertir de ceux qui entrent. Si d'eux-mêmes ils ne sont pas laborieux, ils perdront toujours bien du temps. Il faut donc autant que l'on peut les choisir tels, et ne pas garder longtemps ceux que vous ne pourrez réduire à s'occuper; ou après leur temps de service, les mettre en métier, pour les engager au travail, plutôt que d'en faire des valets de chambre.

Il est bon que le maître prévoie de loin ceux d'entre ses laquais qui seront propres à être gardés dans la maison, ou à être mis auprès de ses enfants. Qu'il les étudie et les cultive avec soin particulier, sans toutefois s'ouvrir à eux de son dessein. Mais il peut le communiquer à quelqu'un des principaux domestiques, qui puisse lui aider à reconnaître s'il juge bien de ce jeune homme, et s'il n'y est point trompé. Pour garder utilement ces domestiques, on leur fera apprendre le métier par lequel il doivent servir, comme de cuisiniers, de confituriers, de tapissiers, de tailleurs, de barbiers. C'est un moyen de les occuper : mais souvent aussi ce leur est une occasion de se hâter; à moins que l'on n'use d'une grande précaution pour les envoyer chez des maîtres sages et réglés.

Les plus exposés sont ceux que l'on met chez des baigneurs. pour en faire des valets de chambre. Ils y trouvent d'autres garçons, qui viennent de quitter la livrée, après avoir servi dans des maisons peu réglées. Il n'y a guere de jeune homme assez sage, pour n'être pas ébranlé par les mauvais exemples et les railleries d'un grand nombre de camarades. Surtout au sortir d'une maison, où il n'était point combattu dans le bon chemin. Il est donc plus sûr que, pendant cet apprentissage, vous le gardiez chez vous et l'envoyiez pendant le jour travailler chez un barbier

ou un chirurgien, dont vous connaîtrez la probité.

Tous les domestiques doivent, autant qu'il se peut, apprendre à lire, à écrire et à compter pour leur usage. Et comme les valets de chambre ont plus de temps de reste, il est bon qu'ils écrivent assez bien pour leur en faire une occupation, en leur donnant quelques écrits à copier. Pour leur adoucir cette sujettion, vous pourrez de temps en temps leur donner quelque petite gratification proportionnée au travail.

Si le maître est assez grand seigneur pour avoir des pages, et qu'il en destine quelqu'un à être écuyer, il ne peut se dispenser de l'envoyer à l'académie[1]. Mais le meilleur est qu'il soit externe, qu'il n'y aille que pour travailler, et qu'il ait peu de commerce avec les pensionnaires. C'est ici le même péril que pour les laquais chez les baigneurs. Choisissez l'académie la plus réglée, et recommandez votre page avec grand soin au maître et aux créats[2]. Informez-vous par vous et par autrui de la conduite du page : et avertissez-le par avance que vous vous en informerez, et que vous perdrez la bonne volonté que vous avez pour lui, s'il ne se conduit en tout suivant vos intentions. Si vous apprenez qu'il se démente, changez en effet la résolution de le garder dans votre maison, et procurez-lui autre chose. Faites que vos laquais regardent comme la plus grande récompense qu'ils puissent espérer en quittant la livrée, celle d'être retenus dans la maison.

Ce choix des domestiques que l'on veut garder est le fondement principal du bon ordre d'une maison. Des gens élevés de jeunesse dans la règle sont plus propres à la maintenir. Si toutefois on en trouve qui dans d'autres maisons se soient toujours portés au bien, par bonté de naturel ou autrement, on peut espérer que l'instruction et le bon exemple en feront d'excel-

[1] « Se dit des lieux où la noblesse apprend à monter à cheval » (*Dict. de l'Académie*, 1694).

[2] « *Créat*, celui qui sert de sous-écuyer en une académie » (*Dict. de l'Académie*, 1694.)

lents domestiques. Mais toutes choses égales, vous devez toujours préférer ceux qui auront déjà employé à vous servir une partie de leur jeunesse.

L'abbé Claude FLEURY.

Les devoirs des maîtres et des domestiques, 1678, p. 7, in-12.

COLBERT

Parvenu à dompter la noblesse et à en faire une pépinière de simples courtisans, Louis XIV cherche ses ministres, ses collaborateurs les plus utiles dans la bourgeoisie et parmi les gens que leur naissance ne paraissait pas destiner à de pareils emplois. La carrière de Colbert est, à cet égard, particulièrement remarquable. Par son assiduité au travail, par sa tenue modeste et par l'influence réservée dont il sut se contenter, Colbert parvint à jouer un grand rôle auprès d'un prince qu'une initiative plus tapageuse aurait sûrement inquiété. On va voir ce qui en résulta pour le pays et comment le ministre se borna à user de son influence.

Je ne m'arrêterai point là-dessus au commencement de sa faveur et de ses établissements, dont il était, comme on sait, uniquement redevable au feu cardinal Mazarin, son maître, auprès duquel il était intendant de sa maison. Comme ce grand ministre se reposait entièrement sur lui du soin de ses affaires domestiques et de ses finances, il en fut persuadé, et même convaincu, de l'habileté, de l'exactitude et de la fidélité de son intendant. Ce qui, joint au grand désordre où ce cardinal laissait à sa mort les finances du Roi, et à quelque remords là-dessus de conscience, d'ailleurs aux ressentiments dont il était prévenu contre le surintendant Fouquet, qui en avait alors l'entière direction, fit qu'entre les autres instructions qu'il

donna au Roi en son lit de mort, une des principales fut d'ôter cette direction audit sieur Fouquet et de la confier à M. Colbert; ce qui fut aussi bientôt exécuté comme on sait, après la mort du Cardinal, donna lieu à la détention, au procès, ensuite au jugement rendu contre le sieur Fouquet, à la peine de son exil, convertie par ordre du Roi dans une prison perpétuelle, et d'ailleurs à la détention des trois trésoriers de l'Épargne, à l'abolition de leurs charges et à la restriction de celles des intendants des finances et enfin à un changement entier qui se fit dans la direction et dans la distribution des mêmes finances. Celles-là n'en passèrent pas moins toutes entières entre les mains de M. Colbert, quoique sous un titre moins spécieux de contrôleur général, au lieu de celui de surintendant, qui avait eu lieu jusque-là. Et comme il trouva les trésors du Roi vides, les fonds des finances ou épuisés, ou engagés, ou dissipés par la profusion et par le mauvais ménage de ceux qui en avaient eu jusque-là la recette ou la distribution, son premier soin fut de faire saisir et condamner tous les comptables, comme on les appelle, et qui avaient eu quelque part dans le maniement des finances, ou en particulier des fermes, des gabelles, des partis et autres sortes d'impôts ou revenus du Roi, et qu'on désigne ordinairement en France sous le nom de gens d'affaires : ce qui ne put que remplir bientôt les coffres de Sa Majesté, amasser tout à coup de grandes sommes dans le Trésor, et donner lieu au rachat de ses domaines, qui se trouvaient pour la plupart aliénés; le tout dans ces commencements, sans la charge ou oppression du peuple, qui, au contraire, applaudissait à la ruine de ces sangsues publiques.

M. Colbert y joignit en même temps le bon ordre et l'économie qui avaient manqué jusque-là dans la dépense de la maison royale, en prenant un soin particulier de tout le détail de tout ce qui y était requis, et n'en confiant l'administration qu'à des personnes qu'il y jugeait

propres et qui lui en pouvaient rendre bon compte. Il s'attacha ensuite, et dans les mêmes vues, à rétablir et à faire fleurir le commerce, qui avait été assez négligé jusque-là, et qu'il considérait avec raison comme un des meilleurs fonds et une des vives sources des finances. C'est à ce sujet qu'on établit, par ses soins et par des privilèges qu'on y attacha, des Compagnies du commerce, non seulement pour l'Amérique et les provinces que les Français y occupaient, mais encore pour les côtes d'Afrique et pour les Indes orientales, et dont il avait toute l'intendance et la direction. Il fit établir, dans ce même dessein, des manufactures de toutes sortes d'ouvrages exquis, comme en tapisseries, en orfèvreries, en points de France, en glaces, et pareils, pour ôter le commerce et le débit dans le royaume de ce qu'on y portait en ce genre des pays étrangers, et en tirait l'argent au dehors. A quoi on pourvut par des défenses expresses du transport et du débit susdits en France de pareilles marchandises de fabrique étrangère. Il eut soin de faire fleurir les beaux-arts, particulièrement la peinture et la sculpture, d'en faire établir à Paris une Académie royale, dont il se déclara le protecteur, d'y donner des pensions et de quoi gagner considérablement à ceux qui excellaient, comme entre autres au fameux peintre M. le Brun[1]. Quoique le même M. Colbert eût peu d'étude et eût passé même la plupart de sa vie en des occupations et des emplois qui y avaient peu de rapport, et eût encore moins de loisir, dans l'âge et dans le poste où il se trouvait, de s'y adonner, il ne laissa pas, par une louable ambition, de s'ériger en protecteur et en Mecenas des lettres et des savants. C'est dans ce dessein qu'il désira d'être un des membres de l'Académie française, fondée, comme on sait, par le feu cardinal de Richelieu, et qu'il y fut

[1] Charles le Brun (1619-1690), qui exerça sur les arts de son temps une influence si considérable.

agrégé ; qu'il établit à Paris l'Académie des sciences, où on s'y attachait particulièrement à l'architecture, aux démonstrations de mathématique et aux expériences de physique. Aussi il ne se contenta pas d'agrandir la Bibliothèque du Roi, mais prit un soin particulier du beau cabinet des Médailles de Sa Majesté, d'en augmenter considérablement le nombre et la valeur par l'achat de tout ce qu'il y avait de plus rare en France dans ce genre, et même par les recherches qu'il fit faire en Italie et au Levant, et par l'envoi de personnes expresses et entendues de tout ce qui pouvait contribuer à l'ornement de cet incomparable cabinet. Il donna même à un de ses fils la garde de l'un et de l'autre, savoir : de la Bibliothèque et des Médailles du Roi. Il n'en demeura pas là, et voulut faire pour lui-même et pour sa postérité, et d'ailleurs pour l'utilité qui en reviendrait au public, l'amas de ces deux trésors de l'antiquité, savoir : d'une grande et rare bibliothèque, et qui fût exquise, tant en livres imprimés qu'en anciens manuscrits de toutes sortes, comme aussi d'un cabinet d'anciennes médailles. Il n'eut pas de peine à y réussir, et en sorte que la bibliothèque, qu'il a laissée au marquis de Seignelay, son fils, excelle dans le nombre et dans le choix et le prix de livres imprimés et de manuscrits anciens qu'on y trouve. Le public s'en est déjà prévalu en plus d'une rencontre, et surtout par l'application et la diligence du savant M. Baluze[1] auquel M. Colbert en confia le soin, et qui en est encore chargé. Il ajouta enfin, pour comble de ses bienfaits susmentionnés envers les beaux-arts, les lettres et les savants, des pensions qu'il fit donner de la part du Roi, non seulement à des Français illustres par leur esprit et par leur savoir, mais encore à des étrangers établis dans leur patrie, Italiens, Hollandais, Allemands, qui étaient en réputation d'exceller dans les belles-lettres et dans les

[1] Le célèbre érudit Etienne Baluze (1630-1718).

sciences, et qui furent agréablement surpris de ces libéralités non attendues de la part d'un grand Roi, et par le soin de M. Colbert. Tout cela ensemble ne put que donner un grand éclat à ce ministre, lui attirer de tous côtés des acclamations et des panégyriques, et surtout redoubler la confiance et la considération de Sa Majesté par les endroits susmentionnés ; je veux dire du rétablissement de l'ordre et de l'économie dans les finances, du visible succès des expédients pratiqués pour les augmenter, et aussi du bon et sensible effet qu'elle en voyait dans ses trésors remplis et suffisants pour fournir abondamment, non seulement aux besoins de la cour ou de l'Etat, mais encore à tout ce qui pouvait flatter la gloire ou les désirs d'un roi dans la fleur de l'âge et dans la force des passions. C'est aussi ce qui parut dans les ameublements nouveaux et superbes des maisons royales, dans les bâtiments et les jardins d'une beauté et d'une dépense immense, dans les fêtes galantes et magnifiques qu'on y voyait fréquemment, d'ailleurs dans l'entretien somptueux et réglé tout ensemble, ou des officiers, ou des troupes de la maison du Roi, ou des armées sur pied pour la gloire et la sûreté de l'Etat, dont le tout cependant dépendait de l'assignation des fonds qui y étaient requis, et qui ne manquaient point par les soins infatigables de ce ministre. Mais ce qui parut encore davantage par la confiance entière qu'on y prit, et qui en fut même la source, ou au moins le fondement : je veux dire les guerres qu'on entreprit du côté de la France, ou contre l'Espagne, ou contre la Hollande, ou contre l'Empereur et l'Empire, ou qu'elle soutint, dans la guerre passée, contre ces trois puissances ensemble, sans parler du Danemark, qui s'y était joint, et dont tout le faix, pour y fournir aux frais immenses qui s'y consumaient, ne roulait uniquement que sur le crédit, les diligences et l'habileté de M. Colbert. C'est aussi de quoi M. de Louvois lui laissait volontiers tout le soin et tout l'embarras, se contentant pour lui

de la recette que M. Colbert était obligé de lui faire remettre d'environ soixante millions de livres, pour être employée ensuite par ses ordres pour l'extraordinaire des guerres, et à quoi on montait la dépense annuelle durant la guerre passée dont je viens de parler. Ce qui donnait lieu aussi de croire que ce dernier ministre trouvait mieux son compte dans une guerre dont les succès se trouvaient d'ailleurs avantageux à la France et redoublaient par là son autorité et son crédit, que non pas M. Colbert, qui avait seul toute l'endosse de trouver tous les fonds extraordinaires qui étaient requis, et à cet effet restait à Paris, sans accompagner le Roi dans l'expédition et les campagnes où Sa Majesté se rendait de fois à autre. Au lieu que, dans la paix, le besoin des fonds susdits s'en trouvait beaucoup moindre, la dépense notablement diminuée, et que, par la charge qu'il avait d'ailleurs de surintendant des bâtiments du Roi et de directeur, comme il a été dit, du commerce et de la marine, outre celle de la direction des finances et de ministre d'Etat, il avait plus d'occasions et de moyens de faire valoir au Roi et devant ses yeux, sa présence, son assiduité, son application, et d'ailleurs de faire fleurir les divers établissements dont j'ai parlé ci-dessus. Aussi, dès la paix de Nimègue faite en 1679, vit-on bientôt après un effet visible de son crédit par le poste important de ministre et secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères qui fut ôté subitement, et par l'intrigue de ce ministre, à M. de Pomponne, sur un prétexte assez léger, et donné à M. de Croissy, frère de M. Colbert, et alors absent en Bavière pour y conclure le mariage de la Dauphine. M. Colbert se trouva même chargé d'en exercer l'emploi durant l'absence et jusqu'au retour de sondit frère, et ainsi de donner les audiences aux ministres, et d'y satisfaire aux réponses et aux expéditions que cet emploi du ministère des affaires étrangères tirait après soi. Et, quoique je fusse encore employé en Angleterre dans ce temps-là, pour n'en

pouvoir parler par expérience que j'en aie faite, je n'en puis pas moins rendre témoignage, sur le rapport des ministres publics qui étaient alors en France, que M. Colbert, malgré tous ses autres grands et divers emplois susmentionnés, qui n'étaient déjà que suffisants pour l'occuper tout entier, ne laissa pas de satisfaire amplement, et au delà, à tout ce que pouvait requérir celui du ministère susdit des affaires étrangères qu'il exerçait par intérim, et en y faisant paraître une présence et une netteté d'esprit, une suffisance et des lumières non communes. Comme par le retour, qui suivit bientôt après, de M. de Croissy, son frère, au commencement de l'an 1680, il fut déchargé de ce soin-là, il n'en eut pas moins la satisfaction de voir le crédit de M. de Louvois et du chancelier Le Tellier, son père, balancé par là dans le poste du ministère, qui était restreint, comme il a été dit, à eux quatre, et même où les conjonctures de la paix faite et des alliances que la France avait envie de faire pour l'affermir ou pour ses vues des réunions qu'elle méditait, donnaient le plus de part à lui et à son frère. Les affaires demeurèrent aussi dans cette situation jusques au mois d'octobre de l'an 1683, que, ledit ministre Colbert se trouvant à Fontainebleau, à la suite de la cour, et la nouvelle y étant venue de quelque partie d'un appartement nouveau du château de Versailles renversé par la faute de ceux qui avaient été chargés de l'ouvrage, Sa Majesté ne put s'empêcher de lui en témoigner quelque chagrin, comme celui sur lequel elle se reposait uniquement de tout ce soin-là et qui en était chargé par son emploi de surintendant des bâtiments. M. Colbert, peu accoutumé au mauvais visage de son maître, conçut de son côté un déplaisir sensible de ce reproche, vint à Paris sur-le-champ, en fit éclater son ressentiment contre les entrepreneurs de l'ouvrage, auxquels il s'en était confié, et par là échauffa sa bile, en tomba malade, et mourut bientôt après. Cette mort, dont le Roi n'avait point paru aussi touché comme on

tions précises qu'il en put prendre, et, là-dessus, aux règlements qu'il trouva lieu d'y faire, enfin aux registres exacts et particuliers qu'il en tenait lui-même. En sorte qu'il y apporta une application et un travail infatigable et qui ne lui laissait aucun relâche, surtout à mesure ou à proportion des besoins de l'Etat et de la conjoncture des affaires. Mais, comme tout cela n'avait en vue que de faire entrer dans les coffres du Roi tout l'argent qui se trouvait auparavant répandu dans Paris et dans le royaume par le luxe et les dépenses des gens de finances et des partisans, et que cela même, pour en venir à bout, n'avait pu qu'être accompagné de plusieurs réformes, diminutions et suppressions de charges, de dépenses, ou même de rentes de l'hôtel de ville qui faisaient le fonds des particuliers, et surtout des Parisiens, aussi le gré qu'en eut le ministre n'eut garde d'être universel, ni d'empêcher qu'il ne fît bien des mécontents et des misérables. A quoi se joignit le chagrin et la dureté qu'il faisait paraître à l'égard de ceux qui avaient recours à lui pour en être soulagés, ou d'ailleurs avec qui il avait à traiter pour les entreprises, soit des bâtiments des maisons royales, soit d'autres ouvrages qui dépendaient de ses ordres et de sa direction, et où il avait bien plus d'égard à l'épargne et au ménage, et à le procurer par toutes sortes de moyens, qu'à l'équité et à la bonne foi qui s'y trouvât. Ce qui, tout ensemble, fut aussi la source et l'occasion des satires sanglantes avec lesquelles on déchira sa mémoire dans Paris après sa mort. Il est vrai qu'il en porta lui-même la peine, savoir de cette dernière conduite, par le chagrin que lui causa la chute susmentionnée d'une partie des appartements nouveaux de Versailles, à quoi il avait donné lieu par le trop de ménage qu'il y avait cherché, et contraint par là les entrepreneurs de s'y soumettre sans en considérer les suites, et ce qui fut cause, comme il a été touché ci-dessus, du reproche que le Roi lui en fit, et, là-dessus, du dépit, de la colère et de

l'habileté, du recueillement, et d'ailleurs un penchant à un peu de rigueur et d'austérité. Aussi ses manières, quoique honnêtes et composées, ne laissaient pas, pour peu qu'on y réfléchît ou qu'on eût à faire avec lui, de tenir de la hauteur et de la dureté du naturel. Celle-ci lui venait de la naissance, et l'autre de l'habitude qu'il en avait déjà prise par la nature des emplois et par la confiance dont il avait été honoré de la part et auprès du premier ministre et qui était le maître absolu des affaires et de la faveur. Ce qui ne put que redoubler à mesure de l'élévation de la fortune du même M. Colbert, et du poste où il se trouva ensuite auprès du Roi avec l'entière direction des finances et une particulière confiance de Sa Majesté. Aussi n'oublia-t-il rien pour s'y établir et pour s'y maintenir aux dépens de ceux qui avaient été chargés du soin des finances ou qui y avaient eu quelque part avant lui. Il n'y garda pas même toutes les mesures requises dans le procès et la perte qu'il avait résolue du surintendant Foucquet, dans les moyens qu'on y employa; et le tout dans la crainte que ce dernier ne pût un jour se remettre dans l'esprit du Roi et dans les affaires. Il s'y prit d'ailleurs par une route et une conduite assez opposées à celles que ce ministre y avait tenues, bannissant de chez lui le luxe, la pompe, les divertissements, l'affluence des courtisans, pour se donner tout entier à un emploi de cette importance et pour faire voir en même temps qu'il n'y cherchait autre gré, ni but que l'intérêt et le service du Roi et de l'Etat. Aussi ne se contenta-t-il pas, à l'exemple de ceux qui l'avaient précédé dans cette direction, de prendre connaissance du gros des affaires, et ensuite de s'y faire soulager par des commis, intendants, contrôleurs ou autres gens de finances qu'on avait coutume d'y employer. Il se voulut charger lui seul de tout ce soin-là, entrer dans tout le détail, tant des recettes que des dépenses, aussi bien que des expédients pour y fournir à l'avenir, ne voulut s'en rapporter qu'à ses propres lumières, aux informa-

tions précises qu'il en put prendre, et, là-dessus, aux règlements qu'il trouva lieu d'y faire, enfin aux registres exacts et particuliers qu'il en tenait lui-même. En sorte qu'il y apporta une application et un travail infatigable et qui ne lui laissait aucun relâche, surtout à mesure ou à proportion des besoins de l'Etat et de la conjoncture des affaires. Mais, comme tout cela n'avait en vue que de faire entrer dans les coffres du Roi tout l'argent qui se trouvait auparavant répandu dans Paris et dans le royaume par le luxe et les dépenses des gens de finances et des partisans, et que cela même, pour en venir à bout, n'avait pu qu'être accompagné de plusieurs réformes, diminutions et suppressions de charges, de dépenses, ou même de rentes de l'hôtel de ville qui faisaient le fonds des particuliers, et surtout des Parisiens, aussi le gré qu'en eut le ministre n'eut garde d'être universel, ni d'empêcher qu'il ne fît bien des mécontents et des misérables. A quoi se joignit le chagrin et la dureté qu'il faisait paraître à l'égard de ceux qui avaient recours à lui pour en être soulagés, ou d'ailleurs avec qui il avait à traiter pour les entreprises, soit des bâtiments des maisons royales, soit d'autres ouvrages qui dépendaient de ses ordres et de sa direction, et où il avait bien plus d'égard à l'épargne et au ménage, et à le procurer par toutes sortes de moyens, qu'à l'équité et à la bonne foi qui s'y trouvât. Ce qui, tout ensemble, fut aussi la source et l'occasion des satires sanglantes avec lesquelles on déchira sa mémoire dans Paris après sa mort. Il est vrai qu'il en porta lui-même la peine, savoir de cette dernière conduite, par le chagrin que lui causa la chute susmentionnée d'une partie des appartements nouveaux de Versailles, à quoi il avait donné lieu par le trop de ménage qu'il y avait cherché, et contraint par là les entrepreneurs de s'y soumettre sans en considérer les suites, et ce qui fut cause, comme il a été touché ci-dessus, du reproche que le Roi lui en fit, et, là-dessus, du dépit, de la colère et de

la maladie qu'il en prit et dont il mourut. En sorte qu'on peut assez recueillir de tout ce que je viens d'en dire qu'on aurait pu lui souhaiter plus d'humanité, plus de modération, plus d'équité dans la direction des finances et dans sa conduite particulière, plus de penchant à faire du bien qu'à en amasser pour sa famille et pour en remplir les trésors du Roi par toute sorte de moyens, enfin plus de réflexion sur les nécessités publiques de la France et le besoin des particuliers. Il gardait d'ailleurs la même rigueur et dureté de nature dans sa famille, dont le marquis de Seignelay, son fils, a éprouvé souvent les effets, et qui le rendait redoutable à ses proches, comme, entre autres, au marquis de Croissy, son frère. Mais, en échange, il avait tout le soin requis pour leur établissement, et ils lui étaient uniquement redevables de toute leur fortune et des postes avantageux où ils se trouvaient élevés par son crédit et à sa recommandation. Il eut aussi le bonheur de marier trois de ses filles à trois ducs et pairs du royaume, les ducs de Chevreuse, de Beauvilliers et de Mortemart, de faire épouser de riches héritières à deux de ses fils, le marquis de Seignelay, l'aîné, et un troisième qu'on appelle M. de Blainville, et d'ailleurs de leur procurer les survivances de ses charges : au premier, de secrétaire d'Etat et directeur du commerce et de la marine, et à l'autre, de surintendant des bâtiments ; pour ne parler du second de ses fils, destiné à l'Eglise, et qui se trouvait déjà coadjuteur de l'archevêché de Rouen. A quoi il faut joindre les grands biens qu'il leur a laissés après sa mort et le crédit et la considération qui se trouve encore attachée présentement à ses descendants et à sa famille, et dont il y aura lieu de faire mention dans la suite en parlant du marquis de Croissy et du marquis de Seignelay.

Je toucherai seulement, à cette occasion, une circonstance qui peut servir d'une preuve du faible des grands hommes, et assez ordinaire à ceux qui, d'un bas lieu, se voient élevés à une haute fortune. C'est

que, quoique la naissance de M. Colbert fût assez connue pour être fils d'un marchand de drap établi à Reims en Champagne et qui ensuite eut un office dans les rentes sur l'hôtel de ville de Paris, il eut cependant la faiblesse ou la vanité de vouloir tirer sa généalogie des grands seigneurs d'Ecosse et alliés à la maison royale du même pays. En sorte que, lorsqu'il fut question de recevoir un de ses fils cadets pour chevalier de Malte, et que l'ambassadeur de France de cet ordre voulut lui insinuer qu'en considération du mérite et du rang du père, on exempterait le fils de faire les preuves requises pour entrer dans ledit ordre, cet ambassadeur fut assez surpris de voir que son compliment fut fort mal reçu de M. Colbert, et qui lui repartit brusquement et avec fierté que son fils n'avait besoin d'aucune dispense et ferait les preuves dans toute la plus grande rigueur et exactitude qu'on y pouvait apporter. A quoi on pourrait ajouter encore un autre faible du même ministre, et qui tirait encore après soi celui de se méconnaître assez soi-même : *quid valeant humeri, ferre quid recusent*[1] ; c'est que, quoique tous ses emplois, et avant et après son élévation, eussent été dans un genre d'occupation assez différente de celui des charges de judicature, qu'il n'eût fait dans sa jeunesse ni les études qui y étaient requises, ni acquis depuis aucune expérience dans ce métier, et qu'il eût d'ailleurs un poste important et assez relevé pour l'occuper tout entier et pour le satisfaire ; que, malgré tout cela, dis-je, et vu le grand âge où se trouvait le chancelier Le Tellier, il eut en vue de lui succéder dans cet emploi en cas de mort dudit Le Tellier, et par là de se voir le chef de la justice et le premier officier de robe du royaume. En sorte que, dans l'âge avancé où il se trouvait lui-même, et au milieu des grandes et continuelles distractions que ses grands postes lui donnaient déjà, il prit chez lui et à ses gages

[1] Ce que valent des épaules et ce qu'elles ne peuvent porter.

des gens de lois, comme on les appelle, pour s'en faire instruire dans les principes et la pratique de la jurisprudence et dans les formes ou la manière qu'elle se rend en France. Mais ce projet qui aurait pu lui manquer d'ailleurs, échoua par sa mort, qui prévint de deux ans celle du chancelier Le Tellier, auquel il avait dessein de succéder. Au reste, je me suis un peu étendu sur le sujet de M. Colbert vu d'ailleurs la grande part qui lui est due dans les changements et les succès arrivés sous ce règne, dans l'état présent où il se trouve, et enfin par la considération qu'il n'est pas inutile de connaître la portée et le génie, ou, pour tout dire, le fort et le faible des ministres qui sont à la tête des grandes affaires et au timon d'un grand royaume.

Ezéchiel SPANHEIM.

Mémoires de la cour de France, éd. Emile Bourgeois, 1900, p. 303.

MADAME DE MAINTENON

C'est aussi discrètement que Mme de Maintenon fit son chemin dans le monde et sut s'insinuer dans les bonnes grâces du roi. Pleine de tact et de cette sorte d'esprit qui consiste à se mêler à tout sans y paraître, vertueuse et accommodante, cette femme prudente qui eut tous les dehors de l'austérité sans en avoir les intransigeances intimes était bien faite pour régenter un monarque aussi faible qu'il était fastueux et qui aimait autant être conduit qu'adulé, pourvu que la main fût souple et que le but parût honorable. Mme de Maintenon s'y prêta avec une habileté et une persévérance dignes à coup sûr de réussir et quand la veuve de Scarron fut devenue l'épouse secrète du roi de France, elle sut n'en pas triompher, rester l'ambitieuse discrète et tenace qu'elle avait toujours été. Avec son acuité coutumière, Saint-Simon a su bien observer et juger ce visage fermé en apparence, très réservé, mais facile à comprendre.

C'était une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avait achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avait vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avait été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avaient formée, et lui en avaient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect, qui, par sa longue bassesse, lui était devenu naturel, aidaient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avait trois ou quatre ans plus que le Roi, avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appelait les ruelles, lui en avait tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajoutés à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui était capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point était son être; tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'était pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût, mais la nécessité lui en avait donné de longue main l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisait paraître au double de fausseté plus qu'elle n'en avait.

Elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût était de voltiger en connaissances

et en amis comme en amusements, excepté quelques amis fidèles de l'ancien temps dont on a parlé, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps, qui lui étaient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'était à l'excès; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même, et l'un et l'autre très souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui avaient rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours en effet moins que Mme Scarron, et qu'en tout et partout elle se retrouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse; rien aussi n'était à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle avait encore un autre appas trompeur. Pour peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle se répandait avec une ouverture qui surprenait, et qui ouvrait les plus grandes espérances ; dès la seconde, elle s'importunait et devenait sèche et laconique. On se creusait la tête pour démêler la grâce et la disgrâce, si subites toutes les deux ; on y perdait son temps. La légèreté en était la seule cause et cette légèreté était telle qu'on ne se la pouvait imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire, mais ces personnes n'ont été que des exceptions, qui ont d'autant plus confirmé la règle qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que, quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution, et dans l'incertitude.

On peut juger des épines de sa cour, qui d'ailleurs

était presque inaccessible et par sa volonté et par le goût du Roi, et encore par la mécanique des temps et des heures, d'une cour qui toutefois opérait une grande et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influait sur tout le reste.

Elle eut la faiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les espèces de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'était enfermée. Elle eut aussi la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvait jouir. Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps en ce genre est incroyable ; ce que mille autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyait l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocèses. C'étaient là ses occupations favorites. Elle se figurait être une Mère de l'Eglise. Elle en pesait les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les Filles qui les conduisaient, ou qui y étaient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissaient d'ordinaire à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes, et à de déplorables méprises en décisions, en événements d'affaires, et en choix.

La dévotion, qui l'avait couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par art et par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations ; et l'amour-propre, qui n'y rencontrait jamais que des adulateurs, s'en nourrissait. Elle trouva le Roi qui se croyait apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme, ou ce qui lui était présenté comme tel. Ce champ parut propre à Mme de Maintenon à repaître ce prince de son zèle, et à s'introduire dans tout.

L'ignorance la plus grossière en tous genres dans laquelle on avait eu grand soin d'élever le Roi, et par

divers intérêts de l'entretenir ensuite, et de lui inculquer de bonne heure la défiance générale et l'exacte clôture dans lesquelles il s'est barricadé sous la clef de ses ministres, et, à d'autres égards, sous celle de son confesseur et de ceux qu'il a eu intérêt de lui produire, lui avait fait prendre de bonne heure la pernicieuse habitude de prendre parti sur parole dans les questions de théologie, et entre les différentes écoles catholiques, jusqu'à en faire sa propre affaire à Rome.

La Reine mère, et le Roi bien plus qu'elle dans les suites, séduits par les jésuites, s'étaient laissé persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité : savoir que toute autre école que la leur en voulait à l'autorité royale, et n'avait qu'un esprit d'indépendance et républicain. Le roi là-dessus, ni sur bien d'autres choses, n'en savait pas plus qu'un enfant. Les jésuites n'ignoraient pas à qui ils avaient affaire. Ils étaient en possession d'être les confesseurs du Roi, et les distributeurs des bénéfices dont ils avaient la feuille[1] ; l'ambition des courtisans et la crainte que ces religieux inspiraient aux ministres leur donnaient une entière liberté. L'attention si vigilante du Roi à se tenir toute sa vie barricadé contre tout le monde, en affaires, leur était un rempart assuré, et leur donnait la facilité de lui parler, et la sécurité d'y être seuls reçus sur les choses qui regardaient la religion, et d'être seuls écoutés. Il leur fut donc aisé de le préoccuper, jusqu'à l'infatuation la plus complète, que quiconque parlait autrement qu'eux était janséniste, et que janséniste était être ennemi du Roi et de son autorité, laquelle était la partie faible et sensible du roi jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience et par jalousie de son autorité sur tout ce qui regardait cette affaire et encore sur tout ce qui y avait le moindre trait, c'est-

[1] C'est-à-dire la liste et la collation des bénéfices ecclésiastiques.

à-dire sur toutes choses et gens qu'il leur convenait de lui montrer par ce côté.

C'est par où ils dissipèrent ces saints solitaires illustres, que l'étude et la pénitence avaient assemblés à Port-Royal, qui firent de si grands disciples, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux qui ont répandu une si vive et si solide lumière pour discerner la vérité des apparences, le nécessaire de l'écorce, en faire toucher au doigt l'étendue, si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si déguisée, éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidèle, et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable. C'était donc à en poursuivre jusqu'aux derniers restes, et partout, que la dévotion du Roi s'exerçait, et celle de Mme de Maintenon conformée sur la sienne, lorsqu'un autre champ parut plus propre à présenter à ce prince.

Le jansénisme commençait à paraître usé ; il ne semblait plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux, et au besoin ils étaient bien sûrs d'y retrouver longtemps de quoi glaner, lorsque après quelque intervalle ils lui pourraient rendre quelques grâces de nouveauté. Avec de telles avances pour se croire en droit de commander aux consciences, il restait peu à faire pour exciter le zèle du Roi contre une religion solennellement frappée des plus éclatants anathèmes par l'Eglise universelle, et qui s'en était elle-même frappé la première en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

Le Roi était devenu dévot, et dévot dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchaient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs ; un État dans un État, parvenu à ce point de licence à force de désordres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangères, de résistance à force ouverte

contre les rois ses prédécesseurs, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traités avec eux. Mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, les origines de leurs divers degrés et de leurs progrès, pourquoi et par qui les huguenots furent premièrement armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue main pourpensés, des horreurs et des attentats de la Ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son père, son aïeul et tous les siens.

On lui voila avec autant de soin ce que l'Évangile, et, d'après cette divine loi, les apôtres et tous les Pères à leur suite, enseignent sur la manière de prêcher Jésus-Christ, de convertir les infidèles et les hérétiques, et de se conduire en ce qui regarde la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passait le pouvoir de tous ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de grands exploits personnels et de tant de hauts faits d'armes pensés et résolus par son héroïque père, et par lui-même exécutés à la tête de ses troupes avec une vaillance qui leur en donnait et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux, et de toute la conduite de ce grand roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avait soutenu sa lutte depuis François Ier avec tant d'avantages, et qui, sans la tête et le bras de Louis le Juste, ne serait pas tombé sous les volontés de Louis XIV. Ce prince était bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt.

On le détermina, lui qui se piquait si principalement de gouverner par lui-même, d'un chef-d'œuvre tout à la fois de religion et de politique, qui faisait triompher la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendait le Roi absolu en brisant toutes ses chaines avec les

huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles, toujours prêts à profiter de tout pour relever leur parti et donner la loi à ses rois.

Les grands ministres n'étaient plus alors. Le Tellier au lit de la mort, son funeste fils était le seul qui restât; car Seignelay ne faisait guère que poindre. Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une trêve de vingt ans, qui ne faisait presque que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots remuerait tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant de ce que, le Roi ne pouvant frapper sur les huguenots que par ses troupes, il en serait le principal exécuteur, et par là de plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de Mme de Maintenon, tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'était rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au delà de l'intrigue. Elle n'était pas née ni nourrie à voir sur celle-ci au delà de ce qui lui en était présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion si naturelle de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibérait qu'entre le confesseur, le ministre alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie; et qui de plus eût osé contredire? C'est ainsi que sont menés à tout, par une voie ou par une autre, les rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes, et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets une barrière insurmontable.

SAINT-SIMON.

Mémoires, éd. Chéruel, t. XII, p. 100.

SITUATION PÉRILLEUSE DES AFFAIRES DE FRANCE

Sous de pareilles influences, la situation s'obscurcissait au dedans comme au dehors. La politique de Louis XIV lui avait fait des ennemis et son goût des guerres provoquait contre lui de dangereuses coalitions. Il fallait s'en inquiéter. Et pourtant la cour se préoccupait pour le moins toujours autant des questions d'étiquette et des faveurs accordées par le roi que de tout ce qui pouvait mettre en péril la monarchie française. Mme de la Fayette, qui a tracé un tableau si profond et si vrai des alarmes de cette heure incertaine (1689), n'a pas manqué d'ouvrir son récit par le détail des préoccupations mesquines qui absorbaient les esprits autant et plus peut-être que les graves menaces surgissant à l'horizon.

Sa Majesté déclara dans ce temps-là, au moment qu'on s'y attendait le moins, qu'elle avait résolu de faire des cordons bleus[1]. La promotion fut grande : elle fut de soixante et treize. Les gens de guerre y eurent beaucoup de part, parce qu'on voyait bien que l'on allait avoir besoin d'eux, et que les autres récompenses eussent été plus chères que celles-là. Il parut aussi que M. de Louvois seul avait décidé de ceux qui seraient faits cordons bleus. Mme de Maintenon eut pour sa part son frère et M. de Montchevreuil, et contribua peut-être à faire Villarceaux chevalier de l'ordre. Il y eut trois officiers de la maison du Roi qui ne le furent pas : le grand prévôt, le premier maître d'hôtel, et Cavoye, grand maréchal des logis. Le premier avait par dessus sa charge sa naissance, et son père, qui l'avait été ; mais les deux autres n'avaient que leurs charges. A la vérité, l'on en fit chevalier quelques-uns dont la naissance, aussi bien que la leur, faisait grand tort à l'ordre ; mais c'est où paraît le plus la grandeur des rois d'égaler les gens de peu aux grands seigneurs du royaume. Des ducs, il y en eut trois qui ne furent pas

[1] C'est-à-dire des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

faits cordons bleus : MM. de Rohan, de Ventadour et de Brissac. Ces trois-là étaient très peu souvent à la cour, n'allaient point à la guerre, et étaient chacun en leur espèce des gens extraordinaires, quoique de très différents caractères l'un de l'autre. M. de Soubise et le comte d'Auvergne refusèrent l'ordre, parce qu'on leur proposa de passer parmi les gentilshommes, puisqu'ils n'avaient pas de duché. Les princes lorrains avaient consenti de passer après M. de Vendôme, mais ils précédent tous les ducs. M. le comte de Soissons, que le roi avait nommé pour remplir une place, lui fit demander permission de ne la pas accepter, parce que son père n'avait pas voulu passer après feu M. de Vendôme, et que, comme il était mal avec la princesse de Carignan, sa grand'mère, outre que M. de Savoie ne l'aimait pas, cela les aigrirait encore contre lui. Le roi eut la bonté d'entrer dans ces raisons, mais il fut piqué contre le comte d'Auvergne et contre M. de Soubise. La gloire des Bouillon, à qui il avait donné le rang de princes, quoique naturellement ils ne fussent que des gentishommes de très bonne maison d'Auvergne, avait été la cause de leur malheur. Le roi fit mettre dans les archives que le comte d'Auvergne avait refusé le cordon bleu, de peur de passer après les ducs, quoique ses grands-pères n'eussent été qu'au rang des gentilshommes; et que M. de Soubise avait aussi refusé cet honneur, quoiqu'un homme de sa maison, appelé le comte de Rochefort, n'eut fait aucune difficulté de l'accepter aux conditions proposées. Pour M. de Monaco, qui a le même rang, il le reçut avec toute la soumission que l'on doit quand on reçoit des grâces de son maître, et il dit qu'il se contentait de marcher au rang de son duché. Peut-être le fit-il parce qu'il ne se trouvait pas à la cérémonie, et qu'il ne se devait trouver à aucune. Il y eut bien des lieutenants du roi des grandes provinces qui comptaient que cet honneur leur était presque dû, mais qui en furent privés, entre autres les trois de

Languedoc. C'était leur faute d'y compter, car, depuis longtemps, on leur avait donné tant de dégoûts, et eux l'avaient souffert avec tant d'humilité, que l'on crut pouvoir encore leur donner celui-là. M. de la Trémoille fut très favorisé, car il s'en fallait un an tout entier qu'il n'eût l'âge. Il y en eut beaucoup qui ne vinrent pas à la cérémonie, parce qu'ils étaient employés pour le service du roi dans les provinces, et d'autres que le roi dispensa, parce que, comme il les avait déclarés tard, et qu'à peine même ceux qui étaient à Paris avaient eu le temps de faire faire leurs habits, ceux qui seraient venus de si loin ne les eussent pu avoir : par exemple M. de Monaco, qui n'était parti pour aller chez lui que dix jours auparavant que l'on déclarât la promotion, et M. de Richelieu, qui s'était fait un exil volontaire à Richelieu, parce qu'il avait perdu en une fois plus de cent mille francs, qu'il n'était pas en état de payer.

Le roi paraissait assez chagrin. Premièrement, il était fort occupé, et l'était de choses désagréables, car le temps qu'un peu auparavant il passait à régler ses bâtiments et ses fontaines, il le fallait employer à trouver les moyens de soutenir tout ce qui allait tomber sur lui. L'Allemagne fondait tout entière; il n'avait aucun prince dans ses intérêts, et il n'en avait ménagé aucun. Les Hollandais, on leur avait déclaré la guerre. Les affaires d'Angleterre allaient si mal que l'on craignait tout au moins qu'il n'y eût un accommodement entre le roi et le prince d'Orange, qui retomberait entièrement sur nous, et on trouvait même que c'était le mieux qui nous pût arriver. Les Suédois, qui avaient été nos amis de tout temps, étaient devenus nos ennemis. Le roi d'Espagne disait qu'il voulait conserver la neutralité; mais celui-là par-dessus les autres ne faisait rien, et l'on s'attendait qu'il ne conserverait cette neutralité que jusqu'au temps que nous serions bien embarrassés ; ainsi le roi voulait ou que les Espagnols se déclarassent, ou qu'ils lui donnassent deux

villes, qui étaient Mons et Namur, comme otages de leur foi. La proposition était dure ; mais aussi nous ne pouvions avoir d'avantage considérable qu'en Flandre, et Namur nous était absolument nécessaire, parce que c'était le seul passage qu'eussent les Hollandais et les Allemands pour venir en notre pays. M. de Louvois, qui a la plus grande part au gouvernement, n'avait pas trouvé cela de son district. Il savait l'union qui était entre les deux rois, et cela lui suffisait. Les vues fort éloignées ne sont pas de son goût. Il fallait nécessairement que la Hollande et l'Angleterre se joignissent pour nous faire du mal. Cette jonction ne se pouvait imaginer chez lui, et Dieu seul avait pu prévoir que l'Angleterre serait en trois semaines soumise au prince d'Orange : tout cela faisait qu'on avait négligé nos côtes.

Le dedans du royaume n'inquiétait pas moins le roi ; il y avait beaucoup de convertis, qui gémissaient sous le poids de la force, mais qui n'avaient ni le courage de quitter le royaume, ni la volonté d'être catholiques. Leurs ministres, qui étaient dans les pays éloignés, les avaient toujours flattés de se voir délivrer de la persécution dans l'année 1689. Ils voyaient l'événement d'Angleterre qui commençait dans ce temps. Ils recevaient tous les jours des lettres de leurs frères réfugiés qui les fortifiaient encore davantage, et, quand ils songeaient que tout le monde était contre le roi, ils ne doutaient point qu'il ne succombât et qu'il ne fût obligé de leur accorder le rétablissement de leur religion. Outre les nouveaux convertis, il y avait beaucoup d'autres gens mal contents dans le royaume qui se joindraient à eux si la fortune penchait plus du côté des ennemis que du nôtre. Le roi voyait tout cela aussi bien qu'un autre, et l'on eût été inquiet à moins. Il ne fallait pas une moindre grandeur d'âme et une moindre puissance que la sienne pour ne pas se laisser accabler ; le moyen d'avoir assez de troupes pour résister en même temps à tout cela ! On avait compté sur les

Suisses, mais on se brouilla avec eux. Ils ne voulaient pas nous permettre de levée dans leurs États; au contraire, ils en permettaient à l'empereur. Il y avait un traité avec feu M. de Savoie pour avoir trois mille hommes, qui était un petit secours : celui-ci fit le difficile. Le roi se dépita et dit qu'il n'en voulait plus. Enfin, M. de Savoie fut obligé de le prier de les prendre; mais ce fut un très médiocre secours. Il fallait donc que le roi tirât tout de son seul État. On délivra des commissions jusqu'au premier janvier, et le roi fit une ordonnance pour la levée de cinquante mille hommes de milices dans toutes ses provinces, qui se transporteraient où l'on le jugerait à propos, et cela fut divisé par régiments. On mettait pour officiers tous gens qui eussent servi, et, les dimanches et les fêtes, on exerçait cette milice à tirer. Enfin, le roi devait se trouver au printemps plus de trois cent mille hommes, sans ces milices, et c'était infiniment. Tout le mois de décembre s'était passé en Allemagne à tirer des contributions, qu'on avait poussées jusque dans les États de l'électeur de Bavière, et Feuquières, qui commandait dans Heilbronn et qui avait marché avec un gros détachement, avait fait trembler tous ces pays. On s'était fait donner cinquante mille francs du côté de la Hollande, c'est-à-dire dans le Brabant hollandais. Bullonde y avait marché et avait brûlé un village au prince d'Orange, nommé Rosendaal, auprès de Bréda, qui avait refusé de payer la contribution. Elle était établie aussi dans les pays de Liège et de Juliers, et tout cet argent servait très utilement. Les troupes, à la vérité, en tiraient un très médiocre avantage, car on ne leur en donnait rien; mais c'est une habitude que l'on a prise en France, et dont on se trouve fort bien. On fut obligé, à la fin de décembre, de retirer les troupes que l'on avait au delà du Rhin, mais on pilla et démolit les places, comme Heilbronn, Stuttgard, Sinsheim, et beaucoup d'autres. On travailla à fortifier Pforzheim, qui est une place à l'entrée du Wurtemberg, et dont la situation

est bonne, parce qu'elle est dans les montagnes. On travaillait aussi à la fortification de Mayence.

Mme de LA FAYETTE.

Mémoires de la cour de France, éd. Eug. Asse, p. 184.

LA TRAGÉDIE A SAINT-CYR

Mme de Maintenon pour distraire l'esprit du roi et pour amuser en les instruisant les pupilles de Saint-Cyr avait songé à y faire représenter des pièces. On va voir dans quelle circonstance cette idée lui vint et comment elle fut exécutée. C'est à elle que nous devons *Esther* et *Athalie.* Mais elle est aussi digne de remarque comme un signe du temps et comme un moyen employé pour divertir l'ennui du roi vieillissant, que tant de chagrins commençaient à assaillir. Les jeunes filles de Saint-Cyr ne gagnèrent sans doute, à cet exercice, que l'avantage énorme d'avoir écouté de beaux vers, mais leur fondatrice avait fait sa cour au monarque et dissipé, pour un moment, les préoccupations qui assiégeaient de plus en plus son esprit. Elle avait joui aussi du plaisir d'entendre quelques allusions plus ou moins transparentes à sa fortune et à son état.

Je reviens à l'origine de la tragédie dans Saint-Cyr. Mme de Maintenon voulut voir une des pièces de Mme de Brinon [1] : elle la trouva telle qu'elle était, c'est-à-dire si mauvaise qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de semblables, et de prendre plutôt quelques belles pièces de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y aurait le moins d'amour. Ces petites filles représentèrent *Cinna* assez passablement pour des enfants qui n'avaient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouèrent ensuite *Andromaque;* et, soit que les actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles

[1] Directrice du couvent qui composait des pièces pour le divertissement de ses pensionnaires.

commençassent à prendre des airs de la cour, dont elles ne laissaient pas de voir de temps en temps ce qu'il y avait de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée, au gré de Mme de Maintenon ; et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux qu'elle voulait leur inspirer. Cependant, comme elle était persuadée que ces sortes d'amusements sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer, et cultivent la mémoire (car elle n'oubliait rien de tout ce qui pouvait contribuer à l'éducation de ces demoiselles, dont elle se croyait avec raison particulièrement chargée), elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'*Andromaque :* « Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque*, et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces. » Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses moments de loisir quelque espèce de poème moral ou historique dont l'amour fut entièrement banni, et dans lequel il ne crut pas que sa réputation fut intéressée, puisqu'il demeurerait enseveli dans Saint-Cyr, ajoutant qu'il ne lui importait pas que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avait de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant.

Cette lettre jeta Racine dans une grande agitation. Il voulait plaire à Mme de Maintenon ; le refus était impossible à un courtisan, et la commission délicate pour un homme qui, comme lui, avait renoncé à travailler pour les comédiens, ne voulait pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avaient donnée de lui. Despréaux, qu'il alla consulter, décida brusquement pour la négative : ce n'était pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'Esther tout ce qu'il fallait pour plaire à la Cour. Despréaux lui-même en fut enchanté, et l'exhorta à travailler avec autant de zèle qu'il en avait eu pour l'en détourner. Racine ne fut pas longtemps sans porter

à Mme de Maintenon, non seulement le plan de sa pièce (car il avait accoutumé de les faire en prose, scène par scène, avant d'en faire les vers), mais même le premier acte tout fait. Mme de Maintenon en fut charmée, et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avait ses applications ; Aman avait de grands traits de ressemblance. Indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenait parfaitement à Saint-Cyr. Les chœurs, que Racine, à l'imitation des Grecs, avait toujours eu en vue de remettre sur la scène, se trouvaient placés naturellement dans *Esther*, et il était ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connaître et d'en donner le goût. Enfin je crois que si l'on fait attention au lieu, au temps, et aux circonstances, on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit dans cette occasion que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes.

Esther fut représentée un an après la résolution que Mme de Maintenon avait prise de ne plus laisser jouer de pièces profanes à Saint-Cyr. Elle eut un si grand succès que le souvenir n'en est pas encore effacé. Jusque-là il n'avait point été question de moi, et on n'imaginait pas que je dusse y représenter un rôle; mais, me trouvant présente aux récits que M. Racine venait faire à Mme de Maintenon de chaque scène à mesure qu'il les composait, j'en retenais des vers; et comme j'en récitai un jour à M. Racine, il en fut si content, qu'il demanda en grâce à Mme de Maintenon de m'ordonner de faire un personnage; ce qu'elle fit : mais je n'en voulus point de ceux qu'on avait déjà destinés; ce qui l'obligea de faire pour moi le prologue de la Piété. Cependant, ayant appris à force de les entendre tous les autres rôles, je les jouai successivement, à mesure qu'une des actrices se trouvait incommodée : car on représenta *Esther* tout l'hiver; et cette pièce, qui devait être renfermée dans Saint-Cyr, fut

vue plusieurs fois du Roi et de toute sa cour, toujours avec le même applaudissement.

Ce grand succès mit Racine en goût; il voulut composer une autre pièce; et le sujet d'Athalie, c'est-à-dire la mort de cette reine et la reconnaissance de Joas, lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvait tirer de l'Ecriture sainte. Il y travailla sans perdre de temps; et l'hiver d'après, cette nouvelle pièce se trouva en état d'être représentée. Mais Mme de Maintenon reçut, de tous côtés, tant d'avis et tant de représentations des dévots, qui agissaient en cela de bonne foi, et de la part des poètes jaloux de la gloire de Racine, qui, non contents de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, qu'ils empêchèrent enfin *Athalie* d'être représentée sur le théâtre. On disait à Mme de Maintenon qu'il était honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'était mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avait fait concevoir. J'avais part aussi à ces discours, et on trouvait encore qu'il était fort indécent à elle de me faire voir sur un théâtre à toute la cour.

Le lieu, le sujet des pièces, et la manière dont les spectateurs s'étaient introduits dans Saint-Cyr, devaient justifier Mme de Maintenon; et elle aurait pu ne pas s'embarrasser de discours qui n'étaient fondés que sur l'envie et la malignité; mais elle pensa différemment, et arrêta ces spectacles dans le temps que tout était prêt pour jouer *Athalie*. Elle fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les actrices, pour jouer dans sa chambre, devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette pièce est si belle que l'action n'en parut pas refroidie. Il me semble même qu'elle produisit alors plus d'effet qu'elle n'en a produit sur le théâtre de Paris où je crois que M. Racine aurait été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être par une Josabeth fardée, par une Athalie outrée, et

par un grand prêtre plus ressemblant aux capucinades du petit père Honoré qu'à la majesté d'un prophète divin. Il faut ajouter encore que les chœurs, qui manquaient aux représentations faites à Paris, ajoutaient une grande beauté à la pièce, et que les spectateurs, mêlés et confondus avec les acteurs, refroidissaient infiniment l'action; mais, malgré ces défauts et ces inconvénients, elle a été admirée, et elle le sera toujours.

On fit après, à l'envi de M. Racine, plusieurs pièces pour Saint-Cyr; mais elles y sont ensevelies : il n'y a que la seule *Judith,* pièce que M. l'abbé Testu fit faire par Boyer, et à laquelle il travailla lui-même, qui fut jouée sur le théâtre de Paris avec le succès marqué dans l'épigramme de M. Racine[1].

Mme de CAYLUS.

Souvenirs, éd. Raunié, p. 141.

LES INTENDANTS

Institués par Richelieu pour tenir en échec les gouverneurs de provinces et servir à la royauté d'agents directs et révocables, ils avaient d'abord été fort mal vus et ne remplirent que faiblement leur office. Mais après la Fronde et l'écrasement des nobles factieux, ils purent donner toute leur mesure et servir utilement le roi et ses ministres. Ce qu'ils firent Saint-Simon va nous le dire, non sans mauvaise humeur, mais celle-ci n'empêche pas son analyse d'être juste et son jugement exact dans ses grandes lignes.

Les Intendants encore rares et peu puissants ont été peu en usage avant ce règne. Le Roi et plus encore ses

[1] L'épigramme est un peu longue ; aussi n'en citerons nous que les deux derniers vers, qui sont les plus connus :

Je pleure, hélas ! sur ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort par Judith.

ministres de la même espèce que les Intendants, peu à peu les multiplièrent, fixèrent leurs généralités, augmentèrent leur pouvoir. Ils s'en servirent peu à peu à balancer, puis à obscurcir, enfin à anéantir celui des gouverneurs des Provinces, des commandants en chef et des lieutenants généraux des Provinces ; à plus forte raison, celui que les seigneurs considérables par leur naissance et leurs dignités avaient dans leurs terres, et s'étaient acquis dans leur pays. Ils bridèrent celui des évèques à l'égard du temporel de leurs diocèses, ils contrecarrèrent les Parlements, ils se soumirent les communautés des villes. L'autorité pécuniaire s'étend bien loin ; les discussions qui naissent de toutes les sortes d'impositions et de droits, le pouvoir de taxer d'office, les moyens continuels de protéger et de mortifier grands et petits, de soulever et de maintenir ceux-ci contre les autres, dépeupla peu à peu les Provinces de ce qu'il y avait de gens les plus considérables qui ne purent souffrir ce nouveau genre de persécutions, ni s'accoutumer à courtiser l'Intendant pour éviter les affronts et les insultes par leur protection. La répartition des tailles et des autres impôts entièrement en leur main, les rendit maîtres de l'oppression ou du soulagement des paroisses et des particuliers : quelque affaire, quelque prétention, quelque contestation qui s'élèvent entre particuliers, seigneurs ou autres, nobles ou roturiers, qui n'étant point portée aux cours de justice, l'étaient à la Cour, aux secrétaires d'Etat ou aux finances, se renvoyèrent toutes aux Intendants pour en avoir leur avis, qui toujours était suivi à moins d'un miracle fort rare. Ils attirèrent ainsi à eux une autorité sur toutes sortes de matières, qui n'en laissa plus aux seigneurs ni à aucuns particuliers, dont tous ceux qui le purent désertèrent leurs terres et leurs pays pour venir peupler Paris, la Cour, y voir de loin leur inconsidération et leur chute, et tâcher de s'y faire du crédit et des protections qui les fissent ménager par les Intendants.

Les gouverneurs de provinces, indignés de se trouver sans cesse compromis avec les Intendants pour les fonctions de leurs charges et leur considération personnelle, et dans ces débats, en avoir presque toujours le dessous, s'accoutumèrent à n'aller plus dans leurs gouvernements, d'où peu à peu il arriva qu'ils perdirent le droit d'y aller quand ils voulurent et de ne le pouvoir plus sans la permission du Roi qu'il se mit à ne presque plus accorder. Ainsi les gouvernements devinrent de vains titres sans pouvoir et sans fonctions dont il ne resta aux gouverneurs que les appointements.

A plus forte raison en fut-il de même des lieutenants généraux de provinces : ceux-ci anéantis jusqu'à être ignorés, et à l'égard des commandants en chef envoyés par quelques raisons dans quelques provinces, sans cesse surveillés et contrariés par les intendants, tout leur pouvoir se borna au maniement des troupes, en cas de besoin de s'en servir, encore même de concert avec les Intendants sous prétexte de la subsistance de ces troupes du ressort uniquement de l'Intendant. Les changements d'ordinaire assez fréquents de ces magistrats, volants d'une généralité à une autre, rompaient les mesures et les liaisons qu'on pouvait prendre avec eux et donnaient à recommencer auprès du successeur.

Un état si puissant fut bien compensé par sa dépendance entière et absolue des ministres, auxquels il fallut rendre un compte exact de tout, et particulièrement de l'exécution de leurs ordres qui les tenaient de fort court et leur donnaient souvent des coups de caveçon [1] fort sensibles. Cette servitude extrême compensait leur brillant ; ils tremblèrent toujours devant les ministres, et même devant leurs principaux commis à la fin jusque devant les fermiers généraux et les gros

[1] C'est un demi-cercle de fer qu'on met au nez des chevaux pour les dompter.

partisans. Le premier but d'un Intendant est d'arriver à une des cinq ou six grandes Intendances, et le second de parvenir à une place de conseiller d'Etat et peut-être dans le ministère. Il n'y en a que vingt-quatre de Robes ; y arrive qui peut à travers le crédit de parents de ministres et des magistrats à places singulières.

C'est un triste état pour un Intendant de persévérer dans les Intendances ordinaires, un plus fâcheux de perdre l'espérance d'être Conseiller d'Etat ; enfin rien n'égale le mépris et le néant dans lequel un Intendant révoqué achève sa vie. C'est ainsi que tout se compense et que ces tout-puissants sont dans la main des ministres sans moyens et sans force, à leur bon plaisir comme des roseaux, toujours dans la frayeur d'en être écrasés.

Tel fut l'art d'anéantir partout Grands, Seigneurie, Noblesse, Corps, Particuliers, par des gens de rien par eux-mêmes, dont le pouvoir énorme ne fut que précaire et incapable de porter nul ombrage ; avec qui bien loin d'avoir à compter comme avec des gouverneurs, des seigneurs, des Parlements, n'étaient par même pour embarrasser de la plus légère considération quand les ministres voulaient leur en manquer ou les perdre, qui par eux encore devinrent de plus en plus maîtres de tout.

SAINT-SIMON

Parallèle des trois premiers rois Bourbons, éd. F. Faugère, t. I, p. 285.

LA PROVINCE : LES ÉTATS DE BRETAGNE

Le XVIIe siècle manqua du sens du pittoresque et du don de l'observation. Il s'agit, bien entendu, de l'observation extérieure de la nature et des aspects qu'elle présente, car pour l'analyse des caractères et des mobiles humains jamais

au contraire elle ne fut plus développée ni plus féconde qu'alors. Quand les Parisiens d'alors courent la campagne, ils ne la regardent point, ou, s'ils la regardent, ils négligent de dire ce qu'elle leur fait éprouver. A peine si, dans de rares lettres, on trouve des traits de la vie provinciale. Nous avons cherché à en grouper quelques-uns, pour essayer de donner une idée de la France d'alors, idée qui resterait, si on s'en tenait à ces seuls témoignages, bien superficielle et assez conventionnelle.

A Vitré, mercredi 12 août 1672.

Enfin, ma bonne, me voilà en pleins États; sans cela les États seraient en pleins Rochers. Dimanche dernier, aussitôt que j'eus cacheté mes lettres, je vis entrer quatre carrosses à six chevaux dans ma cour, avec cinquante gardes à cheval, plusieurs chevaux de main et plusieurs pages à cheval. C'étaient M. de Chaulnes, M. de Rohan, M. de Lavardin, MM. de Coëtlogon, de Locmaria, les barons de Guais, les évêques de Rennes, de Saint-Malo, les Messieurs d'Argouges, et huit ou dix que je ne connais point; j'oublie M. d'Harouys, qui ne vaut pas la peine d'être nommé. Je reçois tout celà. On dit et on répondit beaucoup de choses. Enfin, après une promenade dont ils furent fort contents, il sortit d'un des bouts du mail une collation très bonne et très galante, et surtout du vin de Bourgogne qui passa comme de l'eau de Forges. On fut persuadé que tout cela s'était fait avec un coup de baguette. M. de Chaulnes me pria instamment d'aller à Vitré. J'y vins donc lundi soir, Mme de Chaulnes mé donna à souper, avec la comédie de *Tartuffe*, point trop mal jouée, et un bal où le passe-pied et le menuet me pensèrent faire pleurer. Cela me fait souvenir de vous si vivement que je ne puis résister : il faut promptement que je me dissipe. On me parle de vous très souvent, et je ne cherche pas longtemps mes réponses, car j'y pense à l'instant même, et je crois toujours que c'est qu'on voit mes pensées au travers de mon corps-de-jupe....

Hier je reçus toute la Bretagne à ma Tour de Sévigné. Je fus encore à la comédie : ce fut *Andromaque*, qui me fit pleurer plus de six larmes; c'est assez pour une troupe de campagne. Le soir on soupa, et puis le bal. Je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Locmaria, et de quelle manière il ôte et remet son chapeau : quelle légèreté! quelle justesse! Il peut défier tous les courtisans, et les confondre, sur ma parole. Il a soixante mille livres de rente, et sort de l'académie. Il ressemble à tout ce qu'il y a de plus joli, et voudrait bien vous épouser. Au reste, ne croyez pas que votre santé ne soit pas bue ici; cette obligation n'est pas grande, mais telle qu'elle est, vous l'avez tous les jours à toute la Bretagne. On commence par moi, et puis M[me] de Grignan vient tout naturellement. M. de Chaulnes vous fait mille compliments. Les civilités qu'on me fait sont ridicules, et les femmes de ce pays sont si sottes qu'elles laissent croire qu'il n'y a que moi dans la ville, quoiqu'elle soit toute pleine. Il y a, de votre connaissance, Tonquedec, le comte des Chapelles, Pomenar, l'abbé de Montigny qui est évêque de Saint-Pol-de-Léon, et mille autres; mais ceux-là me parlent de vous, et nous rions un peu de notre prochain. Il est plaisant ici le prochain, particulièrement quand on a dîné; je n'ai jamais vu tant de bonne chère. M[me] de Coetquen est ici avec sa fièvre. Chésières se porte mieux : on a député des États pour lui faire un compliment. Nous sommes polis autant pour le moins que le poli Lavardin : on l'adore ici, c'est un gros mérite qui ressemble au vin de Graves. Mon abbé bâtit, et ne veut pas s'établir à Vitré; il y vient dîner. Pour moi j'y serai encore jusqu'à lundi; et puis j'irai passer huit jours dans ma pauvre solitude, et puis je reviendrai dire adieu; car la fin du mois verra la fin de tout ceci. Notre présent est déjà fait, il y a plus de huit jours : on a demandé trois millions; nous avons offert sans chicane deux millions cinq cent mille livres, et voilà qui est fait. Du reste, M. le gouverneur aura cinquante mille écus,

M. de Lavardin quatre-vingt mille francs, le reste des officiers à proportion : le tout pour deux ans. Il faut croire qu'il passe autant de vins dans le corps de nos Bretons, que d'eau sous les ponts, puisqu'on prend là-dessus l'infinité d'argent qui se donne à tous les États.

Aux Rochers, mercredi 19 août 1671.

Vous avez une assez grande quantité de Grignans; Dieu vous garde de la tante, elle m'incommode d'ici. Les manches du chevalier font un bel effet à table quoiqu'elles entraînent tout, je doute qu'elles m'entraînent aussi; quelque faiblesse que j'aie pour les modes, j'ai une grande aversion pour cette saleté : elles feraient une belle provision à Vitré; je n'ai jamais vu une si grande chère. Nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze qui y sont : aussi est-ce pour nourrir trois cents personnes qui n'ont que cette ressource pour manger. Je partis lundi de cette bonne ville, après avoir dîné chez Mme de Chaulnes, et lui avoir fait vos compliments et à Mlle de Murinais.

Toute la Bretagne était ivre ce jour-là. Nous avions dîné à part. Quarante gentilshommes avaient dîné en bas, et avaient bu quarante santés : celle du roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue; le prétexte était une joie et une reconnaissance extrême de cent mille écus que le roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait, voulant récompenser la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir, par cet effet de sa libéralité. Ce n'est donc plus que deux millions deux cent mille livres, au lieu de cinq cents. Le roi a écrit de sa propre main mille bontés pour sa bonne province de Bretagne. Le gouverneur a lu la lettre aux États; après en avoir demandé la copie pour l'enregistrer, il s'est élevé un cri jusqu'au ciel de « Vive le Roi », et ensuite on s'est mis à boire, mais à boire, Dieu sait! M. de Chaulnes n'a pas oublié dans une si belle occa-

sion la santé de la gouvernante de Provence, et un Breton ayant voulu nommer votre nom et ne le sachant pas, s'est levé, et a dit tout haut : « C'est donc à la santé de M[me] de Carignan. » Cette sottise a fait rire MM. de Chaulnes et d'Harouys jusqu'aux larmes. Les Bretons ont continué, croyant bien dire, et vous ne serez d'ici à plus de huit jours que M[me] de Carignan; quelques-uns disent la comtesse de Carignan : voilà en quel état j'ai laissé les choses.

Il y avait dimanche un bal. Il y avait une Basse-Brette qu'on nous avait assuré qui levait la paille[1]. Ma foi, elle était ridicule et faisait des haut-le-corps qui nous faisaient éclater de rire; mais il y avait d'autres danseuses et d'autres danseurs qui nous ravissaient.

Si vous me demandez comme je me trouve ici après tout ce bruit, je vous dirai que j'y suis transportée de joie. J'y serai pour le moins huit jours, quelque façon qu'on me fasse pour me faire retourner. J'ai un besoin de repos qui ne se peut dire, j'ai besoin de dormir, j'ai besoin de manger (car je meurs de faim à ces festins), j'ai besoin de me rafraîchir, j'ai besoin de me taire : tout le monde m'attaquait, et mon poumon était usé. Enfin, ma bonne, j'ai trouvé mon abbé, ma Mousse, ma chienne, mon mail, Pilois, mes maçons : tout cela m'est uniquement bon, en l'état où je suis. Quand je commencerai à m'ennuyer, je m'en retournerai. Il y a dans cette immensité de Bretons des gens qui ont de l'esprit; il y en a qui sont dignes de me parler de vous.

M[me] DE SÉVIGNÉ.

Lettres, éd. Monmerqué (Collection des grands écrivains), t. II, p. 316 et 326.

[1] C'est-à-dire qui était excellente. Cette façon de parler avait déjà vieilli, quand M[me] de Sévigné l'employait.

LE CENTRE DE LA FRANCE

L'imagination riante de La Fontaine va nous peindre ce qu'était le centre de la France, d'Orléans au delà de Blois, dans le commencement de la deuxième moitié du XVII[e] siècle. Il allait en Poitou et en Limousin, et, chemin faisant, adressait à sa femme d'aimables lettres qui sont son journal de route. Il bat les buissons, plutôt qu'il ne regarde le paysage, et son observation est plus joyeuse que profonde, mais comme c'est un plaisir de muser sur ses pas, nous le suivrons un moment dans les sentiers du Jardin de la France.

Autant que la Beauce m'avait semblé ennuyeuse, autant le pays qui est depuis Orléans jusqu'à Amboise, me parut agréable et divertissant. Nous eûmes au commencement la Sologne, province beaucoup moins fertile que le Vendômois, lequel est de l'autre côté de la rivière : aussi a-t-on un niais du pays pour très peu de chose ; car ceux-là ne sont pas fols comme ceux de la Champagne ou de Picardie. Je crois que les niaises coûtent davantage. Le premier lieu où nous nous arrêtâmes fut Cléri. J'allai aussitôt visiter l'église : c'est une collégiale [1] assez bien rentée pour un bourg, non que les chanoines en demeurent d'accord ou que je leur aie ouï dire. Louis XI y est enterré : on le voit à genoux sur son tombeau, quatre enfants aux coins ; ce seraient quatre anges, et ce pourrait être quatre amours, si on ne leur avait pas arraché les ailes. Le bon apôtre de roi fait là le saint homme, et est bien mieux pris que quand le Bourguignon le mena à Liège.

Je lui trouvai la mine d'un matois :
Aussi l'était ce prince, dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pourrait être, en quelque point, suivie.

[1] Eglise desservie par des chanoines, mais sans évêque.

A ses genoux sont ses heures [1] et son chapelet, et autres menus ustensiles, sa main de justice, son sceptre, son chapeau et sa Notre-Dame ; je ne sais comment le statuaire n'y a pas mis le prévôt Tristan : le tout est en marbre blanc et m'a semblé d'assez bonne main. Au sortir de cette église, je pris une autre hôtellerie pour la nôtre, il s'en fallut peu que je n'y commandasse à dîner, et, m'étant allé promener dans le jardin, je m'attachai tellement à la lecture de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne heure sans que je fisse réflexion sur mon appétit : un valet de ce logis m'ayant averti de cette méprise, je courus au lieu où nous étions descendus et j'arrivai assez à temps pour compter [2].

De Cléri à Saint-Dié, qui est le gîte ordinaire, il n'y a que quatre lieues, chemin agréable et bordé de haies : ce qui me fit faire une partie de la traite à pied. Il ne m'arriva aucune aventure digne d'être écrite, sinon que je rencontrai, ce me semble, deux ou trois gueux et quelques pèlerins de Saint-Jacques. Comme Saint-Dié n'est qu'un bourg et que les hôtelleries y sont mal meublées, notre comtesse n'étant pas satisfaite de sa chambre, M. de Châteauneuf voulant toujours que votre oncle fût le mieux logé, la comtesse se plaignit fort des puces le lendemain : je ne sais si ce fut cela qui éveilla le cocher : je veux dire les puces du cocher, et non celles de la comtesse ; tant il y a qu'il nous fit partir de si grand matin, qu'il n'était quasi huit heures quand nous nous trouvâmes vis-à-vis de Blois, rien que la Loire entre deux. Blois est en pente comme Orléans, mais plus petit et plus ramassé ; les toits des maisons y sont disposés, en beaucoup d'endroits, de telle manière qu'ils ressemblent aux degrés d'un amphithéâtre : cela me parut très beau, et je crois que difficilement on pourrait trouver un aspect plus riant et plus agréable. Le château est à un bout de la

[1] Son livre d'heures.

[2] Au nombre des convives.

ville ; à l'autre bout, Sainte-Solenne[1] ; cette église paraît fort grande et n'est cachée d'aucunes maisons ; enfin, elle répond tout à fait bien au logis du prince : chacun de ces bâtiments est situé sur une éminence dont la pente se vient joindre vers le milieu de la ville, de sorte qu'il s'en faut peu que la ville ne fasse un croissant, dont Sainte-Solenne et le château font les cornes. Je ne me suis pas informé des mœurs anciennes. Quant à présent, la façon de vivre y est fort polie, soit que cela ait été ainsi de tout temps et que le climat et la beauté du pays y contribuent, soit que le séjour de Monsieur[2] ait amené cette politesse, ou le nombre de jolies femmes. Je m'en fis nommer quelques-unes, à mon ordinaire ; on me voulut, outre cela, montrer des bossus, chose assez commune dans Blois, à ce qu'on m'a dit, encore plus commune dans Orléans. Je crus que le Ciel, ami de ces peuples, leur envoyait de l'esprit par cette voie-là : car on dit que bossu n'en manqua jamais ; et cependant il y a de vieilles traditions qui en donnent une autre raison. La voici telle qu'on me l'a apprise : elle regarde aussi la constitution de la Beauce ou du Limousin.

La Beauce avait jadis des monts en abondance,
Comme le reste de la France :
De quoi la ville d'Orléans,
Pleine de gens heureux, délicats, fainéants,
Qui voulaient marcher à leur aise,
Se plaignit et fit la mauvaise,
Et Messieurs les Orléanois
Dirent au Sort, tous d'une voix,
Une fois, deux fois et trois fois,
Qu'il eût à leur ôter la peine
De monter, de descendre, et remonter encor.
« Quoi ! toujours mont, et jamais plaine !
Faites-nous avoir triple haleine,

[1] Saint (et non sainte) Solenne fut évêque de Chartres.
[2] Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV.

Jambe de fer, naturel fort,
Ou nous donnez une campagne
Qui n'ait plus ni mont ni montagne.
— Oh ! oh ! leur repartit le Sort,
Vous faites les mutins ! et dans toutes les Gaules,
Je ne vois que vous seuls qui des monts vous plaigniez.
Puis donc qu'ils nuisent à vos pieds,
Vous les aurez sur vos épaules. »
Lors la Beauce de s'aplanir,
De s'égaler, de devenir
Un terroir uni comme glace ;
Et bossus de naître en la place,
Et monts de déloger des champs.
Tout ne put tenir sur les gens ;
Si bien que la troupe céleste,
Ne sachant que faire du reste,
S'en allait les placer dans le terroir voisin,
Lorsque Jupiter dit : « Epargnons la Touraine
Et le Blaisois ; car ce domaine
Doit être un jour à mon cousin :
Mettons-les dans le Limousin. »

Ceux de Blois, comme voisins et bons amis de ceux d'Orléans, les ont soulagés d'une partie de leurs charges : les uns et les autres doivent encore avoir une génération de bossus, et puis c'en est fait. Vous aurez pour cette tradition telle croyance qu'il vous plaira : ce que je vous assure être fort vrai, c'est que M. de Chateauneuf et moi nous déjeunâmes très bien, et allâmes voir ensuite le logis du prince. Il a été bâti à plusieurs reprises, une partie sous François Ier, l'autre sous quelques-uns de ses devanciers. Il y a en face un corps de logis à la moderne, que feu Monsieur a fait commencer : toutes ces trois pièces ne font, Dieu merci, nulle symétrie, et n'ont ni rapport ni convenance l'une avec l'autre ; l'architecte a évité cela autant qu'il a pu. Ce qu'a fait faire François Ier, à le regarder du dehors, me contenta plus que tout le reste : il y a force

petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits ornements sans régularité et sans ordre; cela fait quelque chose de grand qui plaît assez. Nous n'eûmes pas le loisir de voir le dedans : je n'en regrettai que la chambre où Monsieur est mort; car je la considère comme une relique. En effet, il n'y a personne qui ne doive avoir une extrême vénération pour la mémoire de ce prince; les peuples de ces contrées le pleurent avec raison. Jamais règne ne fut plus doux, plus tranquille, plus heureux que le sien ; et, en vérité, de semblables princes devraient naître un peu plus souvent. ou ne point mourir. J'eusse aussi fort souhaité de voir son jardin de plantes, lequel on tenait, pendant sa vie, pour le plus parfait qui fut au monde ; il ne plut pas à notre cocher, qui ne se soucia que de déjeuner largement, puis nous faire partir.

Tant que la journée dura, nous eûmes beau temps, beau chemin, beau pays; surtout la levée ne nous quitta point, ou nous ne quittâmes point la levée : l'un vaut l'autre. C'est une chaussée qui suit les bords de la Loire et retient cette rivière dans son lit : ouvrage qui a coûté bien du temps à faire, et qui en coûte encore beaucoup à entretenir. Quant au pays je ne vous en saurais dire assez de merveilles : point de ces montagnes pelées qui choquent tant notre cher M. de Maucroix; mais, de part et d'autre, côteaux les plus agréablement vêtus qui soient dans le monde. Vous m'en entendrez parler plus d'une fois; mais en attendant,

Que dirons-nous que fut la Loire
Avant que d'être ce qu'elle est?
Car vous savez qu'en son histoire
Notre bon Ovide s'en tait?
Fut-ce quelque aimable personne,
Quelque reine, quelque Amazone,
Quelque nymphe au cœur de rocher
Qu'aucun amant ne sut toucher?
Ces origines sont communes;

C'est pourquoi n'allons pas chercher
Les Jupiters et les Neptunes,
Ou les dieux pans, qui poursuivaient
Toutes les belles qu'ils trouvaient.
Laissons là ces métamorphoses,
Et disons ici, s'il vous plaît,
Que la Loire était ce qu'elle est
Dès le commencement des choses.
La Loire est donc une rivière
Arrosant un pays favorisé des Cieux,
Douce quand il lui plaît, quand il lui plaît si fière
Qu'à peine arrête-t-on son cours impérieux.
Elle ravagerait mille moissons fertiles,
Engloutirait des bourgs, ferait flotter des villes,
Détruirait tout en une nuit;
Il ne faudrait qu'une journée
Pour lui voir entraîner le fruit
De tout le labeur d'une année,
Si, le long de ses bords, n'était une levée
Qu'on entretient soigneusement.
Dès lors qu'un endroit se dément,
On le rétablit tout à l'heure;
La moindre brèche n'y demeure
Sans qu'on y touche incessamment;
Et pour cet entreténement,
Unique obstacle à tels ravages,
Chacun a son département,
Communautés, bourgs et villages.
Vous croyez bien qu'étant sur ces rivages,
Nos gens et moi nous ne manquâmes pas
De promener à l'entour notre vue.
J'y rencontrai de si charmants appas,
Que j'en ai l'âme encore émue.
Coteaux riants y sont des deux côtés;
Coteaux non pas si voisins de la nue
Qu'en Limousin, mais coteaux enchantés;
Belles maisons, beaux parcs et bien plantés
Prés verdoyants, dont ce pays abonde,

Vignes et bois, tant de diversités,
Qu'on croit d'abord être en un autre monde...
Mais le plus bel objet, c'est la Loire sans doute ;
On la voit rarement s'écarter de sa route,
Elle a peu de replis dans son cours mesuré :
Ce n'est pas un ruisseau qui serpente en un pré ;
C'est la fille d'Amphitrite,
C'est elle dont le mérite,
Le nom, la gloire et les bords
Sont dignes de ces provinces,
Qu'entre leurs plus grands trésors,
Ont toujours placés nos princes.
Elle répand son cristal,
Mais avec magnificence ;
Et le jardin de la France
Méritait un tel canal.

Je lui veux du mal en une chose, c'est que l'ayant vue je m'imaginai, qu'il n'y avait plus rien a voir; il ne me resta ni curiosité ni désir. Richelieu m'a bien fait changer de sentiment : c'est un admirable objet que ce Richelieu ; j'en ai daté ma lettre, parce que je l'y ai achevée. Voyez l'obligation que vous m'avez : il ne s'en faut pas un quart d'heure qu'il ne soit minuit, et nous devons nous lever demain avant le soleil, bien qu'il ait promis, en se couchant, qu'il se lèverait de fort grand matin. J'emploie cependant les heures qui me sont les plus précieuses à vous faire des relations, moi qui suis enfant du sommeil et de la paresse. Qu'on me parle après cela des maris qui se sont sacrifiés pour leurs femmes : je prétends les surpasser tous, et vous ne sauriez vous acquitter envers moi, si vous ne me souhaitez d'aussi bonnes nuits que j'en aurai de mauvaises avant que notre voyage soit achevé.

La Fontaine.

Richelieu, ce 30 septembre 1663.

Œuvres, éd. Henri Régnier (Collection des grands écrivains), t. IX, p. 238.

LE LANGUEDOC ET NÎMES

Du nord nous passons au midi et quittons La Fontaine pour Racine. Celui-ci est encore un voyageur amateur, un touriste, dirions-nous maintenant, et bien qu'il n'entremêle pas de petits vers badins la prose de ses lettres, celle-ci reste encore bien poétique. Cependant le jeune auteur jette parfois un regard assez net et juste sur les habitudes de ce Languedoc, où le retenait l'espoir d'un bénéfice ecclésiastique et dont le genre de vie différait si fort de celui de la France d'outre-Loire.

A Usez, ce 24e novembre [1661].

Je vous aurais écrit mardi passé par l'ordinaire, n'était que j'étais allé faire un tour à Nîmes : ainsi je me sers aujourd'hui de l'extraordinaire, qui part les vendredis. Mais puisque j'ai commencé à vous parler de ce voyage, il faut que je vous en entretienne un peu. Nîmes est à trois lieues d'ici, c'est-à-dire à sept ou huit bonnes lieues de France. Le chemin est plus diabolique mille fois que celui des diables à Nevers, et la rue d'Enfer, et tels autres chemins réprouvés; mais la ville est assurément aussi belle et aussi *polide*, comme on dit ici, qu'il y en ait dans le royaume. Il n'y a point de divertissements qui ne s'y trouvent :

Suoni, canti, vestir, giuochi, vivande,
Quanto puo cor pensar, puo chieder bocca[1].

On m'avait dit tout cela devant que j'y allasse, mais je n'en voulais rien croire. Vous ne voudrez pas m'en croire aussi. Cependant je n'en dis pas la moitié de ce qu'on en pourrait dire. J'y allais pour voir le feu de joie qu'un homme de ma connaissance avait entrepris. Il en a coûté deux mille francs à la ville. Il était fort

[1] De la musique, des chants, des parures, des jeux, des festins, autant que l'esprit peut en imaginer, la bouche en demander (Arioste, *Orlando furioso*, ch. IV).

beau sans doute. Les jésuites avaient fourni les devises, qui ne valaient rien du tout : ôtez cela, tout allait bien... J'y trouvai encore d'autres choses qui me plurent fort, surtout les Arènes. Vous en avez sans doute ouï parler. C'est un grand amphithéâtre, un peu en ovale, tout bâti de prodigieuses pierres, longues de deux toises, qui se tiennent là, depuis plus de seize cents ans, sans mortier et par leur seule pesanteur. Il est tout ouvert en dehors par de grandes arcades, et en dedans ce ne sont tout autour que de grands sièges de pierre, où tout le peuple s'asseyait pour voir les combats des bêtes et des gladiateurs. Mais c'est assez vous parler de Nîmes et de ses raretés : peut-être même trouverez-vous que j'en ai trop dit. Mais de quoi voulez-vous que je vous entretienne? Il ne se passe rien en ce pays qui mérite qu'on le mande de si loin. Car de vous dire qu'il y fait le plus beau temps du monde, et qu'il n'a fait ni froid ni pluie depuis que j'y suis, vous ne vous en mettez guère en peine. De vous dire tout de même qu'on doit cette semaine créer des consuls ou des *conses*, comme on dit, cela vous touche fort peu. Cependant c'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard avec la robe rouge, comme un président, donner des arrêts et aller les premiers à l'offrande. Vous ne voyez pas cela à Paris. A propos de consuls, il faut que je vous parle d'un échevin de Lyon, qui doit l'emporter sur les plus fameux quolibetiers du monde. Je l'allai voir avec un autre de notre troupe, quand nous voulûmes sortir de Lyon, pour avoir un billet de sortie pour notre bateau; car sans billet les chaînes du Rhône ne se lèvent point. Il nous fit nos dépêches fort gravement et après, quittant un peu de cette gravité magistrale qu'on doit garder en donnant de telles ordonnances, il nous demanda : « Quid novi? Que dit-on de l'affaire d'Angleterre[1]? » Nous lui dîmes qu'on ne savait pas encore à quoi le roi se résoudrait.

[1] L'ambassadeur d'Espagne à Londres venait d'y faire insulte à l'ambassadeur de France.

« Le roi, dit-il, fera la guerre assurément; car il n'est pas parent du P. Souffren[1]. » Nous lui fîmes lors la révérence et je fis bien paraître que je ne l'étais pas non plus; car je le regardai avec un froid qui montrait bien la rage où j'étais de voir un si grand quolibetier impuni. Je n'ai pas voulu en enrager tout seul; j'ai voulu que vous me tinssiez compagnie et c'est pourquoi je vous fais part de cette marauderie. Enragez donc, et si vous ne trouvez point de termes assez forts pour faire des imprécations, dites avec l'emphasiste Brébeuf :

A qui, Dieux tout-puissants qui gouvernez la terre,
A qui réservez-vous les éclats du tonnerre?

RACINE.

Œuvres, éd. Paul Mesnard (Collection des Grands Ecrivains), t. VI, p. 422.

EN PROVENCE

Poussons jusqu'à l'extrémité de la France et suivons au pays du soleil deux écrivains de l'école de la Fontaine, deux amis amusés et amusants, qui ne voient au spectacle des choses que leur côté extérieur et souriant. Ils nous traceront, moitié en vers, moitié en prose, un tableau séduisant de la Provence, dont il faudrait certainement rabattre beaucoup si on voulait y trouver la réalité de la vie quotidienne de ce coin de France, qui connut, comme les autres, les contrecoups de la politique royale mais qui pouvait faire illusion à l'époque où Chapelle et Bachaumont, comme La Fontaine et Racine, promenaient à travers la France leur jeunesse et leur bonne humeur.

Fort satisfaits du Languedoc nous prîmes assez vite la route de Provence par cette grande prairie de Beau-

[1] Jean Suffren, père jésuite, qui fut confesseur de Louis XIII et dont le nom sans doute se prononçait *souffrant*.

caire si renommée pour sa foire, et le même jour nous vîmes de bonne heure

Paraître sur les bords du Rhône
Ces murs pleins d'illustres bourgeois,
Glorieux d'avoir autrefois
Eu chez eux la Cour et le Trône
De trois ou quatre puissants Rois.

On y aborde par

Cette heureuse et fertile plaine
Qui doit son nom à la vertu
Du grand et fameux capitaine
Par qui le fier Danois battu
Reconnut la grandeur romaine.

Nous vîmes donc, pour vous parler un peu moins poétiquement, cette ancienne et belle ville d'Arles, qui sur un pont de bateaux nous fit passer du Languedoc dans la Provence: c'est assurément y entrer par la plus belle porte : la situation admirable de ce lieu y a presque attiré toute la noblesse du pays; les dames y sont propres, galantes et jolies, mais si couvertes de mouches qu'elles en paraissent un peu coquettes. Nous les vîmes toutes au cours où nous fûmes, faisant fort bien leur devoir, avec quantité de messieurs assez bien faits; elles nous donnèrent lieu de les accoster, quoiqu'inconnus, et sans vanité nous pouvons dire qu'en deux heures de conversation nous avançâmes assez nos affaires, et que nous fîmes peut-être quelques jaloux. Le soir on nous pria d'une assemblée, où l'on nous traita plus favorablement encore; mais avec tout cela ces belles ne purent obtenir de nous qu'une nuit, et le lendemain nous en partîmes, et traversâmes avec bien de la peine

La vaste et pierreuse campagne
Couverte encor de ces cailloux



Qu'Hercule revenant d'Espagne
Y fit pleuvoir dans son courroux [1].

C'est une grande plaine toute couverte de cailloux, qui dure jusques à Salon, petite ville qui n'a point d'autres raretés que le tombeau de Nostradamus; nous y couchâmes sans y pouvoir dormir un moment; un tel vacarme nous fit être à cheval de bon matin, et cette diligence servit à nous faire considérer plus à notre aise en arrivant à Marseille une multitude de maisons qu'ils appellent bastides, dont toute la campagne voisine est couverte; le grand nombre en est plus surprenant que la beauté, car elles sont toutes fort petites et fort vilaines. Vous avez tant ouï parler de Marseille, que de vous en entretenir présentement, ce serait répéter les mêmes choses et peut-être vous ennuyer.

Tout le monde sait que Marseille
Est riche, illustre, et sans pareille
Pour son terroir et pour son port.
Mais il vous faut parler d'un fort
Qui sans doute est une merveille :
C'est Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode et beau,
A qui suffit pour toute garde
Un suisse avec sa hallebarde.
Peint sur la porte du château.

Ce fort est sur le sommet d'un rocher presque inaccessible, si haut élevé que s'il commandait à tout ce qu'il voit au-dessous de lui, la plupart du genre humain ne vivrait que sous son bon plaisir :

Aussi voyons-nous que nos rois
En connaissant bien l'importance
Pour le confier ont fait choix
Toujours de gens de conséquence,

[1] La Cra..

De gens pour qui dans les alarmes
Le danger aurait eu des charmes,
Des gens prêts à tout hasarder,
Qu'on eût vu longtemps commander,
Et dont le poil poudreux eût blanchi sous les armes[1].

Une description magnifique qu'on a faite autrefois de cette place nous donna curiosité de l'aller voir : nous grimpâmes plus d'une heure avant que d'arriver à l'extrémité de cette montagne, où nous fûmes bien surpris de ne trouver qu'une méchante masure, tremblante, prête à tomber au premier vent; nous frappâmes à la porte, mais doucement de peur de la jeter par terre, et après avoir heurté longtemps sans entendre même un chien aboyer dans la cour :

Des gens qui travaillaient là proche,
Nous dirent : Messieurs, là-dedans
On n'entre plus depuis longtemps.
Le gouverneur de cette roche
Retournant en Cour par le coche
A depuis environ vingt ans
Emporté la clef dans sa poche.

La naïveté de ces bonnes gens nous fit assez rire, surtout quand ils nous firent remarquer sur la porte un écriteau, où nous lûmes avec assez de peine, car le temps l'avait presque effacé :

Portion du gouvernement
A louer tout présentement.
Plus bas, en petit caractère :
Il faut s'adresser à Paris,
Ou chez Conrard le secrétaire,
Ou chez Courbé l'homme d'affaire
De tous messieurs les beaux esprits

[1] Tout ceci est une raillerie à l'adresse de Georges de Scudéry, le poète, qui fut en même temps gouverneur de cet ancien fort.

Croyant après cela n'avoir plus rien de rare à voir en ce pays, nous le quittâmes sur-le-champ, et même avec quelque empressement pour aller goûter des muscats à la Ciotat : nous n'y arrivâmes pourtant que fort tard, parce que les chemins sont rudes, et que, passant par Cassis, il est bien difficile de ne s'y pas arrêter à boire. Vous n'êtes pas assurément fort curieux de savoir de la Ciotat

Que ses marchands et ses nochers
La rendent fort recommandable.
Mais pour le muscat adorable
Qu'un soleil proche et favorable
Confit dans ces brûlants rochers,
Vous en verrez, frères très chers,
Et du meilleur, sur votre table.

Les grandes affaires que nous avions en ce lieu furent achevées aussitôt que nous eûmes choisi et acheté le meilleur vin; ainsi le lendemain à midi, nous nous acheminâmes vers Toulon. Cette ville est dans une situation admirable, exposée au midi, et couverte au septentrion par des montagnes élevées jusqu'aux nues, et son port est le plus grand et le plus sûr qui soit au monde. Nous y trouvâmes Monsieur le chevalier Paul[1], qui par sa charge, par son mérite, et par sa dépense, est le premier et le plus considéré du pays :

C'est ce Paul dont l'expérience
Gourmande la mer et le vent,
Dont le bonheur et la vaillance
Rendent formidable la France
A tous les peuples du Levant.

Ces vers sont aussi magnifiques que sa mine, mais en vérité quoiqu'elle ait quelque chose de terrible, il ne

[1] Fameux homme de mer de l'époque.

laisse pas d'être commode, doux et tout à fait honnête. Il nous régala dans sa cassine[1] si propre et si bien entendue qu'elle semble un palais enchanté.

Nous n'avions trouvé jusque-là que des orangers de médiocre grandeur, et dans des jardins; l'envie d'en voir de gros comme des chênes et dans le milieu des champs nous fit aller jusque à Hyères. Que ce lieu nous plût! qu'il est charmant! Et quel séjour serait-ce Paris sous un si beau climat!

Que c'est avec plaisir qu'aux mois
Si fâcheux en France et si froids,
On est contraint de chercher l'ombre
Des orangers qu'en mille endroits
On y voit sans rang et sans nombre
Former des forêts et des bois.
Là jamais les plus grands hivers
N'ont pu leur déclarer la guerre :
Cet heureux coin de l'univers
Les a toujours beaux, toujours verts,
Toujours fleuris en pleine terre.

Qu'ils nous ont donné de mépris pour les nôtres, dont les plus conservés et les mieux entretenus ne doivent pas être en comparaison appelés des orangers :

Car ces petits nains contrefaits
Toujours contraints entre des ais
Et tapis sous des casemattes
Ne sont à bien parler que vrais
Et misérables culs-de-jatte

Nous ne pouvions terminer notre voyage par un plus bel endroit, ni par un lieu qui nous laissât une idée plus agréable. Aussi dès ce moment ne songeâmes-nous plus qu'à retourner à Paris. Notre dévotion nous fit pourtant un peu détourner de notre chemin pour aller à

[1] Maison de campagne.

la Sainte-Baume; c'est un lieu presque inaccessible, et que l'on ne peut voir sans effroi. C'est un antre dans le milieu d'un rocher escarpé de plus de quatre-vingts toises de haut, fait assurément par miracle, car il est bien aisé de voir que les hommes

N'y peuvent avoir travaillé,
Et l'on croit avec apparence
Que les saints esprits ont taillé
Par ordre de la Providence
Ce roc qu'avec tant de constance
La sainte[1] a si longtemps mouillé
Des larmes de sa pénitence.
Mais si d'une adresse admirable
L'ange a taillé ce roc divin,
Le démon cauteleux et fin
En a fait l'abord effroyable,
Sachant bien que le pèlerin
S'y donnerait cent fois au diable,
Et se damnerait en chemin.

Nous y montâmes cependant avec bien de la peine par une horrible pluie, et par la grâce de Dieu sans murmurer un seul moment; mais nous n'y fûmes pas plus tôt arrivés qu'il nous prit, sans savoir pourquoi, une extrême impatience d'en sortir. Nous examinâmes donc assez vite la bizarrerie de cette demeure, et nous nous instruisîmes en un moment des Révérends Pères religieux, de leur ordre, de leurs coutumes et de leur manière de traiter les passants, car ce sont eux qui les reçoivent et qui tiennent hôtellerie :

L'on n'y mange jamais de chair,
L'on n'y donne que du pain d'orge
Et des œufs qu'on y vend bien cher.
Les moines hideux ont de l'air
Des gens qui sortent d'une forge.

[1] Marie-Madeleine, qui se réfugia, dit-on, sur ce rocher.

Enfin ce lieu semble un enfer,
Ou pour le moins un coupe-gorge.
L'on ne peut être sans horreur
Dans cette terrible demeure
Et la faim, la soif et la peur,
Nous en firent sortirent sur l'heure.

Bien qu'il fit presque nuit, et qu'il fit le plus vilain temps du monde, nous aimâmes mieux hasarder de nous perdre dans les montagnes que de demeurer à la Sainte-Baume; mais les reliques qui sont dans Saint Maximin nous portèrent bonheur, et nous y firent arriver avec l'aide d'un guide sans nous être égarés, et non pas sans être furieusement mouillés; aussi la matinée s'étant passée toute entière en dévotion, c'est-à-dire à faire toucher des chapelets à quantité de corps saints et mettre d'assez grosses pièces dans tous les bassins et les troncs, nous allâmes nous enivrer des excellentes blanquettes de Meyreuil, et, de là, coucher à Aix; c'est une capitale sans rivière, et dont les dehors sont fort désagréables, mais en récompense belle, assez bien bâtie et de bonne chère au dedans; Ourgon fut ensuite notre couchée, bien connu pour ses bons vins, et le jour d'après Avignon nous fit admirer la beauté de ses murailles.

CHAPELLE ET BACHAUMONT

Voyage d'Encausse, éd. Maurice Souriau, p. 105.

LE BUDGET D'UN MÉNAGE

Laissons les poètes à leurs envolées et descendons à terre pour pénétrer dans l'intérieur d'un ménage d'alors. C'est Mme de Maintenon qui nous y guidera avec son souci des détails et ce besoin de régenter qui ne la quittait pas en pareille

matière. Rien ne manque sous sa plume, aucun calcul, aucun conseil. Son esprit d'ordre ne craint pas d'ennuyer celui à qui elle s'adresse et, si elle pensait le rebuter, elle appuierait encore davantage sur ses avis et sur ses mercuriales. Son dessein n'est pas de plaire, mais d'instruire, et elle y réussit puisque nous trouvons encore tant de renseignements dans sa lettre, aussi utile pour connaître le caractère de celle qui l'écrivit que les habitudes de vie du temps.

A Versailles, ce samedi au soir (25 septembre 1679).

J'avais résolu d'aller voir aujourd'hui Mme d'Aubigné, mais ce ne sera pas la dernière fois que je serai trompée dans mes mesures. Mme de Montespan a voulu aller à Noisy par le beau temps qu'il a fait; je pars demain au matin pour aller au Val; c'est une petite maison qui est dans le parc de Saint-Germain, où l'on met Mlle de Tours à cause de sa maladie. Je la mènerai et y coucherai pour l'établir, et je serai lundi de bonne heure pour recevoir la cour à Saint-Germain. Je vais mander à Maintenon de m'envoyer Noëlle au plus tôt; c'est une fille que Mme de Maintenon [1] a élevée, qui me sert fort bien, est de grand travail, et que je ne fais que vous prêter, afin que vous tâtiez d'une servante qui fait fort bien la cuisine, qui frotte à merveille et qui nettoye mieux la vaisselle que qui que ce soit. Vous n'en dépenserez que la nourriture; et si une femme vous accommode, vous aurez le temps d'en chercher une de connaissance. Je serais d'avis que la Vallée ou Aimée allassent au marché; car Noëlle est dépensière. Il faut se servir des gens selon leurs talents et compter qu'il n'y en a point de parfaits. Je vous ferai venir un laquais; vous avez bien raison d'en demander un grand; les petits ne sont bons à rien. Si celui qui viendra ne vous accommode pas, il faut le renvoyer, et ne se pas lasser jusqu'à ce que vous en ayez

[1] La femme du marquis de Maintenon qui avait vendu sa terre à Mme Scarron, laquelle prit à son tour le titre de marquise de Maintenon.

un bon ; et pour cela il faut faire serrer leurs haillons [1], afin de leur remettre sur le corps, et qu'il ne vous en coûte rien.

Vous avez très bien fait, et vous ne pouviez trop tôt vous défaire de vos chevaux ; ce qu'ils vous auraient coûté à nourrir vous en redonnera à Pâques pour les promenades et nos voyages de Maintenon ; ma belle-sœur ne sortira guère cet hiver, et quatre chevaux vous suffiront. Mais pour en revenir aux laquais, j'en ai deux très inutiles que je vous prêterai toutes les fois que vous en aurez besoin, tantôt pour huit jours, tantôt pour un mois ; ils ont vos livrées que j'ai prises exprès pour ces accommodements-là ; ils ne vous coûteront qu'à nourrir, et il est de l'habileté de se servir ainsi les uns des autres et profiter des temps. Votre femme est malade et hors d'état de se montrer ; il lui faut bon feu dans sa chambre, de la bougie, de la gelée et peu de train ; l'été elle n'aura rien de tout cela, et il lui faudra des chevaux et des laquais. Je vous dis tout ce qui me vient à la tête non pas pour que vous vous en contraigniez, mais pour que vous en preniez ce qui vous en paraîtra bon ; dans ce même esprit, je vous envoie un projet de dépense, tel que je le ferais si j'étais hors de la cour, et sur lequel on peut encore ménager. Il faut nous servir de tout et faire envisager à vos gens que, s'ils vous servent bien, je le compterai comme s'ils étaient à moi. Je trouve que c'est trop de passer cinq cents écus pour une maison ; songez que c'est pour vous tout seul, et que je n'y coucherai pas dix fois dans une année ; qu'il ne faut que très peu de logement et seulement deux remises de carrosse, s'il se peut, sans qu'il y en ait sous la porte. Tout le quartier de Richelieu, tout celui du Palais-Royal et du Louvre, tout celui de Saint-Honoré sont bien longs, et pour du temps ne vous pressez point : vous serez où vous êtes tant qu'il vous plaira.

[1] Leurs hardes, les habits qui leur ont déjà servi.

Je ne réponds point à vos compliments, et je serai récompensée de tout si vous vivez un peu réglé et guéri. Je suis ravie que vous ayez été dîner avec M. de Vaujour. M. d'Heudicourt compte aussi beaucoup sur vous; ne vous piquez point d'honneur de leur en rendre, et mettez toutes les vilenies sur moi.

Dépense par jour pour douze personnes (monsieur et madame, 3 femmes, 4 laquais, 2 cochers, 1 valet de chambre) :

Quinze livres de viande à cinq sous par livre.	3 l.	15 s.
Deux pièces de rôti	2	10
Pour du pain	1	10
Pour du vin.	2	10
Pour du bois.	2	»
Pour du fruit	1	10
Pour de la chandelle.	»	8
Pour de la bougie.	»	10
	14 l.	13 s.

Voilà à peu près votre dépense,qui ne doit pas passer quinze livres par jour, l'un portant l'autre, la semaine 100 livres et le mois 500 livres. Vous voyez que j'augmente, car 100 livres par semaine, ce ne serait que 400 livres par mois; mais, y joignant le blanchissage, les flambeaux de poix, le sel, le vinaigre, le verjus, les épices et de petits achats de bagatelles, cela ira bien là. Je compte 4 sous en vin pour vos 4 laquais et vos 2 cochers ; Mme de Montespan donne cela aux siens ; et si vous aviez du vin en cave, il ne vous en coûterait pas trois. J'en mets 6 sols pour votre valet de chambre et 20 pour vous qui n'en buvez pas pour trois; mais j'ai mis tout au pis. Je mets une livre de chandelle par jour : ç'en sont huit; une dans l'antichambre, une pour la cuisine, une pour l'écurie; je ne vois guère que ces quatre endroits où il en faille; cependant, comme les jours sont courts, j'en mets huit, et si Aimée est ménagère et sache serrer les bouts, cette épargne ira a une livre par semaine. Je mets pour 40 livres de bois que

vous ne brûlerez que deux ou trois mois de l'année ; il ne faut que deux feux, et que le vôtre soit grand. Je mets dix sous en bougie ; il y en a six à la livre qui durera trois jours. Je mets pour le fruit 30 sous ; le sucre ne coûte qu'onze sous la livre, et il n'en faut pas un quarteron pour une compote ; du reste, on fonde un plat de pommes et de poires qui passe la semaine en renouvelant quelques vieilles feuilles qui sont dessous, et cela n'ira pas à 20 sous par jour. Je mets deux pièces de rôti, dont on en épargne une le matin, quand monsieur dîne à la ville, et une le soir quand madame ne soupe pas ; mais aussi j'ai oublié une volaille bouillie sur le potage. Tout cela bien considéré, vous verrez que nous entendons le ménage. Vous aurez le matin un bon potage avec une volaille : il faut se faire apporter dans un grand plat tout le bouilli, qui est admirable dans ce désordre-là. On peut fort bien, sans passer les 15 livres, avoir une entrée de saucisses un jour ; d'une fraise de veau, un autre ; de langues de mouton, et le soir le gigot ou l'épaule avec deux bons poulets. J'ai oublié le rôti du matin qui est un bon chapon, ou telle autre pièce que l'on veut, la pyramide éternelle et la compote.

Tout ce que je vous dis là posé, et que j'apprends à la cour, votre dépense de bouche ne doit pas passer 6 000 livres par an. J'en mets 1 000 pour habiller Mme d'Aubigné, et avec ce que je lui donne, elle en aura assurément de reste ; elle a une année d'avance, et elle n'a rien acheté depuis qu'elle est mariée, au moins si je n'en suis point la dupe. Je mets ensuite 1 000 livres pour les gages ou les habits des gens ; 1 000 livres pour le louage de la maison, ce qui n'ira pas là ; 3 000 livres pour vos habits et pour l'opéra et d'autres dépenses. Tout cela n'est-il pas honnête ? et le reste de votre revenu ne peut-il pas suffire à certains extraordinaires que l'on ne peut prévoir, comme l'achat de quelque cheval, l'entretien de deux carrosses, un meuble, le payement de quelque petite

dette ? Vous voyez que nous entrons en tout. Si de ce que je vous dis un mot peut vous être utile, je n'aurai pas de regret à ma peine, et du moins je vous aurai fait voir que je sais quelque chose sur le ménage.

Le mémoire de M. Legois sera donné, et j'ai autant d'envie de lui faire plaisir que vous. J'attends M. Fagon, qui me dira des nouvelles de Mme votre femme. Accoutumez-la à la solitude et à s'amuser dans sa chambre ; il ne vous conviendrait point qu'elle fût dans le monde, et le repos de votre vie dépend de bien enfourner ce commencement ici. La petite vérole n'était pas à désirer ; mais il faut s'en servir pour qu'elle ne voie que très peu de gens.

Je suis ravie que vous soyez content de M. de Mortemart ; offrez-lui votre carrosse, s'il n'en a point, quand il sera en état de marcher ; c'est le seul service que vous lui puissiez rendre et il peut vous être bon. N'envoyez pas quérir celui que j'ai donné à Mme d'Aubigné sans m'en avertir, car vous croyez bien que je trouverai moyen de rendre cette voiture-là utile. Ne vous éparpillez point dans cette grande maison ayant si peu de gens ; si j'étais à votre place, je ferais faire la cuisine dans ce petit trou qui est auprès de cet endroit où il y a un lit jaune que, par parenthèse, je trouvais fort abandonné, mais je n'en dis rien, parce que vous arriviez et que le désordre est excusable. Comme j'espère que nous avons quelque temps à vivre ensemble, apprenez à Mme d'Aubigné et à ses femmes à me connaître ; c'est-à-dire qu'en même temps que je prête tout avec plaisir, je ne compte pas que rien soit gâté ni rompu, et que j'ai donné ordre à Nanon de faire un mémoire depuis le lit de velours jusqu'à la crémaillère.

Legois m'a dit que vous avez acheté du linge de table ; il faut le marquer et prendre garde qu'on ne le change au blanchissage. Il faut parler de toutes ces choses-là devant Mme d'Aubigné : elle a un air d'emplâtre que je voudrais bien lui ôter.

Bonsoir, en voilà assez pour un jour. Je serais ravie si vous m'écriviez avec un pareil détail.

Mme de MAINTENON.

Lettres, éd. Geffroy, t. I, p. 104.

EXODE HUGUENOT

Pour racheter les erreurs de sa jeunesse et les scandales de son âge mûr, Louis XIV vieillissant avait eu la malencontreuse idée de révoquer l'idée de Nantes et les privilèges qu'Henri IV avait accordés aux protestants. C'était d'autant plus maladroit que l'Europe commençait à songer à se coaliser contre le roi de France qui allait avoir fort à faire à lui résister. Mais il n'est pas question de démêler ici les conséquences politiques de cet acte. Nous voulons seulement montrer quelques-uns des effets intimes de ces proscriptions. Nombre de protestants voulurent fuir et on va voir ce qui les attendait quand ils essayaient de réaliser ce dessein.

Nous nous mîmes en marche sur les dix heures du soir, après que M. de Montcornet, bel-oncle de mon épouse, nous eut rejoints. Il voulait être du voyage et comptait fort sur ses vieux services, pour être participant des pensions que MM. les États donnaient à ceux qui avaient été officiers. M. de Béquigny ne manqua pas au rendez-vous que je lui avais donné, et accompagné d'un valet allemand qui portait en croupe Mlle d'Augeville, il se trouva comme nous sortions de Luneray. Ma mère, pour être plus doucement, était sur une petite monture, accompagnée de deux paysans à qui j'avais donné ordre de ne la pas quitter. Mon gendre de Reinfreville avait ma nièce derrière lui, et moi j'avais pris ma sœur en croupe sur un cheval isabelle[1] que j'avais acheté, après le départ de M. Signard, de Mme d'Hiberville qui avait ordre de lui de le vendre. Mon fils de Ribœuf était seul à cheval sur un joli coureur

[1] Couleur isabelle, blanc tirant sur le jaune.

gris que j'avais, et Judith-Julie sur un cheval de paysan qui portait les valises. Reinfreville avait son valet à cheval, armé d'un mousqueton. Ainsi, en cet équipage, après les adieux faits, nous prîmes la route de Saint-Aubin. Nous nous trouvâmes à la plaine plus de trois cents, tant hommes, femmes qu'enfants et tous en dessein de passer, les uns à Saint-Aubin et les autres à Quiberville. Mais dans cette troupe il n'y avait que des paysans et très peu de bourgeois, point d'armes que les nôtres et les deux mousquetons des valets de Béquigny et de Reinfreville. La facilité avec laquelle on s'était embarqué par le passé et l'assurance qu'il n'y avait aucun péril nous fit marcher sans plus de précaution, dont nous nous trouvâmes très mal. La nuit était charmante, la lune nous éclairait comme en plein jour, et la fraicheur qui avait fait reprendre courage à tous ces pauvres paysans à pied que la chaleur du jour avait extrêmement fatigués les faisait aller d'un pas léger, et l'envie extrême de se voir délivrés de la captivité où ils étaient les faisait courir au rivage comme aux noces.

Nous passâmes par le bout du village d'Avremenil où un grand nombre des habitants s'étaient assemblés pour nous voir passer. Ils nous souhaitaient bon voyage, et toutes choses semblaient favoriser nos desseins. Dans notre marche, M. de Béquigny qui était resté derrière, poussa à la tête de la troupe où j'étais, pour m'avertir que Mme du Roncheraye, ma belle-sœur, venait nous joindre dans son carrosse avec ses trois enfants, et ma fille de Ribœuf, et une demoiselle de Rouen nommée Duval, et qu'elle me priait de l'attendre. Je fis aussitôt faire halte, et nous marchâmes au petit pas. Ceux qui se devaient embarquer à Quiberville se séparèrent de nous, et ceux qui devaient le faire à Saint-Aubin nous suivirent. Nous ne trouvâmes aucun obstacle : nous traversâmes Flainville, sans que personne nous dit la moindre chose; et croyant avoir tout à souhait, nous gagnâmes le bord de la mer.

Le corps de garde que l'on y avait bâti était vide : personne ne paraissait, et ainsi sans crainte nous mîmes pied à terre pour soulager nos chevaux. Nous fîmes asseoir nos dames et demoiselles sur le galet, les unes et les autres auprès de ma mère. Une grande fille de Caen qui était de cette troupe leur tenait compagnie. J'étais inquiet de ne voir point paraître le vaisseau qui les devait toutes embarquer. Je ne pouvais savoir qui était celui qui avait le signal pour le faire avancer; et comme j'étais dans cette inquiétude, mon fils me vint avertir que sa tante était arrivée : son carrosse n'avait pu venir au rivage, et elle m'attendait à une portée de mousquet. Je fus à pied accompagné de mon fils la trouver; elle et ses enfants fondaient en larmes sur le point de cette rude séparation. Elle m'embrassa tendrement, et moi, elle et ses petits qui me faisaient grand' pitié. Ma fille de Ribœuf était descendue du carrosse pour me venir saluer, et Mlle Duval.

Il n'y avait que très peu de temps que j'étais avec elles, lorsque j'aperçus qu'il se faisait un grand mouvement au bord du rivage. Je demandai ce que ce pouvait être, et croyant que le vaisseau paraissait plus loin, je me disposais à faire avancer le carrosse. Mais je ne fus pas longtemps dans cette incertitude : une voix de paysan s'éleva, criant que c'était du bruit; et aussitôt j'entends des tambours et une décharge de coups de fusil. Je ne doutai point que ce ne fût la garde qui venait pour gagner son poste qui avait tombé sur notre troupe. Cet accident imprévu me fit croire que nous étions perdus sans ressource : j'étais à pied seul, avec mon petit Ribœuf, auprès de ce carrosse. Je ne voyais point deux cavaliers qui venaient à toutes jambes pour l'arrêter, mais j'entendis qu'ils criaient de toutes leurs forces : A moi; à moi! Je me trouvais dans un étrange embarras de me voir hors de défense, lorsque mon laquais, qui tenait mes chevaux au bord de la mer, vint à toutes jambes me les amener. Je n'eus le loisir que de me jeter sur mon isabelle et de crier

au cocher de ma belle-sœur de tourner diligemment, et moi, le pistolet à la main, je marchais du côté que j'entendais ces voix. A peine j'étais à découvert du carrosse qu'un cavalier me crie : Tue! tue! Je lui réponds sans m'ébranler : Tire, coquin! et au même temps il me tire un coup de pistolet, qui me coulant le long de la joue gauche mit le feu à ma perruque sans me blesser. J'étais encore si près du carrosse que le cocher et le laquais rapportèrent avoir vu le feu clairement dans mes cheveux. Je mis le pistolet dans le ventre de ce maraud, mais par bonheur pour lui il manqua, bien que je les eusse amorcés de frais à Luneray. Cependant il tourna la croupe de son cheval et poussa du côté de l'autre qui était avec lui. Je reprends un autre pistolet, et les suivant au trot, il cria à l'autre : Tire! tire! Il avait un fusil duquel il me coucha en joue, et comme il faisait clair comme jour et que je n'étais qu'à deux ou trois longueurs de cheval de lui, il me donna le coup dans le bras gauche dont je tenais la bride. Je remuai les doigts aussitôt pour voir s'ils n'étaient pas cassés, et appuyant les talons à mon cheval, je gagnai la croupe du premier qui m'avait tiré, qui était sur ma gauche, et lui voulant casser les reins, comme il courait tout courbé sur l'encolure de son cheval, je lui donnai mon coup de pistolet dans la hanche. Mes deux cavaliers disparurent à mes yeux et s'enfuirent.

J'entendais la voix de Béquigny qui, embarrassé parmi les fusiliers, faisait rage de se bien défendre, et sans perdre de temps à suivre mes fuyards, je courus à lui l'épée à la main, et en chemin je rencontrai mon gendre de Reinfreville, pied à terre, qui venait devers moi. Je lui demandai où il allait : il me dit qu'il courait après ses chevaux que son valet avait emmenés. Je lui répondis que c'était en vain et qu'il fuyait à toutes jambes : il avait passé assez près de moi quand j'avais monté à cheval; et qu'ainsi il n'avait qu'à me suivre ou se tirer en diligence. Je n'avais pas le

temps de raisonner avec lui. Je joignis en un moment Béquigny, qui n'avait avec lui que le bonhomme Montcornet, et nous écartâmes toute cette canaille et nous trouvâmes seuls maîtres du champ de bataille. Il me dit que son cheval était blessé, et qu'il n'en pouvait plus; et moi je lui dis que je l'étais au bras, mais que sans perdre de temps il nous fallait voir de quoi nos pauvres femmes étaient devenues.

Nous les trouvâmes presque au même lieu où nous les avions laissées, et abandonnées de tout le monde; toute la troupe ayant coulé le long du rivage pardessus les falaises. Ma mère, extrêmement sourde, n'avait point ouï les coups et ne savait que voulait dire toute cette rumeur, ne songeant qu'au vaisseau qui ne paraissait point. Ma sœur, toute effrayée sur le reproche que je lui fis de n'avoir pas suivi les autres doucement, me dit que ma mère ne pouvait marcher, pour être trop chargée d'habits; et en effet craignant que la fraîcheur de la nuit ne l'incommodât, elle s'était vêtue extrêmement. M. de Béquigny me fit penser que si nous pouvions rallier quelques hommes de notre troupe, cela nous faciliterait le moyen de tirer nos femmes du péril où elles étaient. Lors, sans perdre de temps, je courus le long du rivage assez loin, croyant que la peur aurait fait cacher des hommes dans les falaises, mais ma peine fut inutile : je ne vis que quelques filles qui fuyaient en pleurant. Lors, voyant que ma présence était plus utile à nos pauvres femmes, je les revins joindre au galop. M. de Béquigny, de son côté, avait retourné du côté du corps de garde, pour savoir s'il n'y avait personne, car nous ne doutions pas que ce ne fût des gardes dont nous avions été chargés; et les deux cavaliers avec qui j'avais eu affaire, me le confirmaient, car je savais qu'il y en avait eu toujours qui battaient l'estrade[1] le long des

[1] *Estrade*, grand chemin. *Battre l'estrade*, battre la campagne avec de la cavalerie pour avoir des nouvelles des ennemis. » (*Dict. Acae.*, 1694).

côtes et visitaient les postes toutes les nuits. Nous arrivâmes au même temps au lieu où nous les avions laissées. Béquigny me dit que nous étions perdus, que les coquins s'étaient ralliés au nombre de quarante et qu'ils se préparaient à nous venir charger. Nous étions sans balles pour recharger nos pistolets. Le sang que je perdais en abondance me faisait perdre mes forces. Le cheval de Béquigny, blessé d'un coup de fusil à l'épaule, n'allait qu'à trois jambes, et dans cette extrémité ne sachant que faire pour sauver toutes ces femmes et filles, je le priai de mettre ma mère derrière moi. Il l'essaya, mais comme elle était trop pesante, il ne le put. M. de Montcornet seul était avec nous, mais qui nous était fort inutile : son grand âge de soixante-douze ans et un bidet sur lequel il était monté nous le rendaient d'un petit secours Le valet de Béquigny nous avait abandonnés, après avoir dans la mêlée tiré son mousqueton, dont il avait cassé l'épaule d'un garde-sel qui en mourut. La mer qui commençait à monter me faisait peur à engager ces femmes et filles à pied sous ces falaises, incertain du lieu par où elles se pourraient tirer. Ma mère et ma sœur nous conjuraient instamment de nous tirer, que si nous étions pris, notre perte était assurée, que pour elles le pis qui leur pouvait arriver était d'être mises dans le couvent. Dans cette dure extrémité mon cœur déchiré de mille regrets, et accablé de désespoir d'être hors d'état de tirer de péril des personnes qui m'étaient si chères, ne savait quel parti prendre; et dans cette irrésolution ne pensant point à moi, je sentis que je perdais trop de sang pour être longtemps debout et que je ne manquerais pas à m'évanouir. Lors, je pris mon mouchoir et priai ma sœur de me bander le bras; mais n'en ayant pas le courage, et même n'étant pas assez haute pour me rendre ce service que je lui demandais comme une preuve dernière de son amitié, je m'adressai à cette demoiselle de Caen qui était avec elle et s'appelait La Rosière; elle était grande et au

clair de lune elle me semblait bien faite. Elle eut peine à approcher de moi en cet état; mais enfin après que je l'en eus fortement priée, elle me rendit cet office. Cela arrêta mon sang. Après donc avoir résisté aux prières de ma mère et de ma sœur de les abandonner et m'en être défendu autant que je pus, voyant que ma présence leur était inutile, et que M. de Montcornet et de Béquigny me pressaient de me retirer, il fallut céder à ma mauvaise fortune et les laisser aux mains de la Providence. Ma sœur qui craignait d'être volée par ces fripons, me donna vingt louis d'or à garder, et après des vœux au ciel pour ma conservation me força à les quitter : ce que je fis avec la plus grande douleur que j'eusse jamais ressentie.

Nous nous retirâmes donc par-dessus la falaise où nos chevaux avaient grand'peine à marcher à cause de la quantité du galet : nous rencontrâmes le valet de Béquigny, qui nous venait rejoindre. Il justifia sa fuite sur la nécessité où il avait été de recharger son mousqueton; et comme nous n'avions pas le temps d'entendre ses méchantes raisons, nous hâtâmes notre marche pour trouver un passage devant que la mer qui montait nous eût enveloppés. Outre l'inquiétude où j'étais d'avoir abandonné nos dames, manque d'équipage à les pouvoir emporter, je ne savais de quoi était devenue ma petite Judith-Julie. Je l'avais confiée aux soins d'un paysan et de sa femme qui avaient longtemps servi ma mère, lorsque nous avions mis pied à terre au bord du rivage. J'ignorais leur destinée et ne savais s'ils étaient entre les mains de ces bandits; mais je fus surpris qu'après avoir marché quelque temps, nous les rencontrâme tous deux qui traînaient cette pauvre petite avec eux, qui n'en pouvait plus de lassitude. Je ressentis une grande joie de retrouver cette pauvre enfant, et sans perdre de temps je la fis mettre par ce paysan devant le valet de mon beau-frère de Béquigny. Ce bonhomme, premier que de partir de Luneray, m'avait remis entre les mains

seize louis d'or avec prière de les lui envoyer par le moyen de M. Lefébure veuf, marchand de Rouen, lequel était de sa connaissance, et ne me voulant pas charger de cet argent pendant l'embarras de l'embarquement que nous espérions faire, je l'avais donné en garde à ma fille de Reinfreville avec cent livres de pièces de 3 l. 6 d. qu'il m'avait aussi baillées, le tout présence de la femme de ce paysan nommé Renout et sa femme Jehanne Mayeu, espérant reprendre cette somme de ma fille pour lui envoyer. Mais ce désordre étant arrivé, lorsqu'il me vit se croyant hors d'état de se pouvoir sauver, il me donna une bourse dans laquelle il dit qu'il y avait quatre-vingts livres.

Lors, l'ayant quitté et repris ma fille de ses mains, nous marchâmes jusques à ce que nous eussions trouvé un passage pour sortir du péril où la mer qui venait haute nous exposait. Enfin nous trouvâmes une ouverture par où l'on descendait au bord de la mer, nous y montâmes, au risque d'essuyer le feu du corps de garde que l'on avait fait en ce lieu. Je marchais à la tête de notre troupe, l'épée nue ; je savais les chemins mieux que mon beau-frère Béquigny. A peine avions-nous marché demi-heure dans la plaine que nous aperçûmes cinq ou six cavaliers. Je ne doutai point que ce ne fussent gens qui nous voulaient couper chemin : nous marchâmes de front l'épée haute et les croisâmes d'assez près sans avoir pu savoir qui c'était et quel était leur dessein. Ils marchaient au grand trot, et nous aussi vite que le cheval blessé de M. Béquigny pouvait nous le permettre. Ainsi en peu de temps nous les perdîmes de vue. Ils nous parurent balancer à venir nous attaquer par une halte qu'ils firent un moment : mais soit que notre contenance leur marquât que nous nous défendrions s'ils s'en mettaient en effet, bien que nous ne fussions que trois ; ou que ce fussent des cavaliers allant à Dieppe la nuit pour éviter la chaleur, nous nous séparâmes de vue sans nous rien dire et nous marchâmes à travers

champs jusques à Luneray chez Mme d'Hiberville.

Nous la trouvâmes couchée, en attendant mon retour; mais s'étant levée à ma voix, elle pensa tomber évanouie lorsqu'elle m'aperçut tout sanglant. Ma fille de Reinfreville à ses cris se leva aussi et vint pleurer amèrement sur mon état : mais lorsqu'elle s'aperçut que son mari n'était point de notre troupe, elle ne douta pas qu'il ne fut mort ou prisonnier. Ce fut lors qu'elle s'abandonna entièrement à sa douleur, et que, sensible uniquement à l'amour conjugal, elle oublia ce qu'elle avait donné à la tendresse de fille pour un père qui l'avait toujours fort aimée. Quoi que je lui pusse dire, elle ne pouvait entendre raison : j'étais persuadé que son mari ne s'étant pas trouvé dans la mêlée, aurait eu assez de prudence pour ne pas s'exposer à être pris des paysans, et que connaissant parfaitement ce pays-là où il venait souvent à la chasse, il se serait tiré aisément. Elle avait un pressentiment du contraire et fondait en larmes.

Voyant que mes consolations lui étaient inutiles, que nous n'étions pas en sûreté dans ce lieu, que même nous pourrions faire des affaires à Mme d'Hiberville et que j'avais besoin d'être pansé, nous leur dîmes adieu. Je laissai aux soins de Mme d'Hiberville ma petite Julie qui avait grand besoin de repos, et après les avoir embrassées et remis entre les mains de ma fille ce que Renout m'avait donné au bord de la mer, je la priai de lui rendre le tout, tant ce que je lui avais baillé premier que de partir, que ces bourses que je lui laissais sans savoir ce qu'il y avait dedans. Je ne doutais pas qu'il ne repassât par Luneray où je lui dis qu'il trouverait tout ce qu'il m'avait donné en garde. Ainsi donc après avoir pris cette précaution et prié que l'on envoyât en diligence pour avoir nouvelles de ces dames, nous montâmes à cheval. Nous résolumes de passer par chez de Bruneval, mon parent, qui demeurait à Tocqueville. Nous le trouvâmes fort endormi, mais s'étant levé, nous lui contâmes notre infortune et le

priâmes de monter diligemment à cheval, de pousser chez M. de Saenne pour l'envoyer voir quelle était la destinée de ma mère et de toute cette troupe. Il y avait du risque pour Bruneval à faire cette découverte, étant de la religion ; et point pour Saenne, qui était papiste. Et après avoir dit le lieu où l'on aurait de mes nouvelles, le lendemain nous gagnâmes, Béquigny et moi, Saint-Laurent.

DUMONT DE BOSTAQUET.

Mémoires, éd. Charles Read et Francis Waddington. p. 120.

LES HUGUENOTS DES CÉVENNES

D'autres réformés, au contraire, loin de fuir la France, voulurent résister aux armées du roi et lutter contre lui sur le sol natal. C'est ce qui advint dans les Cévennes, où le sang coula abondamment et où les pires excès se produisirent. C'est la fin de cette lutte que Villars raconte dans le passage qui suit et qui pourrait laisser croire, à son ton radouci, que les passions y furent moins violentes et les réformés moins brutalisés. Ceux-ci durent, au contraire, souffrir nombre de supplices dont le souvenir ternit la politique du roi et reste un opprobre pour sa mémoire.

Il y avait alors une révolte en Languedoc où les huguenots, sous le nom de camisards, avaient pris les armes dès l'année précédente. On y avait envoyé le maréchal de Montrevel. Mais les désordres augmentaient, les troupes du roi avaient été défaites en plusieurs occasions, et singulièrement dans une où près de 500 hommes des vaisseaux avaient été taillés en pièces. Les rigueurs dont on usait contre ces révoltés avaient aigri leurs esprits. Ce n'était plus, d'une part, que meurtres, incendies, églises renversées, prêtres massacrés et, de l'autre, liberté entière accordée aux troupes de tuer tout ce qu'elles trouveraient avoir l'air

de camisards. Dans ces excès de désordres, le roi ne crut pas le maréchal de Montrevel propre à le faire cesser, et le maréchal de Villars, à son retour de Normandie, trouva que le commandement de ces provinces lui était destiné. Il en reçut l'ordre du roi même, qui lui dit avec bonté : « Des guerres plus considérables à conduire vous conviendraient mieux, mais vous me rendrez un service bien important, si vous pouvez arrêter une révolte qui peut devenir très dangereuse, surtout dans une conjoncture où, faisant la guerre à toute l'Europe, il est assez embarrassant d'en voir commencer une dans le centre du royaume. »

On donna peu de jours au maréchal de Villars pour se préparer à partir et, pendant ce court intervalle, il s'informa autant qu'il lui fut possible de l'état des affaires de Languedoc. Il apprit qu'on exerçait les plus grandes cruautés contre ces fanatiques et que, par la rigueur des supplices, on leur inspirait un désespoir qui les portait à ne plus craindre la mort. Ces inhumanités, auxquelles le maréchal de Villars a toujours été très opposé, lui firent imaginer des routes toutes contraires ; en prenant congé du roi, il lui dit : « Si Votre Majesté me le permet, j'agirai par des moyens tout différents de ceux que l'on emploie, et je tâcherai de terminer par la douceur des malheurs où la sévérité en tout me paraît non seulement inutile, mais totalement contraire. — Je m'en rapporte à vous, lui répondit le roi, et vous croyez bien que je préfère la conservation de mes peuples à leur perte que je vois certaine si cette malheureuse révolte continue. »

Le maréchal de Villars partit dans la fin d'avril 1704 et ne s'arrêta que peu de jours dans ses terres de Lyonnais et de Dauphiné. Il fut reçu avec de grands honneurs à Lyon et dans les principales villes du Royaume, encore remplies du bruit de ses récentes victoires. Le vice-légat d'Avignon vint le recevoir à son château hors la ville, avec la chevalerie consistant dans une compagnie. Celui qui la commande avec le

titre de général (c'était pour lors le frère du cardinal Maldaquin) a pour privilège de ne jamais monter à cheval. Le hasard fit que le maréchal alla descendre à Beaucaire où M. de Basville et les principaux du Languedoc vinrent le recevoir. A son arrivée, on lui montra une prophétie de Nostradamus, très claire, qui marquait que le général qui entrerait dans le Languedoc par Beaucaire dissiperait les révoltés et rétablirait entièrement le calme dans la province.

Il crut, en arrivant, devoir parler lui-même à tous ces fanatiques, et, pour cela, il commença un voyage dans les pays les plus révoltés, faisant assembler les peuples de cinq ou six villages dans un. Il leur fit les discours les plus capables de les guérir de la fureur qui les portait à leur perte certaine. Dans le temps qu'il tâchait de ramener ainsi par la douceur ceux qui venaient l'entendre, il cherchait avec une grande activité ceux qui avaient les armes à la main, et on en tua un assez grand nombre. Un gentilhomme d'Uzès, nommé d'Aygalliers, homme d'esprit, proposa au maréchal de Villars de donner les armes à un grand nombre de nouveaux convertis, mais qui, du reste, étaient gens de bien et d'honneur, bons serviteurs du roi, et cependant tous les jours exposés à leur ruine par la fureur des fanatiques. M. de Basville trouvait dangereux d'armer des gens qui, eux-mêmes, s'avouaient huguenots. Mais leur franchise, la connaissance que le maréchal avait d'ailleurs de leurs personnes, de leurs qualités et de leurs biens lui fit juger qu'il pouvait prendre confiance en eux. Enfin, il ne voulut négliger aucun moyen de faire promptement cesser la révolte en parlant lui-même à tous les peuples, et en faisant marcher toutes les troupes jour et nuit pour joindre ceux qui ne se soumettraient pas. Il ordonna ces mouvements contre l'opinion de toutes les troupes qui voulaient supposer impossible de joindre des gens qui avaient une infinité de retraites. La vérité est que la province était remplie de petits commandants qui

craignaient tous la fin de la guerre, et qui n'étaient occupés qu'à établir dans leur district et leur autorité, et quelques petits monopoles. La sévérité du maréchal de Villars ranima ces gens-là. Il en fit destituer quelques-uns, et, par là, fit craindre aux autres la même destinée, s'ils ne servaient pas plus vivement.

Le 4 mai, le maréchal de Villars, ayant séparé ses troupes en plusieurs petits corps de 500 hommes, se mit lui-même à la tête d'un de 300 pour faire voir aux lieutenants-généraux et aux maréchaux de camp que, lorsqu'un maréchal de France se mettait à la tête de 300 hommes seulement, ils pouvaient bien se contenter de détachements plus forts que celui-là. Il le fit à dessein, parce que quelques-uns de ces messieurs disaient qu'ils ne voulaient pas hasarder leur réputation avec si peu de troupes.

Il en fit cinq de celles qui étaient à Uzès. Il ordonna la même chose aux garnisons de Sommières, de Nîmes et de Lunel. Les commandants de Genouillac, de Montvert et de Saint-Germain sortirent dans le même temps. Il mena avec lui M. de Basville, qui, quoique intendant et homme de robe, était très hardi. La course fut extrêmement rude, et par des pays horribles. On joignit trois troupes de rebelles et on tua presque tout. La troupe de Cavalier passant par un village, nommé Moussac, demanda du pain, disant qu'ils n'avaient pas mangé depuis deux jours. Pressée par le besoin, elle voulut se révolter contre Cavalier, qui leur dit : « Ceux qui veulent abandonner Dieu, je les abandonne. Laissez moi seul avec mes armes, je défendrai sa cause jusqu'à la mort. » Dès lors, sa troupe diminua considérablement, et la poursuite vive que l'on fit, jointe aux exhortations, fit revenir un grand nombre de ces rebelles.

Les nouveaux convertis, armés sous la conduite du sieur d'Aygalliers, sortirent d'Uzès, et l'on mit tout en usage pour presser les fanatiques de toutes parts et de toute manière.

Le succès répondit aux espérances que l'on pouvait avoir de tous les moyens qu'on employait, et, le 16 mai, Cavalier, avec tous ses principaux officiers, vint dans le jardin des capucins de Nîmes se soumettre au maréchal de Villars. Il ne parlait que d'avoir recours à la clémence du roi, et protestait que lui et ses gens se trouveraient heureux de pouvoir sacrifier leur vie pour son service dans ses armées. Le maréchal de Villars fut surpris de trouver tant de fermeté et même de sens dans un jeune paysan de vingt-deux ans; car le maréchal savait avec quelle hauteur ce chef de rebelles menait ceux qui le suivaient. Il les faisait tuer avec un empire souverain, et la mort auprès de lui était le prompt et infaillible châtiment de la désobéissance à ses ordres. « Je crois, disait-il au maréchal, ne leur commander rien que de juste, et devoir punir sur-le-champ ceux qui me désobéissent. »

Pendant que cette négociation avançait, il arriva une aventure très propre à relever le courage des fanatiques. M. de Tournon, brigadier d'infanterie, qui commandait dans les hautes Cévennes, en partit pour venir trouver le maréchal de Villars, sans en avoir reçu aucun ordre de lui, et sans nécessité. Son escorte, de 200 hommes de pied et de quelques compagnies de miquelets[1], fut attaquée par une troupe commandée par Rolland et fut entièrement défaite. Son lieutenant, nommé Courbeville, et quatre capitaines furent tués sur-le-champ.

Tout cela n'empêcha pas que Cavalier ne promît de ramener tous ces gens. On lui donna pour rendez-vous général le bourg de Calvisson, et l'on eut soin d'y faire trouver tous les vivres nécessaires.

Cavalier tint parole et se rendit à Calvisson avec près de 1,000 personnes, dont plus de 800 étaient armées. Rolland fit difficulté de suivre l'exemple de

[1] On nommait ainsi alors des milices de partisans chargés de faire la guerre dans les montagnes.

Cavalier; mais, tous les jours, il revenait des camisards, et on leur permettait l'exercice de la religion en attendant leur départ, qui fut fixé au 1er juin. Pendant ce temps-là, le sieur d'Aygalliers travaillait toujours et très utilement à gagner les restes des révoltés. Il en revint près de 1.800 à Calvisson, où il faisait faire leurs prières, à la fin desquelles il y en avait de très dévotes pour le roi, pour la famille royale et pour le maréchal de Villars, tous priant Dieu avec zèle qu'il leur fît la grâce d'apaiser la juste colère du roi.

Quelques-uns de ces fanatiques voulant faire des miracles, une grande fille qui, apparemment, avait sous les pieds de ces drogues qui endurcissent contre les flammes, se promenait sur des fagots allumés en priant Dieu, si ce feu la respectait, que ce prodige convertît les ennemis de l'Éternel. On leur permit les prières, mais on leur défendit les miracles, parce que les peuples ne discernent pas aisément les faux, et que les catholiques de ce pays étaient disposés à y ajouter quelque foi. Enfin, tout se disposait à faire partir, au 1er juin, les rebelles rendus.

Cependant, les ennemis de l'État, voyant cette révolte presque éteinte et les fanatiques prêts à sortir du royaume, mettaient tout en usage pour la ranimer. Ils firent passer un argent considérable et gagnèrent Ravanel, lieutenant de Cavalier. Cet homme, lorsque tous ces gens étaient en prière, le 28, commença à trembler, dit qu'il était inspiré; que Cavalier les trahissait; que Dieu lui avait révélé que l'on devait les égorger tous. Cavalier courut à lui et allait le tuer; on les sépara, mais tout s'enfuit.

Cavalier courut après et promit de périr ou de les ramener. Le sieur d'Aygalliers et ses gens agirent aussi, et le maréchal de Villars, d'un côté, avec ce qu'il put ramasser de troupes, marcha pour les ramener ou pour les défaire. Il envoya ordre au marquis de Lalande d'en user de même. On fut informé certainement qu'il était arrivé à ces rebelles deux

hommes de Genève avec de l'argent, et avec parole qu'il entrerait un corps d'armée en Dauphiné pour les soutenir. Cette promesse était sans fondement; mais les fanatiques ne raisonnent pas. Ils pouvaient savoir aussi qu'une armée navale très considérable venait d'entrer dans la Méditerranée.

Cependant, comme Cavalier était véritablement bien déterminé à se soumettre, la vivacité du maréchal de Villars à suivre ceux qui s'étaient retirés de Calvisson en fit revenir la plus grande partie, et, dès le 2 juin, Cavalier ramena près de 50 hommes à cheval et plus de 500 à pied. Le maréchal, qui ne voulut plus s'exposer à la folie de ces gens-là, les fit tous enfermer dans l'île de Vallabrègues pour y attendre, pendant quelques jours, ceux qui reviendraient encore, et les faire tous marcher vers l'Allemagne.

On avait proposé de les envoyer servir dans les armées du roi en Portugal. Mais cette marche d'hérétiques, au travers des pays catholiques, effraya les fanatiques, et l'on ne trouva rien de plus convenable que de les faire passer du côté du Rhin.

Le maréchal recommença ses poursuites et fit marcher cinq détachements sous les ordres de M. de Lalanne et des brigadiers. Pour lui, il partit avec 700 hommes pour percer toutes les Cévennes et ne donner aucune relâche aux autres chefs des rebelles, qui étaient Rolland, Maillet, Mauplat, Ravanel, Castanet, Jouany et plusieurs autres. Enfin, toutes les espèces de moyens furent employées : argent, discours, poursuites très vives, mouvements des nouveaux convertis; rien ne fut oublié de ce qui pouvait ramener ou détruire ces fanatiques.

Cavalier, qui agissait de très bonne foi, alla au milieu d'une troupe très nombreuse commandée par Rolland, dont la mère vint lui dire : « Tu ne me tueras pas, car je suis ta mère. Veux-tu nous faire tous périr et ruiner ton pays? » Ces fanatiques assemblés, ébranlés et prêts à se soumettre, Ravanel se laisse tomber de cheval,

reste un quart d'heure comme pâmé à terre, et, tremblant, s'écrie : « Dieu nous ordonne de tuer ce traître de Cavalier. » En même temps, on l'environne, et, s'il n'avait pas été très bien monté sur un des chevaux du maréchal de Villars, et en état de percer la foule, il était mort.

Il revint sans avoir pu gagner cette troupe de rebelles. Le maréchal de Villars le fit sortir de la province avec tous ceux qu'il avait rassemblés, et demanda pour lui une pension de 500 écus, persuadé que, pour terminer cette révolte, il fallait continuer ses premières maximes, c'est-à-dire récompenser ceux qui ramenaient les rebelles et pardonner à tous ceux qui se soumettaient, les faire sortir de la province et poursuivre avec la plus grande ardeur ceux qui demeuraient opiniâtres.

Rolland envoya le nommé Maillet, le premier après lui, au maréchal de Villars. C'était un jeune homme très bien fait, et ayant l'air d'un homme de condition. Il dit au maréchal que les révoltés étaient composés de trois sortes de partis; que les premiers, et en petit nombre, n'étaient entêtés et attachés à leur révolte que par des motifs de religion, gens qui méprisaient tous les périls, la faim, la misère, la mort même; que le second qui faisait le plus grand nombre, connaissait la folie de son opiniâtreté; qu'il sentait bien qu'à la fin il faudrait périr, et qu'il ne demandait qu'à finir; qu'enfin, le troisième était une autre espèce de gens accoutumés au meurtre et au brigandage, et n'ayant en vue que la continuation du désordre. Qu'ainsi, il fallait tâcher de tenter les premiers par les récompenses; que les seconds se soumettraient et que les troisièmes ne méritaient aucune considération.

VILLARS.

Mémoires, éd. du marquis de Vogüé (Société de l'histoire de France), t. II, p. 145.

LA FRANCE A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV

Les guerres, les dissensions intestines l'avaient fort appauvrie et le témoignage de l'honnête homme que fut Vauban est singulièrement accablant pour ceux qui avaient alors la conduite des affaires et le soin de la nation. Vauban paya sa franchise de sa disgrâce, car le roi, de plus en plus infatué de son pouvoir à mesure qu'il vieillisait, ne souffrait pas qu'on lui donnât des conseils et qu'on lui parlât librement. Sans doute, il entrait de l'utopie dans les réflexions de Vauban, mais le mal qu'il signalait était réel et méritait que tout bon Français travaillât à y porter remède.

La vie errante que je mène depuis quarante ans et plus, m'ayant donné occasion de voir et de visiter plusieurs fois, et de plusieurs façons, la plus grande partie des provinces de ce royaume, tantôt seul avec mes domestiques, et tantôt en compagnie de quelques ingénieurs, j'ai souvent eu occasion de donner carrière à mes réflexions, et de remarquer le bon et le mauvais des pays : d'en examiner l'état et la situation, et celui des peuples, dont la pauvreté ayant souvent excité ma compassion, m'a donné lieu d'en rechercher la cause. Ce qu'ayant fait avec beaucoup de soin, j'ai trouvé qu'elle répondait parfaitement à ce qu'en écrit l'auteur du *Détail de la France*, qui a développé et mis au jour fort naturellement les abus et malfaçons qui se pratiquent dans l'imposition et la levée des Tailles, des Aides et des Douanes provinciales. Il serait à souhaiter qu'il en eût autant fait des Affaires extraordinaires, de la Capitation, et du prodigieux nombre d'Exempts qu'il y a présentement dans le royaume, qui ne lui ont guère moins causé de mal que les trois autres, qu'il nous a si bien dépeints. Il est certain que ce mal est poussé à l'excès, et que si on n'y remédie, le menu peuple tombera dans une extrémité dont il ne se relèvera jamais ; les grands chemins

de la campagne, et les rues des villes et des bourgs étant pleins de mendiants que la faim et la nudité chassent de chez eux.

Par toutes les recherches que j'ai pu faire, depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement ; que des neufs autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition ; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées, et embarrassées de dettes et de procès ; et que, dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée, et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles ; et je ne croirais pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur aise ; et qui en ôterait les gens d'affaires, leurs alliés et adhérents couverts et découverts et ceux que le roi soutient par ses bienfaits, quelques marchands, etc., je m'assure que le reste serait en petit nombre.

Les causes de la misère des peuples de cet État sont assez connues ; je ne laisse pas néanmoins d'en représenter en gros les principales ; mais il importe beaucoup de chercher un moyen solide qui arrête ce désordre, pendant que nous jouissons d'une paix dont les apparences nous promettent une longue durée.

Bien que je n'aie aucune mission pour chercher ce moyen, et que je sois peut-être l'homme du royaume le moins pourvu des qualités nécessaires à le trouver, je n'ai pas laissé d'y travailler, persuadé qu'il n'y a rien dont une vive et longue application ne puisse venir à bout.

J'ai donc premièrement examiné la Taille dans son origine; je l'ai suivie dans sa pratique, dans son état d'innocence et dans sa corruption; et après en avoir découvert les désordres, j'ai cherché s'il n'y aurait pas moyen de la remettre dans la pureté de son ancien établissement, en lui ôtant les défauts et abus qui s'y sont introduits par la manière arbitraire de l'imposer, qui l'ont rendue si odieuse,

J'ai trouvé que, dès le temps de Charles VII, on avait pris toutes les précautions qui avaient paru nécessaires pour prévenir les abus qui pourraient s'y glisser dans les suites, et que ces précautions ont été bonnes, ou du moins que le mal n'a été que peu sensible, tant que le fardeau a été léger, et que d'autres impositions n'ont point augmenté les charges, mais dès qu'elles ont commencé à se faire un peu trop sentir, tout le monde a fait ce qu'il a pu pour les éviter; ce qui ayant donné lieu au désordre et à la mauvaise foi de s'introduire dans le détail de la Taille, elle est devenue arbitraire, corruptible, et en toute manière accablante à un point qui ne se peut exprimer. Ce qui s'est tellement compliqué et enraciné, que quand même on viendrait à bout de le ramener à son premier établissement, ce ne serait tout au plus qu'un remède palliatif qui ne durerait pas longtemps; car les chemins de la corruption sont tellement frayés, qu'on y reviendrait incessamment; et c'est ce qu'il faut sur toute chose éviter.

La Taille réelle, fondée sur les arpentages et sur les estimations des revenus des héritages, est bien moins sujette à corruption, il faut l'avouer; mais elle n'en est pas exempte, soit par le défaut des arpenteurs, ou par celui des estimateurs qui peuvent être corrompus, intéressés ou ignorants : ou par le défaut du système en sa substance, étant très naturel d'estimer un héritage ce qu'il vaut, et de le taxer à proportion de la valeur présente de son revenu ; ce qui n'empêche pas que, dans les suites, l'estimation ne se puisse trouver

défectueuse. C'est ce que l'exemple suivant rendra manifeste.

Un bon ménager possède un héritage, dans lequel il fait toute la dépense nécessaire à une bonne culture; cet héritage répond aux soins de son maître, et rend à proportion. Si dans ce temps-là on fait le Tarif ou Cadastre du pays, ou qu'on le renouvelle, l'héritage sera taxé sur le pied de son revenu présent; mais si, par les suites, cet héritage tombe entre les mains d'un mauvais ménager, ou d'un homme ruiné, qui n'ait pas moyen d'y faire de la dépense ; ou qu'il tombe à des mineurs (tout cela arrive souvent et fort naturellement) ; en un mot, qu'il soit négligé par impuissance ou autrement; pour lors il déchoira de sa bonté, et ne rapportera plus tant; auquel cas le propriétaire ne manquera pas de se plaindre et de dire que son champ a été trop taxé, et il aura raison, par rapport au revenu présent : ce qui n'empêche cependant pas que les premiers estimateurs n'aient fait leur devoir. Qui donc aura tort ? Ce sera bien sûrement le Système qui est défectueux, pour ne pouvoir pas soutenir à perpétuité la justesse de son estimation. Et c'est de ce défaut d'où procède la plus grande partie des plaintes qui se font dans les pays où la Taille est réelle, bien qu'il ne soit pas impossible qu'il ne s'y glisse d'autres défauts de négligence ou de malice pour favoriser quelqu'un.

Il arrive la même chose dans le système des vingtièmes et centièmes, qui réussissent assez bien dans les Pays-Bas, parce que, le pays étant plat, il ne s'y trouve que trois ou quatre différences au plus dans les estimations. Mais dans les pays bossillés, par exemple, dans le mien, frontière de Morvan, pays montagneux, faisant partie de la Bourgogne et du Nivernais, presque partout mauvais, quand j'en ai voulu faire un essai, il s'est trouvé que, dans une terre qui ne contient pas plus d'une demi-lieue carrée, il a fallu la diviser en quatorze ou quinze cantons,

pour en faire autant d'estimations différentes, et que, dans chacun de ces cantons, il y avait presque autant de différences que de pièces de terre. Ce qui fait voir, qu'outre les erreurs auxquelles la Taille réelle est sujette, aussi bien que les vingtièmes et centièmes, elle serait encore d'une discussion dont on ne verrait jamais la fin, s'il fallait l'étendre à toute la France.

Il en est de même des répartitions qui se font par feux ou fouanges, comme en Bretagne, Provence et Dauphiné, où, quelque soin qu'on ait pris de les bien égaler, la suite des temps les a dérangés et disproportionnés comme les autres.

Il y a des pays où l'on met toutes les impositions sur les denrées qui s'y consomment, même sur le pain le vin et les viandes, mais cela en rend les consommations plus chères, et par conséquent plus rares. En un mot, cette méthode nuit à la subsistance et nourriture des hommes, et au commerce, et ne peut satisfaire aux besoins extraordinaires d'un État, parce qu'on ne peut pas la pousser assez loin. D'autres ont pensé à tout mettre sur le sel ; mais cela le rendrait si cher, qu'il faudrait tout forcer pour obliger le menu peuple à s'en servir. Outre que ce qu'on en tirerait ne pourrait jamais satisfaire aux deux tiers des besoins communs de l'Etat, loin de pouvoir suffire aux extraordinaires. Sur quoi, il est à remarquer que les gens qui ont fait de telles propositions se sont lourdement trompés sur le nombre des peuples, qu'ils ont estimé de moitié plus grand qu'il n'est en effet.

Tous ces moyens étant défectueux, il en faut chercher d'autres qui soient exempts de tous les défauts qui leur sont imputés, et qui puissent en avoir toutes les bonnes qualités, et même celles qui leur manquent. Ces moyens sont tout trouvés; ce sera la Dime royale, si le roi l'a pour agréable, prise proportionnellement sur tout ce qui porte revenu. Ce système n'est pas nouveau, il y a plus de trois mille ans que l'Écriture sainte en a parlé, et l'histoire profane nous apprend

que les plus grands États s'en sont heureusement servis. Les empereurs grecs et romains l'ont employé; nos rois de la première et seconde race l'ont fait aussi, et beaucoup d'autres s'en servent encore en plusieurs parties du monde, au grand bien de leur pays. On prétend que le roi d'Espagne s'en sert dans l'Amérique et dans les îles, et que le grand Mogol et le roi de la Chine s'en servent aussi dans l'étendue de leurs empires.

En effet, l'établissement de la Dîme royale imposée sur tous les fruits de la terre, d'une part, et sur tous ce qui fait du revenu aux hommes, de l'autre, me paraît le moyen le mieux proportionné de tous; parce que l'une suit toujours son héritage qui rend à proportion de sa fertilité, et que l'autre se conforme au revenu notoire et non contesté. C'est le système le moins susceptible de corruption de tous, parce qu'il n'est soumis qu'à son Tarif, et nullement à l'arbitrage des hommes...

Je me sens encore obligé d'honneur et de conscience de représenter à Sa Majesté qu'il m'a paru que de tout temps on n'avait pas eu assez d'égard en France pour le menu peuple, et qu'on en avait fait trop peu de cas; aussi c'est la partie la plus ruinée et la plus misérable du royaume; c'est elle, cependant, qui est la plus considérable par son nombre et par les services réels et effectifs qu'elle lui rend; car c'est elle qui porte toutes les charges, qui a toujours le plus souffert, et qui souffre encore le plus; et c'est sur elle aussi que tombe toute la diminution des hommes qui arrive dans le royaume. Voici ce que l'application que je me suis donnée pour apprendre jusqu'où cela pourrait aller, m'en a découvert.

Par un mesurage fait sur les meilleures cartes de ce royaume, je trouve que la France, de l'étendue qu'elle est aujourd'hui, contient 30.000 lieues carrées ou environ, de 25 au degré, la lieue de 2.282 toises 3 pieds carrés, que chacune de ces lieues contient 4.688 arpents 82 perches et demie de terres de toutes espèces, l'arpent de 100 perches carrées, et la perche de 20 pieds de long

et de 400 pieds carrés. Ces 4.688 arpents 82 perches et demie divisés proportionnellement en terres vagues et vaines, places à bâtir, chemins, haies et fossés, étangs, rivières et ruisseaux, en terres labourables, prés, jardins, vignes, bois, et en toutes les parties qui peuvent composer un petit pays habitable de cette étendue, la fertilité du même pays supposée un peu au-dessous du médiocre; ces terres, enfin, cultivées, ensemencées, et la récolte faite, doivent produire par commune année de quoi nourrir 7 ou 800 personnes de tous âges et de tous sexes, sur le pied de 3 setiers de blé, mesure de Paris, par tête, le setier pesant net 240 livres, le poids du sac défalqué.

De sorte que, si la France était peuplée d'autant d'habitants qu'elle en pourrait nourrir de son cru, elle en contiendrait, sur le pied de 700 par lieue carrée, 21 millions, et, sur le pied de 800.24 millions. Et par des dénombrements, que j'ai supputés, de quelques provinces du royaume et de plusieurs autres petites parties, il se trouve que la lieue carrée commune de ces provinces ne revient qu'à 627 personnes et demie, de de tous âges et de tous sexes; encore ai-je lieu de me défier que cette quantité puisse se soutenir dans toute l'étendue du royaume; car il y a bien de mauvais pays dont je n'ai pas les dénombrements. Je trouve donc au premier cas, c'est-à-dire de 700 personnes à la lieue carrée, qu'il manque 72 personnes et demie par lieue carrée, et au second, de 800 à la même lieue, qu'il en manque 172 et demie; ce qui revient, au premier, à 2 millions 175,000 âmes de différence par tout le royaume, et dans l'autre, à 5 millions 175.000, qui est à peu près autant qu'il y en peut avoir dans l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande; et tout cela en diminution de la partie basse du peuple, qui remplit encore à ses dépens les vides qui se font dans la haute par les gens qui s'élèvent et qui font fortune.

C'est encore la partie basse du peuple qui, par son travail et son commerce, et par ce qu'elle paye au roi,

l'enrichit et tout son royaume; c'est elle qui fournit tous les soldats et matelots de ses armées de terre et de mer, et grand nombre d'officiers, tous les marchands et les petits officiers de judicature; c'est elle qui exerce et qui remplit tous les arts et métiers; c'est elle qui fait tout le commerce et les manufactures de ce royaume, qui fournit tous les laboureurs, vignerons et manœuvriers de la campagne; qui garde et nourrit les bestiaux; qui sème les blés et les recueille; qui façonne les vignes et fait le vin; et, pour achever de le dire en peu de mots, c'est elle qui fait tous les gros et menus ouvrages de la campagne et des villes.

Voilà en quoi consiste cette partie du peuple si utile et si méprisée, qui a tant souffert, et qui souffre tant de l'heure que j'écris ceci. On peut espérer que l'établissement de la Dîme royale pourra réparer tout cela en moins de quinze années de temps, et remettre le royaume dans une abondance parfaite d'hommes et de biens; car quand les peuples ne seront pas si oppressés, ils se marieront plus hardiment; ils se vêtiront et nourriront mieux; leurs enfants seront plus robustes et mieux élevés; ils prendront un plus grand soin de leurs affaires; enfin, ils travailleront avec plus de force et de courage, quand ils verront que la principale partie du profit qu'ils y feront leur demeure.

Il est constant que la grandeur des rois se mesure par le nombre de leurs sujets; c'est en quoi consiste leur bien, leur bonheur, leurs richesses, leurs forces, leur fortune, et toute la considération qu'ils ont dans le monde. On ne saurait donc rien faire de mieux pour leur service et pour leur gloire, que de leur remettre souvent cette maxime devant les yeux; car puisque c'est en cela que consiste tout leur bonheur, ils ne sauraient trop se donner de soin pour la conservation et augmentation de ce peuple qui leur doit être si cher.

VAUBAN.

La Dîme royale, éd. Georges Michel, p. 2 et 15.

CARACTÈRE DE LOUIS XIV

Quelle était l'humeur du roi ? Son image domine son siècle et sa politique fut si bien le résultat de son caractère qu'il importe de le déterminer. C'est Saint-Simon qui va en démêler les traits principaux et le juger par comparaison avec celui d'Henri IV et de Louis XIII. En expliquant ses débuts, il contribue à marquer la suite du règne et à en prévoir les résultats. Si ceux-ci furent moins brillants qu'on aurait pu l'espérer au début, la faute en fut à l'entourage du roi qui l'exalta trop et aussi à lui-même dont l'orgueil ne fit que grandir avec les années.

Si Louis XIV fut retenu dans la solitude et dans l'ignorance aussi longtemps qu'il fut possible à la Reine sa mère, et au cardinal Mazarin, au moins fut-il toujours traité en fils bien-aimé, et dans la perspective qu'ils auraient enfin à compter avec lui. Les mouvements de la cour et de Paris qui se passaient sous ses yeux, leurs suites violentes, les retraites de la cour hors de Paris, l'arrêt fait des princes de Condé et de Conti et du duc de Longueville dans l'appartement de la Reine, leur prison, leur délivrance, les deux sorties du royaume du cardinal Mazarin, ses deux retours, les divers voyages que ces troubles firent faire à la Cour; le fort de la guerre civile porté autour d'elle approchée autour de Paris, le combat du Faubourg Saint-Antoine que la Cour vit de si près de sur le mont Louis, furent des événements dont il ne fut pas possible que la régente et son premier ministre n'entretinssent pas le Roi pour lui en inspirer des sentiments convenables aux leurs, par conséquent que sans le vouloir ils commençassent à le former eux-mêmes. Dans la suite ils le laissèrent s'amuser avec les Mancines[1], faire des parties de main à ses armées, peu à peu se développer

[1] Les nièces de Mazarin.

avec plus de liberté, assez pour résister à son mariage pour l'aînée Mancine ; enfin paraître Roi à son mariage et depuis, quoiqu'il ne le fût pas en effet jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, qu'il prît les rênes du gouvernement dans une paix profonde, sur tout un royaume florissant et devenu parfaitement soumis. Quelle distance donc incomparable, infinie, d'une situation si heureuse d'avec celle de Louis XIII dans cette commune époque et combien moins éloignée d'Henri IV dans la même, quelque différente qu'elle en fût encore ! Et c'est d'où il faut partir sans jamais les perdre de vue. Tout se trouva dans Henri IV, et cultivé par une éducation exquise singulièrement appropriée aux hasards et aux affaires qu'il devait avoir à surmonter ; tout fut suffoqué avec le soin le plus jaloux et le plus barbare dans Louis XIII, excepté les dons de Dieu qui se plut à l'en combler et à dissiper les perfides conseils des hommes; esprit, justice, discernement, valeur, capacité, bonté, générosité, piété, attachement unique à ses devoirs, sentiments nobles, élevés, enfin ce tempérament exquis de grandeur et d'humilité si peu connu aux hommes, qui l'éleva aux rangs des plus sages rois et des plus redoutés capitaines et qui lui en fit fouler sans cesse toute la gloire aux pieds, jusqu'à vouloir comme ignorer ses talents et ses vertus, et s'il eût été possible, les laisser ignorer à tout le monde.

Louis XIV apporta au monde de très heureuses dispositions. Il était né bon, doux, patient, avec beaucoup de religion qu'il conserva jusque dans ses plus grands désordres ; enfin véritablement ami de la justice et de la vérité, si des flatteurs intéressés ne lui eussent pas fait trop continuellement préférer l'amour de la gloire et de l'autorité sans bornes, à quoi tout fut enfin et tôt et constamment immolé. C'est ce qui lui fit entreprendre tant de guerres et briser toutes les bornes anciennes que Henri IV et Louis XIII avaient constamment respectées.

Ce dernier monarque ôta aux grands les moyens de

se faire craindre et d'être désobéissants et tirans; Louis XIV les abattit tous; c'est trop peu dire, il les anéantit par tous les moyens dont il put s'aviser; ou pour mieux dire, les gens de néant qu'il éleva sur leurs ruines et par qui il se laissa enfermer et gouverner sans presque s'en douter avec une écorce d'accès et une majesté qui ne cessait d'être redoutable qu'à ces gens de rien, à ses valets intérieurs, et encore à ceux de tous états qui ayant à lui parler plus au long qu'en passant, parvenaient à en obtenir une audience dans son cabinet, qui était la chose du monde la plus difficile et aussi la plus rare, et qui en sortaient toujours charmés d'avoir éprouvé combien aisément il se rendait à la raison et aux preuves de vérité et de justice. C'était cela même qui rendait ces audiences si rares, par la frayeur et l'intérêt de ses ministres à les empêcher. Son esprit fort médiocre au fond paraissait au triple dans les choses communes, parce qu'il s'était naturellement cultivé dans la cour de la Reine sa mère, dans la société de la comtesse de Soissons, et après dans celle de Mme de Montespan où il y en avait beaucoup; enfin par ce long commerce de galanterie et de fêtes qui lui avaient acquis cette élocution facile et toujours majestueuse, cette aisance à répondre en si peu de mots et si choisis, aux harangues, aux ministres étrangers, aux souverains; à parler à ceux qu'il voulait honorer, à recevoir les hommages de ses villes et de ses conquêtes, et à assaisonner si dignement les dons qu'il faisait; à quoi les grâces et la Majesté singulières de sa personne ajoutaient un grand prix. Mais de ce que son esprit était au fond tel qu'il vient d'être montré, vint la facilité de le gouverner. Sa défiance générale, son aversion du mérite, sa crainte de tous ceux à qui il croyait de l'esprit, sa haine de tout nerf et de quiconque se sentait, son penchant au contraire pour ceux dont il méprisait le sens et l'esprit, avec qui il se sentait à son aise, d'où vint encore la nécessité de lui cacher l'un et l'autre à quiconque le voulait

approcher; et si on voulait encore mieux réussir, de lui persuader une frayeur, une admiration, un anéantissement devant lui, les plus prochains de l'adoration. De cette complication vinrent ses mauvais goûts en choses et en gens, ses mauvais choix, son opiniâtreté à les soutenir, d'où naquirent ses derniers malheurs qui furent si près de renverser la France. De là aussi cette préférence des lieux disgraciés de la nature pour avoir le plaisir de la forcer et de la dompter, sans toutefois que cela lui ait été possible, comme on le voit à Versailles, Marly, etc., et mieux s'il se peut encore aux ruines qui subsistent des travaux de Maintenon. De là encore tant de méprises, de fautes dans tout le cours de son gouvernement, et toutefois tant d'apothéoses en tout genre qui lui ont soulevé les nations, cette sublimation énorme de ses bâtards comme fils de sa personne, de ses ministres comme n'existant que par son autorité, enfin son goût pour le petit et le bas détail parce qu'il se sentait faire et supérieur à son travail, tandis que tout l'important demeurait entre les mains de ses ministres.

Ils sentirent de bien bonne heure comment les conversations multipliées d'Henri IV l'avaient garanti puissamment de la tutelle des siens, et même celles de Louis XIII quoique moins communes par le malheur des orages domestiques. C'est aussi à quoi les ministres de Louis XIV surent obvier de si bonne heure en augmentant sa naturelle défiance et l'orgueil d'une majesté peu communicable, en lui persuadant qu'il était également de sa dignité et de sa sûreté de ne se communiquer qu'à eux ; comme de son autorité de les porter sur la tête de tout le monde, qui grands, médiocres et petits ne devaient être que simple peuple devant lui. Tant de précaution ne leur suffit pas encore. Un Conseil pesait aux plus puissants d'entre eux. Ceux principalement qui avaient le département des finances et celui de la guerre, et à leur appui celui qui avait dans le sien Paris, la Cour et la marine, le conduisirent

à travailler tête à tête avec eux, où libres de contradicteurs et préparés à loisir, ils lui firent passer tout ce qu'ils voulurent et y énervèrent à leur gré le département des affaires étrangères, du rapport desquelles ils étaient témoins dans le conseil. Tel fut l'art des ministres dès le commencement, et dans la suite le manège concerté avec chacun d'eux de Mme de Maintenon, par lequel tout en garde que Louis XIV fut sans cesse d'être gouverné par eux et par elle, fut toutefois sans cesse, et se piqua toujours et se persuada d'être le prince le moins gouverné. De ce tout il résulte que ce règne si longtemps radieux, ne le fut que tant que les grands ministres et les grands généraux durèrent ; et ne le fut même qu'à travers bien des fautes ; qu'elles redoublèrent et que la décadence vint des faibles successeurs de ces premiers que le Roi avait trouvés en place, et des disciples que ceux-là avaient formés ; et que tout périt après par les mauvais choix du Roi pour les remplacer, et de ceux qu'il se complut à former lui-même. N'entreprenons donc point de comparer ce Roi ni son règne avec les deux précédents ; hâtons-nous de tirer le rideau sur un tout si peu susceptible de ce parallèle.

SAINT-SIMON.

Parallèle des trois premiers rois Bourbons,
éd. P. Faugère, p. 329.

INDEX DES AUTEURS CITÉS

avec quelques amis une correspondance considérable qui nous met au courant de bien des incidents de l'histoire d'alors. Ne pouvant plus agir lui-même et remplir le rôle qu'il avait rêvé, il essaie de s'en consoler en composant ses mémoires, qui ont le tort de tout ramener à la personne de l'auteur, mais qui nous apportent d'utiles indications sur le caractère de cet homme aimable, ami des lettres et de la société qui fut puni par son côté le plus sensible lorsqu'il fut éloigné de Paris.

Callières (François de) (1640-1717). C'était un puriste, que les dissertations sur le langage occupaient et intéressaient. Il a parlé des *Mots à la mode* (1690); *Du Bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer* (1693); *du Bel esprit* (1695); *de la Manière de négocier avec les souverains* (1716), et d'autres sujets encore. Sous sa plume, tout cela est traité avec une minutie un peu compassée, sans verve et sans originalité. Mais sa manière, précisément parce qu'elle manque d'ampleur, sert à nous faire connaître les menus incidents de l'histoire du langage au XVIIe siècle et des façons de s'exprimer qu'on employait le plus volontiers sur la fin du règne de Louis XIV.

Caylus (Marthe-Marguerite de Villette de Murçay, marquise de) (1673-1723). Elle était fille d'un protestant zélé, mais sa tante, Mme de Maintenon, la fit enlever et l'éleva dans la religion catholique. Elle vécut donc à la cour sur la fin du règne de Louis XIV, et c'est cette époque qu'elle a retracée dans ses souvenirs, sous des couleurs vraies, avec une sorte de négligence qui n'est pas exempte de malice.

Chapelle (Claude-Emmanuel Lhuillier, dit) (1626-1686). Élevé avec soin par Gassendi, paresseux et indépendant, il reçut de son père naturel une fortune assez considérable pour pouvoir s'abandonner à ses goûts. Il vécut ainsi, en épicurien débauché, semant un peu partout des petits vers et des bons mots. Le récit badin qu'il a laissé d'un voyage fait en Languedoc en compagnie de Bachaumont est cependant resté. Il eut un grand succès de son temps et servit de modèle à tout un genre de voyages, gais et spirituels, dont la mode est depuis longtemps passée.

Choisy (François-Timoléon, abbé de) (1644-1724). Sa mère eut, dit-on, la manie de l'habiller en fille dans sa jeunesse et il garda ce costume assez longtemps. Ce détail donne la véritable portée de son caractère. Pourtant il s'assagit après maintes aventures, renonça à son étrange costume et à ses lubies et reçut la prêtrise. Il a beaucoup écrit, d'une plume légère et facile, sur toutes sortes de matières, philosophie, érudition, voyages, et fut membre de l'Académie française en 1687. Les mémoires qu'il a laissés sont plus attrayants qu'instructifs, cependant ils rendent assez bien quelques aspects de la vie et des mœurs sous le règne de Louis XIV.

Cosnac (Daniel de) (1630-1708). Evêque de Valence et archevêque d'Aix, confident du prince de Conti et aumônier du duc d'Orléans, Monsieur, frère de Louis XIV, cet homme adroit qui n'ignorait pas le moyen de se pousser à la cour y fut bien vu tant qu'on y put cabaler et intriguer. Il employa son activité qui était grande et son bon sens qui n'était pas moindre au service de ses propres intérêts. Il passait pour un habile homme, « d'expédients et de ressources, et sur-le-champ », comme le dit Saint-Simon. Sans démentir ce jugement, les mémoires que Daniel de Cosnac a laissés nous présentent leur auteur sous un jour un peu différent, toujours adroit, certes, et expert à l'intrigue, mais d'apparence

grand souci de l'ensemble, est surtout une peinture des mœurs des bourgeois de Paris, du quartier Maubert, où l'auteur avait vécu, un tableau plein de verve et de vérité des habitudes du temps qu'il est bon d'opposer aux romans *romanesques* et pseudo-historiques des Scudéry et de La Calprenède. Furetière fut membre de l'Académie française, mais il en fut exclu à cause de son dictionnaire, après un débat retentissant.

Gourville (Jean Hérault, sieur de) (1625-1703). Il fut mêlé à presque toutes les intrigues, à tous les dessous de la Fronde, d'abord comme valet de chambre et maître d'hôtel du duc de La Rochefoucauld, puis comme son homme de confiance. A la fois habile et fidèle, sans grands scrupules quand il s'agissait de servir ceux auxquels il était dévoué, ce singulier personnage a écrit des mémoires qui le reflètent bien. Naturels et sans pruderie, ils montrent au vif le caractère de celui qui les composa et comment un homme de peu, sans autre génie que celui de l'intrigue et des besognes douteuses, pouvait alors faire son chemin dans le monde, s'y enrichir et gagner des sympathies.

La Fare (Charles-Auguste, marquis de) (1644-1712). C'est un de ces comparses du grand siècle, dont les œuvres ne nous intéressent plus, mais qui ont eu la bonne idée d'écrire sur leur temps et qu'on lit alors pour avoir une notion aussi exacte que possible de ce que fut le passé. La Fare est réservé, contenu; il dit presque tout, dans ses mémoires, mais d'un mot et sans insister. Il ne s'abandonne pas en réflexions et en confidences. C'est l'homme précis et fin qui sait voir et dire, et ne s'émeut pas trop de ce qui est advenu.

La Fayette (Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de) (1634-1693). A la fois romancier et historien, Mme de La Fayette a fait preuve des mêmes qualités dans ces deux genres différents : un sens aigu de l'observation, un goût réel de l'analyse et un naturel, un abandon dans l'art d'écrire qui donne à tous ses récits l'air de « divine raison » qu'elle avait dans sa vie. Elle était en excellente situation pour bien connaître les affaires de son temps : répandue dans le monde et à la cour, mêlée à quelques intrigues étrangères qu'elle n'avouait pas, mais que le temps a dévoilées, elle observait avec jugement et savait rendre d'une façon précise et nette ce que son regard avait deviné ou saisi. Très pénétrante et très contenue, elle n'abonde pas en confidences et en digressions, va droit au but d'un pas égal et souple, et, parvenue à la fin, jette un coup d'œil rapide sur l'ensemble qu'elle juge d'un mot ou d'une brève phrase.

La Fontaine (Jean de) (1621-1695). C'est par un petit côté de son œuvre qu'il nous appartient ici. Il alla en Limousin, et, chemin faisant, il envoya à sa femme des lettres pleines de grâce et d'esprit — ce qui n'étonnera personne — et d'observation, — ce qui est plus rare alors. — C'est dans cette correspondance que nous avons choisi une page charmante, qui nous montre le fabuliste traversant la France comme il traversait la vie, amusant et amusé, sensible à la poésie des choses et la rendant sans efforts.

La Guette (Catherine Meurdrac, dame de), née à Mandres, en Brie, le 20 février 1613, épousa, en 1635, après des incidents qu'elle a contés elle-même, un capitaine d'une compagnie de chevau-légers, Jean Mariot de La Guette, sorte de soldat de fortune qui guerroya un peu partout. Pendant ce temps, sa femme vivait à Sussy-en-Brie. C'est là qu'elle eut l'occasion de voir les misères des

sur les artistes de son temps quelques renseignements utiles à consulter.

Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de) (29 mai 1627- 5 avril 1693). Fille de Gaston d'Orléans, et par conséquent petite-fille d'Henri IV, nièce de Louis XIII et cousine germaine de Louis XIV, cette princesse, que la postérité connaît surtout sous le nom de *Mademoiselle* ou *la Grande Mademoiselle*, eut bien des ambitions et aurait pu les réaliser, si son caractère avait eu plus de retenue et sa conduite plus d'habileté. Après avoir refusé les prétendants les plus hauts, sur le tard, elle s'amouracha éperdument d'un cadet de Gascogne séduisant et prétentieux, le comte de Lauzun, qu'elle épousa, dit-on, secrètement. Elle-même a conté en détail cette période de sa vie, ainsi que tout le reste, dans des mémoires attrayants où se mêle, au milieu de ses propres aventures, le récit et l'appréciation des événements de son temps, qu'elle pouvait bien connaître et bien juger.

Montchrétien (Antoine de), sieur de Vatteville (1575-1621), fut à la fois un poète et un économiste. Il a laissé des tragédies qui ne sont pas sans éloquence et ont déjà, par avance, une sorte d'accent cornélien. Son *Traité de l'économie politique*, qu'il publia en 1615, est le premier livre qui ait porté ce titre. C'est un recueil d'observations intéressantes mises en œuvre par un esprit hardi et positif tout à la fois.

Motteville (Françoise Bertaut, dame de) (1621-1689). Dès son premier âge elle avait été attachée à la reine Anne d'Autriche, que Richelieu l'obligea de quitter. Mais elle revint à la cour et y demeura pendant la régence de la reine, en qualité de femme de chambre et de personne de confiance, ce qui la mit bien à même de voir et d'observer les événements. Elle les a racontés dans des mémoires intéressants, qui peuvent paraître au premier abord un peu monotones et manquer de sincérité et de relief. Mais, à l'observation, on reconnait bien vite qu'avec son ton simple et sans effets, Mme de Motteville a su dire tout ce qu'il fallait et voir les hommes et les choses sous le jour qui leur convenait.

Patin (Gui) (1602-1672). Ce médecin caustique et peu endurant devait être, dans son particulier, un amusant compère. Ses nombreuses lettres qu'il ne destinait pas à la postérité et qu'il traçait d'une plume débridée, nous le montrent sous un jour naturel, et le font revivre tel qu'il était : spirituel, passionné, énergique, connaissant mal la retenue et la contrainte. Il paraît que toute sa personne était satirique et que son aspect, son costume, de la tête aux pieds, « faisait nargue à la mode et le procès à la vanité ». Il en est un peu de même de sa correspondance : la mode n'y est pas ménagée, et si la vanité y est mieux traitée, quand c'est la sienne propre, celle des autres est bafouée sans indulgence.

Pellisson (Paul), qu'on nomme aussi parfois Pellisson - Fontanier (1624-1693), du nom de sa mère, était d'origine protestante et comptait au nombre des amis de Valentin Conrart. C'est ce qui le mit à même d'être bien informé sur les origines de l'Académie française et d'en écrire l'histoire en parfaite connaissance de cause, ce qui lui valut une faveur qui ne fut jamais renouvelée : la compagnie, qui était au complet, le déclara surnuméraire et l'admit à la première vacance (1653). Entraîné dans la disgrâce de Fouquet, il dut passer six années dans un étroit emprisonnement et, ayant abjuré le protestantisme, il retrouva la faveur et devint historiographe du roi.

Périer (Gilberte Pascal, dame) (1620-1687). Sœur aînée de Blaise

Pascal, mariée à Florin Périer, conseiller à la cour des aides de Clermont, elle avait reçu une excellente éducation qui augmenta ses qualités naturelles. Nature calme et sans orages, dans sa foi comme dans ses affections, elle a écrit la vie de son frère et adressé quelques lettres pleines de sens et de gravité. Celle que nous reproduisons ici sert à faire connaître un épisode de l'histoire du XVIIe siècle : l'invention des carrosses à cinq sols, imaginés par Blaise Pascal et qui, négligés, ne devaient être mis utilement en pratique que longtemps après, au commencement du XIXe siècle.

Pontis (Louis de) (vers 1583-1670), gentilhomme provençal qui se retira à Port-Royal, après cinquante ans de service à l'armée. C'est dans cette retraite qu'il dicta à un de ses amis, Thomas Dufossé, ses mémoires dont on a mis en doute la véracité. Mme de Sévigné disait de ce livre : « Il conte la vie et le temps de Louis XIII avec tant de vérité, de naïveté et de bon sens que je ne puis m'en tirer. » De nos jours, Sainte-Beuve faisait grand cas de Pontis et a montré, dans son *Port-Royal*, la confiance qu'on pouvait porter au récit du soldat devenu solitaire et qui contait ses campagnes pour charmer son repos.

Racan (Honorat de Bueil, marquis de) (1589-1670), ami et continuateur de Malherbe, en poésie, quoiqu'avec moins de raideur et de correction, n'écrivit guère en prose que des mémoires sur la vie de Malherbe, des discours académiques et des lettres. C'est parmi celles-ci que nous avons choisi les pages que nous citons, et qui montrent Racan tel qu'il était, gentilhomme ami des lettres plutôt que savant, et esprit droit, cherchant plutôt l'expression simple et vive de sentiments peu compliqués, que la sévérité de la forme et le travail du style.

Racine (Jean) (1639-1699). C'est encore par un côté secondaire de son œuvre que Racine nous revient ici. Avant de vivre avec les gens de théâtre et de se confiner plus tard dans l'existence de famille, il avait dû traverser la France pour se rendre à Uzès et, voyageur malicieux, avait écrit en route quelques lettres pleines de verve à des amis de Paris. Nous y avons recueilli une page élégante et simple qui donne une juste idée de cette correspondance et de ce qu'elle contient.

Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de) (1614-1679). Nature ambitieuse et intrigante, et, comme il l'a dit de lui-même, l'âme la moins ecclésiastique qui fut dans l'univers, cet homme d'église rêva de jouer un personnage nécessaire à la faveur des troubles, et les fomenta pour se servir de ceux qu'il excitait ainsi. De toutes ses entreprises il ne tira guère qu'un chapeau de cardinal et beaucoup de disgrâces, mais il crut avoir trouvé dans la Fronde un théâtre digne de son esprit de brigue et pensa un moment pouvoir mettre en valeur tous les talents qu'il s'estimait. Lorsque l'adversité fut venue et avec elle les désillusions, il voulut retracer les péripéties de cette révolte dont il avait été l'un des plus persévérants agitateurs, et pour se démontrer à lui-même et pour prouver aux autres qu'il n'était point un ambitieux vulgaire et sans portée, il entreprit d'analyser les causes de ce mouvement avec une finesse qui en fait un historien incomparable, et d'en retracer les scènes ou d'en décrire les personnages avec une verve qui fait croire que tout cela se passe sous nos yeux.

Richelieu (Armand du Plessis de) (1585-1642). Il ne saurait être question ici de résumer ou d'apprécier l'œuvre politique du cardinal. Nous l'avons fait ailleurs. Disons seulement que, pour exprimer sa pensée et exposer ses vues, le grand homme

d'état sut trouver une langue nette, lourde le plus souvent, mais non sans relief et relevée par des remarques brèves, par des mots pleins d'à-propos et de nerf. Non content d'avoir gouverné la France, Richelieu a voulu dire comment il l'avait fait et quel sens il importait à ses successeurs de donner aux affaires du royaume. Son *Testament politique*, dont l'authencité a été longtemps niée à tort, montre plutôt l'homme que l'écrivain, mais celui-ci, quand il apparaît, n'est ni sans force ni sans éclat.

Saint-Simon (Louis de Rouvray, duc de) (1675-1755). Si l'indignation fait le satirique, l'ambition manquée, la vanité, le dépit peuvent faire parfois l'écrivain de génie et Saint-Simon en est la preuve. Il avait rêvé jouer un rôle considérable et s'y était préparé par des études assez solides, mais sa mauvaise étoile et aussi son caractère pointilleux et entêté l'empêchèrent de se hausser jusqu'aux fonctions qu'il aurait souhaitées et le retinrent confiné dans les cabales où il était passé maître. Il se vengea de ce qu'il regardait comme une trahison de la destinée et un mauvais procédé des rois en écrivant l'histoire de son temps. Prenant pour canevas la trame que l'honnête Dangeau avait tracée jour à jour, Saint-Simon y broda avec une verve que la bile échauffait sans cesse, des portraits étincelants de malice, des scènes dignes de l'éternelle comédie humaine, des remarques passionnées, des traits de mœurs et de caractères pris sur le vif qui font de lui le plus attachant comme le plus dangereux des peintres, parce qu'il n'épargne rien pour montrer sous le jour qui lui est agréable ce qu'il veut nous faire accroire en nous séduisant par toutes les ressources de son esprit.

Scarron (Paul) (1610-1660). Il était infirme et impotent ; la maladie l'avait réduit en état pitoyable et cloué sur un siège depuis l'âge de vingt-sept ans. Malgré cela, il n'était ni mélancolique ni désespéré. Sa chambre de malade recevait de nombreuses visites et il avait épousé, pour égayer sa vie, la jeune Françoise d'Aubigné, la future Mme de Maintenon. Ennemi du romanesque et du précieux, friant du burlesque, le réalisme de son *Roman comique* a servi à réagir contre les tendances trop raffinées de la société d'alors. C'est une peinture amusante, quoique fort exagérée, des mésaventures des jeunes comédiens nomades qui sillonnaient la France en y cherchant leur vie.

Scudéry (Madeleine de) (1617-1701). Sœur du redondant Georges de Scudéry, elle commença à collaborer aux ouvrages de son frère et publia une partie de ses œuvres sous le nom de ce dernier. Ses romans allégoriques donnent, sous un masque historique dont la convention saute aux yeux les moins prévenus, une image des mœurs et de la société de son temps, surtout de la société précieuse dont Madeleine de Scudéry fut un des ornements. C'est elle qui, après la Fronde et la dispersion des amis de la marquise de Rambouillet, continua à réunir autour d'elle les esprits raffinés qui se plaisaient à venir disserter sur la casuistique mondaine, le samedi, chez Mlle de Scudéry.

Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de) (1626-1696). Un recueil d'extraits sur la société du XVIIe siècle devrait prendre beaucoup à la correspondance de Mme de Sévigné ou n'y rien prendre. C'est à ce dernier parti que nous nous sommes tenu. Si un seul morceau d'elle figure ici, c'est pour que son nom ne fut pas absent de ce volume, dont elle aurait pu, à elle seule, fournir la matière, presque entière. Sa plume, pour ainsi dire, n'a fait que retracer les multiples aspects

de la vie de son temps et la mobilité de son esprit a pu suivre sans fatigue le changement des choses. Pour en donner une idée, il faudrait plus de place que celle dont nous pouvons disposer ici et nous préférons renvoyer sur ce point aux choix particuliers dont la correspondance de Mme de Sévigné a déjà été l'objet, et spécialement aux *Pages choisies* publiées par MM. Doumic et Levrault, que les écoliers ont facilement à leur portée.

TABLE DES MATIÈRES

